



**HAL**  
open science

# Émotion et violence verbale : analyse verbale et perspective multimodale sur le ressenti émotionnel face à de la violence verbale

Olinka de Roger

► **To cite this version:**

Olinka de Roger. Émotion et violence verbale : analyse verbale et perspective multimodale sur le ressenti émotionnel face à de la violence verbale. Linguistique. Université de Lorraine, 2023. Français. NNT : 2023LORR0257 . tel-04583430

**HAL Id: tel-04583430**

**<https://theses.hal.science/tel-04583430>**

Submitted on 22 May 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITÉ  
DE LORRAINE**

**BIBLIOTHÈQUES  
UNIVERSITAIRES**

## AVERTISSEMENT

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie.

Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document.

D'autre part, toute contrefaçon, plagiat, reproduction illicite encourt une poursuite pénale.

Contact bibliothèque : [ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr](mailto:ddoc-theses-contact@univ-lorraine.fr)  
*(Cette adresse ne permet pas de contacter les auteurs)*

## LIENS

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 122. 4

Code de la Propriété Intellectuelle. articles L 335.2- L 335.10

[http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg\\_droi.php](http://www.cfcopies.com/V2/leg/leg_droi.php)

<http://www.culture.gouv.fr/culture/infos-pratiques/droits/protection.htm>

# THÈSE

Présentée et soutenue publiquement pour l'obtention du titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ DE LORRAINE

Mention : SCIENCES DU LANGAGE

par **Olinka DE ROGER**

Sous la direction de **Béatrice FRACCHIOLLA**

**Volume 1 – Thèse**

## **Émotion et violence verbale : Analyse verbale et perspective multimodale du ressenti émotionnel face à de la violence verbale**

**19 décembre 2023**

**Membres du jury :**

<b>Directrice de thèse :</b>	<b>Mme Béatrice Fracchiolla</b>	<b>PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS, Université de Lorraine</b>
<b>Président du jury :</b>	<b>Mr Luca Greco</b>	<b>PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, Université de Lorraine</b>
<b>Rapporteuse :</b>	<b>Mme Christina Romain</b>	<b>MAÎTRESSE DE CONFÉRENCES-HDR, Université d'Aix-Marseille</b>
<b>Rapporteur :</b>	<b>Mr Pascal Marchand</b>	<b>PROFESSEUR DES UNIVERSITÉS, Université de Toulouse III - Paul Sabatier</b>
<b>Examinatrice :</b>	<b>Mme Isabelle ARNULF</b>	<b>PROFESSEURE DES UNIVERSITÉS - PRATICIENNE HOSPITALIÈRE, Sorbonne Université</b>

## Remerciement

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers Béatrice Fracchiolla, ma directrice de thèse, pour sa patience, son encouragement, son soutien constant, sa bienveillance et ses conseils précieux, qui ont été cruciaux tant pour l'achèvement de cette thèse que pour mon parcours de doctorante en général. Cette thèse n'aurait pas vu le jour sans son indispensable contribution, et je lui suis infiniment reconnaissante.

Je souhaite également adresser mes remerciements chaleureux à la Professeure Arnulf, à Charlotte Chaumereuil et à toute l'équipe du service des pathologies du sommeil de l'hôpital Salpêtrière, qui ont participé au Protocole COREV. Leur accueil, leur patience et leur collaboration ont été d'une grande valeur.

Un grand merci à l'École doctorale Fernand Braudel pour avoir rendu possible le financement de cette thèse par un contrat doctoral.

Merci également à mon laboratoire, le Centre de recherche sur les médiations. Communication – Langue – Art – Culture (CREM- UR3476) de m'avoir soutenu dans mon travail.

À mes parents, ainsi qu'à mes frères et sœurs, je leur suis reconnaissante pour leur soutien inébranlable et leur amour inconditionnel.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance envers tous mes ami·e·s qui, au fil des années, sont devenus comme une deuxième famille pour moi.

Enfin, mes remerciements s'adressent à toutes les personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la réalisation de ce travail de thèse. Votre apport a été précieux et a contribué à son aboutissement.

*« Quand on veut une chose, tout l'Univers conspire à nous permettre de réaliser notre rêve. »*

*Paolo Coelho*

## Résumé

Ce projet interdisciplinaire liant les sciences du langage et les neurosciences porte sur l'étude de la violence verbale en réception et la comparaison des réponses émotionnelles verbales et neurobiologiques face à une vidéo violente. Il est réalisé à partir d'une analyse linguistique de 28 entretiens semi-directifs (avec 14 hommes et 14 femmes), dans le cadre de leur participation à un protocole qui consiste à visionner deux fois deux vidéos à caractère neutre et violente à 11 h d'intervalles, et de façon à ce que le visionnage soit alterné et que les sujets ne voient pas tous la même vidéo en premier. Une autre partie de l'analyse porte sur les données neurobiologiques et psychologiques obtenues lors du même protocole. Les retranscriptions d'entretiens sont analysées avec les logiciels *Lexico3* et *Iramuteq*, et dans le cadre d'une analyse de discours plus large avec comme objectif de rechercher les modalités expressives utilisées pour décrire et exprimer les émotions ressenties par chaque sujet, afin de voir, également, les variations interindividuelles et intra individuelle dans les manières d'exprimer son ressenti émotionnel. La question d'un possible lexique émotionnel se pose également. L'ensemble des résultats obtenus à partir de cette étude est ensuite comparé avec les données neurobiologiques relevées en parallèle par les membres de l'équipe d'Isabelle Arnulf afin de répondre à la problématique de la concordance des réponses émotionnelles verbales et corporelles.

## **Abstract**

This interdisciplinary project, bridging the fields of linguistics and neuroscience, focuses on the study of verbal violence in reception and the comparison of verbal and neurobiological emotional responses to a violent video. It has been conducted through a linguistic analysis of 28 semi-structured interviews (with 14 men and 14 women) as part of their participation in a protocol involving the viewing of two neutral and violent videos twice, with an 11-hour interval in between. The viewing has been alternated, ensuring that subjects do not all see the same video first. Another part of the analysis has focused on the neurobiological and psychological data obtained during the same protocol. Transcriptions of interviews are analyzed using Lexico3 and Iramuteq software and within the framework of a broader discourse analysis. The objective is to investigate the expressive modalities used to describe and express the emotions felt by each subject, with the aim of examining inter-individual and intra-individual variations in the ways emotions are expressed. The question of a potential emotional lexicon is also explored. All results obtained from this study are then compared with the neurobiological data collected in parallel by members of Isabelle Arnulf's team to address the issue of concordance between verbal and bodily emotional responses.

# Table des matières

<i>Remerciement</i> .....	2
<i>Résumé</i> .....	4
<i>Abstract</i> .....	5
<i>Table des matières</i> .....	6
<i>Liste des tableaux</i> .....	10
<i>Liste des figures</i> .....	10
<i>Introduction</i> .....	17
<i>PARTIE I</i> .....	21
<i>Fondements théoriques : de la violence verbale en production à la violence verbale en réception ou comment reçoit-on de la violence verbale ?</i> .....	21
1. <i>Comprendre la Signification de la Violence : Une Exploration Conceptuelle</i>	22
2. <i>La violence verbale : vers une définition du concept</i> .....	23
3. <i>La violence verbale en réception</i> .....	26
4. <i>Émotion : une analyse en profondeur</i> .....	30
5. <i>Proximité sémantique entre les termes Émotions, Affects, Humeurs et Sentiments</i> .....	31
5.1. <i>Le sentiment</i> .....	31
5.2. <i>L'humeur</i> .....	33
5.3. <i>L'affect</i> .....	34
6. <i>Émotions au fil du temps : études et théories</i> .....	35
6.1. <i>La Théorie évolutionniste</i> .....	39



6.2.	La Théorie périphérique .....	41
6.3.	La Théorie thalamique .....	42
6.4.	La Théorie cognitives (1) : Théorie des deux facteurs .....	43
6.5.	La Théorie cognitives (2) : Théorie de l'évaluation cognitive .....	44
6.6.	La Théorie de l'appraisal .....	46
6.7.	La Théorie de l'évaluation cognitive des émotions.....	49
6.8.	La Théorie des marqueurs somatiques .....	50
6.9.	La Théorie biologique .....	53
7.	<i>La sémiotisation ou la manifestation des émotions dans le discours .....</i>	<i>56</i>
7.1.	L'émotion dite.....	59
7.2.	L'émotion montrée .....	61
7.3.	L'émotion étayée .....	62
8.	<i>Analyse comparative des émotions positives et négatives : polarité émotionnelle.....</i>	<i>65</i>
9.	<i>Les émotions de base .....</i>	<i>67</i>
10.	<i>Fonctions des émotions.....</i>	<i>71</i>
	<b><i>PARTIE II.....</i></b>	<b><i>73</i></b>
	<i>Contextualisation de la recherche sur les émotions et méthodologie d'analyse .....</i>	<i>73</i>
1.	<i>Contexte et prémisse de la recherche .....</i>	<i>74</i>
2.	<i>Élaboration et Mise en Œuvre du Protocole .....</i>	<i>74</i>
3.	<i>Présentation des volontaires .....</i>	<i>76</i>
4.	<i>Le déroulement du protocole .....</i>	<i>77</i>
5.	<i>Introduction des vidéos utilisées dans le protocole. ....</i>	<i>81</i>
5.1.	La vidéo violente .....	81

5.2.    La vidéo neutre.....	88
6. <i>Justification du choix des vidéos.....</i>	90
7. <i>Les groupes.....</i>	90
8. <i>Le questionnaire.....</i>	91
9. <i>Les tests.....</i>	94
10. <i>Le corpus.....</i>	95
11. <i>Méthodologie de la retranscription.....</i>	96
12. <i>Présentation des outils.....</i>	97
<b><i>PARTIE III.....</i></b>	<b>99</b>
<i>Vers une analyse multimodale du corpus.....</i>	<b>99</b>
1. <i>Le corpus en chiffre.....</i>	<b>100</b>
2. <i>Analyse thématique du corpus.....</i>	<b>100</b>
3. <i>Répartition des émotions dans le corpus.....</i>	<b>103</b>
3.1.    La répartition des émotions ressenties selon l'ordre de visionnage.....	<b>104</b>
3.2.    La répartition des émotions ressenties en fonction du genre.....	<b>111</b>
3.3.    La répartition des émotions ressenties selon le ou la volontaire.....	<b>118</b>
4. <i>Analyse lexicale sur la manifestation verbale des émotions.....</i>	<b>193</b>
5. <i>Analyse Sémantico-syntaxique de l'intensité des émotions.....</i>	<b>240</b>
5.1.    L'accentuation de l'expression émotionnelle.....	<b>240</b>
5.2.    L'intensité des émotions négatives.....	<b>244</b>
5.3.    L'intensité des émotions positives.....	<b>252</b>
6. <i>Analyse des expressions imagées dans un discours émotionné.....</i>	<b>256</b>
7. <i>Analyse des différentes utilisations de « ça » en tant que référence dans le discours émotionné.....</i>	<b>268</b>

<b>8. Le pronom personnel ou la notion d'altérité dans le discours émotionné.....</b>	<b>283</b>
<b>9. Étude multimodale de la réponse émotionnelle des sujets. ....</b>	<b>288</b>
<b>9.1. Quand le corps exprime les émotions : analyse des signaux physiologiques</b>	<b>289</b>
<b>9.1.1. Les mesures neurophysiologiques.....</b>	<b>290</b>
<b>9.2. Corrélations entre électrodes et émotions .....</b>	<b>294</b>
<b>9.3. Manipulation du logiciel.....</b>	<b>300</b>
<b>9.4. Interprétations des tracés.....</b>	<b>302</b>
<b>Synthèse des résultats .....</b>	<b>437</b>
<b>Conclusion .....</b>	<b>439</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>445</b>
<b>ANNEXES .....</b>	<b>456</b>
<b>LE TEST FMIS.....</b>	<b>457</b>
<b>LE PROTOCOLE COREV (2016).....</b>	<b>459</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1: Principales caractéristiques de la partition par « groupe ». ....	104
Tableau 2: Les émotions - Groupes (les chiffres sont en pourcentage ‰- fréq. relatives). .....	107
Tableau 3: Principales caractéristiques de la partition par « genre ». ....	112
Tableau 4: L'émotion dominante chez chaque volontaire. ....	117
Tableau 5: Les émotions exprimées par chaque volontaire par aux vidéos visionnées. .....	192
Tableau 6: Classification des émotions selon leur sens en contexte. ....	240
Tableau 7: Répertoire des adverbes et des locutions adverbiales accompagnant les « termes d'émotions ». ....	244
Tableau 8: Utilisation de « ça » par les volontaires – fréquences relatives et absolues. .....	274

## Liste des figures

Figure 1: Structure tripartite de l'âme (Aristote) .....	37
Figure 2: Série de questions posée par Darwin (Darwin, 1874, p. 16-17) .....	40
Figure 3: Illustration de la Théorie périphérique.....	41
Figure 4: Illustration de la Théorie thalamique. ....	43
Figure 5: Illustration de la Théorie « bi-factorielle » de l'émotion.....	44
Figure 6: Processus d'évaluation cognitive d'Arnold. ....	46
Figure 7: Illustration de la Théorie cognitive de Lazarus.....	47
Figure 8: Modèle de processus des composant de Scherer. ....	50
Figure 9: Illustration de la Théorie des marqueurs somatiques.....	52
Figure 10: Combinaison de plusieurs muscles faciaux pour donner une expression faciale d'émotion (L'acteur Tim Roth – Lie to me) -(Deshmukh & Jagtap, 2017).....	55
Figure 11: Modèle d'analyse du « langage émotionnel » (Micheli, 2014) : 17). ....	58
Figure 12: Groupe 1(vidéo Neutre + journée) - (vidéo Violente + sommeil). ....	77
Figure 13: Groupe 2 (vidéo Violente + journée) - (vidéo Neutre + sommeil). ....	78

Figure 14: Schéma récapitulatif d'une journée type d'un.e volontaire.....	79
Figure 15: Représentation spatiale des chambres durant les entretiens. ....	81
Figure 16: Extrait de la vidéo « Stop djihadisme Ils te disent ».....	83
Figure 17: Extrait de la vidéo : « Ensemble conjugurons nos talents ».....	89
Figure 18: Résultat de l'analyse statistique textuelle.....	100
Figure 19: Capture d'écran montrant l'analyse en dendrogramme du corpus (Iramuteq). .....	101
Figure 20: Répartition des émotions selon le groupe – fréquences relatives .....	105
Figure 21: Graphe synthétisant l'apparition des émotions dans les deux groupes.....	105
Figure 22: Visionnage des vidéos neutre ou violente – fréq. relatives.....	106
Figure 23: Vue d'ensemble des graphiques comparatifs des émotions exprimées selon le groupe.....	108
Figure 24: Répartition des émotions selon le genre – fréq. relatives. ....	113
Figure 25: Graphique montrant l'expression des émotions chez les hommes et les femmes avec écart type. ....	113
Figure 26: Vue d'ensemble de l'item choc* en contexte. ....	198
Figure 27: Vue d'ensemble de l'item marqué* en contexte.....	209
Figure 28: Vue d'ensemble de l'item touché* en contexte. ....	221
Figure 29: Vue d'ensemble de l'item bizarre en contexte.....	232
Figure 30: Concordances de quelques items des émotions négatives (colère-peur- tristesse-dégoût) - Lexico3.....	241
Figure 31: Concordances de quelques items des émotions négatives avec des adverbess - Lexico3.....	242
Figure 32: Apparition des émotions négatives en collocation avec l'adverbe « peu ». .....	246
Figure 33: Graphique représentant l'utilisation de « ça » par les volontaires en fréquences absolues.....	271
Figure 34: Graphe représentant l'utilisation de « ça » par les volontaires en fréquences relatives. ....	272
Figure 35: Utilisation du pronom « je » selon le genre. ....	283

Figure 36: Utilisation du pronom « il » selon le genre.....	284
Figure 37: Utilisation du pronom « on » selon le genre. ....	285
Figure 38: Utilisation du pronom « ils » selon le genre. ....	285
Figure 39: Utilisation du pronom « nous » selon le genre. ....	286
Figure 40: Analyse Factorielle des correspondances (AFC) selon la partition « volontaires ». ....	287
Figure 41: Emplacements des électrodes lors d'une polysomnographie classique (source: <a href="https://www.bioserenity.fr/polysomnographie">https://www.bioserenity.fr/polysomnographie</a> ).....	293
Figure 42:Exemple de graphiques obtenus lors d'une polysomnographie.....	293
Figure 43: Capture d'écran montrant l'interface du Logiciel Profusion de CompuDemics et indiquant ProFusion PSG4. ....	296
Figure 44: Capture d'écran montrant l'étude d'une volontaire.....	296
Figure 45: Capture d'écran montrant un tracé. ....	297
Figure 46: Capture d'écran montrant les oscillations de Fp2-C4 et C4-02 indiquant la présence de sudation.....	298
Figure 47: Exemple d'un tracé d'une volontaire. ....	300
Figure 48: Capture d'écran montrant diverses manipulations du logiciel. ....	300
Figure 49: Capture d'écran montrant une étude fermée (closed) . ....	301
Figure 50: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	303
Figure 51: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	305
Figure 52: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors de l'entretien du premier visionnage de la vidéo violente.....	307
Figure 53: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire SN lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	308
Figure 54: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire SN lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	309
Figure 55: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RS lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	310

Figure 56: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RS lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	311
Figure 57: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire NL lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	312
Figure 58: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire NL lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	313
Figure 59: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FC lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	314
Figure 60: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FC lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	315
Figure 61: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire NM lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	318
Figure 62: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire NM lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	319
Figure 63: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FH lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	322
Figure 64: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FH lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	324
Figure 65: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BF lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	326
Figure 66: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BF lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	328
Figure 67: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BA lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	329
Figure 68: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BA lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	333
Figure 69: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RM lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	334
Figure 70: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RM lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	336

Figure 71: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DS lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	338
Figure 72: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DS lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	342
Figure 73: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	344
Figure 74: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ après le premier visionnage de la vidéo violente. ....	348
Figure 75: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	349
Figure 76: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ après le visionnage de la vidéo violente. ....	350
Figure 77: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire SJ lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	351
Figure 78: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire SJ lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	354
Figure 79: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire LG lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	359
Figure 80: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire LG lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	361
Figure 81: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CR lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	362
Figure 82: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CR lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	366
Figure 83: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RD lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	367
Figure 84: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RD lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	369
Figure 85: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire RI lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	370



Figure 86: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire RI lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	374
Figure 87: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire BS lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	376
Figure 88: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire BS lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	379
Figure 89: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire AT lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	382
Figure 90: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire AT lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	384
Figure 91: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CL lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	385
Figure 92: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CL lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	386
Figure 93: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	388
Figure 94: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	393
Figure 95: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB après le second visionnage de la vidéo violente. ....	400
Figure 96: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FCH lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	401
Figure 97: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FCH lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	403
Figure 98: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire LM lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	407
Figure 99: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire LM lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	410
Figure 100: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CB lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	414

Figure 101: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CB lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	417
Figure 102: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire GV lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	422
Figure 103: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire GV lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	425
Figure 104: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire PA lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	428
Figure 105: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire PA lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	432
Figure 106: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BL lors du premier visionnage de la vidéo violente. ....	433
Figure 107: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BL lors du second visionnage de la vidéo violente. ....	435

## Introduction

Connu sous le nom de « violence silencieuse », la violence verbale est définie comme une action volontaire qui vise à détruire l'adversaire, en tout et en partie (Fracchiolla et al., 2013 : 38). Elle fait beaucoup parler d'elle dans les relations de couple notamment lors de dispute ou de violence conjugale. Ce type de violence se trouve en réalité dans de nombreuses situations du quotidien. Chacun·e<sup>1</sup> à un moment de sa vie, a connu cette forme de violence, et ce même s'il·elle ne le reconnaît pas toujours. Les insultes, les remarques déplacées ou insistantes, les moqueries, les haussements de voix, des énoncés linguistiques ironiques qui prennent la forme de compliments, et de nombreux autres types d'énoncés encore sont des actes de violence verbale. Très répandue dans la vie courante, mais n'étant pas toujours dénoncée en raison du manque de preuves et de traces, (les chiffres exacts sur les faits ne sont pas toujours répertoriés) elle est souvent l'un des principaux vecteurs de la maltraitance et des violences conjugales. En raison de ses répercussions, quasi identiques aux autres types de violences, et du fait qu'elle a été longtemps trop banalisée, plusieurs chercheur·euse·s comme Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse, Christina Schultz Romain et Nathalie Auger se sont penchées sur le sujet, et ce depuis le début les années 2000. Leurs travaux se sont principalement centrés sur la production de la violence verbale et notamment sur la montée en tension, l'interpellation, l'agression, l'attaque courtoise, l'insulte, l'injure, la modélisation de la montée en tension de la violence verbale, de la typologie des interactions violentes, etc. N'ayant pas encore fait l'objet de recherches systématiques, la perception de la violence verbale en réception constitue l'autre versant complémentaire à la compréhension du mécanisme de la violence verbale. C'est précisément dans ce contexte que le projet de recherche COREV (Comprendre la Réception de la Violence verbale) a été initié par Béatrice Fracchiolla (en sciences humaines et sociales) et Isabelle Arnulf (en neuropsychologie). Mené en partenariat avec le CNRS, l'Hôpital Pitié Salpêtrière et l'Université de Lorraine, il s'est déroulé à partir d'expérimentations et recueil de données pendant une période de trois ans. Ce projet s'inscrit « dans le cadre d'une recherche appliquée internationale concernant la compréhension de phénomènes discursifs de haine et de

---

<sup>1</sup> J'ai fait le choix d'une écriture inclusive créative que j'ai cherché à appliquer le plus possible sans peut-être atteindre pour autant l'exhaustivité.

radicalisation au sein de la société civile, en collaboration avec d'autres disciplines, institutions et chercheur·se·s » (Protocole Corev, 2016). Les recherches ont été menées sur une trentaine de volontaires confronté·e·s à deux vidéos à caractère neutre et violent, afin de recueillir verbalement et physiologiquement leurs réactions émotionnelles et leur mémoire émotionnelle après avoir visionné lesdites vidéos. L'objectif étant de « comprendre la perception physiologique et neurologique de la violence verbale afin de mieux comprendre l'impact de celle-ci sur un sujet donné ; et ce en utilisant la compréhension de l'influence du temps, du sommeil et de la parole en interaction sur la perception de la violence verbale » (*ibid*). Le projet COREV s'étendait sur plusieurs axes, avec une partie clinique en particulier, concernant l'intégration des émotions dans les périodes de sommeil. Le travail réalisé ici en constitue une partie et un prolongement, dans la mesure où il se fonde sur le protocole initial et les données recueillies, pour en développer certains aspects plus particulièrement dans le domaine des sciences du langage. La thèse est ainsi principalement centrée sur l'expression linguistique des émotions dans un contexte de violence verbale. Il sera donc question ici de voir si ce que disent les sujets après le visionnage d'un type de vidéo coïncide avec ce que leur corps « dit » ; mais aussi de voir comment il·elle·s réagissent face aux vidéos ? quel type d'émotion est le plus exprimé pour chaque vidéo ? comment se traduit cette verbalisation : quel genre de lexique est utilisé le plus souvent pour extérioriser les émotions ? L'émotion change-t-elle selon un état émotionnel/ une situation/ un contexte particulier vu/vécu ou ressenti auparavant ? En partant du présupposé que là où la parole filtre déjà les émotions en les organisant en pensées, notre corps parle lui de façon spontanée et sans filtre, l'une de nos hypothèses de départ pour cette thèse était ainsi que le corps devrait donc laisser en voir plus. Notre problématique s'articule à cela : il s'agit donc de savoir si la réponse (verbale) émotionnelle des sujets confronté·e·s au visionnage d'une vidéo émotionnellement chargée correspond à leur réponse corporelle ; d'où la question : est-ce que la réponse (verbale) émotionnelle des sujets confronté·e·s au visionnage d'une vidéo émotionnellement chargée correspond à leur réponse corporelle à tous points de vue ? Pour essayer de répondre à ces questions, la thèse suivante sera constituée de trois chapitres.

Dans le chapitre premier, nous nous aventurons dans le domaine complexe de la violence verbale et de l'émotion, en examinant également les théories qui les sous-tendent. De la

signification de la violence verbale à l'exploration des émotions positives et négatives, en passant par les fonctions de l'émotion, cette étude nous permettra d'acquérir une compréhension approfondie de ces concepts cruciaux, en particulier dans le contexte des sciences du langage. Pour jeter les bases de cette exploration, la première partie se consacre à la clarification des concepts clés nécessaires à notre recherche. Nous commencerons par aborder la notion de violence, en mettant en lumière sa signification, puis nous nous pencherons sur la violence verbale, en particulier dans un contexte de réception. Enfin, nous explorerons les émotions, leur nature et les théories qui les éclairent, jetant ainsi les bases pour une analyse approfondie.

Le deuxième chapitre de la thèse décrit les prémices et le contexte de notre étude, ainsi que sa mise en place méthodologique. Y sont détaillées les différentes étapes qui ont conduit à la constitution du corpus de recherche, en mettant en lumière chaque élément qui a contribué à façonner la méthodologie utilisée pour son analyse. A cette fin, l'ensemble du protocole de recherches initial (COREV) y est détaillé et rappelé : la sélection des volontaires, le déroulement précis de l'expérimentation, les aspects pratiques de la collecte de données, questionnaires et tests compris, ainsi que l'introduction et le choix des vidéos spécifiques que nous avons utilisées. A partir de là, nos choix concernant ce qui relève spécifiquement de la thèse y sont explicités et argumentés, en particulier les détails sur la méthodologie de retranscription des entretiens et les outils d'analyse utilisés (utilisation de logiciels d'analyse quantitative de données textuelles couplés à une analyse qualitative).

Le troisième chapitre de la thèse est consacré à une analyse multimodale des données collectées tant sur le plan statistique que verbal et physiologique. Ce chapitre développe une analyse thématique du corpus, où sont identifiés les thèmes majeurs qui émergent des données. L'analyse de la répartition des émotions dans le corpus en constitue l'un des aspects essentiels, ainsi que l'étude de la manière dont les émotions sont ressenties et exprimées en fonction de l'ordre de visionnage des vidéos, du sexe des volontaires et de la variabilité individuelle. Nous nous appuyons ici d'abord sur des analyses linguistiques ; d'abord sur une analyse lexicale, pour examiner la manifestation verbale des émotions dans le discours des volontaires et mieux comprendre comment les émotions sont exprimées linguistiquement ; puis selon une perspective sémantico-syntaxique afin d'évaluer l'intensité des émotions, en étudiant les

mécanismes d'accentuation de l'expression émotionnelle, tant pour les émotions négatives que positives. Enfin, les expressions imagées dans le discours émotionné des volontaires sont étudiées, ainsi que la question de l'altérité, au moyen d'une analyse des pronoms personnels dans la communication des émotions. Une fois ces différentes analyses réalisées, la dernière section du chapitre trois propose une étude multimodale croisée de la réponse émotionnelle des sujets pour comprendre comment le corps exprime les émotions. Cette section est développée à l'aide de la manipulation du logiciel dédié et les interprétations des tracés qui en résultent, à travers une mise en relation des mesures neurophysiologiques et des corrélations entre électrodes et émotions. L'ensemble de ce chapitre propose une approche multimodale pour éclairer les phénomènes émotionnels face à de la violence verbale sous différents angles en cherchant à mettre en évidence les liens complexes entre le langage et l'expression émotionnelle.

## PARTIE I

Fondements théoriques : de la violence  
verbale en production à la violence  
verbale en réception ou comment reçoit-  
on de la violence verbale ?

Avant d'entrer dans le vif du sujet et de s'atteler à l'analyse de corpus et aux interprétations des données, il nous paraît nécessaire d'explicitier les concepts clés de cette dite recherche et de faire un panorama des travaux existant au préalable. Ce sera l'objet de cette première partie. Nous ferons ici à la suite, un tour d'horizon des travaux sur la violence et plus précisément sur la violence verbale. Nous nous intéresserons à sa définition, en partant des remarques les plus générales pour aller vers les plus complexes. Nous nous intéressons également ci-après à comprendre comment la violence verbale se manifeste.

## 1. Comprendre la Signification de la Violence : Une Exploration Conceptuelle

**« La violence est partout et nulle part »  
(Yves Michaud)**

La violence est quelque chose que nous connaissons tou·te·s, car nous la côtoyons au quotidien. Nous la voyons, subissons, parfois même nous l'exerçons. Mais qu'en savons-nous ? Étymologiquement, le mot « violence » vient du latin *violare* qui signifie porter atteinte, attaquer, transgresser, profaner, déshonorer. Elle est définie comme étant un acte violent, d'une force brutale pour soumettre quelqu'un (*Le Robert*, 2016). Selon le *TLFi*, c'est « une force exercée par une personne ou un groupe de personnes pour soumettre, contraindre quelqu'un ou pour obtenir quelque chose ». Selon Michaud (2018 : 3) :

Le terme « violence » désigne [...] d'un côté, *des faits et des actions*, ce que nous appelons couramment des « violences », d'un autre une *manière d'être* de la force, du sentiment ou d'un élément naturel - qu'il s'agisse d'une passion ou de la nature. Dans le premier cas la violence s'oppose à la paix ou à l'ordre. Dans l'autre, elle s'oppose à la mesure.

Si la définition la plus courante de la violence la désigne comme l'utilisation de la force ou de la contrainte physique ou morale afin d'obtenir ou non quelque chose, comme l'affirme (Jounin, 2008 : 122) en définissant la violence comme : « un concept qui, dans la plupart des définitions, se situe entre la force brutale et la contrainte » ; cette définition de Michaud en ajoute une autre



dimension, à savoir la polyvalence du terme violence qui peut être à la fois un acte physique et une intensité - tout cela selon son contexte d'utilisation. D'ailleurs, bien que nous sachions ce qu'elle veut dire, et que sa définition soit « assez claire », la notion de violence n'est pas toujours la même partout et pour tout le monde. Michaud (2018) dit par exemple que : « les évolutions de normes et les variations de sens rendent difficile la comparaison des niveaux de violence entre les sociétés, entre les catégories sociales, ou d'époque à époque ». La question de la violence n'est donc pas uniquement une question de définition mais également de perception. L'évolution des normes montre par exemple que ce qui a été considéré comme violent ou non à une époque, et dans une société donnée n'est plus perçu de la même façon, comme le rappelle Moïse (2001 : 14) : « Ce qui fait violence ici ne l'est pas forcément ailleurs, ce qui faisait violence ne Test plus nécessairement aujourd'hui ». Par exemple, le châtement corporel infligé aux enfants à une certaine époque était considéré comme une forme d'éducation et non de la violence ; ce qui n'est plus le cas de nos jours. Cette façon de percevoir la violence peut aussi, dans ce cas-là, avoir une influence sur le terme « violence » en lui-même. Si la perception n'est pas la même, la façon de définir la violence peut aussi différer selon la société et l'époque.

Dans le dictionnaire de la violence, la définition de Marzano (2011) indique que : « parler de violence signifie [...] s'interroger sur les frontières qui existent entre soi et les autres ». Cette définition suggère quant à elle un rapport entre la violence et les relations interpersonnelles (entre soi et les autres - mais entre soi et soi-même). S'il est courant de parler de la violence dirigée contre l'autre, la violence envers soi-même n'est pas en reste et constitue, à titre égal, à tout type de violence. Dans cette complexité et cette confusion, la notion de violence est réduite à la violence physique (Michaud, 2014, 2023). Ce qui a tendance à éclipser les autres formes de violence non physique comme la violence verbale, sexuelle, économique, psychique, morale, etc. Avec cette panoplie de violences, notre intérêt se porte principalement sur la violence verbale qui est le point d'ancrage de notre étude.

## 2. La violence verbale : vers une définition du concept

Cette forme de violence est moins « connue » et surtout moins perçue, moins reconnue et moins étudiée que la violence physique. Souvent, lorsque l'on évoque la violence verbale, la première

forme qui vient en tête sont les insultes pour ce qui est de la linguistique, et la violence (verbale) conjugale pour ce qui est du pragmatique. Cette violence silencieuse (Fracchiolla et al., 2013) que subissent la plupart des femmes mais aussi une minorité d'hommes, est certainement la forme de violence verbale la plus répandue, bien que d'autres configurations comme la violence verbale en milieu scolaire, sur le lieu de travail, dans la rue, sur les réseaux sociaux, aient aussi émergé. Cette violence dite silencieuse qui se présente souvent sous forme de dénigrement, d'insulte, d'injure, de silence, de blagues (de mauvais goût), de menaces, de chantages, de dévalorisation, d'humiliation, de culpabilisation, et bien d'autres, est à l'origine de blessures psychologiques envers les victimes... Souvent perçue comme « moins grave que la violence physique » (Bertucci, 2006), car considérée comme étant sans blessures visibles, la violence verbale est tout aussi dangereuse, car bien que ses conséquences ne soient pas toujours patentes, elle provoque d'autres types de blessures, comme la perte de confiance en soi, les troubles psychologiques et moraux, etc. allant parfois jusqu'au suicide. Bien que ses répercussions soient quasi semblables aux autres types de violences et que la loi en reconnaisse au moins certains processus (harcèlement, racisme, sexisme...), elle reste difficilement comptable statistiquement, car elle est diffuse au quotidien. Le souci étant que, face à l'invisibilité de cette souffrance, elle ne peut être perçue que si et seulement si les victimes en parlent ; d'où le manque de réactions par rapport à cette violence. D'ailleurs, le concept de violence verbale est « un phénomène très vaste et bien plus complexe qu'il n'y paraît à première vue » (Lagorgette, 2006 : 26) ; cette complexité attribuée à la violence est tout à fait légitime car « il n'est pas aisé de définir les phénomènes de violence verbale parce qu'ils dépendent à la fois des contextes culturels, des normes sociales et des tolérances individuelles » (Fracchiolla et al., 2023), et relativement récent. Elle a fait son apparition dans les travaux de recherches à partir seulement des années 70, à la suite des diverses revendications populaires des années 60-70, qui ont été fortement médiatisées. S'en suivent, différentes études sur la question dans les domaines des sciences de l'éducation, dans les médias, ... et très récemment en linguistique (Fracchiolla et al., 2013 ; Fracchiolla, 2019 ; Moïse, 2003). En effet, ce n'est qu'au début des années 2000, qu'en France, un groupe de chercheuses (Béatrice Fracchiolla, Claudine Moïse, Christina Schulz-Romain et Nathalie Auger) s'est intéressé à la perception de la violence verbale en production à travers sa montée en tension, selon une perspective interdisciplinaire (Fracchiolla

et al., 2013). Elle est d'ailleurs définie par (Moïse & Auger, 2008 : 10), comme étant : « un processus de montée en tension interactionnelle » marqué par des « déclencheurs » et « des étapes séquentielles » « spécifiques » mais aussi un « processus complexe, situationnel et interactionnel » (Auger et al., 2010). D'un point de vue linguistique, la violence peut être définie comme l'échec de la communication et une tentative de domination par la parole (Fracchiolla, 2013). Elle consiste à franchir le territoire de l'autre par la parole, souvent sans son consentement, dans le but de détruire l'adversaire (Fracchiolla et al., 2023 : 299-307). En d'autres termes, la violence survient lorsque le pouvoir de la communication pacifique atteint ses limites (Moïse, 2003 : 4). Dans leurs travaux, ces chercheuses en sociolinguistique ont montré qu'il existe trois types de violence verbale définis comme suit :

- « La violence fulgurante est une montée en tension contextualisée qui se décline à travers différentes étapes (incompréhension, négociation, évitement, renchérissement, renforcement...) marquées par des déclencheurs de conflit (matériels ou symboliques), des marqueurs discursifs de rupture (durcisseurs, mots du discours, effets syntaxiques) et des actes de langage dépréciatifs directs (harcèlement, mépris, provocation, déni, insulte...) à visée de domination. Entre autres genres interactionnels concernés, la dispute (dans certaines de ses formes) est probablement l'un de ceux où on peut le mieux l'observer.
- La violence polémique repose sur des actes de langage indirects et implicites, une argumentation et des figures de rhétorique à visée polémique et persuasive. Elle occupe surtout le champ de la politique et de l'humour. Elle repose sur une dimension vexatoire à l'adresse d'un groupe ou d'une personne (ironie, réfutation, arguments ad hominem, etc.). Le pamphlet constitue un bon exemple des genres auxquels on pourrait l'associer.
- La violence détournée s'actualise dans des interactions consensuelles et coopératives feintes et ambiguës (compliment, éloge, flatterie, hyperpolitesse, implicites) à valeur illocutoire contraire et enchâssée à des fins de manipulation et de harcèlement. Pour cette raison, il n'y a pas à proprement parler de type associé à la violence détournée » (Moïse, 2012).

Ces trois types de violence verbale sont rarement présentés d'une façon isolée et sont plutôt imbriqués. Les différents travaux effectués jusqu'ici ont conduit à la détermination de la violence verbale en production, ceux sur la réception de la violence verbale restent très rares.

### 3. La violence verbale en réception

Contrairement à la violence verbale en production, la violence verbale en réception n'est pas une notion qui est souvent abordée. Les écrits sur le sujet ne sont pas nombreux et sont principalement dans le domaine de la psychologie, et pour cause. On peut citer par exemple l'étude d'Albert Bandura, psychologue canadien, sur la théorie de l'apprentissage social qui montre comment les enfants reçoivent, perçoivent et reproduisent la violence physique et verbale chez l'enfant. Son étude et plus précisément son expérience, appelée « expériences de la poupée Bobo<sup>2</sup> » (Carré, 2004), a démontré que les enfants apprennent par observation et imitation des comportements des adultes, en particulier s'ils sont modélisés de manière explicite. Cette étude montre que la vue d'un comportement agressif (violence physique et/ ou verbale) peut conduire l'enfant à le reproduire - montrant ainsi que la violence n'est pas un comportement tout à fait inné, dans la mesure où il peut être influencé par un élément extérieur - ici l'adulte - et peut être le résultat de l'entourage, de la société ou de ce que l'enfant prend comme modèle. L'étude a également montré que la violence était genrée - les petits garçons étant plus enclins à reproduire des comportements violents que les filles ; quant à la violence verbale, tant les filles que les garçons la reproduisent si elles·ils sont amené·e·s à avoir un modèle qui montre de la violence verbale.

Cette expérience fait état de la modélisation de la violence (verbale) en réception. Et montre l'effet social de la perception, de l'interprétation et de la (re)production de la violence par un effet miroir (effet selon lequel un individu reproduit, par imitation, une action consciente ou

---

<sup>2</sup> L'expérience de la poupée Bobo est une expérience menée par Albert Bandura en 1961 et qui tente de démontrer que les enfants reproduisent la violence en observant et en imitant un adulte. Pour cela, Bandura et ses collègues, pour cette expérience, ont évalué le comportement d'enfants de 3 à 6 ans face à un adulte reproduisant des comportements violents ou non sur une poupée (nommée bobo). Les résultats de cette expérience ont montré que les enfants confrontés à des adultes violents envers la poupée, reproduisent en majorité le comportement de l'adulte - aussi, le modèle du même sexe engendre plus de comportement similaire que l'inverse (un modèle féminin produit plus d'agressivité chez les petites filles et un modèle masculin en fait de même chez les petits garçon). Aussi, les modèles passifs produisent des enfants passif·ve·s (Bandura et al., 1961 ; Carré, 2004)

non, par l'observation), grâce aux neurones miroirs (Rizzolatti & Sinigaglia, 2007). Bien que cette expérience ait été critiquée (tant dans son éthique que dans ses résultats), elle a démontré d'une certaine manière que la violence n'est pas un acte inné mais acquis par le biais de l'imitation - mais aussi que l'observation de la violence suscite de la violence. Dans son article « L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? » (Fortin, 2009 : 9), développe cette idée selon laquelle l'exposition de l'enfant à la violence engendre divers problèmes de santé physique et mentale ainsi que relationnels et d'autres difficultés. Aussi, « une fois devenus adultes, les enfants exposés à la violence conjugale sont plus à risque de vivre des relations intimes violentes » (Rinfret-Raynor et Cantin, 1994 *in* Fortin, 2009).

Tout cela permet de se demander si l'observation de la violence, autre que par une personne physique, peut aussi susciter cette réaction : par exemple, est-ce que des personnages fictifs (acteur·trice·s - personnages de dessins animés - personnages de jeux vidéo) peuvent produire cet effet sur les jeunes enfants, adolescents voire sur les jeunes adultes ? Bien que plusieurs études aient été faites à ce sujet, beaucoup de chercheur·se·s ne sont pas convaincu·e·s qu'il existe une relation causale directe entre la consommation d'images violentes (dans les films et/ou les jeux vidéos ) et la violence produite (Bègue-Shankland, 2016 ; Girandola, 2004 ; Glucksmann, 1966) ; étant donné qu'elle « n'a jamais pu être scientifiquement prouvée » et puisque « la vraie violence se situe prioritairement dans l'environnement social » (Jacquinot-Delaunay, 2001). Une étude australienne sur 1310 personnes a même démontré qu'il n'y avait « aucun effet significatif d'influence négative des jeux vidéo violents sur le comportement dans la vie des joueurs étudiés » (Nachez & Schmoll, 2003).

Les études sur la réception de la violence (verbale) ne sont pas encore tout à fait unanimes et méritent d'être approfondies. Cela dit, cette divergence des résultats et des constatations n'est pas véritablement étonnante, car il faut savoir que chaque individu est unique et que la perception de chacun est différente. Dans son étude sur l'exposition des enfants à la violence conjugale, (Fortin, 2009) dit par exemple que : « tous les enfants ne sont pas affectés de la même manière et avec la même intensité ». Cela suggère qu'il y a chez chaque enfant, une certaine manière de percevoir qui n'est propre qu'à lui·elle-même.

Dans le processus de la réception de la violence verbale, le·la récepteur·trice est donc primordiale : ce qui est important ce n'est pas seulement ce que l'émetteur·trice dit ou fait mais ce que le·la récepteur·trice comprend également. C'est là précisément ce qui fait l'objet de cette thèse : il s'agit de comprendre la perception du·de la récepteur·trice face à de la violence verbale. Dans l'énonciation, la construction du sens ne dépend pas seulement de l'émetteur·trice mais aussi du·de la récepteur·trice : « le récepteur doit, au même titre que l'émetteur [...], être considéré comme *actif* : il produit une activité non seulement cognitive [...] mais aussi somatique » (Kerbrat-Orecchioni, 1995 : 27). Le rôle du·de la récepteur·trice n'est donc pas uniquement de recevoir le message tel qu'il est - il·elle doit aussi comprendre et interpréter le message transmis tout en y réagissant avec ses expressions faciales et ses émotions. L'implication du·de la récepteur·trice dans la compréhension du message peut donc dépendre de plusieurs facteurs internes et externes à celui·celle-ci. En prenant donc en compte ces facteurs internes et externes au·à la récepteur·trice, il faudrait également considérer le vécu de celui·celle-ci, l'environnement dont il·elle fait partie, son humeur, etc. lors de la réception du message.

Mais il n'y a pas que le niveau de réception, le contexte peut aussi être un élément déterminant dans ce processus et dans toute situation de communication quelle qu'elle soit. Le contexte est un des éléments centraux à prendre en compte dans toute situation de communication. Il peut être défini comme étant « un ensemble de circonstances, sociales et linguistiques, au sein desquelles un fait linguistique (texte, acte de parole, tour de parole, action non verbale...) s'insère et grâce auquel sa signification se construit » (Greco, 2021).

Selon le contexte, l'interprétation qu'octroie le destinataire au message peut être différente. Prenons par exemple une situation dans laquelle une personne **a** qui se retrouve avec ses ami·e·s. Au cours de leur discussion, celle-ci se fait désigner comme « pétasse<sup>3</sup> ». Ce mot, bien qu'il soit péjoratif (Kerbrat-Orecchioni, 1980) et même injurieux, n'ébranle pas **a**, au contraire elle en rit. L'utilisation de ce mot ne semble pas l'affecter, car il s'agit en réalité d'une « insulte détournée en une adresse affectueuse », que (Fodjo, 2021) désigne par insulte « mot-doux ».

---

<sup>3</sup> Mot employé le plus souvent comme injure, désignant une prostituée débutante, occasionnelle. Une femme facile (TLFi).

Cette insulte « mot-doux » est vue de l'extérieur comme étant une insulte car « elle ne diffère pas de l'insulte de manière générale, mais dans son fonctionnement, en contexte, elle s'oppose radicalement à celui de l'insulte » (*ibid* : 3), et sa fonction ici, n'est autre qu'une sorte de marque d'affection. Le contexte est donc ici un paramètre indispensable à la production de cet énoncé quelque peu singulier.

Dans un autre contexte,  $\alpha$  se fait appeler par ce même vocable : cette fois-ci le propos est utilisé par des gens qu'elle ne connaît pas et a été proféré après avoir été approché en vain par une des personnes présentes. Une tentative de drague qui a échoué conduit par une insulte, envers la personne draguée (ici  $\alpha$ ) dans le but de la dévaloriser, humilier ou offenser (Rosier, 2012). Dans ce cas de figure, et contrairement au premier exemple, « pétasse » prend vraiment un sens péjoratif et véhicule une violence dans les propos proférés. « Pétasse n'est donc plus une marque d'affection - de proximité, mais une forme d'attaque à la personne. Ce qui va entraîner chez  $\alpha$  un malaise, un choc, de la colère voire de la peur.

Dans les deux situations, le mot utilisé est le même « pétasse », le contexte est différent et la proximité avec les interlocuteurs n'est pas la même. Si dans le premier cas, le mot « injurieux » n'est pas perçu comme tel, c'est parce que la situation de communication ne favorise pas la violence que peut octroyer ce propos. Aussi, la proximité de  $\alpha$  avec ses interlocuteur·trice·s lui enlève l'aspect injurieux de « pétasse » – voire même à rendre cette appellation affectueuse. La proximité avec certaines personnes est telle que parfois les petits mots comme « salaud – mon salaud », « salope », « pétasse », « connard » peuvent être une marque d'affection chez certaines personnes, et non une insulte, une injure, comme c'est le cas ici. La valeur sémantique du mot est donc différente selon l'émetteur·trice et le·la récepteur·trice du propos, mais pas que, puisque même avec une personne proche, le mot peut reprendre cette valeur sémantique selon que la situation de communication soit une discussion normale ou bien une dispute, selon l'intention de l'émetteur·trice. Dans ce cas, le vocable reprend son sens premier et ne représente plus une appellation « affectueuse ».

Le contexte et donc en l'occurrence le temps et l'espace sont des paramètres à ne pas négliger dans l'interprétation. Comme expliqué auparavant par rapport à la réception d'une insulte comme potentiellement 'affective' ou violente, il en est de même pour le lexique. Le contexte

réalise une grande partie du sens sémantique, ce que l'on voit au fur et à mesure du temps et de l'évolution du sens de certains mots. La situation d'énonciation, la déixis (qui est là ? dans quel espace-temps ? par rapport à la personne qui parle et qui entretient un certain type de relations avec les autres personnes participantes à l'interaction) est fondamentale pour comprendre non seulement le sens des mots, mais aussi des événements qui sont en train de se dérouler. Pour reprendre la définition la plus connue, « l'énonciation est la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation » (Benveniste, 1970 : 12). Chacun sait néanmoins que, chez un même sujet, les mêmes sons ne sont jamais reproduits exactement, et que la notion d'identité n'est qu'approximative là même où l'expérience est répétée dans le détail. Ces différences tiennent à la diversité des situations où l'énonciation est produite (Benveniste, 1970 : 13). D'ailleurs, dans l'une de ses publications, Claudine Moïse rapporte le fait que la violence peut éventuellement changer d'un endroit à un autre, ou d'un moment à un autre (Moïse, 2003). Aussi, l'acte individuel par lequel on utilise la langue introduit d'abord le locuteur comme paramètre dans les conditions nécessaires à l'énonciation (Benveniste, 1970 : 14). « Dès qu'il se déclare locuteur et assume la langue, il implante l'autre en face de lui, quel que soit le degré de présence qu'il attribue à cet autre » (*ibid*). En exprimant nos émotions, nous faisons appel à notre nous intérieur : ce que nous sommes réellement, nos cultures, nos valeurs, nos coutumes, nos croyances.

#### 4. Émotion : une analyse en profondeur

**« Everyone knows what an emotion is, until asked to give a definition »<sup>4</sup>  
(Fehr & Russell, 1984)**

Bien que le concept d'émotion ne soit pas nouveau et soit « à la portée de tous », notre connaissance de ce sujet n'est pas complète et mérite d'être approfondie ; et puisqu'« on ne peut comprendre l'émotion que si l'on y cherche une signification » (Sartre, 1995: 57), il est plus que nécessaire de la décrire correctement.

Selon le sens commun, l'émotion est une réaction physique et/ou psychique qui se produit face à une situation donnée. Une recherche dans les dictionnaires donne des définitions telles que :

---

<sup>4</sup> Traduction : Tout le monde sait ce qu'est une émotion, jusqu'à ce qu'on lui demande d'en donner une définition.



« Conduite réactive, réflexe, involontaire vécue simultanément au niveau du corps d'une manière plus ou moins violente et affectivement sur le mode du plaisir ou de la douleur » ou bien tout simplement d'un « mouvement assez vif » *TLFi*. Quant au dictionnaire *Le Petit Robert* (2016), il présente l'émotion comme venant « du latin *emotus*, le mot émotion désigne un état affectif intense, accompagné de troubles divers (pâleur, tremblement, etc.) ». D'après les définitions évoquées, l'émotion renvoie à une réaction corporelle passagère, involontaire, intense qui peut être violente ou au contraire plaisante selon la situation. Une des définitions considère l'émotion comme un « mouvement vif » et, dans ce cas-là, l'origine étymologique du terme est le latin *emovere* qui veut dire déplacer, remuer, ce qui donne une autre signification à l'émotion : « déplacer quelqu'un d'un état à un autre ». Ces quelques définitions témoignent déjà de la complexité qu'il y a à définir l'émotion, et du sens non consensuel que lui attribue chaque dictionnaire. Si ces définitions sont claires, elles ne nous permettent pas cependant de cerner totalement ce « phénomène » (Sartre, 1995 : 30). « La définition » de l'émotion est encore un sujet des plus complexes et c'est pourquoi il est difficile de n'en donner qu'une. De plus, plusieurs termes peuvent parfois être confondus avec l'émotion, ce qui fait qu'il est d'autant plus difficile de le définir correctement.

## 5. Proximité sémantique entre les termes Émotions, Affects, Humeurs et Sentiments

Quand nous parlons d'émotion par exemple, nous avons tendance à la confondre avec certaines notions telles que sentiment, affect ou bien humeur. Soit « [...] pathos, émotion, sentiment, affect, passion [ ; chacun] de ces termes est susceptible de recouvrir une notion particulière, et on peut gager que chacune de ces notions dépend d'un point de vue théorique particulier » (Charaudeau, 2008 : 49). De ce fait, pour permettre de bien les distinguer et de comprendre cette confusion, cette partie sera consacrée à la définition de ces différentes notions.

### 5.1. Le sentiment

Si l'affect diffère de l'émotion par son sens même et par sa source, qu'en est-il du sentiment ? Le sentiment est, avec l'affect, l'une des notions les plus souvent confondues avec l'émotion.

D'après le dictionnaire *Le Petit Robert* (2021), l'émotion est un état de conscience complexe, généralement brusque et momentané, accompagné de troubles psychologiques. Quant à sentiment, il le décrit comme un état affectif complexe, assez stable et durable, lié à des représentations. Le *TLFi* présente le sentiment comme : « un état affectif complexe, assez stable et durable, composé d'éléments intellectuels, émotifs ou moraux, et qui concerne soit le « moi » (orgueil, jalousie...) soit autrui (amour, envie, haine...). Faculté de sentir, de percevoir une sensation. »

Ces quelques définitions mettent en évidence les distinctions qu'il peut y avoir entre les deux notions, et notamment la différence qui réside au niveau de l'axe temporel. L'émotion est un état dans lequel, le sujet peut changer d'un état à un autre, avec la possibilité de se mettre en place d'une façon très rapide (Rimé, 2009), contrairement au sentiment qui serait un état plus ou moins stationnaire, constant dans le temps et selon le contexte situationnel dans lequel il se trouve, et est « dépourvu de lien avec une représentation spécifique » (Danon-Boileau, 1999: 12). En accord avec ce qui est dit ici, (Grossmann & Boch, 2003), indique qu'en psychologie, la distinction entre les deux termes réside sur le caractère immédiat et observable des émotions d'une part, et sur le caractère subjectif et durable des sentiments résultant de l'interprétation des émotions d'autre part.

Les exemples suivants, permettent de rendre compte de cette différence :

« *J'ai des sentiments pour toi* » : C'est en quelque sorte un état qui est présent non pas seulement au moment de l'interaction mais qui a été présent avant et peut rester dans le temps d'une manière indéterminée.

« *Je suis en colère contre toi* » : L'état décrit ici, en l'occurrence la colère, n'est pas stationnaire. La colère, bien qu'elle puisse perdurer, ne reste pas aussi longtemps qu'un sentiment d'amour par exemple.

Cela illustre bien les propos de Picoche selon qui : « les émotions sont des expériences liées au corps, tandis que les sentiments sont des expériences liées au cœur » cité par Grossmann &

Boch (2003 : 123). Picoche insiste également sur le fait que l'émotion est une réponse immédiate et corporelle, tandis que le sentiment résulte d'expériences plus profondes ancrées dans la sphère émotionnelle et intellectuelle.

## 5.2. L'humeur

Si l'affect et le sentiment sont souvent pris comme des synonymes d'émotion, il n'en reste pas moins que l'humeur est également un terme qui s'en rapproche. « Le terme d'humeur ferait [...] référence à une sorte de tonalité affective générale qui envahit la personne » (Scherer et al., 1989 : 257). Dans sa définition la plus générale, l'humeur est une disposition, une particularité constante ou momentanée du caractère, du tempérament d'une personne. « Disposition de caractère, état de réceptivité dans lequel se trouve une personne à un moment donné » (*TLFi*). Comme pour l'émotion cette définition, de l'humeur peut être à la fois constante et éphémère. Mais si l'humeur et l'émotion ont cette même particularité d'être éphémère, comment les différencier ? Bien que l'humeur soit dite passagère, il est quand même dit *supra* qu'elle peut être constante, voire même stable (Plantin, 2011), donc bien plus étendue dans le temps par rapport à l'émotion, dans la durée générale (Coppin & Sander, 2010 ; Thayer, 1989). Outre cet aspect temporel, d'autres caractéristiques sont également à l'origine de l'opposition entre ces deux notions, à savoir : la manifestation moins intense de l'humeur par rapport à l'émotion (Robbins et al., 2019), le déclencheur non spécifique de l'humeur (Plantin, 2011 ; Robbins et al., 2019 ; Scherer et al., 1989). Aussi, « les humeurs pourraient être liées à des changements physiologiques importants, de même qu'à certains intérêts. Mais au contraire des expériences émotionnelles, on ne s'attend pas à ce qu'elles suscitent une focalisation consciente sur l'événement causal ou sur un sentiment particulier » (Scherer et al., 1989 : 257). Selon Scherer, l'humeur et l'émotion n'ont donc pas le même déclencheur : si l'humeur est liée à un changement physiologique et à certaines choses non spécifique (on peut se lever de mauvaise humeur sans qu'il n'y ait de raison spécifique), alors que l'émotion est plus provoquée par quelque chose de bien définie. En somme, l'humeur n'est pas liée à un stimulus spécifique contrairement à l'émotion.

### 5.3. L'affect

L'affect, comme les autres termes qui ont été présentés dans cette partie, est souvent confondu avec l'émotion. Ce qui est tout à fait normal car il y a une grande similarité entre ces deux termes, d'autant plus que les dictionnaires eux-mêmes tendent à les confondre ; mais dans les faits, l'affect et l'émotion s'opposent Pierre-Henri Castel<sup>5</sup> in (Plantin, 2011).

En allant par exemple sur le site du Crisco<sup>6</sup>, qui est un dictionnaire des synonymes, nous pouvons voir que le premier mot qui apparaît lorsque nous lançons la recherche pour les mots synonymes d'émotion est affect. Aussi, lors de notre consultation du dictionnaire en ligne « Le Robert »<sup>7</sup>, la définition de « affect » donne ceci : « État affectif élémentaire, ressenti traduisant une pulsion. → émotion, sentiment. ». Ce qui montre bien la confusion qui peut être faite entre les deux termes.

Afin de pallier cette confusion, il convient de voir du côté de leur étymologie. Si émotion vient de *emovere* (mettre en mouvement, déplacer), affect, lui vient de l'allemand *affekt* « état affectif impétueux » et du latin *affectus* qui signifie « état, disposition de l'âme (Dictionnaire de l'Académie française, s. d.). Dans les deux sens étymologiques présentés ici, il y a déjà une grande différence entre eux, et cette différence réside sur l'état en lui-même : l'émotion se définit comme le changement d'un état à l'autre alors qu'affection prône davantage sur un état déjà présent.

Dans le langage courant, l'affect peut être défini comme un terme générique (Robbins et al., 2019 : 110), qui réunit « les émotions tendres de faible intensité » (Plantin, 2011 : 10). Il y a donc dans le sens de l'affect un aspect émotionnel - la différence peut donc alors résider dans l'intensité (l'émotion étant considérée comme un mouvement à la fois vif et intense, ce qui n'est pas le cas de l'affection). Autre différence qui peut différencier émotion et affection, c'est la question du point de départ, autrement dit l'élément qui a provoqué l'état. Si l'émotion est

---

<sup>5</sup> Psychanalyste français.

<sup>6</sup> Centre de Recherches Inter-Langues sur la Signification en contexte, disponible sur le site : <https://crisco2.unicaen.fr/des/>

<sup>7</sup> Lien : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/affect> consulté le 10 décembre 2020.

provoquée par une source extérieure, l'affect, lui, est plus complexe. En psychanalyse, il est connu que l'affect prend sa source dans le sujet lui-même (en intégrant son histoire) (Danon-Boileau, 1999), ce qui n'est pas le cas de l'émotion, qui est provoquée par un élément extérieur (une situation, une personne, etc.).

Cette énumération de termes pouvant s'apparenter à l'émotion est incontestablement incomplète<sup>8</sup>. Mais le choix de ceux qui sont ici résulte du fait que dans le corpus qui sera étudié plus tard, l'utilisation de ces termes, à la place d'émotion, est plus importante que d'autres.

Les différentes notions abordées ici se rapprochent beaucoup et ce qui les différencie de l'émotion est souvent subtil, et ce « en raison de [leur] imbrication réciproque » (Neuberg, 1990 : 481). Si dans la théorie, ces différents termes sont en effet bien distincts, l'usage a tendance à se référer à la même chose quand une personne parle d'émotion ou de sentiment. Outre l'utilisation des concepts, beaucoup de personnes ne savent pas bien différencier y compris pour elles-mêmes ce qui relève des émotions ou des sentiments ; si l'émotion désigne la joie, la colère, la tristesse, etc. - le sentiment serait l'amour, la haine, le désespoir, etc. Autrement dit, d'un point de vue étymologique (et pragmatique), ces termes se distinguent parfaitement. Cependant, dans l'usage, la distinction ne se fait pas aussi bien que dans la théorie, et entraîne donc certaines confusions. Tout au long de ce travail les termes « émotion » et « sentiment » seront donc utilisés d'une façon interchangeable afin de rester fidèle aux réponses des volontaires, même si ces deux termes désignent deux concepts distincts et bien différents.

## 6. Émotions au fil du temps : études et théories

Après avoir différencié l'émotion de ses « synonymes » les plus proches, et pour ne pas non plus se perdre dans un tourbillon de définitions, nous allons nous intéresser aux différentes théories de l'émotion qui permettront d'aller un peu plus avant pour éclairer notre sujet, même si de nombreux débats conceptuels et de nombreuses études psychologiques ont été avancées et réalisées sur ce sujet. Ainsi, bien que cette thèse soit inscrite dans le domaine des sciences du langage, son approche ne sera pas exclusivement centrée sur ce domaine, d'autant plus que :

---

<sup>8</sup> Pour une liste plus complète, voir Plantin, 2011.

« [...] les émotions appellent un traitement pluridisciplinaire, qu'il s'agisse d'éclairer les processus neuropsychologiques qui les sous-tendent ou d'observer leurs manifestations verbales, vocales et non verbales, qu'il s'agisse de les appréhender en laboratoire ou dans des conditions écologiques, qu'il s'agisse de les théoriser ou d'analyser leur rôle dans les processus cognitifs, les conduites de communication ou les activités d'apprentissage, qu'il s'agisse, enfin d'étudier leurs fonctions dans les pathologies mentales ou le développement de l'enfant » (Colletta & Tcherkassof, 2003: 6).

Cette réflexion nous amène à voir les différentes théories de l'émotion à travers les différentes disciplines qui l'ont traitée et théorisée dans le temps. Dans cette partie seront donc présentées les émotions selon différentes disciplines, en passant par la philosophie, la psychologie et les neurosciences.

L'histoire des émotions est longue, mais son origine reste vague et suggère une apparition vers l'Antiquité. Les approches connues de cette époque sont celles de Platon, concernant la structure tripartite de l'âme, qui suggère une opposition entre la passion/émotion, la cognition/raison et la motivation.

« En ce sens, les *Dialogues* de Platon seraient l'aboutissement d'un effort de différenciation entre ce qui relève de l'émotion ou de la « passion » et ce qui relève de la raison, qui recoupe le dualisme entre l'âme et le corps » (Renaut, 2010 : 4).

Selon Platon, la place de l'émotion se situe entre la cognition et la motivation. La cognition étant la raison, la pensée, les valeurs, le juste, etc. La cognition correspondrait en quelque sorte à « la bienséance », « la norme » à quelque chose de contrôlable, de construit selon la culture et ou la société dans laquelle se trouve l'individu. Tout à l'opposé nous avons la motivation qui est associée à la pulsion, l'instinct, le désir. En somme, tout ce qui correspond au non contrôlable, qui est inné. De ce fait, l'émotion serait au croisement du contrôlable et du non contrôlable. Platon l'a donc désignée par le terme « contrôleur » car selon lui l'émotion serait une sorte de transition entre le contrôlable et le non contrôlable. Toujours selon Platon,

l'émotion aurait pour rôle de contrôler la motivation afin de satisfaire la cognition ; ce qui veut dire que les émotions peuvent influencer les décisions et les comportements des individus.

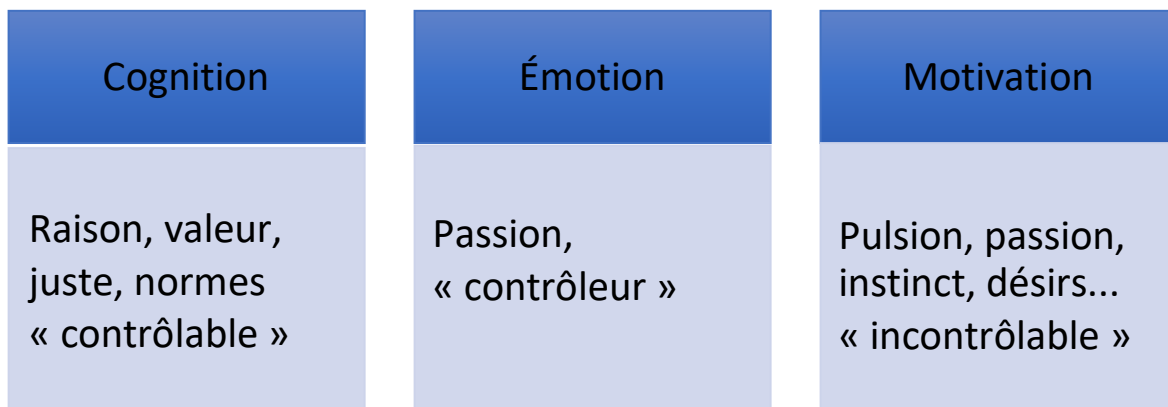


Figure 1: Structure tripartite de l'âme (Aristote)

À la même époque, Aristote parle également des émotions mais en critiquant ce qui a été dit par Platon. Aristote, lui, travaille sur les fonctionnalités de l'émotion, sur ses aspects sociaux et stratégiques. Dans son ouvrage *La Rhétorique*, il parle de l'émotion comme une sorte de construction humaine ; selon lui : « ce ne sont pas les choses elles-mêmes qui nous troublent, mais l'opinion que nous nous en faisons ».

Des siècles plus tard, le philosophe Descartes fera parler de lui et de son traité intitulé *Les passions de l'âme*. Traité qu'il a construit à partir des échanges d'écrits qu'il avait avec la reine Élisabeth de Bohême, et dans lequel il traite les émotions qu'il désigne par le terme « passion » (Descartes, 1649 ; Novakova & Tutin, 2009) ; et pour laquelle il va avancer une théorie appelée par la suite le « dualisme cartésien ». Cette théorie énonce qu'il existe une distinction entre l'âme/la pensée et le corps, et qui serait selon lui indispensable pour connaître ce qu'est réellement la « passion » :

« il n'y a point de meilleur chemin pour venir à la connaissance de nos passions que d'examiner la différence qui est entre l'âme et le corps, afin de connaître auquel des deux on doit attribuer chacune des fonctions qui sont en nous » (Descartes, 1649 : 329).

Ce qui veut dire, en soi, que nous devons prendre en considération nos émotions car celles-ci peuvent transparaître à travers les actions de notre corps. Afin de comprendre cela, il nous

faudrait alors différencier notre âme (nos pensées, nos sensations) de notre corps. Cette approche facilite ainsi la compréhension du fait que les émotions représentent à la fois des expériences cognitives et des manifestations physiologiques, et comment elles interagissent dans l'expérience personnelle vécue par chaque individu.

Descartes développe également dans son traité une classification des passions qu'il distingue en six catégories, qu'il désigne par « les six passions primitives » (*ibid* : 31), et qui sont : l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie et la tristesse. Voici la manière dont il les décrit (*ibid* : 31-38) :

**Admiration** : « L'admiration est une subite surprise de l'âme, qui fait qu'elle se porte à considérer avec attention les objets qui lui semblent rares et extraordinaires ».

**Amour** : « L'amour est une émotion de l'âme causée par le mouvement des esprits, qui l'incite à se joindre de volonté aux objets qui paraissent lui être convenables ».

**Haine** : « la haine est une émotion causée par les esprits, qui incite l'âme à vouloir être séparée des objets qui se présentent à elle comme nuisibles ».

**Désir** : « La passion du désir est une agitation de l'âme causée par les esprits qui la dispose à vouloir pour l'avenir les choses qu'elle se représente être convenables ».

**Joie** : « La joie est une agréable émotion de l'âme, en laquelle consiste la jouissance qu'elle a du bien que les impressions du cerveau lui représentent comme sien ».

**Tristesse** : « La tristesse est une langueur désagréable en laquelle consiste l'incommodité que l'âme reçoit du mal, ou du défaut que les impressions du cerveau lui représentent comme lui appartenant ».

Ces définitions montrent la manière dont Descartes cherche à analyser les émotions en les décomposant en éléments essentiels et en expliquant leur nature, tout en se basant sur sa conception dualiste, où l'âme et le corps sont séparés mais interagissent.



## 6.1. La Théorie évolutionniste

Dans son ouvrage *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux* de 1872, Charles Darwin émet une théorie sur les émotions qu'il appelle *la théorie évolutionniste*. Selon cette théorie, l'émotion serait un héritage de nos ancêtres qui aurait évolué dans le temps. Ainsi, « un certain nombre d'expressions émotionnelles sont les vestiges de comportements ayant joué un rôle dans la survie de l'espèce » (Vincent, 2010 : 8). Par exemple, la peur faisait que l'on ne s'approchait pas trop près de choses inconnues, que l'on faisait plus attention aux choses étrangères ou bien ayant déjà causé du tort dans le passé : la peur permet ainsi de fuir le danger. Comme héritage ancestral, l'émotion présenterait donc un caractère universel, inné, adaptatif et présent chez d'autres espèces ; ce qui est une conception très physiologique, et instinctuelle de l'émotion. Darwin présente ainsi l'émotion comme étant commune aux êtres humains et aux animaux, en raison de leur proximité, mais aussi par le fait qu'il y ait des expressions physiques de l'homme qui se rapprochent de celles des animaux : « comme les cheveux qui se hérissent sous l'influence d'une terreur extrême ou les dents qui se découvrent dans l'emportement de la rage » (Darwin, 1874 : 12), qu'il considère comme inexplicable. De fait, pour étayer sa théorie, il a décidé de mener des recherches, montrant le caractère universel de l'émotion. Pour cela, il a créé une série de 16 questions sur les différentes expressions physiques des émotions, que voici :

1. L'étonnement s'exprime-t-il en ouvrant largement les yeux et la bouche et en élevant les sourcils?
2. La honte fait-elle rougir quand la couleur de la peau permet de le voir? et, en particulier, quelle est la limite inférieure de la rougeur?
3. Quand un homme est indigné ou défiant, fronce-t-il les sourcils, redresse-t-il le corps et la tête, efface-t-il les épaules et serre-t-il les poings?
4. Quand il réfléchit profondément sur un sujet ou cherche à résoudre un problème, fronce-t-il les sourcils ou la peau qui est au-dessus de la paupière inférieure?
5. Dans l'abattement, les coins de la bouche sont-ils abaissés, et l'extrémité interne des sourcils est-elle élevée par le muscle que les Français appellent « muscle de la douleur »? Dans cet état, le sourcil devient légèrement oblique et se gonfle un peu à son extrémité interne; le front est plissé transversalement à sa partie médiane, mais non pas dans toute sa largeur, comme lorsque les sourcils s'élèvent sous l'empire de la surprise.
6. Dans la bonne humeur, les yeux brillent-ils avec un léger plissement de la peau autour et au-dessous d'eux, la bouche étant un peu tirée en arrière vers les coins?
7. Quand un homme se moque d'un autre ou le gourmande, soulève-t-il le coin de la lèvre supérieure au-dessus de la canine ou dent de l'œil, du côté qui fait face à l'homme auquel il s'adresse?
8. Reconnait-on un air hargneux ou obstiné à ces signes principaux: les lèvres serrées, un regard menaçant et un léger froncement de sourcil?
9. Le mépris s'exprime-t-il par un léger avancement des lèvres en mettant le nez en l'air avec une petite expiration?
10. Le dégoût fait-il renverser la lèvre inférieure et lever légèrement la lèvre supérieure avec une expiration brusque, un peu comme dans la nausée ou dans l'acte de cracher?
11. La frayeur extrême est-elle exprimée de la manière habituelle aux Européens?
12. Le rire est-il jamais poussé au point d'amener des larmes dans les yeux?
13. Quand un homme désire montrer qu'une chose ne peut se faire ou qu'il ne peut lui-même faire quelque chose, est-ce qu'il hausse les épaules, porte les coudes en dedans, étend en dehors la paume des mains en élevant les sourcils?
14. Lorsque les enfants boudent, font-ils la moue ou avancent-ils beaucoup les lèvres?
15. Peut-on reconnaître une expression criminelle, ou rusée, ou jalouse? Je ne saurais dire du reste d'après quoi on peut les déterminer.
16. Hoche-t-on la tête verticalement pour l'affirmation, la secoue-t-on latéralement pour la négation?

Figure 2: Série de questions posée par Darwin (Darwin, 1874, p. 16-17)

Ces questions lui ont servi à répondre aux différentes problématiques qu'il s'est posées par rapport aux expressions des émotions. Il est allé observer des enfants et des *aliénés* car selon lui, les enfants produisent des émotions « pures et sans mélange » tandis que les *aliénés* sont ceux qui « sont soumis aux passions les plus fortes et leur donnent un libre cours » (Darwin, 1874 : 13-14). Il a aussi étudié des photographies et des gravures, mais celles-ci ne lui ont pas vraiment apporté satisfaction. Il a également fait des observations sur certains animaux domestiques. Et pour terminer, il a demandé à diverses personnes un peu partout dans le monde de lui fournir leurs observations concernant les « races humaines [...] qui n'ont eu que peu de rapports avec les Européens » (*ibid* : 15). A cette enquête, il a obtenu des réponses qui l'ont conforté dans son hypothèse. Ainsi, ces expériences ont montré que certaines expressions émotionnelles sont universelles et partagées par les animaux et l'être humain. L'émotion serait donc le résultat de l'évolution, nous permettant ainsi de nous adapter à notre environnement afin de survivre et de nous reproduire. De ce fait, et puisqu'elles sont le fruit de l'évolution, elles seraient semblables dans toutes les cultures, ainsi que dans toutes les espèces. Darwin est ainsi considéré comme le précurseur de l'« étude moderne de l'émotion » (Rimé, 2009).

## 6.2. La Théorie périphérique

Quelques années après l'apparition de la théorie évolutionniste, une autre théorie appelée théorie périphérique voit le jour. Elle a été pensée par le philosophe et psychologue américain William James (1884) et par le psychologue et philosophe danois Carl Lange (1885). Dans cette théorie, James et Lange expliquent que l'émotion est le fruit d'une réponse physiologique à un stimulus.

« [...] *bodily changes follow directly the PERCEPTION of the exciting fact, and that our feeling of the same changes as they occur IS the emotion* » (James, 1884 : 189-190).

Pour décrire ce phénomène, il est courant de se référer à l'exemple célèbre de l'ours : « Un individu se promène dans la forêt et voit un ours. Il se met alors à courir sous l'effet de l'émotion (la peur en l'occurrence) suscitée par le danger de la situation. L'essentiel des composantes de l'émotion sont présentes : la survenue d'un événement particulier produit chez le sujet une réaction émotionnelle qui se traduit par des manifestations physiologiques (telles que l'accélération du rythme cardiaque) et comportementales (la fuite) » (Vincent, 2010 : 4). Selon la théorie périphérique, l'émotion dont il s'agit ici est en l'occurrence la peur ; et cela est dû au fait que les manifestations physiologiques (l'accélération du rythme cardiaque) et la fuite correspondent au « symptôme » de la peur. L'émotion serait donc perçue lorsque nous nous rendons compte que nous présentons les réactions physiologiques prises comme exemple précédemment. En d'autres termes, l'émotion serait une sorte d'« auto-perception » que nous avons de nous-mêmes en présence d'un stimulus qui nous a fait réagir physiologiquement. Notre prise de conscience par rapport aux symptômes que l'on manifeste face à quelque chose est donc ce que James et Lange appellent émotion.

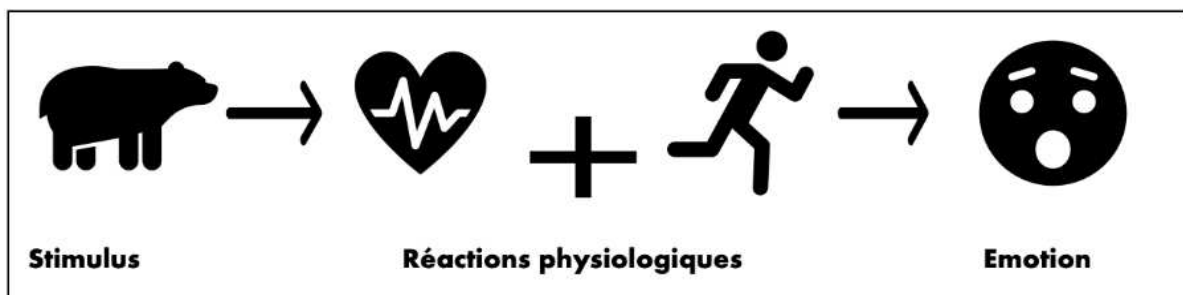


Figure 3: Illustration de la Théorie périphérique

En résumé, selon James et Lange, les réactions physiologiques que nous avons lors d'une situation donnée reflètent l'émotion que nous ressentons.

### 6.3. La Théorie thalamique

Les neurophysiologistes américains William Cannon et Philip Bard (1927) contestent la théorie périphérique car selon eux, certaines réactions physiologiques semblables aux « symptômes » de la peur peuvent survenir alors même que l'individu ne serait pas apeuré. Nous pouvons effectivement comprendre cela et dire que si par exemple l'augmentation du rythme cardiaque, le fait de courir et l'apparition de sueur seraient les manifestations corporelles indiquant la peur, qu'en est-il donc d'un sportif qui présente les mêmes réactions et qui pourtant n'a pas peur ? C'est à partir de cette interrogation que Cannon et Bard ont effectué des expériences et ont ensuite déduit : « qu'il n'existait pas de relation entre des signes physiologiques et une émotion particulière » (Vincent, 2010 : 5) – ce qui nous permet également de redire à nouveau l'importance du contexte.

« En effet, sur la base de travaux neurophysiologiques effectués par Cannon et son collaborateur Bard chez l'animal, un certain nombre de résultats empiriques ont mis en doute la théorie périphéraliste pour proposer comme théorie alternative la théorie dite « centraliste » qui insiste sur le rôle du système nerveux central, et en particulier le thalamus, dans le déclenchement de l'émotion » (Sander & Scherer, 2014 : 7).

L'émotion ne surviendrait donc pas après les réactions physiologiques, mais en dehors de celles-ci, grâce à l'intervention du thalamus : « Dans cette théorie dite thalamique, Cannon propose que les différentes facettes de l'émotion, tant les facettes subjectives que les facettes physiologiques, sont organisées au niveau du système nerveux central » (Kirouac, 2004 : 40).

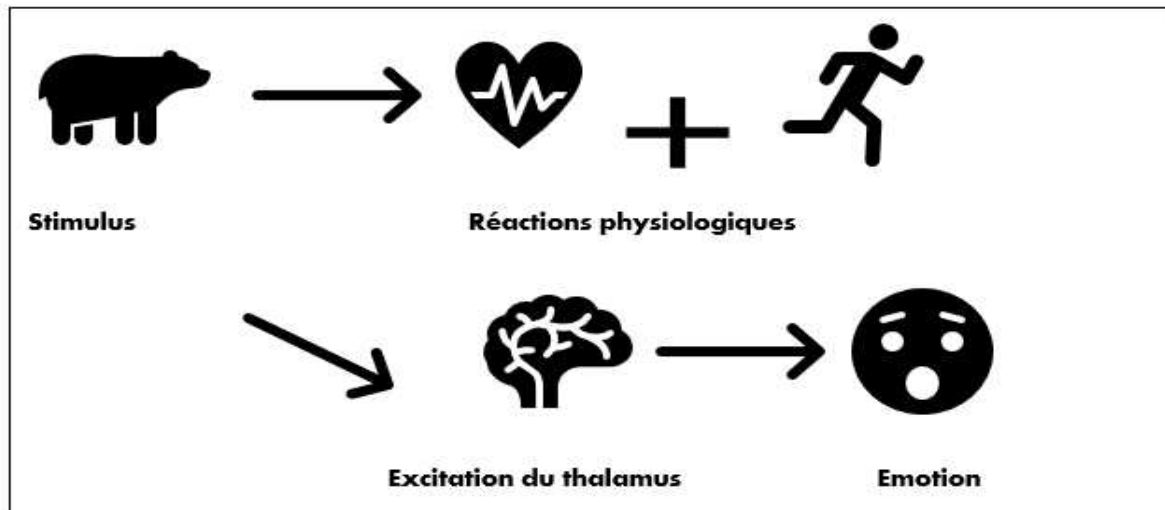


Figure 4: Illustration de la Théorie thalamique.

De grands débats ont eu lieu autour de ces deux dernières théories.

#### 6.4. La Théorie cognitives (1) : Théorie des deux facteurs

Après les théories périphérique et thalamique, une troisième théorie est proposée par Schachter et Singer (1962) appelée « two-factors theory of emotion » ou bien « théorie bi-factorielle de l'émotion ». Cette nouvelle théorie repose sur le fait que l'émotion se déclenche grâce à l'interaction de deux éléments à savoir : une **réaction ou activation physiologique** ou « **arousal** » en anglais et une **appréciation cognitive de la situation d'activation physiologique** (le contexte et les connaissances de l'individu par rapport au stimulus).

La cognition déterminerait quelle est l'émotion qui est ressentie ; comme l'écrivent Schachter et Singer (1962) : « C'est la cognition qui détermine si l'état d'activation physiologique sera labellisé comme « colère », « joie », « peur » ou autre » (Sander & Scherer, 2014 : 18).

D'après cette théorie, l'émotion ressentie lors de la confrontation au stimulus serait donc un produit des expériences, du vécu de la personne selon le contexte dans lequel il se trouve. Mais pour autant : « [...] la simple coïncidence temporelle de ces deux facteurs ne serait pas suffisante pour que l'émotion apparaisse : il faut que la cognition soit utilisée pour donner un label à l'activation physiologique » (Sander & Scherer, 2014).

Cette théorie rappelle ainsi l'importance du contexte et des expressions corporelles dans la détermination de l'émotion : « Ces diverses manifestations sont également des indices pour le sujet lui-même. Elles l'informent de changements survenus en lui dont il n'a pas nécessairement conscience. Elles pourront lui indiquer qu'il s'agit de manière inadéquate, l'incitant à modifier sa conduite » (Vincent, 2010 : 11).

Néanmoins cette théorie ne permet pas d'identifier l'origine du déclenchement des réactions physiologiques.

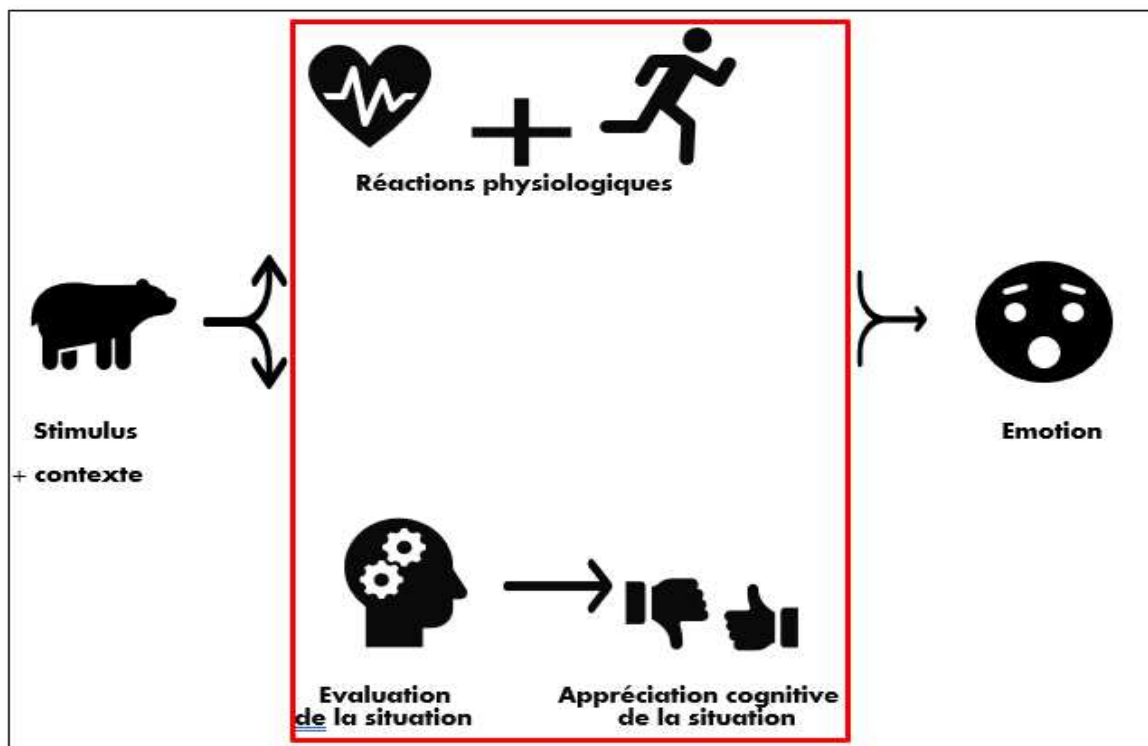


Figure 5: Illustration de la Théorie « bi-factorielle » de l'émotion.

## 6.5. La Théorie cognitives (2) : Théorie de l'évaluation cognitive

Dans les années 60, Magda Arnold, psychologue autrichienne, a développé la théorie de l'évaluation cognitive ou théorie de l'« appraisal »<sup>9</sup>, selon laquelle l'apparition de l'émotion est due à une évaluation cognitive de la situation basée sur « un ensemble de critères qui sont propres à la personne » (Sander & Scherer, 2014 : 20). Ce qui veut dire que nos émotions sont

<sup>9</sup> En opposition à arousal. Appraisal pour parler du phénomène d'évaluation subjective.

fortement influencées par l'interprétation que nous faisons d'une situation donnée. Cette interprétation est constituée d'évaluations qui se présentent à leur tour en plusieurs étapes successives.

« (1) une évaluation préliminaire du stimulus en fonction du souvenir d'expériences du passé similaires et d'une estimation des conséquences possibles de la situation actuelle. », lorsque nous rencontrons quelqu'un ou quelque chose, nous le percevons en fonction que notre rapport avec celui-ci : est-ce quelqu'un ou quelque chose que nous connaissons (oui/non) ? quel est notre rapport avec lui (nous aimons/ nous n'aimons pas) ? « (2) une impulsion vers ou contre la situation constituant une « tendance à l'action » », après la première évaluation, nous allons maintenant agir selon si nous avons aimé ou pas ce que nous avons en face de nous. Nous allons donc fuir ou au contraire nous en rapprocher. Et lorsque nous nous sommes rendu compte de ce fait, nous allons avoir : « (3) une « attitude émotionnelle » spécifique de l'émotion en jeu. Cette attitude émotionnelle initie des impulsions nerveuses au niveau du cortex via les centres nerveux (thalamus, hypothalamus), qui déclenchent ainsi les patterns physiologiques appropriés ainsi que les changements périphériques correspondants (expressions faciales, postures...). Ces changements périphériques sont alors reportés vers le cortex via les afférences sensorielles. Finalement, ce feedback physiologique est lui-même perçu, et réévalué. C'est cette seconde évaluation qui donnera naissance au label émotionnel final » (Christophe, 1998 : 36).

Dans cette théorie, « Arnold [...] propose ainsi un modèle qui considère l'émotion comme un processus temporel qui comprend divers mécanismes psychologiques à travers lesquels un événement, une situation vont devenir un stimulus émotionnel et donner lieu à une évaluation » (*Ibid* : 38). Arnold a émis l'hypothèse que les émotions précédentes influencent les émotions suivantes. Les trois facteurs qui contribuent à cette idée sont : la mémoire affective, l'attitude émotionnelle et la constance de l'évaluation.

- La mémoire affective est le fait de revivre des expériences antérieures et d'appliquer l'expérience à la nouvelle situation.
- L'attitude émotionnelle est le déséquilibre des émotions, qui influence l'évaluation.
- La constance de l'évaluation est l'impression durable que les stimuli sont bons ou mauvais.

Ce qui veut dire que l'émotion qui se produit, à un moment T, est le résultat d'une série d'étapes qui évalue ce qui se passe en fonction du *background* de la personne avant de devenir un stimulus émotionnel. Selon Arnold, l'émotion serait influencée par une évaluation qui tient compte du contexte ou du passé de la personne.

Arnold explique aussi que les fonctions émotionnelles sont organisées et désorganisées. Autrement dit, les émotions jouent un rôle central dans la manière dont une personne interagit avec le monde qui l'entoure, mais elles ont également la capacité d'interrompre ou de perturber un comportement orienté vers un objectif.



Figure 6: Processus d'évaluation cognitive d'Arnold.

Après Arnold, d'autres chercheurs tels que le psychologue américain Richard Lazarus (1966) ou le professeur en psychologie Klaus Scherer (1984) ont aussi développé cette théorie de l'évaluation cognitive de l'émotion.

## 6.6. La Théorie de l'appraisal

Le professeur Richard Lazarus (1966-1991)<sup>10</sup>, pionnier de la recherche sur le stress et l'émotion ajoute à la théorie d'Arnold d'autres processus qui selon lui peuvent modifier les premières

<sup>10</sup> Années auxquelles il a mené ses recherches.



impressions ainsi que l'émotion déclenchée ; il s'agit ici du processus d'évaluation (*appraisal*) et du processus de réévaluation (*reappraisal*) (Sander & Scherer, 2014 : 20). Ces déductions ont été produites suite à une expérience menée avec d'autres chercheurs au cours de laquelle Lazarus, Speisman, Mordkoff et Davison ont montré un film présentant une cérémonie de circoncision qui comportait des scènes montrant des pratiques d'incision corporelle. Le film est ici accompagné soit de commentaires axés sur l'aspect anthropologique - et donc compris et interprété d'un point de vue social, soit de commentaires précisant la souffrance et l'aspect douloureux de l'acte sur la personne incisée. Avec cette expérience, ils ont montré que les commentaires produits lors de ces visionnages de vidéo ont beaucoup contribué à l'évaluation faite par les sujets. Lazarus a donc conclu lors de cette expérience que : « les informations données à un individu influent sur son ressenti émotionnel » (Vincent, 2010 : 13).

Ce processus proposé par Lazarus, Kanner et Folkman (1980) est constitué de trois composantes : l'évaluation primaire (*appraisal*), l'évaluation secondaire et la réévaluation (*reappraisal*).

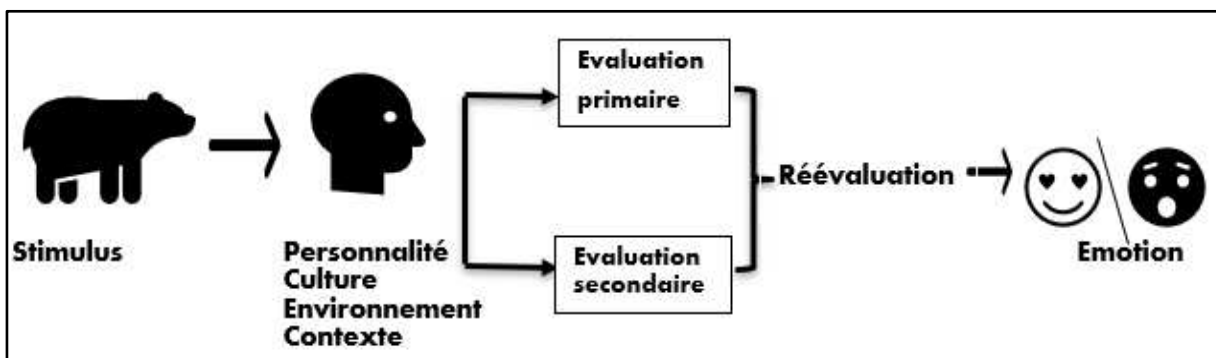


Figure 7: Illustration de la Théorie cognitive de Lazarus.

Selon Christophe (1998), l'évaluation primaire correspond à la première réaction/ appréciation que l'on peut avoir d'un stimulus. Il s'agit ici du rapport de l'individu et du stimulus : est-ce que le stimulus présente un intérêt pour l'individu ? Est-ce qu'il est pertinent ? Comment l'individu apprécie-t-il le stimulus ? Selon une appréciation positive ou négative ? Par rapport au but de l'individu ? L'évaluation secondaire est l'analyse que fait l'individu et les stratégies adoptées face à la situation. Ces deux premières composantes étant complémentaires, elles peuvent être activées dans n'importe quel ordre. La réévaluation se rapporte quant à elle aux

modifications apportées à l'évaluation primaire ou secondaire lors de la rencontre avec le stimulus.

En plus de notre réévaluation face une situation, Lazarus dit aussi que l'intensité de nos réactions émotionnelles varie en fonction de notre culture, de notre personnalité, de notre environnement, de notre vécu mais aussi du contexte dans lequel nous nous trouvons ; et que les normes et usages, les règles, et le contexte social exercent une certaine influence sur nos émotions. Cette théorie décrit comment la cognition peut modifier le traitement de l'information.

Prenons par exemple le cas de l'ours que nous rencontrons dans les bois. Comme nous l'avons évoqué supra, à la vue de l'ours, notre première réaction (donc l'évaluation primaire que nous ferons de la situation) sera d'avoir peur. Nous savons pertinemment, d'après notre mémoire émotionnelle, collective (Halbwachs, 1997 ; Paveau, 2017) et partagée qu'un ours est effrayant, et selon le contexte ou la situation où nous nous trouvons, nous allons réévaluer cette situation. Dans un premier cas, nous allons avoir peur et nous enfuir parce que nous ne savons pas si cet ours est dangereux et qu'il pourrait nous dévorer. Dans un deuxième cas, nous allons être contents de voir l'ours, car nous sommes des défenseurs de la nature et que l'ours en question vient d'une espèce protégée ; dans ce cas, il est bien probable que nous nous éloignons car nous savons que les ours pourraient être dangereux, mais en même temps, nous serons heureux.

Ce raisonnement nous amène à dire que l'émotion est à la fois une réaction personnelle et une réaction collective (Christophe, 1998). D'après Lazarus, l'émotion est le fruit de l'interprétation que nous faisons d'une situation ou d'une chose : « Il s'agit de la lecture consciente que le sujet fait de la situation et cette lecture domine ensuite le cours ultérieur des événements » (Rimé, 2016 : 10). Et comme la théorie périphérique de James mentionnée plus tôt, cette théorie proposée par Lazarus a été sujette à plusieurs critiques notamment de la part du psychologue américain, comme Robert Zajonc (1984), qui atteste que les émotions ne sont en aucun cas dépendantes de la cognition. Car selon lui, l'apparition de l'émotion face à un stimulus se manifeste plus rapidement que le processus cognitif et c'est ce qu'il appelle : « réaction émotionnelle d'approche-évitement » ; quant à la manifestation cognitive, elle serait soit le

résultat de la réaction émotionnelle qui la précède, soit une manifestation totalement indépendante de cette même réaction émotionnelle (Channouf & Rouan, 2002 : 15). D'ailleurs Zajonc, tout comme Darwin estime que les émotions possèdent le caractère adaptatif qui a contribué à la survie de l'espèce humaine et animale et qui justifierait de l'indépendance des émotions et de la cognition. Pour affirmer son hypothèse, Zajonc a effectué plusieurs recherches avec ses collaborateurs. Grâce à ces recherches, ils ont conclu que face à un stimulus, une personne présenterait des réactions émotionnelles avant même qu'elle n'identifie le stimulus. Un exemple qu'il a donné est que si une personne se trouve face à un danger, elle ne va pas contempler longtemps la situation ou le stimulus ni se donner le temps d'évaluer si le danger est réel ou non, elle va y réagir immédiatement d'une manière ou d'une autre (*Ibid* : 15-16).

### 6.7. La Théorie de l'évaluation cognitive des émotions

Klaus Scherer, psychologue allemand, professeur à l'Université de Genève et spécialiste de la psychologie des émotions, a également développé, comme ses prédécesseurs Arnold et Lazarus, la théorie de l'évaluation cognitive des émotions. En effet, depuis 1984, Scherer travaille sur la théorie cognitiviste et affirme que c'est à partir de l'évaluation subjective que l'on en fait, que l'émotion est déterminée (Scherer, 2001). Il développe ainsi la théorie des composants dans lequel il met en évidence le modèle de processus des composants qui est essentiellement constitué des 4 critères suivants : (1) la détection de la pertinence, (2) l'évaluation de l'implication, (3) la détermination du potentiel d'adaptation ou bien la capacité de faire face (« coping »), (4) l'évaluation normative de la situation (Sander et al., 2005 : 319-320).

En nous calquant sur ce modèle, prenons par exemple la survenue d'un événement qui provoquera chez nous une émotion :

- (1) Tout d'abord, nous allons évaluer si l'événement est pertinent pour nous : est-il nouveau ? Est-il agréable ou non ? Mérite-t-il notre attention ? Toutes ces questions sont en relation étroite avec l'individu, ses buts et ses besoins.

-

- (2) Lorsque le choix est fait, la deuxième étape suggère l'évaluation de l'implication, qui signifie quelles en sont les conséquences ? Est-ce que cet événement va nous nuire ou au contraire nous aider dans notre but, notre objectif ?
- (3) Ensuite, nous passons à l'étape suivante qui est la capacité à faire face : il s'agit ici de savoir si la situation est sous contrôle, si nous avons le pouvoir de changer les conséquences ou bien si nous serons capables d'accepter l'état des choses et de vivre avec.
- (4) Enfin, dernière étape, l'évaluation normative de la situation. Cette étape nous permet de nous rendre compte de la nature morale ou immorale de l'événement, si celui-ci suit bien nos normes personnelles, sociétales et/ou culturelles.

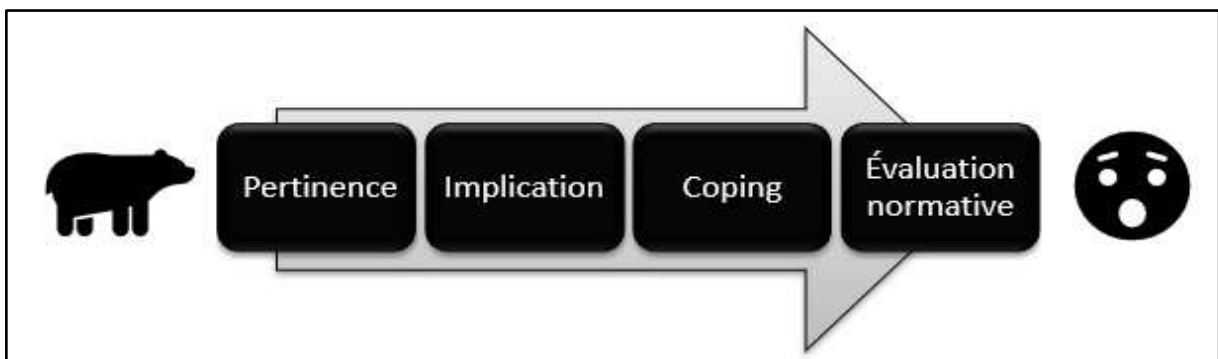


Figure 8: Modèle de processus des composants de Scherer.

Cette théorie cognitive nous amène donc à penser qu'un événement peut avoir différents impacts émotionnels selon la personne mais aussi que ce même événement peut susciter plusieurs émotions diverses chez une seule et même personne.

## 6.8. La Théorie des marqueurs somatiques

Antonio Damasio, professeur de psychologie, de neurosciences et de neurologie, fait parler de lui et de sa théorie sur les marqueurs somatiques dans son ouvrage intitulé *L'erreur de Descartes* sorti en 1994. Dans cet ouvrage, l'auteur critique Descartes sur l'opposition qu'il fait entre la raison et l'émotion et démontre à l'aide d'études de cas (Phineas Gage et Elliot) que les émotions sont nécessaires à la prise de décision.

Le premier cas est le fruit d'une histoire tragique qu'a vécu un jeune homme d'une vingtaine d'années nommé Phineas Gage en 1848 dans le Vermont. Phineas Gage qui travaille dans la construction des chemins de fer a été victime d'un accident tragique sur son lieu de travail ; il a survécu à une explosion qui a conduit une barre de fer à lui transpercer le crâne et plus précisément ses lobes frontaux. Après cet accident, le jeune homme guérit de ses blessures et reprend sa vie normale. Cependant, bien qu'il n'ait pas de séquelles visibles (paralysie, troubles du langage, etc.), les proches de Gage remarquent que celui-ci a radicalement changé et qu'il n'est plus lui-même. En effet, ce dernier changeait d'humeur facilement, était grossier, présentait des comportements inappropriés et en inadéquation avec les normes sociales. Puisqu'il n'était pas du tout comme cela avant son accident, ce changement de comportement lui a valu la perte de son travail, de son statut social et de ses amis. Damasio réévalue le cas Gage plus d'un siècle plus tard et en parallèle, il étudie un autre cas : « Elliot », par rapport auquel il remarque plusieurs similitudes avec le cas de Gage. Bien qu'Elliot n'ait pas subi d'accident grave comme Phineas, une partie de son cerveau fut retirée à cause d'une tumeur cérébrale, partie qui est à peu près la même que celle de Gage. Suite à cela, Elliot, comme Gage avant lui, commence à connaître un changement de personnalité, à avoir des prises de décision irraisonnées et surtout à montrer une absence d'émotions. Face à ces nombreuses similitudes, Damasio cherche donc à comprendre pourquoi Gage et Elliot, après une ablation d'une partie de leur cerveau, ont récupéré la quasi-totalité de leurs compétences intellectuelles, mais sont incapables de prendre des décisions « correctes », sont incapables de respecter les normes sociales (cas surtout présent chez Gage et non chez Elliot) et ne sont capables ni d'exprimer ni de ressentir les émotions.

Lors de cette étude, Damasio constate alors que le point commun qui relie Gage et Elliot, en dehors de leur « associabilité », leur déficience émotionnelle et leur fâcheuse tendance à prendre de mauvaises décisions, n'est autre que l'ablation de leur lobe préfrontal. Or, ce dernier comprend le cortex préfrontal, une zone du cerveau qui aurait la capacité d'anticiper, de projeter dans l'avenir, de respecter des règles sociales et la capacité à faire le bon choix pour sa survie, choses dont nos sujets ne sont plus capables.

Avec toutes ces données, ses recherches et expérimentations, Damasio observe que ses patients qui avaient des problèmes émotionnels avaient aussi un gros problème dans la prise de décision. Il émet donc l'hypothèse que les émotions ont une influence sur la prise de décision raisonnée et ce par le biais de ce qu'il appelle « les marqueurs somatiques », une idée qui lui vient de William James sur le rôle causal des changements corporels dans l'émotion. Le « marqueur somatique » est, selon Damasio, une sensation déplaisante ressentie au niveau du corps lors d'une évocation mentale d'une conséquence néfaste à la suite d'une prise de décision. Le marqueur somatique serait alors une sorte de « signal d'alarme automatique » qui nous indiquerait que la décision que nous allons prendre n'est pas la bonne, car en quelque sorte elle ressemble à une situation déjà vécue dans le passé ou bien s'y apparente (Damasio, 2008). Selon Damasio bien que nos émotions, grâce aux marqueurs somatiques, nous aident pour nos prises de décision, elles ne prennent pas non plus les décisions à notre place mais nous aident à être précis et efficaces face aux mauvaises décisions que nous sommes susceptibles de prendre. Les marqueurs somatiques auraient donc le rôle de contrôleur de nos prises de décisions.

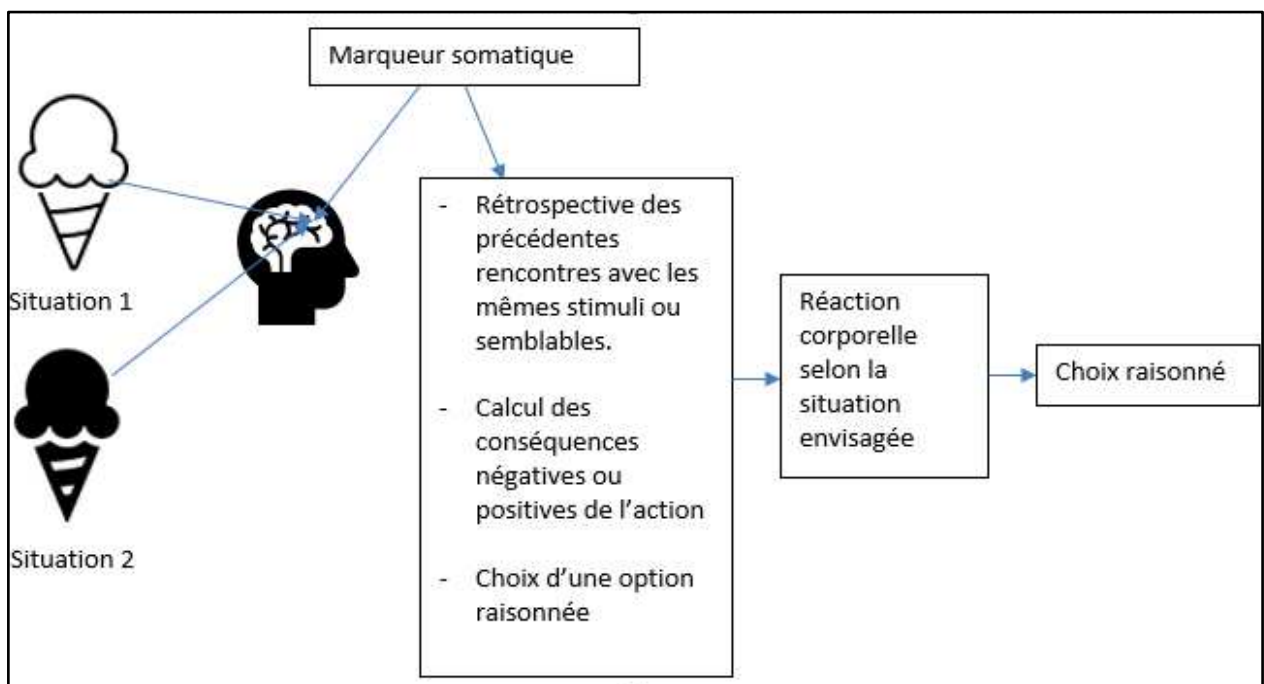


Figure 9: Illustration de la Théorie des marqueurs somatiques.

L'exemple représenté dans le schéma ci-dessus montre le fonctionnement du marqueur somatique face à une situation donnée : ici notre sujet est face à deux situations : situation 1 la

glace blanche - supposons à la vanille ; situation 2 : la glace noire, que nous allons imaginer au chocolat. Le sujet est donc dans une situation où il doit choisir quel parfum de glace il désire. Pendant ce laps de temps relativement court que dure le choix en train d'être fait, le marqueur somatique intervient et va aider notre sujet à prendre la « bonne décision ». Concrètement, le marqueur somatique va faire intervenir notre mémoire et va nous faire une rétrospective des situations dans lesquelles nous avons rencontré les mêmes types de stimuli. Il va ensuite analyser les conséquences négatives ou positives de chaque choix que le sujet va faire à partir de cette mémoire rétrospective ; et c'est seulement après avoir été stimulé physiquement que notre sujet va faire son choix, et cela, d'une façon raisonnée. Ainsi, même si le sujet aime les deux parfums de glace, il va être guidé vers celui qui lui a procuré le plus de plaisir auparavant ; et tout cela, la plupart du temps, en quelques millièmes de seconde.

Selon cette théorie, Damasio démontre en effet que Descartes avait tort avec sa théorie concernant le dualisme cartésien et que contrairement à ce qu'il avait dit, la raison et les émotions ne s'opposent pas mais qu'elles sont au contraire intimement liées, d'autant plus que sans émotions, notre raisonnement ne serait pas logique et les choix que nous ferions ne seraient pas en harmonie avec notre survie. Ces expériences montrent que nos choix sont liés fortement à nos différentes expériences émotionnelles, et à notre vécu (Damasio, 2008).

## 6.9. La Théorie biologique

Paul Ekman est un psychologue américain né en 1934. Il s'est inspiré du travail de Charles Darwin et soutient sa théorie évolutionniste qui repose sur les caractères universels des expressions faciales des émotions. Bien que cette théorie ait eu plusieurs détracteurs à cause de la façon dont Darwin avait effectué ses recherches et de sa mauvaise méthodologie, Ekman commença à s'y intéresser en 1966. Il commença à cette époque, avec son équipe, à faire des séries de tests consistant à montrer des photos qui présentaient des expressions faciales à des étudiants de différents pays et à leur demander ensuite de reconnaître, grâce à ces photos, l'émotion exprimée. Le résultat obtenu lui permit de voir que la grande majorité des étudiants venant de différentes cultures avaient reconnu les émotions exprimées. Afin de ne pas biaiser les résultats, Ekman a tenu à faire une autre série de tests avec, cette fois-ci, des indigènes qui

n'avaient jamais été en contact avec la civilisation occidentale (Ekman, 1989 ; Vincent, 2010). Les résultats obtenus furent sans différence par rapport au premier test. Ekman et ses collègues ont ainsi obtenu confirmation de leur thèse selon laquelle l'expression faciale des émotions était universelle (Ekman, 1989 : 191-192). Néanmoins, selon les cultures, il était possible que « les règles d'expressions des émotions et les conditions de déclenchement » ne soient pas partout identiques. Il est courant qu'en Europe, par exemple, lorsqu'un enfant reçoit un cadeau, il soit très content : il est joyeux et sourit en recevant son cadeau. En revanche, dans une partie de l'Indonésie, il est d'usage d'avoir honte lorsqu'on reçoit un cadeau ; et il est très mal vu de ne pas être honteux. Il a aussi émis l'hypothèse que bien que certaines expressions faciales soient innées, comme l'avait dit Darwin, d'autres étaient : « le fruit de conditions d'apprentissage invariantes » (*Ibid* : 198). Sur cette hypothèse, Ekman et son équipe avaient aussi observé que dans la communauté Bara (peuple reculé du sud de Madagascar), la colère n'était pas exprimée de la même manière que dans d'autres pays : les Bara expriment en effet leur colère en faisant une moue. Certes cette expression faciale n'est pas courante, mais en tant que malgache, nous savons que cette moue qui exprime la colère, est en effet l'expression de ce que nous appelons « faire la gueule », la colère « explosive » étant assez mal vue par la société, et surtout, elle n'est pas appropriée lorsque nous nous fâchons avec nos aînés. Si en France, par exemple, un enfant peut montrer sa colère à ses parents, à Madagascar (où la hiérarchie et le respect des aînés est encore très important et respecté), lorsqu'un enfant est fâché ou est en colère contre ses parents, tout ce qu'il peut faire c'est bouder, faire la moue pour exprimer son mécontentement.

Grâce aux résultats de ses expériences et ses observations, Ekman a mis en évidence qu'il existait en fait 6 émotions fondamentales ou émotions de base qui sont communes à la grande majorité des cultures du monde. C'est ainsi qu'avec Friesen, ils inventèrent un système de codage pour reconnaître, décrire et analyser les mouvements du visage et les expressions faciales, qu'ils appelèrent FACS ou Facial Action Coding Système. Avec ce système, Ekman et son équipe sont parvenus à décomposer les 43 muscles faciaux que nous avons, afin de voir les compositions des 10000 mimiques que nous pouvons faire avec notre visage, sachant qu'une expression faciale requiert plusieurs combinaisons de muscles contractés. Avec cette méthode, ils ont pu déterminer que sur ces 10000 mimiques, seules 3000 sont porteuses de sens. Avec



ces 3000 mimiques, plusieurs expressions faciales exprimant des émotions ont pu être déterminées et, surtout, reconnues et reproduites par plusieurs individus de culture différentes. La théorie d'Ekman fait aujourd'hui partie des incontournables concernant la théorie des émotions, sa popularité est telle qu'elle a été la base d'une série américaine très connue : *Lie to me*, pour laquelle Ekman fut consultant.



Figure 10: Combinaison de plusieurs muscles faciaux pour donner une expression faciale d'émotion (L'acteur Tim Roth – *Lie to me*) –(Deshmukh & Jagtap, 2017).

Après les différentes théories philosophiques développées par Aristote, Platon ou Descartes, d'autres théories venant d'autres domaines comme la psychologie, les neurosciences, la linguistique et autres sont apparues et ont révolutionné chacune à leur manière le concept d'émotion. Ce traitement pluridisciplinaire montre à quel point la compréhension du mécanisme émotionnel (qui est un mécanisme avant tout interne) comme sa définition demeurent complexes et continuent de susciter une constante attention. Sans chercher à être exhaustive, nous avons néanmoins d'abord voulu présenter dans ce chapitre un tour d'horizon des ces différentes théories et définitions afin de mieux comprendre la notion d'émotion sur laquelle se fonde ensuite toute notre étude. Nous allons à présent nous intéresser plus spécifiquement à la manière dont les sciences du langage appréhendent les émotions.

## 7. La sémiotisation ou la manifestation des émotions dans le discours

**« Les mots manquent aux émotions »  
(Victor Hugo)**

Comme vu précédemment, la question des émotions est un sujet qui passionne. En linguistique, une définition proposée par Plantin est :

« un phénomène complexe, correspondant à une excitation (ang. arousal) plus ou moins forte, accompagnée de sensations plus ou moins agréables ou désagréables, corrélée à une vision du contexte, et impliquant une transformation de l'éthos corporel ainsi que de formes spécifiques de comportement et d'action ». (Plantin, 2015 : 5)

Cette définition confère aux différentes définitions déjà vues jusqu'ici de l'émotion qui la définit comme une réaction vive menant d'un état à un autre. Aussi, comme déjà observé dans les différentes théories abordées ci-dessus, l'émotion peut également avoir un effet sur les changements/ les réactions corporelles et ou psychiques.

Selon Plantin, les émotions sont des expériences humaines riches et multimodales qui englobent à la fois des éléments physiologiques, cognitifs, et comportementaux, et elles sont fortement influencées par le contexte dans lequel elles surviennent.

« L'émotion est ainsi considérée non pas comme une réalité que la langue et les participants se contenteraient de subir et de refléter passivement, mais comme une modalité cognitivo-langagière coproduite et cogérée dans la parole » (*Ibid* : 8).

Cette citation de Plantin met en évidence la complexité des émotions en tant que phénomène humain. Elle souligne qu'elles ne se résument pas uniquement à des sentiments internes, mais qu'elles incluent également des réponses physiologiques, cognitives et comportementales. De plus, il souligne l'importance du contexte social et culturel dans lequel les émotions se manifestent, ainsi que le rôle essentiel du langage dans la manière dont nous les comprenons, les exprimons et les gérons.

Pour mieux comprendre comment les émotions sont exprimées et interprétées dans le discours, nous pouvons utiliser la typologie des modes de sémiotisation des émotions présentée par Micheli (2014).

Cette typologie permet de catégoriser les différentes façons dont les émotions sont communiquées. Nous pouvons ainsi distinguer entre les émotions dites explicitement, celles montrées par des signaux non verbaux et celles étayées par la manière dont les situations sont schématisées dans le discours.

Ici, l'auteur a cherché à développer un modèle d'analyse du « langage émotionnel » qui soit à la fois concis et théoriquement clair et pratique du point de vue des descriptions. Ce modèle est illustré par le schéma suivant :

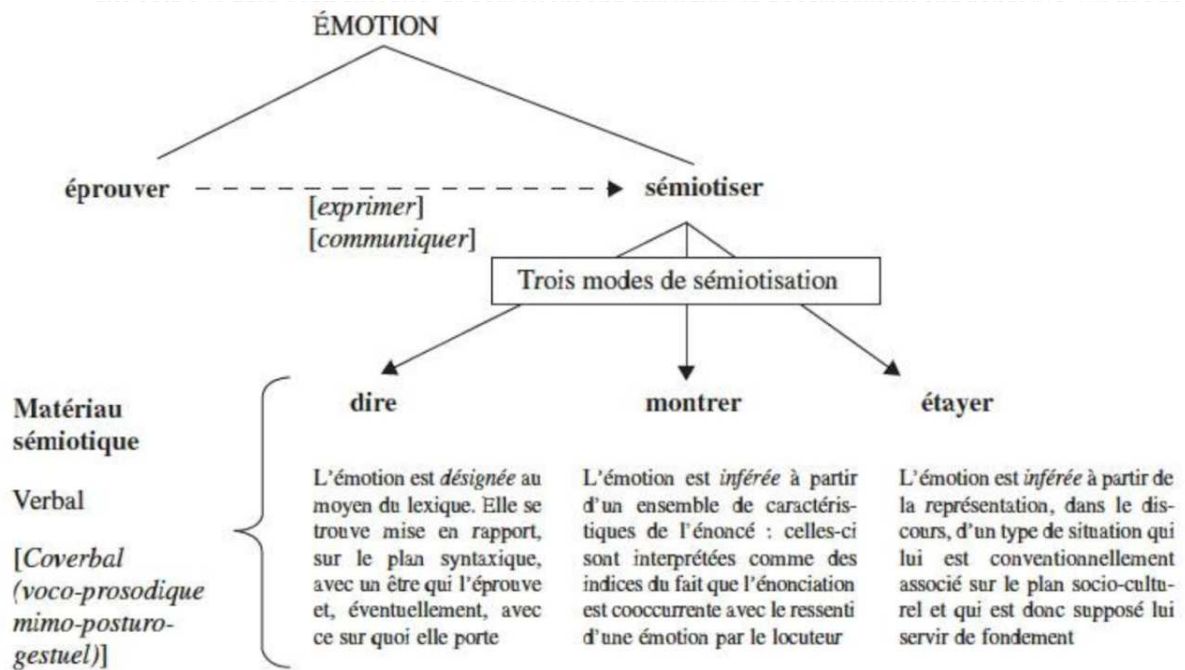


Figure 11: Modèle d'analyse du « langage émotionnel » (Micheli, 2014) : 17).

L'auteur propose d'utiliser le terme « sémiotisation » pour décrire la manière dont les émotions sont rendues « manifestes au moyen de signes » (Micheli, 2014 : 18) linguistiques. Ce choix terminologique présente plusieurs avantages, tels que le maintien d'une distinction claire entre le langage et l'émotion ressentie intérieurement, évitant ainsi de présupposer que les émotions exprimées verbalement sont nécessairement celles ressenties par le·la locuteur·trice :

« Il nous semble que toute approche langagière doit opérer un découplage conceptuel entre, d'une part, les émotions en tant qu'« éléments de la vie intérieure de la personne » et, d'autre part, les « manifestations émotionnelles dans l'interaction », que l'on considère « indépendamment du fait de savoir si les participants éprouvent ou non les émotions manifestées » (Fiehler 2002 : 81) [traduction de Micheli] » (*Ibid*, 2014 : 18-19)

Il permet aussi « d'éviter l'adoption d'une perspective uniquement centrée sur le locuteur » (*ibid*:19), autrement dit de laisser ouverte la question de l'attribution de l'émotion à d'autres personnes que le locuteur. Ainsi, « si l'on dit qu'un locuteur « sémiotise » une émotion, on laisse ouverte la question de savoir à qui cette émotion est attribuée par l'énoncé » (*ibid*:19).

L'auteur souligne également que la communication des émotions ne se limite pas aux mots et peut utiliser une gamme variée d'éléments, qu'ils soient verbaux ou non verbaux, pour transmettre efficacement ces émotions. D'après lui, sémiotiser « ne préjug[e] pas de la nature des unités sémiotiques considérées » (*ibid*), c'est-à-dire qu'il permet de prendre en compte tous les éléments, qu'ils soient verbaux ou non verbaux qui contribuent à la signification dans une analyse multimodale des interactions.

En résumé, l'approche de la sémiotisation offre une manière de considérer la variété des moyens par lesquels les émotions sont communiquées et permet de les examiner de manière approfondie. Elle offre également la possibilité d'explorer comment les marqueurs verbaux et non verbaux interagissent dans les discours émotionnels.

### 7.1. L'émotion dite

Selon Micheli, il y a trois modes de sémiotisation. La première qu'il appelle « l'émotion dite » est défini selon le regroupement de ces sept formulations/ définitions suivantes (*Ibid*, 2014 : 21-22) :

- (1) « L'émotion [peut être] dénotée à l'aide de quelque “ terme de sentiment” (substantif, adjectif, verbe) » (Kerbrat- Orecchioni 2000 : 61)
- (2) « Thématization des émotions » : les locuteurs peuvent « faire des émotions le thème explicite de l'interaction » (Fiehler 2002 : 86) [traduit de l'anglais par l'auteur]
- (3) « Certains mots peuvent décrire les émotions : on considère que des mots comme “colère” et “furieux”, “joie” et “heureux”, “tristesse” et “déprimé” sont utilisés de cette façon » (Kovecses 2000 : 2) [traduit de l'anglais par l'auteur]
- (4) « Décrire une émotion » (Besnier 1990 : 428) [traduit de l'anglais par l'auteur]
- (5) « Les émotions [peuvent être] nommées [...] ; lorsque nous parlons des émotions, nous les nommons » (Danes 1994 : 258 & 260) [traduit de l'anglais par l'auteur]
- (6) « Communiquer l'émotion : l'émotion elle- même est la substance ou le thème du message » (Planalp 1999 : 43) [traduit de l'anglais par l'auteur]
- (7) « Discours d'émotion : toutes ces expressions du dictionnaire qui dénotent l'émotion (“amour”, “haine”, “joie”) » (Bednarek 2009 : 11) [traduit de l'anglais par l'auteur]

D'après ces définitions, l'émotion dite serait le fait de mettre en mot des émotions, de les nommer, de les désigner par un mot, de les dénoter explicitement. Voici un exemple d'émotion dite, tirée de notre corpus :

Réponse d'un volontaire à la question « Alors quels types d'émotions vous pourriez dire qu'elle a suscité cette vidéo chez vous ? »

[RD] : « De la **colère** de la **peur** de l'**effroi** de la **tristesse** aussi »

Le volontaire désigne clairement les émotions qu'il a ressenties avec des mots appartenant au lexique des émotions.

Lorsque les chercheurs s'efforcent de recenser les différentes manières dont les émotions peuvent être sémiotisées, ils constatent un consensus sur une catégorie spécifique, même si les termes varient d'une étude à l'autre. Cette catégorie est appelée « émotion dite » et elle se distingue par deux critères importants :

- Elle dépend en partie du type d'unités sémiotiques utilisées par le locuteur. Les émotions dites nécessitent généralement l'utilisation d'unités verbales, telles que des mots du lexique désignant une émotion. Cela implique que l'émotion soit manifestée dans le matériau verbal, bien que d'autres éléments coverbaux puissent également être présents.
- Les émotions dites se caractérisent par la manière dont elles sont sémiotisées. Elles reposent sur un rapport de « dénotation » entre les unités sémiotiques utilisées et l'émotion. Autrement dit, elles consistent à utiliser des mots qui désignent conventionnellement une émotion et à les mettre en rapport syntaxiquement avec d'autres éléments qui désignent celui qui éprouve l'émotion, ainsi que, éventuellement, l'objet de l'émotion. Cette façon spécifique de sémiotiser l'émotion lui confère le statut d'objet de discours, dont on parle de manière explicite.

Ces critères permettent de distinguer les émotions dites des autres modes de sémiotisation des émotions, tels que les émotions montrées ou étayées. Le chapitre suivant développera davantage ces critères et explorera les variations possibles dans les énoncés qui disent l'émotion, en se

penchant sur les unités lexicales, la syntaxe, les expressions désignant la personne qui éprouve l'émotion et l'objet de l'émotion, ainsi que l'interprétation de ces énoncés.

## 7.2. L'émotion montrée

Comme pour l' « émotion dite », Micheli regroupe également sept formulations pour définir ce qu'il appelle « l'émotion montrée » (*ibid* :25).

(1') « L'émotion connotée s'exprime par quelque autre moyen [que les termes de sentiment] » (Kerbrat- Orecchioni 2000 : 61)

(2') « Expression des émotions : la plupart du temps, le thème de la communication verbale est autre chose qu'une émotion, mais par ailleurs et au même moment les gens communiquent des émotions par la manière dont ils communiquent à propos du thème » (Fiehler 2002 : 86) [traduit de l'anglais par l'auteur]

(3') « Certains mots peuvent exprimer des émotions : les exemples incluent “Merde !” quand on est énervé, “Waouh !” quand on est enthousiaste, “Beurk !” quand on est dégoûté, et beaucoup d'autres » (Kovecses 2000 : 2) [traduit de l'anglais par l'auteur]

(4') « Faire allusion à une émotion » (« To allude to an emotion », Besnier 1990 : 428)

(5') « Émotions montrées » (« Shown emotions », Danes 1994 : 260)

(6') « Communiquer émotionnellement : dans ce cas, l'émotion elle-même peut ne pas être la substance du message, mais plutôt une propriété du message » (Planalp 1999 : 43) [traduit de l'anglais par l'auteur]

(7') « Discours émotionnel : tous ces constituants (verbaux, non verbaux, linguistiques, non linguistiques) qui expriment ou signalent conventionnellement l'émotion » (Bednarek 2009 : 11) [traduit de l'anglais par l'auteur]

Contrairement à l'émotion dite, l'émotion montrée n'est pas explicite et n'utilise pas les mots appartenant au lexique de l'émotion pour exprimer l'émotion ressentie ou décrite par le locuteur. Ici, le locuteur utilise la connotation au lieu de la dénotation : il parle d'émotion tout en n'utilisant aucun terme d'émotion ; mais il peut également ne pas parler pour se faire comprendre. L'émotion montrée, comme son nom l'indique, montre l'émotion mais ne la dit pas ; c'est un ensemble d'indices plus ou moins visibles dans une situation donnée. L'émotion montrée, serait par exemple dans notre corpus, un volontaire qui fronce les sourcils en voyant

des images violentes, pour signifier une émotion négative comme la colère, la tristesse ou le dégoût.

Contrairement à l'émotion dite, où les émotions sont principalement exprimées à travers des unités lexicales verbales, l'émotion montrée est caractérisée par une grande variabilité en ce qui concerne les caractéristiques utilisées pour sémiotiser l'émotion. Ces caractéristiques ne sont pas limitées au verbal. Elles peuvent également inclure des éléments prosodiques, gestuels ou d'autres marqueurs non verbaux.

En ce qui concerne l'émotion montrée, l'interprétation se base sur l'indicialité, c'est-à-dire sur des signes qui laissent penser à l'allocutaire que le locuteur (ou l'énonciateur) éprouve une émotion. L'allocutaire infère la présence de l'émotion à partir des caractéristiques de l'énoncé qui sont interprétées comme des indices de cette émotion. Cette inférence repose sur l'idée qu'il existe une relation stable de cooccurrence entre ces caractéristiques et le ressenti d'une émotion.

Et pour terminer, l'émotion montrée ne se limite pas nécessairement au fait que le locuteur attribue une émotion à lui-même. Si le locuteur représente des paroles ou des points de vue d'autres énonciateurs dans son discours, l'allocutaire peut inférer que l'émotion est imputable à l'énonciateur représenté plutôt qu'au locuteur lui-même. Dans ce mode de sémiotisation, il est également possible d'attribuer l'émotion à un autre individu, ce qui signifie que l'émotion peut être assignée à quelqu'un d'autre que le locuteur.

### 7.3. L'émotion étayée

En ce qui concerne « l'émotion étayée » voici ce que Micheli (*ibid* :29) dit :

« De manière générale – et au-delà d'une perspective langagière –, l'expérience d'une émotion par un sujet apparaît intimement liée à l'évaluation, par ce sujet, d'une situation à laquelle il se trouve confronté (a). Dans le cas d'une émotion étayée, le discours propose à l'allocutaire la représentation d'une situation : nous parlerons ici de la « schématisation discursive d'une situation » (b). Sur la base de cette schématisation, l'allocutaire infère qu'un certain type d'émotion a lieu d'être. Une telle inférence (c) repose sur le fait que la situation schématisée est conventionnellement associée à ce type



d'émotion en vertu de normes socio-culturelles et qu'elle est donc supposée en garantir la légitimité à un niveau transsubjectif : « S'il y a une situation telle que le discours la schématise, alors il y a lieu de ressentir tel type d'émotion » » .

Dans le cas de l'émotion étayée, l'expérience émotionnelle d'un individu est étroitement liée à son évaluation d'une situation donnée. Le discours, quant à lui, présente une représentation de cette situation, ce que nous appelons la « schématisation discursive d'une situation ». En se basant sur cette schématisation, l'auditeur en déduit qu'un certain type d'émotion est justifié. Cette inférence est possible parce que la situation schématisée est conventionnellement associée à ce type d'émotion en fonction des normes socio-culturelles ; ce qui lui confère une légitimité au niveau transsubjectif. En d'autres termes, si la situation correspond à ce que le discours schématise, alors il est approprié de ressentir un certain type d'émotion.

Le troisième mode de sémiotisation des émotions « émotion étayée », se distingue des modes « émotion dite » et « émotion montrée » par sa nature et son processus d'inférence particuliers. Tout d'abord, l'expérience d'une émotion est intimement liée à l'évaluation cognitive d'une situation par un individu. Et dans le cas de l'émotion étayée, le discours émis par le locuteur propose une représentation schématisée d'une situation au destinataire.

Le discours décrit ou représente une situation d'une manière telle que l'allocutaire peut inférer qu'un certain type d'émotion est approprié dans cette situation. On parle de « schématisation discursive d'une situation » pour décrire ce processus par lequel le locuteur évoque une situation en la décrivant ou en la représentant d'une manière qui évoque un certain type d'émotion. L'allocutaire infère l'émotion en se basant sur le fait que la situation schématisée est associée à ce type d'émotion à cause des normes socioculturelles. En d'autres termes, il suppose que si une telle situation existe, alors il est légitime de ressentir une émotion particulière en réponse à cette situation. L'émotion étayée repose sur la construction discursive d'une situation spécifique. Le locuteur présente cette situation d'une manière qui suggère une évaluation émotionnelle particulière, et l'allocutaire infère l'émotion en réponse à cette construction discursive.

Contrairement à l'émotion montrée, où l'inférence de l'émotion se fait de manière descendante, de l'émotion vers le discours, dans le cas de l'émotion étayée, l'inférence se fait de manière

ascendante. L'allocutaire part de la situation schématisée dans le discours et en infère une émotion appropriée en fonction des normes sociales et culturelles. Tout comme avec l'émotion montrée, l'émotion étayée peut également impliquer des énonciateurs autres que le locuteur principal. Le discours peut représenter les points de vue d'autres énonciateurs, et l'allocutaire peut attribuer l'émotion à ces énonciateurs. Un exemple d'émotion étayée serait par exemple lorsqu'un volontaire raconte ce qu'il a vu dans la vidéo tout en prenant un air triste, si ce qu'il raconte est perçu socioculturellement comme triste. Prenons par exemple cet extrait de l'entretien d'une volontaire qui a vu la vidéo violente :

[intervenante] : ça ça vous a fait bizarre

[LM] : ouais ça m'a fait bizarre

[intervenante] : et après en fait la la tristesse c'est c'est c'est venu quand ?

[LM] : c'est venu quand j'ai vu les morts et les enfants pleurer et tout ça

[intervenante] : d'accord donc le l'émotion dominante c'est [s]

[LM] : ouais voilà hun (avec une tonalité de voix plus basse, en faisant une moue et en baissant les yeux - donnant ainsi une impression de tristesse sur son visage)

Au cours de cet entretien, l'intervenante interroge LM au sujet de ses émotions. LM commence par exprimer son ressenti en utilisant le terme « bizarre ». Elle explique ensuite que la tristesse est survenue lorsqu'elle a vu les morts et les enfants en train de pleurer. L'intervenante, en tant qu'auditrice, est en mesure de déduire que LM éprouve de la tristesse en se fondant sur la représentation verbale que LM a donnée de la situation (à savoir, la vue des morts et des enfants pleurant) ainsi que sur les conventions socioculturelles qui associent généralement la tristesse à de telles circonstances. De plus, LM a également montré des signes extérieurs de tristesse, tels qu'une voix qui baisse à la fin de sa dernière phrase, une moue, les yeux baissés et une expression faciale triste. Dans ce contexte, l'émotion est donc déduite à partir de la manière dont la situation est schématisée verbalement et des signes extérieurs de tristesse manifestés par LM.

En résumé, l'émotion étayée se distingue par son processus d'inférence qui repose sur la schématisation discursive d'une situation, laquelle est conventionnellement associée à un certain type d'émotion en fonction des normes socioculturelles. L'allocutaire infère l'émotion en fonction de la situation décrite dans le discours, en partant de l'amont vers l'aval, et cette émotion peut être attribuée au locuteur principal ou à d'autres énonciateurs représentés dans le discours.

Il y a un large éventail de façons dont les émotions peuvent être exprimées et comprises dans le discours. Chacun de ces modes a ses propres caractéristiques et mécanismes d'inférence, ce qui permet de rendre compte de la complexité de la communication émotionnelle. Cette typologie offre ainsi une base théorique pour l'analyse des discours émotionnels et de la manière dont les émotions sont traitées dans le langage et la communication.

## 8. Analyse comparative des émotions positives et négatives : polarité émotionnelle

Après avoir exploré les différentes théories de l'émotion, nous allons maintenant examiner la distinction entre ce que nous qualifions d'« émotions positives » et d'« émotions négatives ». La positivité ou la négativité des émotions ne sont pas des réalités objectives universelles, mais plutôt des perceptions subjectives qui varient d'une personne à l'autre. En d'autres termes, ce qui peut être perçu comme une émotion positive par une personne peut être ressenti différemment par une autre. Les émotions sont influencées par divers facteurs tels que les expériences personnelles, les croyances culturelles, les normes sociales et les contextes individuels. Par conséquent, il est important de reconnaître que l'interprétation et l'évaluation des émotions sont subjectives et peuvent différer d'une personne à l'autre. C'est ici que nous pouvons introduire la notion d'axiologie, qui concerne l'évaluation et la subjectivité dans le langage. Comme l'a souligné (Kerbrat-Orecchioni, 1980), le langage nous oblige à utiliser des adjectifs évaluatifs et comparatifs. Par exemple, les termes « petit » et « grand » sont relatifs et dépendent du point de vue de chaque individu. De même, les mots « beau », « belle » et « laid » impliquent une dimension subjective plus grande, tandis que des mots comme « célibataire » ou « marié » sont plus objectifs.

Cette notion d'axiologie se retrouve également dans la façon dont nous exprimons et comprenons les émotions. Le langage joue un rôle crucial dans la manière dont nous évaluons et donnons un sens aux émotions, en utilisant des adjectifs évaluatifs pour décrire notre vécu émotionnel. Ainsi, la positivité ou la négativité des émotions peut être considérée comme une dimension relativement universelle, mais elle est néanmoins teintée de subjectivité. Tout comme dans l'axiologie, où des termes comme « beau » et « laid » sont relatifs, les émotions peuvent être perçues différemment par chaque individu en fonction de son propre cadre de référence. En fin de compte, la valence émotionnelle offre une base commune pour comprendre les émotions, mais il est également essentiel de tenir compte de la subjectivité individuelle et des facteurs contextuels qui peuvent influencer la manière dont les émotions sont ressenties et exprimées (Rimé & Scherer, 1989 ; Robbins et al., 2019).

L'utilité de cette distinction entre émotion positive et négative réside dans sa capacité à décrire, distinguer et expliquer nos émotions aux autres. Elle nous permet d'« objectiver » nos émotions, même si les émotions elles-mêmes demeurent subjectives. Cette distinction est utile pour communiquer nos sentiments et nos expériences émotionnelles de manière plus claire et précise. Une émotion positive dans une culture peut en effet être considérée comme négative dans d'autres. Si par exemple la honte, pour une culture occidentale est plutôt perçue comme une émotion négative, dans d'autres cultures elle est considérée comme une marque de respect et donc positive, cas d'une petite ville située en Indonésie (EIA Group FR - Analyse Comportementale, 2017). C'est donc dans ce souci de différences culturelles que nous avons voulu éclaircir ce point.

Dans ce corpus, il y a également certaines émotions qui sont par définition positives ou négatives et qui, dans le contexte, signifient l'inverse. Dans un tableau qui sera proposé ultérieurement, il sera donc question de placer chaque émotion dans la colonne correspondante et dans son contexte. Mais avant de faire cette délimitation contextuelle de chaque émotion, nous allons dans la partie suivante sélectionner les émotions indispensables à notre étude. Qu'entend-on par « émotions neutres » ?

Tout au long de ce travail, le terme « émotion neutre » a été mentionné plusieurs fois et ce dès le départ. Avant d'entrer dans le vif du sujet et de définir ce qu'est une émotion neutre, il est

impératif de distinguer « l'absence d'émotion » et « la neutralité d'une émotion » ; car si beaucoup de personnes confondent le fait de ne pas ressentir une émotion et d'être émotionnellement neutre (ou avoir neutralisé ses émotions), il y a bien une différence entre les deux. L'absence d'émotion ou du moins la non-connaissance de l'émotion ressentie se définit par ce que les psychologues appellent l'alexithymie. « L'alexithymie signifie étymologiquement l'incapacité à exprimer ses émotions par des mots » (Corcos et al., 2011 : 25), c'est un trouble de la lecture et de l'expression des émotions (a = absence, lexis = mot, thymos = humeur, affectivité, sentiment, émotion) (Jouanne, 2006). Quant à l'émotion neutre, il s'agit plutôt d'une émotion qui n'est ni positive ni négative.

## 9. Les émotions de base

Pour faire une synthèse de ce que sont les émotions de base, partons des propositions déjà existantes.

D'après Ekman (1981), il existe 7 émotions de base : le dégoût, le mépris, la surprise, la joie, la colère, la peur et la tristesse.

D'après Descartes, il existe 6 émotions de base ou bien « les passions primitives » comme il le dit, à savoir : l'admiration, l'amour, la haine, le désir, la joie, la tristesse et : « [...] toutes les autres sont composées de quelques-unes de ces six, ou bien en sont des espèces. » (Descartes, 1649 : 31).

Plutchik (1970), affirme pour sa part qu'il existe 8 émotions de base : la peur, la colère, la joie, la tristesse, l'acceptation, le dégoût, l'espérance, la surprise. Et que les autres émotions seraient dérivées des émotions primaires et constituent les émotions secondaires (Christophe, 1998).

Le nombre exact des émotions de base est encore un débat très vif et n'a pas encore fait l'unanimité ; cela dit, un consensus est pourtant établi sur le nombre d'émotions dites universelles qui est de 6 et dans lequel nous pouvons trouver : la joie, la surprise, la tristesse, la colère, la peur, et le dégoût (Coppin & Sander, 2010 ; Robbins et al., 2019).

Cependant, dans notre étude, nous ne prendrons en considération que 5 sur les 6 émotions universelles : la joie/ le bonheur, la colère, la tristesse, la peur/inquiétude et le dégoût. Dans le cadre de notre étude, le dégoût ne sera en effet pas traité comme les autres émotions, à savoir selon une étude linguistique et neurobiologique, mais uniquement d'un point de vue linguistique. La cause de ce non-traitement est factuelle : nous n'avons pas de données concernant le dégoût dans un des tests utilisés en neuroscience (le test FMIS<sup>11</sup> utilisé au cours de l'expérimentation ne comporte pas l'émotion du dégoût), d'ailleurs, c'est à cause de ce même test que la joie et le bonheur sont mis ensemble, de même pour la peur et l'inquiétude.

Les autres émotions ont été mises de côté dans notre étude car premièrement le test FMIS ne les a pas prises en considération, mais aussi parce que dans le corpus étudié, ces autres émotions ne sont pas représentatives.

### **La joie**

Ici, joie et bonheur sont assimilés et mis ensemble même si nous savons très bien que ces deux termes et ressentis ont des définitions bien distinctes. Par ailleurs, le choix de les mettre ensemble n'est pas anodin, car comme nous l'avons vu précédemment, l'étude parallèle en neuroscience (test FMIS) assimile les deux émotions et les considère comme une seule et même émotion ; ce qu'est aussi le cas pour la peur. Pour cela, nous allons définir les deux concepts comme s'ils n'étaient qu'un. Nous allons donc choisir le terme « joie » pour définir à la fois la joie et le bonheur, et « peur » pour la peur et l'inquiétude.

« La joie est une agréable émotion de l'âme, en laquelle consiste la jouissance qu'elle a du bien que les impressions du cerveau lui représentent comme sien. Je dis que c'est en cette émotion que consiste la jouissance du bien [...]. » (Descartes, 1649 : 37).

---

<sup>11</sup> Four-Mood Introspection Scale (FMIS), est un test d'auto-évaluation qui permet à une personne d'identifier par lui-même ses émotions.

La joie est une émotion positive et agréable liée à l’accomplissement ou à la réussite de quelque chose, à la vue de quelqu’un ou de quelque chose que nous affectionnons. La joie est facilement repérable grâce à un sourire que nous arborons lorsque celle-ci nous envahit.

### La colère

« La colère est aussi une espèce de haine ou d’aversion que nous avons contre ceux qui ont fait quelque mal, ou qui ont tâché de nuire, non pas indifféremment à qui que ce soit, mais particulièrement à nous » (Descartes, 1649 : 71).

La colère est une émotion négative que nous ressentons lorsque nous sommes face à un obstacle qui pourrait nous empêcher d’atteindre notre but, à une menace que nous ne pouvons pas contourner et qui pourtant n’est pas un danger, à une provocation ou une atteinte à notre égard. La colère est souvent accompagnée de réactions physiques et/ou verbales violentes, un visage crispé et des réactions corporelles tendues. Il existe par ailleurs deux types de colère :

« [...] l’une qui est fort prompte et se manifeste fort à l’extérieur, mais néanmoins qui a peu d’effet et peut facilement être apaisée ; l’autre qui ne paraît pas tant à l’abord, mais qui ronge davantage le cœur et qui a des effets plus dangereux » (Descartes, 1649 : 72).

### La tristesse

« La tristesse est une langueur désagréable en laquelle consiste l’incommodité que l’âme reçoit du mal, ou du défaut que les impressions du cerveau lui représentent comme lui appartenant. » (Descartes, 1649 : 38).

La tristesse est une émotion négative qui est liée à une souffrance due à notre incapacité de faire ou d’accomplir quelque chose, à la perte de quelque chose ou de quelqu’un. Le signe le plus distinctif de la tristesse est les larmes.

### La peur

« Et la peur ou l’épouvante, qui est contraire à la hardiesse, n’est pas seulement une froideur, mais aussi un trouble et un étonnement de l’âme qui lui ôte le pouvoir de

résister aux maux qu'elle pense être proches. [...] c'est seulement un excès de lâcheté. »  
(Descartes, 1649 : 65).

La peur est une émotion négative qui est présente face à une menace, un danger pouvant nous nuire physiquement ou psychologiquement. Si nous nous référons à la théorie de Darwin, sur le fait que les émotions sont à la fois ressenties par l'homme et les animaux, la peur serait une émotion de défense qui nous pousserait à fuir face au danger. La peur est souvent associée à la réaction physiologique des yeux écarquillés ou la dilatation des pupilles (Dumas, 1922 ; Kaiser et al., 2019). Cette réaction est instinctive et a pour but de faire augmenter la vision périphérique (Kaiser et al., 2019) afin de repérer des menaces potentielles et par la suite prendre la fuite ou attaquer.

### *Le dégoût*

« Le dégoût est une espèce de tristesse qui vient de la même cause dont la joie est venue auparavant. [...] Ce qui paraît principalement au boire et au manger, qui ne sont utiles que pendant qu'on a de l'appétit, et qui sont nuisibles lorsqu'on n'en a plus ; et parce qu'elles cessent alors d'être agréables au goût, on a nommé cette passion le dégoût. »  
(Descartes, 1649 : 74).

Le dégoût est une émotion négative qui est fortement liée à notre appareil gustatif, mais aussi à la vue et à l'odorat. Lorsque nous sommes dégoûtés, nous ressentons une certaine répugnance à l'égard de ce que nous goûtons, voyons ou bien ce que nous sentons et cela ne s'agit pas uniquement de nourriture mais aussi de quelqu'un ou de quelque chose de concret ou abstrait. Le dégoût est souvent associé à une grimace et/ou à un éloignement physique : « c'est une réaction de rejet, une émotion relative à des sensations – émotion qui contient une motion, soit l'amorce d'un mouvement de recul, de rejet, soit un mouvement interne de haut-le-cœur » (Margat, 2011 : 19).

Les émotions citées ici sont les émotions « génériques » sur lesquelles nous allons baser notre étude.



## 10. Fonctions des émotions

L'émotion, bien qu'elle nous serve à communiquer (valeur de signal<sup>12</sup>) (Dantzer, 1993), peut avoir d'autres fonctions : « dans le cours de l'évolution, au vu de la capacité croissante de traitement de l'information des organismes et de la variabilité croissante de leurs répertoires comportementaux, un mécanisme permettant une bonne adaptation du comportement aux stimulations externes et internes est devenu nécessaire. C'est selon moi, la fonction que remplit l'émotion » (Rimé & Scherer, 1989 : 101). Cette perspective met en avant le rôle crucial des émotions dans l'adaptation et le contrôle des espèces.

Dans son article « La place des émotions en psychologie et leur rôle dans les échanges conversationnels » (Brunel, 2007) parle, par exemple, de fonctions biologiques de l'émotion, en relation avec l'approche darwinienne qui perçoit les émotions comme des réponses évolutives adaptatives ; et de fonction communicative qui permettrait d'informer autrui sur l'état émotionnel et les dispositions de l'individu, facilitant ainsi les interactions sociales.

Les fonctions biologiques de l'émotion qui servent donc à la survie de l'espèce (humaine ou animale) se manifestent par les actes de protection, d'acceptation, de rejet, de destruction, d'incorporation, d'exploration et d'orientation (*Ibid*, 2007). Ces différents actes peuvent se traduire comme suit :

La protection par exemple est une forme d'auto-défense que notre corps déploie lorsqu'on a peur, ce qui déclenche des réactions physiologiques telles que l'accélération du rythme cardiaque, l'écarquillement des yeux, etc. qui par la même occasion prépare notre organisme à faire face à une menace immédiate en favorisant la fuite ou la défense. Cette fonction de protection est cruciale pour éviter les dangers potentiels et assurer la survie. Le rejet qui est manifesté par le dégoût est un mécanisme très utile qui nous permet de nous éloigner des aliments avariés par exemple. La destruction qui se présente sous la forme de la colère peut être

---

<sup>12</sup> La « valeur de signal » signifie que les émotions ou les comportements émotionnels agissent comme des signaux qui permettent aux autres de comprendre l'état émotionnel ou les intentions de la personne qui les exprime.

utile pour se protéger contre des menaces extérieures. L'incorporation permet de tisser des liens sociaux, ce qui serait utile pour vivre en société.

En somme, les émotions jouent un rôle fondamental dans la survie de l'espèce en guidant les comportements et les réponses adaptatives des individus face à leur environnement. Elles constituent une forme de langage universel qui permet la communication et la coopération entre les membres d'une espèce, favorisant ainsi « l'adaptation de l'homme à son environnement » (Novakova & Tutin, 2009 : 5).

Après avoir posé les bases théoriques et défini le cadre conceptuel, historique et pluridisciplinaire nécessaire au travail d'analyse croisé des émotions que nous proposons dans les parties suivantes, la deuxième partie de la thèse s'attache plus particulièrement à problématiser le travail sur corpus réalisé. Nous y présenterons plus particulièrement le cadre, le protocole de recherche, les hypothèses de recherches originelles liées au projet COREV dans le cadre duquel mon corpus d'études a été recueilli ainsi que les méthodologies adoptées dans la thèse pour l'étudier, en particulier les deux logiciels *Lexico3* et *Iramuteq*.

## **PARTIE II**

# **Contextualisation de la recherche sur les émotions et méthodologie d'analyse**

Dans cette partie seront explicitées toutes les démarches méthodologiques et expérimentales faites au cours de cette recherche, allant du point de départ de la recherche à la constitution du corpus final.

## 1. Contexte et prémisse de la recherche

En 2016, Béatrice Fracchiolla et Isabelle Arnulf ont lancé un projet interdisciplinaire visant à explorer la perception de la violence verbale, son impact sur les émotions et les réactions physiologiques des individus, ainsi que ses relations avec le sommeil.

Ce projet s'inscrit dans un contexte plus vaste de recherche appliquée à l'échelle internationale, axée sur la compréhension des phénomènes discursifs liés à la haine et à la radicalisation au sein de la société civile. Il est mené en collaboration avec diverses disciplines, institutions et chercheurs.

Dans ce contexte, le projet COREV (Comprendre la Réception de la Violence verbale) a été conçu, bénéficiant du soutien du CNRS, de l'Université de Lorraine et de l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Son objectif principal est de mieux comprendre l'influence du temps, du sommeil et de la parole en interaction sur la perception physiologique et neurologique de la violence verbale. L'objectif est de saisir plus précisément l'impact de cette violence verbale sur un individu donné. Pour ce faire, le projet mène une analyse comparative des réponses neurophysiologiques, émotionnelles et discursives suite à une exposition à la violence verbale, tant avant/après le sommeil et avant/après le réveil (Protocole Corev, 2016). C'est dans cette optique que ce travail de thèse a émergé.

## 2. Élaboration et Mise en Œuvre du Protocole

Le protocole Corev consiste à comprendre les relations entre langage, émotions, sommeil et mémoire (protocole Corev, 2016), et pour cela, toute une série d'expérience a été faite sur des

volontaires sains au nombre de 28<sup>13</sup> dont 14 hommes et 14 femmes et dont la tranche d'âge se situe entre 18 et 25 ans<sup>14</sup>. Ces volontaires ont été soumis à plusieurs tests, entretiens, rédaction de carnet de rêve, visionnages de vidéos<sup>15</sup> (à caractère neutre et violent) ainsi que le port d'électrodes sur les parties du corps stimulées par les émotions. En ce qui concerne le visionnage des vidéos, le processus a consisté à montrer les deux vidéos à tous les sujets mais dans des ordres différents<sup>16</sup>, et à 11h d'intervalles afin de voir si les émotions seraient différentes par rapport à la situation initiale. Quant aux tests et entretiens il s'agissait de décrire les vidéos vues (afin d'avoir des données sur la mémoire), de décrire les émotions perçues et la qualité du sommeil. Ce sont d'ailleurs ces entretiens retranscrits qui ont été utilisés pour extraire des résultats partiels lors de mon mémoire de Master 2 – pour lequel j'ai bénéficié d'un stage CNRS rémunéré de deux mois, pendant lequel j'ai pu participer directement au recueil des données en hôpital, ce qui m'a permis de mieux comprendre ainsi dès le départ de nombreux enjeux et problématiques liés directement au projet de recherches COREV dans son ensemble.

Cette expérience a été menée entre novembre 2016 et juin 2018, soit d'une part au moment de l'anniversaire des attentats de novembre 2015 et de l'élection de Donald Trump comme Président des États-Unis, et d'autre part dans un contexte particulier, lié au fait que : 1/les sujets étaient dans une chambre d'hôpital tout en ayant de nombreuses électrodes branchées sur l'ensemble de leur corps (dont une grande partie sur la tête) ; 2/ le contexte émotionnel était maîtrisé en partie (pas de communication avec l'extérieur, ni téléphone, ni télévision etc.).

---

<sup>13</sup> Au début de la recherche, le nombre de volontaires initial était de 24 (12 hommes et 12 femmes) - au cours de l'expérimentation, certains volontaires n'ont pas pu tenir leur engagement, ce qui a fait qu'il a eu recrutement d'autres volontaires - aussi, quelques problèmes techniques sont survenus, ce qui a obligé l'équipe à faire d'autres séries d'expérimentation. Après ces trois phases, le nombre de volontaires participants au protocole fut au nombre de 33. Certains ratés dans le protocole a fait que le nombre de volontaires analysés est au nombre de 28.

<sup>14</sup> Âges auxquels les jeunes sont les plus susceptibles d'être embrigader par le discours djihadiste.

<sup>15</sup> Comme mentionné plutôt, la vidéo à caractère violent est la « stop-djihad » et la deuxième vidéo à caractère neutre montre des images de promotion de la région Languedoc-Roussillon. <https://www.youtube.com/watch?v=mhDqDXbR7f4>.

<sup>16</sup> Randomisation : deux groupes (1<sup>er</sup> groupe : visionnage de vidéo neutre, 2<sup>ème</sup> groupe : visionnage de vidéo violente), la sélection des sujets allant dans un groupe est faite par tirage au sort.

Durant le stage effectué, j'ai ainsi pu participer directement à la mise en place technique du protocole (compréhension des logiciels et matériel de branchement ; positionnement des électrodes et indicateurs) puis à la collecte des données, en interviewant certains des sujets, en vérifiant les retranscriptions des interviews, des carnets de rêves et en apprenant à lire les données neurophysiologiques obtenues ensuite.

### 3. Présentation des volontaires

Les 28 volontaires de cette étude ont été sélectionné·e·s selon un profil bien précis avec un certain nombre de critères d'inclusions. Le ou la volontaire devait être francophone, avoir entre 18 et 25 ans<sup>17</sup>, avoir un niveau minimum du brevet des collèges, ne pas avoir de problème de sommeil et ne pas avoir vu les deux vidéos choisies pour l'expérimentation – le fait d'avoir à leur demander a pu d'ailleurs biaiser en partie les expérimentations réalisées ensuite dans la mesure où le titre « stop-djihad » laissait supposer le sujet dont il s'agissait. Il·elle·s ont été recruté·e·s par voie d'annonce et de bouche à oreille, ce qui fait que beaucoup d'entre eux·elles sont issues du milieu médical (étudiant·e·s en médecine, internes, ...). Pour les besoins de l'étude, il·elle·s ont dû faire une visite médicale pour attester de leur bonne santé et s'assurer qu'aucun·e ne présentaient de problèmes de sommeil (narcolepsie, hypersomnie, somnambulisme, ...) ni de troubles du langage ; et également d'un test d'inclusion afin de s'assurer qu'il·elle·s remplissaient bien les critères de sélection. Dans les critères d'exclusion étaient notées le fait d'avoir des pathologies neuropsychiatriques (PSQI), des troubles du langage, une prise régulière de psychotropes, ou d'avoir vu la vidéo du gouvernement « stop-djihad ».

En participant à cette expérimentation, les volontaires ont signé un consentement écrit et ont été indemnisés de 150 euros par personne. En retour il·elle·s avaient l'obligation de se présenter

---

<sup>17</sup> Cette fourchette d'âge a été choisi car elle correspond la tranche d'âge connu des personnes endoctrinées par le discours djihadiste, d'après les chiffres (2014) du CPDSI (Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam) à partir des appels des familles (Protocole Corev, 2016).

à la visite médicale et au test d'inclusion, d'être hospitalisé·e<sup>18</sup> pendant 24 heures à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière et de tenir un carnet de rêve 7 jours avant et 7 jours après l'hospitalisation.

#### 4. Le déroulement du protocole

Cette étude s'est faite en parallèle avec les neurosciences. L'expérimentation réalisée suit un protocole croisé de recueil des données en période d'éveil comme de sommeil qui se présente comme suit :

Un premier groupe qui sera nommé Groupe 1 est constitué de volontaires qui ont vu en premier la vidéo dite neutre, le matin de leur arrivée à l'hôpital. Il·elle·s ont ensuite passé une journée sans stimulation intellectuelle (sans téléphone, sans communication, sans lire, ...). Le soir venu, il·elle·s ont revu la même vidéo neutre. Ensuite il·elle·s ont visionné une première fois la vidéo dite violente, puis ont passé une nuit à dormir, toujours sans activité intellectuelle. Le lendemain, au réveil, il·elle·s ont revu une deuxième fois la vidéo dite violente avant de partir.

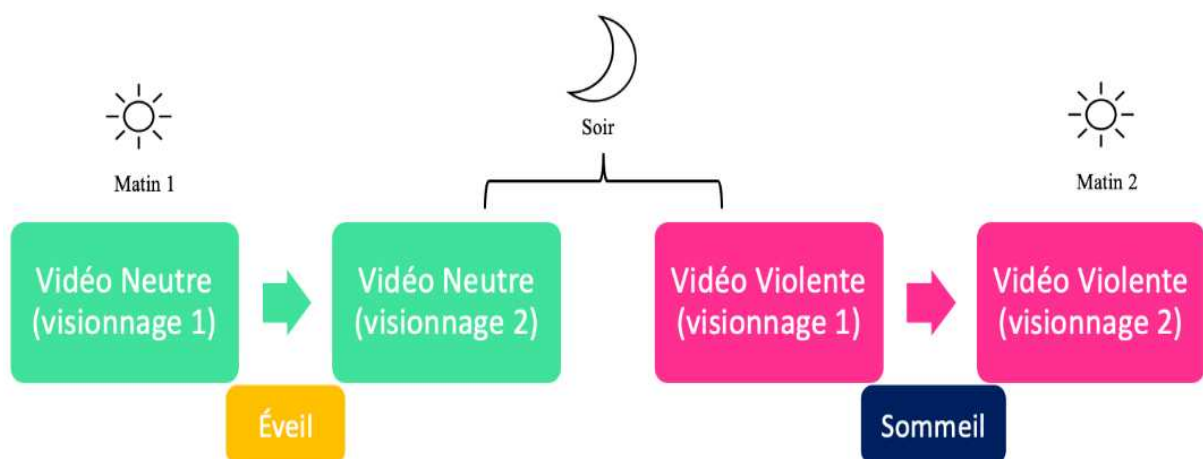


Figure 12: Groupe 1 (vidéo Neutre + journée) - (vidéo Violente + sommeil).

Dans le groupe 2, les volontaires, contrairement à ceux du groupe 1, ont vu en premier la vidéo dite violente, le matin de leur arrivée à l'hôpital. Il·elle·s ont ensuite passé une journée sans

<sup>18</sup> Les volontaires ont été hospitalisé·e·s aux services des pathologies du sommeil à l'hôpital Salpêtrière pour être interviewé·e·s mais aussi pour être soumis·e·s à une polysomnographie. (terme expliquer plus tard)

stimulation intellectuelle. Le soir, il·elle·s ont revu la même vidéo violente. Il·elle·s ont visionné une première fois la vidéo dite neutre et ont passé ensuite une nuit, toujours sans activité intellectuelle. Le lendemain, au réveil, il·elle·s ont revu une deuxième fois la vidéo dite neutre avant de partir.

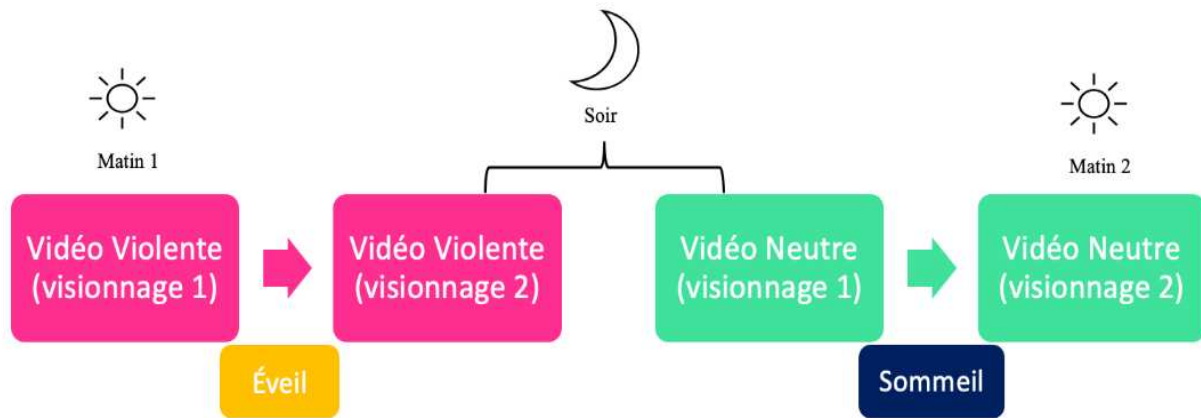


Figure 13: Groupe 2 (vidéo Violente + journée) - (vidéo Neutre + sommeil).

Cette répartition en groupe a été faite afin de déterminer s'il existe une corrélation entre l'atténuation des émotions après une période d'éveil et une période de sommeil. En somme, il s'agit de vérifier l'hypothèse selon laquelle le sommeil consolide la mémoire et atténue les émotions (Protocole COREV).

Remarques : toute·s les volontaires n'ont pas été hospitalisé·e·s à la même période. Il a donc les diviser à nouveau : un premier groupe a été hospitalisé du 10 au 16 novembre 2016, un second entre le 06 janvier et le 22 février 2017 et le troisième du 30 mai au 26 juin 2018.

NB : Nous n'avons pas expliqué aux volontaires ce que nous cherchions exactement pour qu'ils-elles ne se focalisent pas dessus ce qui aurait pu fausser les résultats. La plupart du temps, à force de vouloir bien faire les gens cherchent à donner « le meilleur de soi » et à vouloir être de « bons sujets » ; ce que Blanchet (1991 : 9) explique en disant : « tout se passe comme si l'interviewer usait au mieux de sa personne et de sa sociabilité (feinte ou naturelle ?) pour faire parler l'interviewé sur un thème donné ».



Le schéma suivant synthétise l'ensemble du processus de l'expérimentation en hôpital et des opérations réalisées à partir de l'arrivée des volontaires dans le service à l'hôpital.

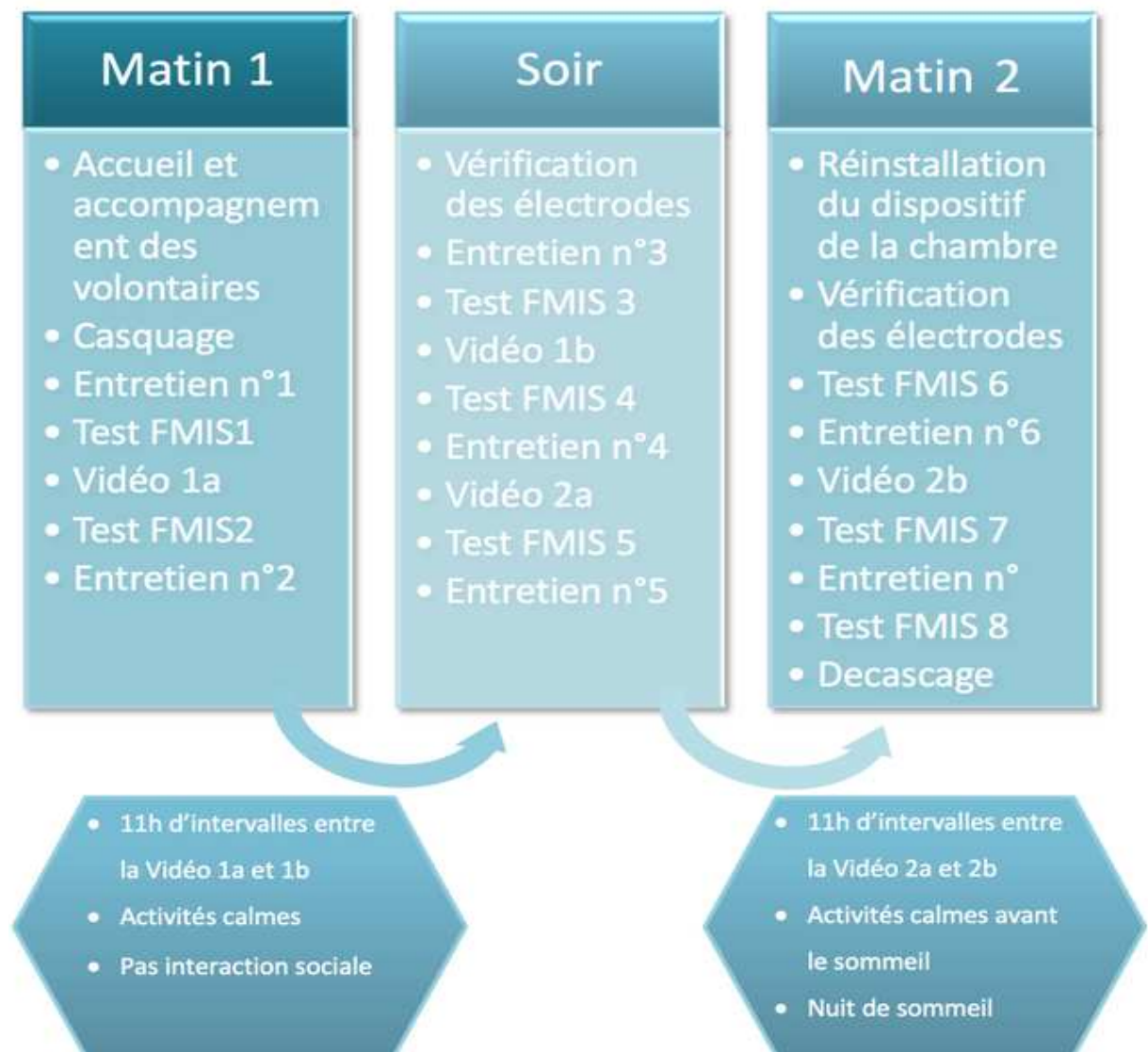


Figure 14: Schéma récapitulatif d'une journée type d'un-e volontaire.

### Le dispositif spatial des chambres

Chacune des deux chambres où se sont déroulées les expérimentations a été équipée :

- D'un ordinateur sur lequel les 2 vidéos ont été projetées. D'une tablette (pour poser l'ordinateur).

- D'un microphone intégré au plafond de la chambre.
- D'une caméra infrarouge pour filmer la nuit.
- Il aurait aussi dû y avoir un miroir placé de telle manière à ce que le visage du sujet s'y reflète au moment du visionnage des vidéos, afin d'être filmé par une caméra déjà présente dans la chambre, mais l'ergonomie des chambres n'a pas permis de disposer de cet outil. Aussi, pour voir le visage des volontaires aux différents moments de la vidéo visionnée, la technique utilisée a été de regarder la vidéo visionnée en même temps que la vidéo montrant le·la volontaire et de cliquer en même temps que lui·elle., afin de voir les passages correspondants à certaines réactions corporelles observées sur les enregistrements vidéos ou bien sur les tracés.

(NB : ces deux dispositifs font partie de la routine d'un laboratoire de sommeil, les sujets étant avertis de leur présence.)

L'ordinateur était installé et enlevé à chaque réitération de projection, soit 4 fois au total sur les 24 heures. Les chercheuses investigatrices déclenchaient elles-mêmes les enregistrements vidéo, doublés d'un enregistrement audio de toutes leurs interactions avec les sujets, dès leur entrée dans la chambre, et ce jusqu'à la sortie de la chambre.

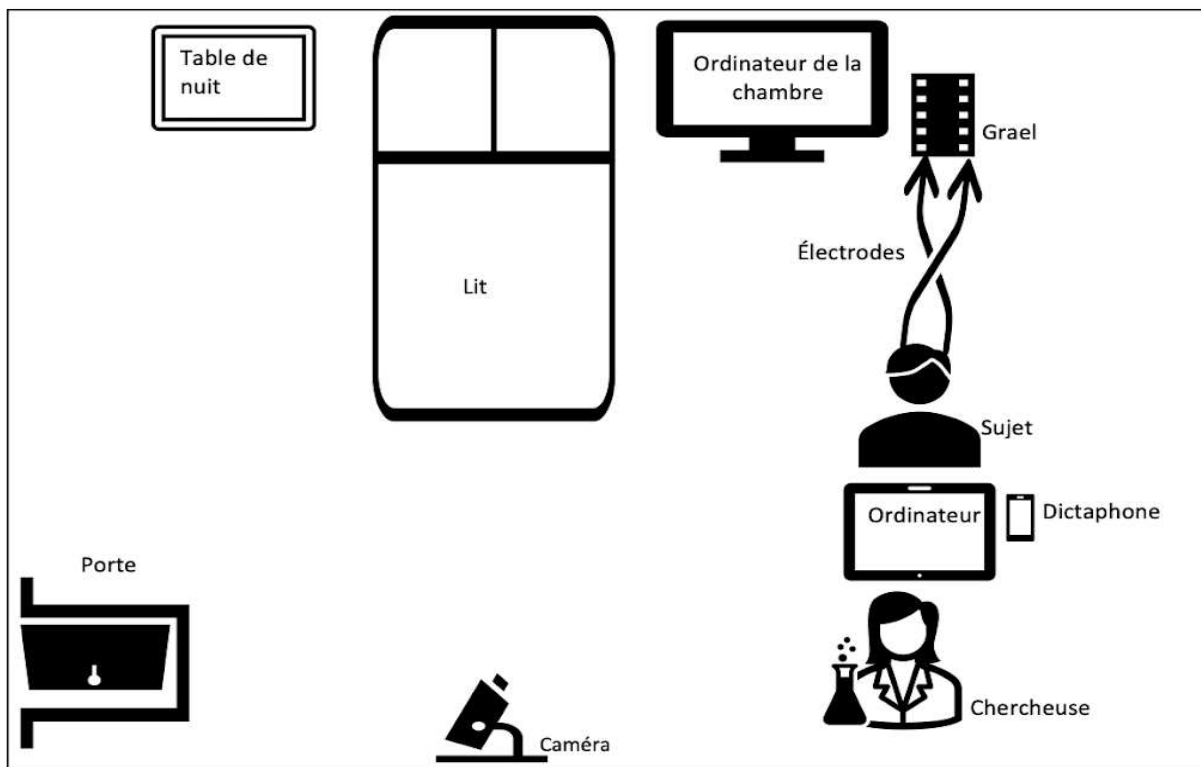


Figure 15: Représentation spatiale des chambres durant les entretiens.

## 5. Introduction des vidéos utilisées dans le protocole.

### 5.1. La vidéo violente

Les propagandes djihadistes sur Internet ont connu, surtout entre les années 2010 et 2020 un franc succès auprès des jeunes du monde entier, et la jeunesse française n'était pas en reste. En effet, les discours de haine proférés contre les sociétés européennes ont contribué à favoriser les attaques terroristes contre plusieurs pays occidentaux dont la France. Face à cette situation, le gouvernement français s'est mobilisé en ripostant avec des vidéo anti-propagandes djihadistes afin de détourner les jeunes de cette idéologie. L'une de ces vidéos gouvernementales<sup>19</sup> a été choisie comme support d'interview dans le cadre du projet de

<sup>19</sup> Vidéo de « contre propagande » djihadiste diffusée trois semaines après les attentats du Bataclan en Novembre 2015. Vidéo « stop-djihad » disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=ke3i9-7kkQM>

recherche interdisciplinaire<sup>20</sup> afin de comprendre la perception physiologique et neurologique de la violence verbale, d'un point de vue linguistique, de comprendre l'influence du temps, du sommeil et de la parole en interaction sur la perception de la violence verbale.

En soit, la vidéo présentée est un clip gouvernemental<sup>21</sup> diffusé à la télévision après les attentats de novembre 2015 et conçu pour dissuader les jeunes d'adhérer à ce discours en montrant certains des mécanismes qui y sont mis en œuvre, et qui présente des images « choquantes » accompagnée de textes, montrant les massacres perpétrés par les djihadistes, la souffrance des femmes et des enfants en Syrie, en contraste avec leurs « belles » promesses.

Le processus d'analyse implique également un raffinement de la distinction entre ce qui est « reçu » et ce qui est « perçu ». Autrement dit, l'idée est d'examiner de plus près la différence entre ce que vise la production d'un discours, qui peut varier en termes de violence ou, dans ce cas précis, viser à mettre en garde, et la manière dont ce discours est interprété par ceux qui le reçoivent. Cette interprétation peut varier considérablement en fonction des individus et de leur capacité à déchiffrer les signaux linguistiques objectifs et subjectifs de la violence présente dans le discours. La question de l'habituation à la violence verbale a également été prise en compte l'analyse proposée par Fracchiolla et Romain (2018), comme le détaille le protocole de recherche (Protocole Corev, 2016).

---

<sup>20</sup> Le projet Corev (2016-2017) projet associant le CNRS, l'Université de Lorraine et l'hôpital de la Pitié Salpêtrière dans le but de faire une analyse comparée des réponses neurophysiologiques, émotionnelles et discursives à une exposition à de la violence (verbale) avant / après sommeil et avant /après réveil.

<sup>21</sup> Vidéo de « contre propagande » djihadiste diffusée trois semaines après les attentats du Bataclan en Novembre 2015. Vidéo « stop-djihad » disponible sur le site : <https://www.youtube.com/watch?v=ke3i9-7kkQM>



Figure 16: Extrait de la vidéo « Stop djihadisme Ils te disent ».

La vidéo violente commence par une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages Facebook de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armé.e.s et cagoulé.e.s, ou un homme en train d'en égorger un autre, ou encore des scènes de guerres.<sup>22</sup>

La visite de ces pages semble provoquer l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en

ce moment ?

si ta des questions hésite pas , la vérité elle est la bas, c'est

maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me

donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »

<sup>22</sup> Ces passages défilent très vite, et ne donnent pas vraiment le temps de les voir - les images décrites ici sont le fruit de plusieurs arrêts sur image. Les volontaires regardant ce passage ne voient donc pas tous les détails décrits ici mais peuvent en l'occurrence voir quelques-unes seulement.

Un fond noir apparaît très furtivement. Et de là, on passe à une scène complètement différente :

On voit une image en couleur avec au premier plan des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux jeunes garçons : le plus petit a les bras croisés devant lui et une plus grande porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière.

Derrière ce premier groupe il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite.

Cette image est accompagnée du texte suivant :

ILS TE DISENT : (fond noir et écriture en blanc)

« SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. » (fond noir et écriture jaune)

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit :

EN RÉALITÉ

TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI. (fond blanc et écriture en noir)

Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

Un fond noir apparaît très furtivement.

Une autre scène en couleur apparaît ensuite :

Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement.

Au milieu de cette image il y a le texte suivant :

ILS TE DISENT : (fond noir, texte blanc)

« VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. » (fond noir, texte jaune)

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit :

EN RÉALITÉ

TU ÉLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR.

(fond blanc et écriture en noir)

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est

en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

Un fond noir apparaît très furtivement.

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket.

La scène peut faire penser à une cour de récréation. Cette scène est accompagnée du texte suivant :

ILS TE DISENT : (fond noir et écriture blanche)

« REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS. » (fond noir et écriture jaune)

L'image est ensuite brouillée et fait apparaître une autre image en noir et blanc et le texte est remplacé par un autre qui dit :

EN RÉALITÉ

TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS.

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant



sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant :

ILS TE DISENT :

« TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI. Ils sont suivis par un cortège de voitures. La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes turbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI.

L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant :

EN RÉALITÉ

COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. Après cette scène, on voit des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage. Celui du premier plan est légèrement dévêtu et porte les marques d'une blessure par balle au niveau de son abdomen. Et sur le second plan, on voit un autre avec les pieds accrochés au barreau d'une cage. On ne voit pas les têtes de ces deux hommes. La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et

on voit le sang couler sur ces écritures. On voit également quelqu'un qui est en train de photographier l'homme crucifié avec son téléphone portable. En arrière-plan, on voit une scène de la « vie quotidienne », il y a des gens qui passent derrière l'homme crucifié, on voit aussi des voitures. La scène qui suit montre au premier plan un homme turbané à l'arrière d'un 4x4, il est en train de tenir quelque chose dans les mains (une sorte de corde). Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert à traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars<sup>23</sup>, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant :

LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES

Le texte se brouille et on voit apparaître à la fin le logo du gouvernement français devant un fond noir et juste en dessous un lien internet avec un fond blanc et une écriture noire :

[WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](http://WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)

En plus de ces images et ces textes, décrits ici, la vidéo est accompagnée de fond sonore très particulier à chaque séquence et à chaque changement de décor (noir et blanc/ couleur). Ces sons semblent être des chants religieux qui donnent parfois un sentiment d'angoisse à l'écoute. Les images accompagnées de ses sons sont donc plus percutantes et font en général réagir beaucoup plus.

## 5.2. La vidéo neutre

En parallèle de cette vidéo dite « violente », les sujets ont également eu l'occasion de visionner une vidéo promotionnelle valorisant la région Languedoc-Roussillon, montrant des images

---

<sup>23</sup> Kouffar ou kâfir est un mot arabe désignant les non-croyants, ou en termes plus péjoratif les mécréants.

plaisantes de paysages, de joie de vivre, des potentialités de la région. Invitant au départ, rappelant les vacances et incitant la bonne humeur.

La deuxième vidéo présentée au sujet est une vidéo intitulée « Ensemble conjuguons nos talents ». Cette vidéo de 2 minutes environ est un spot publicitaire qui attribue les éloges de la nouvelle grande région Languedoc-Roussillon, en montrant son potentiel touristique attractif sur le plan culturel, humain... Et pour cela, le spot met en exergue des images plaisantes de paysages (mer, plage, montagne, vignoble, etc.), de monuments et des sites comme le Viaduc de Millau, des châteaux, etc. et qui figurent au patrimoine de l'Unesco, ou bien en montrant le savoir-faire local, en passant par des images mettant en avant l'aéronautique, les écoles et les universités, la recherche et le développement. Nous pouvons aussi nous apercevoir de la joie de vivre et du bonheur des habitants et/ou des touristes qui sont là-bas. Et tout cela dans une vidéo en couleur et agréablement rythmée. La vidéo est accessible sur la plateforme Youtube, à l'adresse : <https://www.youtube.com/watch?v=mhDqDXbR7f4>.



Figure 17: Extrait de la vidéo : « Ensemble conjuguons nos talents ».

Ces deux vidéos seront évoquées par la suite sous les dénominations respectives *vidéo djihad* ou *Dj* pour la vidéo « Stop djihadisme Ils te disent », et *vidéo neutre* ou *N* pour la vidéo « Ensemble conjuguons nos talents ».

## 6. Justification du choix des vidéos

Comme cela est décrit dans le protocole de recherches, le projet COREV a été pensé au départ en termes de projet sur les discours extrêmes, et déposé avant les attentats de novembre 2015. A ce titre, les chercheuses ont pensé opportun de travailler dans une perspective de recherche appliquée et de considérer l'actualité dans leur choix de corpus. La vidéo réalisée et diffusée dans les médias par le gouvernement, adressée aux jeunes, pour les dissuader de partir faire le Djihad a semblé dès lors appropriée. Les critères de choix pour la sélection de la vidéo contrastive ont été les suivants : qu'elle soit également publicitaire (donner envie de partir) mais seulement fondée sur un message positif et relaxant ; voire d'action, aventure, mais sans la dimension violente. L'idée sous-jacente de cette vidéo devait être également de vouloir « vendre » un produit et entraîner un déplacement *vers*. Une dimension argumentative, persuasive devait donc aussi s'y trouver. Le critère d'une voix qui en explique les mécanismes ne semblait en revanche pas pertinent.

Les deux vidéos choisies sont des vidéos grand public d'une durée relativement courte, avec des changements d'images assez rapides (une trentaine de plans différents pour les deux vidéos) et des mots du vocabulaire courant. Elles ont été diffusées à la télévision et leur l'objet est de viser un maximum de personnes. Elles sont ainsi conçues dans une perspective d'efficacité. Elles devraient donc être facilement comprises et les chercheuses s'attendaient à ce que certains de leurs contenus soient suffisamment saillants pour être retenus, et marquer le ressenti émotionnel. Les émotions ressenties devraient être assez saillantes pour que le rôle neurovégétatif du sommeil sur les émotions puisse être objectivable (Protocole COREV, 2016).

## 7. Les groupes

Les groupes, évoqués un peu plus tôt sont en fait une classification faite avec les volontaires, et voici comment nous avons procédé :

D'abord, il a été décidé qu'il fallait avoir deux groupes homogènes dont les membres seraient choisis de manière aléatoire. Ensuite, il fallait avoir un nombre égal d'hommes et de femmes dans chaque groupe. Pour finir, le premier groupe qui a été nommé Groupe 1, était celui dont

les sujets ont vu la vidéo neutre en premier et la vidéo violente après. Le deuxième groupe ou Groupe 2 était celui dont les sujets ont vu la vidéo violente en premier et ensuite la vidéo neutre.

## 8. Le questionnaire

En plus des visionnages des vidéos, les volontaires de ce protocole ont dû répondre à sept séries d'entretiens en rapport avec leur humeur, leurs émotions, les vidéos visualisées, leur mémorisation et la qualité du sommeil.

Les entretiens étaient présentés comme suit :

### **Entretien 1**

- Est-ce que vous avez passé une bonne nuit ?
- Est-ce que vous vous souvenez de rêves que vous avez faits ?
- Comment vous sentez-vous ?

### **Entretien 2**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont le plus frappés de ce que vous avez vu ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? (temps). Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ?
- Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Et maintenant, comment vous sentez-vous ?
- Est-ce que cette vidéo vous fait penser à d'autres choses particulières ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?

### **Entretien 3**

- Vous avez vu une vidéo ce matin, pouvez-vous dire ce dont vous vous souvenez ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqués de ce que vous avez vu ce matin ?

- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?
- Comment vous sentez-vous maintenant ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ou de votre journée ?

#### **Entretien 4**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont frappés dans cette vidéo ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus/remarqués pendant cette projection mais que vous n'aviez pas vu la première fois ? Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection que vous aviez déjà remarquée ce matin, mais que vous aviez oubliés ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? (Temps). Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ?
- Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Et maintenant, comment vous sentez-vous ?
- Est-ce que cette vidéo vous fait penser à d'autres choses particulières ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Est-elle utile selon vous ?
- Est-ce que cette vidéo pourrait vous persuader ou vous dissuader de partir d'aller dans cette région ? (Pourquoi ?)

#### **Entretien 5**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont le plus frappés de ce que vous avez-vu ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? (Temps).
- Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ?
- Pouvez-vous expliquer pourquoi ?

- Et maintenant, comment vous sentez-vous ?
- Est-ce que cette vidéo vous fait penser à d'autres choses particulières ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?

### **Entretien 6**

#### A/ Qualité du sommeil :

- Avez-vous dormi comme d'habitude ?
- Diriez-vous que vous avez-vous passé une bonne nuit ?
- Est-ce que vous vous souvenez de rêves que vous avez faits ?
- Vous êtes-vous réveillé pendant la nuit ?
- Avez-vous eu du mal à vous endormir ?
- Est-ce que vous pensez ou avez remarqué que la vidéo que vous avez vue a eu une influence sur votre sommeil d'une manière ou d'une autre ? si oui, laquelle ?

#### B / Vidéo (mémoire) :

- Pouvez-vous décrire la vidéo que vous avez vue hier soir ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqués ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? (Temps).
- Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ?
- Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- La vidéo est-elle utile ? atteint-elle son but selon vous ?
- Auriez-vous (encore) envie (ou pas) de partir ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Et maintenant, comment vous sentez-vous ?

### **Entretien 7**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont le plus frappés de ce que vous avez-vu ?

- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection mais que vous n'aviez pas vus la première fois ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection que vous aviez déjà remarquée hier soir, mais que vous aviez oubliés ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? (Temps).
- Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ?
- Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Est-elle utile ? atteint-elle son but selon vous ?
- Auriez-vous (encore) envie (ou pas) de partir ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Comment vous sentez-vous maintenant ?
- Que pensez-vous de cette vidéo ?
- Dernière question : sur une échelle de 0 à 10 :
  - A/ est-ce que cela vous dissuade de partir ?
  - B/ Est-ce que ça vous donne envie de partir ?

## 9. Les tests

Outre les vidéos et les entretiens, les sujets ont aussi passé des tests sur les émotions, la qualité du sommeil, la personnalité et l'agressivité qui ont permis aux médecins de mieux les connaître. Ces tests formels ont permis d'objectiver une sorte de base émotionnelle. Dans ce travail, nous ne tiendrons compte que du test FMIS qui est un test fondé sur le ressenti émotionnel des volontaires à un instant T. Ce test consiste pour les volontaires à choisir parmi une liste d'adjectifs qui renvoient à différents états émotionnels, les émotions que ressentent les volontaires au moment même où il·elle·s passent le test, une évaluation de l'intensité des émotions ressenties y est associée. Les volontaires doivent donc entourer les items allant de XX (pas du tout) à VV (tout à fait). Exemple :



	pas du tout			tout à fait
Joyeux	XX	X	V	VV
Furieux	XX	X	V	VV

Tout au long du protocole, ce test a été complété huit fois par les volontaires, avant et après chaque visionnage de vidéo, avec pour objectif de recueillir, et surtout de voir et objectiver le changement émotionnel des sujets avant et après chaque vidéo.

## 10. Le corpus

**« Quelles que soient la théorie et la méthodologie retenues, se pose à tout linguiste la question de la définition du corpus puisque c'est ce dernier qui l'amène à pouvoir formuler une hypothèse ou à en éprouver la consistance »  
(Vagner, 2007 : 208)**

Selon le *TLFi*, le corpus est un recueil réunissant ou se proposant de réunir, en vue de leur étude scientifique, la totalité des documents disponibles d'un genre donné ; un ensemble de textes établi selon un principe de documentation exhaustive, un critère thématique ou exemplaire en vue de leur étude linguistique. Cela dit, « le corpus n'est pas un simple recueil de textes qui seraient à disposition et qu'il suffirait de compiler » (Sitri & Barats, 2017 : 41). Bien que les définitions données par le *TLFi*, présentent assez bien ce qu'est un corpus, il ne faut pas oublier ce que (Capeau & Gadet, 2007 : 101) déclarent :

« Le terme corpus est fortement polysémique en sciences du langage, ce qui laisse place à des ambiguïtés. Il y a des définitions larges (comme chez Dalbera (2002) : ensemble d'éléments sur lequel se fonde l'étude d'un phénomène linguistique), qui qualifient tous les matériaux qu'utilise le linguiste, en particulier ce que l'on peut appeler son corpus de recherche (les séquences jugées pertinentes pour la description d'un phénomène). D'autres définitions plus ciblées (collection ordonnée d'enregistrements de productions linguistiques orales et multimodales, chez Baude 2006) conviennent mieux aux actuels grands corpus informatisés. »

Il est donc important de noter que la définition de « corpus » peut varier en fonction du contexte et de l'usage dans un domaine de recherche donné. Par exemple : « en droit, le corpus renvoie

par ellipse, au corpus juris, c'est-à-dire au corps de droit romain tandis qu'en physique corpus n'est guère utilisé et corpuscule qui prend le sens de « particule » » (Dalbera, 2002 : 1). En analyse de discours et pour compléter les différentes définitions déjà présentes, (Sitri & Barats, 2017 : 42-43) déclarent que « le corpus est nécessairement contextualisé [et est] construit de façon à pouvoir contraster ou du moins comparer les éléments qui le constituent ».

Dans cette étude, le corpus primaire utilisé est la retranscription des interviews réalisées auprès des volontaires par rapport aux deux vidéos, présentées lors de leur hospitalisation. Dans la troisième partie, le corpus primaire est augmenté des deux corpus secondaires que sont les enregistrements vidéos réalisés des volontaires ainsi que des tracés physiologiques correspondant aux signaux relevés par les électrodes sur le corps des volontaires. Rappelons que lors des visionnages des deux vidéos (visionnées deux fois chacune), des entretiens ont été faits avant et après chaque visionnage (cf. le déroulement du protocole). Le corpus utilisé ici, et selon les besoins de l'étude, est constitué de la retranscription des réponses des volontaires, car « tout ce qui est recueilli ne fait pas automatiquement partie du corpus utilisable » (Mucchielli, 2007 : 3). Étant donné que les enquêtrices posent toujours les mêmes questions, leur inclusion dans le corpus pourrait potentiellement biaiser les résultats de certaines analyses textométriques. Par exemple, la question « Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? Des émotions positives ? Négatives ? Neutres ? D'autres émotions ? » est répétée cinq fois au cours de l'entretien. Cette répétition fréquente de la question pourrait affecter les réponses contenant les termes « émotions », « positives », « négatives », « neutres », que les participants pourraient utiliser pour décrire leurs émotions ; d'où le choix méthodologique de retirer les questions lors de l'analyse automatisée.

## 11. Méthodologie de la retranscription

Dans cette section, sera précisé la démarche méthodologique adoptée lors de la retranscription du corpus oral dont nous disposons. Notons tout d'abord que, grâce au budget alloué à cette étude, un premier travail de retranscription a d'abord été effectué. Ainsi, la majorité des entretiens (27 sur 33) a été confiée à une entreprise spécialisée en retranscription. Cette entreprise a effectué la retranscription en prenant en compte les particularités de l'oralité des

interlocuteurs, ce qui a conduit à une retranscription phonétique des entretiens. Pour le reste des entretiens, j'ai personnellement effectué la retranscription, qui n'est pas comme celle de l'entreprise car j'ai choisi de retranscrire en respectant les règles de grammaire et d'orthographe. Les logiciels de textométrie ne reconnaissant pas l'oralité, ils pourraient considérer « chui » et « suis » comme deux formes différentes alors qu'il est plus pertinent pour la recherche menée de ne l'envisager que comme une seule et unique forme en termes sémantiques. Ainsi, pour garantir l'uniformité du corpus, les entretiens retranscrits par l'entreprise ont donc été révisés et mis à jour en conséquence par mes soins.

## 12. Présentation des outils

Dans cette recherche, nous avons choisi de travailler avec deux logiciels de textométrie : *Iramuteq* et *Lexico3*, pour analyser notre corpus. Ce choix avait pour but de permettre une complémentarité et d'avoir ainsi une vision plus large des analyses.

**Iramuteq** ou Interface de R pour les Analyses Multidimensionnelles de Textes et de Questionnaires, est un logiciel open-source d'analyse de statistique textuelle développé par Pierre Ratinaud, pour effectuer des analyses de texte et de discours (*Iramuteq — IRaMuTeQ*, s. d.; Poudat & Landragin, 2017 : 218). Les différentes fonctionnalités d'Iramuteq permettent de faire différentes analyses telles que l'analyse lexicale, l'analyse de correspondance, l'analyse factorielle des correspondances, la classification hiérarchique descendante, la catégorisation automatique de textes, la représentation graphique des résultats, etc. Il permet donc de faire à la fois des analyses qualitatives et quantitatives sur des corpus textuels.

Lexico 3 est également un outil textométrique. Développé par André Salem, il permet de faire des analyses telles que l'analyse de la fréquence des mots, des cooccurrences, des concordances, l'analyse factorielle des correspondances, etc.

Dans cette partie, nous avons jeté les bases du contexte de la recherche sur les émotions et présenté la méthodologie utilisée. Cette phase préliminaire de la recherche est cruciale pour comprendre l'approche adoptée dans l'analyse des émotions et les résultats qui en découleront. L'objectif de cette étude est en effet de mettre en lumière la complexité de l'expression des

émotions. La prochaine étape de l'analyse adopte une perspective multimodale de l'analyse du corpus. Cela signifie qu'elle explore les aspects non seulement verbaux, mais également corporels et neurobiologiques de l'expression des émotions. Cette approche plus complète nous permettra de mieux comprendre comment les émotions se manifestent à travers différents canaux et comment ces canaux interagissent pour former une expérience émotionnelle globale. L'analyse multimodale permettra d'envisager une vision plus holistique des réponses émotionnelles des volontaires, ouvrant ainsi la voie à une compréhension approfondies de la manière dont les émotions sont exprimées et interprétées.

## **PARTIE III**

# **Vers une analyse multimodale du corpus**

Le présent travail s'articule en neuf sections distinctes, chacune apportant un éclairage spécifique sur l'analyse du corpus. Ensemble, ces sections offrent une compréhension approfondie de la manifestation des émotions dans le discours étudié.

## 1. Le corpus en chiffre

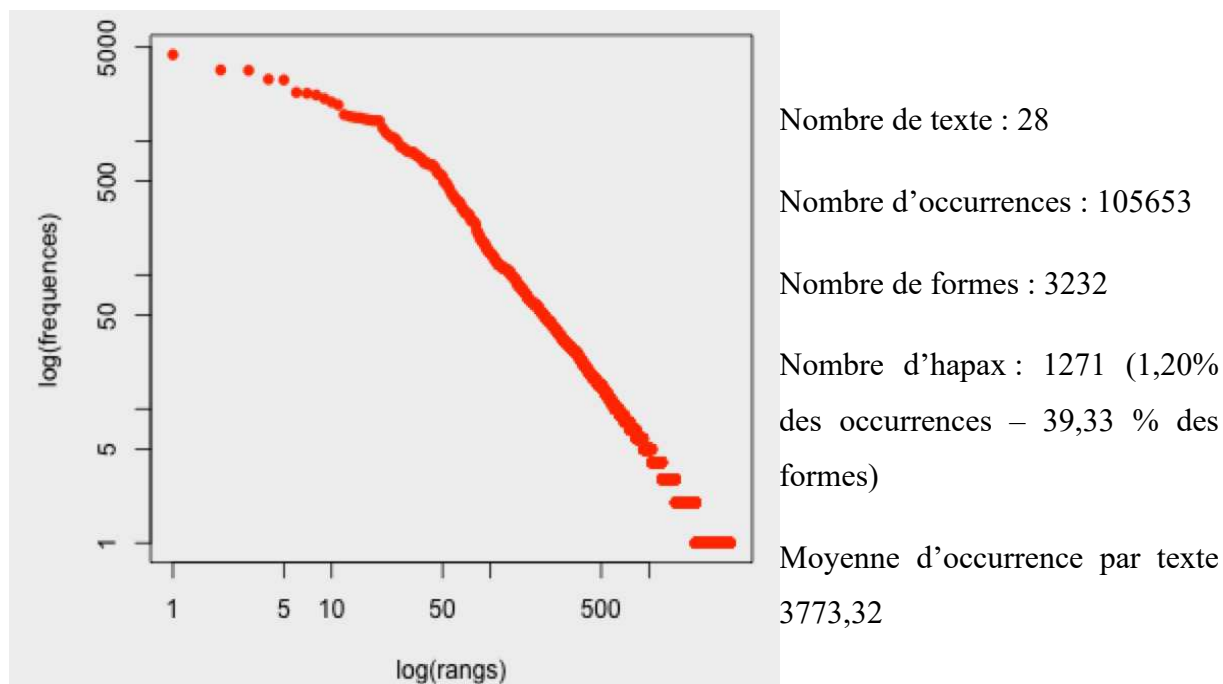


Figure 18: Résultat de l'analyse statistique textuelle.

Le corpus étudié est constitué de 28 textes correspondant aux réponses des 28 volontaires, de 105653 occurrences dont 3232 formes et de 1271 hapax. La moyenne d'occurrence par texte étant de 3773,32.

## 2. Analyse thématique du corpus

Selon une approche globale du corpus avec le logiciel Iramuteq. La fonction utilisée est la « Méthode Reinert » appelé aussi la classification par la méthode Reinert qui est une analyse

« proposant une classification hiérarchique descendante selon la méthode décrite par Max Reinert (1983, 1986, 1991) »<sup>24</sup>. Pour faire une typologie du discours selon Reinert :

« La procédure descendante de la classification s’explique par le souhait de posséder des classes de cardinaux assez élevées, bien différenciées les unes des autres afin de les décrire correctement » (Six, 2019 : 5).

Cela signifie que le logiciel découpe le corpus en classes tout en faisant un regroupement lexical. Autrement dit, on part d’une grande partie ou “classe” pour la diviser en 2 ou en plusieurs sous parties ; et ces 2 ou plusieurs sous-parties se trouvent à leurs tours divisées en deux ou plusieurs parties jusqu’à un certain moment ou un certain critère. À la fin de ce regroupement, le logiciel génère un dendrogramme illustrant les diverses catégories présentes dans le corpus, ce qui permet de diviser le corpus en plusieurs regroupements sémantiques ou une CHD (classification hiérarchique descendante). Avec le corpus à notre disposition, voici comment se présente le CHD :

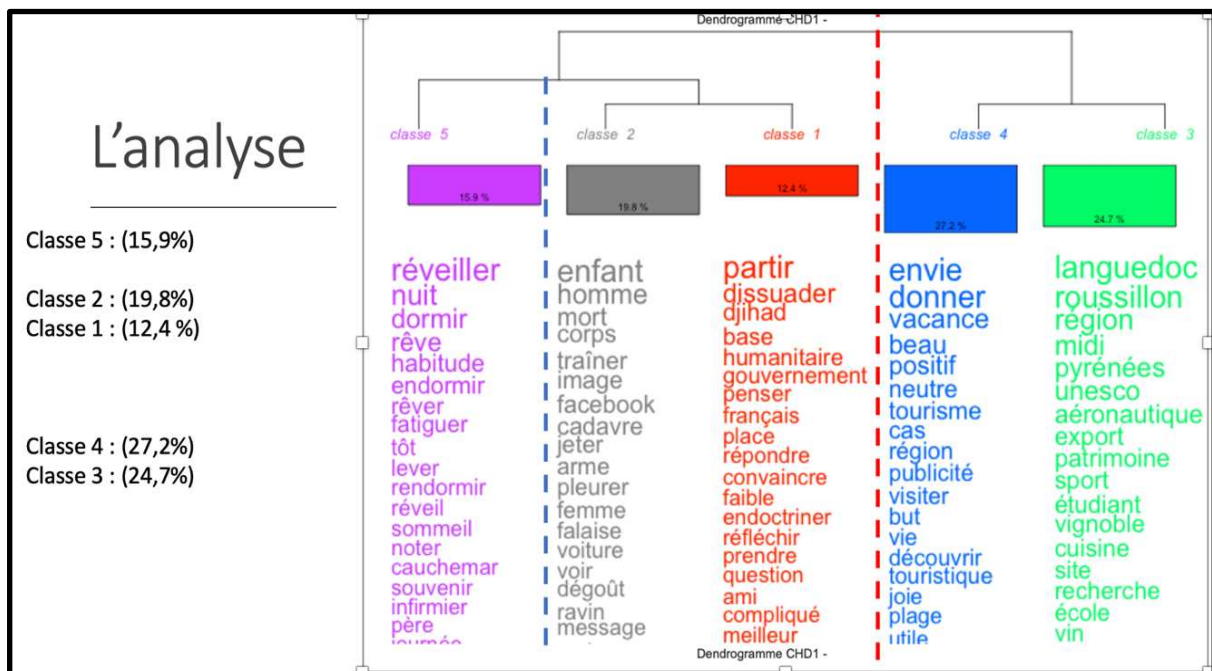


Figure 19: Capture d’écran montrant l’analyse en dendrogramme du corpus (Iramuteg).

<sup>24</sup> [http://www.iramuteg.org/documentation/html/copy8\\_of\\_2-5-1-3-options-supplementaires-de-lanalyse-statistique-textuelle-sur-chaque-forme](http://www.iramuteg.org/documentation/html/copy8_of_2-5-1-3-options-supplementaires-de-lanalyse-statistique-textuelle-sur-chaque-forme)

La lecture du dendrogramme ci-dessus révèle qu'il y a une première bifurcation entre les classes (5, 2 et 1) d'une part et les classes (4 et 3) de l'autre. Dans la première segmentation, une deuxième classification se fait entre la classe 5 et les classes 2 et 1. La classe 5 rassemble des éléments liés au sommeil, à la nuit, aux rêves et à ce qui concerne le fait de dormir ou de se réveiller, toutes choses qui renvoient aux réponses des volontaires lorsqu'il leur est demandé de parler de leur nuit à l'hôpital. Mais on trouve également à cet endroit certains termes comme *noter, souvenir* qui rappellent le carnet de rêve qu'il·elle·s ont dû faire lors de l'expérimentation. Dans cette classe, les volontaires racontent ce qu'il·elle·s vivent pendant et à propos du protocole (leur propre expérience). La classe 2, quant à elle, regroupe des termes comme *enfant, homme, femme* qui peuvent être rapportés à l'être humain. Les termes *mort, corps, cadavre* sont du domaine du macabre et de la mort. *Traîner, jeter, ravin, voiture, arme* à la suite de ce qui a été vu jusqu'ici suggère que les corps sans vie ont été manipulés, entraînés par ces actions. Les termes *voir, image, message, Facebook* incitent à penser que ce qui a été rapporté ici est en lien avec des actions vues à travers des images probablement sur Facebook et/ ou à travers des messages. Et enfin, *dégoût* et *pleurer* qui peuvent être interprétés comme les émotions, la manifestation des émotions ressenties par les volontaires au moment où ils ont vu/ vécu cela. Tout ce qui est dit et présupposé ici rappelle les éléments linguistiques mobilisés pour la description de la vidéo violente faite par les volontaires, mais surtout met en exergue ce qui les a marqués le plus parmi les différentes images qu'il·elle·s ont vues et les émotions ressenties les plus saillantes. Cette classe fait donc référence à la vidéo violente. La classe 1, rassemble les termes : *partir, dissuader, djihad, base, humanitaire, gouvernement, penser, français, place, répondre, convaincre, faible, endoctriner, réfléchir, prendre, question, ami, compliqué, meilleur*. Ce regroupement lexical est basé sur les concepts de la radicalisation, ce à quoi renvoient les mots comme *djihad, endoctriner, convaincre*. En parallèle, se trouvent les termes comme *gouvernement, français, dissuader* qui suggèrent qu'il y a une opposition entre ces deux groupes. Il y a aussi les mots comme *meilleur* et *ami* ou bien *base* et *humanitaire*, qui laissent penser qu'il peut s'agir là des raisons du départ des jeunes. En somme, cette classe reflète les analyses de la vidéo violente et/ou sur le sujet du djihadisme en général produites par les volontaires durant les entretiens.



Dans la deuxième segmentation qui rassemble les classes 4 et 3, on peut voir respectivement des termes tels que : *envie, donner, vacances, beau, positif, neutre, tourisme, cas, région, publicité, visiter, but, vie, découvrir, tourisme, joie, plage, utile*, qui font penser aux voyages, à la découverte, et à des choses positives. Il s'agit en effet d'un regroupement qui montre la façon dont les volontaires voient la vidéo neutre. Enfin dans la classe 3, les termes présents sont : *languedoc, roussillon, région, midi, pyrénées, unesco, aéronautique, export, patrimoine, sport, étudiant, vignoble, cuisine, site, recherche, école, vin*. Dans l'ensemble, ces mots reflètent différents aspects de la région du Languedoc-Roussillon, de son patrimoine culturel et naturel, de ses industries, de son secteur éducatif, de sa gastronomie et de son secteur viticole. Cette classe représente sans aucun doute les différentes caractéristiques de la région Languedoc-Roussillon montrées dans la vidéo et reprises par les volontaires : il s'agit de la description de la vidéo neutre.

Cette analyse thématique montre donc, tout d'abord, les différents thèmes abordés dans les entretiens par rapport aux deux vidéos. Ensuite, elle permet de mettre en perspective les intérêts et les émotions des volontaires dans le contexte de l'expérience, offrant ainsi une vue d'ensemble de leurs réponses.

### 3. Répartition des émotions dans le corpus

Dans le corpus étudié ici, et comme décrit plutôt, les volontaires sont invité·e·s à décrire leurs émotions par rapport aux deux vidéos qui leurs sont présentées. Tout au long des interviews il·elle·s sont sollicité·es pour répondre à des questions qui portent sur leurs ressentis émotionnels, leurs sentiments et surtout sur ce que les vidéos ont provoqué chez eux·elles - c'est en effet là l'un des principaux thèmes de la recherche du protocole COREV. Afin d'affiner le corpus et ainsi éliminer les réponses qui ne sont pas portées sur les émotions, un sous corpus a été constitué. Il a été formé uniquement avec les réponses des volontaires aux questions suivantes :

- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ?

- Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ?
- Et maintenant comment vous sentez-vous ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?

Ces questions sont posées tout au long des interviews et répétées lors des 4 visionnages des 2 vidéos<sup>25</sup> ; elles correspondent aux questions :

6-7-8-9-14-15-16-22-23-24-25-32-33-34-35-46-47-48-49-53-58-59-60-64.

Le sous-corpus constitué a donc été formaté pour *Lexico3* et *Iramuteq*, et a été analysé avec les deux logiciels. Dans les parties suivantes, les observations porteront sur la répartition des différentes émotions dans l'ensemble du corpus et selon certains paramètres.

### 3.1. La répartition des émotions ressenties selon l'ordre de visionnage

Les vidéos neutre et violente ont été vues deux fois par les volontaires, cependant, il·elle·s ne les ont pas vu dans le même ordre : un groupe a visionné la vidéo dite neutre avant la violente (groupe 1) et un autre groupe, la vidéo dite violente avant la neutre (groupe 2).

Partie	Occurenc	Formes	Hapax	Fmax	Forme
1	15162	1492	773	449	de
2	16219	1629	874	637	s

Tableau 1: Principales caractéristiques de la partition par « groupe ».

Sur le logiciel *Lexico3*, et avec l'outil partition, les différents groupes d'émotions<sup>26</sup>, ont pu être répertoriés selon le groupe dans lequel les volontaires ont été placé·e·s.

<sup>25</sup> Les 4 visionnages correspondent aux 2 visionnages de chaque vidéo (Vidéo neutre : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> visionnage/Vidéo violente : 1<sup>er</sup> et 2<sup>ème</sup> visionnage).

<sup>26</sup> Les groupes d'émotions mentionnés seront présentés dans la partie - Analyse lexicale sur la manifestation verbale des émotions p.193.

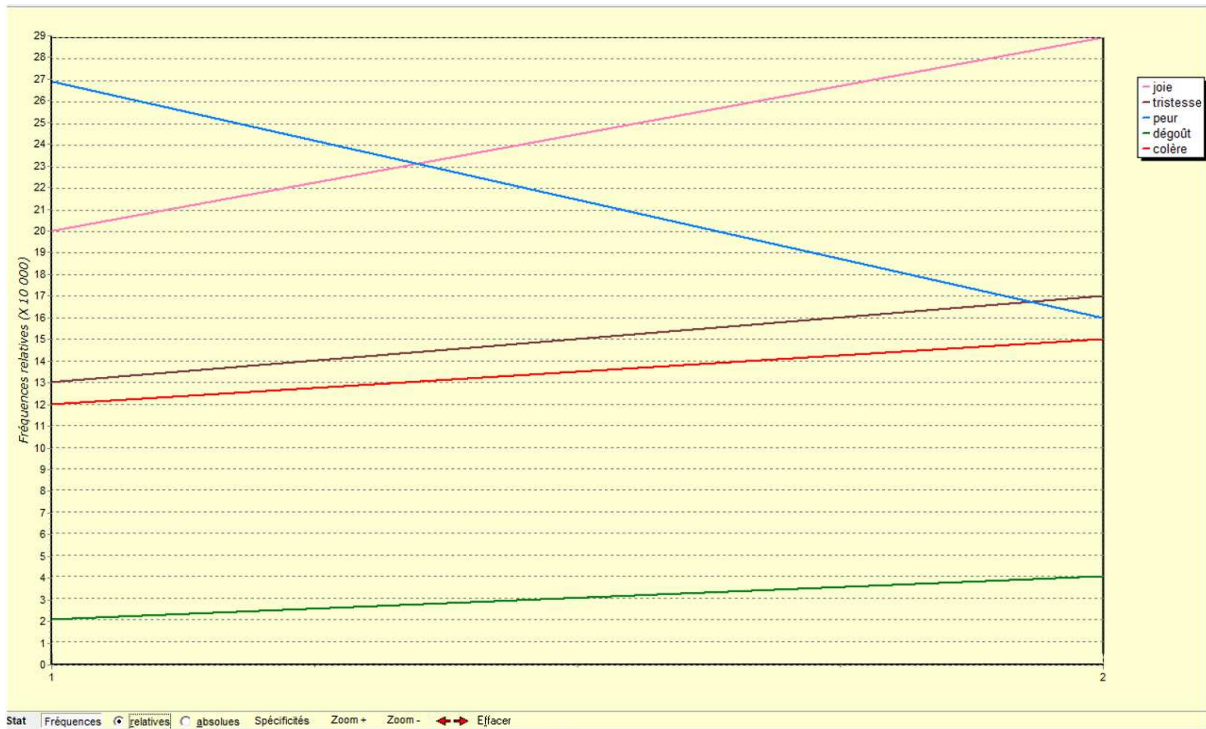


Figure 20: Répartition des émotions selon le groupe – fréquences relatives<sup>27</sup>

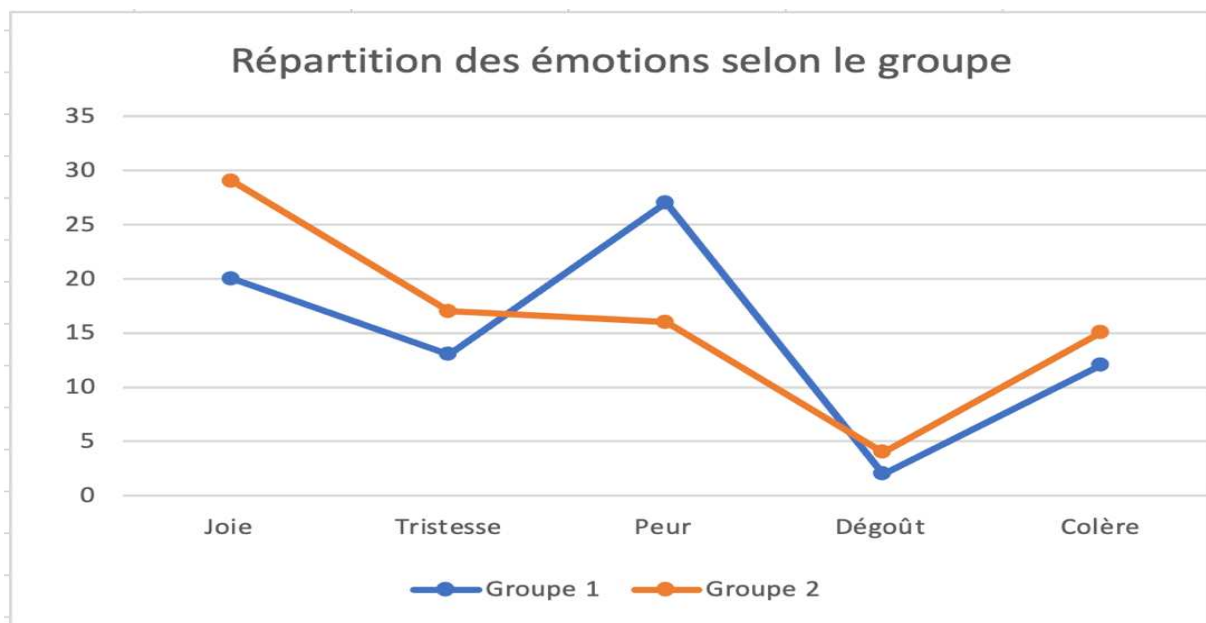


Figure 21: Graphe synthétisant l'apparition des émotions dans les deux groupes.

<sup>27</sup> fréquences relatives X 10.000. Exemple : 29 (fréq rel joie groupe 1) = 0,0029 (chiffre réel) mais pour avoir une représentation plus claire, le logiciel *Lexico3* multiplie ces chiffres par 10.000.

Les figures ci-dessus montrent la répartition des groupes d'émotions<sup>28</sup> selon leur apparition dans les deux groupes<sup>29</sup> de volontaires. Les résultats obtenus sur *Lexico3* montrent que les volontaires du groupe 1 (81%)<sup>30</sup> verbalisent plus leurs émotions que ceux·celles du groupe 2 (74%). Néanmoins, le groupe 2 présente un nombre d'occurrences plus élevé que le groupe 1 en ce qui concerne l'expression de la peur. Aussi, le groupe 1 est le plus expressif, et en dehors de l'expression de la peur, toutes les autres émotions ont une tendance à être exprimées de manière légèrement supérieure à celles du groupe 2. À ce stade, il n'est pas possible de déterminer les raisons de ces différences. Il est donc préférable de dissocier ces groupes et d'en voir les composantes afin d'en extraire les particularités. Pour cela, ces mêmes groupes d'émotions ont été placés dans la partition V qui répertorie l'ordre de visionnage et la nature des vidéos.



Figure 22: Visionnage des vidéos neutre ou violente – fréq. relatives.

<sup>28</sup> « Groupes d'émotions » ici, désigne la joie - la tristesse - la peur et le dégoût. Ces émotions sont appelées groupes car elles rassemblent toutes les émotions verbalisées dans le corpus selon leur sens dans le discours.

<sup>29</sup> Groupe 1 et Groupe 2.

<sup>30</sup> Ce pourcentage est obtenu grâce à la somme de l'ensemble des fréquences relatives des cinq émotions susmentionnées.

V1 est la première vidéo que le ou la volontaire voit. V2, la deuxième. Dj représente la vidéo dite violente. N, la vidéo neutre. Dj1 ou N1 signifie que c'est la première fois que le ou la volontaire voit la vidéo violente ou neutre et DJ2 ou N2 signifie que c'est la deuxième fois que le ou la volontaire voit la vidéo violente ou neutre.

Par exemple :

- v1\_dj1 signifie que la première vidéo vue par le ou la volontaire est violente. C'est aussi la première fois qu'il·elle la voit.
- v2\_n2 signifie que la vidéo neutre est la deuxième vidéo que le volontaire voit, et c'est aussi la deuxième fois qu'il la voit.

Ci-dessous une représentation sous forme de tableau des occurrences des différentes émotions selon le groupe de volontaires.

	<b>Groupe 1</b>				<b>Groupe 2</b>			
<b>Vidéo Émotion</b>	<b>N1</b>	<b>N2</b>	<b>DJ1</b>	<b>DJ2</b>	<b>DJ1</b>	<b>DJ2</b>	<b>N1</b>	<b>N2</b>
<b>Joie</b>	51	32	9	10	14	9	53	38
<b>Tristesse</b>	7	6	20	11	38	22	3	3
<b>Peur</b>	7	12	44	26	27	28	4	3
<b>Dégoût</b>	3	1	3	2	5	13	0	0
<b>Colère</b>	0	8	18	13	38	15	4	1

*Tableau 2: Les émotions - Groupes (les chiffres sont en pourcentage ‰- fréq. relatives).*

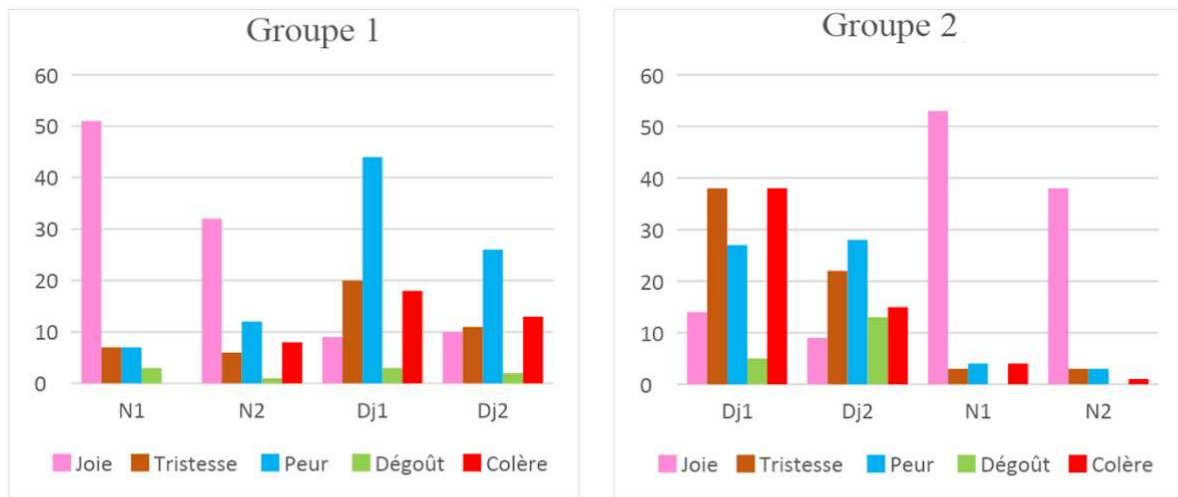


Figure 23: Vue d'ensemble des graphiques comparatifs des émotions exprimées selon le groupe.

La répartition en groupes distincts des différentes émotions permet de mieux visualiser l'apparition des émotions selon le type et l'ordre d'apparition des vidéos. Les graphiques de la figure 23, par exemple, mettent en évidence l'abondance de l'expression de la joie lors des visionnages de la vidéo dite neutre dans les deux groupes, ce qui est évident compte tenu de la teneur des images et textes qui y sont montrés. On peut remarquer cependant que dans les deux groupes, le fait de revoir la même vidéo neutre fait diminuer la joie chez les volontaires. Ce phénomène est probablement dû au « déjà-vu » (notion d'habituatation), mais aussi probablement au « déjà-dit » : puisque le ou la volontaire s'est déjà exprimé·e une première fois à ce sujet, il·elle pense qu'il n'est pas nécessaire de redire une deuxième fois ce qui a déjà été dit. Aussi, il est assez courant de réagir davantage à la nouveauté qu'à quelque chose qui a déjà été expérimenté, et qui est déjà connu. Cela dit, ce fait n'est pas partagé avec les autres types d'émotions dans le même cas : en N1 et N2 dans les deux groupes, la diminution des expressions émotionnelles n'est pas systématique ; c'est-à-dire que si les émotions joyeuses ont diminué, les autres émotions telles que la colère ou la peur (Groupe 1) ont, au contraire, augmenté. D'autres en revanche restent constantes, comme la tristesse et le dégoût chez les volontaires du groupe 2. Pour autant, la question qui peut se poser dans cette situation est : pourquoi les volontaires éprouvent-il·elle·s des émotions négatives alors qu'il·elle·s ont visionné une vidéo à caractère neutre voire joyeuse. Les items ou les expressions classées dans les cinq catégories

d'émotions utilisées, bien qu'ils aient été traités selon leur sens énonciatif, ne prennent pas en compte l'utilisation dans une phrase négative. Un item comme « effrayé » par exemple compte 8 occurrences dans le corpus. L'utilisation majoritaire de cet item est dans un sens négatif, comme dans cet exemple, (DS): « j'étais un petit peu **effrayé** par certaines images donc euh [s] voilà un petit peu apeuré aussi par ces images de de morts de de personnes qui tuent sans scrupule voilà ». Il a donc été assez logique que cet item soit classifié dans la catégorie *Peur*; mais puisque la construction d'une phrase et aussi la façon de s'exprimer de tout un chacun sont différentes, certaines personnes vont s'exprimer par le biais de la phrase négative, ce qui donne un énoncé comme celui-ci (DJ): « comme d'habitude la curiosité l'envie d'y aller quoi je n'étais **pas effrayé ni énervé** j'étais normal », ici par exemple, *effrayé* et *énervé* sont utilisés dans le sens négatif, pour dire leurs contraires, ce qui n'est pas détecté par le logiciel, et donc comptabilisé comme item négatif. Cela explique en partie la présence d'émotions négatives dans les entretiens qui découlent des projections de la vidéo neutre. Pour autant, ce n'est pas la seule raison. Certaines émotions négatives sont présentes dans les entretiens de la vidéo neutre parce que certain·e·s volontaires éprouvent de l'agacement, de la déception, ou un « ras-le-bol » de revoir la même vidéo.

Dans un monde où l'on veut aller vite et où l'image n'est intéressante que quand on la voit rapidement, le fait de revoir la même vidéo provoque chez certain·e·s volontaires des émotions négatives : (SJ): « j'étais **un peu énervé** parce que j'ai **revu la même vidéo que ce matin** c'est ce que j'ai ressenti en premier et puis après hum et après j'étais un peu [s] un peu déçu de voir qu'il y avait plein de choses que je n'avais pas vues [rire] non mais j'étais énervé parce que **j'ai revu la même chose que ce matin** je m'attendais à une nouvelle vidéo en fait et c'est juste pour ça oui ben j'étais content de les voir de revoir ce que j'avais déjà vu la première fois et puis de voir de nouvelles choses sur le fond je n'étais plus « ah ben d'accord « [rire] ». **Ou encore** (FH): « ben du coup **ça m'a un peu énervé de voir la même vidéo** donc ça m'a **un peu énervée** et du coup je l'ai moins bien aimé la vidéo **le fait de la revoir** ».

Concernant les vidéos dites violentes, le constat n'est pas le même qu'avec la vidéo neutre. Il n'y a pas de tendance claire comme avec l'expression de la *joie* qui diminue au deuxième visionnage. Si l'on reprend l'exemple de la joie, les groupes 1 et 2 sont presque à l'opposé : si

dans le groupe 2 le second visionnage fait diminuer l'émotion, dans le groupe 1, elle s'intensifie. En ce qui concerne les autres émotions, le groupe 1 présente une sorte de régularité : le second visionnage de la vidéo violente diminue toutes les émotions négatives alors que dans le groupe 2, la tristesse et la colère diminuent tandis que la peur et le dégoût augmentent. Cette différence dans les deux groupes peut s'expliquer par le fait que l'ordre de passage des vidéos n'est pas la même dans les deux groupes. En effet, le groupe 1<sup>31</sup> a vu la vidéo violente juste avant de dormir. Par conséquent, le sommeil pouvant avoir un effet inhibiteur sur les émotions négatives, cela peut expliquer la baisse de toutes les émotions dans ce groupe 1 et une certaine irrégularité chez les sujets du groupe 2. Le sommeil a donc eu une influence sur les émotions négatives exprimées par les volontaires.

D'autres points sont à souligner : comme nous l'avons vu précédemment, certains items des émotions positives se sont retrouvés ici. L'explication est d'ailleurs la même que vue *supra* : la phrase à tournure négative: (GV): « [ss] je forcément euh moins bien qu'avant la vidéo parce que ça fait **ça fait pas plaisir** de voir ces choses-là mais pff un peu moins bien que tout à l'heure ».

Dans l'ensemble, la vue de n'importe quelle vidéo une deuxième fois modifie les émotions des volontaires. Que ce soit la vidéo neutre ou la violente, le fait de revoir une vidéo déjà vue ne plaît pas aux volontaires et ce sentiment est partagé par la plupart.

(BF): « **comme c'est la deuxième fois que je vois la vidéo, je suis moins choqué que la première par les mêmes images** en même temps c'est toujours le même effet de voir ces images-là enfin ça coupe un peu le cœur. mais euh ben toujours aussi dégoûté mal à l'aise quand même je suis plus mal à l'aise que ce matin parce que je la revois une deuxième fois et ça me ça me force enfin ça m'a plongé plus dedans que je l'étais ce matin comme si **je voyais quelque chose passer encore à la télé** voilà »

(CB): « bah là tout de suite **rien de spécial** je pense que c'est parce que euh **j'ai vu la vidéo hier donc** là euh bah je revoyais les mêmes images donc du coup là après je me sens pas plus concerné par ça parce que ça ne m'intéresse pas du tout comme euh comme truc donc voilà mais ouais

---

<sup>31</sup> celles et ceux qui ont vu la vidéo violente une première fois le soir et une seconde fois le matin suivant.



je sais pas donc du coup euh je pense que l'effet de surprise un peu de la vidéo n'a plus d'effet »

(RS):«je m'ennuie profondément je n'ai pas très envie de revoir la vidéo mais j'imagine que je vais la revoir et je me demande ce que je vais faire jusqu'à dix-neuf heures quarante-cinq voilà »

Aussi, le fait de revoir une même vidéo peut, soit faire accroître une émotion ou soit la diminuer. Mais la position de la vidéo n'est pas le seul paramètre à prendre en compte.

### 3.2. La répartition des émotions ressenties en fonction du genre

Le genre peut-il être déterminant dans l'expression des émotions ? D'après une idée répandue dans la culture occidentale, il est souvent supposé que les femmes soient plus enclines aux émotions que les hommes, tandis que ces derniers sont considérés comme plus enclins à la rationalité. On peut également entendre que les femmes sont généralement plus expressives que les hommes, à l'exception de l'expression de la colère (Fischer, 1993). Afin d'approfondir la compréhension du rôle du genre dans l'expression des émotions, cette section examine la manière dont les perceptions liées au genre peuvent exercer une influence sur cette expression. Notre analyse se penche spécifiquement sur les différences observées entre les participants masculins et féminins inclus dans notre étude.

La répartition « genre » qui a été choisie ici, ne se croise pas avec la partition « ordre de visionnage » vue précédemment. Ce choix est avant tout d'ordre technique car le croisement de deux partitions n'est pas possible sur le logiciel *Lexico3* utilisé ici. C'est aussi un choix méthodologique, car si l'on veut démontrer que l'expression des émotions peut être une question de genre, il faut que l'analyse se fasse uniquement sur le critère du genre. Pour commencer, voici un tableau récapitulatif montrant les particularités des volontaires femmes et hommes dans l'ensemble du corpus.

Partie	Occurenc	Formes	Hapax	Fmax	Forme
f	40809	3258	1678	1316	s
m	56833	3834	1874	1840	s

Tableau 3: Principales caractéristiques de la partition par « genre ».

Ce tableau montre dans un premier temps le nombre d'occurrence selon les genres. Ici, les hommes (m) affichent 56833 mots et 3834 formes, les femmes (f) 40809 mots pour 3258 formes. Ce premier résultat suggère que les hommes sont plus loquaces que les femmes : ils parlent plus.

La forme qui se démarque le plus dans les deux genres est *s* (le silence court), ce qui semble d'autant plus normal et logique, puisque les interactions sont spontanées et non préparées. Cela montre aussi le besoin d'un certain temps de réflexion avant de répondre aux questions face aux intervenantes. Parler de ses émotions n'est en effet pas un exercice simple pour la plupart des volontaires ; plusieurs volontaires doivent réfléchir et donc prendre un peu de temps pour répondre ; et ce, que ce soit face à la vidéo neutre ou face à la vidéo violente. D'ailleurs, on remarque que ces silences apparaissent majoritairement juste avant l'énoncé d'une émotion par le ou la volontaire.

[LM] : « bah un petit peu de [s] un petit peu de joie ouais c'était [s] enfin ouais j'ai découvert des choses aussi donc [s] je ne sais pas comment appeler ça ».

[FH] : « ben [s] euh [s] du malaise de la peur de la colère de la frustration de [s] que ça se passe et de [s] de l'impuissance de [s] ouais de la tristesse ».

Dans ces deux exemples, les volontaires marquent un petit silence avant d'énoncer l'émotion qu'il·elle·s ont ressenti lors du visionnage de la vidéo correspondante. Dans ce cas-là, le silence peut être considéré comme un marqueur de réflexion ou d'une remémoration. Pendant le silence, le ou la volontaire peut à la fois chercher les mots qu'il faut pour essayer de décrire précisément ce qu'il·elle a ressenti, ou bien se remémorer l'émotion éprouvée, lors, pendant ou après le visionnage de la vidéo et selon la question qui lui est posée.

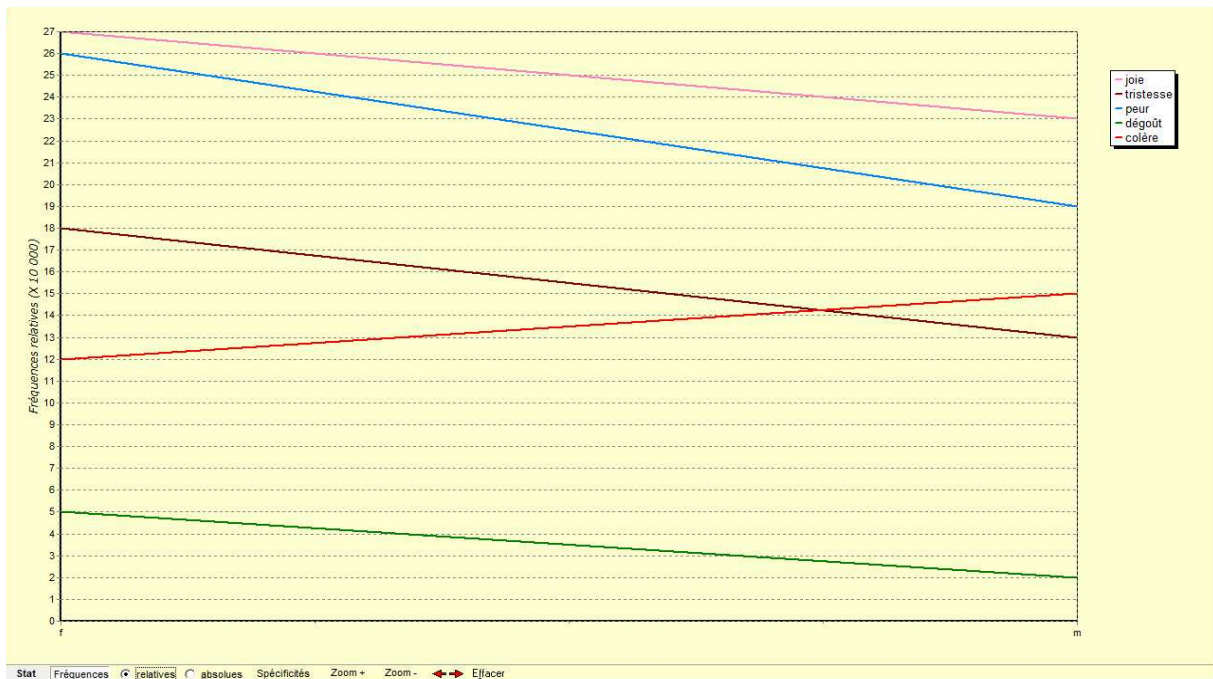


Figure 24: Répartition des émotions selon le genre – frég. relatives.

Chez les femmes (figure 24), l'expression de toutes les émotions est globalement plus élevée que chez les hommes à l'exception de la colère. En mettant côte à côte les émotions exprimées chez les hommes et les femmes, voici ce que l'on peut voir :

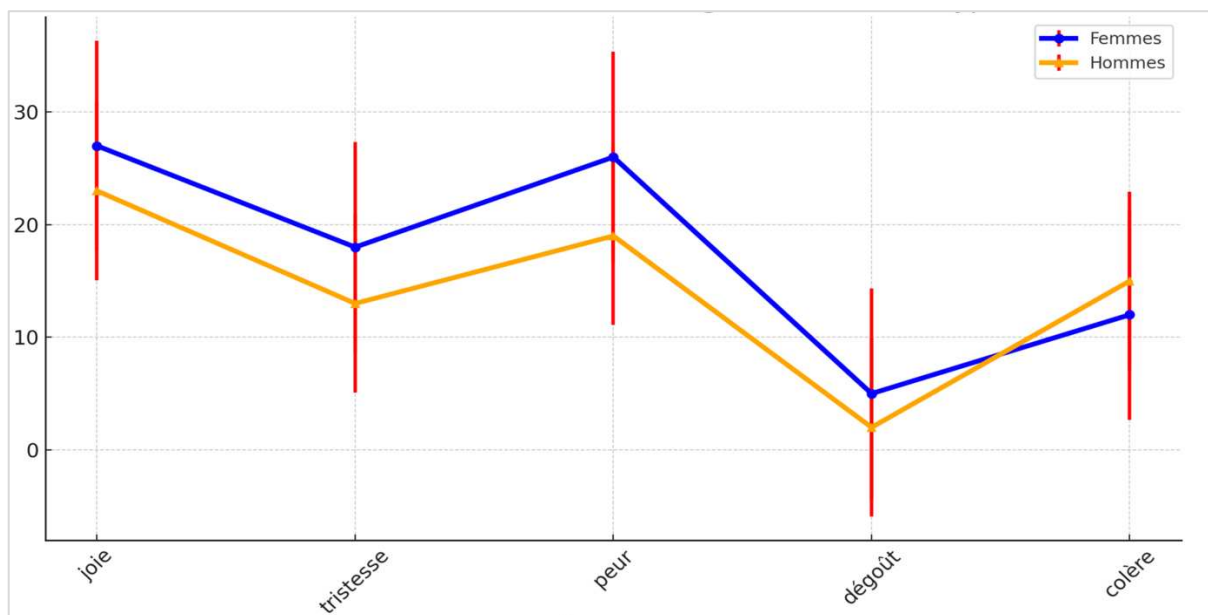


Figure 25: Graphique montrant l'expression des émotions chez les hommes et les femmes avec écart type.

La figure ci-dessus (figure 25) illustre les émotions exprimées en pourcentages par les femmes et les hommes, avec les barres d'erreur en rouge représentant l'écart type des réponses pour chaque sexe. Chez les femmes, la joie<sup>32</sup> est l'émotion la plus exprimée, suivie de près par la peur<sup>33</sup>. La variabilité dans l'expression de la joie est notable, indiquant une diversité dans la manière dont les femmes vivent et expriment cette émotion. Pour la peur, on observe également une variabilité significative, suggérant des réponses variées parmi les femmes. Chez les hommes, la joie est aussi prédominante, mais avec une variabilité moindre. La colère<sup>34</sup>, bien que moins fréquente, montre une variabilité élevée, ce qui indique une large gamme de réponses dans l'expression de cette émotion. L'inversion des positions entre la tristesse et la colère est particulièrement intéressante : chez les femmes, la tristesse<sup>35</sup> est plus présente après la joie et la peur, alors que chez les hommes, c'est la colère qui occupe cette place. Le dégoût<sup>36</sup>, quant à lui, est l'émotion la moins exprimée par les deux sexes. La présence de l'écart type révèle que, malgré des tendances générales selon le genre, les pourcentages réels varient considérablement parmi les individus. Cette observation suggère que les réactions émotionnelles sont profondément personnelles et diversifiées, même si elles semblent suivre certaines lignes directrices communes entre les femmes et les hommes. Cette analyse met en évidence une synchronisation dans l'expression des émotions entre les genres, tout en soulignant les nuances et les variations individuelles importantes.

Dans ce contexte, la question de l'émotion comme élément dans la construction du genre se pose, d'autant plus que : « Les émotions sont souvent considérées comme un puissant marqueur de genre, jouant un rôle central dans les délimitations culturelles et sociales du masculin et du féminin » (Boquet & Lett, 2018 : 8) ; même si cela tend à ne plus être totalement vrai ; cette perspective commence à évoluer et désormais l'émotion exprimée ne définit pas le genre.

---

<sup>32</sup> Joie = Respectivement 27 % et 23 %.

<sup>33</sup> Peur = femmes 26%, hommes 19%

<sup>34</sup> Colère = femmes 12%, hommes 15%

<sup>35</sup> Tristesse = femmes 18%, hommes 13%

<sup>36</sup> Dégoût = femmes 5%, hommes 2%

D'ailleurs (Niedenthal et al., 2009 : 308) le rappelle : « la croyance dans la femme émotionnelle et l'homme impassible existe plus dans l'esprit des gens que dans leurs sentiments et comportements émotionnels réels », autrement dit, bien que ces stéréotypes puissent être largement répandus dans la société, la réalité est beaucoup plus nuancée. C'est d'ailleurs ce qui est montré ici : même si les femmes expriment plus leurs émotions, cela ne veut pas dire que les hommes n'en font pas de même. De plus, l'analyse faite ici regroupe l'ensemble des volontaires - ce qui veut dire qu'il s'agit là de moyenne. Et que si l'analyse a été faite individuellement, nous aurions pu nous rendre compte que certains hommes seraient plus à même à exprimer ses émotions qu'une femme et vice versa.

Pour nous rendre compte de cette individualité des émotions ressenties et du fait que le paramètre du genre ne rentre pas en compte dans son expression, voici un tableau récapitulatif des émotions dominantes chez chaque volontaire<sup>37</sup> :

Dates d'interview	Sujet n°	Initiales	Groupe	Genre	Émotion dominante	Nombre d'occurrences
12/11/2016	1	DK	1	M	Peur	2794
13/11/2016	2	SN	2	F	Peur	1198
15/11/2016	3	RS	2	F	Tristesse	3898
10/11/2016	4	NL	1	F	Colère	1433
11/11/2016	5	FC	2	F	Peur	1780
10/11/2016	6	NM	2	M	Tristesse	1071

<sup>37</sup> Ces chiffres sont obtenus grâce à Lexico 3 : j'ai pris les items contenus dans le tableau réalisé dans la partie Analyse lexicale sur la manifestation verbale des émotions p.193, ensuite je les ai croisés avec la partition volontaire.

13/11/2016	7	FH	1	F	Colère	3023
14/11/2016	8	BF	2	M	Joie	2294
14/11/2016	9	BA	2	M	Joie	8399
16/11/2016	10	RM	1	F	Tristesse	2622
16/11/2016	13	DS	1	M	Peur	2931
10/01/2017	14	DJ	2	M	Colère	2194
10/01/2017	15	SJ	1	M	Peur	3652
11/01/2017	17	LG	2	M	Colère	7040
11/01/2017	18	CR	1	F	Peur	6994
12/01/2017	19	RD	2	F	Peur	2760
06/01/2017	20	RI	2	M	Tristesse	2971
15/01/2017	21	ASA	2	F	Peur	3657
14/01/2017	23	BS	1	F	Dégoût	2807
14/01/2017	24	AT	1	M	Peur	8504
13/01/2017	26	CL	1	F	Colère	1835

23/01/2017	28	MB	1	M	Peur	5463
30/01/2017	30	FCH	2	F	Peur	4039
22/02/2017	32	LM	2	F	Tristesse	3116
07/06/2018	36	CB	1	F	Peur	1647
30/05/2018	37	GV	2	M	Peur	2032
07/06/2018	38	PA	1	M	Joie	3808
26/06/2018	39	BL	1	M	Colère	3680

Tableau 4: L'émotion dominante chez chaque volontaire.

En comptabilisant les différentes émotions dominantes ressenties et exprimées par les volontaires, nous pouvons voir que la colère n'est pas l'émotion dominante exprimée par les hommes, dans notre cas, il s'agit de la peur : 6 hommes sur 14 ; la colère est l'émotion dominante chez 3 hommes sur 14, la joie 3 sur 14 et la tristesse 2 sur 14 ; le dégoût ne fait pas partie des émotions dominante dans le discours masculin. Chez les femmes, l'émotion qui vient en tête est la peur, comme chez les hommes, avec 7 femmes sur 14 soit la moitié ; la colère et la tristesse sont *ex aequo* avec 3 sur 14 et le dégoût vient en dernier avec 1 femme sur 14 ; la joie n'est pas beaucoup exprimée par les femmes.

D'après ces données, il semble que la peur soit une émotion dominante commune chez les deux groupes, suivie de près par la colère et la tristesse. Cependant, il y a des différences notables entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'expression de ces émotions. Chez les hommes, la peur est plus fréquemment exprimée que la colère, tandis que chez les femmes, la peur et la colère sont exprimées de manière similaire.

Ils indiquent également que les hommes et les femmes expriment une variété d'émotions, y compris des émotions autres que la colère chez les hommes et les autres émotions chez la

femme, contredisant ainsi certaines idées préconçues sur l'expression émotionnelle en fonction du genre.

### 3.3. La répartition des émotions ressenties selon le ou la volontaire

Jusqu'ici plusieurs axes différents ont été observés sur la manière dont les volontaires expriment leurs émotions. Le seul axe qui n'a pas encore été exploré est l'axe individuel ; en somme il s'agit de voir les réponses émotionnelles de chaque volontaire, de voir comment chaque individu exprime, subjectivement, son ou ses émotions par rapport à un événement. Prendre cela en considération semble important d'un point de vue scientifique pour un traitement des données qui soit le plus objectif possible. Il n'est en effet pas possible de donner une réponse générale sur ce sujet en raison de l'individualité de chaque réponse et aussi parce que chaque personne réagit différemment face à un événement. Ainsi, afin de voir les différentes réponses émotionnelles de chaque volontaire, voici un tableau récapitulatif qui met en relief les différentes émotions ressenties par les volontaires ainsi que la vidéo qui a provoqué lesdites émotions.

Le tableau suivant présente dans la première colonne le numéro attribué à chaque volontaire/sujet lors des admissions à l'hôpital ; les sujets sont présentés dans l'ordre chronologique de leur inclusion dans l'expérimentation. La deuxième colonne montre le sexe et l'âge des volontaires au moment des entretiens. La colonne trois indique le groupe d'appartenance des volontaires : Groupe 1 désigne le groupe ayant vu la vidéo neutre en premier et le Groupe 2 ceux qui ont vu la vidéo violente en premier. La quatrième colonne affiche la date de l'interview avec le ou la volontaire et la colonne cinq montre le nombre d'occurrences de chaque volontaire (pour rappel, le nombre d'occurrence désigne le nombre total de mots utilisés par le ou la volontaire durant la totalité des entretiens réalisés avec le ou la volontaire). Le ou la volontaire qui a le nombre d'occurrences le plus élevé est notifié-e par un surlignage rouge dans la colonne dédiée au nombre d'occurrences et à l'inverse celui ou celle qui aura le nombre d'occurrences le moins élevé est surligné en vert. Les annotations V1-neutre et V2-neutre indiquent respectivement le premier visionnage de la vidéo neutre et le second visionnage de la vidéo neutre. Ainsi, V1-violente et V2-violente représentent le premier visionnage de la vidéo



violente et le second visionnage de la vidéo violente. L'étoile ★ est utilisée ici pour signifier le changement de nature de la vidéo : c'est-à-dire qu'elle montre le passage de la vidéo neutre à violente et vice versa.

Numéro sujet, initiales	Sexe, âge	Groupe	Date d'interview <sup>38</sup>	Nombre d'occurrences
1- DK	M - 23	Groupe 1	12/11/2016	2794

- V1<sup>39</sup>- neutre : Avant de répondre à la question « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », le volontaire parle de ses rapports avec les vidéos : « je me suis dit que je regardais beaucoup de vidéos au quotidien en fait et c'est plus ça que j'ai ressenti je me suis dit que c'est une vidéo que j'aurais pas forcément cliqué dessus au départ mais c'est intéressant de la voir voilà ce que j'ai ressenti », la réponse donnée par le volontaire ne mentionne pas directement une émotion comme on pourrait s'y attendre. Dans cet extrait, l'affecte n'est pas exprimé, il n'est pas perçu. Pourtant, le volontaire considère ce qu'il dit comme une sorte de d'émotion qu'il a ressenti par rapport à la vidéo. De plus juste après avoir parlé de son ressenti, il rebondit en disant : « c'est peut-être que vous attendez une autre réponse un peu plus émotionnelle d'accord voilà ce que j'ai ressenti ». En disant cela, il montre à l'investigatrice qu'il a compris la question mais que l'émotion qu'il ressent n'est peut-être pas celle à quoi elle s'attend. L'interaction avec l'investigatrice, donne une impression de vouloir bien faire de la part du volontaire : il dit ressentir ce qu'il a dit, mais avec l'investigatrice qui se trouve en face de lui, il a comme l'impression de ne pas dire ou faire ce qu'il faut. Cette impression est assez fréquente chez les volontaires : dans le cadre d'une expérimentation menée sur des personnes, ce genre de réaction est assez courante ; d'autant plus que les volontaires participant à cette expérimentation est majoritairement un public étudiant, ce qui les amène à vouloir bien

<sup>38</sup> Pour rappel, interview est utilisée comme terme global pour renvoyer à l'ensemble des entretiens réalisés par un ou une volontaire.

<sup>39</sup> V1 désigne le premier visionnage d'une vidéo : ici le volontaire DK visionne la première fois la vidéo neutre.

faire, comme s'il s'agit d'un examen à passer. Outre cette réponse, la vidéo neutre ne fait pas ressentir d'émotion particulière à DK (que ça soit en V1 ou en V2) ; certes il éprouve une émotion globalement positive - il la qualifie de « vidéo positive » avec des « messages positifs ». Il dit aussi que la vidéo est « agréable à regarder », mais sans en faire aucune description. Le seul ressenti exprimé est un « sentiment de déjà-vu ».

- V2 - neutre : Au deuxième visionnage de la vidéo neutre, la seule différence qu'il y a avec le premier visionnage, DK a pris connaissance des questions assez précises posées pendant les entretiens, et il regarde plus en détail les images qui défilent. Ce qui semble signifier qu'il y a une adaptation interactionnelle du sujet par rapport à ce qu'il a compris qu'on attendait de lui dans le contexte de l'expérimentation. Il est plus concentré sur ce qu'il regarde et cette fois-ci il dit que la vidéo est « rassurante » et qu'elle a « enlevé toute [son] inquiétude » et le fait « se sentir peut-être mieux, un peu mieux ». Revoir la même vidéo et répondre à peu près aux mêmes questions a donné au volontaire un peu plus d'assurance, après les inquiétudes qu'il a pu avoir avant l'expérimentation, le volontaire est plus confiant et se donne le temps de bien voir la vidéo : « j'ai rien ressenti de particulier par contre je me suis plus concentré parce que je savais que dès le départ j'ai remarqué que c'est la même vidéo donc je me suis dit que c'était l'occasion d'aller plus dedans d'aller voir plus dans les détails voilà ».



- V1 - violente : Quand DK voit pour la première fois la vidéo violente, ses premières impressions sont : « c'était pas forcément à l'aise c'était pas forcément à l'aise parce que il y a des atrocités et c'est pas agréable à voir ». S'en suivent les émotions comme « la haine », « la peur », « la tristesse », qui sont selon lui « à petite dose ». D'ailleurs, en général il ne se sent pas envahi par des émotions : « je pense être un peu comme tout à l'heure », mais être « un peu plus vif », « un peu plus motivé », « moins fatigué » et « réveillé ». Même s'il admet l'être un peu plus tard à cause de certaines scènes.

- V2 - violente : Il reparle de la tristesse, la peur et la haine mais cette fois-ci sans préciser qu'elles ne sont qu'à « petite dose ». Cela vient aussi du fait que c'est la première chose qu'il voit au réveil et que ça l'a « un peu énervé » : « je pense que ça m'a un peu énervé dès le matin ça m'a rendu un peu plus tendu parce qu'on est le matin et que c'est la première chose que j'ai vue voilà ».

Les émotions qui lui reviennent le plus souvent sont la tristesse, la peur et la haine.

2- SN	F - 20	Groupe 2	13/11/2016	1198
-------	--------	----------	------------	------

- V1-violente : Pour décrire les émotions qu'elle ressent, SN ne s'implique pas dans son discours. Elle ne parle pas de ses propres émotions mais généralise. Elle parle du fait que ce soit un problème en France et de l'injustice : « euh fff [s] qu'est-ce que j'ai ressenti ? euh [s] ben que c'était un vrai problème en \*france [s] et euh que c'était euh [s] injuste ». C'est d'ailleurs lorsqu'on lui demande de spécifier qu'elle parle de tristesse : par rapport aux gens qui se font « embrigader facilement » et d'inquiétude : car elle a entendu dire que « le djihadisme fait des victimes tous les jours » (des gens qui se font embrigader). Ce n'est donc pas la vidéo en elle-même qui lui fait ressentir ces émotions négatives mais la réalité à laquelle elle réfère. D'ailleurs, cette vidéo violente n'a pas eu d'effet émotionnel sur elle : « ce n'est pas ça qui va me [s][rire] rabaïsser le moral ».

- V2-violente : le deuxième visionnage de la vidéo violente ne semble toujours pas affecter la volontaire. Elle reste sur ce qu'elle a dit lors du premier visionnage à savoir la tristesse et l'inquiétude par rapport à ce qui se passe, et l'embrigadement des jeunes. Cette volontaire n'a pas l'air de vraiment être concernée par la vidéo violente. Elle parle de tristesse et d'inquiétude, comme si ces émotions ne venaient pas vraiment d'elle, mais plutôt d'une forme de convention sociale de ce qu'il est « normal » de ressentir dans pareille situation, et qui exclut la joie. Ce manque d'implication peut aussi se refléter par le fait qu'elle ne reprend aucun élément de la

vidéo, aucune description d'image ou texte. Dans les réponses recueillies aux questions qui portent spécifiquement sur les émotions, elle ne fait référence aux images de la vidéo à aucun moment : elle parlera de ces images, mais uniquement lorsqu'on lui demande ce qu'elle a vu dans la vidéo, et donc à uniquement à propos de choses concrètes, descriptibles objectivement.



- V1-neutre : Un peu comme avec la vidéo violente, SN dit n'éprouver « rien de spécial » face à cette vidéo. Bien qu'elle « aime bien cette région », elle trouve la vidéo « un peu ennuyeuse » ; elle « n'a pas trop provoqué d'émotion plus qu'hier ». La volontaire est un peu plus expressive par rapport à cette vidéo et décrit clairement et explicitement ce qui la dérange. Elle parle par exemple de la musique qu'elle n'aime pas, du montage qui « n'est pas bien fait du tout » selon elle, le fait qu'il y ait « trop d'images et d'informations » et donc « on n'a pas le temps de ben de ressentir quelque chose par rapport à un de ces trucs », ce qui fait qu'« on n'a pas le temps de s'attacher à quelque chose en fait ».
  
- V2-neutre : le deuxième visionnage n'a rien changé par rapport à ce que la volontaire dit ressentir face à cette vidéo. Elle réitère ce qu'elle a déjà dit la première fois : elle la trouve « ennuyeuse », « trop chargée » et elle ajoute même qu'elle est « nulle ». Elle affirme ne rien éprouver de spécial, mais en même temps elle exprime un jugement de dénigrement : il y a un rejet intellectuel sur le plan du savoir-faire de la vidéo (c'est un autre plan cognitif que celui des émotions, elle donne son avis sur la manière dont la vidéo a été faite). La volontaire n'est pas totalement imperméable à ce qui se passe, cela lui renvoie des choses, fait écho sur certaines choses qui renvoient à la technique audiovisuelle.

3- RS	F - 23	Groupe 2	15/11/2016	3898
-------	--------	----------	------------	------

- V1-violente : Dans sa réponse, RS dit déjà d'emblée qu'elle s'attendait à voir une vidéo sur le

terrorisme et qu'elle n'était pas surprise de voir ce genre de vidéo<sup>40</sup>. Mais bien qu'elle ne soit pas surprise, elle dit avoir ressenti : « des sentiments mixtes et une sorte de distanciation initiale ». Par sentiments mixtes, elle peut vouloir dire avoir plusieurs sentiments ou émotions<sup>41</sup> qui sont ressentis en même temps en face de ce qu'elle voit. Ces sentiments/ émotions peuvent être différents « du point de vue de leur valence ; elles peuvent être contradictoires, voire conflictuelles » (Colletta & Tcherkassof, 2003 : 215). Quant à la distanciation dont elle parle, cela peut se comprendre par une mise à distance instaurée pour se protéger de quelque chose ; on s'abstrait pour ne pas être trop impliqué par ce qui se passe. Ne pas s'impliquer dans ces images qui montrent des choses violentes et ne pas vouloir être imprégné par des émotions négatives dénote une forme de conscience de la violence. En plus des images violentes, la volontaire n'a pas aimé « la manière dont c'était fait » ; en disant cela elle ne précise pas si elle parle du montage vidéo ou bien de la qualité même de celle-ci pour dénoncer la pertinence d'une telle vidéo visant à dénoncer les actes de terrorisme. Dans ses propos, elle rapproche également ce qui s'y passe et la réalité dans laquelle elle vit : « ça rappelle l'état des [s] de toutes les tensions qu'il y a en ce moment »<sup>42</sup>. RS verbalise ses émotions sans décrire d'où elles lui viennent précisément par rapport aux images vues. Autrement dit, elle ne détaille pas les images qui provoquent chez elle ces émotions, elle ne les identifie pas, elle ne donne pas non plus d'éléments qui permettraient d'identifier les images qui font surgir les émotions dont elle parle. Elle généralise les choses, elle parle par exemple « du malheur en \*syrie ». Mais le malheur en Syrie peut désigner

---

<sup>40</sup> Pour rappel, une question demandant aux volontaires s'il·elle·s avaient connaissance et avaient déjà vu la vidéo « stop-djihad » diffusée par le gouvernement, a été posée lors des tests d'inclusion. Ce qui a conduit les volontaires à s'attendre à voir une vidéo de ce genre.

<sup>41</sup> Comme nous l'avons déjà précisé plutôt, bien que l'émotion et le sentiment ne veulent pas dire la même chose, les volontaires les confondent et utilisent « sentiment » pour désigner « émotion » et vice versa. Tout au long de ce travail, et même si une partie a été dédiée à la définition de ces concepts, les termes « émotions » et « sentiments » seront utilisés comme synonymes.

<sup>42</sup> Au moment où la volontaire parle (le 15 novembre 2016), les attentats terroristes sont encore dans tous les esprits. Et deux jours avant : le 13 novembre 2016 cela faisait un an jour pour jour qu'il y a eu l'attentat de Paris (Bataclan, Stade de France, et dans plusieurs rues de Paris), d'où cette tension qu'elle évoque. De plus, elle dit être proche d'une franco-syrienne qui a un père emprisonné en Syrie, et donc ce qui lui permet d'être informé de ce qui se passe à la fois en Syrie et des informations qui parviennent en France.

beaucoup de choses : la situation, le sort des civils, le terrorisme... Ne pas décrire les images violentes peut signifier qu'elle ne souhaite pas repenser à ces images. D'ailleurs, lorsqu'elle semble vouloir parler ou décrire une scène ou quelque chose, elle bafouille, elle murmure de sorte que lors de la retranscription de cette partie de son entretien, la fin de la phrase en devient inaudible : « surtout que [s]voilà on n'a pas le droit de faire [inaudible] ». Mais bien qu'elle ne veuille pas repenser à ce qu'elle a vu, la vidéo a eu un impact sur elle ; elle affirme par exemple que : « avant la projection, j'étais de bonne humeur », ce qui de manière implicite permet de comprendre qu'elle n'est plus de bonne humeur, mais dans un état émotionnel négatif au moment où elle parle. On voit ici comment le discours expressif est aussi émaillé d'euphémismes, de non-dits et d'implicites, qui permettent de signifier sans dire explicitement, et donc de dire les choses indirectement ; ce qui peut également être lié à une forme de volonté de mise à distance de la violence perçue.

- V2-violente : lors de cette deuxième projection, RS dit qu'elle était « plus triste que la première fois ». Pourtant, lors du premier visionnage, elle n'a pas mentionné cette tristesse qu'elle dit avoir ressenti : est-ce parce que cette émotion n'était pas plus envahissante que les autres ? ou bien fait-elle partie des sentiments mixtes dont elle a fait mention plus tôt ? A ces questions, seule la volontaire pourra répondre - mais peut-être qu'elle ne le pourra pas. Nous n'avons pas l'habitude de dire, de verbaliser nos émotions lorsque nous les ressentons, ce qui fait que l'exercice imposé aux volontaires n'est pas aussi facile qu'on le croit. De plus, les questions ne sont posées qu'à la fin du visionnage et ne se tournent pas toutes vers les émotions, par conséquent, certaines choses peuvent être omises ou bien oubliées. Dans sa réponse RS dit être « plus triste que la première fois », ce qui fait penser que pour elle, revoir les mêmes images violentes amplifie ses émotions. En effet, revoir la même vidéo amène les volontaires à faire plus attention aux images et donc à être plus attentif·ve·s aux détails ; ce qui rend le second visionnage souvent plus dur pour certain·e·s. Cela pourrait expliquer que RS dit avoir ressenti de la colère en plus de la tristesse qu'elle avait évoquée avant. Bien qu'elle ait confié éprouver de la colère et de la tristesse, elle dit être « de bonne humeur », ce qui n'est pas

incompatible. L'humeur étant un état général et l'émotion focalisée sur une chose distincte. Un autre point intéressant de ce deuxième visionnage c'est que comme la première fois, la volontaire évite de décrire les images violentes et se contente de parler d'« images dures », et de « choses affreuses ». Ce qui montre encore plus son aversion par rapport à ce qu'elle a vu. Et il n'y a pas qu'avec les images qu'elle fait cela, mais avec les textes aussi : « sur certaines phrases on dirait des [...] menaces d'apocalypse ». Le seul texte qu'elle reprend c'est : « tu vas découvrir l'enfer la terreur la seule vérité ce sera ça pour toi [s] » qui est selon elle « très présomptueux ». Ce qualificatif est en partie justifié par le fait que la volontaire n'aime pas le parti au pouvoir - elle est adhérente d'un autre parti, et donc elle peut ne pas être totalement impartiale envers les méthodes du gouvernement du moment.



- V1-neutre : À la vue de la vidéo neutre, la volontaire dit avoir éprouvé « des sentiments partagés ». Elle affirme être à la fois contente de ne plus voir la vidéo violente, mais aussi déçue, car la vidéo neutre, selon elle, ne lui procure pas de joie. Elle l'explique par le fait que c'est quelque chose qu'elle a l'habitude de voir. Elle considère la vidéo comme promotionnelle. Néanmoins, la vue de cette vidéo ne lui a pas fait oublier la violente ; ce qui est aussi normal car l'intervalle de temps entre les deux visionnages n'est que de quelques minutes.
  
- V2-neutre : Au second visionnage de la vidéo neutre, RS dit ressentir des émotions mixtes : « un soulagement » en même temps qu'« un rejet ». Mais son émotion générale reste neutre car selon elle, cette vidéo ne lui fait ressentir que de l'« indifférence, donc pas de sentiment intense ». Cette indifférence est très présente, car la vidéo reste pour elle « un spot publicitaire » et qu'« il n'y a pas de questions éthiques énormes ». En évoquant cette question d'éthique, la volontaire fait un parallèle avec la première vidéo, ce qui peut sous-entendre que selon RS, les émotions négatives qu'elle a ressenties pendant le visionnage de la vidéo violente relèvent d'une forme de norme sociale.

4- NL	F - 22	Groupe 1	10/11/2016	1433
<ul style="list-style-type: none"> <li>● V1-neutre : Selon NL, la vidéo qu'elle vient de visionner ne lui procure, en termes d'émotion, « absolument rien » et elle la trouve « vraiment neutre ». Le fait que les volontaires disent ne rien ressentir ne veut pas dire qu'il·elle·s sont dépourvu·e·s d'émotions par rapport à ce qu'il·elle·s ont vu mais plutôt il·elle·s ne ressentent pas de fortes émotions positives ou négatives. Ne pas ressentir d'émotions serait être alexithymique. D'ailleurs comme remarqué ici, NL dit à la fois qu'elle n'a absolument rien senti et en même temps, elle dit avoir senti des émotions neutres. Ce qui ne s'apparente à rien est en fait ici une émotion neutre ou bien l'impression pour la volontaire de ne rien ressentir de fort : elle n'a ni émotion positive ni émotion négative forte, ce qui se manifeste par la notion de neutralité. Elle l'explique en disant que ce qu'elle a vu n'est qu'« une publicité avec des informations purement chiffrées et sans que ça nous montre quoi que ce soit sur des humains, voilà, qui vivent ensemble quoi ». L'émotion neutre que NL exprime est donc due à un manque de stimulation émanant de la vidéo et aussi parce qu'elle n'a pas montré d'images pouvant susciter son empathie.</li> <li>● V2-neutre : À la question « qu'avez-vous senti pendant le visionnage », la volontaire répond : « j'étais excitée je l'avais déjà vue donc du coup c'était [rire] c'était pas pareil au début je me suis dit oh non puis bon ça va c'est sympa ». Dans ce passage, on a l'impression qu'elle se laisse porter par une sorte de vague émotionnelle : elle était excitée au début, puis on sent une baisse de cette excitation avec le « oh non », avant de rebondir sur « bon ça va c'est sympa ». Pourtant à la question « quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? », elle répond « c'est neutre vraiment ». Avec cette réponse, l'impression que donne NL est assez confuse : elle dit avoir été excitée, montrée qu'elle était déçue, puis se résigner et enfin être neutre. Mais cette situation s'explique par la question assez générale qui lui a été posée : elle y répond aussi de manière générale. Ces émotions exprimées sont aussi peut-être liées à certaines parties de</li> </ul>				



la vidéo et ne reflètent pas sa totalité, ce qui l'a conduit à dire qu'elle l'a trouvée « neutre ». Comme lors du premier visionnage, NL explique ce que l'on peut comprendre par-là: « parce que c'est [s] non en soi c'est juste que ça [s] ça ne fait pas vraiment appel à des émotions en soi c'est simplement des enchaînements successifs de photos et courtes vidéos et il n'y a pas [s] il n'y a pas d'humain qui parle donc ça ne suscite pas grand-chose en tout cas ». Dans ce qu'elle dit, on note une attente par rapport à la vidéo.



- V1-violente : D'après NL, la vidéo qu'elle vient de voir lui procure : « beaucoup de déception et un peu de colère ». L'intensité des deux émotions est bien définie et la volontaire semble très sûre de ce qu'elle ressent, il n'y a pas d'hésitation dans son discours et elle s'exprime très explicitement. Par contre lorsqu'on lui demande quel type d'émotion la vidéo a provoqué chez elle, elle répond : « entre neutres et négatives », comme si finalement elle ne savait pas si elle ressentait des émotions neutres ou négatives. Mais en lui demandant pourquoi, elle finit par expliquer que « neutres parce que ça reste un message pas documentaire mais préventif et négatif parce que c'est la réalité finalement donc un peu [s] ça [s] c'est nul [rire] ». La forme de la vidéo et donc son aspect « publicitaire » (propagande) est ce qui donne l'impression à la volontaire que ce qu'elle vient de voir n'est qu'un « message préventif » comme elle le dit ; mais à la fois elle sait que ce ne sont pas que de simples images et c'est tout cela qui la partage. Elle dit aussi, en répondant à la question « et maintenant comment vous sentez-vous ? » : « plus réveillée que tout à l'heure déjà ». En absence de contexte, on pourrait croire que cet entretien se fait en début de matinée et que la vue de la vidéo a bien réveillé la volontaire au sens littéral : (sortir d'une somnolence, du réveil). Ce qui n'est pas le cas, car au moment où elle le dit, on se trouve à la fin de la journée après une journée où elle a déjà visionné deux vidéos « neutre ». Néanmoins, elle est restée seule pendant à peu près onze heures sans parler et la vidéo qu'elle vient de voir est la seconde la soirée. Ce « plus réveillée que tout à l'heure » pourrait donc être interprété comme une manifestation émotionnelle forte, comme une sorte de choc

qu'elle a vu après avoir visionné la vidéo.

- V2-violente : Les émotions que la volontaire dit avoir ressenties par rapport à la vidéo de la veille sont toujours aussi négatives, elle exprime : « un peu de colère », de l'« incompréhension » et « un petit peu de tristesse ». Lors du premier entretien, elle avait parlé de la colère et de la déception qu'elle a ressenties. Avec un peu de recul et une nuit de sommeil, elle a mentionné en plus de ce qu'elle avait dit l'incompréhension et la tristesse. Il est vrai aussi que lorsque l'émotion nous traverse, nous ne la cernons pas totalement ou même pas du tout. Cela amène parfois certaines personnes à ne pas avoir les mêmes réponses dans les questions qu'on leur pose sur leurs émotions, selon le moment où on leur parle. Pour expliquer ce qu'elle a ressentie, NL répond : « parce que voilà ce n'est pas un documentaire ça reste un message du gouvernement et et puis [s] mais ça reste quand même la réalité donc ça reste triste et ça met [inaudible] en colère mais c'est pas un documentaire quoi ». Depuis le début de ses entretiens, cet aspect « documentaire » de la vidéo mélangé à la vérité qui se trouve derrière déclenche chez elle des réactions émotionnelles, même si pour elle « les messages du gouvernement [la] botte », les images de tortures et de meurtres sont pour elle « douloureux à voir » et « dur à regarder ». Tout ceci l'amène à dire, qu'elle est : « moins joyeuse que tout à l'heure mais mais ça va passer [rire] ». Ce dernier passage montre l'état de la volontaire à la fin de l'entretien : et dans ces paroles on peut s'imaginer qu'elle ne ressent pas d'émotion positive à cause de ce qu'elle a vu, mais aussi qu'elle cherche à tout prix à relativiser. Comme si elle cherchait à déculpabiliser l'investigatrice en lui disant que ça va passer et en ajoutant un petit rire à la fin. Pourtant cette attitude pourrait avoir l'effet inverse et laisser penser qu'elle ne va pas bien, tout en cherchant à garder la face.

5- FC

F - 21

Groupe 2

11/11/2016

1780

- V1-violente : Après avoir vu la vidéo, FC exprime son ressenti pendant la projection : « ça fait penser à ce qui se passe dans le monde en ce moment et ce n'est pas ce

n'est pas très gai [rire] ». Il faut savoir qu'au moment où elle parle, la menace terroriste était encore très présente, et d'ailleurs cela faisait presque un an jour pour jour qu'il y avait eu les attentats de Paris<sup>43</sup> (13 novembre 2015). C'est donc à cette atmosphère pesante qu'elle fait allusion quand elle parle de « ce qui se passe en ce moment » et qu'elle qualifie de « pas très gai ». Dans l'utilisation de cette formulation « pas très gai », l'intensité des émotions négatives est moindre - cela veut dire que si on la mettait sur une échelle axiologique, elle serait beaucoup plus proche des émotions positives que négatives. Cela peut sembler assez étonnant compte tenu de la situation, et de ce qu'elle rappelle en même temps. Il y a comme un fossé entre ce qu'elle dit ressentir et ce à quoi elle fait référence. De plus, le fait de voir cette vidéo qui parle de terrorisme et qui montre des images violentes qui y font référence lui fait, selon elle, repenser à ce qui s'est passé un an auparavant et à la situation toujours aussi critique de la France face au terrorisme. Rappelons que moins d'un an après les attentats de Paris, ont eu lieu aussi eu les attentats du 14 Juillet à Nice, qui sont à ce moment-là, des blessures encore vives présentes chez tous les Français·e·s. Elle le rappelle d'ailleurs : « ça fait écho aux attentats bien sûr tout ça c'est relié ». Dans son discours, et en plus de ce rappel, elle exprime également son inquiétude face à ce phénomène, en France comme ailleurs : « enfin ça [s] ça nous fait nous remettre en question et être un peu un peu inquiet sur sur ce qui se passe ailleurs que chez nous [...] ben parce que pff parce que ça ça peut avoir des conséquences sur nos vies ça peut nous toucher de près finalement même si ça se passe loin ». Comme attendu, la volontaire dit avoir ressenti des émotions négatives face à la vidéo. En plus de l'inquiétude, elle dit aussi avoir trouvé la vidéo « assez triste ». Là encore l'utilisation de « assez triste », en appuyant bien sur l'adverbe assez, peut surprendre.

- V2-violente : Lors de ce second visionnage, FC s'exclame : « ah c'est sûr je n'arrête pas de dire inquiet inquiet inquiet [rire] euh [s] et ça fait réfléchir et [s] ça fait un peu peur aussi ». Comme au premier passage, l'émotion qui domine le

---

<sup>43</sup> Dans les attentats de Paris, je regroupe les attentats du Bataclan, du Stade de France et de plusieurs attaques dans plusieurs arrondissements de Paris dans la nuit du 13 novembre 2015.

plus est l'inquiétude, d'ailleurs le fait de le reprendre trois fois de suite dans ce passage, montre bien que cette émotion est très forte chez elle. Et pour expliquer cette inquiétude, elle dit : « ben déjà on voit des gens ça pourrait être nous on voit des enfants et et et enfin dès qu'on fait du mal à n'importe qui on ne peut pas rester insensible en regardant la vidéo c'est sûr toujours on se met à la place des gens et on se dit que ça [s] c'est une situation qui peut amener à [s] enfin c'est une guerre en soi elle peut s'é\_ [s] s'étendre et on peut être encore plus concerné ». La prédominance de cette émotion est donc expliquée par le fait que FC, en étant empathique et sensible envers les personnes qui subissent le terrorisme, se voit à la place de ces gens ; mais tout en prenant conscience que si rien ne se fait, ce phénomène pourrait s'étendre jusqu'à elle, donc en France. et c'est peut-être ce dernier point qui lui fait ressentir cette forte inquiétude.



- V1-neutre : En regardant cette vidéo, la volontaire semble relativiser : elle compare cette vidéo à la violente et en voit les côtés positifs : « ça m'a fait sourire enfin[s] comparé à l'autre vidéo d'avant [rire] ça rend le sujet plus léger et ça prouve qu'il y a des situations plus plus joyeuses à côté de chez nous ». **Grâce aux images qu'elle voit, elle s'y projette** : « ben euh[s] ben ça ça rend souriant donc ça c'est assez joyeux et ça donne envie de partir en vacances », **de belles images amènent des émotions positives, mais aussi** : « parce que c'était des des beaux des beaux paysages des des belles activités ça fait revenir des bons souvenirs en tête ça donne envie d'y être ». **La nouvelle vidéo semble avoir changé les idées de FC, elle évoque des émotions positives et de bons souvenirs.** Cependant, cette parenthèse n'a duré qu'un court instant car vers la fin de l'entretien, elle déclare : « je me sens bien je souris mais après il faut pas [s] enfin je n'oublie pas celle d'avant quand même ». **Quand bien même la vidéo neutre lui a fait ressentir des émotions positives, FC semble toujours avoir une pensée pour la vidéo violente.** Ce qui permet d'interpréter le visionnage de cette seconde vidéo comme une sorte de pansement : bien qu'elle soulage, on sait que la blessure est

toujours-là.

- V2-neutre : D'ailleurs, en lui demandant ce dont elle se souvient avoir ressenti après avoir vu la vidéo neutre, elle répond : « je me souviens que ça m'avait fait sourire et que j'avais envie d'y aller et après [s] ben ça m'a laissée enfin plutôt joyeuse mais [s] sans plus », ce qui ne veut pas dire que c'est peut-être la vidéo elle-même qui apporte une sorte d'émotion positive éphémère. Dans le cas de cette volontaire, ce sentiment d'être « joyeuse mais [s] sans plus », peut-être à cause de la vidéo qu'elle a vue avant ou bien à cause de la vidéo elle-même. En avançant dans l'entretien, son discours semble s'adoucir : elle n'évoque plus la vidéo violente et ne verbalise aucune émotion négative, contrairement au premier visionnage. Elle ne parle plus de la vidéo violente. Serait-ce le fait qu'elle l'ait oublié ? Le temps et surtout le sommeil, l'ont-ils aidé à estomper ses souvenirs négatifs ? En termes expressifs, elle est aussi passée de « c'est assez joyeux » au premier visionnage à « plutôt joyeuse » au second visionnage.

6- NM

M - 18

Groupe 2

10/11/2016

1071

- V1-violente : Selon NM, ce qu'il a ressenti pendant la projection est : « ben c'est vrai que je ne le savais pas mais le fait de voir c'est différent en fait c'est plus fort [...] ben c'est euh comment dire c'est euh je ne sais pas j'ai ouais c'est négatif ben en fait je me mets à la place des gens qui sont perdus et qui vont là [s] bas en fait ». La réponse qu'il donne semble un peu bizarre quand il dit ne pas savoir : on ne comprend pas ce qu'il veut dire exactement par là. Cherche-t-il à évoquer les ravages du terrorisme ? le terrorisme en lui-même (mais cela ne semble pas être possible), ou bien autre chose ? Mais en même temps il dit que « le fait de voir c'est différent en fait », ce qui veut dire qu'il (re)connaît quand même le phénomène et que cette connaissance qu'il en avait au préalable, est différente de ce qu'il vient de voir. D'ailleurs il qualifie ce qu'il a vu de « plus fort », on suppose que cette qualification découle de l'intensité des images, ou bien réfère aux émotions ressenties qui en découlent. Dans tous les

cas, même si ce qu'il dit n'est pas très clair, la polarité de ses émotions est claire : « c'est négatif ». Ce qu'il explique en disant : « je me mets à la place des gens qui sont perdus et qui vont là [s] bas en fait [...] parce que ici on n'a pas ça enfin ici on n'a pas les mêmes problèmes que là [s] bas et on se rend pas vraiment compte ». Il semble ressentir de l'empathie pour les personnes qui partent pour la Syrie, en disant se mettre à leur place, et en relativisant les problèmes rencontrés « ici » et « là-bas ». Pour terminer, il dit : « là je me sens pas mal pour autant mais euh ça fait réfléchir quoi ». Avec cette phrase, NM semble ne plus avoir d'empathie et donc se mettre à distance de ce qu'il vient de voir. Un peu comme si l'immersion qu'il avait faite juste avant l'avait effrayé et rendu plus distant dans son discours, en le faisant réfléchir, comme il le dit. Avant de lui montrer une seconde fois la vidéo violente, l'investigatrice pose la question suivante au volontaire : « vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ? », ce à quoi le volontaire répond : « ben j'ai ressenti de la [s] en fait c'est ben c'est triste en fait parce que donc comme ce matin enfin je je garde mon opinion mais il y a des gens qui sont vraiment perdus et qui ne se rendent pas compte que ben on peut leur apporter du mal en fait ». Dans cette réponse, NM nomme plus clairement l'émotion qu'il a ressentie en relation à la vidéo, contrairement à la première fois où il l'a vue, même s'il ne s'implique pas réellement : « c'est triste ». En utilisant une formule de type neutre impersonnelle, il ne s'implique pas vraiment personnellement dans l'émotion. Il ne dit pas qu'il est triste, mais que c'est triste : ce qui veut dire que ce qu'il a vu est « socialement triste » - ou encore, que d'après une sorte de norme sociale ce qu'il vient de voir est considéré comme triste. Ce qui veut dire éventuellement que peut-être lui-même n'est pas vraiment triste, mais que c'est ce que notre éducation sociale nous enjoint d'exprimer<sup>44</sup>. D'ailleurs lorsqu'on lui demande comment il se sent juste après, il répond : « ben je me sens euh [s] normal ».

---

<sup>44</sup> Cela fait référence à ce que Micheli appelle l'émotion étayée c'est une sorte d'attente socio-culturel d'une émotion donnée par rapport à une situation donnée.

- V2-violente : Lors de ce second visionnage, NM est moins bavard. Il y a beaucoup de silence dans ses réponses. Il répond aux questions avec quelques mots, il ne développe pas ses idées, même avec les sollicitations de l'investigatrice. Il a l'air moins intéressé par ce qu'il fait, ce qui est peut-être dû à la fatigue, à la lassitude (souvent exprimée lors du séjour à l'hôpital, par tous les volontaires) ou à la répétition de l'exercice. Cependant, il a répondu à toutes les questions qu'on lui a posées. Et notamment aux questions sur les émotions qu'il a ressenties. Cette fois-ci, au lieu de dire que ce qu'il a vu « c'est triste », il dit : « ben toujours de la tristesse », « de la tristesse ». Ce qui montre un peu plus d'implication dans le sentiment de tristesse éprouvé envers la vidéo, même si l'implication n'est pas encore vraiment assumée : « je ressens de la tristesse » étant moins fort en intensité que « je suis triste ». C'est d'ailleurs pour cela qu'il définit ses émotions comme étant d'un ordre « plutôt négatif », ce qui montre bien qu'elles ne sont pas totalement négatives. Au fur et à mesure que l'entretien progresse, le volontaire réduit l'intensité de ses déclarations, et à un moment donné, il devient même incertain quant à ses propres émotions. À la question 22<sup>45</sup> par exemple, il répond : « ben toujours de la tristesse », à la question 23 : « de la tristesse [...] plutôt négatif », à la question 24 : « ben [sss] je ne sais pas ce n'est pas très joyeux » et à la question 25 : « ben je me sens euh [sss] je me sens euh [sss] je me sens ni mal ni bien mais je ne sais pas ». On a l'impression que plus le temps passe entre le visionnage de la vidéo et la réponse, moins les émotions sont intenses et exprimées.



- V1-neutre : comme avec la vidéo violente juste avant, NM ne parle pas beaucoup :

Intervieweuse : Qu'avez-vous ressenti pendant la projection

NM : euh j'ai ressenti euh [ss] envie d'y aller j'avais envie d'y aller

Intervieweuse : Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez

---

<sup>45</sup> cf. la liste des questions.

vous

NM : eh positive

Intervieweuse : Pouvez-vous expliquer pourquoi

NM : ben parce que elle est apaisante

Intervieweuse : Et maintenant comment vous sentez-vous

NM : je ne me sens ni mal ni bien

NM doit être constamment sollicité pour parler et même lorsqu'on lui pose des questions, ses réponses sont très brèves. Quant aux émotions exprimées, il parle d'émotion positive qu'il a ressentie en trouvant la vidéo « apaisante ». Apaisante est utilisée ici pour décrire une émotion positive même s'il n'est pas courant de dire « être apaisé » pour parler d'émotion. On parle plus de sentiment d'apaisement. Mais comme dit plus tôt, ces notions sont très souvent confondues par les volontaires et même s'il-elle-s parlent de sentiment pour évoquer leur émotion. Dans cette perspective (après avoir vu une vidéo à caractère violent), est-ce que cet apaisement ne serait pas dû à la projection précédente ? On pourrait supposer à cet instant que la vidéo neutre vient soulager, apaiser les émotions négatives provoquées par l'autre vidéo et que c'est pour cela que le volontaire le ressent.

- V2-neutre : Avant de revoir la vidéo neutre, l'investigatrice demande à NM s'il se souvient de ce qu'il a ressenti pendant la projection, ce à quoi il a répondu : « ben ah des émotions positives neutres ou négatives donc neutre alors plus positive que négative que négative d'accord ben après je ne sais pas je m'en suis pas [s] ça ne m'a pas donné la joie de vivre mais euh ce n'était pas méchant comme vidéo ». Définir les émotions qu'il ressent n'est pas toujours aussi facile et dans la spontanéité, parler, exprimer ou verbaliser ses émotions n'est pas toujours évident et donc nécessite une sorte d'aller-retour entre le pensant et le sentant : on ressent quelque chose. On essaie de mettre un mot dessus mais on n'y parvient pas immédiatement, ce qui fait que l'on dit quelque chose et on ajuste ce que l'on vient de dire pour être au plus près de ce que l'on ressent. C'est ce que



fait NM ici en essayant de définir ses émotions, et il n'est pas le seul à le faire. Dans la suite de l'entretien, il est toujours aussi indécis : à la question 47 il dit : « ben [ss] neutre aussi » et juste après à la question 48, il dit : « c'était positif mais ». Sa réponse reste en suspens comme s'il sous-entendait que l'investigatrice comprenait ce qu'il voulait dire. Et lorsqu'on lui demande de s'expliquer, il rétorque : « ben parce que [ss] je ne sais pas c'est apaisant genre de voir des beaux paysages euh ben personne n'a l'air contrarié dans la vidéo euh et puis ce n'est que des choses positives en fait qu'ils nous montrent ». Dans cette réponse, on revoit l'aspect sociétal des émotions qu'il ressent avec le passage : « ce n'est que des choses positives en fait qu'ils nous montrent », comme pour dire puisque vous avez montré ça alors je dois ressentir ça. On remarque aussi dans les réponses de NM l'utilisation quelquefois de la négation pour parler de ses émotions, comme quand il dit : « ça ne m'a pas donné la joie de vivre, mais euh ce n'était pas méchant comme vidéo », ou encore « la vidéo [...] ne me donne pas envie de fuir ». Cette façon d'exprimer ses émotions n'est pas atypique, mais pourrait témoigner d'une sorte de dédramatisation de quelque chose ou bien d'une façon moins crue de dire les choses.

7- FH

F - 20

Groupe 1

13/11/2016

3023

- V1-neutre : En parlant de ce qu'elle avait ressenti lors du visionnage de la vidéo, FH dit : « ben du coup ça m'a fait rire parce que je ne pensais pas voir ça donc j'ai trouvé ça sympa et j'ai bien aimé la musique et du coup ça m'a rendue plus joyeuse ». Dans cet extrait, la joie est l'émotion présentée explicitement par la volontaire puisqu'elle le dit. Elle déclare aussi avoir ri. Un rire peut être une manifestation corporelle de la joie mais aussi une manifestation liée à de la moquerie, au sarcasme ou bien un signe de nervosité chez certain·e·s, etc. Avec cette déclaration uniquement, on ne peut pas savoir exactement si son rire était un « rire de joie » ou autre chose. Cependant, lorsqu'on voit la phrase en entier, elle porte à croire qu'il s'agit bien d'un rire de joie. De plus, en revenant sur la vidéo, on voit la volontaire avoir un petit rire montrant de la joie à la fin du visionnage de la vidéo. Il s'agit

donc, ici d'un rire manifestant de la joie. Aussi les indices textuels comme « j'ai trouvé ça sympa et j'ai bien aimé la musique » et « ça m'a rendue plus joyeuse » font qu'il n'y pas vraiment de contradiction à cette supposition. Toute cette joie qu'elle exprime est due au fait que « la vidéo était bien faite [...] c'était joli » mais aussi parce que « il y avait les trucs sur les étudiants du coup [s] enfin ça me fait penser à mes potes qui étudient là-bas et [s] voilà voilà ». Le lien avec des souvenirs et donc avec un vécu personnel a fait remonter de bons souvenirs à son esprit, et lui ont fait ressentir des émotions positives à la vue de la vidéo.

- V2- neutre : Contrairement au premier visionnage, FH a complètement changé. Le fait de revoir la vidéo l'a « un peu énervé », elle l'a « moins bien aimé » et lui a fait ressentir « un peu d'irritation ». Elle parle même d'émotion « plutôt négatif ». Tout ce qu'elle voit maintenant sont les éléments qu'elle « aime moins » dans la vidéo. Et si au premier visionnage elle a « bien aimé la musique », cette fois-ci elle l'a trouvé « un peu irritante », d'ailleurs selon elle : « tout est un peu irritant ». Cette interview montre à quel point l'émotion perçue par rapport à quelque chose est relative. Elle ne dépend pas uniquement de l'objet émouvant, ni du sujet ému, mais bien de plusieurs paramètres qui peuvent influencer le sujet ému. L'émotion ressentie par rapport à quelque chose ou quelqu'un peut donc être différente selon le moment, l'endroit, la fréquence, ou de l'humeur de départ du sujet.



- V1-violente : Pendant la projection voici les différentes émotions que FH dit avoir senti : « ben [s] euh [s] du malaise de la peur de la colère de la frustration de [s] que ça se passe et de [s] de l'impuissance de [s] ouais de la tristesse ». Ces émotions sont dites d'une façon très spontanée et la volontaire semble être sûre de ce qu'elle ressent : elle n'utilise pas les adverbes de fréquence/intensité comme « plutôt », « assez » ou bien « un peu », qui sont très courants dans l'ensemble des entretiens et qui

montrent l'incertitude des volontaires par rapport aux émotions qu'il·elle·s ressentent. Mais cela peut aussi montrer qu'elle ne sait pas exactement quelle est l'intensité de ses émotions et qu'elle sait juste qu'elle les ressent. En tout cas, elle explique bien ce qui lui fait ressentir toutes ces émotions : « euh [s] euh [s] est-ce que [s] je ne sais pas parce que c'est un sujet très présent en ce moment et que je pense que les images effectivement sont assez juste dans le sens où [s] euh [s] parce que c'est un peu la guerre en ce moment on peut croire à ce qu'ils disent on peut croire à s'ils avaient la vérité ou nan nan nan et qu'en fait ce qu'on trouve c'est l'horreur c'est la tristesse c'est la mort c'est [s] et d'où le fait que ça provoque autant de frustration parce que tu enfin j'imagine que ces jeunes ils croient un truc et [s] et ils se font juste avoir et c'est [s] ». Comme certain·e·s volontaires, la vidéo violente lui rappelle les attentats terroristes qui se sont succédés en France et l'atmosphère anxiogène qui y règne depuis lors. Elle parle également des discours d'embrigadement des djihadistes qui arrivent à convaincre des jeunes et qui semblent la frustrer. Dans son discours, FH a l'air très impliquée, elle affirme ce qu'elle ressent : « oui je me souviens que ça m'avait [s] fait peur que ça m'avait énervé que ça m'avait rendu triste [...] et du coup après j'étais agitée j'étais un peu [s] oui je [s] ça m'avait touché ça m'avait un peu activé [s] ». La façon dont elle exprime ses émotions est très explicite et elle comprend très bien d'où elles viennent : « ben parce que la vidéo était [s] était violente était difficile à regarder parce que c'était des trucs vrais mais ce n'est pas forcément des trucs qu'on a envie de savoir et du coup sur le moment pff [s] ça te prend et euh [s] ouais je pense que c'est des choses émotionnellement fortes puisque ça implique la mort ça implique des enfants des familles ça implique la guerre ». Dans cet extrait, on comprend qu'il y a à la fois une part d'émotion sociale mais aussi personnelle dans ce qu'elle dit. Elle ressent des émotions négatives parce que la vidéo est « violente » et donc suscite des émotions négatives mais aussi parce que pour elle celle-ci est « difficile à regarder ». La difficulté à regarder relève de son appréciation personnelle. Il y a aussi ce moment où elle soupire « pff » qu'elle extériorise et qui montre l'intensité de ce qu'elle ressent au moment où elle parle. C'est comme si elle revivait ou revoyait des scènes de la vidéo et que ça l'émouvait profondément. D'ailleurs ce

qu'elle voulait dire après ce soupir laisse à penser : « et du coup sur le moment pff [s] ça te prend et euh [s] » comme pour dire « ça te prend aux tripes », qui montre cette émotion intense qu'elle ressent. Et c'est compréhensible lorsqu'elle parle ensuite des « choses émotionnellement fortes [qui] impliquent la mort [...] des enfants des familles [...] la guerre ».

- **V2-violente** : Comme avec le deuxième visionnage de la vidéo neutre, FH ne ressent plus les mêmes émotions que lors du premier visionnage de la vidéo violente. Elle dit être « moins choquée que la première fois, moins bouleversée émotionnellement » mais « plus intéressée à aller vraiment regarder qu'est-ce qui se passe qu'est-ce que [s] pourquoi quelqu'un irait faire ça et qu'est-ce qui se passe à ce moment-là, et tout et du coup euh [s] dans un intérêt un peu plus intellectuel ». Dans cette réponse, FH semble laisser ses émotions de côté et donner plus de place à la raison. Son regard est différent. Si, au premier visionnage, elle a laissé ses émotions prendre le dessus, ce deuxième visionnage lui a permis d'être un sujet pensant plutôt qu'un sujet ému. Cette réaction est assez naturelle. Quoi qu'elle dise, et même si elle pense pouvoir séparer ses émotions de sa raison, FH n'arrive pas à exclure ses émotions de sa pensée, d'ailleurs elle le dit elle-même : « ouais enfin j'ai quand même ressenti la peur j'ai quand même ressenti beaucoup de [s] de nouveau vraiment beaucoup beaucoup de violence et de [s] d'incompréhension et euh [s] ouais de [s] de tristesse ». Et même à la fin de l'entretien, elle avoue être « un peu plus remuée qu'il y a cinq minutes quand même un peu plus à y penser du coup avec les images qui passent un peu dans ma tête là mais euh [s] ouais ouais je suis encore un peu dedans quoi il y a encore un peu d'émotion un peu de tristesse et tout mais ça va ». L'émotion étant quelque chose de difficilement contrôlable, il est tout à fait normal que la volontaire, même avec toute sa volonté, n'arrive pas à se détacher complètement de ses émotions et à ne pas les ressentir. Et même si elle dit que « ça va », on sent dans son discours qu'il y a encore de fortes émotions qui l'ont envahies juste avant, et qu'elle tente de les canaliser en disant à l'investigatrice et à elle-même qu'elle va bien.

8- BF	M - 18	Groupe 2	14/11/2016	2294
-------	--------	----------	------------	------

- **V1-violente** : Les émotions que BF ressent sont très ciblées. Il associe chaque émotion qu'il a ressentie à un moment précis de la vidéo : « euh ben du au moment où euh il montre ils te disent rejoins-nous et ceci cela bah euh de l'amertume et au moment où il montre les images chocs du dégoût puis de l'horreur par rapport à quand on voit l'état des corps ou les enfants ». Aussi la manière dont il énumère ses émotions va de la moins intense à la plus intense, comme pour se préparer à affronter quelque chose de fort. Ainsi, d'après ce qu'il vient de dire, les éléments qui ont provoqué « l'horreur » et une forte émotion chez lui c'est « l'état des corps [et] les enfants [en souffrance] ». D'ailleurs, il le rappelle : « euh à cause de la teneur des images il y a il y a le son est censuré mais on voit bien l'état des corps on voit qu'ils lancent quelqu'un dans un ravin on voit que les enfants ils ne sont pas du tout enfin on voit bien que sur le territoire syrien ce n'est pas du tout euh une mission euh saine qu'ils sont en train de mener quoi ». Ces images dont il parle sont très présentes dans son discours et son essentiellement l'objet de ses différentes émotions. En termes d'émotions, il dit aussi : « [s] euh je n'irais pas jusqu'à dire perdu mais un petit peu juste incrédule par rapport aux image ». Ce qu'il dit montre que bien qu'il ait été ému par ce qu'il a vu, ce n'est pas pour autant qu'il y croit aveuglément : la véracité des images est remise en question. Afin d'avoir un début d'explication sur cette incrédulité, il faut voir ce qu'il a dit quand l'investigatrice lui demande ce qu'il a ressenti avant et après le visionnage de la vidéo juste avant de revoir ladite vidéo. Ce à quoi il répond : « euh pendant la projection j'ai ressenti du dégoût et un peu de un peu d'horreur parce qu'on ne voit pas souvent ces images [...] euh après la projection j'étais un peu déçu à la fin de voir que c'était tout la vidéo et de voir que c'était si peu euh ce n'est pas suffisant pour repousser un jeune enfin franchement c'est à côté de ce que les jeunes font aujourd'hui des fois dans les jeux vidéo c'est un jeu vidéo mais là c'est ni plus ni moins que des images aussi même si on sait que c'est la réalité c'est ce qui choque cette fois ce n'est pas c'est tellement il y a la police en plein devant c'est caché quand je dis la police c'est l'écriture et puis c'est brouillé de partout enfin ce n'est pas assez choquant du tout donc j'étais

un peu déçu ». Après une journée de « repos<sup>46</sup> », l'incrédulité de BF semble avoir disparu de son discours, mais lorsqu'il parle de ce que les jeunes font et de l'écriture qui fait penser à la police, on pourrait se dire qu'il a été incrédule par rapport à cette forme de discours et de son public cible. Puisqu'il sait ce que les jeunes voient et font par rapport à la violence ou aux images violentes, il ne croit pas que la campagne de sensibilisation du gouvernement puisse marcher. Dans son discours, il dit avoir du dégoût et ressentir de l'horreur face à ces images « qu'on ne voit pas souvent » alors qu'il dit par la suite de ces mêmes images que ce n'est « pas assez choquant du tout ». Avec tout ce qu'il vient de dire, il semble qu'il s'exclue lui-même des jeunes dont il parle (même s'il a 18 ans au moment où il parle) et se met à la place de ces jeunes qui sont pour lui la cible de cette campagne.

Si les images projetées ont eu un effet émotionnel fort chez BF, la forme de la vidéo et les textes qui l'accompagnent n'ont pas fait converger. Même si lui a été pris d'émotion, sa prise de distance et surtout le fait de se mettre à la place du public cible lui fait prendre conscience de la possible inefficacité de la vidéo.

- V2-violente : Les émotions qu'éprouve BF ne sont pas très différentes du premier visionnage il dit ressentir : « encore de la déception et puis du dégoût toujours du dégoût [...] l'horreur l'horreur » qui sont provoquées par les mêmes choses : « euh à cause de la violence des images toujours les choses qu'on voit là c'est des choses vraies et il y avait des choses pas floutées et donc c'était vraiment horribles ». La seule chose qui a changé cette fois-ci c'est l'intensité de ses émotions : « comme c'est la deuxième fois que je vois la vidéo je suis moins choqué que la première par les mêmes images en même temps c'est toujours le même effet de voir ces images-là enfin ça coupe un peu le cœur<sup>47</sup> mais euh ben

<sup>46</sup> Rappelons qu'entre le visionnage d'une vidéo et de son revisionnage il y a à peu près 11 heures d'intervalle dans lesquelles les volontaires dorment (la nuit) ou bien passent une journée à faire des puzzles, du coloriage, des mandalas, etc (activités non intellectuelles) tout en restant isolé-e et ne pouvant pas communiquer d'aucune manière que ce soit. Dans le cas de BF, entre les visionnages deux vidéo neutres il a passé une journée avec les puzzles et autres. Ce qui lui a permis de ressasser ou bien de repenser à ce qu'il a vu le matin.

<sup>47</sup> Cette expression ne sera pas développée ici mais fera l'objet d'une analyse spécifique dans la partie « Analyses des expressions imagées dans un discours émotionné » p.241.

toujours aussi dégoûté mal à l'aise quand même je suis plus mal à l'aise que ce matin parce que je la revois une deuxième fois et ça me ça me force enfin ça me plonge plus dedans que je l'étais ce matin comme si je voyais quelque chose passer encore à la télé voilà ». Revoir la vidéo l'a rendue moins choquante pour BF, même s'il admet qu'elle n'est pas facile à voir. Ce qui sous-entend que la violence à répétition, même très forte, tend à une désensibilisation de la part du volontaire. Mais même s'il dit être « moins choqué », les autres émotions ne sont pas toutes atténuées ; au contraire le fait de revoir la vidéo en a accentué certaines. Dans cet extrait, BF est moins affecté par la vidéo, il le dit et le montre. Pourtant en poursuivant l'entretien, il semble revoir les passages qui l'ont marqué ; on entrevoit un certain lâcher dans son discours, jusqu'à se laisser submerger par ses émotions, tout en cherchant à les banaliser : « comme si je voyais quelque chose passer encore à la télé voilà ». Tout au long de cet entretien, BF semble osciller entre la raison et les émotions : c'est comme s'il voulait contenir ses émotions, mais que celles-ci ressortent malgré tout.



- V1-neutre : Cette vidéo a procuré diverses émotions positives à BF : « ça faisait ça faisait très envie et ça rendait un peu jaloux [...] euh ben c'est de l'envie donc de la la la joie euh du désir voilà du désir ». Si dans leur définition respective, la jalousie et l'envie ne sont pas catégorisées dans les émotions positives, dans ce contexte, elles sont bien utilisées comme exprimant une émotion positive. La vidéo lui a donc globalement procuré des émotions positives. De plus, en la voyant, la vidéo lui a donné l'envie d'aller dans la région : « euh ben je me sens ça fait du bien puisqu'en fait ça me donne limite envie d'y aller un petit peu plus tard enfin ça nous donne une idée si on nous remet dans le moule tiens qu'est-ce que tu vas faire aux prochaines vacances mais en même temps je suis toujours un peu sous le coup de la vidéo d'avant qui était vraiment horrible et en même temps décevante quoi donc voilà ». Mais bien qu'elle lui apporte des émotions positives, elle ne lui a pas encore fait oublier celle d'avant, ce qui pourrait avoir une influence sur son ressenti au moment où il parle. Cela signifie que, puisque la vidéo violente est toujours présente à son esprit,

l'émotion qu'il ressent à ce moment-là pourrait être influencée par celle qui l'envahit encore à cause des images violentes qu'il a vues. Comme chez d'autres volontaires, le premier visionnage de la vidéo neutre juste après la violente ne fait pas disparaître instantanément les émotions négatives ni le souvenir des images violentes/choquantes vues avant.

- V2-neutre : Les émotions présentées par le volontaire lors de ce deuxième visionnage sont presque les mêmes que celles du premier. Il évoque : « euh toujours de l'envie toujours de l'envie euh ben d'y aller peut-être parce que ça a l'air d'être une très belle région [...] du désir euh de la un peu de joie [...] ça donne vraiment envie [...] ça fait envie ». BF exprime beaucoup « l'envie », dans ses réponses. L'envie d'aller dans la région, l'envie d'être à la place des gens qui y sont. Tout cela lui a fait en quelque sorte oublier l'autre vidéo. Il n'en parle plus, comme lors des entretiens précédents, et semble l'avoir oubliée. Le fait de dormir et de voir une vidéo plus plaisante ont-ils atténué ses émotions et les souvenirs de la vidéo violente ? Ou bien est-ce une manière physiologique et/ou psychique de ne plus se sentir mal ? En tout cas, il n'est pas le seul à ne plus parler de la vidéo violente dans le groupe 2, et à se comporter de la sorte. Les émotions négatives semblent s'atténuer au fur et à mesure du temps, mais aussi au fur et à mesure que les volontaires se libèrent en parlant.

9- BA	M - 25	Groupe 2	14/11/2016	8399
-------	--------	----------	------------	------

- V1- violente : Dès les premières réponses, BA montre son ressentiment : « je suis très énervé contre l'état islamique contre ce qui se passe là-bas ». L'intensité de son émotion est telle qu'il n'a pas de mal à le souligner fortement avec « très ». Aussi il pointe directement les origines de son énervement : « l'état islamique » et « ce qui se passe là-bas ». Son utilisation de « là-bas » est significative, il y a une mise à distance entre lui et l'endroit dont il parle : ce qui est à la fois réel, car la Syrie est géographiquement loin de la France, mais aussi symbolique : « là-bas » montre une distance déictique, il y a une mise à



distance entre le « sujet parlant » (Saussure, 1891)<sup>48</sup> et l'objet désigné. Mais cette distance n'affecte en rien les sentiments/les émotions négatives, ici l'énervement, de BA. Après la manifestation de son énervement, BA dit : « je suis triste en fait de ce que les gens vivent sur place quoi et [s] et après euh j'ai encore plus envie de faire des trucs pour faire en sorte que ça s'arrête quoi ». Dans cette configuration, on peut s'imaginer qu'il y a une sorte de cheminement des émotions. D'abord, en voyant les images, le volontaire dit avoir été énervé (c'est l'émotion la plus intense mais aussi celle qui vient sans qu'il n'y ait l'intervention de la pensée/ de la raison) ; la tristesse vient ensuite (c'est l'émotion qui arrive après et qui résulte d'une certaine prise de conscience/ de la raison). BA est très impliqué dans son discours, il parle en « je », il n'est pas hésitant lorsqu'il exprime ses émotions et en identifie les causes. Mais son raisonnement et sa façon de parler paraissent lui venir de son attachement politique : « ouais globalement c'est des émotions négatives après euh [s] ouais plutôt des émotions négatives après moi je suis [inaudible] en politique dans la vie de tous les jours du coup j'interprète aussi euh [s] voilà je considère avoir une [s] je sais si c'est une solution mais faire des trucs quand on fait en sorte que ça change et du coup c'est mélangé à ça quoi [inaudible] il est horrible ça fait mal mais en même temps j'en ressors aussi [s] je n'en ressors pas avec forcément un sentiment d'impuissance totale ». Dans ce passage, il a l'air de dire que puisqu'il est engagé politiquement, ce qu'il a dit par rapport à ses émotions en est la résultante. Il le dit comme pour se dédouaner ou se sentir moins impuissant.

« euh [s] ben déjà je suis euh [s] je suis un peu moins explosivement content<sup>49</sup> que ce matin donc quand je suis arrivé [s] j'étais très très bien j'allais très bien dans ma vie bon là je me dis que euh [s] une fois que je me mettrai à colorer ou à faire les casse-têtes ça va passer en cet instant même [s] bon c'est vrai que je suis encore un peu euh [s] avec une chape de plomb<sup>50</sup> par rapport à ce que j'ai vu et euh [s] ce n'était pas quelque chose à laquelle

---

<sup>48</sup> Évoqué dans (Jacquet-Andrieu, 2012)

<sup>49</sup> Expressions déjà étudiées dans les parties : « Les adverbes intensificateurs » et « Les expressions imagées » et donc ne seront pas analysés ici.

<sup>50</sup> Expressions déjà étudiées dans les parties : « Les adverbes intensificateurs » et « Les expressions imagées » et donc ne seront pas analysés ici.

j'avais réfléchi exclusivement dernièrement quoi je sais que ça existe euh [s] je veux dire [s] je suis au courant euh [s] de manière régulière à ce qui se passe là-bas euh [s] mais voilà je n'ai pas eu une vidéo hier soir ni avant-hier ni il y a une semaine ni il y a deux semaines peut-être et du coup ça revient et ça repasse dans ma tête et [s] c'est [s] ce n'est pas quelque chose que j'apprécie beaucoup quoi ». La manière dont le volontaire décrit son état émotionnel est assez particulière : « je suis un peu moins explosivement content » - tout d'abord, « explosivement » est un néologisme même s'il est compréhensible. Le choix de ce vocable est peut-être induit par le fait que BF soit lusophone et que « explosivamente » soit probablement un mot assez courant en portugais. Ainsi ce qu'il veut dire par là c'est qu'il était très ou extrêmement content avant de voir la vidéo et que maintenant il l'est moins. Dans son discours on peut aussi percevoir une sorte d'auto-analyse qu'il se fait de lui-même : il pense et il le sait peut-être, qu'après un moment plus détendu ce qu'il ressent sur le moment va passer.

- **V2- violente** : Après avoir revu la vidéo, BA s'exclame : « toujours énervé en fait je suis toujours [s] et [s] je ne sais pas de toute façon c'est c'est un peu irréaliste quoi c'est un [s] d'autant plus que [s] de du point de vue du montage etc. on dirait que c'est un film en fait par moments et bon on se rend compte ce n'est pas un film en fait et euh [s]et voilà ben ça m'énerve ça existe quoi ». Apparemment la vidéo suscite « toujours » de l'énervement chez lui, ce qui montre que l'émotion qu'il éprouve face à la vidéo n'a pas changé ; que la journée, les puzzles, les mandalas, etc. ne lui ont pas fait changer d'avis. Si certain·e·s volontaires se sont senti·e·s plus ou moins affecté·es par le second visionnage de la vidéo violente, BA reste constant dans ses déclarations. En revanche, l'objet de son énervement a un peu changé : si la première fois « l'état islamique » et « ce qui se passe là-bas » l'ont énervé, cette fois-ci c'est la réalité des images qu'il désigne : « on se rend compte ce n'est pas un film en fait et euh [s]et voilà ben ça m'énerve ça existe quoi ». BA montre par tous les moyens que la vidéo l'a beaucoup affectée, ce ne sont pas juste les paroles qu'il utilise qui sont riches en émotions. Il parle de ses réactions corporelles qui indiquent, selon lui, de l'angoisse ou du stress. BA est quelqu'un d'expressif, il parle beaucoup, c'est le volontaire

qui a le nombre d'occurrences le plus élevé dans les deux groupes confondus, et ce dans les deux vidéos. Il est aussi très engagé et n'hésite pas à parler de ses convictions, d'autant plus qu'il affirme être un militant politique de gauche : « bah dans la vie quotidienne en fait je suis militant militant politique de gauche ». Ce militantisme et cet engagement politique permettent à BA d'avoir une vision politisée en plus de sa propre vision, de la vidéo. La prise de conscience de BA et son implication personnelle dans ce qu'il a vu dans la vidéo, l'ont fortement affecté au point de réagir physiquement.



- V1- neutre : le discours de ce volontaire est politisé, d'ailleurs, même lors du visionnage de la vidéo neutre, il dit : « euh [s] je ne sais pas ça m'avait un peu saoulé je ne savais pas à quoi ça servait mais je suis sûr que c'est un politicien qui faisait de la pub pour lui ». Sa réaction face à cette vidéo n'est pas du tout positive ; d'ailleurs, il dit être « saoulé » et « [j'] avais l'impression que c'était un [s] que c'était un peu inutile quoi qu'est-ce qui ressort d'un message comme ça ». En substance, la vidéo a engendré chez lui des émotions « neutres [s] neutres ou même [s] je veux dire pas négatives mais voilà j'avais l'impression que c'était un peu un exercice frivole quoi ». Bien qu'il les considère comme neutres, les termes comme « saoulé » ou « inutile » témoignent qu'il ressent une sorte d'exaspération par rapport à la vidéo. Ce sont en réalité des émotions négatives. D'ailleurs juste après il dit « je ne dirais pas que ça m'énerve parce comparé à l'autre vidéo ce n'est pas les mêmes sentiments que j'éprouve mais ça m'a un peu fatigué quoi », ce qui indique quand même que ce qu'il vient de dire se rapproche plus des émotions négatives que des émotions neutres. Ces remarques sur la vidéo neutre interviennent juste après les 2 visionnages de la vidéo violente ; il est donc probable que celles-ci aient encore beaucoup influencé les émotions qu'il a exprimées ; ce qui est appuyé par ce qu'il dit ici : « uh [s] pas spécialement différent qu'avant d'avoir vu la vidéo quoi hum [s] un peu plus calme je ne sais pas s'il y a plus de temps qui s'est écoulé depuis que j'ai vu les enfants \*syriens pleurer et [s] mais je n'ai pas l'impression que cette dernière vidéo a eu un impact émotionnel sur moi très fort quoi ».

Dans ce passage on a l'impression que BA s'attendait à voir une vidéo avec une portée émotionnelle similaire à la précédente et c'est ce qui l'a déçu. L'attente a donc dû avoir une certaine influence sur ce qu'il a dit et sa façon de réagir face à cette vidéo.

- V2- neutre : Lors du deuxième visionnage de la vidéo et après une nuit de repos, l'avis du volontaire sur la vidéo neutre est moins négatif que lors du premier visionnage : la vidéo qu'il trouvait soulante et inutile est devenue « c'était plutôt agréable à voir enfin ça m'a [s] par rapport à hier quoi ça ne m'a pas saoulé ou fatigué ou quoi je pense que [s] je me disais dans ma tête la fatigue d'hier ça ça jouait pour beaucoup par rapport à mon hostilité envers la vidéo là je n'ai pas ressenti du tout d'hostilité ou quoi j'ai juste vu tranquillement j'ai un peu profité des images qui m'étaient offertes et tout ça donc plutôt positif ». Ce qui voudrait dire que le sommeil a un impact positif sur l'humeur et l'état émotionnel du volontaire. Si l'on en croit ce qu'il dit, « l'hostilité » qu'il a eu à l'égard de la vidéo neutre n'est pas dû au fait d'avoir vu la vidéo violente avant, mais à la fatigue. Cela peut sembler assez contradictoire car après le visionnage de la première vidéo violente, les volontaires ont été mis·e·s au repos (pas d'activité physique ni mentale qui pourrait justement provoquer altérer les émotions ni le protocole ; par conséquent, il·elle·s n'avaient pas le droit de dormir). Pourtant, BA n'est pas le seul à dire qu'il est fatigué après la journée à l'hôpital. Beaucoup de volontaires assurent être fatigué·e·s pendant la première journée d'hospitalisation : cela veut-il dire que ne rien faire - ou bien faire quelque chose qui ne nous stimule pas nous fatigue ? Mais malgré tout cela, il dit : « je crois toujours que ça n'a pas eu un effet énorme ». Il est toujours dans cette optique où la vidéo qui lui a été présentée doit absolument l'émouvoir. Il a comme une sorte d'attente par rapport à cela. Dans le cadre d'une expérimentation il y a, même sans le vouloir, cette attente de la part du sujet : pour pouvoir être un « bon sujet », il s'attend à ce qu'il y ait quelque chose. Et puisque la vidéo précédente a été très émouvante pour lui, celle-ci doit l'être aussi. D'ailleurs, il va la comparer à une autre vidéo encore : « je veux dire je vais prendre un exemple j'avais vu une vidéo sur [s] ben je me rappelle il y avait déjà une fois ce sont des gens qui avaient occupé un hôtel pour

loger des réfugiés en \*grèce j'avais limite pleuré de joie en fait j'étais bien plus content après avoir vu qu'avant ». Cela témoigne de cette volonté qu'il a de vouloir réagir par rapport aux deux vidéos ; ce qu'il exprime de vive voix : « ça a pas eu un effet émotionnel profond parce que d'ailleurs ça n'envoie pas un message de ce type-là comme ça peut l'être sur une vidéo sur laquelle il y a des réfugiés ou voilà le but c'est d'envoyer un message y compris politique euh [s] des [s] émouvoir les gens etc ben ils ne sont pas en train de vouloir m'émouvoir juste de me vendre un produit ça a globalement marché mais voilà ça ça va passer comme je regardais une pub pour les dernières \*samsung dans la rue peut-être je vais avoir envie d'acheter et puis je vais continuer ma vie voilà ». Dans ce qu'il vient de dire, BA est assez critique par rapport aux choix de la vidéo. Il pense que la vidéo qu'il aurait dû voir devait l'émouvoir et avoir « un but ».

Chez ce volontaire, les émotions qu'il éprouvent sont facilement influencées par son environnement : la même vidéo a été perçue différemment à un moment donné et selon l'état physique et psychique du volontaire.

10-RM	F - 24	Groupe 1	16/11/2016	2622
-------	--------	----------	------------	------

- **V1- neutre** : « pas grand-chose et pas grand-chose je ne sais pas qu'est-ce que [en]fin qu'est-ce que vous attendez comme réponse [en]fin ouais ben je n'ai rien senti de particulier », comme avec le volontaire, précédant le cadre expérimental met la volontaire dans une position où elle pense qu'il y a une « bonne réponse » et qu'on attend quelque chose de précis dans ses réponses. L'émotion ressentie n'est donc plus spontanée. Elle est plus ou moins conditionnée par une réponse que l'autre attend de nous. Ce fait peut constituer un biais considérable dans une étude qui porte sur des émotions. Mais bien qu'elle ait posé cette question au départ, elle a quand même l'air de se prendre au jeu et parle de ses émotions. Elle dit par exemple : « je un peu un peu blasée en fait de ce genre de vidéo voilà neutres neutres », en répondant à la question « quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoquées chez vous ? ». Elle dit qu'elle est blasée et affirme en même temps qu'elle ressent des émotions neutres. Si dans sa définition, blasé peut prendre à

la fois le sens d'indifférent, d'insensible (et donc dénué d'émotion), il peut aussi vouloir dire « être dégoûté ». La précision de la volontaire est donc ici utile dans la compréhension du sens de cette émotion. À cela elle ajoute : « ça n'a rien réveillé en moi de particulier donc voilà je enfin je sais pas si c'est parce que je ne suis pas très sensible à ce genre de paysage de promotion du tourisme en \*france etc voilà ». Cela renforce le sentiment d'indifférence à l'égard de ce qu'elle voit. Dans cet extrait, on remarque que le cadre expérimental est très présent dans les réponses de RM. C'est comme si elle pensait que le but de la vidéo est de l'émouvoir fortement et qu'il faut qu'elle ressente quelque chose de fort. À tel point qu'elle se justifie de son manque d'émotions.

- V2- neutre : Après la deuxième projection, RM dit : « euh j'étais un peu déçue de me rendre compte que c'était la même vidéo oui [rire] [...] je m'attendais à voir une nouvelle vidéo disons bon on va dire négatif mais bon ben [s][rire] oui c'était de l'indifférence encore une fois je me dis eh oui peut-être un petit peu envie de manger à cause de l'image de nourriture c'est tout [rire] oui de bonnes nourritures [rires] oui ». Comme beaucoup, RM a été influencée par les questions posées lors des tests d'admission par rapport à leur connaissance de la vidéo stop djihad. Ces questions bien qu'utiles et nécessaires<sup>51</sup> ont créé un biais à l'expérimentation, en atténuant l'effet de surprise provoqué par la vidéo dite violente. Ici par exemple, la déception mentionnée par RM est due à la fois à la vue de la même vidéo et à l'attente qu'elle a d'une autre vidéo que celle qui lui est présentée.

Cela dit, même si elle n'a pas exprimé des émotions positives, RM affirme aller bien en général et après les deux visionnages.



- V1- violente : À la vue de la vidéo violente, RM dit avoir « euh [s] un petit peu peur un petit peu d'énervement euh [s] un peu de tristesse aussi voilà ». Elle dit

---

<sup>51</sup> Il faut rappeler que les volontaires ne devaient pas avoir déjà vu la vidéo stop djihad.

ressentir plusieurs choses à la fois et à petite dose<sup>52</sup>. Ce qui montre que nos émotions peuvent être mitigées et mixtes. Quant à l'objet qui lui fait ressentir ces émotions, elle indique : « euh [s] parce que je je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette cette façon de présenter les choses et et et ça me [s] ça me frappe que [s] voilà que [s] qu'on réduise les choses et qu'on montre comme ça oui oui euh [s] que je [s] enfin je crois que la la solution n'est pas là et celle de faire peur aux gens de montrer [s] enfin de de profiter le fait qu'on ne connaît pas vraiment ce qui se passe réellement dans ce pays pour pour faire peur aux gens et pour [s] et pour insinuer même si elles sont [s] enfin insinuer des amalgames enfin même s'ils ne sont pas du tout explicites dans la vidéo mais il y a quand même une insinuation qui me [s] qui me déplaît ah djihad \*syrie musulman enfin musulman d'accord ». D'après ce qu'elle dit, il y a quelque chose qui la gêne dans la manière dont la vidéo est présentée, qu'elle trouve abusif. C'est une parole de mise en doute : elle voit dans la vidéo une sorte de mise en scène de la réalité qu'elle met en doute, et ce grâce à son sens critique. D'ailleurs, beaucoup de volontaires ont cette façon de penser/ de répondre, ce qui peut aussi constituer un biais à l'étude. Il faut néanmoins aussi rappeler que les volontaires viennent tou·te·s d'un milieu étudiant et ont développé une habitude de pensée critique, comme ici. Après une nuit de sommeil et avant de revoir la vidéo, des questions sur les émotions qu'elle a ressenties la veille lui ont été posées, ce à quoi elle a répondu : « eh ben des émotions plutôt négatives je dirai et voilà de l'énerverment [...] parce que j'ai plus ou moins enfin j'ai cru comprendre dans le enfin dans l'objectif de la vidéo c'était de jouer dans le [s] enfin sur l'émotionnel des gens en montrant des images cruelles et difficiles à regarder etc. et donc j'ai été un peu prise là-dedans mais enfin j'ai quand même évité de l'être complètement quoi j'ai essayé de prendre du recul par rapport à ça voilà ». RM est très rationnelle, les émotions qu'elle dit avoir ressenties ne sont pas spontanées, mais sont le fruit de sa « prise de recul ». Elle ne se laisse pas envahir par ce qu'elle voit, même si elle dit avoir « été un peu prise là-dedans ». A ce moment-là, les émotions exprimées ne sont pas intuitives : elles sont contrôlées et réfléchies.

---

<sup>52</sup> cf. les intensités des émotions – section l'adverbe « (un) peu ».

- V2- violente : Les émotions exprimées ne sont plus tout à fait les mêmes : la peur et l'énervement ont laissé place à « un peu d'inquiétude » et la tristesse s'est accrue. Cette fois-ci, RM s'est plus centrée sur les images et notamment l'alternance d'images d'enfants qui montre d'un côté des enfants joyeux et de l'autre côté tout le contraire, et « des gens qui souffrent ».

Les remarques qui peuvent être faites à propos des réactions de RM : elle a beaucoup plus parlé lors des entretiens en relation avec la vidéo violente ; la vidéo neutre lui étant indifférente, elle n'a pas évoqué grand-chose. Les vidéos violentes ont affecté, ont changé ses émotions de départ : si avant chaque vidéo elle était plus ou moins neutre, les deux visionnages ont provoqué chez elle en premier visionnage : de la tristesse ; et au second : de la mélancolie ou être pensive, en somme, elle s'est sentie « moins bien ».

13- DS	M - 18	1	16/11/2016	2931
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : Le volontaire accueille très bien la vidéo, il se dit même étonné qu'elle ne soit pas « autant médiatisé ». Dans l'ensemble, DS manifeste verbalement des émotions positives, et il explique cela par le fait que les images montrées étaient plaisantes et aussi parce que la vidéo l'a apaisé : « je ne savais pas à quoi m'attendre avec la vidéo mais maintenant que j'ai vu ça va mieux je me sens un peu plus apaisé en fait ».
- V2- neutre : Sur le plan émotionnel, le volontaire reste positif et apprécie les images et la musique que montre la vidéo. Le fait de revoir la vidéo n'a donc pas eu de changement émotionnel important sur lui, au contraire, le fait d'avoir revu la vidéo lui a donné envie de « voyager et de découvrir [...] d'autres horizons ». Par contre son intérêt s'est plus porté sur l'expérimentation et l'a poussé à vouloir absolument mémoriser les informations et les images qu'il a vues.





- V1- violente : Le volontaire parle de plusieurs émotions négatives tout au long de son récit : « un peu d'inquiétude », « un petit peu nerveux », « un petit peu de peur de crainte ». Mais bien qu'il y ait cette diversité dans ce qu'il dit, l'émotion qui revient le plus souvent dans son discours est l'inquiétude :

« euh **un peu de d'inquiétude** on va dire j'étais **un petit peu inquiet** par rapport à l'ampleur que justement prend ce phénomène de de djihadisme parce qu'il y a beaucoup encore [s] enfin il y a beaucoup plus [s] enfin de plus en plus de gens qui quittent leur famille et tout ça pour aller défendre des causes voilà qu'on voit qui sont assez contradictoires et voilà donc ça me met un petit peu nerveux **un petit peu inquiet** »

« euh [s] ben le fait que ces gens-là en fait ils banalisent la mort je ne sais pas ils [s] pour eux la [s] ils disent que voilà pour connaître la vérité il faut rejoindre leur rang et tout ça alors que non ce n'est pas vrai du coup voilà je [s] voilà ça me rend **un petit peu inquiet** comme je l'ai dit »

« moins serein que tout à l'heure un petit peu moins serein euh [s] on va dire **inquiet inquiet** ah c'est l'objectif ».

DS prend conscience que ce qu'il regarde n'est pas de la fiction et que, ce qu'il voit pourrait éventuellement lui arriver.

Les émotions exprimées sont donc à la fois portées vers les gens qui subissent et qui vivent avec le djihadisme au quotidien, ainsi qu'à ce que cette entreprise terroriste risque de faire et à l'ampleur de leur mouvement dans un futur proche ou lointain. DS est conscient que ça se passe « loin » mais « l'ampleur du phénomène » comme il le dit, lui fait penser que ce qui se passe là-bas risque de se passer là où il vit, en France ; d'où cette inquiétude qui l'envahit. Vers la fin de son entretien, DS dit « ah c'est l'objectif » ce qui peut mettre en doute tout ce qu'il vient de dire. « L'objectif » est-il de le rendre moins serein ? Donc, ce qu'il a dit avant n'était qu'une réponse à ce qu'il pensait être l'objectif de l'expérimentation ? Dans le cas des expérimentations comme celle-ci, certaines personnes font en sorte de « bien faire » ou de « bien répondre » afin

d'être « de bons volontaires ».

- V2- violente : Si les émotions négatives sont toujours présentes dans le discours de DS, leur teneur n'est plus la même. Lors de ce deuxième visionnage de la vidéo violente, le volontaire ne semble plus être aussi inquiet. Cette fois-ci, les émotions qu'il dépeint le plus sont la peur et l'effroi avec quelques mots pour la tristesse, la compassion, l'énervement et l'inquiétude. Et même si l'un des objet de ces émotions est toujours l'« ampleur du phénomène », DS s'est aussi et surtout focalisé sur les images des personnes qui subissent les agissements des djihadistes, notamment : des hommes, et surtout des femmes et des enfants. Son discours tourne beaucoup autour de ces personnes et de la mort.

Durant son interview, DS se montre empathique et impliqué. En plus de raconter ce qu'il a vu et de décrire ses émotions, il n'hésite pas à donner son avis sur le djihadisme et tout ce qui gravite autour.

14- DJ

M - 19

2

10/01/2017

2194

- V1- violente : Comme pour la plupart des volontaires, DJ manifeste des sentiments négatifs à l'encontre de la vidéo violente, il indique éprouver de la tristesse, de l'énervement, de l'incompréhension, « et plein d'autres » choses à l'encontre « des images choquantes les messages les gens qui se font avoir derrière ». Ses propos restent néanmoins très généraux et ne présentent pas de détail. Le volontaire ne développe pas ses dires et répond aux questions d'une manière très simple et concise. DJ affirme que le fait d'avoir parlé avec l'intervieweuse et le temps lui a permis d'atténuer les émotions qu'il a ressenties au moment du visionnage de la vidéo violente : « dès que vous étiez tous partis j 'étais [s] bah j'étais à peu près dans le même état enfin en moins grave quoi moins amplifié [...] on va dire qu'il y a de l'eau qui a coulé sous les ponts quoi ».

- V2 - violente : Fidèle à lui-même, DJ reste évasif dans ses propos. Toutefois, il explicite un peu plus ses émotions, il indique cette-fois-ci être « triste », « énervé », « dégoûté », « avoir de la haine » et « ne pas être bien ». Et indique même avec précision la raison de son dégoût : « j'ai eu un dégoût envers ces gens-là ». Dans cette phrase, l'emploi de « ces gens-là » montre une distance établie par le volontaire intentionnellement pour bien distinguer, avec mépris, l'autre. Il y a aussi, même tacitement, cette distinction du bien et du mal qui se sent dans cette portion de phrase. Ainsi, le volontaire se distingue de la ou les personnes qu'il désigne, ici ces gens-là, et prend position. D'ailleurs, il le revendique en déclarant ne pas être une personne violente et ne pas admettre « qu'il y ait des personnes qui fassent ça » tout en ajoutant que « tout se résout à [s] on peut presque tout résoudre à travers [s] bah en discutant ».



- V1- neutre : La vidéo neutre n'a pas vraiment apporté d'émotions positives au volontaire. Quand bien même qu'il l'ait trouvé « plus heureux que la vidéo d'avant ». L'émotion général ressenti par DJ est positive mais comme à l'accoutumée il n'en dit pas davantage : il parle de curiosité, de l'envie de découvrir, du fait qu'il soit moins nerveux, moins énervé et qu'il soit un peu triste, mais pas vraiment d'émotion positive à proprement parler. Là où il parle un peu plus c'est quand il essaie d'expliquer, selon lui, le message de la vidéo : « qu'il faut être solidaire, il faut se serrer les coudes quoi et il n'y a que comme ça qu'on y arrive on y arrive mieux en groupe que tout seul ». Dans cette phrase, le volontaire semble témoigner d'une réaction persistante à la vidéo précédente, même après avoir visionné la vidéo actuelle. Il semble continuer à y faire référence et à y réagir en conséquence. Il est également envisageable qu'il perçoive un lien entre les deux vidéos et cherche à le discerner.

- V2- neutre : Ce second visionnage ne change pas grand-chose en termes d'émotions et le volontaire se contente de répéter ce qu'il a dit lors du premier visionnage. Et cette fois-ci il n'évoque même plus le « message » que la vidéo veut faire passer.

Ce volontaire n'est pas très bavard lorsque ça concerne la verbalisation de ses émotions. En lui demandant ce qu'il ressent, et ce dans les deux vidéos neutre et violente, il désigne l'émotion ou bien les émotions en question, sans en dire plus. Il n'explique pas ou bien il explique à peine le pourquoi de ses émotions, il est très succinct dans son discours.

15- SJ	M - 23	1	10/01/2017	3652
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : Le volontaire, comme il le dit, n'a pas ressenti d'émotions particulières. Il déclare se sentir « assez normal », ni triste, ni joyeux par rapport à la vidéo car pour lui, c'est « plutôt une vidéo informative ». Il a tout de même été surpris par le contenu de la vidéo car il s'attendait à voir autre chose, en ayant une sorte d'a priori vis-à-vis d'une étude. Un sentiment souvent partagé par les volontaires du groupe 1<sup>53</sup>, car il·elle·s s'attendent à voir une vidéo riche en émotions. Le sentiment général est neutre mais SJ a trouvé la vidéo ennuyeuse, malgré le fait qu'elle lui fait penser à ses souvenirs et donc lui a procuré de la joie.

- V2 - neutre : Revoir la vidéo n'a pas enchanté le volontaire, il a même déclaré être « un peu énervé » et « un peu déçu de voir qu'il y avait plein de choses que je n'avais pas vues ». Ses sentiments sont partagés et l'énervement ne vient pas de la vidéo elle-même mais plutôt du fait de la revoir. Cela est dû certainement au fait que SJ s'attendait à voir une autre vidéo et le fait que ça ne soit pas le cas lui a fait ressentir cet énervement, qui peut être

<sup>53</sup> Le groupe 1 rassemble les volontaires qui voient la vidéo neutre en premier.

compréhensible. En ce qui concerne la déception, il revient cette question du « bon sujet »<sup>54</sup> qui est très présent dans les discours des volontaires : il est déçu parce qu'il n'a pas vu « plein de choses », c'est comme s'il était question de tout voir, de tout mémoriser<sup>55</sup>. Toutefois, et mise à part ces émotions, le volontaire trouve la vidéo neutre car selon lui : « c'est une vidéo un peu explicative [...] qui n'a pas de sujet qui peut fâcher ou de sujet qui peut [...] marquer spécialement ».



- V1- violente : Le discours du volontaire est parsemé de diverses émotions négatives à l'encontre de la vidéo. Ses premières impressions sur la vidéo sont « j'étais un peu stupéfait j'étais un peu apeuré c'était un peu angoissant » ; SJ utilise systématiquement *un peu*<sup>56</sup> avant de manifester verbalement ses émotions, ce qui peut vouloir montrer plus ou moins la vivacité de ses émotions face à cette vidéo. L'enchaînement de ses émotions est aussi intéressant à voir car il y a comme un enchaînement crescendo : d'abord la stupéfaction, le volontaire est « étonné au point d'être sans réactions », réaction que certaines personnes peuvent avoir avant d'être percuté par une voiture ou quand elles sont en présence de quelque chose ou de quelqu'un qu'elles ne s'attendaient pas du tout à voir par exemple : l'effet de surprise qui paralyse. Ensuite vient la peur, le volontaire a repris conscience, après cette stupéfaction, et réalise ce qu'il voit, il a donc peur. En fin de compte, l'angoisse entre en jeu. Cette séquence illustre une progression graduelle de la connexion entre le cerveau rationnel, représenté par le cortex préfrontal, et la partie moins axée sur la cognition du cerveau, située dans le système limbique. Tout d'abord on ne comprend pas ce qui nous arrive, on n'a pas le contrôle de notre corps, de notre esprit. Ensuite la raison revient petit à petit et on réalise ce que l'on voit et vient ensuite une émotion, et au fur et à mesure de la conscience et de la compréhension de ce qu'on a vu on réalise, on ressent une autre émotion,

---

<sup>54</sup> Le « bon sujet » est un sujet/ volontaire qui veut bien faire. Qui veut aller dans le sens du chercheur.

<sup>55</sup> Les volontaires ne savent pas exactement le but de l'expérimentation, et c'est voulu, afin justement de ne pas avoir des résultats faussés par les « bons sujets ».

<sup>56</sup> cf. les intensités des émotions – section l'adverbe « (un) peu ».

qui est plus cérébrale. Aussi dans son discours, le volontaire semble un peu perdu, ne se rappelant pas vraiment ce qu'il a vu : le choc/ la stupéfaction a été brusque et donc le volontaire en oublie même ce qu'il a vu réellement. Dans son discours, on voit bien qu'il a été choqué, qu'il est conscient que ce qu'il a vu était violent, mais il ne parvient pas à se souvenir des détails : « je sais plus lequel c'est le côté djihadiste ou coté du gouvernement il y a un côté c'est en noir et blanc je crois ». Dans le cas présent, on peut supposer que la violence des images aurait pu altérer la mémoire, à la vue du choc émotionnel engendré. Mais n'étant pas sûr de ce diagnostic, on pourrait aussi supposer que le volontaire n'a pas une bonne mémoire, ou bien que l'environnement et la fatigue auraient engendré cette « confusion » dans la reconstitution du volontaire. Outre ses « confusions », le volontaire déclare avoir été oppressé en regardant la vidéo. Ce qui montre le choc émotionnel ressenti par le volontaire. L'implication du volontaire est aussi légitime : il se sent impliqué dans ce qui se passe étant donné qu'il fait le lien entre ce qui se passe en Syrie avec ce qui s'est passé en France à travers les différents attentats qui se sont succédé depuis quelques années. Il avoue même que « ces gens-là pourraient [...] nous agresser aussi », d'où sa peur. Tout cela montre donc que la vidéo a eu un effet émotionnel sur le volontaire. Mais on peut aussi voir grâce à sa propre observation que la parole, ou bien le fait de parler, d'extérioriser ses émotions et de raconter ce qu'il a vu, mais surtout ce qui l'a choqué a permis au volontaire « d'aller mieux ».

- V2- violente : Le volontaire est moins bavard lors de ce deuxième visionnage mais ses émotions n'ont pas beaucoup changé, il ressent toujours de la peur car il trouve la vidéo effrayante qui plus est avec des images troublantes. Il est aussi toujours convaincu que ce qui arrive en Syrie peut arriver en France et même que ça a déjà été le cas : « ces hommes-là ont fait des massacres en France et qui vont peut-être en faire encore », ce qui lui fait encore plus peur.

La peur ressentie par le volontaire est tout à fait rationnelle lorsque l'on réfléchit bien à ce qui se passe autour de nous. Cette réaction est d'autant plus accrue par le fait que le volontaire a vécu,

même de loin, les différents attentats qui ont succédé ces dernières années ; et son entretien ayant été fait le 11 janvier 2017, soit 2 ans presque jour pour jour après les attentats du 7 janvier 2015, ce qui pourrait justement avoir une influence sur sa réponse et / ou son ressenti émotionnel. Cet événement pourrait amener le volontaire à se remémorer ce qu'il a vécu à cette période-là. A être envahi par le sentiment presque collectif de la planète entière ce jour-là. Dans ses réponses, il y a donc cette dimension émotionnelle à la fois personnelle et collective face aux images qu'il a vues. Personnelle parce que c'est lui qui voit les images et parce que ce sont ses propres émotions qu'il décrit. Collective parce qu'il y a déjà en premier lieu l'empathie qu'on ressent en tant qu'être humain qui voit d'autres êtres humains en souffrance. Ensuite, il y a le sentiment d'appartenance ou de non-appartenance : les gens qui créent cette souffrance n'appartiennent pas à « mon groupe » et donc l'ennemi de mon ennemi est mon ami, ce qui fait que l'on va avoir plus d'empathie à l'égard de ces personnes qui subissent la violence des djihadistes.

17- LG

M - 22

2

11/01/2017

7040

- V1- violente : La vidéo a fait beaucoup réagir émotionnellement le volontaire. Et son récit commence par sa description physique face à la vidéo : il dit avoir eu trois frissons à des moments précis de la vidéo et qui correspondent aux images qui l'ont le plus troublées et qu'il considère comme de « véritable horreur »: « euh j'ai eu **trois frissons** j'ai eu trois frissons qui correspondent je crois aux passages en fait où on voit les vidéos tournées par les [s] par le gouvernement français **qui montre la véritable horreur** là-bas quoi et [s] et avec un [s] en fait [inaudible] des vidéos au début de [s] à chaque petite [s] petit clip de gens heureux de familles joyeuses et puis en fait après ces mêmes gens-là **ces mêmes catégories de personnes qui sont [s] qui sont en train de se faire massacrer qui se font torturer qui sont crucifiés qui sont [s] qui se font tirer dessus et traîner [s] traîner par terre [inaudible] et des gens [s]** ce qui m'a marqué aussi la question d'avant c'est **l'homme qui se fait balancer d'une falaise vivant** ». Il ressent également de l'effroi, de la peur, de l'étonnement, de l'énervement, de la révolte, de l'agitation, de la colère et se dit être horripilé et choqué par les images qu'il a vu tout au long de la vidéo. Voir la vidéo lui a aussi permis de vraiment se rendre compte de la

réalité dans laquelle il vit et de le conforter dans ses opinions, d'ailleurs il dénonce la mauvaise gestion de l'État face à ce phénomène et suggère de rendre la vidéo plus visible et en masse dans les médias mais aussi de la défaillance du « plan d'urgence » de la France. Tout en étant convaincu qu'une vidéo même comme celle-ci ne résoudra pas le problème du djihadisme, car il est conscient que ce n'est pas en regardant une vidéo que des jeunes qui sont déjà embrigadés vont revenir à la raison. Le volontaire a une vision analytique de ce qu'il regarde, en plus de visionner les images, il pense à tout ce qui peut en découler. Il ne s'arrête pas sur les images violentes qu'il voit, il essaie de comprendre tout en ressentant des émotions. Il est empathique et sensible.

- V2- violente : Le volontaire est toujours aussi loquace. Il explique avoir des frissons lorsqu'il est face à certaines images : si au premier visionnage il a eu trois frissons, cette fois-ci il affirme n'en avoir eu que deux, qui correspondent à l'homme balancé dans le ravin et aux gens qui sont traînés par une voiture. Il a ressenti diverses émotions telles que la peur, la méfiance, de l'effroi, l'horreur et de la colère. Comme au premier visionnage, il exprime non seulement ses émotions verbalement mais aussi corporellement, et selon lui, ses mains tremblaient un peu et ses doigts bougeaient. Son discours est aussi très empathique envers les personnes et surtout les enfants, sur les images et dans la vie réelle, victimes des djihadistes : il se voit même à leur place et à cela il ajoute : « parce que je suis un être humain je pense ». Cela montre bien l'empathie qu'il a à l'égard de la souffrance humaine, que ce n'est pas juste une sorte de réaction pour ou contre un groupe de personne mais bien une empathie envers celui qui est en souffrance peu importe son sexe, son origine, sa culture, son appartenance religieuse ou autres. Cette empathie vient aussi de la personnalité du volontaire, de son éducation et de son aversion face à la violence. LG est un volontaire qui exprime vraiment ses émotions, il a une sensibilité apparente qui lui permet de décrire point par point ce qu'il ressent et d'en déterminer les causes. D'ailleurs, il fait partie des volontaires qui ont le plus parlé dans le protocole, ce qu'il explique par le fait que l'énerverment le rend plus loquace. Il a supposé également que ses jambes ont beaucoup bougé et que ces entretiens, juste après le visionnage de la vidéo, a déclenché et



amplifié ses émotions. Outre cette sensibilité et la facilité qu'il a d'exprimer ses émotions, LG met en lien ce qu'il voit avec son propre vécu et ses propres ressentis. C'est tout à fait compréhensible lorsqu'on considère qu'il a été en première ligne<sup>57</sup> lors des attentats du 13 novembre, qu'il a été proche de personnes ayant perdu des proches dans ces tragiques événements, et qu'il a lui-même vécu à proximité du lieu des attentats<sup>58</sup>. Il porte en lui une forme de traumatisme qui peut resurgir. En visionnant la vidéo, il revit les événements de cette nuit et du lendemain des attentats.



- V1- neutre : Le visionnage de la vidéo neutre a fait sourire le volontaire à cause, selon lui, du contraste qu'il y a entre les deux vidéos. Il explique ce contraste en définissant la vidéo neutre comme une représentation du mode de vie occidental en opposition à la vie des Syriens montrée sur la vidéo violente. Comme plusieurs volontaires interrogé·e·s, LG met en lien les deux vidéos. Bien qu'il n'y ait que des images neutres voire positives, il ne peut pas s'empêcher de parler de l'autre vidéo, surtout au début de l'entretien. Mais au fil du temps, il se concentre un peu plus sur la vidéo neutre et arrive même à s'y impliquer : en voyant les différentes images montrant les paysages, les gens, la nourriture, etc., il pense à ses prochaines vacances. Dans tous les cas, la vidéo lui a fait ressentir des émotions positives : il dit avoir été « plus calme détendu plus à même peut-être de sourire moins vif moins irrité et irritable » ; et a même plus ou moins réussi, selon lui, à effacer la vidéo précédente.
- V2- neutre : Lors du premier visionnage de la vidéo neutre, les belles images ont embelli le discours du volontaire et le caractère publicitaire de la vidéo n'a pas été évoqué, contrairement à ce deuxième visionnage. C'est comme si la vue de la vidéo violente juste avant la neutre a

---

<sup>57</sup> Le volontaire LG est interne à l'hôpital.

<sup>58</sup> Donc près du 10<sup>ème</sup> et 11<sup>ème</sup> arrondissements (deux des lieux où se sont déroulés des attentats du 13 novembre 2015) - les attentats du 13 novembre ont eu lieu dans plusieurs endroits dans Paris et Ile de France : le Stade de France en Seine Saint-Denis, le restaurant Le Petit Cambodge, le bistrot Le Carillon, la Brasserie Café Bonne Bière, le restaurant Casa Nostra, le Bar La Belle Équipe, le Bistrot-restaurant Comptoir Voltaire et la salle de spectacle Bataclan.

rendu le volontaire moins observateur, moins pointilleux sur le fond de la vidéo : il a été tellement content de ne plus voir des images violentes que la vidéo neutre, est apparue comme une vidéo très joyeuse. Il est vrai que lorsqu'on est confronté à quelque chose de très désagréable, quelque chose de mieux même infime peut être vécu comme étant extrêmement plaisant. Prenons par exemple du pain sec qu'on aurait laissé après un repas. En temps normal ce pain n'est pas appétissant : il est sec, il n'y a rien à manger avec, alors on va le laisser là, jusqu'à ce qu'il soit immangeable et il finira à la poubelle ou donner au pigeon ou autres. Mais ce même bout de pain peut devenir très appétissant et même succulent lorsque l'on n'a rien mangé depuis des heures ou des jours, après un régime strict sans féculent, ou d'autres raisons par exemple. Lors de son entretien, il s'est d'ailleurs montré assez critique et plus vraiment en phase avec ce qu'il a ressenti lors du premier visionnage. Cette fois-ci, il dit ne pas être « atteint » par cette vidéo et notamment par de la publicité, il trouve que dans la vidéo « on embellit les choses et puis on nous montre des choses que les gens veulent voir », il rétorque même : « de là à dire ça m'a fait plaisir c'est un peu fort » et bien qu'il admette que la vidéo était agréable, il affirme n'avoir eu que des émotions neutres. Revoir la même vidéo neutre l'a donc rendue moins joyeuse, moins positive que la première fois. Il y a une atténuation des émotions, notamment des émotions positives. Ce qui a atténué l'effet de surprise susceptible de susciter ou d'intensifier certaines émotions.

18- CR

F - 21

1

11/01/2017

6994

- V1- neutre : En réaction à la vidéo neutre, la volontaire exprime que cela l'a légèrement amusée, bien que son utilisation de « ça m'a fait un peu rire » soit clairement ironique. Le rire ne traduit pas un sentiment de joie, mais plutôt une forme de moquerie de la part de la volontaire envers ce qu'elle a visionné, expliquant ainsi pourquoi elle a trouvé la vidéo ridicule. Malgré sa perception de la vidéo comme étant ridicule, la volontaire ne peut s'empêcher de ressentir des émotions positives, bien qu'elle ne les assume pas pleinement. Elle évoque une forme de joie, de bonheur, voire d'amusement, mais elle semble incertaine de ses propres sentiments. De plus, elle n'exprime pas ces émotions de manière graduelle,

comme le font d'autres volontaires. Cependant, ce qui rend son discours intéressant, c'est que la vidéo neutre lui rappelle des souvenirs agréables, tels que les paysages des Alpes et une récente randonnée. Normalement, de tels souvenirs devraient évoquer de la joie et de la nostalgie, mais chez cette volontaire, ces éléments ne suffisent pas à lui faire apprécier la vidéo. En d'autres termes, la volontaire établit à la fois une association d'idées entre la vidéo et ses souvenirs, tout en dissociant ces deux éléments. Cette dissociation est en partie induite par l'apparition du logo de la région Languedoc-Roussillon à la fin de la vidéo, transformant ces images anodines en une publicité pour la promotion d'une région française. La reconnaissance de cette publicité a provoqué un revirement immédiat de la volontaire par rapport à son ressenti initial. Les publicités sont souvent perçues négativement lorsqu'elles interrompent des émissions, films ou documentaires, ce qui explique en partie la réaction émotionnelle brusque de la volontaire face à la vidéo. Lorsqu'elle a réalisé que les images montrées étaient en réalité une publicité, elle a trouvé la situation ridicule, en a ri, s'est montrée moqueuse, tout en éprouvant de la gêne à expliquer ces émotions préalablement ressenties. Son récit oscille entre la raillerie envers la publicité et les souvenirs qui remontent à la surface.

- V2- neutre : Revoir la vidéo neutre n'a pas eu d'impact positif sur la volontaire. Elle a décrit ressentir : « un mélange de [s] joie presque amusement et de très légère nervosité », « une très légère, je ne sais pas, ce n'est même pas de l'inquiétude c'est une petite préoccupation ». Ses réponses reflètent une grande confusion émotionnelle, et elle n'est pas du tout sûre de ce qu'elle ressent. Ses émotions semblent partagées entre le positif et le négatif, bien qu'elle affirme éprouver des émotions positives. Il est intéressant de noter que les termes qu'elle utilise ne semblent pas tout à fait en adéquation avec les émotions positives, et elle emploie plus de termes négatifs que positifs pour décrire son ressenti.



- V1- violente : Face à la vidéo violente, CR ressent initialement de l'inquiétude, de la frustration et de la peur. Ces émotions vont au-delà de la simple réaction aux images projetées. Elle s'inquiète particulièrement de l'efficacité, ou plutôt de l'inefficacité, de la vidéo, qu'elle qualifie de : « juste du discours ». Elle exprime son indignation et son malaise face à ce qu'elle considère comme une production gouvernementale stigmatisante, prônant « une pensée ultra-manichéenne et ultra-limitée ». Elle admet néanmoins la difficulté de traiter un tel sujet et adopte une approche critique et réfléchie, cherchant à comprendre ce qui lui est présenté.
- V2- violente : L'opinion de CR sur la vidéo et sa production n'a pas changé. Elle est toujours indignée et agacée par ce produit du gouvernement et dénonce l'hypocrisie des messages que livrent la vidéo. Elle parle aussi de malaise, de perplexité et d'inconfort qu'elle a ressentis lors de la projection. L'effroi l'accapare lorsqu'elle évoque l'âge des personnes qui partent rejoindre daesh, car elle s'identifie à elles. Ce sentiment « d'appartenance » vient du fait que l'âge de la volontaire est dans la fourchette moyenne des personnes qui partent faire le djihad (entre 18 et 25 ans - qui est aussi l'âge des volontaires sélectionnés pour cette étude), ce qui lui fait penser que ça pourrait arriver à quelqu'un qu'elle connaît, un ami, un membre de la famille, une connaissance, ou autres. Elle se sent donc personnellement concernée et cherche à comprendre la situation. Cependant, elle perçoit l'impuissance du gouvernement « censé les protéger », d'où ses émotions très fortes.

19- RD

F - 24

2

12/01/2017

2760

- V1- violente : Même si elle ne se considère pas directement affectée par cette campagne de prévention, en ce sens qu'elle ne pense pas être la cible, RD a néanmoins éprouvé des émotions négatives et admet que « ça impacte émotionnellement éventuellement parce que [s] c'est pas agréable à regarder ». Elle a tout d'abord exprimé sa

gêne face aux images violentes et celles « plus joyeuses »<sup>59</sup>, elle a aussi formulé d'autres émotions, telles que la colère, la peur, l'effroi, l'angoisse et la tristesse. Comme tou·te·s les volontaires interrogées tout au long de cette expérimentation, RD ressent des émotions négatives envers la vidéo qu'elle a visionnée, elle éprouve des sentiments négatifs, ce qui est tout à fait compréhensible. Cependant, elle exprime certaines réserves quant à la « véracité » de tout ce qui est dit et montré, que ce soient les images « joyeuses » ou les images violentes.

- V2- violente : Au lieu de laisser libre cours à ses émotions, les réflexions de RD prennent le dessus et font passer ses émotions au second plan : le cerveau « pensant » supprime le cerveau « sentant », ce qui représente un certain biais dans l'analyse de discours, autrement dit, les pensées et réflexions prennent le pas sur les émotions, ce qui signifie que la rationalité et la réflexion intellectuelle sont prédominantes par rapport à l'expression des émotions. Ce phénomène n'est pas un cas isolé car on peut l'apercevoir chez certain·e·s volontaires de cette étude. Dans ces cas, les volontaires cherchent à expliquer, à rationaliser les émotions qu'il·elle·s ressentent par rapport à la vidéo qu'il·elle·s ont en face d'eux·elles. Mais en tant qu'être humain, il est tout à fait normal que certaines personnes aient un réflexe « émotionnel » avant la phase de conscience : face à quelque chose à laquelle on ne s'attendait pas, en général, l'effet de surprise crée l'émotion. Autrement dit, lorsqu'on est surpris, une émotion survient : en général c'est la peur, ensuite lorsqu'on a le temps d'analyser ce qui se passe ou ce que l'on voit l'émotion disparaît et laisse place à la réflexion. Notre héritage intellectuel et notre curiosité nous poussent aussi instinctivement à toujours vouloir savoir ce qui arrive et pourquoi. Et même si cela représente un biais pour l'analyse de discours, il est totalement impossible d'en faire abstraction car c'est aussi ce qui constitue la subjectivité de chacun face à un événement. Lorsqu'elle parle de ses émotions face à la vidéo, RD fait également un rapprochement entre ce qu'elle voit et les récents attentats qui ont touchés la

---

<sup>59</sup>Rappelons que la vidéo comporte des images parfois idylliques pour illustrer le discours des djihadistes envers leurs cibles : il y a par exemple des images d'enfants heureux·ses, jouant dans ce qui semble être une cour de récréation, et bien d'autres.

France en 2015, ce qui paraît tout à fait normal et logique, cependant, tou·te·s les volontaires n'y pensent pas spécialement ou bien ne le disent pas. Dans son discours, RD ne se sent pas vraiment concernée par ce qu'elle voit et c'est ce qui lui permet d'être très rationnelle. Même si elle décrit les images de la vidéo avec une certaine émotion, elle ne s'arrête pas sur ces images qu'elle voit mais essaie d'en outrepasser : elle analyse la vidéo, la critique et la compare même aux campagnes de publicité anti-tabac qui d'après elle ne fonctionne pas en plus d'effrayer gratuitement. Et c'est sur ce point qu'elle insiste : le fait d'utiliser des images aussi violentes ne sont pas efficaces en plus d'effrayer.



- V1- neutre : Le passage de la vidéo violente à la vidéo neutre a affecté la volontaire. Elle explique qu'elle s'est d'abord sentie bizarre, puis un peu mieux, mais sans ressentir de changement significatif. Cependant, il est clair qu'il y a une différence dans la manière dont elle a répondu aux questions et décrit les vidéos. Lorsqu'elle a regardé la vidéo violente, elle était critique, analytique et a exprimé ses émotions. En revanche, lorsqu'elle a visionné la vidéo neutre, elle a adopté un ton beaucoup plus indulgent, se limitant à décrire les belles images qu'elle avait vues.
  
- V2- neutre : Après avoir pris du recul, RD décrit la vidéo violente comme étant intéressante, tout en exprimant une certaine perplexité quant à son objectif. Elle réitère son intérêt pour les belles images et poursuit sa réflexion sur la vidéo. En ce qui concerne la vidéo neutre, elle n'a pas suscité de réactions marquées chez la volontaire, bien qu'elle ait préféré cette vidéo à la précédente. Lors du premier visionnage, il semble que RD ait été emportée par la vidéo, sans adopter un regard aussi critique que pour la vidéo violente. Elle a exprimé une certaine joie qui semblait avoir temporairement masqué d'autres sentiments. Toutefois, lors du deuxième visionnage de la vidéo neutre et après avoir pris ses distances, elle a repris son esprit critique.

20- RI	M - 19	2	06/01/2017	2971
--------	--------	---	------------	------

- V1- violente : Le volontaire n'arrive pas à exprimer et à expliquer clairement ses émotions : « quel type d'émotion ce n'est pas la tristesse mais [s] je ne sais pas comment expliquer c'est [s] [ss] non ce n'est pas de la tristesse ce n'est pas [s] je ne sais pas comment qualifier ça quel type d'émotion je dirais [sss] oui de la [s] oui de la compassion je ne sais pas » même s'il admet que ce sont des émotions négatives et non neutres. Les émotions ne sont pas faciles à décrire et encore plus dans une situation où on est susceptible d'en ressentir plusieurs. Si ça se trouve, le volontaire a ressenti les émotions qu'il a énumérées mais est incapable de relever la plus dominante. Il se peut également qu'il en éprouve d'autres mais n'en est pas conscient, d'où cette confusion dans son discours. « ben là la vidéo ça va plus d'un côté négatif c'est le but de la vidéo aussi je pense ce n'est pas à nous de faire la fête quoi [rire] ». Quand le volontaire parle de « but de la vidéo », c'est comme s'il insinuait que puisque que la vidéo est faite ainsi, il doit ressentir une émotion négative. L'émotion négative est donc ici le produit d'une sorte de convention collective, une émotion collective, c'est-à-dire qu'une vidéo négative doit obligatoirement produire une émotion négative, ce qui fait rappeler le concept d'émotion étayée proposé par Micheli. Bien que de manière plus subtile que dans d'autres réponses des volontaires. Lorsque le volontaire parle du « but de la vidéo » et exprime sa perplexité à ce sujet, il peut effectivement laisser entendre qu'il s'attendait à ressentir une émotion négative en regardant la vidéo, principalement en raison de son contenu potentiellement choquant ou dérangeant. Cependant, il n'exprime pas directement une émotion négative, mais plutôt une question quant à l'intention derrière la vidéo, ce qui pourrait influencer sa réaction émotionnelle. Cette réponse suggère que le volontaire envisage un lien entre le contenu de la vidéo et les émotions qu'il pourrait ressentir. Ce qui peut rejoindre le concept même de l'émotion étayée. Il est donc plausible que les émotions que le volontaire exprime comme les siennes puissent être en partie façonnées par des influences sociales et culturelles. Étant dans un pays occidental ayant récemment été touché par des attaques terroristes, il est naturel de s'attendre à ce qu'il ressente principalement des émotions négatives en réaction à la vidéo, étant donné la nature des actes et des personnes présentés. Il est possible que tous les volontaires aient été soumis à une forme d' « émotion collective » qui a pu influencer leurs manières d'exprimer leurs émotions, mais c'est seulement

ce volontaire qui a soulevé explicitement ce point. Cependant, il est essentiel de noter que cela n'implique pas nécessairement qu'il ne ressent pas réellement des émotions négatives en regardant la vidéo. En revanche, cela peut expliquer le fait qu'après avoir vu la vidéo, son état émotionnel de départ (c'est-à-dire avant le visionnage de la vidéo) n'ait pas changé : « [ss] maintenant après avoir vu la vidéo ben dans le même état que avant quoi parce que ça c'est des choses qu'on connaît c'est des choses qu'on a déjà vues mais c'est un bon rappel mais [s] oui c'est ça c'est comme juste avant la vidéo quoi ». Ou bien tout simplement parce qu'il est indifférent par rapport à ce qu'il voit : le volontaire le dit lui-même, il connaît et a déjà vu « ces choses-là ». Il a connaissance de l'existence des djihadistes, des embrigadements et de ce qui se passe en Syrie alors la vidéo qu'on lui a montrée ne lui a pas fait grand-chose. Cet argument du volontaire peut vouloir dire que prendre connaissance de la violence d'une façon récurrente peut la rendre banale et peut avoir une influence sur la personne qui y est exposée : côtoyer la violence peut la rendre banale.

- V2- violente : Le volontaire déclare avoir ressenti « un peu de peine » et « un peu de compassion ». Ses émotions semblent un peu plus affirmées par rapport au premier visionnage même si par moment il émet tout de même un doute sur ce qu'il ressent. Il consent tout de même que la vidéo l'a affecté négativement. Il prend conscience de ce qui se passe, il a de la peine pour les « innocents qui se retrouvent au milieu de ça qui n'ont rien demandé et de la peine aussi pour ceux qui y vont quoi parce que je ne sais pas si ils comprennent les risques dans quoi ils se sont engagés ». RI prend conscience de ce qui se passe réellement sur le front et pense aux différentes victimes des terroristes.



- V1- neutre : La vidéo neutre ne provoque rien de spécial chez le volontaire : « c'était cool [ss] mais voilà [...] on s'en fout un peu [rire] », il donne même l'impression de se moquer de la vidéo. Il la considère comme un exposé ou un spot publicitaire. L'émotion



qu'il exprime est donc totalement neutre.

- V2- neutre : Comme au premier visionnage, le volontaire reste indifférent par rapport à la vidéo : « moi je n'ai rien ressenti rien de spécial non c'était une belle région c'est tout ». À son avis, la vidéo neutre ne suscite pas d'émotions comparables à celles de la vidéo violente. Ayant visionné la vidéo violente en premier, le volontaire se montre complètement désintéressé à l'égard de la vidéo neutre. On dirait presque qu'il est fréquemment confronté à des éléments qui évoquent des émotions fortes, qu'elles soient positives ou négatives, et que cette vidéo, qui ne présente pas d'émotion marquée, le laisse de marbre.

21- ASA	F - 23	2	15/01/2017	3657
---------	--------	---	------------	------

- V1- violente : La volontaire ressent des émotions bien présentes en réaction à cette vidéo. Bien qu'au début, elle les minimise<sup>60</sup> (un peu choquée, un peu peur), elle exprime ses émotions de manière plus affirmée au fil de son discours. Elle déclare éprouver de la peur, de l'incompréhension, de l'inquiétude, et même un état de choc. La volontaire devient de plus en plus assurée dans son discours, même si ses premières réponses étaient plutôt timides et vagues. Bien qu'elle soit consciente de l'existence des horreurs provoquées par le djihadisme, la vision de la vidéo l'a sensibilisée à la réalité de la situation, suscitant en elle une profonde peur, de l'inquiétude, voire un état de choc. Elle se sent profondément concernée par ce qu'elle voit, s'identifiant aux personnes présentées dans la vidéo, ce qui se manifeste clairement dans ses réponses.

- V2- violente : Les émotions éprouvées lors du premier et du second visionnage ne sont pas les mêmes. Lors du premier visionnage, la volontaire a ressenti de la peur, de l'incompréhension,

---

<sup>60</sup> L'utilisation de l'adverbe « peu » montre cette minimisation des émotions, l'intensité de l'émotion associée à « (un) peu » est moindre.

de l'inquiétude ; elle était très choquée alors que lors de ce second visionnage, la colère l'a envahie. Ce changement émotionnel face à une même vidéo peut s'expliquer par le fait que la première fois la volontaire était prise de court, tandis qu'au deuxième visionnage, elle a eu du temps pour réfléchir et repenser à ce qu'elle avait vu : le fait de revoir la vidéo a donc provoqué chez elle d'autres émotions que la première (par cumul peut-être). Cela peut laisser penser que la colère puisse être une émotion qui demande une analyse, une évaluation de la situation, contrairement à la peur qui serait plus instinctive. Néanmoins, même après avoir revue la vidéo, la volontaire est toujours aussi affectée par la vidéo : elle indique être fatiguée et avoir la sensation que son cœur bat vite.



- V1- neutre : Au vue de la vidéo neutre, ASA s'est sentie calmée et apaisée. Elle a apprécié cette vidéo, l'a trouvé « sympa », l'a aidé à penser à autre chose et apparemment lui a retrouvé « un tout petit peu ma bonne humeur de tout à l'heure ».
  
- V2- neutre : Ses émotions par rapport au deuxième visionnage de la vidéo neutre n'ont pas changé : elle ressent toujours des émotions positives à son égard, elle la trouve toujours sympathique et voir cette vidéo-là, la calme. Ce qui est intéressant ici c'est qu'elle dit « oui c'est ça plutôt par contraste peut-être que j'aurai été devant la télé j'aurai peut-être zappé alors que là j'ai l'impression que j'en avais un peu besoin [rire] », ce qui veut dire que l'émotion éprouvée pour quelque chose ou quelqu'un peut être tout à fait influencé par un environnement extérieur. La vidéo neutre visionnée après la vidéo violente est devenue, pour ASA, une sorte de pansement ou de compensation émotionnelle : c'est comme manger un gâteau après une mauvaise nouvelle. Cela sous-entend que la vidéo en elle-même n'est pas source d'émotion positive mais sa position par rapport à une autre vidéo a fait qu'elle a pu procurer des émotions positives à la volontaire.

23- BS	F - 23	1	14/01/2017	2807
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : La volontaire n'a pas éprouvé d'émotion particulière envers la vidéo, même si elle la décrit comme positive et dynamique. D'une part, elle ressent une certaine distance par rapport aux images qu'elle visionne, ce qui peut expliquer son absence d'émotion intense. D'autre part, elle perçoit la vidéo comme une publicité, un contexte dans lequel les émotions ne sont peut-être pas aussi intenses que dans d'autres situations.

- V2- neutre : Lors de ce visionnage, BS va même jusqu'à déclarer qu'il ressent de l'indifférence envers la vidéo, bien que ses émotions soient positives.



- V1- violente : BS ressent des émotions négatives telles que l'hostilité, la répulsion, la crainte, l'anxiété, le dégoût et même une certaine pointe d'angoisse face aux images de la vidéo. Elle parle même de vouloir fuir afin de ne pas regarder la vidéo. Elle dit aussi ne pas comprendre les personnes qui s'engagent pour partir en Syrie. Dans ce qu'elle dit ici, en plus de l'incompréhension envers les personnes qui veulent aller en Syrie, le fait d'évoquer la fuite<sup>61</sup> signifie qu'elle a peur, bien qu'elle n'identifie pas exactement ce qui l'a poussé à fuir.

Contrairement avec la vidéo neutre, BS est plus expressive et parle beaucoup plus, même si elle reste assez distante par rapport à ce qu'elle a vu et semble avoir déjà vu des images similaires : « ben moi [rires] moins joyeuse que tout à l'heure mais bon ça va [s] ça pas non plus me démoraliser puisque même si je n'avais jamais vu la vidéo c'est juste que [s] c'est des images qu'on n'aime pas forcément à voir tous les jours, mais enfin qu'on [s] enfin ça peut nous arriver même si je ne fréquente pas des djihadistes j'ai l'impression que [s] voilà des images en tout cas de groupe de djihad et tout ça ça [s] on en voit dans les médias un petit peu ».

---

<sup>61</sup> La fuite est une réaction physique liée à la peur.

- V2- violente : BS semble être dans le même état d'esprit que lors du premier visionnage de la vidéo violente. Elle éprouve également à peu près les mêmes émotions : la crainte, le dégoût, la répulsion, l'incompréhension et la tristesse. Elle est aussi toujours un peu distante par rapport à ce qu'elle a vu : la vidéo n'a pas été agréable à voir et lui a fait ressentir diverses émotions négatives mais cela ne semble pas l'affecter personnellement : « ben un peu moins bien qu'avant mais ce n'est pas [s] je ne suis pas non plus au fond du trou voilà mais juste ce n'était pas un moment agréable ».

24- AT	M - 22	1	14/01/2017	8504
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : La vidéo bien qu'elle soit neutre a provoqué diverses émotions chez le volontaire : au début il était en retrait, ironique, frustré, tendu, et blasé par rapport à la vidéo, puis tout au long il déclare s'être laissé embarquer. La vidéo lui a donné envie de voyager et lui a fait rappeler des choses qu'il aime et au final lui a procuré de la joie. Cela dit, les émotions positives du volontaire ne semblent pas être très sincères : la vidéo ne lui plaît pas réellement mais puisqu'il est obligé de la regarder, il trouve des choses qui peuvent lui plaire afin de mieux l'apprécier. Il le dit d'ailleurs à un moment : « euh [rire] euh assez blasé honnêtement [s] euh je suis passé par plusieurs phases mais concrètement je suis dans celle de [s] d'acceptation de mon sort ». Cette phrase montre clairement qu'il n'a pas le choix et qu'au lieu de rester et de regarder simplement la vidéo, il a préféré en tirer quelque chose de positif.
- V2- neutre : Ce deuxième visionnage n'est pas perçu de la même manière que le premier par AT ; il se montre plus distant dans son discours. Le fait de revoir la même vidéo a fait disparaître l'effet de surprise qui a suscité certaines émotions chez lui au départ, et a laissé place à d'autres émotions, moins positives, comme la tristesse : puisque les images ne l'ont plus intéressé, il s'est un peu plus focalisé sur la musique. Et c'est en écoutant la musique de la vidéo qu'il a ressenti de la tristesse. Il a dit aussi avoir été blasé, voire même plus blasé

qu'avant, et lassé. Bien qu'à travers ce qu'il dit l'émotion négative soit présente, il définit ses émotions comme neutre vis-à-vis de la vidéo.



- V1- violente : Les réponses du volontaire aux questions qu'on lui pose sur la vidéo violente sont principalement liées à la réalisation de la vidéo et à ce qu'elle représente. Quand bien même les images violentes lui ont fait peur, l'objet de ses préoccupations est davantage orienté vers le but de la vidéo, sur ce que cette vidéo apporte, sur son efficacité ou plutôt sur son inefficacité. Le volontaire accuse l'État qui, à travers la réalisation de cette vidéo, fait selon lui de la « propagande » contre une autre propagande ; et que ce n'est qu'une façon d'avoir une bonne conscience, car selon lui, les cibles de cette vidéo « s'en foutent ». Face à tout cela, AT est énervé, ce qui se voit non parce qu'il hausse le ton, mais par la manière dont il formule ses phrases. Extérieurement, on ne perçoit pas la colère sur son visage, mais la façon dont il décrit ce qu'il a vu et l'explique montre de sa colère. À un moment, il dit « négative j'adore quoi [rire] », en répondant à la question « quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo à provoquer chez vous ? ». Son « j'adore » ironique peut refléter une émotion négative qu'il essaie de contrôler en masquant sa colère ou sa frustration avec de l'ironie. Parfois, cela peut être semblable à la réaction de quelqu'un qui, après avoir vu quelqu'un agir de manière malveillante, pointe du doigt tout ce qu'il a fait et finit par trouver cela génial de manière sarcastique. Même s'il déclare être « un peu énervé » à la fin de son interview, il semble ressentir plus que « un peu d'énervement ». C'est du moins ce qui transparaît dans son discours. Une analyse plus approfondie des données, y compris l'examen des tracés des électrodes placées sur son corps, pourrait potentiellement fournir davantage d'informations sur son état émotionnel lors du visionnage de la vidéo.
- V2- violente : Lors de ce deuxième visionnage de la vidéo, le volontaire a pu exprimer un peu plus en détail ses émotions. Il mentionne avoir ressenti « un tout petit peu de peur plutôt des frissons enfin un peu de frissons devant l'espèce de réalité

écrasante que cela provoque et aussi oui je disais de l'agacement voire de l'énervement ». Il indique également un sentiment d'alerte et, finalement, une certaine indifférence.

À un moment, il utilise l'expression : « espèce de réalité écrasante » pour décrire la sensation de lourdeur psychologique ou physique qu'il ressent face à la vidéo. Même s'il ne s'agit que d'images, il est profondément immergé dans le récit à tel point qu'il en ressent des frissons. Cette réaction est en grande partie due à la véracité des vidéos, ce qui explique pourquoi elles ont eu un tel impact sur le volontaire. En outre, AT critique la stratégie de communication du gouvernement, qu'il estime utiliser les mêmes codes que les djihadistes. Il affirme que cette stratégie « ne touche absolument pas les personnes concernées », ce qui renforce son agacement et son énervement face à la vidéo. Après avoir partagé ses émotions et exprimé ce qu'il ressentait, le volontaire indique finalement se sentir « un peu plus neutre à présent ». Cela semble suggérer qu'en parlant de ses émotions et en les extériorisant, il a pu évoluer d'un état émotionnel initialement négatif vers un état plus neutre.

Il dit également : « il y avait des angoisses et tout ça mais ce n'était pas ce n'était pas les grosses angoisses les rêves de terreur et tout ça et[s] euh donc je me suis senti un peu solidifier le matin au réveil émotionnellement plus tranquille plus[s] donc il y a de ça il y a de l'habitation[s] euh il y a distance un peu que je prends avec ça il y a le discours que j'ai construit autour qui fais que je prends ma distance avec ça voilà ». Ce passage semble indiquer que AT a ressenti des angoisses après avoir vu la vidéo, mais elles n'étaient pas aussi intenses que les angoisses qui provoquent des cauchemars terrifiants. Après avoir passé la nuit et s'être réveillée, il se sentait émotionnellement plus calme et stable, il dit s'être « solidifier », et est « émotionnellement plus tranquille » ; ce qui suggère une sorte d'apaisement. La mention de l'habitude (« l'habitation ») évoque le fait que le visionnage répété de vidéos violentes peut conduire à une réduction de l'impact émotionnel initial. En effet, certain·e·s volontaires semblent être moins émotionné·e·s lors du deuxième visionnage de la vidéo : ce qui peut être expliqué par le fait que revoir la vidéo et donc « s'habituer » à la violence peut diminuer l'impact émotionnel que l'objet violent produit.

En plus de cette « habitude » qu'il évoque, AT parle aussi de distance et de discours qu'il a « construit autour » : la référence à la création d'un discours autour de l'expérience indique qu'il s'est peut-être raconté une histoire ou une justification pour se distancer émotionnellement de la vidéo et se protéger des émotions négatives qu'elle a suscitées. Le passage indique que, malgré le processus émotionnel qu'il a décrit précédemment, à la fin de l'entretien, le volontaire prétend se sentir « normal plutôt bien plutôt sans émotion en fait indifférent ». Cela peut sembler surprenant compte tenu de ses réponses antérieures, marquées par des émotions négatives. Cependant, cette réaction est cohérente avec un mécanisme de défense psychologique où la personne tente de minimiser ou de réprimer consciemment ses émotions pour faire face à une expérience perturbante. En déclarant qu'il se sent « indifférent », le volontaire peut essayer de se convaincre lui-même que la vidéo n'a pas eu d'impact émotionnel sur lui, ou qu'il a réussi à s'en détacher émotionnellement. Cette sorte d'« amnésie » est un moyen de faire face à l'inconfort émotionnel.

26- CL	F - 18	1	13/01/2017	1835
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : La vidéo a apporté des émotions positives à la volontaire, en la considérant comme « pas désagréable », beau à regarder, bien fait, elle affirme aussi se sentir bien face à la vidéo. Cependant, après le visionnage de la vidéo elle déclare : « tout à l'heure j'avais un peu d'appréhension et là j'ai plus d'appréhension » et « j'étais un peu moins anxieuse que au début ». Cette appréhension et cette anxiété que ressent la volontaire au début de l'expérimentation sont probablement dus, soit à l'expérimentation elle-même : ne pas savoir ce qui va se passer, se retrouver dans une chambre d'hôpital pendant 24h, avoir des électrodes un peu partout sur le corps peut être très impressionnant et peut provoquer aussi bien de l'appréhension et de l'anxiété ; soit parce qu'elle ne sait pas sur quel genre de vidéo elle va tomber. Ce qui est tout à fait normal étant donné que lors des pré-admissions<sup>62</sup> il leur a été demandé s'il·elle·s ont déjà vu la vidéo stop djihad. Cette question peut donc leur être un indice sur ce qu'il·elle·s vont voir au cours de l'étude, ce qui fait qu'il·elle·s n'arrivent

<sup>62</sup> étape par laquelle tou·te·s les volontaires sont passé·e·s afin de confirmer leur participation à l'expérimentation.

pas « vierge » de toute émotion, cette indication sollicitant à des émotions négatives.

- V2- neutre : Comme au premier visionnage, la volontaire éprouve des émotions positives à l'égard de la vidéo : elle la trouve agréable et se sent bien en la regardant. Elle pointe ses effets sur le son et sur ce qui est « dit » (écrit) tout au long de la vidéo.

La volontaire est peu loquace et se limite à des réponses succinctes aux questions qui lui sont posées.



- V1- violente : La visualisation de la vidéo, l'a fait plonger dans la réalité des attentats terroristes qui ont frappé la France les années précédentes, ce qui lui ont fait détester la visualisation de la vidéo. Face à cela, elle a exprimé des émotions négatives : de l'énervement et de l'incompréhension. Son énervement est surtout tourné vers les personnes qu'elle considère comme « faible mentalement » car se laissent embrigader par des djihadistes, même si ce sentiment d'énervement est perçu tout au long de ses entretiens. Mais bien qu'elle soit énervée, elle dit « toujours un peu énervée mais quand même je fais abstraction [...] de ce qui se passe ». Cette réponse semble montrer une sorte de ras-le-bol de la part de la volontaire ou bien de l'impuissance. Elle se rend compte que son énervement ne peut pas changer les choses, alors elle fait abstraction, comme elle le dit, pour pouvoir avancer et ne plus penser à ce qu'elle a vu et de ce fait étouffé ce qu'elle ressent.
- V2- violente : Lors de ce deuxième visionnage, la volontaire semble moins énervée qu'au premier visionnage. Elle se montre moins impliquée et sa qualification de la vidéo est moins directe qu'au premier visionnage : au début elle avait dit qu'elle détestait la vidéo et cette fois-ci, elle dit que la vidéo « n'est **pas agréable à regarder** enfin ce n'est **pas joyeux** il n'y a rien de [s] ce n'est **pas gentil** enfin il n'y a rien de positif dedans ». Les mots utilisés sont moins directs et moins violents à la réception. Autrement dit,



l'utilisation de certains mots est plus violente que d'autres. Par exemple, en prenant les expressions « je ne t'aime pas » et « je te déteste » peuvent sembler similaires dans leur signification. Malgré cela, elles ont des valeurs émotionnelles différentes. « Je ne t'aime pas » exprime un manque d'affection ou d'attachement, avec des émotions sous-jacentes telles que la neutralité ou la déception. En revanche, « je te déteste » exprime une aversion profonde, voire de la haine, avec des émotions nettement plus négatives et hostiles. La façon dont ces expressions sont utilisées et le contexte dans lequel elles sont employées peuvent également influencer la perception des émotions qui y sont associées.

Lors de ce deuxième visionnage, la manière dont la volontaire exprime ses émotions est moins directe que lors du premier. Elle utilise la négation en disant qu'elle n'est ni très heureuse ni très triste : « bien enfin **pas heureuse pas triste** enfin normale ben je suis positive enfin je n'ai **pas des sentiments extrêmes** alors je ne suis **pas très heureuse** mais je ne suis **pas très triste** je suis oui je suis normale ». De plus, elle explique que bien qu'elle ressente toujours de la colère, celle-ci est un peu moins intense, peut-être parce qu'elle s'est exposée à la vidéo auparavant : « ben toujours de la colère mais un peu moins peut-être parce que je me suis [s] pas habituée mais vu que j'ai déjà vu mais il y a de la colère encore » ou « ben un petit peu en colère mais ça va enfin vraiment moins qu'hier [inaudible] toujours normal ». Cela montre clairement l'effet de l'habituation, la répétition de la violence atténuant les réactions émotionnelles, un phénomène observé chez d'autres participants de l'étude.

28- MB	M - 22	1	23/01/2017	5463
--------	--------	---	------------	------

- V1- neutre : Le premier visionnage de la vidéo neutre est perçu très positivement par le volontaire. Dans son récit, il parle de joie, de tranquillité, de la paisibilité et de bien-être. En somme, il a trouvé la vidéo positive et cela lui a procuré des émotions positives. Il dit aussi avoir été plus calme, plus apaisé et mieux qu'avant. Cette comparaison est faite par rapport à son état d'avant l'expérimentation qui montre en quelque sorte qu'il n'est pas venu neutre. Tout comme la volontaire CL, il y a en amont cette appréhension de visionner une vidéo en

rapport avec le djihadisme, à cause de ce qu'on leur a demandé lors de la présélection. Ce qui peut être un biais non négligeable pour l'étude et surtout en ce qui concerne les émotions.

- V2- neutre : Lors de ce deuxième visionnage, les émotions du volontaire diffèrent de celles du précédent. Au lieu d'éprouver de la tranquillité, du bien-être et de la joie, il parle de peur, d'étonnement et de surprise. Il semble s'être davantage disposé à « analyser » la vidéo dans son ensemble, y compris les images, les textes et le son. Cela l'a amené à remarquer la musique de fond, qu'il a qualifiée de légèrement aiguë, évoquant une ambiance de thriller visant à susciter la peur chez le spectateur. C'est cette musique qui a transformé ses émotions positives en émotions neutres. Dans ce contexte, il parle de neutralité plutôt que de négativité émotionnelle, car la présence de l'investigatrice l'a fait se sentir mieux.



- V1- violente : La vue de la vidéo violente a provoqué assez rapidement de la peur chez MB. Il décrit une angoisse grandissante tout au long du visionnage, qui s'est intensifiée au fur et à mesure que la vidéo progressait. Il mentionne également ressentir de la peine en voyant la souffrance sur le visage des enfants. Le volontaire s'engage pleinement dans ce qu'il observe, prenant les événements à cœur. Une larme coule lorsqu'il regarde la souffrance des personnes à l'écran. Son implication est si profonde qu'il se sent personnellement menacé par les djihadistes, craignant que les individus à l'écran puissent sortir de l'écran à tout moment. Toutes ces émotions le rendent vulnérable. Le seul élément apaisant et qui le « calme » dans cette situation est la présence de l'investigatrice, qui lui procure un sentiment de sécurité et de soulagement face à « menace terroriste présente » qu'il percevait. Cette impression de menace persiste même à l'hôpital, où il se trouve au moment de l'interview, bien qu'il sache pertinemment que cela ne correspond pas à la réalité.

- V2- violente : Lors du premier visionnage de la vidéo violente, MB a principalement évoqué

la peur. Cependant, lors de ce deuxième visionnage, ses émotions ont évolué, remplaçant la peur par de la tristesse et de la haine. Sa réaction s'est transformée en un discours plus engagé, plus fort, et moins marqué par la peur. Il parle désormais de révolte, de courage, de force et de l'envie d'agir. Il décrit comment, au départ, la peur l'a paralysé, le rendant « passif ». Cependant, lorsque cette peur a cédé la place à la tristesse et à la haine, il s'est senti « plus actif ». Cette évolution démontre comment les émotions d'une personne peuvent changer au fil du temps en réponse à un même stimulus. La répétition de scènes violentes peut conduire à une forme d'accoutumance, influençant ainsi les réactions et les émotions exprimées par la personne.

MB est un volontaire qui s'ouvre complètement et exprime ses émotions de manière très directe. Il se montre profondément investi émotionnellement, révélant ses sentiments sans retenue. Sa réaction hypersensible est manifeste lorsque, lors du premier visionnage de la vidéo violente, une larme coule, démontrant son implication et sa sensibilité émotionnelle. De plus, il est fortement influencé par les éléments sonores, soulignant l'importance du son dans son expérience émotionnelle. Dans les vidéos neutre et violente, la musique de fond a été évoquée comme un facteur qui a contribué à expliquer certaines de ses émotions.

30- FCH	F - 25	2	30/01/2017	4039
---------	--------	---	------------	------

- V1- violente : De prime abord, la volontaire a été prise de court par la vidéo violente. Ce qui l'a particulièrement surprise, ce n'est pas tant le contenu de la vidéo en lui-même, mais plutôt sa nature : il s'agit d'une vidéo gouvernementale diffusée sur des chaînes nationales, ce qui signifie qu'elle a été largement vue. Cette constatation a suscité l'étonnement de FCH. De plus, elle exprime sa surprise quant à la peur que la vidéo a suscitée en elle. Il convient de noter que la volontaire ne semblait pas très à l'aise au début des entretiens, ce qui se manifeste par plusieurs pauses (indiquées par [s], signifiant silence) dans son discours. Ces pauses sont plus fréquentes lorsque la volontaire doit exprimer ses émotions. Par exemple, lorsqu'elle répond à la question : « qu'avez-vous ressenti pendant la projection? », elle dit : « ben pfff [s] je ne sais pas trop [s] **de la surprise** parce que je ne savais pas vraiment du

coup c'est une vidéo qui est diffusée par le gouvernement et donc sur des chaînes et je ne l'avais pas vue cette vidéo comme je ne regarde jamais la télé et du coup euh du coup quand même ben étonnée de voir justement et [s] et ouais, **ça fait peur** à la fois [s] **je ne sais pas je suis partagée** est-ce que [s] enfin après ça c'est une prise d'opinion de diffuser ce genre de chose ou pas des images chocs comme ça ouais euh [s] **je ne sais pas trop dire** ce qui m'est venu sur le coup parce que je regarde et [s] et [s] et du coup ouais [s] pfff », ce qui montre ces pauses. Mais au fil des entretiens, se sentant peut-être plus à l'aise et ayant exprimé ses émotions, cette tendance s'estompe. Cependant, dans l'ensemble de ses réponses, l'émotion négative est sans équivoque l'émotion qui émerge dans son récit. Elle mentionne par exemple la peur, l'anxiété, la colère, l'inquiétude, l'énervement, le dégoût qu'elle ne minimise pas. Lorsqu'elle utilise ces termes, elle ne leur ajoute pas d'adverbes d'intensité pour indiquer le degré de ses émotions. Par exemple, lorsqu'elle répond à la question « quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? », elle dit : « ben dans le sens où [s] où je suis arrivée plutôt en paix et de regarder ça juste après ben ça modifie totalement et euh [s] et **ça ramène de la peur et de l'anxiété** », contrairement à la plupart des volontaires qui ont tendance à minimiser leurs émotions en n'utilisant fréquemment l'adverbe « un peu (de) » (pour exprimer leurs émotions). Lors de son entretien et en voulant exprimer ses émotions, la volontaire s'auto-évalue : « [rire] négatif ou parce que j'ai bien vu justement que sur les deux feuilles que finalement ça avait modifié mon état avant et après ». L'utilisation du test FMIS pour l'auto-évaluation des émotions peut être perçue comme un biais dans l'étude. Plutôt que de s'exprimer librement sur les émotions qu'ils ont ressenties, les volontaires ont tendance à chercher des liens entre le test FMIS et leurs réponses. De plus, ce test peut influencer les choix de vocabulaire des volontaires, ce qui peut restreindre la variété des termes utilisés pour décrire leurs émotions.

- V2- violente : Lors de son deuxième visionnage de la vidéo violente, le dégoût est l'émotion prédominante dans le discours de la volontaire. Elle exprime son dégoût et sa répugnance envers ce qu'elle a vu, ainsi que des sentiments négatifs envers la manière dont le gouvernement

a promu la vidéo. Dans son auto-analyse, elle reconnaît que le fait de parler, notamment avec l'investigatrice, a contribué à atténuer l'intensité de ses émotions. Il est intéressant de noter que cette atténuation des émotions après les entretiens est un phénomène courant dans cette étude, avec plusieurs volontaires admettant l'avoir ressenti. Cela suggère que la communication verbale peut jouer un rôle significatif dans la manifestation et la gestion des émotions.



- V1- neutre : Le visionnage de la vidéo neutre juste après la violente a rendu la volontaire « plus légère » comme elle le dit. Le sentiment de dégoût a totalement disparu et a laissé place au plaisir. Il est fort probable que ce sentiment de plaisir découle du fait que la volontaire n'est plus exposée aux images violentes, mais également du fait que ce qu'elle voit à ce moment précis est agréable et familier pour elle : « du plaisir du plaisir de regarder [...] les images de la nature étant donné que là en \*midi-\*pyrénées ben j'y habite [rire] ». La familiarité avec quelque chose a tendance à susciter des sentiments de sécurité et de bien-être, ce qui peut expliquer l'expérience d'émotions positives. Cela semble être le cas ici, d'autant plus que le rire de la volontaire à la fin de sa phrase peut indiquer un certain soulagement et de la joie. Cependant, malgré le plaisir qu'elle ressent à la vue des images familières, la musique qui les accompagne ne suscite pas la même réaction émotionnelle. Elle la décrit en disant : « la musique est [s] euh est comment je ne suis pas fan mais bon ». Si au début de l'entretien, FCH semblait enthousiaste et contente dans son discours, peu à peu cette effusion de joie fait place à des commentaires plus pragmatiques. Elle explique par exemple qu'il est normal qu'elle éprouve des émotions positives car la vidéo elle-même est faite pour inciter des émotions positives, en montrant uniquement des « points positifs », et « des images qui appellent de la joie du bonheur ». La vidéo dite « neutre », lui a tout de même permis de se sentir « plus légère » et « un peu moins inquiète », ce qui peut laisser penser que l'émotion pourrait être facilement modifiable selon la situation dans laquelle on est.

- V2- neutre : Le sentiment prédominant de la volontaire lors du deuxième visionnage de la vidéo dite neutre est « le plaisir ». La redécouverte de la vidéo n'a pas provoqué de changement dans son ressenti, et elle est restée fidèle à ses émotions du premier visionnage, notamment le plaisir, la joie et l'enthousiasme. Ces émotions sont générées par le fait que les images lui sont très familières et touchent une corde sensible. Plus précisément, les images des montagnes l'ont particulièrement marquée, car elle connaît bien cette région et y a grandi : « c'est ce qui me saute le plus aux yeux puisque c'est quelque chose que je connais particulièrement bien et que j'aime vivre et j'ai aimé y grandir ». Elle y associe des souvenirs positifs et une affection particulière pour cet endroit. Dans le cas de cette volontaire, les émotions ne sont pas directement suscitées par les images qu'elle regarde, mais plutôt par ce que ces images représentent pour elle. En contemplant les images de montagnes, elle ressent une sensation familière, car elle a grandi dans cette région et y a des souvenirs chers. Son amour pour cet endroit particulier est à l'origine de ses émotions positives en revoyant ces images.

32- LM	F - 18	2	22/02/2017	3116
--------	--------	---	------------	------

- V1 - violente : À la question « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », la volontaire a répondu avec beaucoup de difficultés, il y a beaucoup de coupures dans son discours, de nombreux silences et des phrases qui ne sont pas achevées : « bah au début j'étais plus [s] quand il y avait les textes euh [s] comment dire [ss] comment je peux dire [s] c'était plus [s] je comprenais enfin je ne comprenais pas pourquoi ils faisaient ça mais [s] et après c'était plus de la tristesse et tout ça ». Dans cet extrait, on voit que la volontaire cherche ses mots, la manière dont elle veut exprimer ce qu'elle ressent mais ce n'est pas toujours évident. Mais bien qu'il lui ait été difficile de verbaliser sa pensée, la volontaire a fini par dire que les textes et les images ont provoqué chez elle de l'incompréhension et de la tristesse. Ce que la volontaire veut exprimer en disant que tout cela lui semblait « bizarre », c'est qu'elle a trouvé les images qu'elle a vues inhabituelles et peu familières. En d'autres termes, ces images ne correspondent pas à ce qu'elle a l'habitude

de voir, et elles ne s'intègrent pas dans son cadre de référence habituel.

- Tout au long de son récit, la volontaire relate son expérience et progresse graduellement dans la description de ses émotions. En plus des émotions mentionnées précédemment, elle utilise également les termes « aberration » et « choc », qui reflètent respectivement une appréhension intellectuelle des événements, un sentiment d'incompréhension et d'illogisme (aberration), ainsi qu'une forte réaction émotionnelle (choc). Elle mentionne également se sentir « blasée » et « plombée », exprimant ainsi un large éventail d'émotions négatives qui émergent au fur et à mesure des questions posées par l'investigatrice. Partager ce qu'elle a vu lui a permis de mieux comprendre et d'exprimer ses émotions. En ce qui concerne l'utilisation fréquente de l'expression « tout ça » ou « et tout ça » par la volontaire, voici quelques exemples :

- « enfin je ne comprenais pas pourquoi ils faisaient ça mais [s] et après c'était plus de la tristesse **et tout ça** ».
- « c'est venu quand j'ai vu les morts et les enfants pleurer **et tout ça** ».
- « et puis la tristesse bah pour les enfants qui pleurent **et tout ça** ».

La volontaire utilise cette forme pour compléter une énumération, d'un point de vue général. Mais en observant ses entretiens, l'usage de « et tout ça » intervient la plupart du temps dans les situations où elle doit dire ou décrire des images violentes ou bien pour parler de ses émotions. Ce qui peut conduire à supposer que LM dit « et tout ça », lorsqu'elle ne veut pas ou bien n'arrive pas à exprimer ce qu'elle pense, ce qu'elle ressent. Lorsqu'il est trop dur de parler de quelque chose, il est plus facile de ne pas le formuler. Au lieu d'évoquer les images violentes qu'elle a vu, elle a donc peut-être préféré n'en dire que quelques-unes et de mettre un terme à l'énumération en terminant par « et tout ça ». Tout le monde n'est pas capable de mettre en mots ses émotions, ce qui peut amener notre volontaire à utiliser le même procédé pour parler de ses émotions. L'utilisation de « et tout ça » permet de ne pas mettre en mot ce qui est difficile à dire, ou à mettre en mot. Dans son discours, LM n'est pas toujours claire sur l'objet ou plus précisément sur la ou

les personnes qu'elle veut désigner : elle utilise « ils » pour désigner quelques fois les djihadistes, les jeunes embrigadés et peut être même le gouvernement (dans le sens où le gouvernement est désigné comme « la personne » qui a produit la vidéo. Par exemple dans l'extrait : « je comprenais enfin **je ne comprenais pas pourquoi ils faisaient ça** mais [s] et après c'était plus de la tristesse et tout ça », ici le « ils » n'est pas identifiable et il n'est pas possible d'avoir une certitude sur l'identité exacte de ce pronom, il peut être à la fois ceux qui ont fait la vidéo ou bien les djihadistes (les protagonistes de la vidéo). Et même avec un contexte allongé la question de la référence n'est pas résolue. Seulement, ce « ils » qu'elle utilise est un « ils » qui exclut sa personne : « ils » est en opposition directe avec « moi » ou « nous » et que l'énonciatrice veut garder à distance d'elle.

- V2- violente : Revoir la vidéo violente n'a pas atténué les émotions de la volontaire. Elle ressent toujours des émotions négatives, telles que la tristesse, l'incompréhension<sup>63</sup>, le choc, le *blasement*. Les émotions qu'elle a éprouvées lors du premier et du deuxième visionnage sont pratiquement les mêmes. Lors des entretiens du premier visionnage, elle a été sur des descriptions assez générales de ce qu'elle a vues et a même été évasive sur certains points. Ce qui a un peu changé lors de ce second visionnage : bien qu'elle ne soit pas très loquace, cette fois-ci, elle a été plus subjective dans ses déclarations et a dit ce qu'elle pensait et par rapport aux djihadistes et de leurs actions. Elle a également admis que ce qu'elle a vu lui a fait se sentir mal.



- V1- neutre : Les émotions positives que LM ressent par rapport à la vidéo neutre sont très mesurées, il n'y a pas d'effusion perceptible dans son discours : « ben c'était bien enfin c'était [s] ça donnait envie en fait d'y aller un petit peu c'était sympa ».

---

<sup>63</sup> L'incompréhension n'appartient pas vraiment au lexique de l'émotion, comme plusieurs vocables qui seront vus dans la partie - analyse lexicale sur la manifestation verbale des émotions (p.181), mais un·e ou plusieurs l'ont utilisé pour exprimer leur émotion.



Sa joie n'est pas totale : « bah un petit peu de [s] un petit peu de joie ouais c'était [s] enfin ouais ». Elle ne s'est pas montrée très expressive concernant ses émotions. Elle a dit avoir ressenti des émotions positives : « un petit peu de joie ». Mais ses propos laissent plutôt transparaître des émotions neutres que positives. Le fait par exemple qu'elle dise : « bah parce que tout ce qu'ils ont montré ouais c'est j'aime bien en fait [...] j'aime bien manger ils ont montré à manger la plage pareil les avions j'aime bien prendre l'avion l'université ben je viens de la fac ». L'utilisation de l'adverbe « bien » après « j'aime » est plus ou moins révélateur - ajouter « bien » après le verbe aimer atténue l'intensité de ce dernier. Il est très différent, par exemple, d'aimer quelqu'un et d'aimer *bien* quelqu'un. Aussi, les arguments apportés pour expliquer ce qu'elle dit ne sont pas liés à des choses qui suscitent le champ des émotions, mais plutôt à des choses utiles, indispensables ou bien plus pragmatiques - il n'y a donc pas cet aspect affectif qui pourrait indiquer que la vidéo ou les images l'ont émue. Ici, bien que la volontaire ait exprimé avoir ressenti des émotions positives (et c'est peut-être ce qu'elle ressent en effet), la façon dont elle s'exprime montre au contraire un ressenti d'émotions plutôt neutres lors de ce second visionnage ; même si elle dit que la vidéo lui a donné envie de partir en vacances et qu'elle a trouvé les images agréables. Là, où elle montre un peu plus ses émotions positives à l'égard de la vidéo, c'est quand elle la compare à la violente : « bah je peux parler par rapport à la première ben du coup ça m'a rendue ben ça a apporté de la gaieté en fait c'était c'était bien ça m'a fait un peu oublier l'autre en quelque sorte ». Dans ce cas, l'émotion éprouvée et exprimée s'avère être conditionnée par un objet externe - la valeur ajoutée à la vidéo neutre est uniquement présente grâce à la vidéo violente. La vue de la vidéo violente avant la neutre semble donc avoir influencé les émotions de la volontaire.

- V2- neutre : Ce deuxième visionnage n'a pas encouragé la volontaire à parler plus ni à développer ses propos. L'entretien et les réponses aux questions sont très brefs. Les émotions ne sont pas explicitées. D'ailleurs, elle attend que l'investigatrice lui suggère de s'exprimer

pour dire qu'elle a ressenti des émotions positives par rapport à la vidéo :

investigatrice : « du coup les émotions positives toujours »

volontaire : « oui oui »

Cet empressement dans ses réponses peut être traduit de diverses manières (épuiement, exaspération) de la part de la volontaire qui doit répondre aux mêmes questions plusieurs fois ; mais cela peut aussi être envisagé comme un épuiement qui survient à la fin de l'expérimentation.

36- CB

F-25

Groupe-1

07/06/2018

1647

- V1- neutre : La vidéo n'a suscité aucune émotion concrète chez la volontaire. Elle est partagée entre des émotions neutres ou positives. En soi, la vidéo n'a rien provoqué chez elle à part une envie de voyager et visiter les lieux montrés dans la vidéo.
- V2- neutre : Le second visionnage n'a pas apporté grand-chose par rapport aux émotions ressenties par la volontaire. Elle reste plus ou moins neutre et ne trouve rien de particulier à la vidéo, à part qu'elle ressent, cette fois-ci, de la curiosité à propos des images. Elle parle aussi de la musique qu'elle trouve apaisante et de l'envie de voyager et de visiter les lieux.



- V1- violente : Lorsque l'investigatrice demande à la volontaire de dire ce qu'elle a ressenti pendant la projection, elle s'exprime un peu confusément : « hum [rire] comment dire [rire] bah [ss] peut être un peu d'inquiétude je sais pas un mal être comme ça quelque une gêne en fait ». Ses rires ne sont pas le signe d'une joie, mais plutôt d'une gêne. D'ailleurs elle dit elle-même qu'elle a ressenti de la gêne et un malaise en regardant la vidéo ainsi que de l'inquiétude. Selon la volontaire, ces émotions ont été provoquées par les images tristes qu'elle a vues et par ce qui arrive aux personnes filmées dans la vidéo. Elle parle

notamment de la galère et de la pauvreté, des personnes blessées et attachées, des cris, des pleurs, des images de guerre. Elle dit même que « c'est un peu l'enfer au final », cette comparaison à l'enfer montre une certaine forme d'empathie envers les personnes qui subissent le djihad.

- V2- violente : CB ne ressent plus la même chose qu'au premier visionnage. Revoir la vidéo ne lui fait plus rien : elle dit ne ressentir « rien de particulier », « rien de spécial », elle ajoute aussi : « je revoyais les mêmes images donc du coup-là après je me sens pas plus concernée par ça parce que ça ne m'intéresse pas du tout comme euh comme truc donc voilà ». Les émotions négatives ont donc complètement disparu et ce parce qu'elle a revu les mêmes images et textes : « je pense que l'effet de surprise un peu de la vidéo n'a plus d'effet ». Il ne s'agit donc pas d'une question d'habitude à la violence, comme nous avons pu le voir chez certain·e·s volontaires, mais ici d'une perte de curiosité. Cette différence de représentations entre les manières d'envisager un même phénomène et de le décrire dénote également de manière intéressante, la diversité des personnalités et des caractères de chacune des personnes qui ont participé à cette expérience. Comme nous avons pu le voir précédemment, cet effet de surprise est souvent source d'émotions : il est moteur d'un plus grand ressenti émotionnel lors du premier visionnage qu'au second chez de nombreuses personnes. Ici, cet effet a complètement dissipé les émotions négatives qui avaient été d'abord ressenties.

37- GV	M - 23	Groupe 2	30/05/2018	2032
--------	--------	----------	------------	------

- V1 - violente : Les émotions négatives sont effectivement exprimées lors de cet entretien. GV manifeste fortement son énervement et sa colère face aux jeunes qui se font embrigader par les discours pleins de « belles promesses » des djihadistes. Il dit aussi ressentir de l'incompréhension face à ces jeunes qui décident de rejoindre des djihadistes en connaissance de cause. GV éprouve également de la tristesse pour les victimes qui se retrouvent au milieu

de tout cela.

- V2 - violente : La tristesse et l'énervement sont toujours présents chez GV après avoir revu la vidéo violente. Il est toujours aussi énervé par les personnes qui se font embrigader, bien que cette fois-ci, il ressent en même temps de la tristesse pour eux. Le fait de revoir la vidéo, le recul et la réflexion l'ont amené à voir au-delà des images et à éprouver une certaine empathie envers les jeunes embrigadé·e·s.



- V1- neutre : La vidéo n'a pas suscité d'émotion particulière chez le volontaire : « bah [s] rien de spécial. pas de pas d'émotion particulière c'était plutôt positif mais pas d'émotion particulière ». Il dit que c'était plutôt positif, ce qui veut dire que ce n'est pas totalement positif. De plus pour expliquer cette positivité, ses arguments sont les suivants : « parce que ça montre les qualités d'une région ça ça montrait de beaux paysages enfin ça montrait la vie en général quoi c'est pas mal la vie ». Rien de ce qu'il dit ne montre d'affectivité et tout est dit d'une façon superficielle : il présente les choses sans aller en profondeur, la dimension affective n'est pas perçue. Sa manière de s'exprimer témoigne qu'il n'y a pas vraiment d'émotion positive, ou du moins s'il y en a, qu'elles sont minimales (minimisées ?) dans son discours. Au fur et à mesure que l'entretien se déroule, GV finit par dire qu'il ressent des émotions entre neutres et positives, et que cela s'explique tout simplement par le fait que c'est un reportage.
- V2- neutre : Lors du second visionnage, le volontaire se montre toujours partagé et incertain sur la manière de définir ses propres émotions : tantôt il dit que ce sont des émotions plutôt positives et tantôt des émotions plutôt neutres, et ce tout au long de l'entretien. L'utilisation de l'adverbe « plutôt » confirme son incertitude, ou ses hésitations.

38- PA	M – 23	Groupe 1	07/06/2018	3808
--------	--------	----------	------------	------

- V1- neutre : l'une des premières choses que dit le volontaire est qu'il n'a « rien ressenti de particulier », bien qu'il qualifie ses émotions de positives. Il explique ses émotions en disant : « parce que c'était que des via la musique de sons entraînant il y avait beaucoup de stats positives et la vidéo était bien faite euh c'est bon ». L'émotion produite n'est donc pas une émotion authentique, mais une émotion pensante : l'émotion positive est exprimée parce qu'on lui présente quelque chose qui est « bien » ; il se trouve donc presque dans l'obligation morale de ressentir des émotions positives face à ce qu'on lui présente. Après avoir parlé de ces émotions positives, et en répondant à la question « et maintenant, comment vous sentez- vous ? », PA répond : « j'étais tout excité tout à l'heure avant de regarder la vidéo mais là je me sens [s] je me sens normal ». On comprend qu'il est passé d'une émotion à l'autre en très peu de temps, ce qui n'est pas surprenant étant donné que le propre de l'émotion, est d'être un état passager. Pour résumer, les émotions ressenties sont positives mais aussi neutres, si l'on admet que l'idée de « normalité » se rapproche d'une forme de neutralité selon un axe qui place au centre, la norme, le standard, la neutralité, la moyenne (ce qui pourrait être discuté). Au fur et à mesure de l'entretien, le volontaire fini par dire : « [ss] j'étais un petit peu déçu parce que je pensais que j'allais voir une vidéo euh [s] plus intéressante [s] donc de la déception mais sinon euh la vidéo était assez bien faite et la musique était assez entraînant ah à quelque chose qui fait peur je croyais que j'allais tomber sur euh des vidéos avec des émotions quelque chose comme ça ». Cette déception est assez courante dans le corpus, compte tenu de l'obligation de demander aux volontaires s'il·elle·s ont vu la vidéo du gouvernement « stop-djihad ». Cela les conduit en effet souvent à anticiper le visionnage d'une vidéo violente, sur le thème du djihadisme, diffusée par le gouvernement ; ce qui peut expliquer la présence d'une émotion négative ; ici, la déception.

- V2- neutre : Lors du second visionnage de la vidéo neutre, le volontaire a de nouveau rappelé

qu'il s'attendait à voir une autre vidéo: « c'était plutôt marrant parce que c'était la même vidéo je m'attendais pas à ça parce que lors du [s] quand on m'avait demandé pour la sélection quand on m'avait demandé de participer à l'expérience on m'avait demandé si j'avais déjà vu la la vidéo anti-djihadistes donc je m'attendais à à autre chose [s] j'ai trou\_ j'ai trouvé ça un petit peu un petit peu fade mais sinon euh que des émotions positives bon j'ai je savais quelles questions on allait me poser du coup j'ai j'ai essayé de retenir le plus de choses possibles ». Cette fois-ci, le volontaire ne semble pas être déçu, comme au premier visionnage mais a trouvé au contraire que c'était « marrant ».



- VI- violente : Lorsqu'on lui pose la question : « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », PA répond : « [sss] c'est difficile comme question pour une émotion euh ». Cette réponse montre sa difficulté à exprimer ses émotions. Il y a tout d'abord cette longue pause, comme un long moment de réflexion avant de pouvoir répondre à la question qu'on lui pose ; puis il indique lui-même que c'est une question difficile ; l'interjection « euh » à la fin de la phrase donne également des indications dans ce sens. La difficulté à exprimer ses émotions semble ici réelle dans la recherche à la fois linguistique et expressive des mots appropriés : « mais j'étais intéressé car c'était une vidéo assez intéressante [ss] j'étais euh [s] j'étais pas choqué mais ça m'int\_ ça m'intriguais je voulais voir euh les images qui qu'ils allaient montrées voilà intrigué ouais et captivé oui ». Il cherche à être précis dans sa description, procède par élimination, cherche ses mots, cherche ce qui lui semble le plus se rapporter à ce qu'il ressent et finit par dire qu'il était « intrigué » et « captivé ». Même si « captivé » ne relève pas vraiment d'une émotion à proprement parler. Au fur et à mesure de l'entretien, le volontaire semble un peu plus cerner les émotions qu'il ressent : « [s] plutôt négative je dirais mais pas pas dans la colère ou quoi que ce soit [inaudible] [s] le dégoût je dirais ». PA s'intéresse aussi à l'origine et la provenance de ses émotions ; il cherche à comprendre

pourquoi il a ressenti telles émotions et pas d'autres. Et dans cette explication du pourquoi il ne ressent pas de colère face à la vidéo : « je suis pas en colère parce que je pense que peut être que c'est pas leur faute entre guillemets peut-être que euh ils se sont fait embrigader où quoi que ce soit ou peut être qu'ils ont tué leur famille où j'en sais rien du tout mais ce qui ce qu'ils font c'est quand même euh c'est quand même négatif ». Contrairement à la plupart des volontaires qui dénoncent les actes des djihadistes, PA est plutôt dans une sorte d'empathie envers eux, il cherche à comprendre leurs gestes tout en ayant conscience que ce qu'ils font : « c'est quand même négatif », d'où des émotions confuses exprimées au cours de l'entretien. Dans cette situation, l'émotion ressentie n'est donc plus ce que l'on peut qualifier d'émotion à l'état pur, mais plutôt une émotion mêlée à la raison. Elle semble plus contrôlée, passée au filtre de réflexion avant la verbalisation. Il dit ensuite : « j'étais plutôt [s] j'étais plutôt joyeux on va dire avant j'avais j'étais plutôt joyeux enfin pas excité mais un peu moins là je suis plus euh sur la réflexion on va dire je suis j'ai pas les émotions négatifs\*<sup>64</sup> je ne suis pas en colère ni quoique ce soit mais [s] si je me mettais si j'étais sur une échelle avant j'étais plus dans le joyeux et là je suis plus [inaudible] ».

- V2- violente : Revoir la vidéo violente, n'a provoqué « rien de particulier » chez lui : « rien de particulier j'étais comme j'avais déjà vu la vidéo [inaudible] ce matin ». Le fait de revoir la même vidéo a modifié ses émotions, même s'il admet en ressentir des négatives malgré tout : « des émotions négatives parce que on voit les personnes qui souffrent et d'autres personnes qui font du mal à des personnes donc ça provoque des émotions négatives ». Dans ses propos, il dit à la fois ne ressentir rien de particulier et en même temps ressentir des émotions négatives, avant de terminer par : « [s] je me sens neutre rien de particulier ».

---

<sup>64</sup> Il ne s'agit pas d'une faute de notre part, mais bien de la transcription fidèle de ce que dit le volontaire.

39- BL	M - 22	Groupe 1	26/06/2018	3680
<ul style="list-style-type: none"> <li data-bbox="204 322 1453 949">● <b>V1- neutre</b> : Les émotions ressenties par le volontaire à l'égard de la vidéo neutre sont positives : « plutôt content », « un peu de joie », « je me sens bien ». La vidéo lui a plu car elle montre la région Languedoc-Roussillon, qui est une région qui lui est particulièrement familière ; cela lui a donc fait « remémorer de bon souvenirs » à la mémoire et lui en a fait découvrir « encore plus sur la région ». L'émotion éprouvée ici est donc liée en grande partie aux souvenirs du volontaire et à quelque chose de familier. Or, comme nous l'avons vu au début, l'émotion peut être provoquée, induite par une remémoration d'un souvenir antérieur qui a produit la même émotion. C'est en effet ce qui se passe dans ce cas précis : le volontaire ressent des émotions positives car ses propres souvenirs liés au Languedoc-Roussillon, de l'objet de la vidéo neutre, sont des souvenirs positifs : « oui du coup le un peu de joie parce que ça me rappelle des bons souvenirs mais euh ».</li>   <li data-bbox="204 1084 1453 1823">● <b>V2- neutre</b> : « euh j'étais un peu étonné parce que je pensais voir une autre vidéo quand j'ai revu la même j'ai fait waouh ok bah j'essaie de re de revoir les événements que j'ai pas trouvé donc euh c'était un peu plus sans le dans le sens de la découverte en disant est ce que j'ai oublié des trucs est-ce que je donne tout alors que je j'ai vu ça il y a à peine dix heures donc voilà alors effectivement j'ai loupé des trucs mais des trucs que j'ai re-remarqué et que voilà ça faisait toujours plaisir à revoir belle région ». Le deuxième visionnage de la vidéo n'a pas eu le même effet que le premier. Le volontaire ne parle plus de ses émotions, mais de son étonnement face à la vidéo et au fait de la revoir avec comme objectif de voir ce qu'il n'avait pas vu lors du premier visionnage. La dimension émotionnelle s'en trouve complètement effacée et laisse place à un exercice plus cérébral. Il ne répond d'ailleurs pas correctement aux questions posées sur les émotions. Par exemple, à la question : « des émotions positives, négatives, neutres ? /d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? », BL répond : « euh je pense que c'est le défi genre le défi de se dire est-ce qu'on a une bonne mémoire ou pas euh j'étais</li> </ul>				



plus dans cette optique-là quand j'ai vu que c'était la même vidéo j'ai fait bon faut que je me souvienne de tout et en mieux [rire] ». Revoir la même vidéo a donc en quelque sorte conduit le volontaire à se focaliser sur les images qu'il a vues avec une volonté de les mémoriser. La curiosité cérébrale et de ses propres affects l'a emporté sur les consignes de l'expérimentation.



- V1- violente : La première émotion qui vient spontanément du volontaire est la tristesse : « bah de la de la triste\_ de la tristesse quand même parce que c'est vrai que c'est dur à voir qu'on est tous concernés et qu'on fait pas forcément quelque chose pour ça », c'est sa première réaction, l'émotion qui arrive sans avoir réfléchi avant, une émotion à l'état pur. Vient ensuite l'émotion après réflexion : « et puis un peu d'énervement parce que c'est un dis\_ enfin un discours qui ne tient pas trop la route avec le gouvernement euh qu'on a donc euh voilà je je trouve ça un peu énervant qu'ils disent ça et que derrière ils font pas les gestes pour et en plus comme j'ai dit tout à l'heure ils sont complètement accusateurs au lieu d'être neutre on est dans la prévention donc je ne pense pas qu'on va stopper le djihadisme en accusant les gens d'être partis là-bas mais [inaudible] ». Ce volontaire exprime ses émotions d'une manière spontanée d'une part, et de manière réfléchie d'autre part lorsqu'on lui dit de verbaliser ses émotions, il n'a pas vraiment de mal à les nommer. Il parle d'une première émotion qu'il ressent et qu'il livre spontanément ; mais ensuite, au fil de l'entretien et donc en ayant plus de temps de réflexion, de recul par rapport à sa première réponse, c'est autre chose qui arrive. Le volontaire exprime de manière spontanée l'émotion qu'il a ressentie par rapport aux images violentes qu'il a vues et se montre plus réfléchi face au message que le gouvernement veut faire passer à travers la vidéo.
- V2- violente : Les émotions du volontaire ne se sont pas atténuées et il ressent à peu près les mêmes choses que lors du premier visionnage de la vidéo violente : « bah comme hier ça m'a lésé c'était très négative ça m'a rendu triste et ça m'a énervé ». Il

est toujours triste face aux images qu'il a vues et s'indigne contre le gouvernement pour cette campagne qui selon lui « [fait] peur aux gens » et présente un « message [...] accusateur au lieu de faire de la prévention » car « pour faire un message de prévention on n'a pas besoin de montrer des images extrêmement violentes ». Pour BL, ses émotions ne sont pas suscitées uniquement par les images ni les protagonistes de la vidéo, mais aussi par le gouvernement qui a choisi de faire une campagne d'anti-propagande djihadiste en utilisant des images violentes. Il trouve cela « un peu révoltant ». Le volontaire va au-delà de ce qu'il voit et exprime ses émotions d'une manière simple, sans ambiguïté. Vers la fin des entretiens, BL dit : « maintenant que j'en ai parlé ça va ça va mieux j'ai pu me libérer un peu mais c'est vrai que sur moment euh on est un peu sous le choc mais c'est vrai qu'à un moment il y a de la tristesse mais le fait d'en parler ça va mieux ». Il exprime clairement la dimension libératrice et cathartique de la parole énoncée et le fait que mettre en mot ces émotions puisse être apaisant. L'interaction avec l'investigatrice, et donc la dimension dialogique est probablement aussi un élément à considérer. Cet exemple montre l'intérêt d'avoir aussi, dans le protocole, tenu à isoler interactionnellement les volontaires afin que leurs émotions ne soient livrées qu'au moment des entretiens, précisément.

*Tableau 5: Les émotions exprimées par chaque volontaire par aux vidéos visionnées.*

Pour synthétiser les observations réalisées mot à mot sur le corpus, nous pouvons voir que la manière dont les volontaires expriment leurs émotions est assez simple, car la plupart utilise les mots appartenant au lexique des émotions ou des sentiments. Si dans la théorie, les émotions et les sentiments ont des significations différentes, dans l'usage, lorsqu'on demande à une personne de parler de ses émotions, celle-ci va souvent confondre émotions et sentiments. C'est pour cela que tout au long de travail, et même si en amont les deux termes ont été définis, émotions et sentiments sont utilisés pour parler des émotions en général.

Cependant, même si l'exercice semble assez facile, le fait de verbaliser ses émotions, parler de ses émotions n'est pas non plus aisé pour tout le monde et tou·te·s les volontaires ne sont pas sur le même pied d'égalité en ce sens. Si certain·e·s sont assez à l'aise et trouvent tout de suite

le mot juste pour décrire ce qu'ils ou elles ressentent, d'autres ont beaucoup de mal à le faire. Cependant, dans l'ensemble, il est à noter que les volontaires du groupe 1, après avoir vu une première fois la vidéo neutre, partagent une forme de sentiment général par rapport au fait qu'il·elle·s sont soit surpris·es, soit déçu·e·s de la vidéo, car il·elle·s pensaient en voir une autre. Cela est tout à fait compréhensible car au début de l'expérimentation, lors des tests d'inclusion, il leur a été demandé s'il·elle·s avaient déjà vu la vidéo « stop djihad » du gouvernement. Aussi s'attendaient-il·elle·s à voir une vidéo qui parle du djihadisme - ou encore à voir une vidéo violente. Et puisque la plupart avaient plus ou moins anticipé cela, les volontaires du groupe 2, qui ont donc vu la vidéo violente en premier, ont pu être moins surpris. Néanmoins, malgré cette anticipation, les émotions ressenties lors du premier visionnage restent majoritairement négatives.

#### 4. Analyse lexicale sur la manifestation verbale des émotions

Lors des entretiens réalisés avec les volontaires sur l'expérimentation, des questions telles que : « qu'avez-vous ressenti pendant la vidéo ? », « comment vous sentez-vous maintenant ? », « quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? » ont été posées. Ces questions représentent le point de départ de cette étude car c'est grâce à elles que les volontaires extériorisent<sup>65</sup> leurs émotions, et ce selon la nature de la vidéo visionnée en amont.

Cette partie sera consacrée à l'expression verbale des différentes émotions ressenties par les volontaires face aux deux vidéos qu'il·elle·s ont vues. Afin d'affiner et d'avoir des résultats précis, nous n'avons pas choisi de prendre le corpus en entier mais de créer un sous corpus pour n'avoir que les réponses des volontaires répondant aux questions suivantes :

- « Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? »
- « Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? »

---

<sup>65</sup> Je parle ici d'extériorisation car il peut s'agir à la fois de dire, de verbaliser l'émotion que l'on ressent, et de le ressentir. Comme il ne peut être qu'une seule de ses manifestations. Car comme nous le savons, chaque individu peut avoir différentes façons de manifester ses émotions.

- « Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? »
- « Et maintenant, comment vous sentez-vous ? »
- « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ? »
- « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? »

Ces questions ont été sélectionnées parce qu'elles conduisent à exprimer le ressenti des émotions et à essayer de les mettre en mots, de les décrire. Le corpus obtenu a ensuite été formaté et traité à l'aide du logiciel Lexico3. Il est constitué de 28 textes (correspondant aux 28 volontaires) et de 6 entretiens<sup>66</sup> par volontaire. Le nombre d'occurrences pour ce corpus précis est de 31179, le nombre de formes 2373, la fréquence maximale est de 1078 qui correspond à « s » (silence), le nombre d'hapax<sup>67</sup> 1224 (soit 51,58% des formes et 3,92% du nombre d'occurrences).

Afin de récupérer les items lexicaux des émotions/sentiments, le corpus tout entier a été parcouru à la recherche de termes/ de mots désignant une émotion, ou bien ce que Plantin désigne par « les émotions par définition » (Plantin, 2014). Les items récoltés de là sont ensuite classés selon l'émotion de base à laquelle ils appartiennent ou dont ils se rapprochent le plus. Cette classification permettra alors d'identifier l'émotion (de base) qui est exprimée pour chacune des vidéos visualisées et aussi de voir si une expression, un mot, un item émotionnel peut être polysémique.

La catégorisation des champs sémantiques des émotions identifiées pour l'analyse<sup>68</sup> définies comme « émotions de base<sup>69</sup> » est ici : colère, peur, tristesse, dégoût et joie. Les différentes

---

<sup>66</sup> Dans le sous corpus constitué ici, nous n'avons pris que 6 questions dans les 7 entretiens, car l'entretien 1 ne comporte pas de réponse émotionnée par rapport aux vidéos. Rappelons aussi que chaque volontaire réalise 7 entretiens (qui est ensemble de questions posées avant ou après chaque visionnage de vidéo neutre ou violente), l'ensemble de ces 7 entretiens est appelé interview.

<sup>67</sup> Hapax désigne un mot qui n'apparaît qu'une seule fois dans le corpus.

<sup>68</sup> Émotions choisies par le protocole COREV (colère, tristesse, inquiétude (peur), bonheur (joie)), j'ai ensuite ajouté le dégoût car certaines émotions ne pouvaient être catégorisées nulle part.

<sup>69</sup> Les émotions de base sont celles qui ont été décrites dans le chapitre ...

émotions présentes dans les réponses des volontaires ne sont pas exclusivement liées aux émotions de base choisies, mais pour faciliter l'analyse, certaines de ces émotions ont été mises dans la classe d'émotion la plus proche. Ci-dessous, la liste des émotions/sentiments extraits du corpus :

Aberration\*<sup>70</sup>, affecté\*, agacée\*, agité\*, agréable\*, alarmé, amertume, amusé\*, angoissé\*, anxiété\*, apaisé\*, appréhension, bizarre, blasé\*, bonheur, bouleversé\*, calme\*, choc\*, colère, compassion, content\*, crainte, curieux\*, déçu\*, dégoût\*, déprimé\*, désagréable, désir, détendu\*, douloureux, effrayé\*, empathique, énervé\*, ennui\*, excité\*, flippée, flou, frappé\*, frissons, frustrée\*, gai\*, gêne\*, haine, heurté, horreur\*, horrible\*, horripile\*, incompréhension, incrédule, indifférent\*, inquiet\*, insensible, intrigué\*, irrité\*, jaloux, joie, joyeux\*, lésé, malaise, marqué\*, marrant, mélancolique, navrée, nerveux\*, oppressé\*, peine, pénible, peps, perdu\*, perplexité, peur\*, plaisant\*, plaisir, pleuré\*, plombé, plumé, rassurante, remué\*, reposé\*, répugnance, répulsion, révolté\*, sceptique\*, serein, soulé, stressé, surpris\*, sympa\*, touché\*, tranquille, triste\*.

Cependant certains termes n'appartiennent ni au champ lexical des émotions ni à celui des sentiments et sont difficilement classifiables. De ce fait, ils seront traités selon leur signification contextuelle et mis dans un tableau de classification avec les émotions qui se rapprochent le plus d'eux. Par exemple affecté\*, choc\*, frappé\*, heurté, marqué\*, remué, touché\*, ... sont des groupes de termes difficilement classifiables hors contexte. Ils ne désignent pas d'émotion en particulier mais suggèrent la présence d'émotions ou de sentiments dans le discours des volontaires présentés ici et dans le langage courant en général. Pour rendre compte de ce fait, nous allons étudier ces différents items en contexte.

### **Affecté - Affecter**

---

<sup>70</sup> Le (\*) veut dire que l'item est un représentant d'un groupe de formes, par exemple angoissé\* représente les formes : angoisse, angoisses, angoissé, angoissée, angoissant.

Affecté\* – affecter c’est « toucher en faisant une impression pénible » (Le petit robert, 2021) ou bien « produire un effet de nature psychique ou morale » (TLFi). Ces définitions étant assez vagues, le sens en contexte sera plus à même de nous éclaircir à ce sujet.

- [RI] : « [ss] ben comme ce matin [ss] de la peine non pas de la tristesse non de la peine euh je dirais que [sss] ce n'est pas que la peine c'est passer mais [sss] je ne sais pas je dirais que [sss] c'est sur le moment quoi je pense la tristesse ça va plus **affecter (1)** le [s] pas le quotidien mais la suite »

Dans cette première apparition (1), « affecter » est utilisé pour désigner l’effet que la « tristesse » aura sur une certaine durée, et que le locuteur définit par « pas le quotidien mais la suite » : il faudra comprendre que « la suite » est considérée par RI comme un moment indéfini qui succède à l’énonciation. Le verbe affecter renvoie donc ici à la fois à l’effet que produit la tristesse, et à la durée de ce même effet sur le locuteur. L’émotion ici est mise en relation avec la durée : il y a un rapport à la temporalité avec l’émotion éprouvée.

- [BS] : « ben pas grand-chose [rire] ça m'a rien [s] ça ne m'a pas beaucoup affecté (2) on va dire »
- [BS] : « bien mais ce n'est pas la vidéo qui m'a changé [rires] je ne pense pas que ça m'a affecté (3) [s] je ne me sens pas mieux maintenant qu'avant en fait ben voilà pareil »

Dans ces deux configurations, « affecté » est compris dans le sens de produire quelque chose d’émouvant, voire plutôt négatif : la volontaire n’a pas ressenti d’émotions négatives. Dans l’exemple (2), « ça ne m’a pas beaucoup affecté on va dire » est un jugement, une estimation globale du ressenti : cela veut dire que ça n’a pas modifié l’état émotionnel dans lequel la volontaire était déjà. « Affecté » substitue aussi une émotion que la volontaire ne sait pas exprimer, mais qu’elle considère comme utile à communiquer : il s’est passé quelque chose, mais pas beaucoup voire même rien. Mais le fait que la volontaire soit questionnée sur son ressenti émotionnel, l’oblige en quelque sorte à nous donner une réponse. Le terme « affecté » n’étant pas transparent, il est difficile de comprendre de quel genre d’émotion il est question dans cet énoncé sans avoir la référence, qui est, ici, la vidéo neutre. Dans l’exemple (3), la

volontaire répond à la question « et maintenant comment vous sentez-vous ? » après avoir vu la vidéo dite « neutre ». A cela, elle répond qu'elle se sent « bien » mais que ce sentiment éprouvé n'a rien à voir avec le visionnage de la vidéo. Elle ajoute alors « je ne pense pas que ça ne m'a pas affecté » donc là, elle fait passer son ressenti par une opération cognitive de pensée (elle réfléchit, elle estime, elle évalue). Il y a une dimension réflexive (je pense/je ne pense pas) ce n'est pas une certitude, c'est une impression, c'est une évaluation d'état interne : c'est moins précis, d'une certaine manière que dans l'exemple (2). Dans les deux cas vus ici, la volontaire veut donner comme sens à « affecté » le fait de ressentir une émotion particulière et donc de faire changer l'état émotionnel. Cela veut dire que selon la volontaire, ce qu'elle a vu ne l'a pas fait changer d'état émotionnel ni dans un cas ni dans l'autre : son humeur est restée stable, son état émotionnel est resté stable, elle n'a pas éprouvé plus de joie ou moins de joie ou plus de tristesse ou moins de tristesse, elle est restée comme elle était.

Si le premier item d'affecté\* se rapproche de sa définition dans le Petit Robert 2021 à savoir « toucher en faisant une impression pénible » et l'associe à une émotion négative, les deux autres ne sont pas du tout dans cette configuration émotionnelle-là et sont plutôt associés à des émotions positives. Ces trois occurrences de l'item affecté\*, permettent donc de rendre compte de la difficulté à le classer dans une catégorie bien définie des émotions choisies.

### **Choc - Choquer**

Choc\* se définit comme « entrée en contact de deux corps qui se rencontrent violemment ; ébranlement qui en résulte. », « émotion brutale » (Robert, 2021). Comme pour affecté\* et les autres items de la liste vue précédemment, choc\* est aussi un terme qui est difficilement classifiable ; il nécessite donc un aperçu du contexte d'énonciation pour être classé. Cependant, une analyse par contexte comme pour affecté\* s'avère ici un peu compliquée et nécessite un travail plus important. Il y a en effet 34 occurrences de l'item qui comprend les formes « choc, chocs, choqué, choquée, choquer, choquant, choquants, choquantes, choquantes ». Nous privilégierons ici une analyse plus globale qui s'avère être plus simple mais non moins intéressante.

qui pleurent et tout ça . après ça m ' a	<b>choquée</b> quand j ' ai vu les [ s ] les morts qui	1
e partout , enfin , ce n ' est pas assez	<b>choquant</b> du tout . donc j ' étais un peu déçu . là	2
son de ces visions , de ces photos assez	<b>choquantes</b> , de la mise en scène assez violente aussi	3
e gouvernement , ils sont toujours assez	<b>choquants</b> et ils invitent de réfléchir et je pense	4
encore plus de colère et de [ s ] et de	<b>choc</b> au niveau de ces images . quand vous me	5
ssairement l ' élément de surprise et de	<b>choc</b> enfin que j ' aurais pu avoir vu qu ' on	6
état de choc et [ s ] enfin , en état de	<b>choc</b> , j ' exagère un peu , mais ouais , j '	7
urs la même chose . j ' étais en état de	<b>choc</b> et [ s ] enfin , en état de choc , j ' exagère	8
dans les médias un petit peu . un peu de	<b>choc</b> on va dire , un peu de dégoût , et voilà	9
eur , ouais , du dégoût et voilà . et du	<b>choc</b> . ah ! négative . ben justement en raison	10
ion c ' est [ s ] je ne sais pas c ' est	<b>choquant</b> un petit peu quand même , moi , ça me choque	11
ire ] face à ces images _ là , j ' étais	<b>choquée</b> aussi . voilà , je crois que c ' est ça	12
ui . parce que il ici c ' est des images	<b>choquantes</b> on voit des des gens mourir des des gens	13
er ce genre de chose ou pas , des images	<b>chocs</b> comme ça . ouais . euh [ s ] je ne sais	14
est-ce que j ' ai fait trop ? des images	<b>choquantes</b> , les messages , les gens qui sont morts	15
e , et au moment où il montre les images	<b>chocs</b> , du dégoût puis de l ' horreur par rapport	16
es [ s ] les images qui [ s ] les images	<b>choquent</b> un peu , voilà . euh [ s ] c ' est un peu	17
euh on est un peu sous le , pas sous le	<b>choc</b> mais c ' est vrai qu ' à un moment il y	18
vé [ s ] euh , enfin c ' est vraiment le	<b>choc</b> des discours , quoi . donc du coup , je	19
e et tout ça , et [ s ] euh , ce qui les	<b>choque</b> , c'est-à-dire la façon dont sont utilisées	20
nt un petit peu quand même , moi , ça me	<b>choque</b> . oui , c ' est négatif hein , totalement	21
, mais dans l ' autre sens . moi , ça me	<b>choque</b> , j ' en ai des frissons , mais je pense	22
s vite je pense . elle est [ s ] elle me	<b>choque</b> pas , parce que je regarde d ' autres vidéos	23
taît bien . je pense que j ' étais moins	<b>choquée</b> que la première fois , moins bouleversée	24
ois que je vois la vidéo , je suis moins	<b>choqué</b> que la première par les mêmes images . en	25
[ ss ] j ' étais euh [ s ] j ' étais pas	<b>choqué</b> mais ça m ' int _ ça m ' intriguais . je	26
ui qui ne tend pas [ s ] qui ne veut pas	<b>choquer</b> ou ou procurer une émotion particulière	27
utôt inquiète et un peu peur . et un peu	<b>choquée</b> , qu ' on arrive à [ s ] arriver à cette	28
a . ça va . oui . euh , j ' étais un peu	<b>choquée</b> , enfin , un peu beaucoup . et j ' ai eu	29
e un peu , mais ouais , j ' étais un peu	<b>choquée</b> parce que j ' ai vu et j ' étais un peu	30
. les couleurs . euh , les scènes un peu	<b>choquantes</b> . euh , les slogans aussi qui défilent ,	31
. puisque c ' est des images qui peuvent	<b>choquer</b> et qui peuvent , qui peuvent faire peur	32
que c ' est la réalité , c ' est ce qui	<b>choque</b> cette fois . ce n ' est pas c ' est tellement	33
ça , en fait donc je n ' étais pas trop	<b>choquée</b> enfin , voilà . [ ss ] . oui , un peu de	34

Figure 26: Vue d'ensemble de l'item choc\* en contexte.

Cette vue d'ensemble de l'item choc\* obtenue grâce à l'outil concordance de *Lexico3* avec le tri gauche<sup>71</sup>, montre les différents contextes dans lesquels les différentes formes de l'item choc\* apparaît. Une observation rapide de cette figure montre dans un premier temps que ces différentes formes sont plus ou moins associées au terme « images » (13,14,15,16, 17, 32, 5), cette association est aussi faite avec le terme « photos » (3) ou « scènes » (31). Ce qui veut dire qu'en soit, le choc évoqué par les volontaires est le fruit des images qu'il·elle·s voient dans les vidéos du protocole. Aussi, dans leurs récits, les volontaires donnent tout de suite la qualification de « choquantes » aux images violentes qu'il·elle·s ont vues, sans pour autant expliquer les raisons de ce qualificatif. En creusant un peu plus sur la nature de ces images, il est à noter que ce sont en réalité les images violentes qui proviennent de la vidéo dite « violente » et qui montrent justement des images *très* violentes. L'énoncé (13) montre par

<sup>71</sup> Concordance avec tri gauche ou tri par contexte à gauche est une fonctionnalité du logiciel *Lexico3*, qui permet de visualiser toutes les occurrences de l'item choisi en contexte. Le tri gauche va alors ensuite permettre une visualisation du contexte gauche et ainsi voir les formes récurrentes, par ordre alphabétique, qui se trouve à gauche du mot pivot (ici item de choc\*). Le choix du tri gauche au détriment de celui de droite s'est fait instinctivement et aussi car le contexte droit est moins parlant que le contexte gauche.



exemple que le choc est bien provoqué par des images qui montrent « des gens mourir » et « des gens à l'agonie » :

- [GV] : « négatives oui. parce que il ici c'est **des images choquantes** on voit des **des gens mourir** des **des gens à l'agonie** donc c'est forcément négatif. ».
- **Ou moins explicitement**: [SJ] « puisque c'est des images qui peuvent choquer et qui peuvent qui peuvent faire peur puisque ça nous touche aussi personnellement puisqu'il y a eu des attentats en \*france à \*paris et que que ces gens\_là pourraient pourraient nous agresser aussi donc forcément on se sent touché ».

Le choc\*, bien qu'il ne désigne pas une émotion précise comme la colère, la joie ou la tristesse, est aussi utilisé au même niveau que ces émotions par les interviewé·e·s, c'est ce que (Plantin, 2014) désigne par « Termes ayant une orientation émotionnelle ».

Dans le corpus par exemple, choc\* est mis au même niveau que la surprise, le dégoût, la colère et la peur/inquiétude :

#### - La surprise :

- [RS] : « ben déjà je savais que j'allais voir quelque chose comme ça donc il y avait pas nécessairement l'élément **de surprise et de choc** enfin que j'aurais pu avoir vu qu'on m'a demandé dans le [s] questionnaire préalable si j'avais déjà vu une vidéo sur le terrorisme »

Dans cet extrait par exemple, l'élément de « surprise » et « choc » sont mis au même niveau car ils sont coordonnés par la conjonction de coordination « et », qui de fait les met sur le même niveau sémantique et grammatical : complément du nom « élément ».

#### - Le dégoût :

- [BS] : « **un peu de choc** on va dire **un peu de dégoût** et voilà »

Là aussi, « choc » et « dégoût » sont mis au même niveau sémantique et grammatical mais d'une autre manière. Ici, la virgule marque une apposition entre les deux termes ce qui permet de se rendre compte que « choc » et « dégoût » ne sont pas associés, ne présentent pas une énumération mais plutôt un parallélisme : ils sont mis sur le même plan ; ils sont comparés.

- La colère :

- [LG] : « euh [s] ben **un peu plus de colère** comme je disais à force d'en discuter de mettre des mots et de revoir en fait dans ma tête ce que j'avais vu et euh et donc **encore plus de colère** et de [s] et **de choc** au niveau de ces images quand vous me demandiez quelles images m'avaient marqué le [s] le plus ben spontanément j'ai répondu les trois que je viens de redire de citer ce soir et effectivement euh ce qui montre que ça m'a bien marqué quoi »

Dans cet extrait, comme dans le précédent, une mise en parallèle des termes émotionnés est utilisée, mais cette fois-ci par la coordination. Le locuteur commence par dire qu'il a « **un peu plus** de colère », ce qui indique déjà qu'avant cela il y a déjà eu de la colère mais au moment où il parle cette colère s'est amplifiée ; ensuite, il dit « **encore plus** de colère », la locution adverbiale utilisée relève d'une intensification/ d'un décuplement du superlatif qui fait donc augmenter en intensité la colère du volontaire. Ensuite, la coordination de « de choc » et « de colère » peut supposer deux choses : premièrement, « choc » est une émotion semblable à « colère » et est par conséquent amplifiée par « encore plus » : ce qui fait que le volontaire en plus de ressentir une montée de la colère voit aussi monter son « choc » si l'on considère que choc est une émotion à part entière. Deuxièmement, lorsque le discours du volontaire est vu en entier, on voit bien que lorsqu'il décrit son état émotionnel, il y a une forme de *crescendo* dans l'énonciation des émotions ressenties : il part d'un constat émotionnel pour ensuite monter dans l'intensité de ses émotions, et bout de cette ascension il y a « choc ». Cette position de « choc » dans la phrase montre que celui-ci est plus intense que la colère et que l'énonciateur a à ce moment-là. Dans ce contexte, le mot « choc » définit à la fois une émotion forte, et les

conséquences de cette émotion : le choc que le volontaire a subi en voyant des images violentes l'ont « bien marqué ».

- La peur :

- [ASA] « euh **j'étais un peu choquée** enfin un peu beaucoup et j'ai eu un peu peur que certaines personnes y croient et qui partent ouais justement faire le djihad donc c'était plutôt inquiète et un peu peur **et un peu choquée** qu'on arrive à [s] arriver à cette extrême violence voilà »

Dans ce passage du corpus, la forme de choc\* utilisée est « choquée » ou plus précisément « être choquée ». Le choc étant une action, « être choquée » montre que sujet parlant subit cette action. Dans son récit, la volontaire décrit ce qui lui est arrivé, tout en se remémorant l'événement à laquelle elle a été confrontée : « j'étais un peu choquée ». Toujours dans cette narration, elle se reprend, se corrige : « j'étais un peu choquée enfin un peu beaucoup », cette remémoration de son état émotionnelle, l'a poussé à réfléchir, à se souvenir et enfin à mettre en mot son état : elle est dans la réflexivité, dans un exercice d'une prise de conscience sur elle-même<sup>72</sup>.

L'oxymore « un peu beaucoup » utilisé comme locution adverbiale pour caractériser le choc subi, montre une certaine confusion ou bien une volonté de trouver un mot sans pour autant le trouver : cela marque bien le caractère oral et spontané du discours. Juste après, ASA énumère les différentes émotions qui l'ont envahies : « inquiète », « peur » et « choquée », séparées par la conjonction de coordination « et », et qui se trouvent sur le même plan. La locutrice, en essayant d'être précise dans la description des émotions qu'elle ressent, utilise plusieurs termes, pour affiner la définition de son ressenti : elle commence par « j'étais un peu choquée » ; puis, la volontaire cherche à préciser le choc qu'elle a eu en développant les raisons de cet état, et en cherchant les émotions adéquates « plutôt inquiète », « un peu peur » (elle rationalise, elle

---

<sup>72</sup> rappelons que tous les volontaires participants à cette étude sont soumis à cette exercice de réflexivité et de narration

réfléchit) jusqu'à ce qu'elle se rende compte que finalement le choc est bien présent dans son ressenti.

Les émotions auxquelles renvoient les expressions « plutôt inquiète » et « un peu peur » sont encadrées par « un peu choquée », ce qui permet à la volontaire de donner une explication amplifiée de l'émotion qu'elle éprouve : dire que ce qu'elle éprouve est fort.

Dans ces extraits, l'utilisation de choc\* semble tout à fait naturelle pour exprimer une émotion, un sentiment ressenti par rapport à quelque chose. L'item choc\* est utilisé ici dans le but d'indiquer une émotion forte et négative que les sujets ressentent sur le moment ou bien par rapport à ce qu'il·elle·s ont vu, notamment les images violentes de la vidéo de contre propagande djihadiste, mais qu'il·elle·s ont du mal à déterminer exactement. Ce qui veut dire par là que le choc\* dans ces extraits peut être de nature différente bien qu'il exprime unanimement des émotions négatives : il peut suggérer n'importe laquelle de ces émotions négatives, qu'il vient, dans tous les cas, amplifier. Par exemple dans le premier extrait, « choc » est associé à « surprise » et on peut comprendre que « choc » est alors utilisé ici en élément complémentaire pour donner une tournure négative, peu agréable à « surprise ».

- [ASA] : « je crois que c'est toujours la même chose **j'étais en état de choc** et [s] enfin **en état de choc** j'exagère un peu mais ouais **j'étais un peu choquée** parce que j'ai vu et j'étais un peu inquiète ouais je me répète je crois que c'était ça »

Si dans les exemples précédents, les différentes formes de choc\* ont été étudiées de manière indépendante, ici il sera vu sous forme d'expression : « (être) en état de choc », observée dans les extraits 7 et 8. Dans le TLFi, « en état de choc » est un « état physiologique dépressif dans lequel se trouve l'organisme après une agression quelconque (opération, accident, anesthésie, etc.) ». Selon cette définition et le contexte dans lequel se trouve la volontaire, se sentir en état de choc semble assez excessif, et c'est d'ailleurs ce dont elle s'aperçoit juste après avoir dit qu'elle était en état de choc. Mais si « être en état de choc » est la première chose qu'elle a dite lorsqu'on lui a posé la question : « vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? », c'est que la vidéo qu'elle a vue juste avant l'a fortement ébranlée et, ne sachant comment exprimer cela, elle utilise les premiers mots qui lui viennent à l'esprit pour qualifier

cet état. Cela dit, elle se rend compte qu'elle a peut-être surqualifié, surestimé son état émotionnel et se corrige immédiatement. Cependant, cette surestimation peut être liée à un transfert que la volontaire fait, dans le sens où le spectacle auquel elle assiste lui fait imaginer que les gens qui sont les acteurs et les actrices de ce spectacle sont en état de choc. Quand elle parle d'être en état de choc, c'est donc une sorte d'empathie qu'elle a, vis-à-vis des acteurs et actrices présent·e·s dans la situation qu'elle décrit. Par ailleurs, la vue des images violentes, comme des corps traînés, des crucifixions, des exécutions, etc., qui sont des images fortes peuvent créer un état de choc si on y est pour de vrai. N'étant pas dans cette réalité-là, ASA relativise cette notion d'état de choc, même si elle y est plongée quelques instants, elle réalise assez vite que la réalité dans laquelle elle se trouve lui permet de ne pas être dans un état de choc mais d'être choquée : ce qu'elle a montré en s'auto corrigeant. Cela dit, cette prise de conscience lui a fait passer d'un état émotionnel extrême à un état émotionnel « banal » et de faible intensité (la différence qui réside entre « être en état de choc » et « être choqué » se situe au niveau de l'intensité et de la violence en termes de changement d'état : « être en état de choc » est un sentiment fort et violent qui survient brusquement, d'une manière très violente et qui amène celui ou celle qui l'est à subir un traumatisme psychique ou physique. « être choqué » par contre est un sentiment moins fort et qui ébranle moyennement la personne qui perçoit le choc). En somme, cet exemple montre que la perception de l'émotion est plus ou moins difficile à verbaliser et à définir selon chaque personne : essayer de caractériser ce qui est ressenti est difficile.

- [BL] : « euh bah comme hier maintenant que j'en ai parlé ça va ça va mieux j'ai pu me libérer un peu mais c'est vrai que sur le moment euh **on est un peu sous le pas sous le choc** mais c'est vrai qu'à un moment il y a de la tristesse mais le fait d'en parler ça va mieux »

Dans ce passage, le volontaire commence par dire « euh bah comme hier » : une référence déictique à une émotion qu'il avait éprouvée la veille, pour définir l'émotion qu'il a au moment

de l'énonciation. Il explique ensuite qu'à chaque fois qu'il en parle « ça va mieux »<sup>73</sup>. Le fait de parler aux intervieweuses lui permet donc de se « libérer », de libérer ses émotions à travers la parole et de se sentir mieux. Ainsi, conformément au protocole pensé et mis en place, tant qu'il n'a pas parlé aux intervieweuses, il garde ses émotions pour lui et attend ce moment les laisser s'exprimer et se sentir mieux. Bien que la parole le libère, il indique toutefois que « sur le moment [...] on est un peu sous le choc ». Les images vues sont choquantes, elles renvoient au réel et ont par conséquent cette dimension traumatisante, choquante : ça fait peur, ça rend triste de savoir que ça puisse être vrai. Il y a une forme de confrontation à une vérité de ces images-là, qui renvoie à quelque chose dont on parle : daesh, etc., mais qu'on ne côtoie pas comme ça dans le réel. Le fait de voir ces images renvoie ainsi de manière choquante à une réalité qu'on connaît intellectuellement mais à laquelle on n'est pas confronté émotionnellement, sauf lors des attentats qui ont frappé la France. Sur le passage : « pas sous le choc mais c'est vrai qu'à un moment il y a de la tristesse » : l'interviewé cherche ses mots, étant donné que c'est un exercice difficile à faire : le fait de mettre des mots sur ce que l'on ressent, chaque personne n'est pas semblable et le volontaire qu'on a ici, en cherchant ses mots, fait du mieux qu'il peut pour trouver le bon mot, la bonne formulation qui correspond à son ressenti intérieur. Le volontaire cherche à nuancer ses propos, il les ajuste : « c'est vrai que sur le moment euh on est un peu sous le, pas sous le choc mais c'est vrai qu'à un moment il y a de la tristesse », il a envie de dire qu'il est sous le choc mais se dit que ce n'est peut-être pas exactement ce qu'il ressent, alors il cherche ses mots, il cherche à être dans l'explication, il réfléchit et est en train de répondre en même temps. Il fait exécuter plusieurs tâches à son cerveau et donc la partie de son cerveau qui mobilise la mémoire et les émotions est sollicitée en même temps que celle de la parole, il y a des connexions neuronales qui doivent se recréer pour dire : bon j'ai ressenti ça. qu'est-ce que c'est ça ? à quoi ça correspond ? c'est un choc, c'est de la tristesse, c'est quoi ? Il est en train de réfléchir à ça au fur et à mesure, puis ça sort en parlant. Sur le passage suivant : « c'est vrai que sur le moment euh on est un peu sous le, pas

---

<sup>73</sup> Pour rappel, dans le protocole les volontaires ne doivent parler à personne à part aux intervieweuses et uniquement au moment des interviews. En dehors de cela, il·elle·s n'ont pas le droit de parler, de discuter avec qui que ce soit. Les téléphones, les ordinateurs, la télévision étant proscrits, les seules activités autorisées sont le puzzle, le dessin, les mandalas. Le seul moment où il·elle·s peuvent se décharger des éventuelles émotions qu'il·elle·s ont emmagasinées lors des visionnages et après les entretiens, est lors du prochain entretien et uniquement avec les intervieweuses.

sous le choc mais c'est vrai qu'à un moment il y a de la tristesse », le volontaire donne l'impression qu'il apparente « tristesse » à « un peu sous le choc ». Si l'expression « être sous le choc » renvoie à un événement traumatisant et un ébranlement du corps et/ou de l'esprit, dans ce contexte, le volontaire considère cet état comme appartenant au champ sémantique de la tristesse, comme si le fait d'être sous le choc amène également de la tristesse.

Les différentes utilisations de l'item choc\* dans ces extraits montrent que cet item est utilisé aisément pour exprimer une émotion négative. Les volontaires l'utilisent souvent pour qualifier par exemple des images qui leur procurent une émotion négative comme la colère, le dégoût, la tristesse ou bien la peur : parce qu'une image qui procure de la colère ne peut pas être qualifiée de « image colère\* », le ou la volontaire va dire spontanément « une image choquante » qui est une utilisation plus simple pour faire passer ce message-là.

Le choc\* étant « une émotion brutale » (Robert, 2021), on peut remarquer qu'il est toujours utilisé pour exprimer des émotions négatives assez fortes, qui provoquent quelque chose d'assez violent et qui impactent fortement les volontaires.

### **Frappé – Frapper**

« Affecter d'une certaine impression, généralement vive et soudaine », « surprendre, en excitant l'imagination ou l'intérêt de l'être tout entier » (Robert, 2021). L'apparition de cet item dans le corpus n'est peut-être pas anodine, car dans les différentes questions posées aux volontaires, on retrouve le mot frappé dans la question : « Quels sont les éléments qui vous ont le plus **frappés** de ce que vous avez-vu ? », qui revient quatre fois<sup>74</sup> durant l'ensemble des entretiens des volontaires. L'analyse de l'item frappé\* peut donc constituer un biais car est très présente dans les questions et qui a donc tendance à être reprise par les volontaires. Cela dit, dans ce sous corpus, cet item n'est pas très fréquent, contrairement à ce que l'on pourrait penser. Le voici en contexte :

---

<sup>74</sup> Dans les questions : 5, 19, 31, 55

À la question : « des émotions positives ? négatives ? neutres ? d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer ? », la volontaire RM répond :

- [RM] : « euh [s] parce que je je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette cette façon de présenter les choses et et et **ça me [s] ça me frappe** que [s] voilà que [s] qu'on réduise les choses et qu'on montre comme ça oui oui euh [s] que je [s] enfin je crois que la la solution n'est pas là et celle de faire peur aux gens de montrer [s] enfin de de profiter le fait qu'on ne connaît pas vraiment ce qui se passe réellement dans ce pays pour pour faire peur aux gens et pour [s] et pour insinuer même si elles sont [s] enfin insinuer des amalgames enfin même s'ils ne sont pas du tout explicites dans la vidéo mais il y a quand même une insinuation qui me [s] qui me déplaît ah djihad \*syrie musulman enfin musulman d'accord ».

Dans cet exemple, le verbe réflexif « **ça me frappe** » montre la position de la volontaire par rapport à ce qui se passe autour d'elle : de sa relation avec l'extérieur, avec « ça ». « Ça » étant l'objet de cette émotion qu'elle ressent et qui désigne ...

Le verbe réflexif « frappe » s'apparente donc ici à la déception et/ou au dégoût.

- [RM] : « là disons que les images beaucoup plus cruelles m'ont **un petit peu plus frappé** et donc c'était un petit peu plus difficile de voir à côté des enfants qui sautaient qui faisaient des jeux entre eux et ensuite voir qu'en fait ça se passe pas du tout comme ça et que en fait des gens qui souffrent beaucoup et qui sont très rarement joyeux »

Dans ce passage, la volontaire parle d'« images beaucoup plus cruelles » qui l'ont « un petit peu plus frappé ». Ces deux propositions désignent le même objet : « les images », ce qui est paradoxal : car comment peut-on être « un petit peu frappé » c'est-à-dire à peine frapper alors qu'on est devant quelque chose de « beaucoup plus cruelles ». D'une part, le mot cruel étant déjà un adjectif fort en sens : « qui dénote de la cruauté », « qui fait souffrir, qui est l'occasion d'une souffrance », « qui fait souffrir par sa dureté, sa sévérité » (Robert, 2021), le rajout des deux adverbes de quantité supérieure « beaucoup » et d'intensité supérieure « plus » amplifie son intensité sémantique et de ce fait apporte aux images vues une dimension négative extrême



: des images qui procurent d'extrême souffrance à celui ou celle qui les voit. D'une autre part, la volontaire en voyant ces images se dit être « un petit peu plus frappé » : ce qui signifie que l'émotion/ le sentiment qu'elle ressent n'est pas très fort : c'est un peu comme si elle le compare à une émotion qu'elle a déjà ressentie et que cette fois-ci l'intensité de celle-ci est moyennement supérieure à la précédente, ce qui ne veut en aucun cas dire que c'est une émotion immense. Et vu comment elle le présente, ce n'est pas du tout une émotion forte. Ce qui est une réaction inattendue par rapport à ce qu'elle a dit juste avant. Par la suite, elle parle quand même de la difficulté qu'elle a de voir ces images-là. Elle parle également de souffrance mais qui ne lui est pas propre, elle parle de la souffrance des gens qu'elle voit à travers la vidéo. Ce qui peut expliquer son utilisation de l'adjectif « cruelles » qu'elle a employé auparavant. Cela s'explique donc par le fait que RM lorsqu'elle qualifie les images comme étant « cruelles », elle ne parle pas pour elle, mais bien par rapport aux gens qui vivent ces scènes-là : les images sont cruelles parce qu'elles montrent la souffrance des gens qui vivent réellement ces scènes-là. Ainsi, bien qu'elle perçoive la situation comme étant « cruelle », cela a un impact légèrement plus marqué sur elle en raison de la distinction qu'elle fait entre la réalité de sa propre vie et ce qui se déroule à l'écran, même si elle est consciente de la réalité de la situation présentée.

- [AT] : « euh une émotion un tout petit peu différente vu que j'étais [s] enfin je n'avais plus du tout les les mêmes effets de surprise et je me suis laissé bercer par la musique je me suis rendu compte que [s] enfin je disais ce matin qu'elle est [s] je ne la trouvais pas très adaptée et là **ça m'a encore plus frappé** je me suis dit mais elle est triste cette musique en fait c'est qu'elle a des accents qui se [s] enfin elle est rythmée et tout ça mais moi ça m'a embarquée dans quelque chose de plutôt triste en fait ».

Voilà à quoi le volontaire AT, répond après qu'on lui a posé la question : « Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? ». Dans sa réponse, le volontaire exprime tout d'abord l'émotion qu'il a ressentie en se référant à une émotion qu'il a ressentie auparavant et sur la même vidéo : en effet, il s'agit du quatrième entretien du volontaire et le deuxième visionnage d'une même vidéo, à savoir la vidéo dite neutre. Il explique la différence de l'émotion qu'il ressent avec celui qu'il a ressentie avant par le fait qu'il : « n'avais plus du tout les mêmes effets

de surprise » et s'est : « laissé bercer par la musique ». Le deuxième visionnage d'une même vidéo fait changer d'attitude le locuteur et le fait se concentrer sur autre chose, d'un côté, il y a un désintéressement sur certains aspects de la vidéo et d'un autre côté, cette indifférence l'a amené à apprécier la musique de fond de la vidéo. Ce changement de perspective l'a conduit à une vision autre de ce qu'il avait en voyant la vidéo la première fois : s'il trouvait que la première fois la vidéo était selon lui « pas très adaptée », le second visionnage l'a ouvert les yeux en quelque sorte et l'a « encore plus frappé » selon lui. Et donc ce deuxième visionnage lui a apporté plus d'informations, plus d'émotions que la première. Le fait de dire « ça m'a encore plus frappé » révèle que la vidéo l'a déjà « frappé » une fois et qu'au moment où il parle cette sensation/émotion revient, et lui fait s'apercevoir qu'il ressent une émotion plus distincte qui est la tristesse.

Comme les deux items précédents, l'utilisation de frappé\* dans le corpus étudié ici, est d'une manière générale utilisée pour exprimer des émotions négatives. Alors que la définition même de frappé – frapper ne présente pas d'aversion pour le sens positif ou le sens négatif. D'ailleurs lors des interviews, le mot « frapper » est utilisé dans les questions quelle que soit la vidéo visualisée par les volontaires. Il ne s'agit donc pas d'une induction non consciente des volontaires à utiliser le terme avec les émotions négatives, mais bien d'une utilisation spontanée de ces derniers.

### **Marqué – Marquer**

« Faire connaître, extérioriser (un sentiment, une pensée), faire une impression assez forte pour laisser un souvenir durable » (Le Robert, 2021).

L'item marqué\*, constitué dans le corpus par les formes : marqué, marquer et marquantes, présente 13 occurrences.

ner par terre [ inaudible ] et des gens [ s ] . ce qui m ' a <b>marqué</b> aussi , la question d ' avant , c ' est l ' homme qui se fait	1
ue je vous dit , je suis pas à croire non plus tout ce qui a <b>marqué</b> donc euh voilà . c ' est à peu près . . . négatives quand même	2
connaissais et ce n ' était pas des images assez [ s ] assez <b>marquantes</b> pour me [ s ] pour me reprovoquer les mêmes émotions qu ' hier	3
images . quand vous me demandiez quelles images m ' avaient <b>marqué</b> le [ s ] le plus , ben , spontanément , j ' ai répondu les trois	4
entraînaient , j ' avais déjà remarqué et ça , ça m ' avait <b>marqué</b> justement et le corps qui est jeté dans le ravin aussi . et	5
r . et effectivement , euh , ce qui montre que ça m ' a bien <b>marqué</b> , quoi . euh [ s ] ben plutôt une fatigue mentale , pas physique	6
est allé là-bas tu as fait ça . mais pas euh même si c ' est <b>marqué</b> : si tu vas , tu là-bas tu vas faire ça c ' est euh j ' ai l	7
forcément . [ inaudible ] dans le dans les paroles qui était <b>marqué</b> c ' était un peu euh voilà ceci si , enfin , toi qui est allé	8
s légère , plus légère . les images ne m ' ont pas forcément <b>marqué</b> mais par contre je me sentais plus légère à la suite de la première	9
' avant . c ' est des choses qui peuvent vraiment un peu me <b>marquer</b> pendant une journée , voir des belles régions françaises , ce	10
ires ] , ça ne m ' a pas [ s ] oui , voilà . ça ne m ' a pas <b>marqué</b> plus que ça , ça ne m ' a pas [ s ] euh , je me pense un peu	11
pas de sujet qui peut fâcher ou de sujet qui peut , qui peut <b>marquer</b> spécialement je trouve . là , je me sens plus calme [ rire ]	12
aire ça c ' est euh j ' ai l ' impression que c ' était plus <b>marqué</b> euh les gens qui sont euh les gens qui sont allés là-bas ont	13

Figure 27: Vue d'ensemble de l'item marqué\* en contexte.

La figure ci-dessus montre une vue d'ensemble de l'item marqué\* dans le corpus. Elle a été obtenue grâce au regroupement de formes de Lexico3 qui a permis de mettre dans un item différentes formes d'un mot. Ensuite, item est mis dans l'outil concordance, afin de voir les différentes occurrences de l'item en contexte. Malheureusement, l'item ne présente pas vraiment de particularités observables sur cette figure, il faudra donc analyser un peu plus pour pouvoir dégager d'éventuelles particularités.

- [LG] : « euh j'ai eu trois frissons j'ai eu trois frissons qui correspondent je crois aux passages en fait où on voit les vidéos tournées par les [s] par **le gouvernement français qui montre la véritable horreur là-bas** quoi et [s] et avec un [s] en fait [inaudible] des vidéos au début de [s] à chaque petite [s] petit clip de gens heureux de familles joyeuses et puis en fait après ces mêmes gens\_là ces mêmes catégories de personnes qui sont [s] qui sont en train de se faire massacrer qui se font torturer qui sont crucifiés qui sont [s] qui se font tirer dessus et traîner [s] traîner par terre [inaudible] et des gens [s] **ce qui m'a marqué(1) aussi** la question d'avant c'est l'homme qui se fait balancer d'une falaise vivant »

Exprimer nos émotions peut se faire de plusieurs façons, et dans cet exemple, le volontaire a choisi de le faire en décrivant une réaction corporelle (les frissons) qu'il associe à une émotion et qu'il dit avoir ressenti lors de certains passages de la vidéo dite violente. Le frisson est un « mouvement convulsif qui accompagne une émotion, une impression » (Le Robert, 2021) :

c'est une réaction corporelle qui peut être causée par divers facteurs émotionnels positives comme négatives, il peut être ressenti à la suite d'une frayeur, d'un plaisir, d'une chanson, d'une surprise, etc. Cette réaction corporelle n'est donc pas un indicateur suffisant pour décrire une émotion précise et doit donc toujours être étudiée en contexte. Ici, le volontaire utilise le mot « frissons » dans un contexte où il se trouve devant une vidéo violente et donc c'est tout naturellement que le sens de « frissons » prend une tournure négative. Dans un sens commun, les émotions qui peuvent être rattachées aux frissons de manière négative sont la peur, la colère (comme chez les animaux, notamment les chats qui ont les poils hérissés ; ou encore, on peut penser aux représentations imagées de quelqu'un qui est très en colère et qu'on représente parfois par un visage crispé, des yeux écarquillés et ses cheveux qui se hérissent sur la tête).

Cependant, dans cet extrait, le locuteur associe cette réaction physiologique à la peur, et ce lorsqu'il explique la raison de ses frissons en qualifiant ce que montre la vidéo en « véritable horreur » ; « horreur » est défini comme une « impression violente causée par la vue ou la pensée d'une chose affreuse ou repoussante » (Le Robert, 2022), et par conséquent fait référence à la peur. Outre le sentiment de peur que le locuteur a ressenti, il parle aussi de ce qui l'a « marqué » à savoir le changement de décor/ d'ambiance qu'il y a entre les différents passages de la vidéo et qui montrent en l'occurrence l'image de gens qui ont « vie normale » versus qui sont « massacrés, torturés, crucifiés, qui se font tirer dessus et traîner par terre » et « l'homme qui se fait balancer d'une falaise, vivant ». Le verbe marquer n'étant pas explicite en soi, le contexte dans lequel le locuteur l'utilise montre tout d'abord que « marqué » prend un sens négatif ; et si on veut pousser plus loin, on peut dire par déduction que « marqué » tend vers une signification proche de la peur. Après avoir énoncé tout cela, il déclare : « ce qui m'a marqué aussi », qui indique que tout ce qu'il a dit juste avant l'a « marqué » et aussi ce qui va suivre. L'utilisation de « marqué » est donc ici bien déterminée : il s'agit de la réaction émotionnelle du volontaire face à tout ce qu'il a énoncé : ce qui veut dire que « marqué » est bien utilisé pour évoquer une émotion négative, et notamment la peur.

- [BL] : « ah bah il y a de la tristesse un peu d'énerverment de de de [inaudible] c'est pas spécifiquement de la peur mais de de de de l'appréhension j'ai pris du recul sur ce que j'ai vu parce que je vous

dis je suis pas à croire non plus **tout ce qui est marqué** donc euh voilà  
c'est à peu près [s] négatives quand même »

Dans cet exemple (2), « marqué » ne fait référence à aucune émotion. Mais plutôt le fait de marquer dans le sens de « rendre reconnaissable une chose parmi tant d'autres au moyen d'une marque » (Robert, 2022), ou bien « écrit » : le locuteur parle en effet des textes et images qu'il voit et qu'il désigne par « tout ce qui est marqué ». Ce sens ne faisant référence à aucune émotion, il représente dans ce cas un biais pour l'étude et ne sera pas analysé comme les autres items de marqué\* présents dans le corpus.

- [LG] : « ben je m'attendais à la vidéo enfin je la connaissais et **ce n'était pas des images assez [s] assez marquantes (3)** pour me [s] pour me reprocher les mêmes émotions qu'hier hier c'était à minima mais là pour le coup c'était vraiment neutre je savais à quoi m'attendre et j'ai vu ce à quoi je m'attendais voilà pas de négatif pas de positif une vidéo de publicité »

Dans ce passage, l'adjectif « marquantes » est utilisé par l'énonciateur pour décrire « des images » qu'il a revues et qu'il considère comme n'étant pas « assez marquantes » pour lui faire provoquer « les mêmes émotions qu'hier ». Dans cette description, le sens donné à « marquantes » n'est pas très clair si l'on ne regarde que ce passage ; néanmoins, en regardant en amont et en connaissant la vidéo qui a été projetée, on peut dire que « marquantes » tend vers une signification positive : LG raconte que les images qu'il a vues n'ont pas provoquées d'émotions (positives) fortes à son égard, contrairement à la première fois qu'il a vu ces mêmes images. Ce qui indique que lors de la première projection de la vidéo dite neutre, il a effectivement été « marqué » par les images qu'il a vues et ce de manière positive : cela peut vouloir dire qu'il a peut-être été surpris agréablement par ces images, que ça l'a rendu joyeux, ou bien une autre émotion positive du même genre. En évoquant les émotions qu'il a observées la veille, il souligne que leur intensité était plutôt faible, qualifiant la réaction émotionnelle comme « à minima ». Cela suggère qu'il a ressenti une émotion telle que la surprise, la joie, ou autre, mais à un niveau d'intensité très bas. Et de cette émotion ressentie la veille, celle qu'il ressent au moment de son interview est bien moindre, donc déjà si l'émotion de la veille est déjà faible, celle lors de l'énonciation l'est encore plus ; et donc cette émotion

d'une intensité infiniment faible, il va la décrire comme étant « neutre » et qu'il va expliquer par le fait qu'elle ne soit ni positive, ni négative. A tout cela, il va conclure par « une vidéo de publicité » ce qui montre que puisque c'est une vidéo publicitaire, c'est considéré comme de la fiction. Le locuteur en disant cela prend donc une certaine distance vis-à-vis de ce qu'il regarde en face de lui, notamment la vidéo, et par conséquent adapte ses émotions par rapport à la situation : car puisque c'est de la publicité, de la fiction, ce n'est pas la réalité et donc les émotions ressenties sont moindre. D'où cette neutralité dans ses émotions. Dans ce passage on peut s'apercevoir donc que la vue des mêmes images deux fois diminue l'intensité de l'émotion ressenti par le sujet. Et aussi que lorsque le locuteur est conscient de l'objet de la vidéo (ici la publicité), il adapte son comportement, son regard.

À la question : « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? » le sujet [LG] répond :

- [LG] : « euh [s] ben un peu plus de colère comme je disais à force d'en discuter de mettre des mots et de revoir en fait dans ma tête ce que j'avais vu et euh et donc encore plus de colère et de [s] et de choc au niveau de ces images quand vous me demandiez **quelles images m'avaient marqué (4) le [s] le plus** ben spontanément j'ai répondu les trois que je viens de redire de citer ce soir et effectivement euh **ce qui montre que ça m'a bien marqué quoi (6)**<sup>75</sup> »

Dans cet extrait, l'interviewé répond tout d'abord à la question qu'on lui pose à propos de son ressenti après la projection de la vidéo violente, dans lequel il décrit les émotions qu'il ressent et aussi de la raison de ses émotions. Ensuite, il reformule une question qu'on lui a posée un peu plus tôt pour le répondre ici. Dans la logique des choses et en survolant cette réponse du locuteur, on a l'impression qu'il passe du coq à l'âne en répondant un peu à la question principale qu'on lui pose et en revenant brusquement à une question qu'on lui a posée un peu plus tôt et à laquelle il a déjà répondu. Mais dans notre cas, cela peut être intéressant de voir

---

<sup>75</sup> Le numéro des items n'est pas en ordre car leur apparition dans le concordancier et selon le tri à droite ne prend pas en compte leur utilisation selon le locuteur ou bien l'ordre d'apparition dans le corpus mais du tri à droite : donc le premier item (1) n'est pas forcément celui qui est premier dans un ordre chronologique mais selon l'ordre alphabétique du mot qui vient juste avant lui.

comment le cerveau met en lien des choses que nous ne trouvons pas si logique que ça. Si l'on se reconcentre sur ce que dit le sujet, on va voir qu'entre ces deux réponses qu'il donne en répondant à une seule question résulte du lien qu'il y a entre ces réponses : dans sa première réponse, LG décrit les émotions qu'il a ressenties après avoir vu la vidéo violente et les raisons de celles-ci et dans sa deuxième réponse il parle d'images qui l'ont marquée. Ces deux réponses ont donc bien un lien de cause à effet et c'est pourquoi il les lie ici ; c'est comme si l'évocation de ses émotions lui ont fait revivre des passages violents qu'il a vus et l'on fait reprendre justement cette question comme pour accentuer sa réponse d'avant. De plus, il explique que le fait de « mettre des mots et de revoir [dans sa tête] » la vidéo violente attise sa colère et le choc davantage, cette accentuation des émotions lui fait donc revoir et revivre la violence des images et donc lui fait reparler de ces images qui l'ont vraiment affectées.

Le sens des deux items de marqué\* sont donc ici bien définis et font référence à une émotion négative de la part du locuteur.

- [FCH] : « euh ben du dégoût du dégoût et ouais beaucoup de dégoût en voyant plus de nouvelles choses que je n'avais pas remarquées surtout de [s] ben en plus une nouvelle [s] c'est à chaque fois comme les corps disposés en \*christ ou alors bon les corps qui sont traînés **j'avais déjà remarqué et ça, ça m'avait marqué (5)** justement et le corps qui est jeté dans le ravin aussi et [s] et c'est [s] en fait c'est à la fois une nouvelle découverte d'une nouvelle façon de tuer aussi et il y a aussi une [s] une image à un moment il me semble qu'il y a un poignard sous une tête un truc comme ça euh [s] et [s] et du coup ouais c'est ça de la répugnance et de [s] et du dégoût »

Voici la réponse de la volontaire FCH à la question : « Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? » du deuxième visionnage de la vidéo dite « violente ». Dans sa réponse, on voit succinctement qu'elle est confuse. Elle ne termine pas certaines de ses phrases et les complète par des silences, ses descriptions ne sont pas toujours compréhensibles : « les corps disposés en \*christ », « un poignard sous une tête ». Elle se répète dans la même phrase : « euh ben du **dégoût** du **dégoût** et ouais beaucoup de **dégoût** ». Ces confusions ne signifient en aucun cas que la volontaire ne maîtrise pas la langue française, ou

bien qu'elle présente quelconque difficulté ; car hormis ce passage, la volontaire s'exprime très bien et ne rencontre aucune difficulté au niveau du langage. Ce qui peut amener à dire qu'en présence d'éléments visuels violents, la personne qui voit ces éléments subit une sorte de blocage cognitif dû au choc. Et bien que la question soit posée après le visionnage de la vidéo, le fait de se remémorer les images et de se replonger dans la visualisation de ses images amène la volontaire à une sorte d'état de choc qui lui fait perdre ses moyens et donc lui fait rencontrer des difficultés à exprimer ce qu'elle pense. Cela dit, le fait de répéter la même émotion dans la même phrase peut être interprété comme le fait que c'est cette émotion-là qui l'affecte le plus. De plus, dans la phrase elle-même : « euh ben du **dégoût** du **dégoût** et ouais beaucoup de **dégoût** », cette tournure peut s'apparenter à la figure rhétorique de la gradation où l'on part d'un dégoût modéré pour arriver à un dégoût beaucoup plus intense. Aussi, les descriptions qui semblaient être incompréhensibles peuvent être comprises comme suit : « **les corps disposés en \*christ** » : dans cet énoncé, la volontaire voulait simplement dire qu'il y avait des corps qui étaient disposés de la même façon que le Christ c'est-à-dire crucifiés. Ce qui encore une fois est bien une scène présente dans la vidéo (voir découpage de la vidéo image par image en annexe).

« **un poignard sous une tête** » : selon cette description, on peut penser que c'est comme si une tête était embrochée dans un poignard ou bien que le poignard soit placé sous une tête déjà coupée comme pour faire une sorte de mise en scène. Dans cette description, et sans avoir vu la vidéo, l'image que la volontaire décrit n'est pas tout à fait compréhensible, d'ailleurs elle-même n'a pas l'air d'être très sûre de ce qu'elle raconte d'où le rajout de « un truc comme ça » à sa description. Il est donc essentiel de visionner la vidéo décrite et de comprendre le contenu de ce qu'elle montre. En ayant visionné la vidéo, « un poignard sous une tête » fait référence à une scène où l'on voit un profil Facebook contenant des images de djihadistes en train d'égorger un homme avec un couteau.

On peut aussi remarquer que dans son récit, les éléments qu'elle considère comme l'ayant marquée sont en rapport avec « le corps » : « les *corps* disposés en \*christ », « les *corps* qui



sont traînés », « le *corps* qui est jeté dans le ravin ». L'utilisation de « corps » dans ses représentations, au lieu par exemple de « gens », de « personnes », ou de « femmes » ou « hommes », peut vouloir dire qu'elle prend de la distance par rapport à ce qu'elle voit, voire qu'elles considèrent ces corps « morts » et que c'est donc, précisément la raison pour laquelle ils sont déshumanisés, et ne sont plus que des « corps », objets, subissant une action.

L'item de marqué\* utilisé ici ne donne pas de doute quant au sens qui l'entoure, en effet, « marqué » est utilisé par la volontaire pour dire que tout ce qu'elle décrit l'avait marqué : l'avait fait ressentir des émotions négatives.

Toujours dans son récit, elle parle de « **nouvelle découverte d'une nouvelle façon de tuer** ». Cette phrase est assez inhabituelle à entendre mais ça peut vouloir montrer en quelque sorte un détachement qu'elle a vis-à-vis de ce qu'elle raconte, c'est comme si elle regardait un documentaire sur les différentes façons de tuer et qu'à un moment donné elle découvre une nouvelle façon de tuer et qu'elle le décrit sans sourciller. D'un autre côté, cette réaction qu'elle a est peut-être un réflexe de défense face à ce qu'elle a ressenti juste avant. C'est comme si après avoir été plongé dans l'horreur de la vidéo et d'avoir perdu ses moyens lors de ses descriptions, elle se reprend en main et décrit la suite de son récit sans faire remonter ses émotions. Mais cette phrase peut aussi être interprétée différemment. Ce que la volontaire veut peut-être dire c'est que les djihadistes alignent une inventivité par rapport à leur façon de tuer.

En conclusion de tout ce qu'elle a dit jusqu'ici, la volontaire termine sa réponse en disant que tout cela lui procure « de la répugnance et de [s] et du dégoût » ; la répugnance étant une sorte d'émotion, de sensation ou de sentiment très proche du dégoût: les dictionnaires TLFi et Le Robert 2022 le définissent en « sensation d'écœurement, de dégoût provoquée par quelqu'un ou quelque chose » pour le premier et de « vive sensation d'écœurement, mouvement de recul que provoque une chose très sale ou qu'on ne peut supporter » ou de « vif sentiment de mépris, de dégoût qui fait qu'on évite quelque chose ou quelqu'un » pour le second. Si la répugnance n'est pas suffisamment caractérisée comme sentiment ou sensation, les deux dictionnaires s'accordent tout de même sur le fait que cette notion est associée au dégoût. De ce fait, on peut dire que l'émotion qui ressort, et qui prime dans le discours de cette volontaire, est le dégoût et donc le sens de « marqué » peut être associé au dégoût. Ce qui est appuyé par

le fait que les éléments qui ont marqué la volontaire sont aussi ceux qui la dégoûtent, d'où cette association du dégoût à l'item de marqué\* utilisé ici.

- [BL]: « bah je l'ai déjà dit mais je peux le redire c'est voilà un message qui accuse au lieu de de prévenir et je trouve que le discours est très mal formulé et que la vidéo montre de la violence de la violence gratuite pour nous dire que c'est notre faute alors que pas forcément [inaudible] dans le dans **les paroles qui étaient marquées (8)** c'était un peu euh voilà ceci si enfin toi qui est allé là-bas tu as fait ça mais pas euh **même si c'est marqué (7)** si tu vas-tu là-bas tu vas faire ça c'est euh j'ai l'impression que **c'était plus marqué (13)** euh les gens qui sont euh les gens qui sont allés là-bas ont fait ça alors que bah euh on ne sait pas déjà puis bon bah s'ils l'ont fait c'est enfin c'est un peu de la faute du gouvernement aussi quoi qui ont pas su prévenir ça et du coup qui accuse derrière le dos d'avoir prévenu à temps »

Les deux premiers items observés dans cette réponse du volontaire BL n'ont pas de sens émotionnel.

Pour l'item (8) par exemple, quand l'enquêté dit : « dans les paroles qui étaient marquées », il utilise le mot marqué pour dire : dans les paroles qui étaient écrites. Cela s'explique par le fait que dans la vidéo dite « violente », il y a effectivement des passages écrits qui accompagnent les images violentes et qui montrent les différentes promesses des djihadistes envers leurs proies d'une part, et d'une autre part le décryptage que fait le gouvernement français par rapport à ces promesses-là. En ce qui concerne l'exemple (7), « marqué » signifie la même chose que pour l'exemple (8), à savoir les textes accompagnant les images violentes. Mais pour l'item (13), la signification est tout autre, et il s'agit, cette fois-ci, d'une référence émotionnée. Et voici comment l'interviewé le montre.

Tout d'abord, BL commence par mettre en cause le discours du gouvernement qui selon lui est « accusateur » plus qu'un discours de prévention. Cette indignation lui fait prendre parti et il se sent totalement concerné par cette « accusation », on a l'impression qu'il se sent coupable face

à cela et s'en défend : « pour nous dire que c'est notre faute », il se défend lui-même et aussi les autres, même si d'un autre côté, il n'en ait pas sûr en disant : « alors que pas forcément ».

- [FCH] : « après je me sentais [s] je me sentais plus légère plus légère **les images ne m'ont pas forcément marquée (9)** mais par contre je me sentais plus légère à la suite de la première vidéo »

Voilà à quoi la volontaire a répondu à la question : « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? ». Dans cette réponse, la locutrice fait part de son ressenti dès le début de sa phrase en disant donc qu'après avoir vu une vidéo, neutre ou violente, elle se sentait plus légère. L'utilisation de l'imparfait montre qu'au moment où elle raconte ce qu'elle a ressenti l'émotion, celle-ci ne demeure plus en elle, c'était donc une émotion brève, et qui ne la travaille plus au moment où elle parle.

« se sentir légère » est une locution qui veut dire : « Être débarrassé de tout chagrin, de toute préoccupation ; se sentir heureux. » TLFi

Le sentiment de légèreté après le visionnage qu'elle évoque peut sous-entendre deux choses : premièrement cela pourrait signifier que la vidéo vue par la volontaire juste avant son interview est la vidéo violente et donc le fait d'avoir fini de regarder toutes les violences qui en dégagent la soulage et c'est ce qui lui procure ce sentiment de légèreté. Deuxièmement, la vidéo qu'elle a visionnée est la neutre et l'a rendue plus légère, parce qu'on peut supposer qu'elle a vu la vidéo violente avant et que le fait de voir la vidéo neutre l'a apaisé.

« je me sentais plus légère » : elle se sentait déjà légère avant et après avoir visionner la vidéo, elle l'était encore plus. Cela sous-entend qu'avant, elle a ressenti des émotions négatives. Et que le visionnage de la vidéo l'a soulagé et à la fin de la projection de la vidéo, son soulagement s'est accru.

Elle dit se sentir « plus légère » ce qui peut vouloir dire qu'elle ressent moins d'émotion. Se sentir libre après s'être mise à la place des gens qui ont vécu la réalité de la vidéo. c'est comme si elle y était/ se sentir plus légère : être soulagé : c'est comme si elle avait subi quelque chose de fort, d'intense.

Après avoir décrit ce qu'elle ressentait, FCH tente d'expliquer ce sentiment de légèreté qu'elle éprouve en disant « les images ne m'ont pas forcément marquée ». Le verbe marquer n'étant pas explicite du point de vue émotionnel, il n'est pas facile de déterminer directement si ces images qui n'ont « pas forcément marquée » la volontaire sont des images « violentes » ou bien « neutres ». Mais la locution adverbiale donne déjà une sorte d'indice sur les images vues : la locution « pas forcément » que l'on peut traduire par « pas vraiment », « pas obligatoirement » et qui veut dire en soi que les images que la volontaire a vues ne l'ont pas fait réagir contrairement à ce qu'elle attendait. Ce manque de réaction l'ont donc fait ressentir des émotions « neutres » ce qui correspondrait au visionnage de la vidéo neutre. D'ailleurs, en allant jusqu'au bout de la phrase, on peut voir qu'elle dit : « mais par contre je me sentais plus légère à la suite de la première vidéo ». À l'entendre, on suppose qu'il y a eu une première vidéo qui a provoqué chez elle certaines émotions et que celle qui vient lui a fait se sentir légère : ce qui est souligné dans la première phrase vue *supra*. Grâce à ces indices linguistiques, le sens de « marquée » est plus accessible, et on peut dire à présent que dans ce contexte, « marquée », ou du moins « pas forcément marquée » fait référence à une émotion neutre.

À la question : « Comment vous sentez-vous maintenant ? » posée vers la fin de l'expérience et après avoir revue la vidéo neutre, le volontaire BA répond :

- [BA]: « euh [s] aussi bien qu'avant avoir vu la vidéo je crois toujours que ça n'a pas eu un effet énorme je veux dire je vais prendre un exemple j'avais vu une vidéo sur [s] ben je me rappelle il y avait déjà une fois ce sont des gens qui avaient occupé un hôtel pour loger des réfugiés en \*grèce j'avais limite pleuré de joie en fait j'étais bien plus content après avoir vu qu'avant **c'est des choses qui peuvent vraiment un peu me marquer (10)** pendant une journée voir des belles régions françaises ce n'est pas quelque chose qui va durablement changer ma vie après ça ne va pas changer d'un point de vue négatif non plus je veux dire euh [s] voilà c'est plutôt sympathique de voir de belles images la planète elle est très belle quand on voit un peu concrètement ça ça fait plaisir »

Dans sa réponse, BA souligne le fait que la vidéo ne lui a fait aucun effet particulier et que ce qu'il a ressenti avant et après le visionnage est le même : il s'agit ici, de la vidéo dite neutre. Il dit que la vidéo « n'a pas eu un effet énorme » sur lui ; le fait de dire ça fait penser qu'étant donné que nous sommes dans une expérience/ protocole de recherche, on a l'impression quelquefois que les volontaires veulent bien faire/ bien répondre et s'excusent ou bien se justifie si jamais il·elle·s pensent que ce qu'il·elle·s disent ne correspond pas à ce qu'on attend d'elles/eux. Dans le cas de BA c'est comme s'il pensait que son interlocutrice s'attendait à ce que la vidéo lui fasse « un effet énorme » et de ce fait, il se justifie en comparant la vidéo visionnée avec une autre vidéo qu'il a vue en dehors du protocole de recherche : cette justification ayant pour but en quelque sorte de convaincre l'intervieweuse de la légitimité de son ressenti par rapport à la vidéo qu'on lui montre.

Pendant son récit, quand BA dit : « c'est des choses qui peuvent vraiment un peu me marquer pendant une journée », les « choses » dont il parle font en fait référence à une bonne action sur des réfugiés : « ce sont des gens qui avaient occupé un hôtel pour loger des réfugiés en \*grèce », cette action a donc eu comme effet sur le volontaire de le faire « pleurer de joie ». Dans ce cas-là, « marquer » renvoie bien à une émotion. Une émotion qui a comme résultat « pleurer de joie ». Le volontaire a utilisé « marquer » pour exprimer une émotion positive, bien que cette émotion positive ne soit pas exactement liée à la vidéo qu'il a vue, mais c'est bien de cette émotion qu'il attendait ressentir en regardant la vidéo dite « neutre ».

(10) le sens de « marquer » : avoir un impact sur la vie de quelqu'un : « ce n'est pas quelque chose qui va durablement changer ma vie », « j'avais limite pleuré de joie » => dans le sens positif donc.

- [BS] : « euh oui mais je n'ai pas ressenti grand-chose [rires] ça ne m'a pas [s]oui voilà **ça ne m'a pas marqué (11) plus que ça** ça ne m'a pas [s] euh je me pense un peu éloignée face à ces images en fait ben dans le sens où j'ai vraiment le sentiment que c'était de la pub voilà »

Voilà comment la volontaire a répondu à la question : « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ? ».

Le fait de dire « je n'ai pas ressenti grand-chose » sous-entend que la volontaire a eu une réaction émotionnelle par rapport à la vidéo qu'elle a visionnée mais que d'après elle cette émotion, ce sentiment n'est pas significatif. Elle ajoute d'ailleurs « ça ne m'a pas marqué plus que ça » comme avec « je n'ai pas ressenti grand-chose », cela veut dire que d'une certaine façon la volontaire ne ressent aucune émotion vis-à-vis de la vidéo qu'elle a vue ou bien que l'émotion éprouvée soit très faible : ici il s'agit bien entendu d'une émotion positive. Ce qui veut dire que la vidéo dite neutre a eu un effet positif de très faible intensité, chose qui n'est pas anodine, car le but de la vidéo n'étant pas de faire sauter de joie les volontaires : il est donc totalement normal que cette volontaire réagisse ainsi. Mais cela étant, et comme remarqué un peu plus tôt, cette émotion nulle ou faible incite la volontaire à s'expliquer sur ce fait. C'est comme si le fait de ne rien ressentir la pousse à se justifier, même si comme elle le dit, elle pense être « un peu éloignée face à ces images » et aussi parce qu'elle a « le sentiment que c'était de la pub ».

- [SJ] : « mais c'est une vidéo un peu explicative qui qui énumère les points forts de la région de \*languedoc-\*roussillon et qui qui n'a pas de sujet qui peut fâcher ou de sujet qui peut qui peut **marquer (12) spécialement** je trouve »

Dans ce dernier extrait, « marquer » renvoie à une émotion positive. En effet, le volontaire parle ici du fait que la vidéo dite neutre, qui suscite donc à priori des émotions positives ou neutres, ne le marque pas « spécialement ». Une émotion neutre n'étant pas forte, il fait donc référence à une émotion positive.

Jusqu'ici, les différents extraits dans lesquels apparaissent les items de marqué\* ont majoritairement un sens négatif (émotion négative) ; mais certains extraits comme le (3), (9), (10), (11), (12), montrent bien que ce n'est pas toujours le cas et que ce mot peut très bien être utilisé comme connotant une émotion positive ou une émotion négative.

### **Touché - Toucher**

Toucher, vient du latin *toccare*, « heurter », « frapper », de l'onomatopée *tok* évoquant le bruit de deux objets qui s'entrechoquent.

Selon le TLFi, « toucher » signifie :

- Émouvoir en suscitant une sympathie profonde, des sentiments d'affection.
- Provoquer une impression affective ou intellectuelle déterminée ; affecter d'une manière précise.

Selon le Robert, il signifie :

- Procurer une émotion à (qqn), faire réagir en suscitant l'intérêt affectif.
- Concerner, avoir un rapport avec.

Ces différentes définitions ne nous permettent pas cependant de classer ce verbe dans une catégorie d'émotion précise, ce qui amène à supposer que ce terme, comme plusieurs autres que nous avons pu voir ici, peut avoir à la fois une valence positive ou négative selon le contexte dans lequel on l'emploie. « Toucher » ou plus précisément « être touché » peut donc être utilisé pour exprimer une émotion positive ou négative selon la situation du locuteur.

Une des acceptions du verbe « toucher » signifie « affecter, émouvoir ».

a ça peut avoir des conséquences sur nos vies . ça peut nous **toucher** de près finalement même si ça se passe loin . en , ça fait écho  
is agitée , j ' étais un peu [ s ] oui je [ s ] ça m ' avait **touché** , ça m ' avait un peu activé [ s ] ben parce que la vidéo était  
quer et qui peuvent , qui peuvent faire peur puisque ça nous **touche** aussi personnellement puisqu ' il y a eu des attentats en \*france  
pourraient nous agresser aussi . donc forcément , on se sent **touché** . là , ça va , c ' est détendu . hum . toujours ce sentiment  
n peu effrayante puisqu ' on se rend compte que ça peut nous **toucher** nous - mêmes . et euh , une des images qui sont assez , assez  
uler les gens , c'est quelque chose qui m'horripile , qui me **touche** encore plus quand on voit qu'en \*france , il y a beaucoup de  
en \*france , il y a beaucoup de gens qui sont [ s ] qui sont **touchés** par ça et qui [ s ] qui sont d'accord avec ces gens - là . ça  
ressentis , euh , c'est [ s ] oui , c'est révoltant , ça me **touche** [ s ] ça me touche en tant qu'adolescent , pas en tant qu'adolescen  
c'est [ s ] oui , c'est révoltant , ça me touche [ s ] ça me **touche** en tant qu'adolescent , pas en tant qu'adolescent , pardon ,  
oup , donc je reste quelqu'un de [ s ] de [ s ] qui [ s ] de **touché** par ces événements et par ces vidéos . et j'étais à \*paris aussi  
leur cousin . enfin , du coup , je pense que j'ai été aussi **touché** , euh , indirectement plus que certains pourraient l'être .  
e [ s ] l'inquiétude et de la frustration parce que [ s ] ça **touche** à de l'incompréhensible . et [ s ] et qu'en fait , ce type de  
ent . mais je pense que la vidéo , elle n'est pas faite pour **toucher** le public qui la regarde , vu comment c'est tourné , contrairement  
en , j ' ai bien envie de voyager , donc , ça [ s ] euh , ça **touchait** cette corde - là . euh , je ne sais pas , un truc très bête  
 , je n'avais pas pensé à la plage , alors que ça devrait me **toucher** en fait . et en plus du coup , ça me fait me dire il faudrait  
rce que ce n'est pas quelque chose qui me [ s ] euh , qui me **touche** intimement . donc , c'est pour ça que je [ s ] enfin , je le  
] efficace , puisqu'en plus c ' est déprimant et ça , ça ne **touche** absolument pas les personnes concernées . je ne connais pas  
 , pas plus que ça , non . euh , parce que je pense que ça me **touche** pas trop , ça me , grossièrement ça me parle pas plus que ça  
sitifs comme euh la nourriture , le sport des aspects qui me **touchent** , les étudiants , le vin et euh [ s ] toujours la musique qui

Figure 28: Vue d'ensemble de l'item touché\* en contexte.

Bien que omis dans les définitions données *supra*, le verbe « toucher » est polysémique et compte de nombreuses acceptions dans la langue française.

- [FC] : « ben parce que pff parce que ça ça peut avoir des conséquences sur nos vies **ça peut nous toucher (1) de près finalement** même si ça se passe loin »

Le sens que la volontaire donne au verbe « toucher » est quelque peu éloignée du sens émotionnel attendu et par ailleurs ne décrit en aucun cas son état psychologique. En revanche, ce passage nous montre la préoccupation de la volontaire par rapport à ce qu'elle a vu dans la vidéo visionnée en amont. Elle parle entre autres d'une situation préoccupante qui se passe ailleurs, en Syrie notamment, et qui pourrait éventuellement atteindre ou bien concerner la France « de près [...] même si ça se passe loin ». Le sens qui se rapproche le plus de cette acception est « atteindre » ou « concerner ».

- [FH] : « oui je me souviens que ça m'avait [s] fait peur que ça m'avait énérvé que ça m'avait rendu triste et du coup après j'étais agitée j'étais un peu [s] oui je [s] **ça m'avait touché (2)** ça m'avait un peu activé [s] »

L'utilisation de « ça m'avait touché » arrive après une succession d'émotions négatives que FH a ressenties après le visionnage d'une vidéo : « peur », « énérvé », « triste ». A cette succession s'ajoute « agitée », qui peut à la fois avoir un sens émotionnel et corporel<sup>76</sup>: dans cette phrase on pourrait comprendre que le locuteur, après avoir ressenti toutes ces émotions pendant le visionnage de la vidéo, arrive à un point où il a commencé à ne plus être à l'aise et donc à s'agiter dans le sens physique : bouger. Ou bien dans le sens psychique : le fait de ne plus être à l'aise l'a poussé à réfléchir un peu plus sur ce qu'il a vu. D'ailleurs, cette deuxième proposition peut également s'appliquer à « ça m'avait un peu activé », que l'on peut expliquer par le fait que le locuteur était là, dans un état neutre, il a ensuite visionné une vidéo qui l'a fait sortir de cet état et par la suite l'a fait réagir psychiquement. « Touché » est donc bien utilisé pour verbaliser une émotion et afin d'avoir un indice supplémentaire pour trouver son sens il est intéressant de voir les termes avoisinants : les termes utilisés avant et après « touché » sont « agitée » et « activé ».

---

<sup>76</sup> Une section dédiée à l'item « agiter-agité » sera vue un peu plus loin.



**Agité** : en proie à une agitation ; troublé ; mouvementé.

**Activé** : rendre plus vif, plus agissant ; stimuler.

Ces adjectifs sont tous deux portés sur le sens du mouvement, et étant donné qu'on est dans une énumération, « touché » est donc orienté vers ce sens-là. Cela dit, cette idée de mouvement évoquée dans ces trois termes peut rappeler le « mouvement assez vif » (TLFi) qui décrit l'émotion et qui est assez logique dans le contexte dans lequel ils sont évoqués, d'autant plus que la question posée à la volontaire porte sur une ou des émotions qu'elle a ressenties après avoir vu une vidéo. Les termes « agitée », « touchée » et « activée » arrivent également après l'énumération des émotions négatives que la volontaire a ressenties notamment la peur, l'énervement et la tristesse. Ainsi, ils peuvent aussi être interprété comme étant une extériorisation corporelle de ses émotions négatives. Mais quoi qu'il en soit le sens de « toucher » prend un sens émotionnel négatif dans ce cas-ci.

- [SJ: « puisque c'est des images qui peuvent choquer et qui peuvent qui peuvent faire peur puisque **ça nous touche (3) aussi personnellement** puisqu'il y a eu des attentats en \*france à \*paris et que que ces gens\_là pourraient pourraient nous agresser aussi donc forcément **on se sent touché (4)** ».

Voilà à quoi nous répond le volontaire à la question « des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? ». Dans cet extrait, il y a deux occurrences du verbe « toucher » mais qui n'ont pas vraiment le même sens. La première occurrence renvoie à une acception de « toucher » qui veut dire « concerner », « avoir un rapport avec ». D'après le volontaire, il a ressenti une certaine émotion parce que les images qu'il a vues dans la vidéo peut l'atteindre, peut « nous atteindre » nous qui vivons en France parce que « il y a eu des attentats en France » ce qui se passe dans la vidéo qu'il a visionnée peut alors nous arriver. C'est donc bien dans cette optique que « toucher » est utilisé ici.

En ce qui concerne la deuxième occurrence, le sens de « toucher » est plutôt tourné vers le fait de procurer une émotion, de l'empathie notamment. Le volontaire se sent concerné par la situation en Syrie car il pense que ce qui se passe là-bas peut aussi se produire en France et le

toucher personnellement. En conséquence, il ressent de l'empathie envers les personnes présentes dans la vidéo qui vivent au milieu des attentats au quotidien.

- [SJ] : « toujours ce sentiment quand même de peur surtout de enfin c'est une vidéo un peu effrayante puisqu'on se rend compte que **ça peut nous toucher (5) nous-mêmes** et euh une des images qui sont assez assez troublantes quand même ».

En se référant à l'extrait précédent et en prenant en compte qu'il s'agit du même volontaire, le sens de « toucher » ici est le même que l'acception (3) et donc renvoie à « concerner », « avoir un rapport avec ». L'émotion que ressent le volontaire vient du fait qu'il craigne que ce qu'il voit dans la vidéo, et ce qui arrive aux protagonistes de cette vidéo, lui arrive également.

- [LG]: « c'est quelque chose qui me révolte c'est [s] contre des civils contre des idéologies extrêmes et le refus de [s] le refus aux autres de penser d'avoir leurs pensées d'avoir leurs opinions etc. leur imposer une pensée unique et manipuler les gens c'est quelque chose qui m'horripile **qui me touche (6) encore plus** quand on voit qu'en \*france **il y a beaucoup de gens qui sont [s] qui sont touchés (7) par ça** et qui [s] qui sont d'accord avec ces gens\_là ça ça m'énerve [s] ça m'énerve vraiment ».

En observant la première occurrence du verbe « toucher » dans cette phrase, on voit qu'elle est précédée de la proposition « c'est quelque chose qui m'horripile ». Ce qui veut dire que si le volontaire l'a placé en apposition avec « horripile » c'est parce qu'il considère le verbe « toucher » comme étant une émotion ; une émotion négative comme « horripile ». Dans ce cas-là, « touche » peut vouloir dire que procurer une émotion négative peut être, dans ce cas, « bouleverser » ou « choquer ».

La deuxième acception de « toucher », quant à elle, est plutôt orientée vers le sens de « concerner ». D'autant plus que l'on comprend bien que ce qui énerve le volontaire c'est justement le fait que « beaucoup de gens » soient concernés par les faits qu'il a décrits et conçoivent les actes des djihadistes.

Jusqu'ici, les sens donnés au terme « toucher\* » sont une émotion et le fait de concerner ou d'atteindre quelque chose. Dans la catégorie émotion, jusqu'ici et dans la plupart des occurrences dans ce corpus, « toucher » est très souvent associé à l'émotion négative même si dans sa définition, il peut être tout à fait être utilisé comme une expression d'émotion positive. D'ailleurs, dans les extraits suivants, le verbe toucher est plutôt utilisé dans un sens émotionnel positif.

- [AT]: « il y a eu du fly [s] euh de ce que ça [s] j'avais bien envie de voyager [s] euh pareil j'ai bien j'ai bien envie de voyager donc ça [s] euh **ça touchait (14) cette corde\_là** euh je ne sais pas un truc très bête mais [s] euh je n'ai pas souvent de contact à \*paris avec euh les choses médiévales et j'aime bien les choses médiévales et donc j'en reviens à ce château euh et pourquoi[s] qu'est-ce que je me rappelle euh ouais et puis j'ai faim en fait et donc c'est pour ça non mais concrètement c'est aussi pour ça que je pense à ces encore petites [s] d'avoir le cuisiner sortie top-chef voilà ».

Dans cet extrait, « ça touchait cette corde-là » s'apparente à l'expression idiomatique « toucher une corde sensible » et qui veut dire « Aborder, devant quelqu'un, un sujet auquel il est particulièrement sensible, qui lui tient à cœur. » (TLFi). Dans le cas du volontaire interrogé, la corde sensible ou du moins l'élément auquel il tient à cœur est la notion de voyage, véhiculée dans la vidéo qu'il a visionnée. En effet, la vidéo neutre, comme expliqué en amont, est une vidéo de type publicitaire, vantant les mérites de la région Languedoc-Roussillon et mettant en scène différents types de paysages, de monuments, de structures, etc. rappelant le voyage et les vacances. Ayant déjà cette envie de voyager, le visionnage de cette vidéo lui a suscité une certaine émotion qu'il a exprimée à travers son récit en disant « ça touchait à cette corde-là ».

- [AT]: « euh une émotion un tout petit peu différente vu que j'étais [s] enfin je n'avais plus du tout les les mêmes effets de surprise et je me suis laissé bercer par la musique je me suis rendu compte que [s] enfin je disais ce matin qu'elle est [s] je ne la trouvais pas très adaptée et là ça m'a encore plus frappé je me suis dit mais elle est triste cette musique en fait c'est qu'elle a des accents qui se [s] enfin elle est rythmée et tout ça mais moi ça m'a embarqué dans quelque chose de plutôt triste en fait et [s] euh et de même quand j'ai vu la

plage je me suis dit [s] euh d'une part ah non je n'avais pas pensé à la plage **alors que ça devrait me toucher en fait (15)**».

Cette réponse de AT répond à la question : « Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? » juste après avoir visionné une deuxième fois la vidéo dite neutre. On ressent dans ses propos, et d'ailleurs il le dit lui-même, qu'il ne réagit pas de la même façon lors du premier et du deuxième visionnage. Ses émotions sont différentes et il perçoit les choses autrement, d'ailleurs certaines images qui l'avaient fait ressentir des émotions positives ne semble plus l'émouvoir comme au premier visionnage, c'est le cas ici de la plage : « je n'avais pas pensé à la plage alors que ça devrait me toucher en fait ». C'est donc dans cette optique que l'utilisation de « toucher\* » peut être compris comme étant une émotion. « Ça devrait me toucher » veut donc vouloir dire ça devrait m'émouvoir, me rendre joyeux, ...

L'utilisation de « toucher\* » est plus portée vers les émotions négatives que sur les émotions positives. Si la plupart des volontaires s'accordent à utiliser le verbe « toucher » pour parler des émotions négatives, seul le volontaire AT l'utilise pour parler d'émotions positives. Cette utilisation n'est cependant pas anodine car dans son discours, le volontaire fait appel à ses souvenirs et c'est grâce à ça qu'il est « touché » par ce qu'il a visionné. Ce fait peut vouloir dire qu'il y a une tendance à utiliser le verbe toucher, dans son acception émotionnelle, que lorsque le ou la volontaire veut exprimer une émotion forte ressentie.

Mise à part cette expression de l'émotion, l'utilisation de « toucher\* » est assez souvent utilisé pour exprimer le concernement, l'atteinte.

Ce qui montre que compter uniquement les items selon leur apparition dans le corpus, sans en prendre le temps d'étudier le contexte peut amener des résultats biaisés.

### **Bouleversé - Bouleverser**

Le terme bouleversé est le plus souvent utilisé pour décrire une émotion négative plus ou moins intense, et qui arrive soudainement. Plus précisément, ses définitions se rapprochant de la notion d'émotion sont les suivantes :

- « Causer une émotion violente et pénible, un grand trouble à (qqn). émouvoir, secouer. » (Robert, 2022)
- « En parlant d'une personne ou d'un groupe de personnes : **a) Pég.** Ébranlé, profondément troublé., **b) Laudatif.** Profondément remué, ému. » (TLFi)
- [AT] : « juste après euh [s] j'étais un tout petit peu plus éveillé un petit peu plus stimulé du coup ça a ouvert deux trois voilà deux trois imaginaires deux trois connexions et en même temps ça [s] **ça ne m'a pas bouleversé non plus, ça ne m'a pas transformé** juste des ah oui voilà comme un spot publicitaire c'est marrant quand c'est du [s] quand c'est une vidéo patrimoniale quoi enfin quand c'est une vidéo institutionnelle c'est ça qui me plaît enfin bref voilà »

Avant de parler explicitement de ses émotions, AT explique son état physique et ce à quoi lui fait rappeler la vidéo qu'il a visionnée. Il parle ensuite de ce qu'il a ressenti, à savoir : « ça ne m'a pas bouleversé non plus ». Le sens de bouleversé est assez transparent et reflète le fait de changer d'état émotionnel: dans le contexte ci-dessus, le locuteur explique donc que la vidéo qu'il a visionnée ne l'a pas affectée émotionnellement, que son état émotionnel de départ et après avoir visionné la vidéo sont donc quasiment les mêmes, d'ailleurs il rajoute : « ça ne m'a pas transformé » ; ce qui peut vouloir dire que la vidéo ne lui a pas apporté grand-chose, ou dans un sens ne l'a pas fait grandir: si l'on prend le fait que les expériences dures de la vie nous font grandir, mûrir ou bien nous apporte une plus-value.

- [FH] : « je pense que j'étais moins choquée que la première fois **moins bouleversée émotionnellement** mais plus [s] j'étais plus intéressée à aller vraiment regarder qu'est-ce qui se passe qu'est-ce que [s] pourquoi quelqu'un irait faire ça et qu'est-ce qui se passe à ce moment\_là et tout »

D'entrée de jeu, la volontaire compare l'émotion qu'elle a eu lors des deux visionnages de la même vidéo. Dans cette description, elle évoque d'abord l'intensité du choc et du bouleversement émotionnel qu'elle a eu et considère que le premier visionnage de la vidéo l'a plus choqué et bouleversé que le deuxième. Dans son discours, la volontaire souligne que le bouleversement qu'elle ressent est bien émotionnel, et en l'associant avec le fait d'être choqué,

on comprend tout de suite que ses émotions sont de nature négative. Le bouleversement évoqué ici est donc bien une émotion négative bien que son intensité soit moindre par rapport à une situation passée.

### Remué - Remuer

L'une des définitions de remuée – remuer est de provoquer, faire naître des émotions en lui. (Robert, 2022). Dans cette définition, le terme est explicitement associé au concept de l'émotion, mais n'est pas tout à fait clair sur l'orientation positive ou négative que porte celle-ci. D'où la nécessité de parcourir le terme en question dans le corpus.

- [FH] : « euh [s] **un peu plus remuée** qu'il y a cinq minutes quand même un peu plus à y penser du coup avec les images qui passent un peu dans ma tête là mais euh [s] ouais ouais je suis encore un peu dedans quoi il y a encore un peu d'émotion un peu de tristesse et tout mais ça va »

« Remuée » est utilisée par la volontaire pour décrire une émotion/un sentiment qu'elle ressent au moment de l'énonciation. Émotion/ sentiment qu'elle a apparemment ressenti un peu avant et qui par la suite a été accentuée par la vue de la vidéo qu'elle a visionnée juste avant, notamment par le fait que les images issues de cette vidéo lui restent « dans la tête » comme si elle revivait ou du moins revoyait toujours ces images qui la rendent triste. Dans ses réponses, on peut voir que FH commence par décrire ses émotions et tout en la décrivant elle se replonge dans l'horreur qu'elle a vu. Mais elle se reprend tout de suite et déclare n'avoir qu' « un peu d'émotion, un peu de tristesse et tout ». A la fin de son discours elle lâche un « mais ça va », comme pour rassurer son interlocutrice de son état, mais aussi pour se persuader que ce qu'elle a vu pouvait aller et donc que « ça va ».

- [FCH] : « maintenant euh [s] euh [s] je sais [s] un peu [s] je ne sais pas réveillée dans le sens où **remuée un petit peu** voilà »

Dans une première hypothèse, je dirai que la volontaire semble ne pas vraiment comprendre le sens de la question qu'on lui pose : « et maintenant, comment vous sentez-vous ? », ou bien elle ne s'y attendait pas. En tout cas, elle a beaucoup de mal à répondre : elle repose une partie de

la question, pour avoir confirmation de celle-ci, elle enchaîne ensuite avec l'onomatopée « euh » suivi d'un court silence, qu'elle réitère. Elle est très hésitante et cherche ses mots comme elle peut, avant de lancer un « je ne sais pas », suivie de « réveillée dans le sens où remuée un petit peu ». Dans cet extrait, étant donné le contexte et la question qui a amené directement à la réponse de la volontaire, « remuée » sera traité comme une réponse émotionnelle, même si dans un premier abord on peut se dire que le sens de remuer peut-être tout simplement : « agiter, bouger, ... » ou bien « ne pas être très bien réveiller »

Deuxième hypothèse, elle comprend bien la question qu'on lui pose mais elle est juste surprise de celle-ci, d'où sa question « maintenant ? » et ses hésitations. Et le terme « remuée un petit peu » peut être interprété dans le sens de troubler ou émouvoir : en plus de « remuée », la volontaire utilise aussi le terme « réveillée » qui ne veut pas seulement dire « être tiré du sommeil » mais peut aussi être interprété comme « revenir à la réalité », « prendre conscience » de ce qui se passe et de ce qui l'entoure.

Troisième et dernière hypothèse, elle se dit « réveillée » et « remuée » car la vidéo qu'elle vient de voir la littéralement « réveillée » et « remuée » : en reprenant le contexte de l'énonciation, c'est la première vidéo que la volontaire voit, c'est le matin et elle ne s'attendait pas à voir quelque chose de choquant comme elle a pu le constater. C'est donc tout cela qui l'a fait se réveiller, étant donné qu'elle n'a peut-être pas été très réveillée en arrivant à l'hôpital. Ça l'a d'autant plus remuée car c'est une vidéo qui montre quand même des images pas très joyeuses, d'où sa réaction.

Dans ces deux extraits, remuée\* fait référence à des émotions négatives.

### **Agité - Agiter**

Pour exprimer leur émotion, certain·e·s volontaires ont utilisé agité\* pour le décrire. Le verbe agiter veut dire : troubler (quelqu'un) en déterminant un état d'agitation. Émouvoir, exciter, inquiéter, tourmenter. (Robert,2022). Avec cette définition et sans prendre en compte le contexte d'énonciation, le verbe agiter est mis en relation sémantique avec l'inquiétude. Il est donc très facile de le classer avec les autres items s'apparentant à l'inquiétude, mais en revenant

dans le contexte d'énonciation, l'utilisation de l'item agité\* n'est pas toujours associé à l'inquiétude.

Si l'attente est de trouver le terme agité\* dans une utilisation figurée (dans le sens d'une agitation morale), dans cet extrait, le volontaire semble l'associer à une « agitation physique » et donc de remuer vivement en divers sens (Robert, 2022).

À la question : Et maintenant comment vous sentez-vous ? le volontaire répond :

- [LG] : « euh ben [s] ben sur le plan général toujours pareil sauf effectivement plus [s] un peu d'énervement peut-être effectivement qui me fait parler beaucoup d'ailleurs j'ai tendance à parler beaucoup quand [s] quand je suis un peu énervé mais oui ça m'a [s] ça m'a énervé ça m'a plutôt révolté faire peur non ça ne m'a pas fait peur mais [s] mais oui **un sentiment plutôt d'énervement et de [s] et d'agitation** je le ressentais déjà à bouger mes jambes plus peut-être[inaudible] voilà mais c'est surtout le fait d'en parler après aussi qui déclenche aussi les [s] les émotions la vidéo l'a déclenché mais le fait de poser des questions donc je réanalyse les choses ça me [s] ça m'amplifie peut-être aussi les émotions il n'y a pas que la vidéo »

L'« agitation » présente ici n'est donc pas une réponse émotionnelle verbale mais plutôt physique, et est l'expression corporelle de l'énervement que le volontaire ressent au moment du discours. L'émotion décrite ici est donc rattachée à la catégorie de la colère plutôt que de l'inquiétude.

- [LG]: « euh ben toujours les mêmes frissons cette fois\_ci j'en ai eu deux ce matin c'était trois là deux euh toujours quand l'homme est jeté dans le [s] dans le vide et quand on a la voiture qui traîne les [s] les passants **peut-être de l'agitation** là j'ai remarqué là en parlant que bizarrement j'ai les mains qui tremblent un peu ou les doigts qui bougent aussi euh [s] ressenti peut-être [s] peut-être un peu plus de [s] de [s] pas de peur mais de [s] de méfiance ou de prise de conscience que [s] que ce matin que finalement dans les questionnaires effectivement je dis que je suis relativement heureux en général ce qui est vrai ben là en se disant que finalement ça peut arriver à [s] enfin



de me [s] je me projette peut-être plus à la place des [s] des victimes des djihadistes »

Dans ce deuxième extrait, « agitation » est utilisé pour expliquer « les frissons » que le volontaire dit avoir eu lors du visionnage de la vidéo violente et notamment sur certains passages qui l'ont marqué. Mais aussi de ses réactions physiques pendant son interview : il dit avoir de « l'agitation », « les mains qui tremblent » et « les doigts qui bougent » pendant qu'il est interviewé. Jusque-là, « agitation » ne fait référence à aucune émotion précise, bien que l'émotion négative soit assez évidente dans le contexte dans lequel le volontaire se trouve. Après les différentes descriptions que LG donne, il évoque également son ressenti : « pas de peur mais de la méfiance ou de la prise de conscience ».

Ici, le sens de « agité\* » se rapproche donc du sens du dictionnaire, à savoir l'inquiétude. Cet item peut donc être à la fois pour exprimer de la colère et de l'inquiétude. Selon le contexte et selon la manière dont le ou la volontaire l'utilise. Dans ces deux extraits, agité\*, même en réponse à une question tournée sur l'émotion, est utilisé dans son sens littéral et donne tout autant satisfaction à la réponse émotionnelle posée : être agité et donc remuer vivement en divers sens (Le Robert, 2022). L'agitation est une manifestation corporelle de la présence de l'émotion chez le ou la volontaire.

- [FH] : « oui je me souviens que ça m'avait [s] fait peur que ça m'avait énervé que ça m'avait rendu triste et du coup après **j'étais agitée** j'étais un peu [s] oui je [s] ça m'avait touché ça m'avait un peu activé [s] »

### **Bizarre**

Dans les réponses données par les volontaires à des questions incitant à verbaliser les émotions/sentiments, on peut trouver le mot « bizarre ». Dans le corpus et spécifiquement en



positives ? négatives? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ?).

- [RD] : « ça m'intéressait sinon **ça fait bizarre (2)** de passer la vidéo d'avant à celle-là » (réponse à la question 33 : Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ?).
- [RD] : « je me souvenais que **c'était bizarre (3)** de passer de la vidéo d'avant à celle-là et sinon j'étais intéressée et je voulais en savoir plus je me demandais pourquoi ils ont fait cette vidéo et c'était intéressant je ne savais pas tout ça » (réponse à la question 46 : Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?).
- [AT] : « euh c'était un peu double à savoir que [s] euh **c'est bizarre (4)** ça fait [s] ça fait toujours peur ces images [s] euh personne [s] enfin même si c'est écrit ils te disent ça va être bien viens te battre et tout ça enfin juste après des mecs avec des kalachnikovs et des [s] et des bandeaux sur le visage et on fait ah oui ok c'est plutôt flippant et [s] euh et je disais [s] euh enfin je disais que c'était double parce que derrière ça en fait euh [s] j'avais vraiment le sentiment que c'était une [s] c'était une propagande [s] euh c'était de la propagande pour répondre à la propagande à savoir que [s] euh en fait pour moi ça [s] enfin ce n'est pas que ça aggravait la chose mais cette façon de de matraquer les images en fait non seulement ça reproduisait les méthodes de l'état islamique qui aime bien la la mise en scène mais en plus, ça le faisait en moins bien en [s] et en fait ouais à cause du contre-propagande enfin c'est complètement moraliste et tout ça et j'ai trouvé ça aussi très vain dans la mesure où [s] euh où les gens concernés ils s'en foutent quoi de ça enfin selon moi et et ben ça fait juste [s] j'ai l'impression que ça satisfait juste voilà la bonne conscience de se dire ah oui c'est bien il y a un vrai discours d'état contre le djihadisme et tout ça donc non ça [s] ça m'a alarmé donc doublement parce que je me dis que cette espèce de réponse autoritaire par des moyens de com complètement douteux n'était pas forcément de bon présage non plus c'est la [s] c'est la la symétrie de la guerre quoi c'est [s] les gens se mettent au même niveau donc voilà quoi enfin

selon moi » ( réponse à la question 32 : Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? )

- [AT] : « euh ben pour deux raisons principales pour une raison [s] euh on va dire par association où les images on va dire les images de l'état islamique et tout ça elles n'ont pas besoin de d'être explicites dans ma tête pour rappeler immédiatement les attentats ou [s] ou les autres types de violence qu'on peut voir sur internet et tout ça mais [s] euh donc ça c'est vraiment par association et sinon ben c'est toujours dur les images de [s] de cadavres et tout ça même si j'ai l'impression d'être un peu rodé ça ça gêne toujours qu'on parle des petits détails quoi comme je disais le [s] le gars qui tombe dans la fosse c'est des petits détails quoi qui sont plus forts à mon avis que voir les enfants en train de pleurer avec les [s] les fausses voix derrières enfin je dis des fausses voix parce que ça [s] on a l'impression qu'il y a des voix françaises en fait je trouve que **c'est un peu bizarre (5)** mais que ça ou c'est misérabiliste et ça n'a pas de sens » ( réponse à la question 34 : Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? )
- (BL) : « euh bah parce que le sujet est grave et triste mais que le le message que euh qui est passé est est mal fait et que on a l'impression qu'ils nous accusent au lieu de bah il est plus accusateur que près que faire de la prévention donc **je trouve ça bizarre (6)** et énervant qu'ils aient fait ça plutôt ce choix\_là » (réponse à la question 49 : Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? )

Dans ces extraits et dans la totalité des apparitions du terme « bizarre » dans le corpus, celui-ci est utilisé lorsque le ou la volontaire n'arrive pas à mettre en mot l'émotion/sentiment qu'il·elle ressent sur le moment. Étant donné que bizarre signifie « qui s'écarte de l'ordre commun, qui est inhabituel, qu'on explique mal » (Robert, 2022). Il n'est pas surprenant que les volontaires l'utilisent dans ce contexte-ci. d'autant plus que verbaliser ses émotions n'étant pas inné, ce n'est pas facile pour tout le monde de décrire d'extérioriser ce qu'il·elle·s ressentent. Tout ce qui n'est pas évident est difficile, étrange, ... non exprimable et donc qualifié de « bizarre ».

L'adjectif « bizarre » est le plus souvent, voire même principalement, utilisé par les volontaires pour décrire une émotion qu'il·elle·s n'arrivent pas à définir clairement. Cependant, dans ce corpus, l'utilisation de cet adjectif est majoritairement utilisée pour qualifier une émotion négative / son apparition est majoritairement dans les réponses à la vidéo dite violente.

### Aberration

Le mot « aberration », ne se rapporte à aucune émotion ou sentiment en particulier et n'appartient pas non plus à un champ lexical précis. Seule l'utilisation en contexte permet une analyse dans l'un ou l'autre sens. Selon Le Robert (2022), aberration signifie : « état d'une image qui s'écarte de la réalité » ou bien « déviation du jugement, du bon sens ». Cependant, dans le corpus, la volontaire LM l'utilise pour exprimer ce qu'elle ressent par rapport à ce qu'elle a vu : « ouais voilà globalement bah la tristesse et [s] je ne sais pas si on peut dire [s] l'**aberration** ouais l'**aberration** la tristesse [s] l'incompréhension [s] c'est ça ouais c'est ça voilà ». Dans ce contexte, « aberration » peut être mis sur le même plan que « tristesse », et même si au début la volontaire hésite à utiliser ce terme en disant « [...] je ne sais pas si on peut dire [s] l'**aberration** », elle le reprend quand même en soutenant ses dires. Pour cette raison, le terme « aberration » bien que ne relevant pas directement du champ sémantique de l'expression des émotions doit être analysé comme les autres termes appartenant à cette classe – relativement à son association avec « tristesse ». Cette mise en relation de « aberration » et « tristesse » de la part de la volontaire montre bien le lien et le sens voulu qu'elle veut attribuer à ces termes. Si la « tristesse » est tout à fait compréhensible et appropriée à la situation, l'« aberration » demande quelques éclaircissements. L'incohérence, le non-sens et l'incompréhension de quelque chose ou d'une situation produisent des émotions quand quelque chose est différent d'une certaine norme, d'une certaine réalité. Ici par exemple, la volontaire ne comprend pas les djihadistes, elle ne comprend pas également tout le sens de la vidéo en général :

- [LM]: « bah au début j'étais plus [s] quand il y avait les textes euh [s] comment dire [ss] comment je peux dire [s] c'était plus [s] je comprenais enfin je ne comprenais pas pourquoi ils faisaient ça mais [s] et après c'était plus de la tristesse et tout ça [inaudible] euh [s] ils disaient [s] quand ils disaient que pourquoi il fallait venir

et qu'après ils disaient mais en fait [s] ils vont vivre [s] enfin ils vont [s] ce n'est pas du tout la vie auquel ils s'attendaient donc ça me fait [s] c'est ça fait bizarre ouais ça m'a fait bizarre c'est venu quand j'ai vu les morts et les enfants pleurer et tout ça »

Cette distorsion de la réalité perçue tout au long de la vidéo avec les « ils te disent » et « en réalité » qu'elle voit et qu'elle ne comprend pas est une « aberration » pour elle. Quand il y a quelque chose qui ne fait pas sens, qui est incohérent intellectuellement, dans un sens, on peut en être triste car cette question du sens est fondamentale et provoque ainsi des émotions assez fortes. Dans cette situation précise, le manque de sens ou l'« aberration » a déclenché un sentiment de tristesse chez la volontaire.

### **Jaloux**

Selon la définition, « jaloux » ou « être jaloux » veut dire : « Sentiment hostile qu'on éprouve en voyant un autre jouir d'un avantage qu'on ne possède pas ou qu'on désirerait posséder seul. » (Le Robert)

Dans ce sens-là, il est assez naturel de mettre l'item jaloux dans le groupe des émotions négatives. Cependant, lors de l'entretien, et en prenant en compte du contexte, « jaloux » n'avait pas de connotation négative comme il le devrait, mais prenait un autre sens.

- [BF] : « ça faisait ça faisait très envie et ça rendait un peu **jaloux** »
- [BF] : « euh j'étais un peu **jaloux** de du cadre de vie là-bas et mais c'était c'était joli ça donne envie d'y aller voilà »

En regardant de plus près, on voit bien que la jalousie qu'éprouve ce volontaire n'est pas un ressenti négatif. De plus, dans sa façon de s'exprimer on ne voit pas et on ne sent aucune pointe d'hostilité qui caractérise la jalousie selon sa définition. Cependant, dans ces extraits, le volontaire semble rapprocher les termes « jaloux » et « envie ». L'envie se définit par un « Sentiment de désir mêlé d'irritation, de dépit qu'éprouve qqn contre ceux qui possèdent ce qu'il n'a pas. » (Le Robert). Cette définition montre que l'envie et la jalousie se rapprochent beaucoup sémantiquement. Mais dans l'extrait montré ici, l'envie qu'a le volontaire est bien un sentiment de désir, mais il n'est en aucun cas mêlé d'irritation, ni de dépit. Le sentiment ou

l'émotion que veut montrer le volontaire ici n'est donc pas une émotion négative même si le terme qu'il utilise est fortement associé à un ressenti négatif. Aussi, la jalousie qu'éprouve BF ici est un sentiment qui manifeste un désir de posséder quelque chose d'abstrait, notamment l'envie (le vouloir) aller « là-bas » dans la région montrée sur la vidéo. Il présente une envie d'être quelque part à la place des gens qui vivent ou qui partent dans cette région, sans pour autant éprouver quelque chose de négatif envers eux. Il n'est pas non plus dans l'optique de la jalousie qui veut quelque chose et qui veut déposséder quelque chose de son possesseur. Sa jalousie et son envie ne sont donc pas malsaines. Dans ce cas-là, même si « jaloux » est par définition une émotion négative, sa place est avec les émotions positives.

### **Les autres**

Cela dit, les termes apaisé\*, calme\*, reposé\*, serein, tranquille, détendu indiquent le passage d'une émotion négative à une émotion positive ou neutre. Et la quatrième colonne contient la liste des termes qui expriment une émotion ou un sentiment sans qu'on ne sache si c'est une émotion positive ou négative : ces termes montrent qu'il y a eu une émotion/sentiment, mais sa nature n'est pas précise.

Bien que la plupart des items ait été classé, certains termes sont plus compliqués que d'autres à grouper, c'est le cas de : « Compassion » et « empathie » par exemple : sentiments que les volontaires ont par rapport aux personnes qui souffrent et qui subissent les atrocités commises par les djihadistes compassion : du latin chrétien *compassio*, de *compati* « souffrir », compatir. sentiment qui porte à plaindre et partager les maux d'autrui (Robert, 2021), ou bien gêne\*, qui est sentiment de mal être : « Tourment, peine, extrême » ou « situation embarrassante, imposant une contrainte, un désagrément » ou « impression désagréable que l'on éprouve devant quelqu'un quand on se sent mal à l'aise, etc. ».

	Colère	Tristesse	Peur/ Inquiétude	Dégoût	Joie/ Bonheur
Items naturellement associés aux émotions de base : la signification littérale et en contexte se rapportent directement aux sens des émotions de base.	Agacée*, colère, énervé*, haine, horripile*, irrité*, révolté.	Aberration*, Déçu*, déprimé*, mélancolique, navrée, peine, pénible, plombée <sup>78</sup> [8], triste*.	Alarmé, agité*, angoissé*, anxiété*, appréhension, crainte, effrayé*, flippée*, inquiet*, intrigué* nerveux, oppressé*, perplexité, peur.	Amertume, dégoût*, répugnance, répulsion.	Agréable*, amusé*, bonheur, content*, désir, gai*, joie, joyeux*, plaisant*, plaisir, rassurante, sympa.
Les expressions physiques des émotions rapportées par les interviewé·e·s		Douloureux, pleuré*.	Frissons.		
Départage les émotions	émotions négatives				émotions positives

<sup>78</sup> « Plombé » sera explicité dans la partie analyse des expressions imagées dans un discours émotonné



	Colère	Tristesse	Peur/ Inquiétude	Dégoût	Joie/ Bonheur
positives et les émotions négatives sans qu'il n'y ait de distinction précise.	Bizarre <sup>79</sup> , blasé*, bouleversé*, choc*, désagréable, frustré, heurté, horreur*, horrible, incompréhension, malaise, lésé, plumé <sup>80</sup> , remué*, soulé.			Apaisé*, calme*, curieux*, détendu, excité*, jaloux, marrant, peps, reposé*, serein, tranquille.	
Liste des termes qui expriment une émotion ou un sentiment sans que l'on ne sache si c'est une émotion positive ou négative : ces termes	Affecté*, frappé*, marqué*.				

<sup>79</sup> Bizarre : dans le contexte est associé à la vidéo violente. Et utilisé lorsque les volontaires ne parviennent pas à décrire exactement l'émotion ou les émotions qu'il·elle·s éprouvent.

<sup>80</sup> Vient de l'expression « ça m'a plumé [10] ». Dans le contexte d'énonciation, cela veut dire « exténuer ».

	Colère	Tristesse	Peur/ Inquiétude	Dégoût	Joie/ Bonheur
montrent qu'il y a eu une émotion/sentiment.					

Tableau 6: Classification des émotions selon leur sens en contexte.

En fin de compte, l'analyse du lexique des émotions démontre que les mots ne se limitent pas à une signification fixe en termes d'émotions ou de sentiments. Le contexte joue un rôle crucial dans la façon dont un mot peut évoquer une émotion spécifique. Un mot qui, à première vue, ne semble pas appartenir au lexique des émotions peut acquérir une dimension émotionnelle lorsqu'il est utilisé dans un contexte approprié. Cette flexibilité du langage reflète la richesse et la complexité de notre compréhension des émotions, soulignant l'importance de tenir compte du contexte et de la nuance dans l'analyse des discours émotionnels.

## 5. Analyse Sémantico-syntaxique de l'intensité des émotions

### 5.1. L'accentuation de l'expression émotionnelle

Avec la liste des items des émotions positives et négatives vu dans le *Tableau 6 : Tableau de classification des émotions selon leur sens en contexte*, vu juste avant, deux groupes de formes ont été réalisés manuellement avec *Lexico3* : les émotions positives et les émotions négatives (comme indiqué dans le tableau précédent). Ces groupes de formes ont ensuite été placés dans

le concordancier, pour visualiser toutes les occurrences de ces formes dans leur contexte et ce qui a permis de voir les spécificités rencontrées dans le corpus.

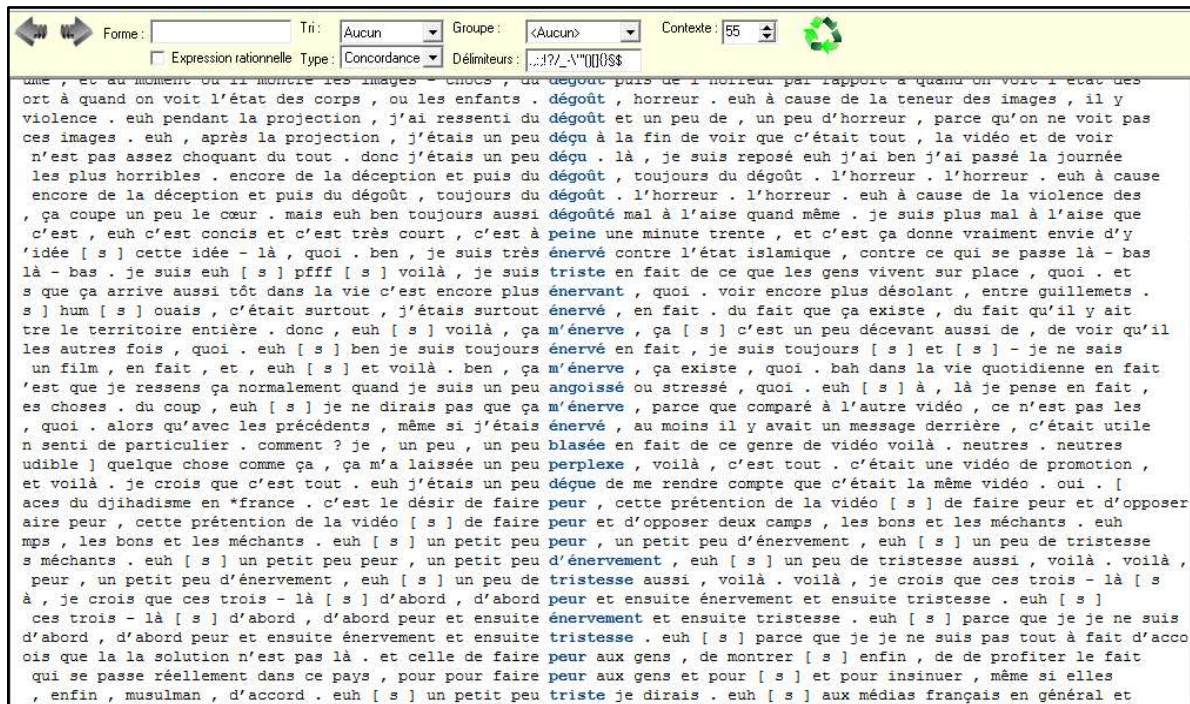


Figure 30: Concordances de quelques items des émotions négatives (colère-peur-tristesse-dégoût) - Lexico3.

Cette capture d'écran montre les différentes formes des items dans le corpus mais aussi comment ils sont utilisés et avec quoi ils sont en collocation...

L'observation montre que les émotions sont présentées très souvent par des adjectifs, adverbes ou bien des noms :

- [LG [1]]: «ça me dissuade évidemment avec l'horreur qui me touche quoi »
- [RM]: «voilà je crois que ces trois-là [s] d'abord d'abord peur et ensuite énervement et ensuite tristesse »

Outre cette particularité, on peut également voir que les items sont très souvent accompagnés d'adverbes. Comme on peut le voir ici :

on allait vivre ça , voilà . il y a une petite part de crainte dans tout ça , en fait . je me dis que , espérons , voilà nt négatif , et désagréable de [ s ] peut - être pas de crainte , mais de dégoût un peu , de répulsion , d'incompréhension une très légère , je ne sais pas , ce n'est même pas de l'inquiétude , c'est une petite préoccupation . hum [ s ] c'est - à [ s ] peut - être un peu plus de [ s ] de [ s ] pas de peur , mais de [ s ] de méfiance ou de prise de conscience que me ça . peut - être de la colère , un tout petit peu de peur . plutôt des frissons , enfin , un peu de frissons quoi hension , un peu de [ s ] pareil , avec un petit peu de tristesse en plus . ah oui , [ inaudible ] négatif . parce que voilà eux , moins énervé , quand même encore un petit peu de tristesse , mais sans plus quoi . non , pas vraiment . mmhh . [ s it peu nerveux , un petit peu inquiet . un petit peu de nervosité et un petit peu de , euh [ s ] de peur , de crainte on euh [ s ] je dirais un peu de , de peur un petit peu de peur et [ s ] et d'effraielement . c'est [ s ] enfin , c'est des en fait , qui était assez marquante . eh ben un peu de colère et un sentiment de [ s ] d'incompréhension , un peu de 'est - ce que j'ai ressenti [ s ] ben d'abord un peu de tristesse , ensuite je me sentais un peu [ s ] enfin je n'aimais ans , quoi . il y a encore un peu d'émotion , un peu de tristesse et tout , mais , ça va . que ben [ s ] qu'est - ce que peut - être pas de crainte , mais de dégoût un peu , de répulsion , d'incompréhension aussi . négative . euh , non . tout le vide , voilà . un peu de choc on va dire , un peu de dégoût , et voilà . ben , un sentiment un peu désagréable , de ais ça c'est vite parti . la répulsion , donc un peu de peur , ouais , du dégoût et voilà . et du choc . ah ! négative es sont marquantes . beaucoup de déception et un peu de colère . entre neutres et négatives . parce que [ s ] neutres s comme ça , voilà ça , ça m'a frappé . euh un peu de , d'inquiétude on va dire . j'étais un petit peu inquiet par rapport à peine , comme tout à l'heure . ben , ça fait un peu de peine et un peu de compassion quand même . et puis c'est tout est comme ça que c'est présenté . ben ça fait un peu de peine , comme tout à l'heure . ben , ça fait un peu de peine , etc . voilà la réponse à la [ s ] forcément un peu de colère , mais c'est plutôt genre [ s ] je ressens de la colère e la crainte , de [ s ] un peu de l'anxiété , un peu de dégoût , aussi . oui , voilà , globalement négatif . ben , tout s trop choquée enfin , voilà . [ ss ] . oui , un peu de tristesse et en même temps oui , pas mal de frustrations . ben trist ne répulsion . ben , de la crainte , de [ s ] un peu de l'anxiété , un peu de dégoût , aussi . oui , voilà , globalement u de [ s ] un peu de colère , un peu de [ s ] un peu de colère . heu [ s ] non . neutre ou négative . ouais . les messages inon non , je [ s ] je dirais un peu de [ s ] un peu de colère , un peu de [ s ] un peu de colère . heu [ s ] non . neutre peur , un petit peu d'énerverment , euh [ s ] un peu de tristesse aussi , voilà . voilà , je crois que ces trois - là [ s que [ s ] c'est pour ça que j'ai un sentiment un peu de dégoût et aussi peut - être de tristesse , finalement vis - à e personnes qui tuent sans scrupule , voilà . un peu de peur . ouais . oui . euh [ s ] un petit peu effrayé , c'est e nervosité et un petit peu de , euh [ s ] de peur , de crainte on va dire . euh [ s ] je me dis que si un jour , ça arrivai rs , la même chose que ce matin , c'est de la peur , de l'inquiétude . mais , je crois qu'il y a quelque chose de nouveau . ais dans la pensée non . de la colère , de la peur , de l'effroi , de la tristesse aussi . négative . la musique , les image e ce que j'avais vu , et , euh , et donc encore plus de colère et de [ s ] et de choc au niveau de ces images . quand

Figure 31: Concordances de quelques items des émotions négatives avec des adverbes - Lexico3.

Autre détail, la dissociation les items positifs et négatifs montre clairement que certains adverbes apparaissent plus fréquemment avec les items négatifs qu'avec les items positifs et inversement. Le tableau suivant fait l'état de cette constatation en répertoriant les différents adverbes et locutions adverbiales qui accompagnent les différents termes d'émotions rencontrés dans le corpus, selon le type d'émotion.

Adverbe / Locution adverbiale	Avec les items positifs	Avec les items négatifs
<b>Agréablement</b>	2	0
<b>Assez</b>	4	19
<b>Autant de</b>	0	1
<b>Beaucoup</b>	0	7
<b>Également</b>	0	1

Encore plus (de)	0	2
Explosivement	1	0
Extrêmement	0	1
Forcément	2	0
Globalement	1	0
Même pas	0	1
Moins	10	12
Particulièrement	1	1
Pas du tout	0	2
Pas mal	0	1
Peu	21	135
Plein	0	1
Plus	24	16
Plutôt	14	15
Relativement	1	0
Surement	0	1

Tellement	0	1
Totalement	0	1
Toujours	1	16
Très	12	12
Très rarement	1	0
Trop	1	3
Vachement	0	1
Vraiment	1	4

Tableau 7: Répertoire des adverbes et des locutions adverbiales accompagnant les « termes d'émotions ».

L'observation du tableau 7 montre que les adverbes les plus utilisés avec les émotions positives sont : *plus, peu* [2], *plutôt, très, moins* (plus de 10 occurrences) et de l'autre côté, les adverbes des plus employés avec les émotions négatives sont : *peu, assez, plus, toujours, plutôt, très, moins* (plus de 10 occurrences). À première vue, les deux types d'émotion attirent les mêmes adverbes, mais la différence réside dans le classement des ces adverbes dans l'utilisation. Si « *peu* » est suremployé avec les émotions négatives (136 occurrences), l'adverbe de plus employé avec les émotions positives est « *plus* » avec seulement 24 occurrences.

## 5.2. L'intensité des émotions négatives

### **L'adverbe « (un) peu »**

D'après le TLFi, « peu » est un adverbe quantificateur de l'intensité faible. Et donc il modifie l'adjectif, l'adverbe, le verbe ou bien le substantif qu'il accompagne en une faible quantité. Dans le corpus, on peut voir l'adverbe « peu » sous les formes :

- ★ Déterminant + Peu + Adjectif
  - · Un peu jaloux
- ★ Déterminant + Peu + Préposition + Substantif
  - · Un peu de colère
  - · Un peu de la peine
- ★ Déterminant + Peu + Adjectif
  - · Un peu triste
- ★ Déterminant + Adverbe + Peu + Adjectif
  - · Un petit peu frustrant
- ★ Déterminant + Adverbe + Peu + Préposition + Adjectif / Substantif
  - · Un petit peu d'énervement
  - · Un petit peu en colère
- ★ Déterminant + Adverbe + Peu + Adverbe + Participe passé
  - · Un petit peu plus frappé

L'adverbe « peu » atténue la portée de l'émotion exprimée par le·la volontaire en intensité.

- (1) Émotion (colère, dégoût)

- (-1) « Peu »

Si l'émotion de base (colère, dégoût dans l'exemple) est représentée par une certaine intensité : prenons par exemple  $f$  [3]. Si la colère (a) éprouvée par un volontaire (x) par rapport à un événement (y) est sensiblement égal à  $70f$  :

La colère de ce même volontaire par rapport au même événement est additionnée (ou en d'autres termes, atténuée) par la variable « peu » ou « un peu », l'intensité de cette colère sera atténuée :

Et pour avoir encore plus de précision, ci-dessous une figure (fig.1) qui montre l'emploi de l'adverbe « peu » avec les émotions négatives ou des termes qui montrent un changement d'état dans un sens négatif.

[ s ] un peu de [ s ] de comment dire ? j'étais un peu effrayé en fait , parce qu'il y avait [ s ] parce qu'il y avait n'est pas assez choquant du tout . donc j'étais un peu déçu . là , je suis reposé euh j'ai ben j'ai passé la journée é , énervé et triste en même temps . euh j'étais un peu énervé mais quand vous parlez de la vidéo j' étais ça ça m' et voilà . je crois que c'est tout . euh j'étais un peu déçu de me rendre compte que c'était la même vidéo . oui . [ se que la vidéo d'avant . et à la fois , j'étais un peu déçu , parce que ce n'était pas très agréable non plus à cause ces images . euh , après la projection , j'étais un peu déçu à la fin de voir que c'était tout , la vidéo et de voir audible ] quelque chose comme ça , ça m'a laissée un peu perplexe , voilà , c'est tout . c'était une vidéo de promotion , marqués que j'ai vus là . ben , du coup , ça m'a un peu énervé de voir la même vidéo . donc , ça m'a un peu énervée et oui , là , ça m'a remis dans le truc donc ça m'a un peu blasée , voilà . [ vous ne vous sentez pas super - bien là ? ] peu énervé de voir la même vidéo . donc , ça m'a un peu énervée et du coup , je l'ai moins bien aimé la vidéo . le fait n de particulier , du coup . je pense que ça m'a un peu énervé dès le matin , ça m'a rendu un peu plus tendu , parce qu'on suis un peu énervé . ouais , ça m'a [ s ] ça m'a un peu énervé [ s ] euh , [ - ] , ouais , non , ça [ s ] ça [ s ] ça , je ne sais pas si je dois vous le dire , mais un peu navrée . enfin , je [ s ] je ressens quelque chose de l'ordre ] toujours aussi inquiète , mais là ça va . mais un peu triste ouais , un peu triste . les images étaient tristes , je la vidéo . le fait de la revoir . un peu ouais , un peu d'irritation . donc le [ s ] j'ai trouvé ça vraiment [ s ] ouais , p ète , mais là ça va . mais un peu triste ouais , un peu triste . les images étaient tristes , je sais que je me répète fait nous remettre en question et être un peu , un peu inquiet sur , sur ce qui se passe ailleurs que chez nous . ben n senti de particulier . comment ? je , un peu , un peu blasée en fait de ce genre de vidéo voilà . neutres . neutres t juste avoir et c'est [ s ] ben [ s ] hum [ s ] un peu agitée . un peu , ouais , pleine de toutes ces émotions . ben a deuxième vidéo [ rire ] . c'était un peu [ s ] un peu apeuré , un peu [ inaudible ] . ça m'avait fait rire en fait , après , hum , et après , j' étais un peu [ s ] un peu déçu de voir qu'il y avait plein de choses que je n'avais pas , toujours pareil sauf effectivement plus [ s ] un peu d'énervement , peut - être , effectivement , qui me fait parler beau . non . euh , ça va , je suis toujours un [ s ] un peu agacée peut - être par la vidéo , enfin une sorte d'agacement et blanc , je crois . et un peu , je me sentais un peu oppressé . c' était oppressant comme vidéo je trouve . le côté e suis couchée un peu tard et j'ai eu un sommeil un peu agité parce que j'étais stressée enfin pour cette expérience afin de voir ce que ça dit . et après , je suis un peu frustrée parce que je ne retiens sur pas grand - chose à part une 'est que je ressens ça normalement quand je suis un peu angoissée ou stressé , quoi . euh [ s ] à , là je pense en fait , ance à parler beaucoup quand [ s ] quand je suis un peu énervé . mais oui . ça m'a [ s ] ça m'a énervé , ça m'a plutôt et misérabiliste et ça n'a pas de sens . je suis un peu énervé . ouais , ça m'a [ s ] ça m'a un peu énervé [ s ] euh , s ] limite je dis que c'est dans dans ma tête , un peu peur . un peu de la peur , mais sinon à part ça , non . ben s qui sont morts derrière . oui , oui . toujours un peu triste . mais au moins par rapport à quand j'ai regardé la vidéo

Figure 32: Apparition des émotions négatives en collocation avec l'adverbe « peu ».

En examinant cette figure, nous pouvons clairement nous apercevoir que certains termes s'associent plus facilement avec « peu » et d'autres un peu moins. Ici, « énervement » et « tristesse » que l'on relève 17 fois avec « peu » dans le corpus, peut laisser entendre que ces deux émotions sont les plus atténuées en termes d'intensité dans le discours des volontaires. Que l'on peut exemplifier par ces deux exemples :

À la question « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », une volontaire répond :

[RS] : « du coup qu'est-ce que j'ai ressenti [s] ben d'abord un peu de tristesse ensuite je me sentais un peu [s] enfin je n'aimais pas forcément la manière dont c'était fait »

Ou bien à la question « Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? » un autre répond :

[BL] : « ah bah il y a de la tristesse un peu d'énervement de de [inaudible] c'est pas spécifiquement de la peur mais de de de l'appréhension j'ai pris



du recul sur ce que j'ai vu parce que je vous dit je suis pas à croire non plus tout ce qui a marqué donc euh voilà c'est à peu près [inaudible] »

Dans les exemples ci-dessus, les volontaires répondent spontanément à leur ressenti et de l'émotion provoqué lors du visionnage de la vidéo dite violente. Et dans leur réponse respective, l'adverbe « peu » montre que la tristesse et l'énervement présents ici sont exprimés de telle façon à ce que l'on sache qu'ils sont présents dans les ressenti des volontaires mais que cette présence est de faible intensité. Cela marquerait une sorte de minimisation de l'expression négative chez les sujets. En d'autres termes, l'émotion négative est dite « à demi-mot » et très minimisée. C'est-à-dire qu'au lieu de dire qu'il·elle·s ont peur, les volontaires préfèrent dire « j'ai un peu peur » pour dire que l'émotion est bien là mais à faible intensité. Cela revient à dire que « j'ai peur mais pas vraiment » ou bien « j'ai peur mais très légèrement ».

Cette minimisation de l'émotion négative peut être interprétée par le fait que les sujets n'admettent pas leurs émotions, ne les ressentent pas clairement ou bien tout simplement que l'émotion est comparée à une autre émotion qu'il·elle·s ont ressenti auparavant et que celle qui est ressentie ici est moindre par rapport à la première. Il s'agit donc dans cette dernière hypothèse de comparaison entre deux émotions ressenties et de deux contextes plus ou moins similaires.

Pour avoir une vue d'ensemble de l'association de « peu » avec les émotions négatives, les différents items vus dans la figure 29 seront regroupés selon les 4 des 5 émotions de base à savoir : la colère, la peur, la tristesse et le dégoût ; la joie étant écarté car n'est pas présente dans cet échantillon d'items.

Colère : colère, révoltant, fou, agacé, irrité, énervement

Peur : apeuré, traumatisant, horreur, effrayé, angoisse, inquiétude,

Tristesse : tristesse, navré, peine, frustré, oppressé, incrédule, perplexe, incompréhension, tendu, jaloux.

Dégoût : dégoût, répulsion, blasé, remué, lassé.

Autres : marqué, gêné, frappé, tendu, anxiété, choc, bizarre.

## L'adverbe « assez »

Après « peu », l'adverbe le plus utilisé en collocation avec les items des émotions négatives est « assez ». Comme « peu », « assez » est un adverbe d'intensité ou de quantité, il marque l'intensité ou la quantité « suffisante. » (TLFi). C'est-à-dire que par rapport à la quantité ou l'intensité, l'adverbe « assez » va réguler l'adjectif, l'adverbe ou la proposition qu'il modifie et rendre ceci « à la juste mesure de ce qui est nécessaire » (TLFi). Dans le corpus, nous pouvons voir des exemples tels que :

### ★ Assez + adjectif

- J'étais assez indifférent.
- Donc, je trouvais ça assez triste.

Ici on voit qu'il y a une sorte de retenu par rapport aux émotions exprimées par les volontaires. L'émotion est là, mais avec une « quantité » maîtrisée. Notons que l'émotion ne peut être quantifiée mais que par cet adverbe, on peut sous-entendre que la quantité d'émotion exprimée/ressentie est suffisante.

Comme dans l'exemple : [FC]: « je trouvais ça assez triste »

Ce qui voudrait dire c'est triste mais pas que la tristesse ressentie ici est modérée, supportable, moyenne, etc. Encore une fois, comme dans le cas de « peu », il y a une sorte de maîtrise par rapport à l'émotion exprimée verbalement de la part des volontaires sur leur ressenti par rapport aux vidéos.

## L'adverbe « toujours »

Après « peu » et « assez », nous pouvons retrouver « toujours » dans les adverbes les plus fréquents en collocation avec les items des émotions négatives. Contrairement aux deux adverbes précédents, « toujours » est un adverbe de temps qui marque une durée en soi illimitée et sans discontinuité (TLFi). Cela veut dire que dans la réponse des volontaires interrogé·e·s, il y a cette idée de continuité dans l'émotion ressentie.

### ★ · Toujours + GN

- Ben toujours de la colère.
- ★ · Toujours + Adverbe + adjectif
  - Mais euh ben toujours aussi dégoûté, mal à l'aise quand même.

Mais pourquoi ? Et bien si nous nous penchons un peu plus sur le corpus, nous pouvons voir que certaines questions se répètent ou bien suggèrent une sorte de répétition quant à la réponse attendue par exemple après le visionnage d'une vidéo, la question 6 « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? » ensuite, plus tard dans la journée, la question (14) suivante est posée : « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ? » mais aussi la question 16 : « Comment vous sentez-vous maintenant ? ». C'est donc avec ces questions que les volontaires répondent en général qu'il·elle·s sont « toujours + émotion négative » par rapport à la vidéo visionnée.

### **L'adverbe « plus »**

Adverbe de quantité ou une intensité supérieure (TLFi). L'apparition de « plus » dans le corpus peut avoir néanmoins deux significations, la deuxième étant la négation avec le cas de : « ne ...plus ». Pour autant, afin de ne pas fausser l'interprétation et le résultat de cette étude, les apparitions de « plus » signifiant la négation n'ont pas été comptabilisées.

[NL] : « mais on en voit tellement enfin des vidéos sur les djihadistes que c'est vrai que je m'attendais à plus choc »

Comparaison avec une autre émotion ou une autre situation vécue ou vue par le sujet.

[RS] : « j'étais plus triste que la première fois et c'est plus [inaudible] »

[ASA] : « j'étais pas en colère ce [s] enfin j'étais pas en colère j'étais plus triste qu'autre chose alors que là tout de suite ouais plutôt c'est plutôt de la colère après avoir visionné cette vidéo »

Dans cet exemple, la volontaire utilise « plus » avant l'émotion, pour accentuer, souligner l'émotion qu'elle ressent pour qu'il n'y ait pas d'ambiguïté dans sa description de l'émotion ressentie.

[GV] : « de l'énervement enfin c'est ça m'a ça m'a pas attristé enfin ça m'attriste par rapport au fait des des victimes tout ça mais c'est plus euh je je suis **plus énervé** par les gens qui se font avoir plutôt que la tristesse des des disparus [inaudible] »

Ici, le volontaire utilise « plus » comme d'un comparatif : il est davantage énervé par quelque chose qu'un autre.

### **L'adverbe « plutôt »**

Le/la volontaire fait un choix dans l'émotion qu'il·elle va exprimer et donc l'émotion qui suit l'adverbe « plutôt » a été le fruit d'une sorte de concertation personnelle du volontaire et d'un choix fait après une sorte d'hésitation entre deux ou plusieurs émotions qu'il·elle avait en tête lorsqu'il·elle a été en contact avec l'élément déclencheur de l'émotion. C'est un adverbe de « préférence » (TLFi).

[LG] : « et [s] et sinon au niveau [s] au niveau mental **plutôt de la colère et du [s] du [s] du dégoût** face à ce que je voyais »

Dans l'exemple suivant, « plutôt » ne présente pas cette dimension préférentielle mais présente en revanche une sorte de quantification très proche de l'adverbe « assez », et qui montre donc une certaine retenue par rapport à l'émotion exprimée. Dans cet exemple, le volontaire dit qu'il est embarqué dans une sorte de tristesse qui n'est pas « si triste que ça », c'est-à-dire que la tristesse est d'« une quantité moindre ou bien suffisante » à l'égard du volontaire.

[AT] : « ça m'a embarqué dans quelque chose de **plutôt triste** »

### **L'adverbe « moins »**

Adverbe d'intensité ou de quantité au même titre que « peu », « assez » ... L'adverbe moins : « exprime une qualité ou une intensité inférieure, soit à cette même qualité ou intensité chez un autre être ou objet, soit à une autre qualité ou intensité » (TLFi).

[FH] : « je pense que j'étais **moins choquée** que la première fois **moins bouleversée** émotionnellement »

Dans cet exemple, l'adverbe « moins » est utilisé dans un but de faire une comparaison par rapport à une émotion déjà ressentie auparavant, que la volontaire exprime bien dans la première proposition de sa phrase : « je pense que j'étais **moins choquée** que la première fois ». Et comme expliquer un peu plutôt avec l'adverbe « toujours », cette utilisation est dû au fait que les volontaires ont vu deux fois la même vidéo que ça soit neutre ou violente, ce qui explique cette sorte de comparaison faite par rapport à l'émotion ressentie et exprimé par les volontaires. Mais outre cette répétition des vidéos, l'emploi de l'adverbe « moins » relate aussi les émotions ressenties avant le visionnage des vidéos et tout au début de l'expérimentation :

[CL] : « oui enfin je ne sais pas j'étais normale enfin il y a pas eu de changement il y a pas eu un grand changement d'humeur avant et après enfin j'étais **un peu moins anxieuse** que au début »

Aussi, les volontaires présentent d'autres comparaisons avec d'autres vidéos qu'il·elle·s ont vu auparavant :

[LG] : « et euh [s] mais avec **moins d'effroi** quand je regardais la série la fiction quoi »

L'adverbe moins est donc utilisé presque uniquement pour comparer l'émotion qui a été ressentie avant, pour décrire celui qui est dit sur le moment.

### **L'adverbe « très »**

« Adverbe non prädicatif marquant l'intensité forte devant un mot susceptible de recevoir une gradation. » (TLFi).

[BA] : « ben je suis **très énervé** contre l'état islamique contre ce qui se passe là-bas je suis euh [s] pfff [s] voilà je suis triste en fait de ce que les gens vivent sur place quoi »

L'émotion est exprimée d'une façon très explicite et aussi contre qui elle est portée. La plupart du temps et dans beaucoup d'exemples vus jusqu'ici, les volontaires parlaient de la vidéo vue en général, mais ici, on va voir que ce volontaire exprime son énervement contre une entité en particulier, en l'occurrence l'état islamique.

[ASA] : « oui j'étais j'étais inquiète et j'avais [s] quoi j'étais très inquiète et je me demandais [s] enfin j'étais inquiète et j'ai eu peur [rire] face à ces images-là j'étais choquée aussi »

Dans cet exemple, la volontaire exprime une inquiétude d'une grande intensité et en plus d'utiliser l'adverbe « très », elle répète près de trois fois l'émotion qui la submerge : « l'inquiétude ». L'adverbe a déjà accentué et mis en exergue cette émotion ressentie mais le fait de la répéter, suggère une très grande importance pour la volontaire.

[CL] : « alors je ne suis pas très heureuse mais je ne suis pas très triste »  
Il est important de souligner aussi le fait que les gens parlent à la négative pour s'exprimer. Ici l'adverbe « très » est modifié par un autre adverbe : « pas » : adverbe de négation, ne va pas totalement inverser l'émotion exprimée, mais pour lui donner une moins grande importance. Quand la volontaire dit par exemple qu'elle n'est pas très triste, cela ne veut pas dire qu'elle n'est pas triste du tout, au contraire elle veut dire par là qu'elle est triste mais pas trop, un peu comme dans le sens de « un peu » que nous avons vu précédemment.

### **Les autres adverbes**

Les autres adverbes qui présentent moins de 10 [4] occurrences dans le corpus ont été regroupés ici : Beaucoup (7), vraiment (4), trop (3), pas du tout (2), encore plus (de) (2), autant (1), également (1), extrêmement (1), même pas (1), particulièrement (1), pas mal (1), plein (1), tellement (1), totalement (1), vachement (1).

## 5.3. L'intensité des émotions positives

### **L'adverbe « plus »**

Adverbe de quantité, signifiant une intensité supérieure (TLFi).

[BA] : « j'étais bien plus content après avoir vu qu'avant »

Dans cet exemple, l'adverbe « plus » est bien dans son rôle d'adverbe de quantité et montre l'augmentation de l'intensité de l'émotion content, il montre également la différence entre l'émotion que le volontaire a ressentie sur le moment par rapport à une émotion similaire mais à

un autre moment ultérieur. L’adverbe « plus » est donc à la fois un adverbe de quantité et un adverbe de comparaison et dans le cas ici : un superlatif.

[BL] : « euh bah maintenant que j’en ai parlé je suis plus calme je suis plus serein »

[BA] : « j’étais bien plus content après avoir vu qu’avant »

L’état émotionnel actuel est amélioré par rapport à un état émotionnel précédant.

### **L’adverbe « peu »**

L’adverbe « peu » signifiant l’intensité faible est le deuxième adverbe le plus utilisé avec les items d’émotion positive avec 21 apparitions.

[BL] : « oui du coup le un peu de joie parce que ça me rappelle des bons souvenirs mais euh »

[BA] : « je me suis senti un sentiment un peu de calme et de joie etc. »

Dans ces exemples, et comme vu précédemment l’adverbe « peu » se présente sous forme :

- ★ Déterminant + Peu + Adjectif
  - · Un peu joyeux
- ★ Déterminant + Peu + Préposition + Substantif
  - · Un peu de joie
- ★ Déterminant + Adverbe + Peu + Préposition + Substantif
  - Un petit peu de joie
- ★ Déterminant + Peu + Adverbe + Substantif
  - Un peu plus calme
- ★ · Déterminant + Peu + Adverbe + Adjectif
  - Un peu moins serein
- ★ · Déterminant + Adverbe + Peu + Adverbe + Adjectif
  - Un petit peu moins serein

On retrouve également l'atténuation de l'intensité des émotions exprimées. Cependant, avec les exemples « un peu moins serein » et « un petit moins serein », l'atténuation de l'intensité apportée par « un peu » est encore plus accentuée avec « moins ». Et donc si avec les autres exemples les émotions mentionnées étaient tout simplement atténuées, cette combinaison « un peu » et « moins » va donner un autre sens à l'émotion. C'est-à-dire que « être un peu moins serein » serait de dire que « l'on n'est pas serein du tout » ou bien que « l'on pas vraiment serein ».

### **L'adverbe « plutôt »**

Dans ce premier exemple, « plutôt » signifie « de préférence » : choisir une émotion à la place d'une autre. Le volontaire avait donc le choix par rapport à l'émotion éprouvée et en a choisi une pour verbaliser son ressenti :

[AT] : « oui c'était plutôt ça c'était **plutôt joyeux** comme émotion ».

Dans cet autre exemple, le sens de « plutôt » se rapproche plus de « passablement » (TLFi).

[BL] : « euh bah j'étais **plutôt content** parce que j'ai de la famille là-bas donc je vais souvent au \*languedoc-\*roussillon mais ça fait euh trois ans que je suis pas allé donc du coups ça me ça m'a remémorer de bons souvenirs donc c'était c'était sympa à regarder puis bon, du coup j'en découvre encore plus sur la région donc c'est sympa ».

### **L'adverbe « très »**

L'adverbe « très », est un « Adverbe non prädicatif marquant l'intensité forte devant un mot susceptible de recevoir une gradation. » (TLFi), que l'on retrouve bien dans les deux exemples ci-dessous.

[BL] : « ça m'a fait **très plaisir** de voir ça ».

[BA] : « c'est très beau quoi c'est des [s] il y a des gens qui sont **très heureux** etc. ».

### **L'adverbe « moins »**



L'adverbe « moins » : « exprime une qualité ou une intensité inférieure, soit à cette même qualité ou intensité chez un autre être ou objet, soit à une autre qualité ou intensité » (TLFi).

[DS] : « moins serein que tout à l'heure ».

Dans cet exemple, cette intensité inférieure de l'émotion ressentie est bien précisée par « moins ». Aussi, il y a cette idée de comparaison entre l'intensité de l'émotion ressentie à deux moments distincts.

L'adverbe « moins », outre cette signification d'intensité inférieure, peut aussi exprimer le contraire de l'entité qui le suit. Par exemple : « je suis moins joyeuse » peut aussi dire « je suis en colère » ou bien « je suis triste » mais pas beaucoup. Si l'on quantifie l'émotion on pourrait dire que la tristesse ou la colère est un niveau pas très élevé.

D'ailleurs avec le même exemple :

[DS] : « moins serein que tout à l'heure ».

Cette phrase peut aussi signifier que le volontaire n'est plus serein du tout.

Si le premier exemple peut avoir deux significations, le deuxième exemple suivant ne présente pas d'ambiguïté et la signification de l'adverbe « moins » utilisé ici est bien pour dire le contraire de l'émotion qu'il accompagne :

[RD] « j'ai vu des enfants en \*syrie des familles des femmes des hommes en tenue de de guerre enfin de guerre avec des armes des gens qu'on torture des enfants joyeux après moins joyeux voilà »

Le volontaire décrit un passage de la vidéo violente qu'il a vu et décrit l'état émotionnel des enfants syriens. En effet, dans ce passage, les enfants sont d'un côté joyeux (ils rigolent, ils jouent, ...) et tout de suite après ils ne sont plus joyeux du tout et ils pleurent.

### **Les autres adverbes**

Comme dans la partie précédente, les autres adverbes qui présentent moins de 10 occurrences [5] dans le corpus ont été regroupés ici : Assez (6), agréablement (2), forcément (2),

explosivement (1), relativement (1), très rarement (1) , particulièrement (1) , globalement (1), trop (1) , vraiment (1) , toujours (1).

Dans cette liste d'adverbes certains ont été aperçus avec les items positifs et pas du tout avec les items négatifs et vice versa.

Tels sont les résultats obtenus grâce aux données et aux observations faites sur le corpus concernant les adverbes. Pour autant y a-t-il une raison à ce que les volontaires atténuent leur verbalisation des émotions négatives. Est-ce parce qu'il·elle·s ne ressentent pas « vraiment » cette émotion négative ou bien est-ce que le stimulus n'est pas assez négatif pour eux·elles ? est-ce que parce qu'ici les volontaires sont passifs (ils regardent une vidéo qui concerne la souffrance d'autres personnes qu'il·elle·s ne connaissent pas que cela réduit l'impact de l'émotion négative ?). Y a-t-il une sorte de manque d'empathie ? ou bien l'empathie est à un degré en dessous de la souffrance réelle que si le drame nous frappe réellement ?

Ces questions montrent bien la difficulté que nous avons à interpréter les émotions des gens uniquement avec ce qu'ils disent. C'est pour cela que nous avons choisi de faire également dans cette étude, en relation avec le projet COREV, un traitement des données physiologiques relevées, afin de voir si cela permet d'avoir une autre vision des émotions des volontaires qu'à travers la parole.

## 6. Analyse des expressions imagées dans un discours émotionné

Dans cette partie, nous allons voir les expressions imagées utilisées par les volontaires en réponse aux questions posées sur les émotions, tous contextes confondus (sur l'ensemble des sept entretiens). Nous nous intéresserons aux questions comme : « Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », « Quel type d'émotions diriez-vous que la vidéo a provoqué chez vous ? », « des émotions positives ? négatives ? neutres ? /d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? », « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ? », « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? », « Comment vous sentez-vous maintenant ? ». Parmi toutes les expressions utilisées, nous distinguerons les expressions imagées, métaphoriques des expressions purement descriptives.

Pour analyser ces différentes expressions nous avons eu recours à deux sources différentes et complémentaires, le TLFi<sup>81</sup> et le Petit Robert de la langue française éd. 2002.

Pour traduire les émotions, dans l'interaction et à l'orale, les personnes interviewées utilisent souvent des expressions familières, argotiques ou imagées, c'est-à-dire qu'il·elle·s disent rarement ou spontanément je me suis senti·e triste ou en colère. Ainsi par exemple, la volontaire FCH répond à la question : « Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? ».

- (FCH) : « bah j'étais plus triste ça m'a [s] comment on dit ça m'a blasée en fait voilà quoi **ça m'a plombée** »

L'organisation syntaxique de la phrase est ternaire (trois segments) organisée autour de trois adjectifs qui se succèdent sur un mode crescendo un adjectif qualificatif (attribut) + Deux participes passés passifs réflexifs <sup>82</sup>: *j'étais triste - ça m'a blasée - ça m'a plombée*. Elle qualifie le propre de la qualification son point de vue objectif de triste : elle qualifie son état d'un point de vue objectif descriptif au sens où tout le monde associe triste à tristesse de manière immédiate et reconnue. En revanche les deux participes passés qui suivent sont de l'ordre de l'image. Car le pronom démonstratif « ça » est employé comme un référent et renvoie à ce qu'elle décrit dans la réponse à la question « Quels sont les éléments qui vous ont marqués de ce que vous avez-vu ce matin ? » à laquelle elle répond : « euh bah c'est les morts c'est les images des morts et et les enfants qui pleuraient ». Ces images lui reviennent donc en esprit lorsqu'elle explique le pourquoi de sa tristesse en étant face à la vidéo violente. Implicitement dans le « ça », elle est en train de se souvenir des images qu'elle a vues, qu'elle relate, en même temps fait appel à sa mémoire émotionnelle directe et provoque cette émotion.

D'un point de vue stylistique (et ici de l'oral) la volontaire organise la pensée de ses émotions ou du moins le processus d'explication de ses émotions en précisant au fur et à mesure ce qu'elle

---

<sup>81</sup> Trésor de la langue Française informatisé consultable sur le lien : <http://atilf.atilf.fr>

<sup>82</sup> Ça : pronom démonstratif neutre

Réflexif passif : Dans la construction réflexive passive, un verbe normalement non réflexif est utilisé par réflexe afin d'exprimer la nature passive de l'action, comme dans Ça se voit - C'est évident.

ressent en essayant de l'affiner. En passant de « je » à « ça », « ça » étant une cause implicite qui renvoie à « parce que ». Ce qu'elle dit c'est je me suis retrouvé dans cet état parce que / ça m'a mis dans cet état / la description du perçu/du reçu et de l'effet du ressenti sur son état émotionnel.

Selon les définitions vues dans le TLFi et le dictionnaire Le petit Robert éd.2002 :

1. Garnir de plomb.
2. Donner une couleur, une teinte qui rappelle celle du plomb.
3. Vernir avec de la mine de plomb.
4. Sceller avec un (sceau de) plomb, pour contrôler et garantir la fermeture d'un objet, ou pour certifier l'acquittement de certains droits.
5. Établir ou vérifier la verticalité d'un mur à l'aide d'un fil à plomb.
6. (TLFi) Dresser un couple sur la quille au moyen du fil à plomb. (Dict. XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s.).
7. Tasser en surface (un terrain) pour rendre plus ferme.
8. Obturer (une dent cariée ou abîmée) avec un alliage ou un amalgame.
9. Transmettre une maladie vénérienne.
10. (TLFi) Blessé, tuer avec une arme à feu.
11. (Robert, 2002) fam : avoir un effet négatif sur. Ce qui renvoie ici dans le contexte étudié avoir un effet négatif sur le moral.

Dans le contexte dans lequel se trouve « plomber », la première définition semble se rapprocher du sens voulu : (garnir de plomb) mettre du plomb au bout de quelque chose afin de le maintenir au sol, ou bien de la faire couler sous l'eau montre une image de descente, une image de quelqu'un qui se noie, qui est immobile et incapable de se sortir d'une situation désagréable. Par ailleurs, cette définition apporte donc à l'expression « ça m'a plombé » un sens négatif à l'émotion que la volontaire associe à ses dires.

Cette idée du plomb associée à quelque chose vers un fond symbolique peut être associée à toute une série d'expressions et de représentations (toucher le fond, être au creux de la vague, avoir le moral dans les chaussettes, etc.).

Dans ce sens, on peut imaginer que la locutrice est envahie d'une émotion qui l'immobilise et qui l'empêche d'être joyeuse. D'ailleurs, avant de dire qu'elle est plombée, la locutrice évoque aussi la tristesse et le fait d'être blasée. Le sens de « être blasé » est également familier : qui est dégoûté, revenu de tout ; qui conçoit une indifférence totale vis à vis de ce qui doit émouvoir, convaincre (TLFi); dont les sensations, les émotions ont perdu leur vigueur et leur fraîcheur, qui n'éprouve plus de plaisir à rien. Indifférent, insensible, dégoûté, fatigué, usé (Robert, 2002). En dehors de ces définitions académiques, « ça m'a plombé » est une expression populaire qui signifie se sentir mal, déprimé, ... Ici, la volontaire additionne donc la tristesse et le dégoût ou l'indifférence pour définir l'expression « ça m'a plombé ».

L'expression imagé suivante est « ça coupe un peu le cœur »

- (BF) : « comme c'est la deuxième fois que je vois la vidéo je suis moins choqué que la première par les mêmes images en même temps c'est toujours le même effet de voir ces images-là enfin ça coupe un peu le cœur mais euh ben toujours aussi dégoûté mal à l'aise quand même je suis plus mal à l'aise que ce matin parce que je la revois une deuxième fois et ça me ça me force enfin ça me plonge plus dedans que je l'étais ce matin comme si je voyais quelque chose passer encore à la télé voilà »

Il s'agit ici d'une expression idiolectale car la personne utilise une expression qu'on comprend, mais qui n'est pas une expression standard, puisqu'ici l'expression standard correspondante serait : « quelque chose qui fend le cœur » ou bien encore « ça fait mal au cœur ». D'un point de vue objectif, si on prend l'expression au sens propre, l'image renvoie à quelque chose de très violent : si on coupe le cœur de quelqu'un, la personne meurt immédiatement. La violence de l'expression est juste atténuée par « un peu », ce qui lui donne un sens proche de ça blesse, mais ça ne tue pas, c'est difficile mais supportable, réparable. Là aussi le « ça » renvoie, comme pour l'exemple précédent, aux images et textes reçus et à l'atteinte émotionnelle. Ici l'image ou le texte qui provoque l'émotion n'est pas identifiable directement avec l'une des émotions

négatives connues. BF ne l'associe pas à la tristesse ou à la colère, mais à l'effet direct ressenti : un coup au cœur qui est le premier degré de l'émotion (ça le blesse), ce n'est pas transformé en émotion et c'est donc à nous de l'interpréter. Dans son discours, BF parle aussi d'un deuxième visionnage de la vidéo, qui est pour rappel un aspect du protocole établi, selon lequel chaque sujet doit voir deux fois la vidéo violente et deux fois la vidéo neutre. On comprend donc bien que pour BF, c'est la deuxième fois qu'il voit la vidéo violente et celle-ci lui rappelle la première fois où il l'a vue et le dégoût qu'il avait ressenti à ce moment-là. En même temps il décrit ce qu'il ressent lors de ce second visionnage avec ce que ça lui apporte en plus, à savoir « être plus mal à l'aise », « être forcé », « se replonger ».

- [BA] : « euh [s] ben déjà je suis euh [s] **je suis un peu moins explosivement content que ce matin** donc **quand je suis arrivé [s] j'étais très très bien j'allais très bien dans ma vie** bon là je me dis que euh [s] une fois que je me mettrai à colorer ou à faire les casse-têtes ça va passer en cet instant même [s]bon c'est vrai que je suis encore un peu, euh [s] avec **une chape de plomb** par rapport à ce que j'ai vu et euh [s]ce n'était pas quelque chose à laquelle j'avais réfléchi exclusivement dernièrement quoi je sais que ça existe euh [s] je veux dire [s] je suis au courant euh [s] de manière régulière à ce qui se passe là-bas euh [s] mais voilà je n'ai pas eu une vidéo hier soir ni avant-hier, ni il y a une semaine ni il y a deux semaines peut-être et du coup ça revient et ça repasse dans ma tête et [s] c'est [s] **ce n'est pas quelque chose que j'apprécie beaucoup** quoi »

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'analyser l'expression contenue dans cet extrait, il convient de signaler que le locuteur est lusophone et utilise parfois des mots ou des expressions que nous ne retrouvons pas tous les jours dans la langue française, comme par exemple « je me mettrai à colorer\* », « je suis un peu moins explosivement<sup>83</sup> content que ce matin ».

Dans cet extrait, l'interviewé commence par nous dire comment il se sent en décrivant les états émotionnels dans lesquels il s'est retrouvé au cours de journée, en commençant par dire que le

---

<sup>83</sup> Explosivement sera étudié dans un chapitre dédié aux adverbes intensificateurs liés aux lexiques émotionnés.

matin il était très bien, mais qu'après, notamment après le visionnage de la vidéo violente, il était « un peu moins explosivement content ».

Dans cette phrase, on comprend que le jeune homme veut exprimer l'état dans lequel il se trouve en tentant d'expliquer son mécontentement tout en le ménageant, c'est-à-dire qu'au lieu d'être très content, il se définit comme « explosivement content<sup>84</sup> » par « je suis un peu moins explosivement content », aussi cette joie immense qu'il avait, cette vie qui allait très bien avant de voir la vidéo s'est transformé en mécontentement, en tristesse ou en colère qu'il exprime modérément en utilisant « un peu moins ». Ce passage d'un état à un autre qui survient lors du visionnage de la vidéo violente n'est pas s'en rappeler une des définitions premières données à l'émotion que nous avons exposé dans le chapitre I : selon laquelle l'émotion vient du latin *emovere* qui veut dire déplacer, remuer, déplacer quelqu'un d'un état à un autre. Toujours dans son récit, le volontaire nous fait aussi part de cette « chape de plomb » qui le pèse par rapport à ce qu'il a vu. « Une chape de plomb » est un ancien instrument de torture consistant dans un manteau de plomb. Le sens figuré de cette expression signifie « avoir un fardeau moral lourd à supporter » (TLFi). Ou encore, toujours au sens figuré : « la chaleur pesait comme une chape de plomb » (le petit Robert éd. 2002) qui signifie que la chape de plomb s'apparenterait à une atmosphère pesante. Dans les deux sens de l'expression, l'idée de la lourdeur et du poids sont omniprésentes. D'ailleurs lorsque BA dit avoir une chape de plomb par rapport à ce qu'il a vu, il donne cette image de quelqu'un qui n'arrive pas à se débarrasser de quelque chose qui le pèse. Bien qu'il ait essayé, en s'occupant comme il pouvait, en faisant « du coloriage et des casse-têtes »<sup>85</sup> ; les images qu'il a vues le perturbent car elles lui font (re)penser aux attentats terroristes qui ont touché la France en 2015 et de ce qui se passe en Syrie. Car bien qu'il ait conscience de ces événements, on peut voir dans son discours que c'est quelque chose qu'il suit

---

<sup>84</sup> Explosivement content est une expression compréhensible, bien que « explosivement » ne soit pas présent dans la langue française et reste un idiolecte du sujet. C'est une façon de s'exprimer qui lui est propre.

<sup>85</sup> Le coloriage et ce qu'il appelle les casse-têtes sont en réalité des mandalas et des puzzles, qui font partie du protocole de recherche. Pour rappel, entre les différents interviews, les volontaires n'avaient pas le droit de communiquer avec d'autres personnes et leurs seules activités étaient le mandala, les puzzles, le dessin et feuilleter des albums, afin qu'il·elle·s ne puissent pas parler de leurs émotions avant de les dévoiler aux investigatrices lors du prochain entretien.

assez régulièrement, mais pas assez pour que ça accapare ses pensées. Les images et textes violents qu'il a vu ont fait qu'il a repensé ou a revécu les émotions désagréables qu'il a déjà rencontré auparavant dans une situation similaire. Ce qui ramène à la théorie des marqueurs somatiques de Damasio, qui dit que face à une situation émotionnée, notre mémoire intervient en faisant une sorte de flashback au moment où elle s'aperçoit que la situation présente, montre les mêmes stimuli qu'une autre qui a été vécue auparavant. Et donc en extériorisant toute cette chaîne de pensée, le volontaire conclut avec « ce n'est pas quelque chose que j'apprécie beaucoup », qui est un euphémisme par rapport à tout ce qu'il vient de dire.

L'expression suivante vient du même locuteur, à la question : « vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ? »

- [BA] : « euh [s] ben **j'ai un peu pleuré** quoi ben en gros **j'étais arrivé tranquillement ce matin très content** etc. **et puis après l'avoir vu** euh [s] ça m'a [s] ça n'a pas duré des masses parce que relativement rapidement je me suis mis à penser à d'autres choses je me suis mis à chanter plutôt des morceaux plutôt heureux quoi et pas des [s] pas les blues quoi et [s] mais ouais, mais [s] immédiatement après ouais ça ça m'a un peu plumé quoi ».

BA livre d'abord la réaction physique à l'émotion qu'il a eu après avoir visionné la vidéo violente : « j'ai un peu pleuré », soulignée par la locution adverbiale d'atténuation « un peu ». or le fait de parler d'une réaction physique relève de l'ordre du constat, c'est factuel, il n'y a pas d'axiologie émotionnel en soi lié au fait de pleurer : on peut pleurer un peu de joie, de tristesse, de colère, etc. (toutes les émotions peuvent en réalité déclencher des pleurs). Il développe ensuite les raisons de cette réaction en décrivant progressivement les étapes qu'il a suivies pour arriver à cet état-là, notamment en contextualisant chaque modification émotionnelle selon le temps et l'objet de cette modification. Il explique également ce qu'il a fait pour libérer son esprit de ces émotions négatives, en s'auto-remontant le moral par la chanson. Étant donné qu'il était seul et qu'il ne pouvait pas communiquer, partager sa « souffrance » du moment, il a essayé de surmonter ça tout seul en chantant « des morceaux plutôt heureux ». Il dit ensuite que « ça » (c'est-à-dire la vidéo et ses images et textes violents) l'a « un peu plumé ». Dans un sens commun, l'expression « être plumé » renvoie à l'image d'un



oiseau à qui on arrache les plumes et l'expression française correspondante « se faire plumer » signifie se faire dépouiller, voler, escroquer. Dans ce contexte, cette expression n'est pas immédiatement compréhensible en ce sens. Il faut rappeler que le volontaire est lusophone et qu'il peut avoir fait une sorte de transfert avec un autre sens imagé, à moins que cela ne résulte d'une expression, d'un idiomatisme qui existe dans sa langue maternelle avec sa traduction en français<sup>86</sup>. Néanmoins, cela ne nous empêche pas de comprendre ce que BA veut dire. Si l'on reprend tout son récit, on peut supposer que « ça m'a plumé » signifie que tout cela l'a exténué.

L'expression suivante vient d'un autre volontaire :

- [AT] : « euh je trouve **qu'elle est extrêmement déprimante** et que[s] et que[s] pour moi en fait enfin elle ne travaille pas au bon endroit dans la mesure où[s] euh bon pour ceux qui voilà qui sont dans le[s] dans le délire les vidéos de com de l'état islamique elles sont bien plus stimulantes et tout ça enfin pour ceux qui aiment on va dire mais c'est ultra-bien mis en scène c'est filmé enfin limite avec des caméras ultras modernes et tout ça **c'est un peu lourdingue** mais[s] euh il y a des chants et tout ça en plus et tout et ça **c'est tellement plombant**<sup>87</sup> que c'est limite je comprendrais quelqu'un qui se dit je n'ai pas envie d'écouter ça quoi enfin de toute façon enfin j'ai l'impression vraiment que c'est un coup d'épée dans l'eau ça ça[s] ça je pense ça me fait limite plus

---

<sup>86</sup> N'étant pas moi-même lusophone, je n'ai pas pu vérifier le sens possible en portugais.

<sup>87</sup> Dans une interview passée avec une volontaire, une investigatrice a voulu aider cette première à développer ses idées et à lui faire dire les mots qui lui manquaient. LM : « bof [rire] moyen ben oui ça me rend triste oui [**un petit peu [s] un petit peu plombé**] ouais ». L'investigatrice voyant que la volontaire avait du mal à s'exprimer lui a proposé une émotion : un petit peu plombé. A cela, la volontaire acquiesce et admet donc qu'elle ressent cette émotion. Dans ce cas de figure, je considère que la réponse à la question est biaisée et que je ne prendrai pas en compte dans les analyses. Mais dans ce cas-ci l'utilisation de cette réponse est mise en relief à cause de l'emploi de l'expression « être plombé » qui a été vu deux fois dans cette analyse et qui peut refléter de l'influence que l'on a sur notre environnement linguistique. L'investigatrice ayant déjà entendu cette expression chez d'autres sujets, l'aurait proposé ici, et la volontaire la compris.

travailler\* que les horreurs de de la guerre en \*syrie qui de toute façon durent depuis quatre ans et dont on est jamais assez rassasié d'images quoi enfin voilà »

D'un point de vue global, le locuteur décrit ici sa nonchalance envers la vidéo qu'il a vue. Il dénonce le non-professionnalisme de celle-ci relativement aux vidéos de promotion créés par l'État islamique, tout en comparant les compétences et les moyens techniques utilisés. Il montre aussi son indifférence par rapport aux messages véhiculés par cette vidéo violente, qu'il compare avec la réalité de la guerre en Syrie.

L'adjectif qualificatif attribut « déprimante » désigne à la fois une valeur subjective attribuée à la vidéo, mais renvoie également au ressenti émotionnel de celui qui voit ladite vidéo. Le locuteur réagit de manière subjective à un événement, qui se trouve être une vidéo de contre propagande djihadiste, et qu'il qualifie de « déprimante ». Cela dit, en donnant cette propriété à la vidéo, il décrit également son état qui est, à lui, sujet récepteur, d'être déprimé. L'adjectif « déprimante » est donc à la fois attribut du sujet « elle », en même temps qu'il renvoie à l'état ressenti du sujet « je » - ce qui est une caractéristique propre à cet adjectif.

⇒ **Je** trouve qu'**elle** est extrêmement **déprimante** => **elle me déprime/ je me sens déprimé en la voyant.**

Il y a une relation de cause à effet entre la vidéo qui est considérée déprimante et celui qui regarde cette vidéo qui devient déprimé. Ce caractère donné à la vidéo est aussi modifié par l'adverbe « extrêmement » qui s'intensifie et montre à quel point le volontaire est déprimé. Pour justifier l'état dans lequel il se trouve, l'interviewé va argumenter en indiquant les différents points négatifs de la vidéo et va même la qualifier de « lourdingue », qui est un adjectif qui vient de l'expression populaire pour désigner en général une personne qui « manque de finesse, de subtilité ; qui est, intellectuellement et physiquement, incapable de réagir vite et bien » (Robert, 2002). Il va aussi ajouter : « c'est tellement plombant » : expression familière/populaire pour exprimer l'ennui, l'énervement ; mais aussi cette espèce de lourdeur, de quelque chose qui pèse retrouver dans l'expression « chape de plomb » analysée plus tôt. Dans cette optique, « c'est tellement plombant » vient conclure les différentes propriétés que l'énonciateur a attribué à la vidéo : déprimante, lourdingue et enfin plombante, et qui ne lui donne pas du tout

envie de la regarder. Le volontaire dit aussi que cette dernière ne sert à rien : « j'ai l'impression vraiment que c'est un coup d'épée dans l'eau » qui signifie « une action vaine, un effort inutile » (Robert, 2002), ce qui peut être compréhensible étant donné qu'il ne se sent pas concerné par cette anti-propagande puisqu'il ne fait pas partie des personnes qui potentiellement vont aller faire le djihad.

- [LG] : « euh pff rien de spécial je savais ce que j'allais [s] je savais ce que j'allais voir donc là pour le coup ça [s] ça m'a fait **ni chaud ni froid** quoi »

Avant de décrire son émotion, LG se justifie à l'avance de ce qu'il va dire : il sait en effet ce qu'il va voir puisqu'il s'agit du deuxième visionnage de cette vidéo ; il n'est donc pas surpris par la vidéo qu'on lui présente. Aussi est-il indifférent face à celle-ci et répond : « ça m'a fait ni chaud ni froid » ; « ça » ici renvoie à la vidéo et l'expression ni chaud ni froid montre l'état qu'on peut avoir lorsque le temps n'est ni chaud ni froid et que l'on ne ressent rien de particulier.

- [DS] : « euh [s] un peu de [s] de comment dire j'étais **un peu effrayé** en fait parce qu'il y avait [s] parce qu'il y avait **certaines images qui étaient** voilà **qui donnaient froid dans le dos** euh mais aussi **un peu de compassion** je pense pour [s] notamment pour les enfants et les femmes qui élèvent qui élèvent leurs enfants dans dans ces conditions dans ces conditions-là euh [s] mais un peu aussi un peu de [s] de tristesse parce que je me rends compte que genre **ce phénomène** il prend de plus en plus d'ampleur et [s] et voilà c'est ça »

Si certains sujets préfèrent argumenter avant d'évoquer leurs émotions, DS exprime ce qu'il ressent et explique ensuite les raisons de telles émotions. Cependant, avant d'entrer dans le vif du sujet, il a un peu de mal à dévoiler directement ce qu'il pense, mais après une petite hésitation, il finit par dire qu'il était effrayé par « certaines images qui donnaient froid dans le dos » : expression utilisée pour exprimer « une vive émotion, le plus souvent la peur » (TLFi), la frayeur. Il dit également qu'il éprouve de la compassion pour « les enfants et les femmes qui élèvent leurs enfants dans ces conditions-là ». Les conditions qu'il évoque ici font références aux conditions très difficiles auxquelles le peuple syrien fait face quotidiennement depuis la guerre civile de 2011, mais aussi et surtout aux conditions de vie créées par la montée du

djihadisme et de l'État islamique. Pour terminer, DS dévoile qu'il éprouve de la tristesse à cause de « ce phénomène », qui n'est autre que la montée du djihadisme notamment l'embrigadement des jeunes.

- [LG] : « ben **j'ai fait ma psychothérapie** [rire] non je [s] euh plus serein peut-être que ce matin je sais pas **si c'est le fait d'avoir mis des mots sur [s] sur tout ça** mais [s] mais peut-être **plus serein** toujours fatigué euh avec [s] avec une difficulté à me souvenir de vos questions euh je pense [s] enfin avec la tête plus embrouillée je pense voilà plus fatigué les mêmes émotions avec plus de [s] de colère et de [s] [inaudible] vif plus de [s] je ne sais pas comment dire mais plus **sur le qui-vive** »

Le locuteur commence son récit avec une sorte de plaisanterie « j'ai fait ma psychothérapie », pour répondre à la question « et maintenant comment vous sentez-vous ? », il poursuit ensuite et déclare être « plus serein que ce matin ». Dans sa description émotionnelle, il fait une comparaison avec ce qu'il a vécu le matin, et énonce les raisons de cette différence d'état en expliquant que le fait d'avoir parlé, d'avoir « mis des mots sur tout ça », l'a rendu plus serein - comme en psychothérapie où la parole a pour fonction de se libérer de ses émotions, en les exprimant (d'où la référence, sous forme de plaisanterie ironique). Exprimer ses émotions verbalement a donc permis de diminuer l'intensité des émotions qui ont été ressenties au cours du visionnage de la vidéo violente. Cela dit, lors de la pause de 11h entre les interviews, le sujet a gardé ses émotions pour lui tout seul et n'a été autorisé à les exprimer qu'au moment de raconter ce qu'il a vécu. Mais, juste après avoir vu la seconde projection de la même vidéo cela l'a rendu « plus fatigué » et a amplifié les émotions qu'il avait auparavant : « les mêmes émotions, avec plus de colère et de vif » et l'a mis sur le qui-vive : « État où l'on est sur ses gardes, prêt à parer à une attaque, à un danger, à une menace » TLFi. Revoir la vidéo violente après avoir eu des réactions assez fortes, a mis ce volontaire dans un état où il se sent à la fois atteint psychologiquement mais aussi physiquement.

Toutes les expressions qui ont été vues dans cette partie sont le fruit des expressions négatives des émotions exprimées par différents sujets. Cela ne veut pas dire que seules les émotions négatives en possèdent. Mais dans le corpus étudié, je n'ai trouvé qu'une seule expression liée aux émotions positives.

- [AT] : « un mélange de ce que[s] avec les vidéos comme ça qui justement cherchent un peu à à **donner de la de la pêche** j'étais justement un peu en, **en retrait pas blasé** mais un peu ironique sur ça et en même temps je me suis dit ben j'ai[s] donc je suis spectateur de ça enfin je suis vraiment la cible on va dire de ce de ce spot publicitaire **je me suis laissé aussi un peu embarquer** et puis c'est c'est bête mais les effets visuels autant ça donne un effet étrange mais[s] euh le fait qu'on fasse attention à cette étrangeté on est encore plus dans la vidéo et du coup ben voilà je ne sais pas c'est ça »

A la question : « qu'avez-vous ressenti pendant la projection ? », le volontaire décrit la vidéo en disant qu'elle cherche à « donner de la pêche » mais que lui c'est quelque chose qui le rend indifférent. Les vidéos comme ça, il les connaît, il connaît le genre, et ça ne l'affecte pas plus que ça, il se dit même « être en retrait », « pas blasé, mais un peu ironique ».

Mais bien qu'il se dise être indifférent face à cette vidéo, il y a un cheminement d'idées qui va de : « je suis en retrait » à « je me suis laissé embarqué » ; ou bien de « je suis spectateur » à : « je suis vraiment la cible ». En s'écoutant lui-même et en partageant ses pensées avec une autre personne, il change d'avis sur ce qu'il ressent. Serait-ce une sorte de changement généré par la personne qu'il a en face de lui et qui lui donne une image positive de la vidéo qu'il a vu ? Dans son discours, AT donne l'impression qu'il veut se convaincre qu'il n'aime pas la vidéo qu'il a vu, mais d'un autre côté il y a quelque chose qui lui plaît dans ce qu'il voit.

L'analyse de ces expressions idiomatiques décrivant les émotions permet de rendre compte de la richesse linguistique de la langue française, elle permet aussi de voir que les émotions ne se définissent pas uniquement avec un lexique purement émotionné. Les différentes expressions comme « couper le cœur », « n'avoir ni chaud, ni froid » ou bien « donner froid dans le dos » sont des expressions qui sont portées sur la dimension sensorielle en rapport avec le corps, et montrent des images très parlantes, bien que métaphoriques de l'état de l'énonciateur·trice. Le

fait d'utiliser cette technique pour raconter son ressenti émotionnel, fait d'autant plus réagir l'interlocuteur·trice car c'est quelque chose de plus ou moins palpable et pour quoi nous sommes capables de ressentir de l'empathie, car il s'agit de sensations connues de tout être humain. La dimension imagée de l'expression, permet de mieux s'y projeter, de mieux la comprendre, pour les destinataires réceptrices, ici, du discours.

Dans cette analyse, nous pouvons voir également que deux schémas se dessinent dans la manière de répondre des interviewé·e·s. Si certains répondent directement en décrivant leurs émotions et disent ensuite les raisons de cela, comme BF qui dit d'abord que « ça le coupe le cœur » avant de donner les raisons de cet état ; d'autres en revanche préfèrent détailler ce qui les fait réagir, et ensuite seulement nommer l'émotion ressentie ; c'est par exemple le cas de LG qui expliquait et qui essayait de nous amener à son raisonnement afin de justifier son indifférence envers la vidéo.

## 7. Analyse des différentes utilisations de « ça » en tant que référence dans le discours émotionné

En regardant de plus près les récits du corpus, on peut remarquer l'omniprésence du pronom démonstratif neutre *ça* dans plusieurs extraits. Cela n'est pas étonnant étant donné qu'il s'agit d'un entretien oral et que *ça*, dans sa définition en général, est la forme contractée de *cela* à l'oral ou dans le discours familier (Jeanjean, 1982; Buscail, 2010; *Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française*, 2022; *TLFi*, s. d.). Son utilisation est donc très courante dans le contexte de l'interview orale et non normée, comme ici. Bien que ce morphème constitue un nombre d'occurrences important, cela n'est pas la seule raison de son analyse dans ce chapitre ; sa portée référentielle soulève également des questions qui peuvent éclaircir certains points dans la désignation et l'expression des émotions. En d'autres termes, *ça* est-il un moyen de dire, d'exprimer ce qui est difficile ou ce que l'on ne veut pas décrire, notamment les émotions ou bien ce qui engendre ces émotions ? C'est ce que nous allons voir dans cette partie.

Avant de commencer les analyses, voici quelques définitions de *ça*, selon le *TLFi* et le Robert (2022) :

- Il désigne ce qui est le plus éloigné du locuteur, dans l'espace environnant ou dans l'espace d'un texte ou d'une énonciation orale.
- Il désigne une chose, un objet proche du locuteur, souvent avec accompagnement du geste et valeur insistante.
- Il rappelle des paroles qui viennent d'être prononcées.
- Il résume une énumération, une succession.
- Il annonce ce qui va suivre.
- Il souligne avec force ce que l'on affirme.
- Il marque l'approbation.
- Il marque ironiquement l'importance, l'exagération de quelque chose.
- Il désigne des personnes (péjoratif).
- Il marque l'étonnement, l'indignation.
- Il marque l'insistance dans l'interrogation.

Ces quelques définitions donnent une interprétation très vaste de *ça* et montrent par la même occasion qu'en tant que pronom, il doit « tenir la place du nom » (Arnauld, 1877 : 109), ce qui fait qu'il est dépendant du nom, du groupe nominal, de la proposition qu'il substitue. En effet, il renvoie la plupart du temps à la volonté de faire référence à un événement ou quelque chose d'objectif, souvent évoqué ultérieurement dans le contexte - il est alors cataphorique puisqu'il annonce quelque chose qui va suivre, comme dans l'exemple ci-dessous :

[AT] : « un mélange de ce que[s] avec les vidéos comme **ça** qui justement cherchent un peu à à donner de la de la pêche j'étais justement un peu en en

retrait pas blasé mais un peu ironique sur **ça** et en même temps je me suis dit ben j'ai[s] donc je suis spectateur de **ça** enfin je suis vraiment la cible on va dire de ce de ce spot publicitaire je me suis laissé aussi un peu embarquer et puis c'est c'est bête mais les effets visuels (1d) autant **ça (1d)** donne un effet étrange mais[s] euh le fait qu'on fasse attention à cette étrangeté on est encore plus dans la vidéo et du coup ben voilà je ne sais pas **c'est ça** »

Il ne désigne pas un objet du monde concret, ce qui fait qu'« [u]ne analyse strictement référentielle de *ça* est (...) jugée impossible car le pronom ne fait pas anaphoriquement référence à une entité facilement repérable dans le discours. » (Achard, 2010 : 1612). Si la définition populaire donne à *ça* une dimension oralisée de *cela*, en linguistique et plus précisément en sociolinguistique, cette définition n'est pas tout à fait factuelle étant donné que « *ça* ne peut être simplement considéré comme la forme orale de *cela* » (Buscail, 2010). Et même si les deux pronoms possèdent un « lien sémantique fort » (Achard, 2010 : 1607), notamment l'interchangeabilité qu'ils peuvent avoir dans certains emplois, ils sont bel et bien distincts (Jeanjean, 1982). Cependant, dans le corpus étudié, cette distinction ne sera pas vraiment faite et « *ça* comme dérivé de *cela* » et « *ça* ayant tout autres fonctions » seront analysés de façon similaire.

Bien qu'il soit intéressant de parler de ce phénomène récurrent, l'analyse de la forme *ça* ne sera vu que succinctement car il fait partie des déclencheurs d'émotions ; or, le travail est focalisé sur les émotions ressenties et verbalisées, a posteriori non sur leur déclenchement. Aussi, seulement quelques acceptions de *ça* seront analysées, en accord avec le fil directeur de l'hypothèse de départ.



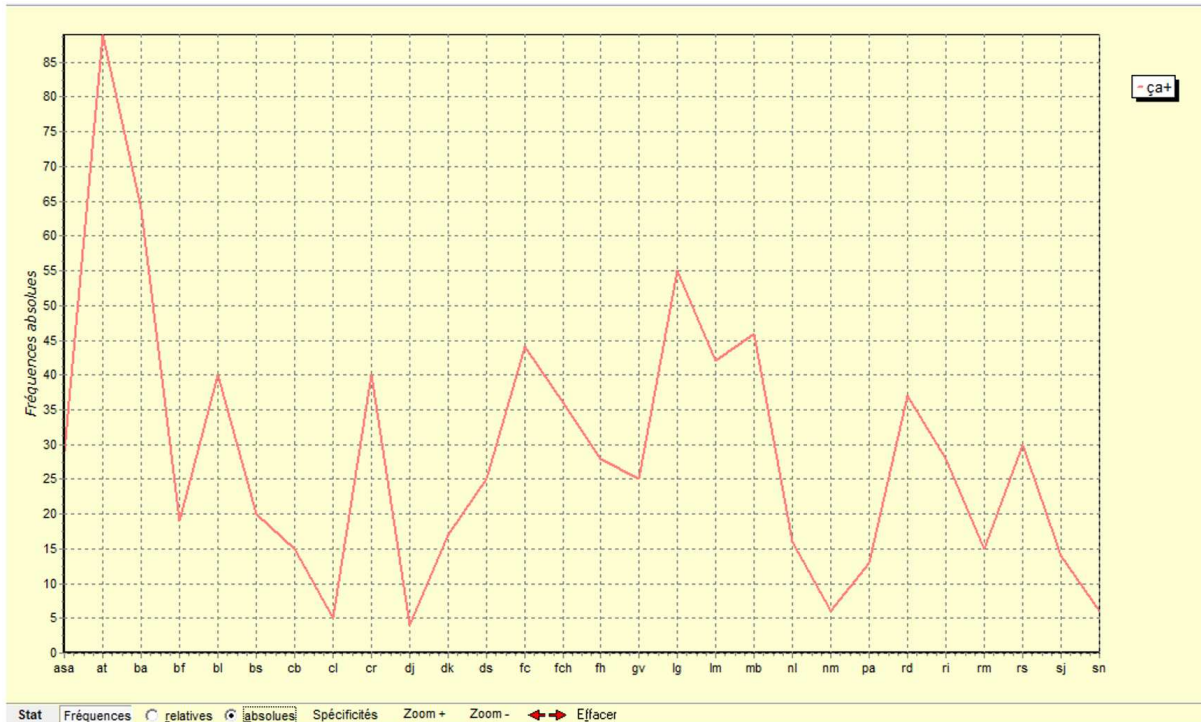


Figure 33: Graphique représentant l'utilisation de « ça » par les volontaires en fréquences absolues.

On peut voir sur ce graphique que l'utilisation de *ça* n'est pas égale pour chaque locuteur. Si la plupart des locuteurs l'utilisent modérément, d'autres font une utilisation récurrente de ce pronom démonstratif. On voit par exemple ici, que le locuteur AT l'utilise 89 fois tandis que DJ le fait moins de 5 fois. Les chiffres 89 et 5 représentent la fréquence absolue de *ça* selon l'emploi de la personne dans l'ensemble du corpus, ils renvoient en quelque sorte au nombre de fois où *ça* est utilisé par les locuteur·trice·s dans le corpus sans prendre en compte le rapport entre la longueur du discours de chaque locuteur·trice et l'emploi du *ça* dans ce même discours. AT utilise 89 fois le mot *ça*, mais cela ne veut pas dire qu'il en est le plus grand utilisateur ; car en comparaison avec les autres volontaires, AT est très loquace et donc la proportion de son discours par rapport à l'utilisation de *ça* ne fait pas de lui l'utilisateur le plus représentatif de cette classe.

Afin d'avoir un résultat proportionnel entre l'utilisation de *ça* et le nombre d'occurrences de chaque interviewé·e·s, il faut donc convertir cette fréquence absolue en fréquence relative. Avec la fréquence relative, les chiffres ne sont plus les mêmes. En fonction de la manière dont ils s'expriment et de la durée de leurs discours, il semble que la volontaire FC soit celle qui, en

réalité, utilise le plus *ça* dans son discours car il représente 7,29% de son vocabulaire. En parallèle, CL est celle qui l'utilise le moins, soit 0,97% de son vocabulaire.

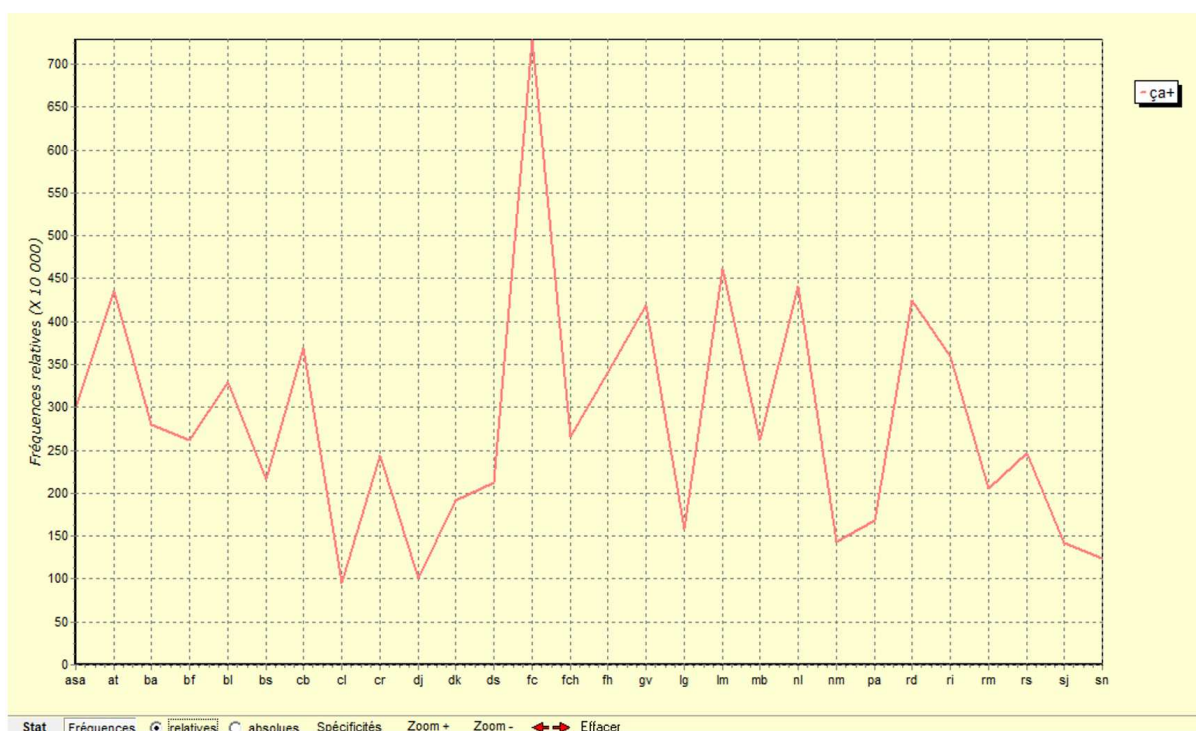


Figure 34: Graphe représentant l'utilisation de « ça » par les volontaires en fréquences relatives.

Afin d'avoir une représentation plus claire des proportions de l'utilisation du pronom neutre *ça* dans le corpus et chez tou·te·s les volontaires, voici un tableau montrant ses fréquences absolues et relatives.

N° Sujet	Volontaire	Nombre d'occurrence totale	Fréquence absolue pour « ça »	Fréquence relative x100 (%)
1	DK	883	17	1,92
2	SN	481	6	1,24
3	RS	1216	30	2,46

4	NL	382	16	4,18
5	FCH	1349	36	2,66
6	NM	418	6	1,43
7	FH	820	28	3,41
8	BF	724	19	2,62
9	BA	2279	64	2,80
10	RM	728	15	20,6
11	DS	1175	25	2,12
12	DJ	399	4	1,00
13	SJ	982	14	1,42
14	CR	1637	40	2,44
15	LG	3445	55	1,59
16	RD	872	37	4,24
17	RI	778	28	3,59
18	ASA	964	29	3,00
19	BS	918	20	2,17
20	AT	2041	89	4,36

21	CL	522	5	0,95
22	MB	1755	46	2,62
23	FC	603	44	7,29
24	LM	908	42	4,62
25	CB	405	15	3,70
26	GV	596	25	4,19
27	PA	772	13	1,68
28	BL	1212	40	3,30

Tableau 8: Utilisation de « ça » par les volontaires – fréquences relatives et absolues.

La forme *ça* compte 808 occurrences dans tout le corpus et représente, 76%<sup>88</sup> du nombre d'occurrence total tou·te·s volontaires confondu·e·s. Aussi, étant donné leur nombre, l'analyse de l'intégralité des occurrences ne sera pas faite, mais sera analysée les plus pertinentes à la lecture (choix qualitatif vs statistique, ici). Le choix des occurrences analysées se présente comme suit : les extraits du volontaire AT (c'est le volontaire qui utilise le plus la forme en termes de fréquence absolue), ceux de DJ (c'est le volontaire qui utilise le moins la forme en termes de fréquence absolue), RM (c'est la volontaire qui utilise le plus la forme en termes de fréquence relative), CL (c'est la volontaire qui utilise le moins la forme en termes de fréquence relative) et deux extraits de volontaires pris au hasard.

Dans les extraits suivants, les différentes références de « ça » seront présentées et explicitées :

- [AT] : « [sss] euh je trouve qu'elle est extrêmement déprimante et que[s] et que[s] pour moi en fait enfin elle ne travaille pas au bon endroit dans la mesure où [s] euh bon pour ceux qui voilà qui sont dans le [s] dans le délire les vidéos de com de l'état islamique elles sont

<sup>88</sup> (fréquence absolue de la forme *ça*) / (nombre totale d'occurrence) \* 100 soit (808/29264)\*100

bien plus stimulantes **et tout ça (1)** enfin pour ceux qui aiment on va dire mais c'est ultra-bien mis en scène c'est filmé enfin limite avec des caméras ultras modernes **et tout ça (2)** c'est un peu lourdingue mais[s] euh il y a des chants **et tout ça (3)** en plus et tout et alors euh **ça (4)** c'est tellement plombant que c'est limite je comprendrais quelqu'un qui se dit je n'ai pas envie d'écouter **ça (5)** quoi enfin de toute façon enfin j'ai l'impression vraiment que c'est un coup d'épée dans l'eau **ça ça[s] ça (6)** je pense **ça (7)** me fait limite plus travailler\* que les horreurs de de la guerre en \*syrie qui de toute façon dure depuis quatre ans et dont on est jamais assez rassasié d'images quoi enfin voilà ».

(1) Dans cet exemple, nous analysons la particule *et tout ça* et pas uniquement le pronom *ça*. *Et tout ça* étant une locution adverbiale pouvant être analysée comme telle. Syntactiquement, *et tout ça* peut compléter l'énumération des caractéristiques données à la vidéo : « extrêmement déprimante, ne travaille pas au bon endroit, *et tout ça* » ; ou bien, *et tout ça* vient renforcer les caractéristiques « des vidéos de com de l'état islamique » : « elles sont stimulantes, *et tout ça* ». Le contexte global du texte permet de trancher cette réflexion et d'attester qu'avec *et tout ça*, le locuteur veut nous faire comprendre que « les vidéos de com de l'état islamiques sont stimulantes » ; il nous laisse alors le choix de penser à d'autres propriétés ou caractéristiques de ces « vidéos de com » selon ce que nous connaissons. *Tout ça* intervient comme élément synthétique de la phrase, il peut aussi être conclusif, mais la particularité synthétique est plus à même de le définir.

(2) *Et tout ça* fait référence de manière anaphorique à tous les moyens de production d'une vidéo faite par l'État islamique que le volontaire considère comme très bien faite. Et ce grâce à « des caméras ultras modernes *et tout ça* », comme s'il nous disait : « vous voyez ce que je veux dire ». Cela peut aussi être une « approximation lexicale » (Roubaud & Temple, 2019), qui aurait comme fonction d'« élargi[r] le sens d'une énumération » (*Ibid* : 12) et dans ce cas, *et tout ça* englobe d'une certaine manière des appareils ou des gadgets de dernières générations ou du moins de bonne qualité, et qui pourraient servir de support pour filmer une vidéo.

(3) *Et tout ça* ici présente une référence déictique de ce qui constitue la vidéo violente, à savoir des chants et tout ce que l'on voit, que l'on perçoit autour de la vidéo. Mais c'est aussi

l'ensemble de ce que le locuteur a dit auparavant sur la vidéo qu'il a vue, donc *tout ça* est aussi un référent anaphorique qui renvoie à « extrêmement déprimante », « ne travaille pas au bon endroit » et « lourdingue ». Et pour comprendre cette deuxième proposition, il faut revoir la phrase : « c'est un peu lourdingue, mais [s] euh, il y a des chants *et tout ça* en plus et tout ». Dans cet exemple, et dans la plupart des exemples vus ici, *tout ça* est une locution très englobante. Elle peut à la fois faire référence à un objet, une idée ou tout un groupe de chose. Dans les trois cas de figure vus ici, *et tout ça* semble avoir la même portée sémantique : il exprime une continuité dans une énumération, dans une liste, une succession d'arguments, effectue une synthèse des antécédents, signifie une globalité, clôturera une liste, etc.

(4) Dans ce cas de figure, *ça* est à la fois déictique et anaphorique car il représente la vidéo violente que le locuteur a vue, mais aussi tout ce que cette vidéo lui évoque : tout ce qui fait qu'il n'aime pas la vidéo et la vidéo elle-même ; *ça* serait donc « à la fois référence du contexte qui précède et à l'entité qui le suit » (Achard, 2010 : 1615), d'où sa propriété doublement référentielle comme observée ici.

(5) « je n'ai pas envie d'écouter *ça*, quoi » : dans cette phrase, et sans avoir le contexte global, on peut déjà sous-entendre que le *ça* fait appel à un quelque chose que l'on écoute, que l'on entend. Ce pronom démonstratif est alors associé à une sensorialité auditive. Dans un premier temps, et en prenant le contexte global, on comprend assez vite que l'objet à laquelle le volontaire fait référence ici, n'est autre que la bande audio de la vidéo violente.

(6) La répétition de *ça* par le locuteur est tout d'abord une marque de spontanéité de sa part : et montre qu'en même temps qu'il parle, il analyse et réfléchit, en tout cas pour les deux premiers *ça*. Le troisième *ça* correspond au moment où le locuteur prend conscience de ce qu'il va dire, mais à ce moment-là, il constate qu'il peut reformuler sa phrase, ce qui va faire sens au *ça* suivant (7).

(7) Ce dernier *ça* fait référence au *ça* précédent ce qui lui donne un statut anaphorique. Mais en même temps, son interprétation fait qu'il se réfère à la vidéo violente et à tout ce qu'elle représente pour le locuteur. *Ça* substitue donc la vidéo mais aussi l'idée, un ensemble de choses que le locuteur reproche à la vidéo.

- [CL] : « ben déjà c'était agréable à regarder donc ben c'est positif et après **ça (8)** donnait envie de [s] d'aller dans cette région voilà oui »

(8) L'objet de référence de *ça* est la vidéo, les images, la région du Languedoc-Roussillon qu'elle a vu dans la vidéo promotionnelle. Dans ce cas-là, l'emploi de *ça* dans cet extrait est déictique. Cependant, en avançant dans la lecture de cette phrase, la volontaire apporte une sorte d'explication avec l'entité : « l'envie d'aller dans cette région », qui suit le pronom *ça* (*Ibid* : 1611).

- [CL] : « de l'énervement j'ai [s] je enfin je déteste c'est compréhensible aussi mais tout ce qui se passe autour enfin tout ce qui se passe aujourd'hui<sup>89</sup> avec les attentats les gens qui partent **ça (9)** m'énerve comment les gens arrivent à se faire embrigader aussi facilement après je comprends qu'il y en a qui sont plus faibles enfin faible mentalement »

(9) Dans cette configuration, le pronom démonstratif *ça* renvoie / remplace les propositions « *tout ce qui se passe autour* » et « *tout ce qui se passe aujourd'hui avec les attentats, les gens qui partent* ». Bien que *ça* soit sujet du verbe s'énerver dans la phrase suivante, il fait référence à « comment les gens arrivent à se faire embrigader aussi facilement ». Dans cet extrait, *ça* est à la fois anaphorique et cataphorique. Il reprend à la fois ce qui a été dit en amont et réfère à ce qui suit : la cause de l'énervement est l'embrigadement des gens (sens cataphorique). Mais en reprenant le contexte, ce *ça* reprend certaines parties qui précèdent son emploi : le volontaire s'indigne : *tout ce qui se passe autour, enfin, tout ce qui se passe aujourd'hui avec les attentats, les gens qui partent*. Comme dans (8), l'entité qui suit le pronom *ça* dévoile les raisons de l'énervement de la volontaire.

- [RM] : « euh [s] parce que je je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette cette façon de présenter les choses et et et **ça (10)** me [s] **ça (10')** me frappe que [s] voilà que [s] qu'on réduise les choses et qu'on montre **comme ça (11)** »

---

<sup>89</sup> formatage du corpus pour qu'« aujourd'hui » compte pour un seul mot et non deux.

(10) (10') Dans cet extrait, il y a deux *ça*, il ne s'agit pas exactement de deux items distincts mais plutôt d'une reprise faite par la locutrice après, probablement, une perte d'idée au cours de son interview. Cela dit, la présence des deux peuvent donner à deux interprétations : Lorsque la volontaire a énoncé sa phrase, on a l'impression que lorsqu'elle donne son opinion par rapport à ce qu'elle a vu, elle voulait en plus nous faire part de son émotion :

« euh [s] parce que je je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette cette façon de présenter les choses et et et *ça* me »

En observant cette phrase, on voit bien qu'elle n'est pas complète et d'ailleurs, on peut sous-entendre uniquement avec ce qui est dit ici que la suite appelle une réponse émotionnelle.

Bien que la suite soit bien une réponse émotionnelle, « frappée » (dans le sens d'affecter), la volontaire ne s'arrête pas là mais continue sa phrase, en lui donnant un aspect quasiment indépendant de la première.

P1 : « euh [s] parce que je je ne suis pas tout à fait d'accord avec cette cette façon de présenter les choses et et et *ça* (10) me (frappe) »

P1' : « *ça* me frappe que [s] voilà que [s] qu'on réduise les choses et qu'on montre comme *ça* »

*ça* en P1 est anaphorique et fait référence à « cette façon de présenter les choses », ce qui amène la volontaire à réagir émotionnellement : c'est la façon de présenter les choses qui l'affecte dans la vidéo qu'elle a visionnée et qu'elle essaye de décrire ici. Cela dit, en ajoutant la deuxième proposition, le *ça* qu'elle mentionne fait cette fois-ci référence à « qu'on réduise les choses et qu'on montre comme *ça* », qui a un sens cataphorique. Toutefois, dans un sens on peut dire que tout cela revient à la même chose : c'est la façon dont les réalisateurs, les créateurs de la vidéo, ont présenté les choses qu'elle dénonce et qui l'a fait réagir : et elle explique cette façon par le fait que ces réalisateurs, ces créateurs réduisent les choses et dévoilent « ces choses » d'une manière dont elle n'adhère pas.

(11) *Ça* ici est utilisé avec l'adverbe *comme* et forme ainsi la locution adverbiale *comme ça*. Par définition, cette locution indique « la manière désinvolte, facile, irréfléchie, insoupçonnée, dont



une chose a été faite » (TLFi). Dans ce contexte, la volontaire dénonce effectivement la manière dont la vidéo a été faite mais peut être aussi la manière dont les producteurs de la vidéo ont montré les faits. Pour RM, c'est comme si le fait d'avoir fait ces vidéos montre une certaine distance, une certaine désinvolture qu'ont eu les personnes qui ont produit, diffusé, ou autres cette vidéo, en ne se souciant pas du reste : des gens qui souffrent, et peut être aussi des personnes qui regardent et qui compatissent au sort de ces gens.

- [RM] : « parce que j'ai plus ou moins enfin j'ai cru comprendre dans le enfin dans l'objectif de la vidéo c'était de jouer dans le [s] enfin sur l'émotionnel des gens en montrant des images cruelles et difficiles à regarder etc. et donc j'ai été un peu prise là-dedans mais enfin j'ai quand même évité de l'être complètement quoi j'ai essayé de prendre du recul par rapport à **ça (12)** voilà »

(12) L'utilisation de *ça* dans cet extrait relève de l'anaphore. La volontaire l'utilise pour faire une opposition/ une comparaison à ce qu'elle a dit en amont : « par rapport à *ça* ». La fonction occupée par *ça* dans cet énoncé est anaphorique, il désigne entre autres l'entité : « jouer sur l'émotionnel des gens en montrant des images cruelles et difficiles à regarder ». Ce à quoi elle fait référence est en réalité le ou les éléments qui provoquent ses émotions. Le fait de remplacer cet élément par *ça*, d'un point de vue grammatical, évite la reprise de toute la phrase. D'un point de vue discursif, l'utilisation de *ça* allège la volontaire de ses émotions : le fait de ne pas répéter ce qui lui fait réagir émotionnellement, lui permet de mettre une certaine distance vis-à-vis de celui-ci. Si le pronom démonstratif *ceci* désigne généralement quelque chose à portée de main ou une « chose présente » (Corblin, 1987 : 78), *ça* ou *cela* peut impliquer la mise à distance de l'objet désigné comme le cas présent.

- [DJ] : « parce que de base bah je ne suis pas une personne violente je dis que tout se résout à [s] on peut presque tout résoudre à travers [s] bah en discutant et je ne pourrais pas admettre qu'il y ait des personnes qui qui fassent **ça (13)** quoi »

(13) Voilà à quoi le volontaire a répondu à la question : « Des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? Pouvez-vous expliquer pourquoi ? ». Ayant répondu à la première partie de cette question dans la question précédente, DJ explique de suite les

raisons de ses émotions et se justifie. Dans ses explications, il évoque le fait de « ne pas admettre qu'il y ait des personnes qui fassent ça ». L'usage de *ça* dans ce passage fait référence à ce que le volontaire a vu dans la vidéo violente et ce qu'il ne conçoit pas. Sa référence n'est pas précise, mais à la vue de la vidéo et en revenant au contexte, il n'est pas difficile de comprendre ce qu'il veut dire par là. Il peut en effet s'agir de quelques-unes ou de toutes les images de violences perpétrées par les djihadistes. Comme en (12), le volontaire utilise *ça* pour éviter de ne pas redire et/ou repenser à ce qui lui déplait. D'ailleurs, dans son discours, il n'y a pas mention de ce à quoi réfère le *ça* : ce qui indique la fonction déictique du pronom. L'objet de *ça* est donc mis à l'écart du discours, afin de ne pas percevoir la charge émotionnelle qui en ressortirait. Le volontaire évite de dire ce à quoi il ne veut pas penser et ce qu'il ne veut pas revivre : la parole activant la mémoire et les émotions qui vont avec.

- [DJ] : « bah comme j'ai dit la curiosité c'est [s] on va dire **ça** (14) peut faire rêver quoi je ne sais pas »

(14) Dans cette portion du discours, et en ne voyant que l'énoncé, la référence de *ça* peut porter à confusion. En ne tenant pas compte du [s] qui marque le silence dans la retranscription des interviews, et d'un point de vue syntaxique, *ça* est la reprise anaphorique de « la curiosité ». Cependant, en supposant que la curiosité est reprise par *ça*, la phrase n'a pas vraiment de sens car, le fait que la curiosité puisse faire rêver n'est pas très conventionnel en termes de sens. Aussi, en ayant écarté cette option, et en relisant mais surtout en écoutant l'interview du volontaire, l'élément repris par *ça* est identifié. Il s'agit en fait de ce que montre la vidéo neutre. Bien que DJ ne soit pas très précis dans cette identification, il n'est pas difficile de savoir ce qu'il veut dire. Ici, le pronom démonstratif fait référence aux différentes images montrant des paysages se trouvant au Languedoc-Roussillon, et le potentiel de la vie dans cette région.

- [BF] : « en même temps c'est toujours le même effet de voir ces images-là enfin **ça** (15) coupe un peu le cœur »

(15) *Ça* ici est sujet de « coupe un peu le cœur » et par conséquent est l'élément déclencheur de l'émotion verbalisée dans cet énoncé. D'un point de vue grammatical, *ça* remplace le COD *ces images-là* et fait donc référence aux images que le locuteur a vues et donc à un objet concret. Cependant, du point de vue de la pragmatique, *ça* est interprété comme la réaction provoquée

chez le locuteur par les images, cet effet étant un objet abstrait. Dans les deux cas, *ça* se présente comme un référentiel déictique.

- [BA] : « euh [s] ben j'ai un peu pleuré quoi ben en gros j'étais arrivé tranquillement ce matin très content etc. et puis après l'avoir vu euh [s] **ça (16)** m'a [s] **ça (17)** n'a pas duré des masses parce que relativement rapidement je me suis mis à penser à d'autres choses je me suis mis à chanter plutôt des morceaux plutôt heureux quoi et pas des [s] pas les blues quoi et [s] mais ouais mais [s] immédiatement après **ouais ça ça (18)** m'a un peu plumé quoi »

(16) Dans ce deuxième exemple, *ça m'a* : est un début d'énoncé que le locuteur n'a pas terminé et qu'il a aussi corrigé après coup. On appelle ce phénomène une scorie<sup>90</sup> (Riegel et al., 2002). Avec cette scorie, le locuteur semble vouloir parler de quelque chose qui l'affecte (la vidéo l'a mis dans un état désagréable), mais se rétracte et finit par dire autre chose (peut être justement parce que *ça* l'a affecté et qu'il n'a pas envie d'y repenser en en parlant).

(17) Dans ce troisième énoncé, *ça* : fait référence à un temps délimité par locuteur, durant lequel il a pleuré : « j'ai un peu pleuré » et qu'il considère comme court « *ça* n'a pas duré des masses ». L'interprétation de cet énoncé est que le locuteur considère ce moment, ce temps comme désagréable et par ailleurs, il a cherché à délimiter ce désagrément, cette émotion négative, à savoir la tristesse, en l'abrégant par lui-même : « je me suis mis à penser à autre chose ».

(18) Ça, ça m'a un peu plumé

Le pronom démonstratif *ça* et la locution *tout ça* sont très présents dans le discours des sujets interviewés. Avec les quelques exemples vus ici, on peut dire que *ça* est très souvent utilisé pour exprimer un référent que le locuteur et son interlocuteur connaissent. Il renvoie rarement à un mot isolé sémantiquement mais la plupart du temps à des événements. Il permet aussi à

---

<sup>90</sup> Les scories sont les répétitions, les ratés, les faux départs, les reprises, les interruptions, les ruptures de construction, les phrases inachevées, etc. que l'on retrouve à l'oral (Riegel et al., 2002).

son locuteur d'abrégé une énumération, une succession d'idées ou autres, permet de synthétiser et de conclure, d'englober, de faire gagner du temps à son locuteur.

La verbalisation d'une ou des émotions étant une chose pas facile, tout le monde n'a pas les mots exacts pour définir ou décrire ce qu'il ressent et encore moins le raconter. Le pronom démonstratif *ça* est donc une meilleure option pour certain·e·s d'extérioriser cette ou ces émotions.

D'après les analyses vues ici, *ça* selon l'interprétation qu'on lui donne et comment il se présente dans le texte peut être déictique, anaphorique ou même parfois les deux en même temps. « Une analyse strictement référentielle de *ça* est depuis longtemps jugée impossible car le pronom ne fait pas anaphoriquement référence à une entité facilement repérable dans le discours » (Achard, 2010 : 1612).

Dans les différents référents attribués à *ça*, on peut remarquer que celui-ci n'est jamais associé directement au locuteur lui-même ; en revanche il désigne toujours un objet dont le locuteur veut plutôt se détacher, se différencier ; *ça* étant une manière de le rejeter au loin (cf. *ça*, donné comme ce qui est plus éloigné du locuteur (TLFi). D'un point de vue déictique, *ça* représente tout ce qui est n'est pas « je », ni « moi ». On remarque d'ailleurs, qu'en psychanalyse, le « *ça* » s'oppose au « moi ». La définition du *ça* en psychanalyse est ainsi explicitée comme : « l'ensemble des pulsions inconscientes formées par les instincts primaires (héréditaires) et les pulsions refoulées (acquises), et constituant l'une des trois instances de la personnalité » (TLFi), définition qui, nous semble-t-il, est très proche de la définition de l'émotion. Ce qui nous permet une relecture plus fine de ce qui a été dit plus tôt : le *ça* pronom démonstratif est un moyen pour les volontaires d'exprimer leur émotion et ce qu'il·elle·s n'arrivent pas à exprimer. Cela posé, nous pouvons dire, par déduction que le « je » et le « moi » sont bien en opposition au « *ça* » ( le « *ça* » de la psychanalyse, et le « *ça* » démonstratif ) ; et, par conséquent, aux émotions et à tout ce qui peut renvoyer, déclencher ces émotions.

## 8. Le pronom personnel ou la notion d'altérité dans le discours émotionné

En parlant d'émotions, il est important de souligner que celles-ci impliquent généralement une dimension relationnelle. Nos émotions sont souvent liées à autrui ou à des éléments extérieurs. Ainsi, la question fondamentale se pose : comment s'exprime-t-elle et quelle est notre relation à elle lorsqu'elle est évoquée dans le langage ? Dans cette partie, sera examiné l'utilisation des pronoms personnels par les volontaires, pour exprimer leurs émotions et comment cela reflète leur perception de l'altérité, c'est-à-dire leur relation avec les autres et leur sentiment de différence par rapport à eux.

Pour commencer, voyons d'emblée les pronoms personnels les plus utilisés par les volontaires selon leur genre. Dans un entretien où les participant·e·s parlent d'eux·elles-mêmes et de ce qu'il·elle·s ressentent, il est naturel que le pronom personnel le plus fréquemment employé soit incontestablement « je ». L'utilisation du « je » ici n'est donc pas surprenant puisque le corpus est constitué d'entretiens où les participants parlent d'eux-mêmes. Cette utilisation reflète de manière appropriée la pensée exprimée par chaque sujet ainsi que leur propre perspective dans leurs discours.

JE	Femme	Homme
Fréquence absolue	1420	1118
Fréquence relative /10000	293,29	256,03

F: «[...] j'étais très inquiète et je me demandais [ s ] enfin , j'étais inquiète »

M: « euh oui c'était j'étais en colère contre les gens qui qui faisaient ça [...] »

Figure 35: Utilisation du pronom « je » selon le genre.

Dans la figure précédente, il est intéressant de noter que les femmes utilisent beaucoup plus le pronom « je » par rapport aux hommes. Cette différence suggère que le discours des femmes, dans l'expression de leurs émotions, est un peu plus affirmé et centré sur elles-mêmes que celui des hommes. Elle assume plus leurs émotions que les hommes. Cette tendance pourrait refléter

une plus grande propension des femmes à exprimer leurs émotions et leurs expériences personnelles dans leur discours.

IL	Femme	Homme
Fréquence absolue	361	428
Fréquence relative /10000	74,56	98,01

« il s'en passe des trucs [ rire ] , voilà . »

« non , c'est personnes en train de se promener dans les rues . il y a un endroit où on voit un pont . il y a un pont ait aussi du sport , je crois , c'était du rugby . »

« il y avait de la musique . c'est de la musique donc je 'est la fête de [ inaudible ] et puis , avec [ s ] il y avait plein de gens , il y avait de la musique. »

« je me rends compte que genre ce phénomène , il prend de plus en plus d'ampleur »

Figure 36: Utilisation du pronom « il » selon le genre.

Après une utilisation fréquente du pronom « je », le pronom personnel le plus fréquemment employé est « il ». Cependant, il est important de noter que dans la majorité des cas de ce corpus, l'emploi de « il » est impersonnel. Il est principalement utilisé pour évoquer des situations ou des circonstances de manière générale, sans référence spécifique à une personne ou une entité quelconque. Néanmoins, on observe également des occurrences où « il » est employé pour substituer un nom ou se réfère à une personne particulière dans le discours. Cette diversité d'utilisation reflète la variété des contextes et des situations dans lesquels les volontaires s'expriment, contribuant ainsi à enrichir la complexité et la nuance de leur discours émotionnel.

Le troisième pronom personnel le plus utilisé est « on ». L'emploi du pronom personnel « on » relève d'une certaine ambiguïté référentielle car dans de nombreux cas, l'identification du référent peut se révéler être difficile et imprécise. Il peut en effet, s'agir à la fois d'un « on » qui cache un « je » ou bien un « on » qui cache un « nous ».

ON	Femme	Homme
Fréquence absolue	293	287
Fréquence relative /10000	60,51	65,72

quand bien même **on** aimerait aller aider les personnes sur place

je suis de confession musulmane donc quand **on** entend ce genre de son , généralement , c'est le \*coran

Figure 37: Utilisation du pronom « on » selon le genre.

Et dans notre corpus, les deux référents de « on » sont présents aussi bien chez les femmes que chez les hommes.

« on » -nous, est plutôt le reflet de l'oralité du discours car plus facile à l'emploi et qui équivaut à un « nous à l'écrit ». (Benveniste)

« on » je : l'inclusion du locuteur dans un ensemble, un groupe auquel il appartient.

Ils	Femme	Homme
Fréquence absolue	176	176
Fréquence relative /10000	36,35	40,30

encore plus la haine contre la \*france . et **ils** partiront quand même  
j'imagine que ces jeunes **ils** croient un truc et [ s ] et ils se font juste avoir

il y a des écrans , et **ils** font de la pub aussi pour la région  
une publicité sur la région de \*toulouse . oui , **ils** mentionnaient la gastronomie

Figure 38: Utilisation du pronom « ils » selon le genre.

Ici le pronom « ils » renvoient à tout ce qui n'est pas « le locuteur » c'est-à-dire que l'énonciateur désigne ceux qui sont autre que lui-même. Les « ils » désignent en gros : les concepteurs de la vidéo, le Languedoc-Roussillon, la région de Toulouse... pour la vidéo neutre. Et désignent le gouvernement, les jeunes, les djihadistes, les enfants, les femmes, les

hommes ... dans la vidéo violente. Sur le plan du genre, il n'y a pas trop de différences sur les représentations du pronom.

NOUS	Femme	Homme
Fréquence absolue	49	62
Fréquence relative /10000	10,12	14,19

ça **nous** montre en fait la vraie face cachée de [ s ] de voilà  
qui peuvent faire peur puisque ça **nous** touche aussi personnellement

que ces gens - là pourraient , pourraient **nous** agresser aussi

*Figure 39: Utilisation du pronom « nous » selon le genre.*

Le « nous » dans ce corpus renvoie à la fois à cette notion de collectivité (on s'inclut soi-même et le groupe à laquelle on appartient) et donc implicitement on exclut l'autre groupe. Sur la question de la référence, dans les deux genres c'est à peu près la même chose. Les hommes assument donc moins leur dire au point d'inclure un groupe dans leur discours.

Afin de voir les spécificités du corpus selon les volontaires, l'utilisation de l'AFC a été préconisée. L'AFC permet de voir la proximité des volontaires en fonction de leur vocabulaire.



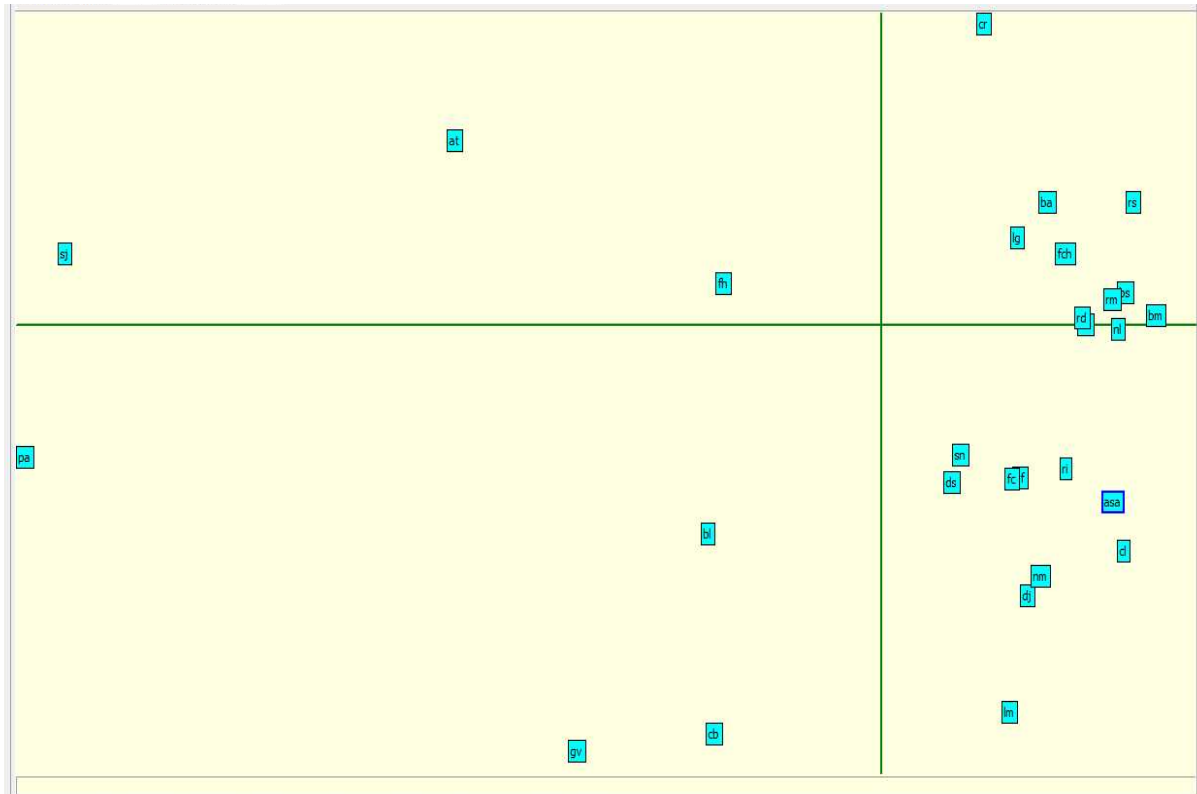


Figure 40: Analyse Factorielle des correspondances (AFC) selon la partition « volontaires ». <sup>91</sup>

Cette figure permet déjà de constater que les discours des volontaires ne sont pas du tout les mêmes et qu'il y a déjà des oppositions entre eux.

Sur l'axe 1, GV, CB, CR et LM ont un discours qui est un peu éloigné des autres. Sur cet axe, l'hypothèse de l'ordre de visionnage n'est pas privilégiée car GV et LM sont du groupe (V1DJ) et CR et CB de l'autre groupe. Cela dit, ce que l'on peut dire c'est que les dates auxquelles ces volontaires ont été interviewés sont assez éloignées des autres : ce qui peut vouloir dire que la mémoire des attentats du 15 novembre est peut-être moins vive pour ces volontaires.

Sur l'axe 2, le discours de PA, SJ, AT, GV, FH, BL et CB sont en opposition avec le reste du groupe. En effet, PA, SJ, AT, FH, BL et CB sont du même groupe : ce sont celles·ceux qui ont vu la vidéo neutre en premier, à l'exception de GV. L'ordre des visionnages<sup>92</sup> des vidéos serait

<sup>91</sup> Axe 1 : horizontal, Axe 2 : vertical.

<sup>92</sup> Développée à la page 94

donc une des raisons de cette opposition lexicale entre ces volontaires. Mais la présence du volontaire GV dans cet axe n'est pas justifiée.

## 9. Étude multimodale de la réponse émotionnelle des sujets.

La multimodalité est un objet d'étude particulièrement actuel et dynamique (Mazur-Palandre & Colón de Carvajal, 2019), elle a été introduite dans les années 70 par Adam Kendon (spécialiste du geste) et, dans la foulée, les premières études sur la multimodalité ont été réalisées par Charles et Marjorie Goodwin aux États-Unis et parallèlement par Christian Heath en Angleterre. Le concept de multimodalité ou bien « multilittératie ou littératie multiple » a été introduit dans le domaine de la didactique et de la linguistique, en 1994, par le New London Group (Cope et al., 2000 ; Lebrun et al., 2012). Et elles ont ensuite connu un essor considérable vers les années 2000 (Mondada, 2017).

La complexité de ce terme réside dans le fait que dans certaines circonstances, la multimodalité peut être tout et n'importe quoi. Il est donc indispensable ici de délimiter ce que nous appelons « multimodale » ou « multimodalité » afin de nous y retrouver dans cette panoplie de termes : « À vrai dire, nous vivons dans un environnement foncièrement multimodal et nous y interagissons les uns avec les autres de façon... multimodale ! » (Boutin, 2012 : 47).

Dans son sens le plus courant, la multimodalité est le fait d'utiliser plusieurs moyens de transports pour aller d'un point A à un point B. Cependant, un autre sens est apporté à ce terme en linguistique, plus particulièrement en sémiotique, et qui le définit comme l'utilisation de plusieurs modes notamment textuel, visuel, sonore, gestuel (prosodie, phonétique, syntaxe, lexique, gestes, regards, mimiques faciales, mouvements de la tête, postures du corps, etc.) pour exprimer, représenter ou faire passer un message, une idée ou bien pour communiquer tout simplement. (Boutin, 2012 ; Mondada, 2012). La multimodalité « [...] se focalise sur les aspects non verbaux de la communication langagière, mais tout en prenant en considération les aspects verbaux et le lien entre ces deux modalités du langage en lien » (Mazur-Palandre & Colón de Carvajal, 2019 : 11-12). Mais il faut savoir aussi qu'elle ne s'intéresse pas uniquement aux locuteurs ni à leurs gestes et paroles mais également à tout ce qui se passe pendant l'interaction.

En somme, elle « [...] étudie le cadre participatif dans son ensemble. » (Mondada, 2012 : 130). Et développe ainsi, un rapport entre le langage, l'action et la corporalité (Mondada, 2017).

Dans cette thèse, l'analyse multimodale sera faite à partir des données vidéos, audio, et polysomnographiques (ECG, fréquences cardiaques, fréquences respiratoires). L'étude de la multimodalité vient pour appuyer l'analyse linguistique, d'autant plus que sans cette analyse multimodale, l'étude sur les émotions ne serait pas complète.

### 9.1. Quand le corps exprime les émotions : analyse des signaux physiologiques

**« Une émotion est un construit hypothétique : l'examiner avec des questionnaires ou avec des rapports verbaux ne suffit pas »  
(Aue, 2019 : 160)**

Tout au long de ce travail, les émotions ont été étudiées, exploitées et observées d'un point de vue linguistique, ce qui est tout à fait normal étant donné que ce travail s'inscrit dans le domaine des sciences du langage. Néanmoins, la parole seule ne peut être considérée comme le seul moyen d'exprimer les émotions. Si la parole est un instrument conscient de celui ou celle qui la produit, le langage corporel, lui, est inconscient : ce qui veut dire que si avec la parole nous pouvons dire ce que nous voulons (mentir, cacher ses émotions, ...), il est très difficile de faire la même chose avec notre corps.

Cette partie sera donc consacrée au décryptage physiologique des volontaires face à la vidéo violente. Il s'agit de récolter des données biologiques qui ont été captées par les électrodes placées sur les volontaires et les interpréter. N'étant pas spécialiste (neurologue, psychomotricienne, neuropsychologue, ...), une grande partie de ce chapitre sera tirée du travail de Perrine Pouts<sup>93</sup>.

---

<sup>93</sup> Perrine Pouts est étudiante en Sciences et Technologies - mention master santé, qui a fait un stage et rédigé un mémoire de master intitulé : « Y a-t-il une désensibilisation pendant le sommeil après réception de violence verbale ? » et qui a participé aux expérimentations menées lors du Protocole Corev. Ces recherches sont

### 9.1.1. Les mesures neurophysiologiques

Afin d'obtenir ces données neurobiologiques, plusieurs techniques ont été faites dans le cadre de ce protocole, et c'est ce qui sera explicité dans cette partie. Mais avant de parler des divers techniques, il est important de rappeler que l'objet premier du protocole Corev est de savoir s'il y a une désensibilisation pendant le sommeil après réception de violence verbale et de comprendre la perception physiologique et neurologique de la violence verbale afin de mieux comprendre l'impact de celle-ci sur un sujet donné. Cette étude interdisciplinaire s'intéresse aussi aux relations entre le langage, les émotions, le sommeil et la mémoire.

Une analyse comparée entre les différents données physiologiques et discursives a donc été faite selon les critères suivants :

- **Critère de jugement principale** : Fréquence cardiaque pendant la visualisation des vidéos : écart (max – min) de la fréquence cardiaque mesurée sur l'onde de pouls pendant toute la durée de la vidéo.
  
- **Critères de jugement secondaire** :
  - Autres marqueurs végétatifs :
    - Vasotonicité (mesure de la vasoconstriction, grâce à l'amplitude de l'onde de pouls).
    - Réaction électrodermale (mesure de la sudation).
    - Fréquence respiratoire.
  
  - Niveau d'émotion :

---

principalement dirigées vers les neurosciences, ce qui peut apporter un plus et par ailleurs, affirmer ou infirmer ce qui a été observé à travers le langage, concernant les émotions verbalisées.

- Mesures des contractions électromyographiques de surface du muscle corrugateur.
- Marqueurs subjectifs : Échelle d'autoévaluation des émotions (BMIS).

Et pour mesurer ces critères, diverses techniques ont été utilisées. Pour mesurer :

- **La fréquence cardiaque** : est mesurée grâce à l'électrocardiogramme (ECG) qui est un test mesurant l'activité électrique du cœur grâce aux capteurs cardiorespiratoires. Mais aussi grâce à l'oxymétrie de pouls : procédé mécanique (onde systolique du pouls) qui sert à mesurer la saturation en oxygène dans le sang à l'aide d'un oxymètre de pouls. Dans le protocole, il a été mesuré au doigt par pléthysmographie<sup>94</sup>. Dans le protocole, les deux instruments ont été utilisés simultanément afin d'avoir une meilleure mesure.
- **La vasotonicité** : est mesurée grâce à l'amplitude de l'onde de pouls sur le capteur de mesure de l'oxyhémoglobine.
- **La réaction électrodermale (la sudation)** : est mesurée par une électrode (FP2 C4) placée dans la paume de la main.
- **La fréquence respiratoire** : est mesurée par une ceinture abdominale et thoracique qui enregistrera les variations des efforts respiratoires
- **Les mesures des contractions électromyographiques de surface du muscle corrugateur** : obtenues grâce à l'électromyogramme (EMG) qui est un test qui mesure l'activité électrique des muscles ou d'un nerf. Dans le protocole, le muscle pris en compte est le muscle corrugateur (situé entre les sourcils correspondant à l'électrodes EMG 7).

---

<sup>94</sup> La pléthysmographie est une technique médicale utilisée pour mesurer les variations de volume d'un organe ou d'une partie du corps. La pléthysmographie au doigt : technique d'exploration fonctionnelle permettant de mesurer les volumes bronchiques, les résistances pulmonaires, le débit sanguin, etc. (Encyclopédie Universalis)

- **Les marqueurs d'évaluation subjectifs** : l'échelle d'autoévaluation des émotions ou Four-Mood Introspection Scale (FMIS), est un test d'autoévaluation qui permet à une personne d'identifier par lui-même ses émotions.

En plus de ces critères prédéfinis par le protocole et pour les besoins de l'étude, d'autres mesures ont été prises.

- **La Polysomnographie ou PSG** est un examen médical qui permet d'enregistrer différentes activités physiologiques durant le sommeil, telles que : la fréquence cardiaque, la fréquence respiratoire, le mouvement des yeux, la fréquence de l'onde de pouls, afin de percevoir les signes éventuels liés, dans un cadre médical, aux pathologies du sommeil. Si l'utilisation première de la polysomnographie est de détecter les pathologies du sommeil, dans le projet Corev, elle a été utilisée pour permettre de détecter les émotions des volontaires lors des projections, mais aussi de l'influence de la violence verbale sur le sommeil. Pour mesurer ces différentes activités, divers capteurs sont placés sur les volontaires à savoir :

- L'électroencéphalogramme (EEG) : est un enregistrement de l'activité électrique des couches externes du cerveau. Il est obtenu grâce à des électrodes (Fp1-C3, C3-A2 et O1-A2) placées sur le cuir chevelu pour mesurer les impulsions électriques générées par l'activité neuronale dans le cerveau.
- L'électro-oculogramme (EOG) : est un test qui mesure les mouvements oculaires. Des électrodes sont placées près des yeux afin de capter leurs mouvements. Cette technique permet de distinguer les différentes phases du sommeil grâce aux mouvements oculaires.
- L'électromyogramme (EMG) : est un test qui mesure l'activité électrique des muscles ou d'un nerf. Dans le protocole, le muscle pris en compte est le muscle corrugateur (situé entre les sourcils correspondant à l'électrodes EMG 7).

L'EEG, L'EOG et L'EMG sont les trois informations minimales indispensables à la réalisation d'une PSG (Maranci, 2022).

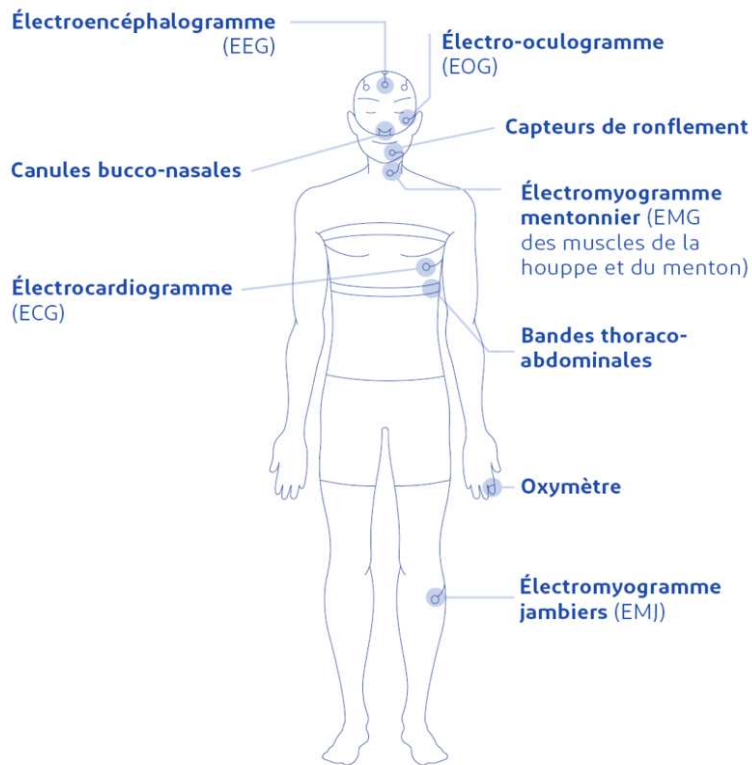


Figure 41: Emplacements des électrodes lors d'une polysomnographie classique (source: <https://www.bioserenity.fr/polysomnographie>).

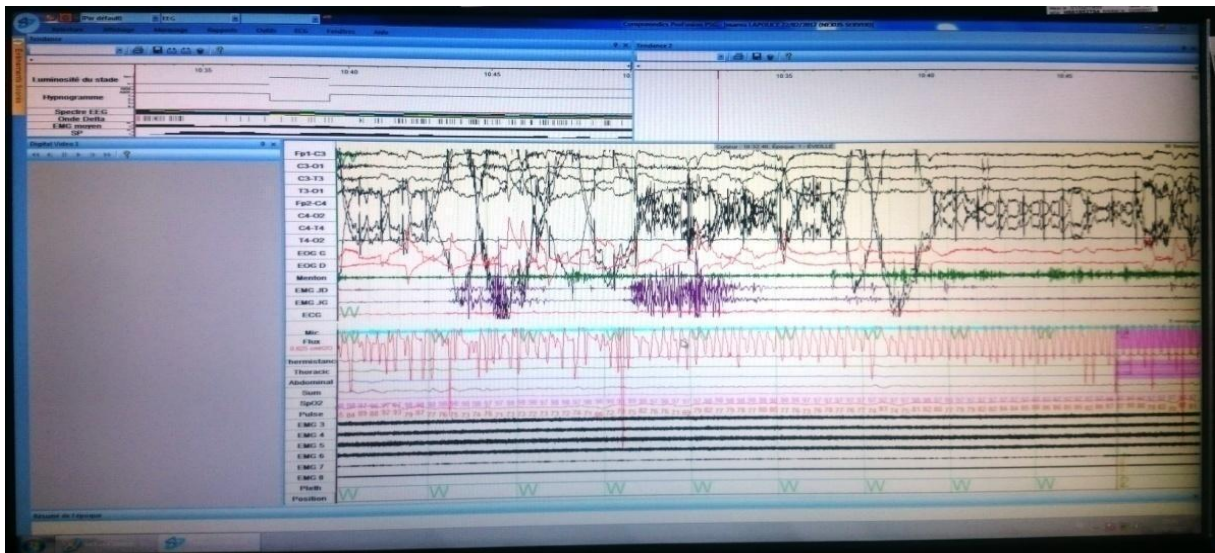


Figure 42: Exemple de graphiques obtenus lors d'une polysomnographie.

Quelles sont la / les fonction.s de chaque électrode placée pendant le casque ?

- Électrodes au niveau cérébral pour mesurer l'activité cérébrale.
- Sangles pour mesurer l'activité respiratoire.
- Capteurs pour mesurer l'activité cardiaque.
- Électrodes aux niveaux du corrugateur (muscle impliqué dans l'expression de la tristesse et la colère, au niveau du croisement des sourcils au-dessus du nez).
- Électrodes au niveau de l'arcade sourcilière.
- Électrodes au niveau du menton et des jambes pour mesurer l'activité musculaire.
- Deux électrodes placées au centre de la main pour mesurer l'activité électrodermale (sudation).

## 9.2. Corrélations entre électrodes et émotions

L'examen inclut une électroencéphalographie (dérivations EEG Fp1-Cz, 02-Cz, C3-A2), une électro-oculographie (EOG gauche et droit), et une électrocardiographie. Une électromyographie du menton et des jambiers permettra de mesurer le tonus musculaire et de détecter les mouvements pendant le sommeil. De plus, le renforcement de l'activité du muscle mentonnier accompagne souvent, dans notre expérience, la parole dans le sommeil, ce qui peut aider à repérer rapidement (ainsi que les variations de l'enregistrement phonologique) les périodes où le dormeur parle, s'il parle. Les vocalisations et comportements nocturnes seront enregistrés à l'aide d'un microphone numérique d'ambiance et d'une caméra vidéo infrarouge. Les ceintures thoraciques et abdominales enregistreront les variations des efforts respiratoires, l'ECG les variations de fréquence cardiaque (utiles en particulier lors de terreurs nocturnes). Nous placerons également un capteur de pression nasale et un capteur de saturation en oxygène.

Plusieurs capteurs peuvent permettre d'accéder aux émotions et notamment en fonction des zones cérébrales activées : les capteurs de sudation, les mesures électrodermales (permettant de mesurer l'émotion via les réactions cutanées, l'augmentation et la diminution de la température



de la peau), les mesures cardiaques (capteurs pour mesurer les battements du cœur et la contraction des vaisseaux), respiratoires. Par exemple :

- Le corrugateur ou le muscle corrugateur<sup>95</sup> est un muscle responsable du froncement des sourcils. (En termes d'émotion, le froncement des sourcils fait généralement référence à une émotion négative (Maranci et al., 2021) telle que la colère, la tristesse, le dégoût, ...).
- L'inspiration de l'air par les poumons et la respiration en général peuvent être influencées par des états émotionnels et cognitifs tels que l'anxiété, le stress, ou bien le « comportement exploratoire »<sup>96</sup> (Zelano et al., 2016).
- Le froncement des sourcils (muscles pyramidaux) et la contraction du menton (muscle houppe) marquent le dégoût.

Avec le logiciel GRAEL, nous avons récupéré des données neurovégétatives correspondant aux activités cérébrales, musculaires et cardiaques des sujets, durant leurs séjours de 24h à l'hôpital. Les données récupérées correspondent aux tracés effectués tout au long des entretiens, des visionnages de vidéo et pendant le sommeil.

Récolte de données neurovégétatives (Paris)

Les tracés enregistrés sur le logiciel Profusion de CompuDemics

- entré dans le logiciel en cliquant deux fois sur l'icône du logiciel
- ensuite cliquez sur ***ProFusion PSG4***.

---

<sup>95</sup> Corrugateur fait aussi référence ici à l'électrode qui est chargée de détecter le mouvement du muscle corrugateur.

<sup>96</sup> Traduit de l'anglais : *exploratory behavior* - que nous comprenons par le fait d'interagir avec de nouvelles situations, de découvrir de nouveaux endroits, de manipuler des objets inconnus, ou de chercher à acquérir de nouvelles informations, par la curiosité, le désir d'apprentissage, la recherche de ressources, etc.

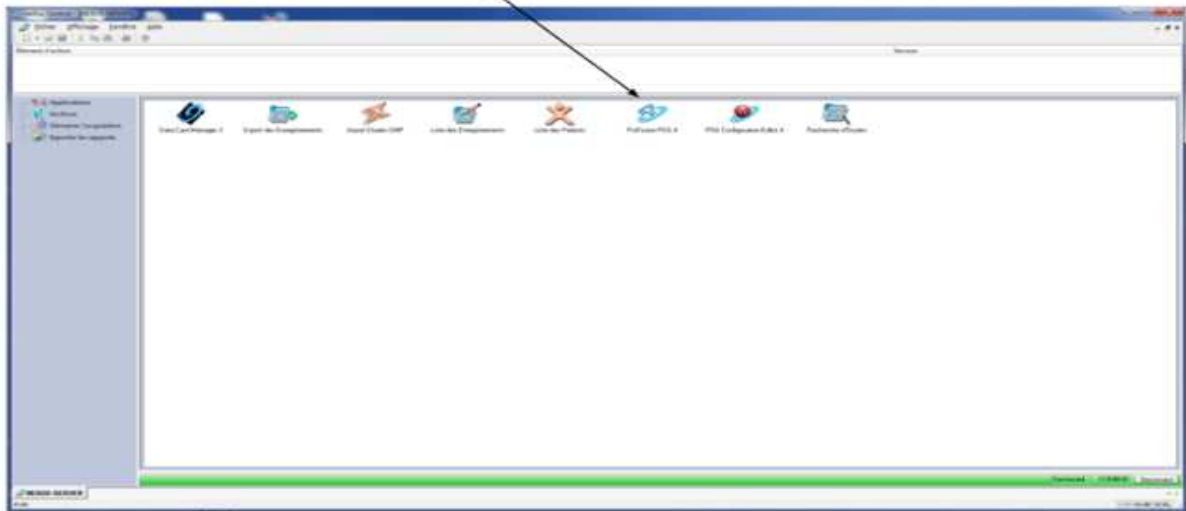


Figure 43: Capture d'écran montrant l'interface du Logiciel Profusion de Compumedics et indiquant Profusion PSG4.

- Choisir le patient à consulter en écrivant son nom dans la barre de recherche du logiciel. Et après avoir trouvé le patient, sélectionnez le tracé que nous voulons voir.

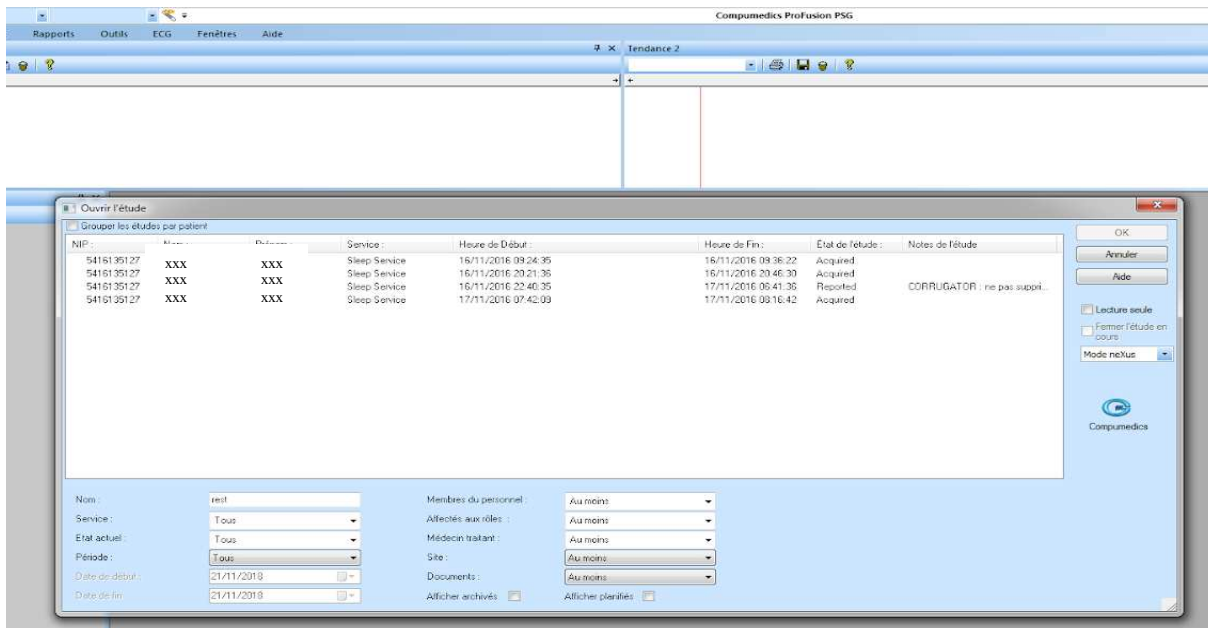


Figure 44: Capture d'écran montrant l'étude d'une volontaire.

Voici un exemple de tracé sélectionné :



Figure 45: Capture d'écran montrant un tracé.

Quand le tracé est ouvert, il faut encore faire quelques manipulations pour une lecture optimale :

- Aller sur **Tendances** et le mettre « **par défaut** »
- Et enlever toutes les données que nous ne voulons pas voir en cliquant sur le nom de celui-ci tout en le maintenant et le glissant vers la gauche.

Les tracés qui ne seront pas utilisés dans cette étude sont :

Fp1-C3, C3-01, C3-T3, T3-01, C4-T4, T4-02, Ronfl, Mev, Thermistance, Mic, Sum, EMG 3, EMG 4, EMG 5, EMG 6, EMG 8, Position. (sur toutes ces lignes, il n'y a pas d'électrodes branchées, ce sont des faux tracés, qui gênent à la lecture.

Les tracés utilisés sont :

**Fp2-C4 et C4-02** : sont 2 électrodes placées au centre de la main pour mesurer l'activité électrodermale (sudation). Sur les tracés, il faut voir si les oscillations produites par les deux sont en miroir ou symétriques – cette symétrie indique que le ou la volontaire sue. Voici comment les tracés doivent être :



Figure 46: Capture d'écran montrant les oscillations de Fp2-C4 et C4-02 indiquant la présence de sudation.

**EOG ou électrooculogramme** : électrodes placées près des yeux afin de capter leurs mouvements. **EOG** : œil gauche, **EOG D** : œil droit.

**Menton** : électrodes placées sur le menton pour voir si celui-ci se contracte ou non.

**EMG (JD jambe droite ou JG jambe gauche)** : électrodes placées sur les jambes.

→ Le Menton et l'EMG sont utilisés pour mesurer l'activité musculaire.

**Flux nasal** : capteur de pression nasale

**Thoracic** : sangle placée autour de la poitrine (homme) en dessous de la poitrine (femme)

**Abdominal** : sangle placée autour de l'abdomen

Compte le nombre de pic sur 2min/page : calcul de la fréquence respiratoire et voir s'il y a des apnées. Permet de mesurer la fréquence respiratoire.

→ Le Flux nasal, le Thoracic et l'Abdominal sont des sangles pour mesurer l'activité respiratoire.

**SpO2 ou Saturation Pulsée en Oxygène** : est une sorte de pince mis sur le doigt (ici l'index de la main non dominante) afin de voir la saturation de l'oxygène dans le sang et aussi l'onde de pouls.

**Pulse ou pouls** : est capté par la même pince utilisée en SPO2. La pulse représente la Fréquence Cardiaque (FC) et est mesurée en bpm (battement par minute). Le nombre de battement par minute d'une personne normale au repos est entre 50 et 60. Néanmoins, si cette valeur descend à 40bpm ou bien monte jusqu'à 90bpm (pour une personne au repos), ce n'est pas du tout normal et cela signifie qu'il y aurait une anomalie au l'électrode ou bien que ce soit tout simplement un artéfact.)

**ECG ou électrocardiogramme** : est un test pour mesurer l'activité électrique du cœur.

→ Le SPO2, la pulse et l'ECG sont des capteurs qui permettent de mesurer l'activité cardiaque.

**EMG 7 ou électromyogramme** consiste à étudier l'activité des nerfs et/ou des muscles. Dans notre cas, EMG 7 correspond à l'activité du muscle corrugateur qui est responsable du froncement des sourcils.

**Électromyographie** : Examen consistant à enregistrer l'activité électrique d'un muscle ou d'un nerf. Le tracé est appelé électromyogramme.

**Pleth ou pléthysmographie** : consiste à mesurer la saturation en oxyhémoglobine qui permettra de mesurer la fréquence cardiaque d'une façon mécanique, par le doigt.

Il est à noter que certains tracés ont été utilisés pour permettre aux médecins d'observer les réactions corporelles lors des périodes de sommeil et au réveil du ou de la volontaire. De ce fait, je ne les interpréterai pas dans cette partie. Il s'agit entre autre des mouvements oculaires (utile pour repérer le sommeil paradoxale – EOG D -EOG G), du SPO2 (manipulation assez spécifique), du thoracique et abdominal (le flux nasal suffit en ce qui nous concerne – il est plus facile à interpréter et à repérer), de la Pleth ( plus pertinent pendant la période de sommeil et au réveil – donc ne peut être pris en compte lors de prise de parole et en éveil).

### 9.3. Manipulation du logiciel



Figure 47: Exemple d'un tracé d'une volontaire.

Tracé nettoyé sur 2min/page (modifiable : 1sec, 2sec, 5sec, 10sec, 15sec, 20sec, 30sec, 1min, 2min, 3min, 5min, 10min, 20min, 30min, 1 heure) en haut et en bas.

Il est quelquefois nécessaire de modifier les heures par page afin de voir de plus près les tracés. Souvent cette modification se fait sur EMG 7 car, comme sur l'image précédente nous pouvons voir qu'il n'y a qu'une grosse masse noire, qui pourra être visible sur un visionnage de 1sec/page.

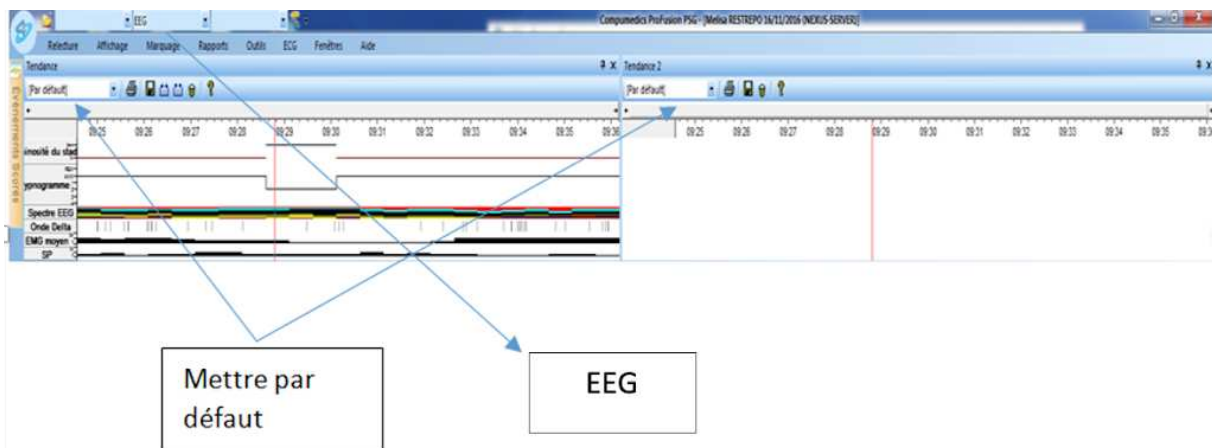


Figure 48: Capture d'écran montrant diverses manipulations du logiciel.

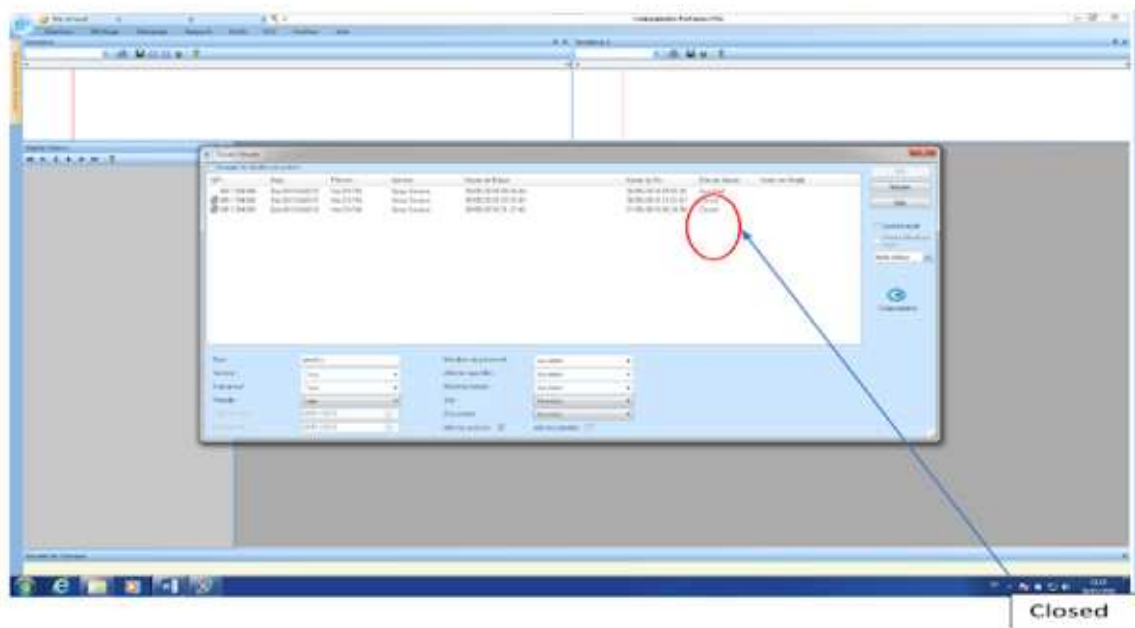


Figure 49: Capture d'écran montrant une étude fermée (closed)<sup>97</sup>.

Comme mentionné dans la partie 4 - le déroulement du protocole, les images exactes durant le visionnage des vidéos par les volontaires n'ont pas pu être déterminées avec précision. Et pour avoir une idée sur ce qu'ils·elles voient, il a été mis en place une technique qui consiste à mettre en marche la vidéo visionnée en même temps que les volontaires (ce qui a été possible grâce au son). En plus de cette technique, et pour avoir plus de précision pour les mesures cliniques, 3 séquences (T1, T2, T3) ont été mises en évidence. Pour la vidéo dite violente, ces séquences correspondent respectivement aux images de l'homme jeté d'un ravin (39''), aux enfants qui pleurent (1'15'') et aux hommes crucifiés (1'38''). Pour la vidéo neutre, elles correspondent aux images de paysages de montagnes (20'), de plats cuisinés (42') et d'aéroport et port (58'). Dans les analyses suivantes, ne seront prises en compte que les réactions corporelles des volontaires lors du visionnage de la vidéo violente.

---

<sup>97</sup> Une étude est fermée (closed) lorsque les médecins ou l'équipe médicales a déjà récolté toutes les données de l'étude.

#### 9.4. Interprétations des tracés

Cette partie sera consacrée aux interprétations des différentes réactions physiologiques observées lors des visionnages de la vidéo violente. Les remarques faites ici ne sont pas issues du domaine médical mais relèvent des observations effectuées grâce aux informations qui m'ont été données lors de mon stage de M2 pour la lecture des tracés sur les vidéos polysomnographiques. Il s'agit donc d'observations hors protocole, étant donné que les recherches cliniques sont liées à des contraintes spécifiques qui ne sont pas tout à fait équivalentes à celles des sciences humaines. Le protocole ne prend en compte que le temps de visionnage pour détecter les manifestations corporelles des volontaires. Nous observerons ici aussi les moments qui encadrent la projection vidéo, dans la mesure également où nous avons mené durant ces laps de temps les entretiens sur lesquels nous travaillons, et qui font donc intégralement partie du protocole sur le versant de notre discipline, soit, ici, les moments qui se situent avant et après chaque visionnage de la vidéo dite violente. Toujours dans ce cadre plus étendu de notre recherche sur la manifestation des émotions en discours, nous avons observé les vidéos filmant les volontaires en train de regarder la vidéo (appelées à la suite « vidéo en chambre »), afin de noter et expliciter quand cela est possible, les réactions extérieures pouvant s'apparenter à de l'émotion, ou bien tout simplement expliquer ou bien éclaircir les réactions physiologiques observées sur les tracés.

Lors de l'expérimentation, et d'un commun accord les investigatrices ont désigné trois moments considérés comme les plus marquants dans les vidéos neutre et violente, nommés T1 – T2 – T3. Ces moments correspondent respectivement à : T1 : un homme jeté d'une falaise, T2 : des enfants qui pleurent et T3 : des hommes crucifiés, pour la vidéo violente ; et à T1 : des paysages de montagne et des ponts, T2 : des plats cuisinés et T3 : à l'image d'aéroport et de port pour la vidéo neutre.

Les descriptions et hypothèses formulées ci-après ont été effectuées en prenant les volontaires un par un et, pour chaque volontaire, les entretiens un par un ; grâce à un travail assez complexe liant lecture des tracés, observation de la gestuelle et des mimiques des volontaires en train de regarder les séquences vidéos dites violentes ; interprétation des réactions verbales et



physiologiques de tous types en vérifiant leur congruence plus ou moins étroite. Cette partie du travail visait à voir si le discours, dans ses expressions sémantiques aussi, porte la trace des émotions ressenties, consciemment ou non et si oui sous quelles formes, dans la mesure où le discours (les réponses aux entretiens) arrive en second par rapport aux réactions gestuelles et physiologiques enregistrées et visibles sur les tracés mais non toujours à l'œil nu. En raison des possibles artefacts et problèmes divers d'enregistrement etc. les résultats ne permettent pas d'arriver à des certitudes absolues. Néanmoins, un certain nombre d'événements se manifestent avec récurrence, qui permettent de dégager au fur et à mesure des descriptions au cas par cas, certaines lignes et hypothèses d'interprétation sur un plan statistique et, surtout, méthodologique par rapport à ce modus operandi très particulier en soi.

### Volontaire DK – Numéro 1 – groupe 1<sup>98</sup>

#### Premier visionnage

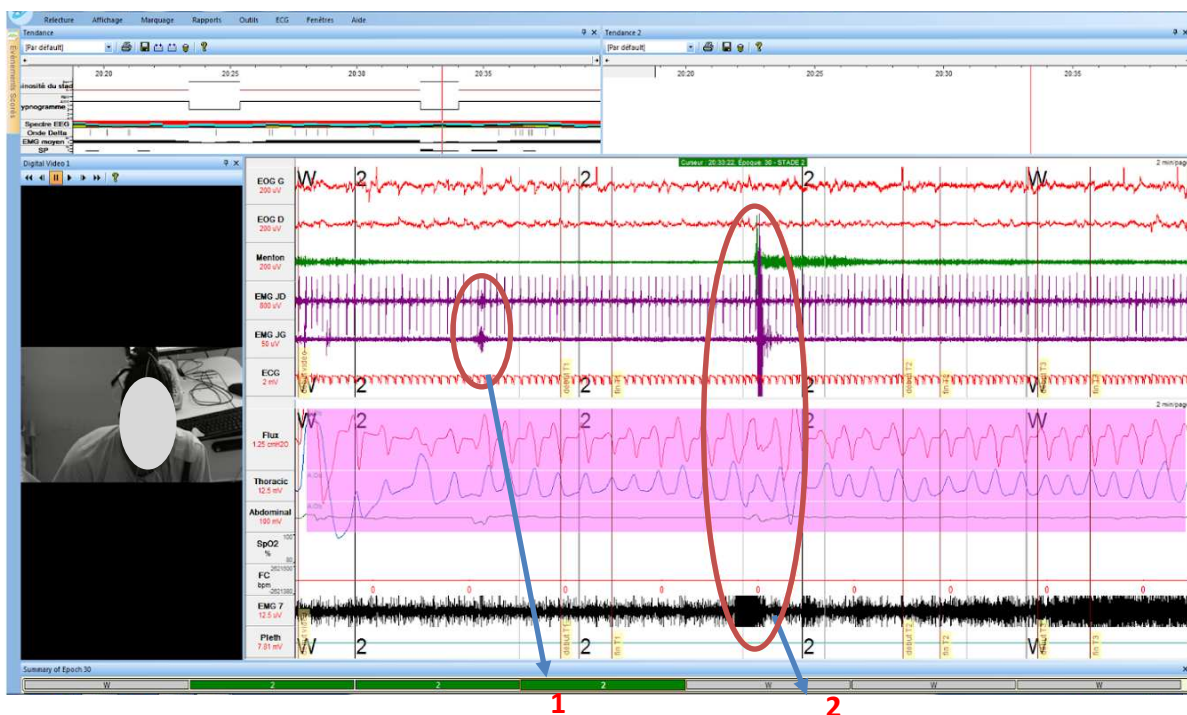


Figure 50: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors du premier visionnage de la vidéo violente.

<sup>98</sup> Rappelons que le groupe 1 est le groupe qui a vu la vidéo violente le soir avant le coucher et au réveil. (période de sommeil entre les deux visionnage)

Pendant le premier visionnage de la vidéo violente, et même si sa fréquence cardiaque n'a pas pu être mesurée<sup>99</sup>, le volontaire présente des réactions corporelles extériorisant des émotions. Tout au long de la vidéo, il a des mouvements réguliers et constants de la jambe droite et pas de mouvements de la jambe gauche. Mais plusieurs secondes après le début de la vidéo ses deux jambes (1) font un mouvement brusque, comme s'il a été saisi par quelque chose, avant de redevenir calme. Cette réaction survient un peu avant le moment T1 (à peu près à 25 secondes de la vidéo), ce qui correspond à l'image dans laquelle on voit le texte :

---

[Ils te disent : « Sacrifie-toi à nos côtés, tu défendras une juste cause. » et en fond des hommes armés, habillés majoritairement en noir et cagoulés sur la première ligne (en pourrait supposer que ce sont des soldats de l'état islamique : sur leur cagoule au niveau du front est inscrit une écriture en arabe. et en arrière-plan, des gens en tenue de civil qui suivent ces soldats. un chant religieux accompagne ces images en fond sonore.)]

---

Cette réaction corporelle est donc probablement due au choc qu'il a ressenti au moment de visionner cette partie de la vidéo, sans que l'on ne sache laquelle de ces stimuli l'a provoquée. En revanche dans son interview, il dit par exemple que le fait que la vidéo soit « tout blanc tout noir c'est-à-dire que c'est ils te disent l'un la réalité est l'inverse » montre en quelque sorte que le contraste textuel et visuel l'a frappé. Ce qui pourrait expliquer ce geste brusque des jambes. En continuant le visionnage, DK réagit encore une fois : sur le logiciel, on aperçoit un mouvement du menton, des deux jambes, et des muscles corrugateurs entre les sourcils (2). Cette partie correspond à un moment bien visible dans l'enregistrement et qui montre le volontaire avoir un mouvement de recul : il s'éloigne de l'écran comme s'enfonçant dans sa chaise. Parallèlement, ce qu'il visionne correspond à la séquence (1'22'') et qui montre le visage d'une femme qui essuie son visage rempli de larmes et le texte : « en réalité tu seras complice du massacre des civils ». Cette réaction peut vouloir dire que cette séquence a fait réagir le volontaire émotionnellement, ce qui s'est extériorisé. En vérifiant les interviews, on s'aperçoit effectivement que cette séquence a eu un impact chez DK, il dit avoir « à la fois de la haine de la peur et ben de la tristesse à petite dose parce que c'était des courts fragments de vidéo mais je suis [inaudible] de tout

---

<sup>99</sup> L'absence de fréquence cardiaque ne signifie pas que le volontaire n'a pas de fréquence cardiaque mais tout simplement que l'appareil n'a pas détecté de fréquence cardiaque.

ça ouais » et lorsqu'on lui demande pourquoi a-t-il ressenti ces émotions il répond : « je pense que c'est parce que **j'ai vu des visages pleurer** j'ai vu des [s]un corps jeté sur la falaise je dis ça avec le sourire mais c'est ce qui m'a le plus heurté en fait ». Ce qui correspond tout à fait à sa réaction corporelle. Aussi l'homme jeté dans le ravin vient juste après les images hommes des hommes cagoulés évoqués plus tôt – et étant donné que le moment exact de la réaction et de la séquence vidéo n'a pas été précise, il est possible que ce soit la séquence de l'homme jeté dans le ravin qui l'a fait réagir la première fois.

## Second visionnage

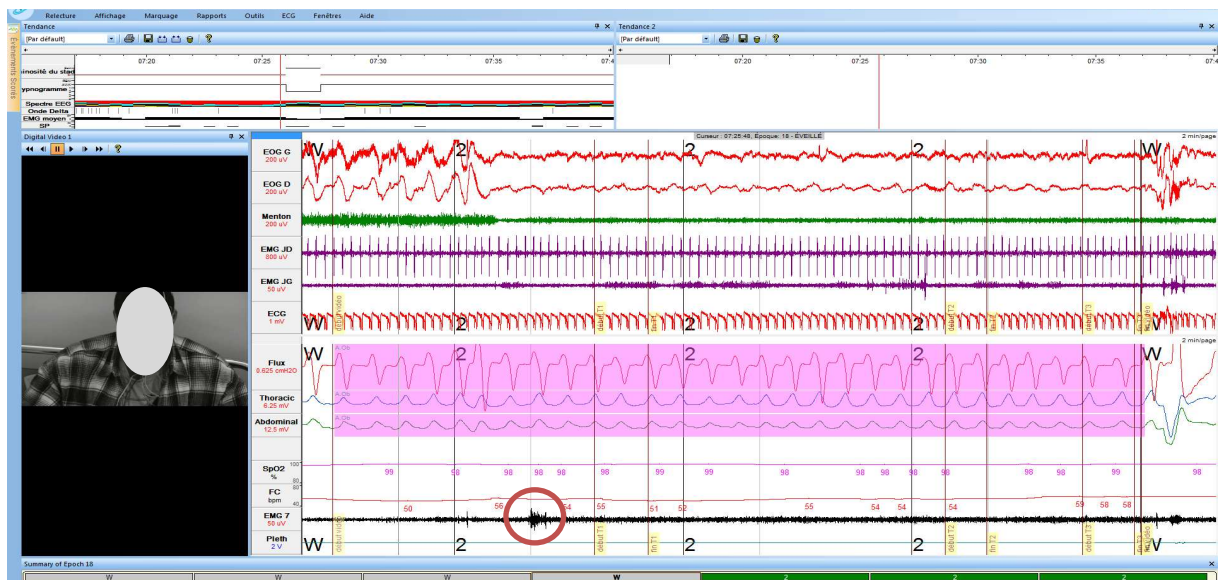


Figure 51: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors du second visionnage de la vidéo violente.

Lors du second visionnage de la vidéo dite violente, DK présente une fréquence cardiaque stable même si elle se situe un peu en dessous de la moyenne<sup>100</sup> au repos : ce qui n'est ni alertant, ni signe de quoi que ce soit. Les mouvements de la jambe droite qu'il présente dans les deux cas, peuvent être signe de stress, de nervosité ou de situation pas très confortable, ce qui peut

<sup>100</sup> Notons que la fréquence cardiaque normale au repos se situe entre 60 et 100 bpm (battements par minute)

être compréhensible. Un peu avant le début de la vidéo et pendant un moment, on constate que le menton est contracté. Cette contraction du menton s'arrête juste avant l'activation des muscles corrugateurs, le froncement des sourcils qui pourrait être interprété comme de la contrariété, le mécontentement vis-à-vis de quelque chose qui se passe, il peut aussi signifier la tristesse, la colère ou bien le dégoût<sup>101</sup>. En poursuivant le visionnage, il réagit à la séquence où l'on voit des hommes agenouillés par terre avant leur exécution, en relevant la tête, comme pour s'éloigner, ou créer de la distance par rapport à ce qu'il est en train de voir. Ce mouvement est aussi accompagné d'un froncement des sourcils signalé par l'oscillation des muscles corrugateurs qui ont été captées par l'EMG 7, ce qui peut signifier une présence d'émotion négative comme la colère, le dégoût ou bien la peur par rapport à ce qu'il voit (réf?). Juste après cette séquence, vient celle où on voit un homme jeté dans un ravin. A ce moment, le volontaire secoue légèrement la tête de droite à gauche comme pour dire non. Ce mouvement peut signifier une désapprobation vis-à-vis d'une situation, le refus de quelque chose, une dénégation, ou bien le fait de se défaire de quelque chose. Dans le cas présent, ce hochement horizontal de la tête semble montrer que le volontaire est irrité ou exaspéré par ce qu'il voit. Ce passage montrant l'homme jeté dans le ravin a fait réagir DK lors des deux visionnages, et d'ailleurs, lors des interviews il le dit clairement : « euh [s] je crois que c'est l'homme qui s'est jeté de la falaise c'était [s] c'est celle qui me marquera le plus ».

Afin de compléter ce travail et de voir si les éléments marquants vus et ressentis au cours des visionnage sont reflétés dans le discours lors des interviews, j'ai regardé l'étude polysomnographique<sup>102</sup> des volontaires lors des interviews. Dans le but de voir si lorsqu'il-elle-s parlent des éléments marquants, leur corps réagit en conséquence. Ci-dessous celle de DK :

---

<sup>101</sup> Ekman associe le froncement de sourcil à l'expression faciale constituant la colère, la tristesse et le dégoût

<sup>102</sup> Comme indiqué plutôt, la polysomnographie est un examen médical qui enregistre des activités physiologiques pendant le sommeil. Cependant, lors du protocole Corev, les polysomnographies ont été utilisées en période de veille, pour enregistrer les réactions émotionnelles des volontaires (tout ceci sous la supervision de l'équipe médicale - et les chercheur·se·s spécialisé·e·s de l'équipe d'Isabelle Arnulf).

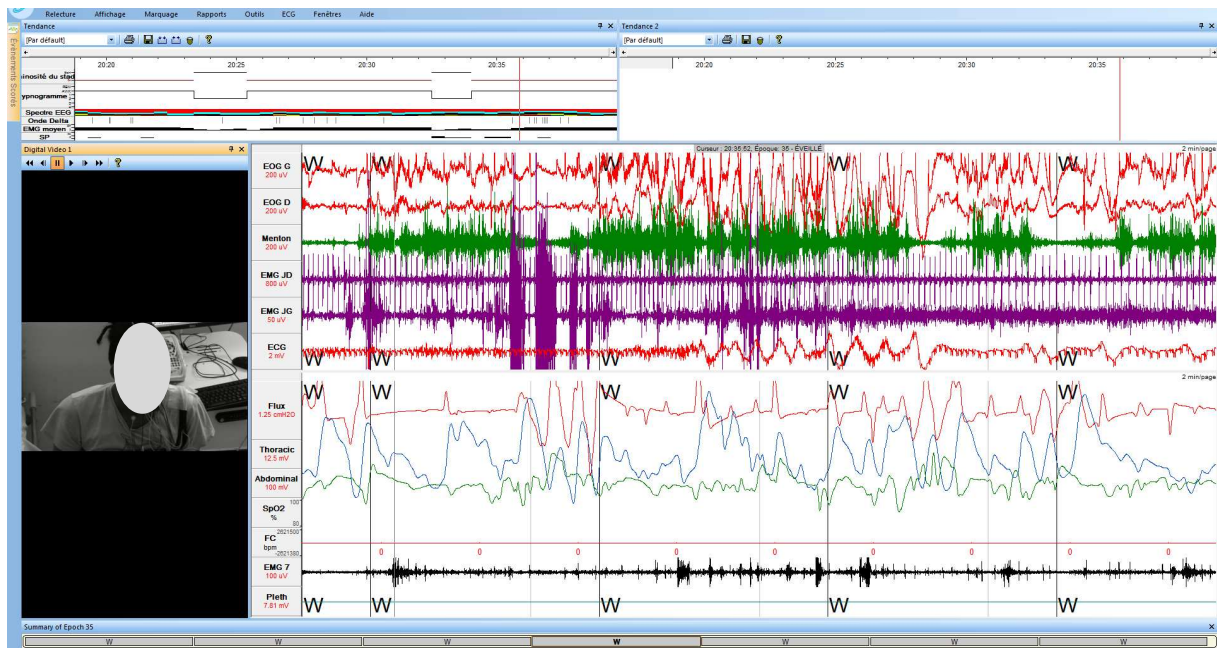


Figure 52: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DK lors de l'entretien du premier visionnage de la vidéo violente.

### Interview suite au premier visionnage de VDJ

La lecture de ce tracé est assez fastidieuse à cause de tous les mouvements que fait le volontaire lors de sa prise de parole et tout au long de l'interview. Il est donc très difficile de différencier les tracés liés aux émotions et ceux liés aux mouvements, d'autant plus que DK bouge beaucoup lorsqu'il parle. Les contractions du menton par exemple sont dues au mouvement produit par la prise de parole.

Dans les analyses suivantes, je ne mettrai donc que les tracés où les lectures sont optimales et où le ou la volontaire a une ou plusieurs réactions significatives lors des interviews.

### **Volontaire SN – Numéro 2 – groupe 2<sup>103</sup>**

#### **Premier visionnage**

<sup>103</sup> Le groupe 2 est le groupe qui a vu la vidéo violente le matin à l'arrivée et le soir (période d'éveil entre les deux visionnages)

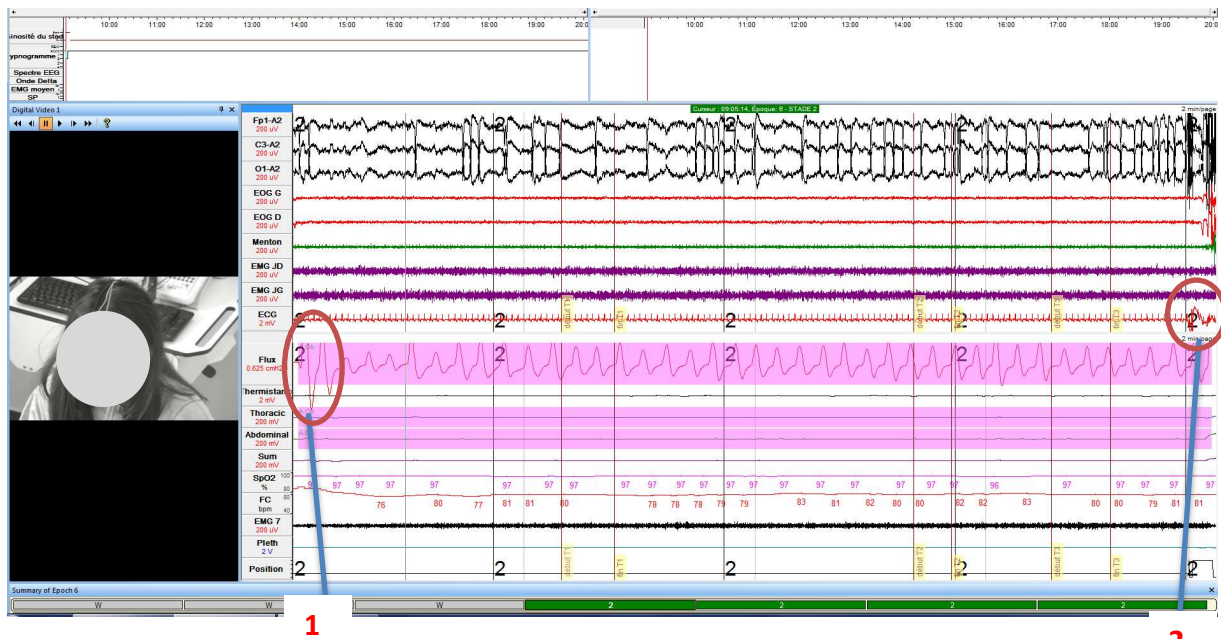


Figure 53: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire SN lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Tout au long de la vidéo, les tracés sont plats, constants, sans grandes oscillations. Sur ce tracé, la volontaire n'a de réaction qu'au début et à la fin de la vidéo. On observe une grande oscillation au niveau du flux au tout début de la vidéo (1), ce qui indique une respiration assez forte de la part de la volontaire – une respiration qui pourrait s'apparenter à un soupir ou bien d'une inspiration qui voudrait dénoter une sorte de préparation de sa part, avant de commencer quelque chose. Vers la fin de la vidéo, l'ECG vacille (2) alors qu'elle a été stable tout au long de la vidéo, c'est seulement à la fin de la vidéo qu'il y a du mouvement. Comme si la volontaire était complètement stoïque tout au long de la projection et c'est seulement après avoir tout vu qu'elle réagit. Seulement cette réaction est difficile à interpréter : il se peut qu'il s'agisse d'une sorte de relâchement après avoir été éprouvé par quelque chose de dur, ou bien simplement d'une réaction qu'elle a, car après avoir visionné la vidéo elle a dû bouger pour signifier à l'investigatrice de revenir dans la salle. En tout cas, en reprenant son interview, il a été remarqué qu'elle ne s'impliquait pas vraiment dans son discours et qu'elle n'exprime pas subjectivement ses émotions : elle les généralise – elle parle de ses émotions comme de choses qu'il faut dire, avoir dans de telles circonstances ou non de ce qu'elle ressent vraiment. Là encore, il est difficile de savoir s'il s'agit d'une sorte d'auto-protection pour ne pas ressentir des émotions négatives ou bien d'une indifférence par rapport à la situation.

## Second visionnage



Figure 54: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire SN lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ici encore, il n'y a pas grand-chose à dire : la fréquence cardiaque est assez stable, comme le menton. Il y a quelques mouvements des muscles corrugateurs mais qui sont difficilement interprétables. Il y a une sorte de mouvement constant de la jambe droite mais qui pourrait être un artefact. A un moment donné, on aperçoit un tout petit peu un mouvement de la jambe gauche (1) qui se situe à peu près avant le début de T1 et qui pourrait correspondre au début de la séquence où on voit des hommes cagoulés, armés et brandissant le drapeau de l'état islamique, cela montre qu'elle a réagi à cette séquence ; pourtant dans son interview, à aucun moment elle ne la mentionne. Lorsqu'elle évoque ce qu'il l'a marqué ou frappé dans la vidéo elle parle plutôt d'images, des « messages faux » et des enfants. Elle est assez vague et généralise beaucoup dans son discours. Dans la vidéo elle ne montre également pas grand-chose lors des visionnages, elle ne réagit pas beaucoup – comme si elle regardait quelque chose de banal à la télévision.

## Volontaire RS – Numéro 3 – Groupe 2

### Premier visionnage

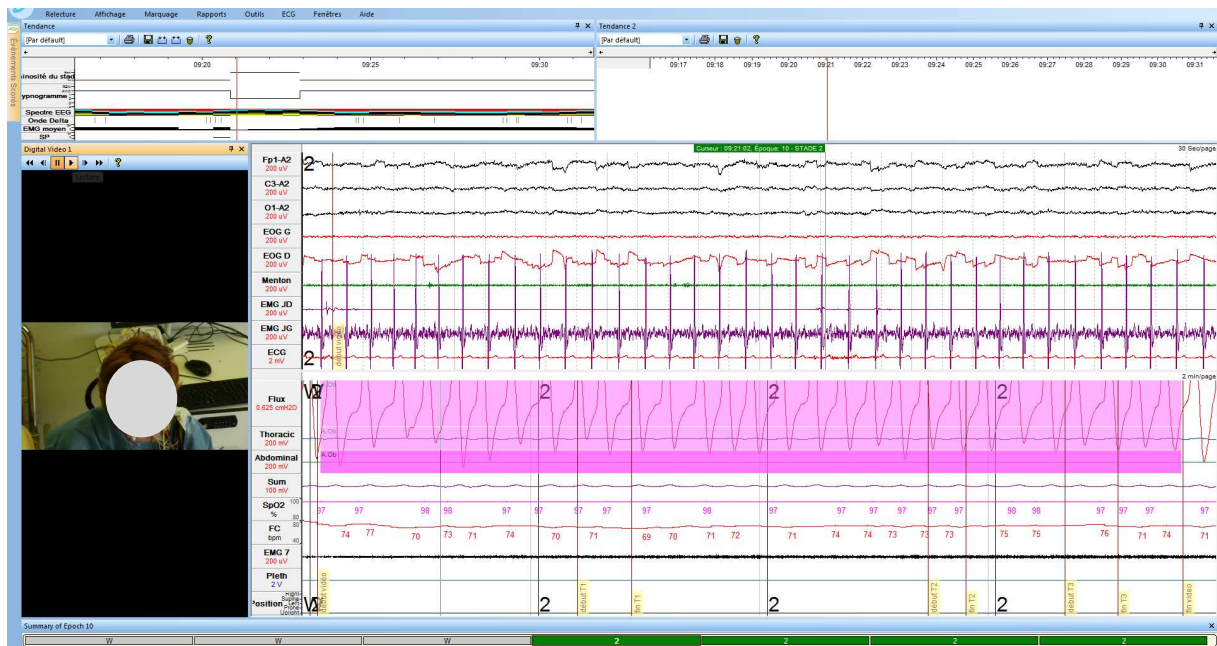


Figure 55: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RS lors du premier visionnage de la vidéo violente.

La PSG ne montre rien de particulier, les tracés sont constants, la fréquence cardiaque est normale. La vidéo ne montre rien de particulier également. La volontaire ne présente pas de mouvement brusque, elle regarde la vidéo en la fixant et en lisant les textes sans qu'une réaction particulière ne se produise. Lors de son interview, RS dit ne pas être surprise par la vidéo et avoir une distanciation: « ben déjà je savais que j'allais voir quelque chose comme ça donc il y avait pas nécessairement l'élément de surprise et de choc enfin que j'aurais pu avoir vu qu'on m'a demandé dans le [s] questionnaire préalable si j'avais déjà vu une vidéo sur le terrorisme [...] j'avais une sorte de distanciation initiale enfin qui faisait que j'étais [s] je m'attendais à voir ça en fait donc je n'étais pas trop choquée enfin voilà », ce qui pourrait expliquer la relative neutralité qu'elle affiche.

## Second visionnage



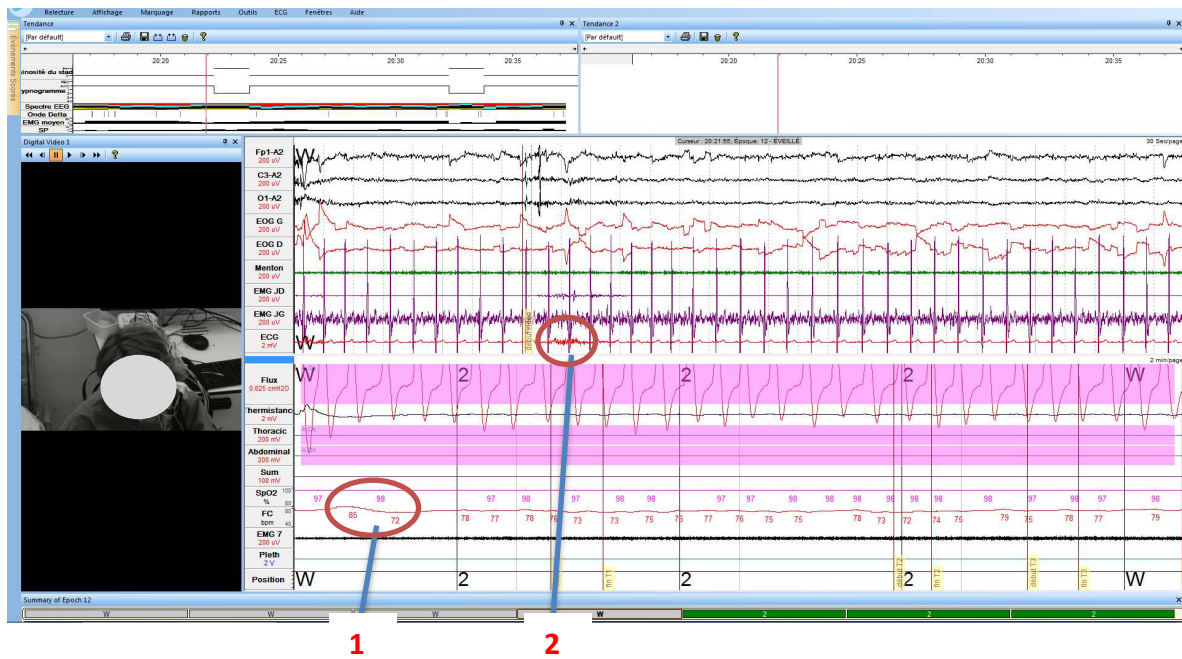


Figure 56: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RS lors du second visionnage de la vidéo violente.

Comme lors du premier visionnage, les tracés sont assez réguliers et ne présentent pas vraiment de particularités. Cependant, juste après le début de la vidéo on peut apercevoir une diminution assez significative de la fréquence cardiaque (1) : elle passe de 85 à 72, même si cela reste dans la norme – il se peut que cela montre que la volontaire a été un peu stressée au début de la vidéo et puis elle s'est calmée, ou bien il s'agit d'un mouvement qui a fait que sa fréquence cardiaque ait diminué. Outre la fréquence cardiaque, on peut apercevoir qu'au début de T1 et presque jusqu'à la fin, l'ECG oscille un peu (2). Ce qui pourrait dire que l'image de l'homme jeté dans le ravin a fait réagir RS. En tout cas dans son interview elle n'en parle pas explicitement, mais reste très évasive dans ses descriptions, elle parle d'« images » ou d'« images dures » sans vraiment les détailler, même si à un moment elle parle de « une femme qui pleure des enfants qui pleurent ». Dans ce cas-là, cette réaction est-elle inconsciente et que bien qu'elle ne mentionne pas cette séquence, elle en a quand même été frappé.

## Volontaire NL – Numéro 4 – Groupe 1

## Premier visionnage

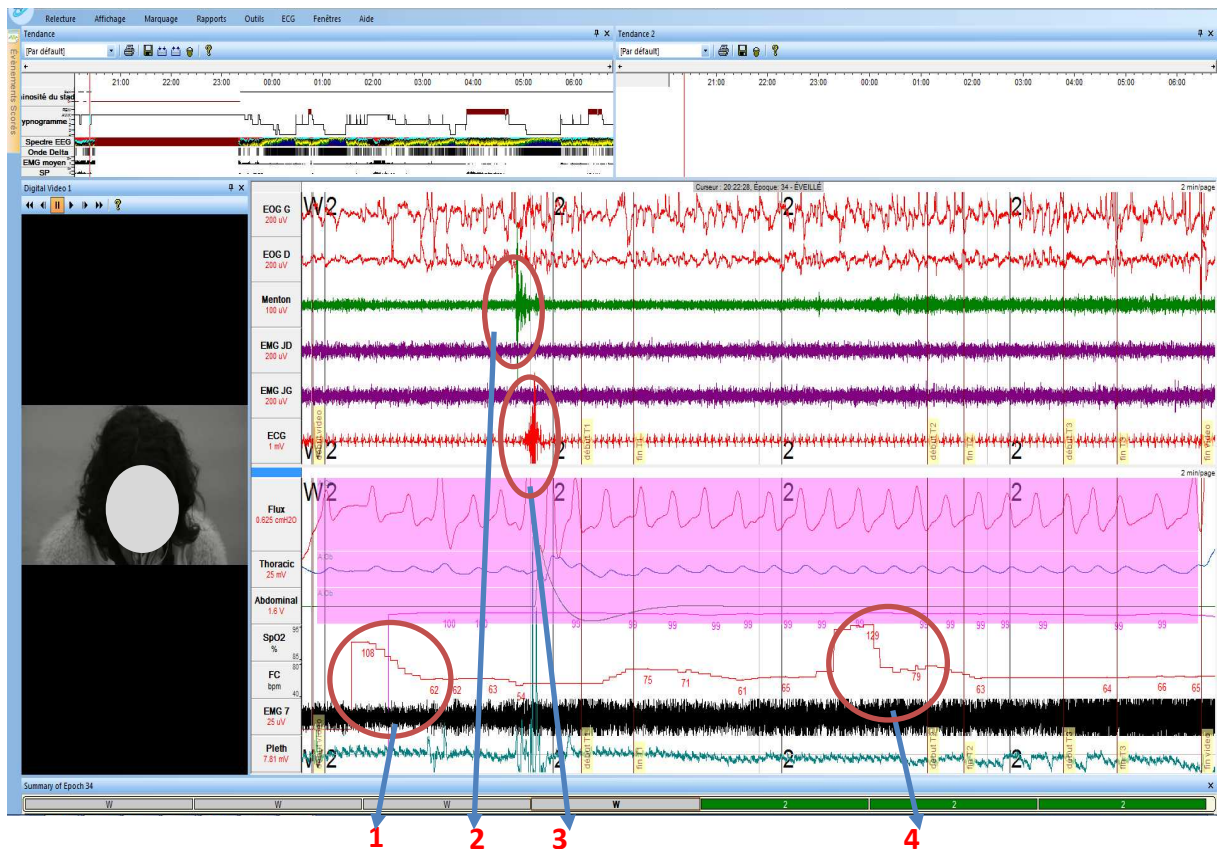


Figure 57: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire NL lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Sur ce tracé, on peut voir diverses choses : tout d'abord il y a des montées et des descentes très prononcées de la fréquence cardiaque – on voit par exemple vers le début de la vidéo la fréquence cardiaque (1) aller de 108 à 62 bpm ou bien un peu avant le début de T2 où elle passe de 129 à 79 bpm (4) en quelques secondes. Cela pourrait interpeller et se dire qu'il y a quelques choses mais malheureusement : ces augmentations très prononcées et en quelques secondes ne peuvent être possible – il s'agit donc ici d'un artéfact<sup>104</sup> et non d'une réaction de la volontaire. Par contre, il y a bien des réactions au niveau du menton (2) et de l'ECG (3) un peu avant le début de T1. A ce moment-là, il y a bien des réactions de la part de la volontaire : il s'agit de la séquence où on voit les hommes cagoulés, armés et brandissant le drapeau de l'état islamique avec le texte : « Ils te disent : sacrifie-toi à nos côtés, tu défendras une juste cause. » et la

<sup>104</sup> Un artéfact correspond à une perturbation qui empêche une bonne lecture du tracé.

musique en fond. Cette réaction pourrait être à la fois l'effet de surprise causé par l'image, le texte et le son ou bien de l'image elle-même. En tout cas, lors de son entretien, elle dit : « les images de violence en noir et blanc même si elles sont floutées elles sont marquantes », ce qui veut dire que la réaction a pu avoir lieu exactement lors de l'alternance des images en couleur et en b-noir et blanc juste avant T1. Ce qui est totalement justifié par ses propos. De plus, sur les images de la vidéo qui la filme, on la voit croiser les bras et s'adosser sur sa chaise au moment où les images se brouillent pour la première fois et où on entrevoit les images en noir et blanc sans voir exactement ce que c'est. Le fait de croiser les bras signifie en général une sorte de barrière que l'on dresse face à la personne en face afin de signifier une mise à distance, de la méfiance ou de l'auto-protection.

## Second visionnage

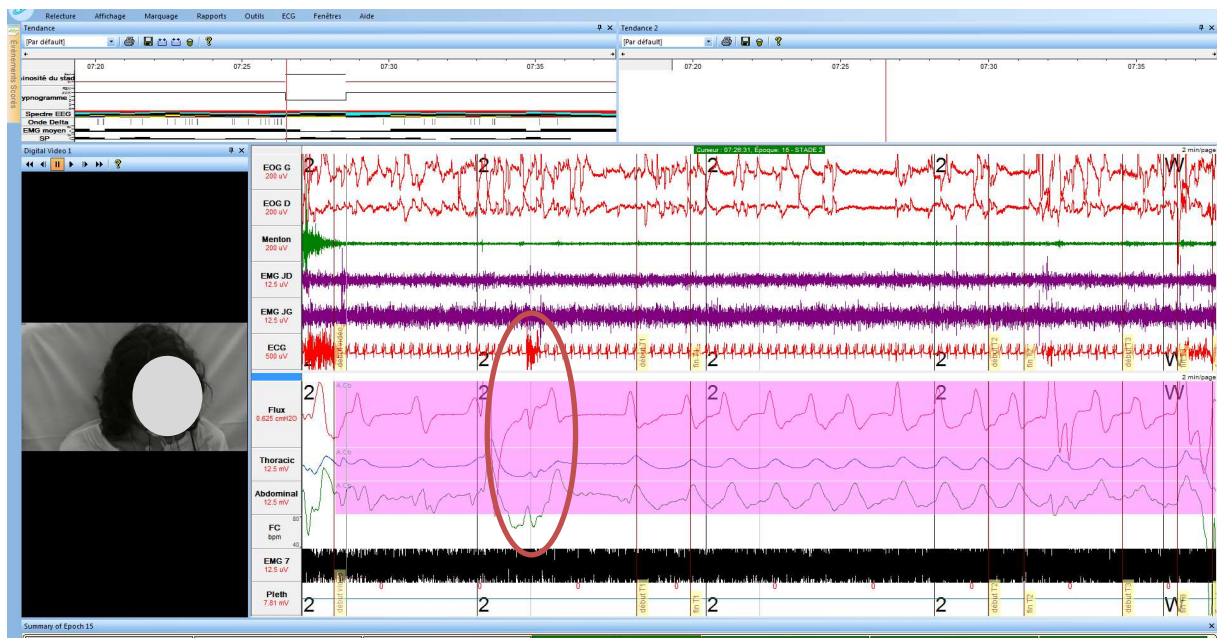


Figure 58: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire NL lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Durant le visionnage de la vidéo, les tracés sont assez stables dans l'ensemble : il y a juste une petite oscillation de l'ECG accompagné d'une grande respiration montrée par Flux, Thoracic et abdominal – la volontaire semble avoir pris une grande inspiration à ce moment-là : la séquence correspondante se situe au milieu du début de la vidéo et de T1. Avec la vidéo, il a été possible de repérer l'image exacte qui a apparu à ce moment-là car on voit bien et on entend l'inspiration

de la volontaire, cette inspiration se produit au moment exact entre le message Facebook et l'apparition des hommes cagoulés. Ce passage n'est pas du tout mentionné dans son interview, mais dans la vidéo, elle donne l'impression de prendre cette inspiration pour se préparer à affronter quelque chose. De plus, elle a déjà vu la vidéo et donc elle sait à peu près ce qu'elle va lui montrer. Son inspiration est comme une sorte d'appréhension et de préparation mentale sur ce qui va suivre. Ce qui montre bien que ce qu'elle va voir ne lui plaît pas et qu'elle se prépare à l'affronter.

## Volontaire FC – Numéro 5 – Groupe 2

### Premier visionnage

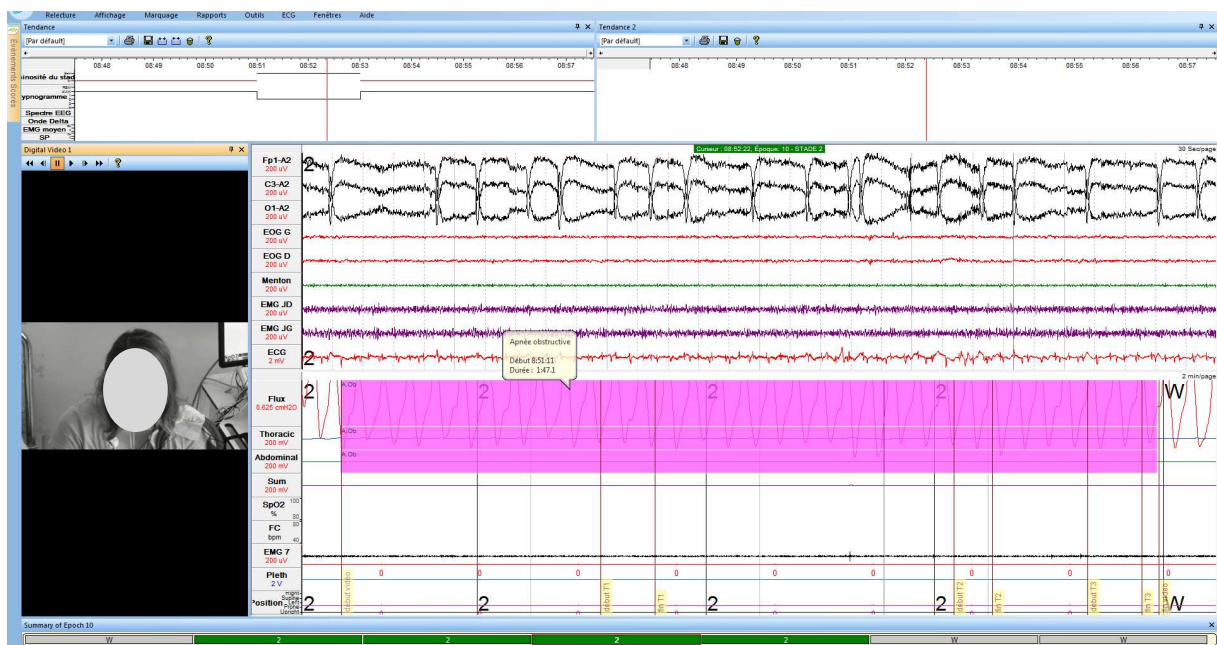


Figure 59: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FC lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Sur cette capture d'écran, et particulièrement sur ces tracés, il n'y a rien de particulier à signaler. Tout au long de la vidéo FC reste calme, elle ne réagit pas vraiment aux images qu'elle voit. D'autant plus que certains tracés n'ont pas été détectés, comme la fréquence cardiaque ou la sudation<sup>105</sup>. Durant son interview, elle avait une sorte de détachement ou plus précisément la façon dont elle exprimait ses émotions était très modéré : elle racontait par exemple ce que la

<sup>105</sup> Jusqu'ici, les capteurs de sudation n'ont pas bien fonctionné d'où leur absence sur certains tracés.

vidéo lui faisait rappeler (dans ce cas les attentats de 2015), mais en même temps, elle exprimait ses émotions avec beaucoup de retenu. Elle disait par exemple « ça fait penser à ce qui se passe dans le monde en ce moment et ce n'est pas ce n'est pas très gai [rire] ». Qualifier quelque chose de « pas très gai » revient à dire qu'avec un petit effort, elle aurait pu être gai, ce qui n'est pas du tout le cas des images montrées. Alors cette façon d'« enjoliver », ou plutôt d'amoindrir les choses est-elle une marque d'une certaine distance que l'on peut avoir face à quelque chose que nous n'aimons pas ? Le fait de ne pas attribuer d'adjectifs émotionnellement négatifs, et dans ce cas, ne pas admettre la gravité de ce qu'elle a vu peut vouloir dégager une sorte de déni de sa part. Cela reste du moins une hypothèse et il se pourrait que la volontaire soit peut-être habituée à ce genre d'images et que la vue de ces dernières ne l'affecte pas particulièrement, ce qui l'a conduit à les définir de « pas très gai ». N'ayant pas accès aux psychés de la personne, même avec des techniques médicales, il est difficile de définir exactement ce qu'elle ressent.

## Second visionnage



Figure 60: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FC lors du second visionnage de la vidéo violente.

Contrairement à la première fois, FC semble réagir un peu plus à la vidéo. À quelques secondes du début, le menton réagit. Cette réaction fait écho au passage de l'apparition d'une notification

indiquant l'arrivée d'un message. Cette notification émet un son particulier que tout utilisateur de Facebook et Messenger reconnaît. La réaction de FC peut être traduite par le fait qu'elle soit face à quelque chose de familier qui l'interpelle, ce qui est extériorisé par cette contraction du menton (1). En s'avancant dans la vidéo, une autre réaction apparaît sur les tracés : il y a un mouvement très accentué de la jambe droite (2). Cette réaction pourrait signifier de la nervosité de la part de la volontaire. À cette réaction, les images vues au même moment correspondent aux passages qui montrent le texte :

---

[Ils te disent : « Viens fonder une famille avec un de nos héros. » qui est entrecoupé par le brouillage des images et apparaît le texte : « Tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur. », suivi de l'image d'un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture se trouvant dans les bras d'une personne.]

---

Cette réaction corporelle fait écho à ce que FC rapporte lors de son interview, en effet, cette phrase : « Viens fonder une famille avec un de nos héros. » l'interpelle particulièrement par le fait que le message s'adresse aux femmes : « il y a d'autres choses qui m'ont marquée par rapport à la première fois surtout la propagande sur les réseaux sociaux pour atteindre les jeunes et je n'avais pas vu aussi un moment qu'ils s'adressaient aux femmes aussi pour venir créer une famille et qu'ils avaient besoin d'elles aussi ». Il est vrai que nous avons tendance à imaginer que les djihadistes sont d'ordinaire des hommes<sup>106</sup>, et se rendre compte que les femmes sont aussi concernées interpelle certaines personnes. Vers la fin de la vidéo, les tracés montrent trois petites contractions du menton (3) – signifiant la présence d'émotion négative de la part de la volontaire. Ces mouvements interviennent un peu avant, au milieu et juste après le moment T3. Ce moment correspond, comme il a été dit plus tôt, à des images particulièrement chargées en émotions. Il s'agit ici d'un passage montrant :

---

[Un homme torse nu, traîné par terre. Un homme crucifié avec derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage. Celui du premier plan est légèrement dévêtu et porte les marques d'une blessure par balle au niveau de son

---

<sup>106</sup> Entre avril 2014 et fin janvier 2016, sur les 8250 personnes signalées, 30 % étaient des femmes (Source : Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), ministère de l'Intérieur. Bilan au 28 janvier 2016 -sur radio France : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/qui-sont-les-femmes-radicalisees-en-france-1131953>)

abdomen. Et sur le second plan, un autre avec les pieds accrochés au barreau d'une cage. Un autre homme crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et avec du sang qui coule sur ces écritures. On voit également quelqu'un qui est en train de photographier l'homme crucifié avec son téléphone portable. En arrière-plan, on voit une scène de la « vie quotidienne », il y a des gens qui passent derrière l'homme crucifié, on voit aussi des voitures. La scène qui suit montre au premier plan un homme enturbané à l'arrière d'un 4x4, il est en train de tenir quelque chose dans les mains (une sorte de corde). Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert pour traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant : LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES.]

---

La projection de ces images étant très rapide, les trois moments précis où la volontaire contracte son menton sont difficilement identifiables. Aussi la proximité de ces réactions étant relativement étroite, il pourrait s'agir de toute la séquence entière. Cependant, la seule image qu'elle évoque dans son interview est : « la personne sur la croix ». Ce qui pourrait laisser penser que les contractions du menton qu'elle a eu vers la fin de cette vidéo n'est peut-être pas directement lié aux images diffusées au même moment, mais plutôt à l'ensemble de ce qu'elle vient de voir.

## **Volontaire NM – Numéro 6 – Groupe 2**

### **Premier visionnage**



Figure 61: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire NM lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Ayant rencontré des difficultés lors des expérimentations, certains tracés sont défectueux, comme celui-ci. Une grande partie du visionnage ne peut donc être analysée dans ce cas. Cependant, une autre partie est plus ou moins intacte, et sur celle-ci, une contraction du menton est aperçue et à ce moment précis, le passage visionné par NM est celui de l'image d'une femme qui essuie son visage en larmes. Néanmoins, cette image n'est pas évoquée dans le discours du volontaire. L'élément qui l'a le plus frappé est selon lui : « quand ça parle des enfants ». Or, cette femme en larmes vient à la fin de la séquence où l'on voit des enfants en pleurs, en souffrance et meurtris. Cette réaction qu'il a eu est donc dû à l'accumulation / à la succession de ces images - la réaction apparaît donc suite aux différentes images qu'il a vues et non à celle qu'il voit au moment où il réagit. L'émotion, aussi furtive et instinctive qu'elle soit, peut donc apparaître après un temps de latence et non pas toujours au moment exact où le stimulus est perçu.

## Second visionnage





Figure 62: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire NM lors du second visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus montre plusieurs manifestations corporelles du volontaire lorsqu'il regarde la vidéo. Mais avant même que celle-ci ne commence, sa jambe droite (1) bouge déjà. Ce mouvement peut être interprété comme un signe de nervosité ou de stress : le volontaire peut être un peu nerveux car il ne sait pas ce qui va se passer. Il a vu une vidéo violente le matin et il ne sait pas s'il va revoir la même vidéo ou une autre (peut-être plus violente que celle vue le matin ? ou peut-être pas). Il est à noter que les volontaires ne savent pas à l'avance qu'il·elle·s vont (re)voir les deux vidéos deux fois. Ayant déjà vu la vidéo violente le matin, NM est peut-être nerveux à l'idée de voir une autre vidéo, il ne sait pas à quoi s'attendre. D'ailleurs juste après le début de la vidéo, les mouvements de sa jambe s'estompent et s'arrêtent. Un peu après les jambes, NM contracte les sourcils (2) une première fois. Cette réaction, en calquant la vidéo, correspond à la séquence où on voit :

---

[Une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages Facebook de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants

armé.e.s et cagoulé.e.s ; ou un homme en train d'en égorger un autre ; des scènes de guerres.]

---

Ce passage a donc fait réagir NM, d'ailleurs, une des choses qu'il a retenu de la vidéo et la première chose qu'il dit lors de son interview parle justement de ce passage : « ben j'ai vu donc comment est [s] ce que les djihadistes ils font leur propagande sur les réseaux sociaux euh et euh comment est[s]ce qu'ils essaient d'embrigader les comment dire les occidentaux à venir en \*syrie ». En continuant la lecture du tracé, une deuxième réaction du muscle corrugateur (3) est observée vers la fin de T1, ce qui correspond très exactement à l'image d'un homme ou un cadavre jeté dans le ravin. Cependant, ce passage n'est pas vraiment repris dans le discours du volontaire ; il parle néanmoins de « corps sans vie » mais ne précise pas à quel moment de la vidéo<sup>107</sup>. Après cette réaction, NM bouge à nouveau sa jambe droite, avec une intensité moindre que la première fois mais accompagné cette fois-ci par une réaction au niveau cardiaque (mouvement repéré au niveau de l'ECG) (4). Malheureusement cette manifestation au niveau cardiaque ne peut pas être réellement déterminée (augmentation ou diminution de la fréquence cardiaque) en raison du dysfonctionnement du FC. Il est donc difficile de savoir s'il s'agit bien d'une réaction ou d'un artefact ; de plus, il ne se passe rien au niveau de Thoracique et Abdominal. Néanmoins, s'il y a bien réaction, le passage correspondant dans la vidéo est le moment où :

---

[On peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant : ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. » Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit : EN RÉALITÉ TU ENLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR. On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras de quelqu'un.]

---

Lors de son interview, le volontaire, mentionne que l'un des éléments qui l'a le plus frappé est « les enfants », ne précisant pas à quel passage exactement. Il est ainsi possible qu'il fasse ici allusion à ce passage. Un peu avant le moment T3, les muscles corrugateurs (4) de NM se

---

<sup>107</sup> Il faut savoir que tout au long de la vidéo, plusieurs cadavres / « corps sans vie » sont montrés.

contractent et laissent entrevoir des oscillations sur le tracé. Le moment capturé à cet instant correspond à :

---

[La scène suivante : des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI. L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE. La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre.]

---

Dans ces deux derniers passages, les moments auxquels NM réagit sont ceux qui se situent entre deux messages. Il s'agit de passages bien marqués par des sons et des images brouillées. Les réactions peuvent donc aussi bien correspondre aux images vues, aux sons entendus ou bien à cette sorte de transition où on se rend compte que ce qui a été présenté avant n'était que mensonges. Ces réactions peuvent aussi s'expliquer comme suit : cette transition, déjà anticipée par le volontaire, peut correspondre à un moment de relâchement ou bien d'anticipation de la part du volontaire. Il sait ce qu'il va voir après, donc il anticipe, il se prépare à voir des images violentes et c'est ce qui le fait réagir. Tout à la fin de T3, on peut observer sur le tracé une nouvelle contraction des muscles corrugateurs (5) - et qui correspond cette fois-ci au passage : où l'on voit des personnes/ des cadavres traînés par une voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ».

### **Volontaire FH – Numéro 7 – Groupe 1.**

#### **Premier visionnage**

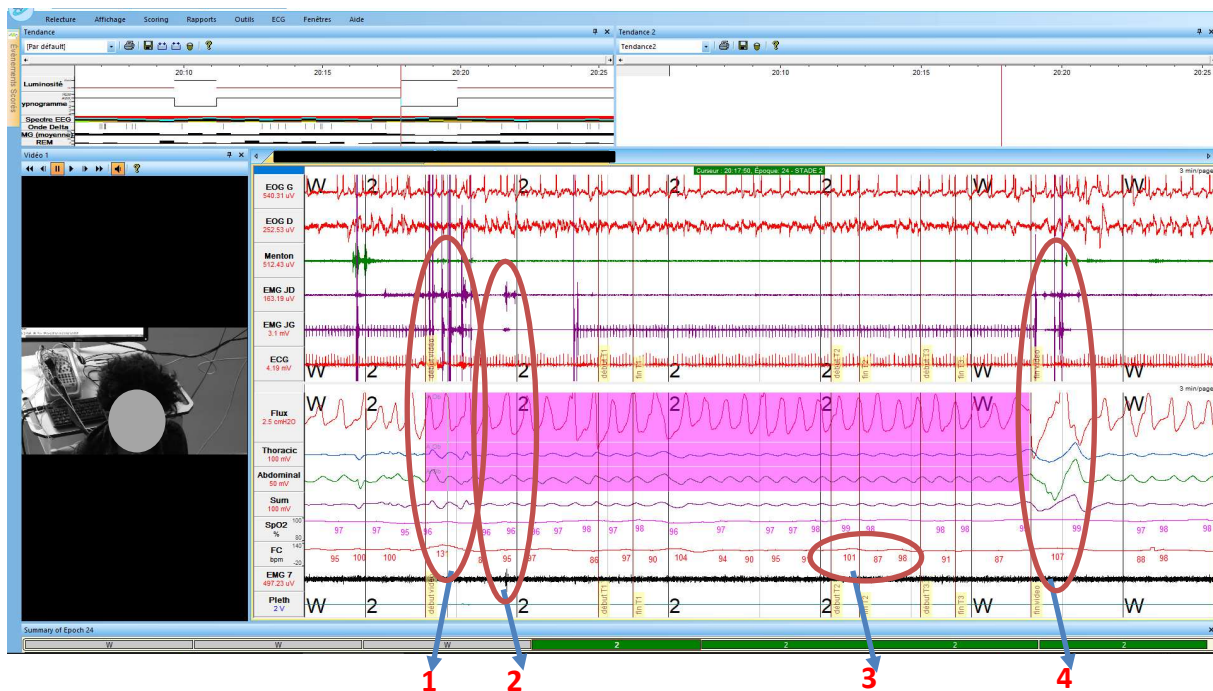


Figure 63: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FH lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Vers le début de la vidéo, on remarque quelques réactions physiologiques : les tracés montrent des mouvements au niveau des jambes, de l'ECG, du thoracique, de l'abdominal et de la FC (1). L'ECG, le thoracique, l'abdominal indiquent que quelque chose se passe au niveau du cœur, et la FC appuie cela en pointant la montée de la fréquence cardiaque. Le mouvement des jambes et la montée de la fréquence cardiaque manifestent la présence d'émotions à ce moment précis. Cependant, la nature de l'émotion éprouvée par la volontaire, ne peut être précisément définie, bien que le mouvement des jambes puisse indiquer du stress ou de la nervosité – ce qui est aussi le cas de la fréquence cardiaque. Dans tous les cas, ces réactions font écho aux images suivantes :

---

[Une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armé.e.s et cagulé.e.s ; ou un homme en train d'en égorger un autre ; des scènes de guerres.]

---

Ces images ont donc pu la faire réagir, mais il se peut aussi que tout cela soit induit par la nouveauté – après avoir vu deux fois la vidéo dite neutre, le « choc » de voir quelque chose de nouveau peut faire réagir. Et à peine cette réaction finie, elle réagit de nouveau : jambe droite et muscle corrugateur (2). Les réactions sont moins intenses mais sont visibles quand même. Ce qui est sûr c'est qu'à ce moment précis, FC est face au passage de la vidéo ou la notification Facebook apparaît avec le son qui l'accompagne. Déjà observé plutôt, ce son, caractéristique de la notification des messages Facebook fait réagir plus d'une personne. Est-ce parce que c'est quelque chose qui interpelle ? Ou bien parce que les volontaires l'associent à quelque chose de familier ? Afin de comprendre ces réactions, et de ne pas uniquement interpréter les tracés, j'ai visionné la vidéo où on voit la volontaire en train de regarder la vidéo violente. Je me suis donc aperçue que ces réactions n'étaient en rien causées par les images Facebook, ni le son de la notification, mais plutôt parce que la volontaire était en train de bouger pour arranger son châle et ajuster sa position. Ici, par exemple, les images de la vidéo ne sont en rien responsables des réactions physiologiques de la volontaire. Et ne peuvent donc être interprétées comme des réactions émotionnelles. Après s'être bien assise, FH regarde la vidéo avec attention, elle ne bouge plus, elle est comme médusée, rien ne se passe au niveau des tracés à l'exception d'une baisse considérable de la fréquence cardiaque (3) entre le début de T2 et un peu après la fin. La vue des enfants en souffrance lui a fait augmenter sa fréquence cardiaque et la fin de cette séquence l'a fait diminuer : sa fréquence cardiaque est passée de 91 à 101 puis à 87. Ce qui pourrait signifier que la séquence l'a fait réagir et la fin de celle-ci l'a comme soulagée. Cependant, dans ses réponses aux entretiens, elle ne mentionne pas du tout cette séquence et ne parle pas d'enfants. Par conséquent, elle dit que « beaucoup d'éléments » l'ont frappé, voire « un peu tout ». À cela, elle ajoute : « le début est frappant avec l'usage de \*facebook et de [s] et de [s] du djihadisme qui vote sur \*facebook euh ça celui-là je pense m'a frappé je pense que ça me parle », ce qui finalement pose question sur ses réactions physiologiques et physiques en début de vidéo. Il ne s'agit donc peut-être pas uniquement de gestes pour ajuster sa posture, mais peut-être un signe qui pourrait montrer que ce qu'elle a vu l'a intriguée et c'est ce qui l'a fait bouger. De fait, quand on est indisposé par quelque chose ou fatigué, on a tendance à bouger pour penser à autre chose - changer d'état, etc.

Après cette réaction de la fréquence cardiaque, qui n'est pas perceptible de l'extérieur, la volontaire ne réagit plus jusqu'à la fin de la vidéo. Mais après l'avoir vu en entier, elle prend un temps sans bouger avant de s'avancer vers la table et d'expirer fortement (4), comme si elle avait retenu son souffle longtemps avant de le relâcher. Ce qui peut signifier un moment particulier de choc, de relâchement après une rude épreuve. Ici, cette réaction pourrait indiquer que tout au long de la vidéo, elle a été choquée, interloquée et que la fin de celle-ci lui permet enfin d'évacuer toutes les émotions qu'elle a gardées au fond d'elle pendant tout ce temps. Cette réaction est vue dans la vidéo mais aussi perceptible dans les tracés : il y a par exemple une forte augmentation de la fréquence cardiaque (de 87 à 107), une contraction du menton, un mouvement des jambes, des réactions au niveau du Flux – thoracique – abdominal : qui atteste de cette expiration.

## Second visionnage

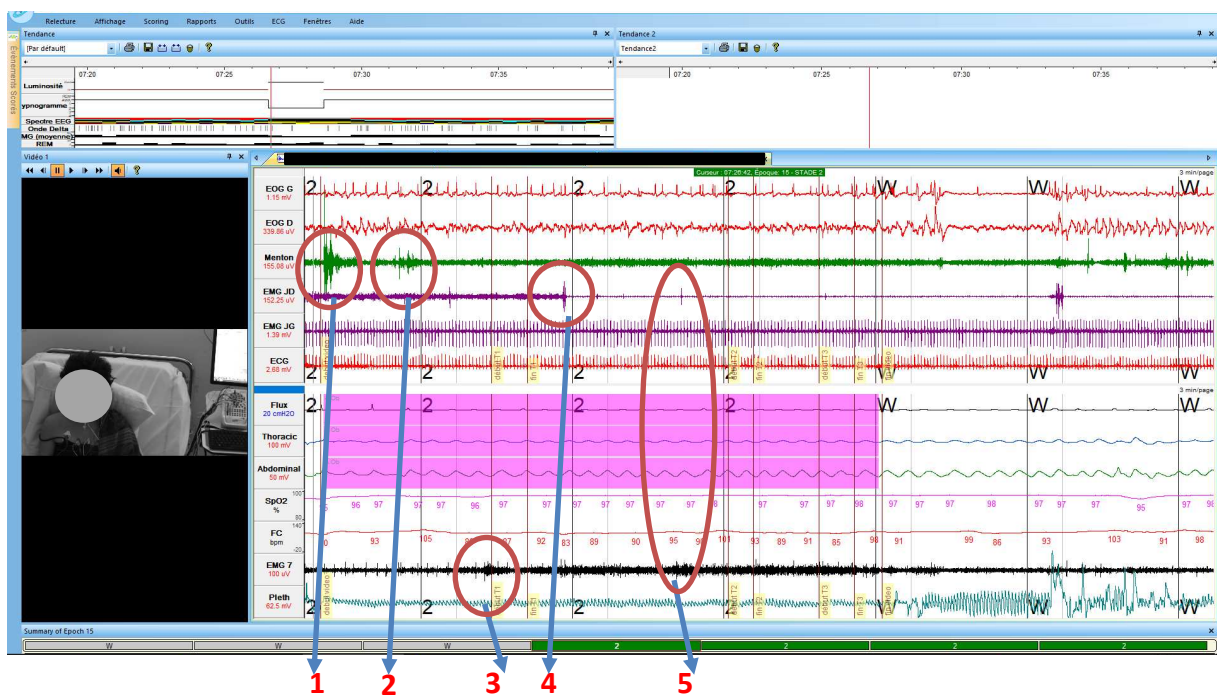


Figure 64: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FH lors du second visionnage de la vidéo violente.

Le début de la vidéo est déjà marqué par une réaction au niveau du menton (1) de la part de FH. Comme déjà expliqué plutôt, la réaction du menton est synonyme d'émotions négatives, ce qui implique qu'à la (re)vue de la vidéo, FH est déjà dans un état négatif. Un peu après, elle contracte à nouveau le menton (2). À ce moment-là, elle est en train de voir le passage qui

montre la transition entre les images en couleur et celles en noir et blanc – le brouillage des images, le changement de son et d’images. Bien qu’elle ait déjà vu la vidéo, et peut-être justement pour cela, elle sait ce qui va venir – elle est consciente de la teneur des images qui vont suivre, ce qui pourrait la faire réagir ainsi. Cette réaction pourrait indiquer une anticipation émotionnelle de sa part, comme avec le volontaire précédent. Vers le début du moment T1, juste un peu avant et pendant le passage où l’on voit l’homme jeté dans le ravin, le tracé montre une réaction au niveau de l’EMG 7, soit du muscle corrugateur (3). Ce passage a donc fait réagir corporellement la volontaire, mais elle ne l’a pas pour autant relayé dans son discours. Elle n’en parle pas explicitement, mais dit par exemple que « toutes les images », « toutes les images où tu vois des gens mourir où tu vois des gens être torturés où tu vois des gens [s]euh [s] des enfants pleurer » l’ont frappées, sans qu’elle parle spécifiquement de l’homme jeté dans la falaise ; ce qui ne veut pas dire que ça ne l’a pas frappé ; mais ce qui ne veut pas dire non plus que ce passage l’a frappé, la réaction qu’elle a eu ne veut pas absolument dire qu’elle a ressenti quelque chose en voyant cette image : quelquefois, comme vu précédemment, les réactions des volontaires arrivent à la fin d’une séquence et non au moment même du passage qui les ont ‘émotionnés’. La manière de généraliser (toutes les images), en utilisant des indéfinis (des gens, des enfants) est aussi une manière de mettre à distance un ressenti. Il est donc très difficile d’être précis dans les interprétations, de plus, nous ne savons pas ce qu’il y a dans l’esprit de chacun·e même si la science nous aide sur certains points. Après ce passage FH réagit cette fois-ci au niveau de la jambe droite (4); et à cet instant, elle voit le passage où la vidéo montre :

---

[(le texte) : En réalité tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur. On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d’une petite couverture, dans les bras d’une personne.]

---

Plus tard, elle réagit avec un petit mouvement de la jambe droite et une réaction au niveau des muscles corrugateurs (5), au moment où la vidéo diffuse :

---

[un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer.]

---

Ces deux passages où elle a réagi montrent des enfants en pleurs, en souffrance. Ce qu'elle fait transparaître très bien dans son discours quand elle mentionne « des enfants pleurer [...] c'est ça qui m'a plus marqué ». Ici, les réactions physiologiques qu'elle manifeste transparaissent bien dans son discours. Ce qui montre qu'elle a conscience des émotions qu'elle ressent par rapport à ce qu'elle voit.

## Volontaire BF – Numéro 8 – Groupe 2

### Premier visionnage

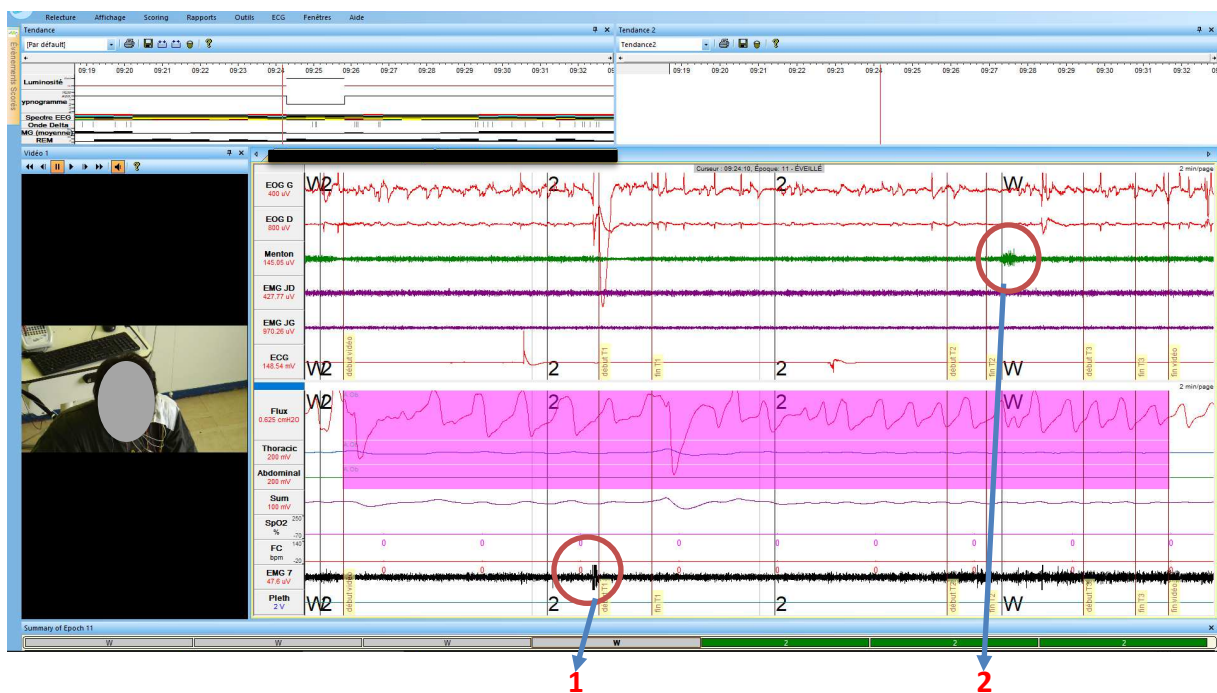


Figure 65: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BF lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le début de la vidéo, n'a pas vraiment fait réagir le volontaire. Sa première réaction survient au tout début du moment T1 (homme jeté de la falaise), à cet instant, le tracé montre un mouvement très perceptible des muscles corrugateurs (1). Dans la vidéo où l'on voit le volontaire, celui-ci, en regardant ce passage, écarquille les yeux. L'expression de surprise, de stupéfaction voire même de sidération est réellement visible à l'œil nu. Cependant, cette réaction n'est pas mise



en exergue dans son discours. On aurait pu croire qu'avec une expression pareille, l'image qu'il a vue l'aurait fortement frappée et qu'il en parlerait beaucoup plus que les autres choses qu'il a vues, mais ce n'est pas le cas. Dans son discours, lorsqu'on lui demande de parler des éléments qui l'ont le plus frappés de ce qu'il a vu (questions 5), il ne mentionne pas ce passage ; mais il y fait référence bien plus tard, à la question « des émotions positives ? négatives ? neutres ? / d'autres émotions ? pouvez-vous expliquer pourquoi ? » (question 8) : « euh à cause de la teneur des images il y a il y a le son et censuré mais on voit bien l'état des corps on voit qu'ils lancent quelqu'un dans un ravin on voit que les enfants ils ne sont pas du tout enfin on voit bien que sur le territoire syrien ce n'est pas du tout une mission saine qu'ils sont en train de mener quoi ». Ici par exemple, l'homme jeté dans le ravin n'est pas exprimé d'une façon particulière de manière à ce qu'on perçoive quelque chose de particulier, ce qui n'est pas le cas. Ici, le corps a pointé quelque chose que la parole donne l'impression de filtrer. Le volontaire, n'est peut-être pas réellement conscient de ce geste qu'il a fait, à la vue de l'image ; c'est peut-être pour cela qu'il ne le met pas en avant comme attendu. La seconde réaction du volontaire est une contraction du menton (2), qui survient au passage où la vidéo montre :

---

[ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. » L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène.

---

Objectivement, cette scène ne présente pas réellement d'images choquantes – sauf peut-être le son en fond, le mot « mécréants » ou bien le drapeau de l'état islamique. La réaction de BF n'est peut-être pas liée à cette scène, mais n'intervient qu'à ce moment-là. Il se peut que la scène d'avant soit en cause – il s'agit du passage où il y a des personnes et des enfants blessés, à l'agonie, en souffrance et à la fin :

---

[une femme qui essuie son visage en larmes]

---

Mais cela reste une hypothèse. En tout cas cela reste probable, étant donné que le volontaire mentionne bien « les enfants » : « du dégoût puis de l'horreur par rapport à quand on voit l'état des corps ou les enfants » **ou bien** « on voit que les enfants ils

ne sont pas du tout enfin on voit bien que sur le territoire syrien ce n'est pas du tout une mission saine qu'ils sont en train de mener quoi ». Le sort des enfants, au milieu des actions des djihadistes semble vraiment le préoccuper et lui tenir à cœur. Il est donc tout à fait probable que cette réaction survenue après ce passage et au moment d'une autre scène, soit liée au sort des enfants en Syrie.

## Second visionnage

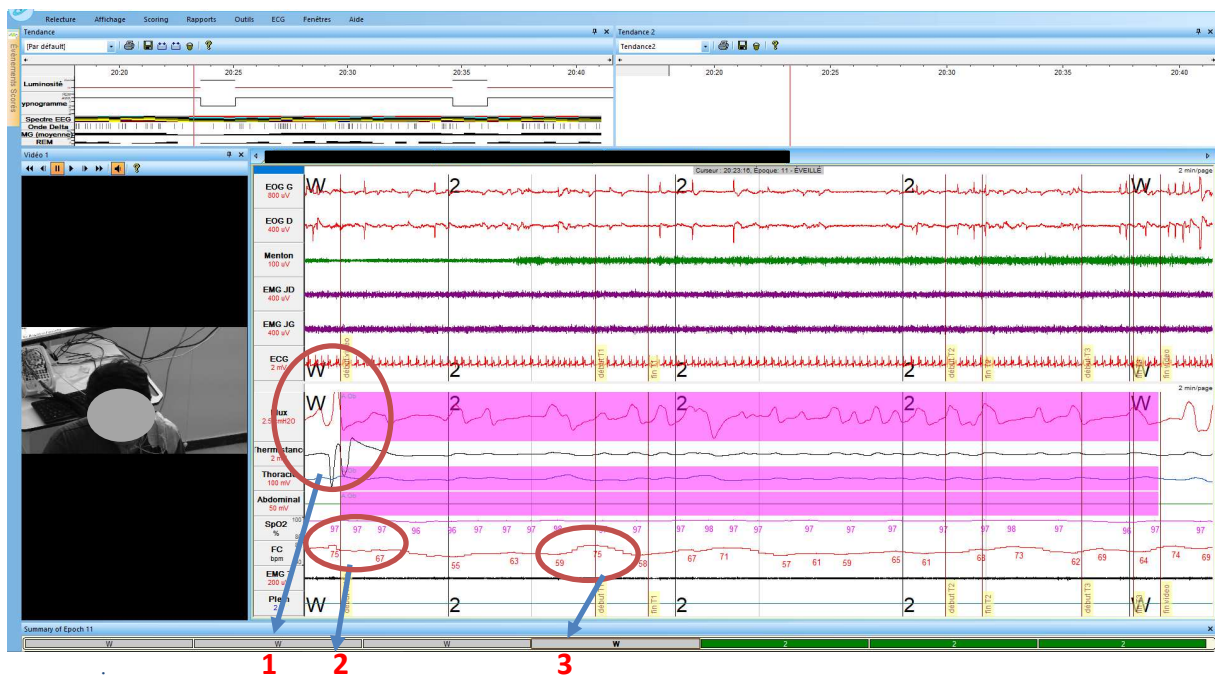


Figure 66: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BF lors du second visionnage de la vidéo violente.

Au tout début de la vidéo, le tracé montre des réactions au niveau du Flux et du Thermistance (1) – cela pourrait s'apparenter à une réaction physiologique liée à une forte respiration, mais ce n'est pas le cas. En regardant la vidéo montrant le volontaire, celle-ci montre BF en mouvement : après avoir écrit, il fait un mouvement avec son bras en posant son stylo sur la table et ensuite clique sur l'ordinateur devant lui - ce mouvement aurait pu déclencher cette réaction. Et en regardant attentivement, elle n'intervient pas du tout au début de la vidéo mais un peu avant. Il se pourrait aussi qu'il y ait un petit stress de la part du volontaire à l'idée de voir une autre vidéo, car il ne sait pas qu'il va revoir la même vidéo. L'appréhension a peut-

être pu provoquer cette réaction. De plus, en regardant dans la colonne de la FC (2) (fréquence cardiaque), on peut voir qu'au début, ou un peu avant la fréquence cardiaque est de 75 avant de redescendre à 67 après le début de la vidéo – ce qui peut appuyer la seconde hypothèse. Un peu plus loin, toujours au niveau de la FC (3), il y a une montée et un pic en début de T1 (59-75<sup>108</sup>). La fréquence cardiaque du volontaire est au plus haut au moment où il voit l'homme jeté dans le ravin : ce qui supposerait que cette séquence l'a fait réagir émotionnellement, comme la première fois. Mais cette fois-ci, il l'exprime explicitement dans son entretien, lorsqu'on lui a demandé ce qui l'a le plus frappé dans la vidéo, il répond : « les images-chocs donc j'avais oublié euh il y avait quand même un corps qui est lancé dans un ravin » – qu'il a même qualifié de « choses les plus horribles ».

## Volontaire BA – Numéro 9 – Groupe 2

### Premier visionnage

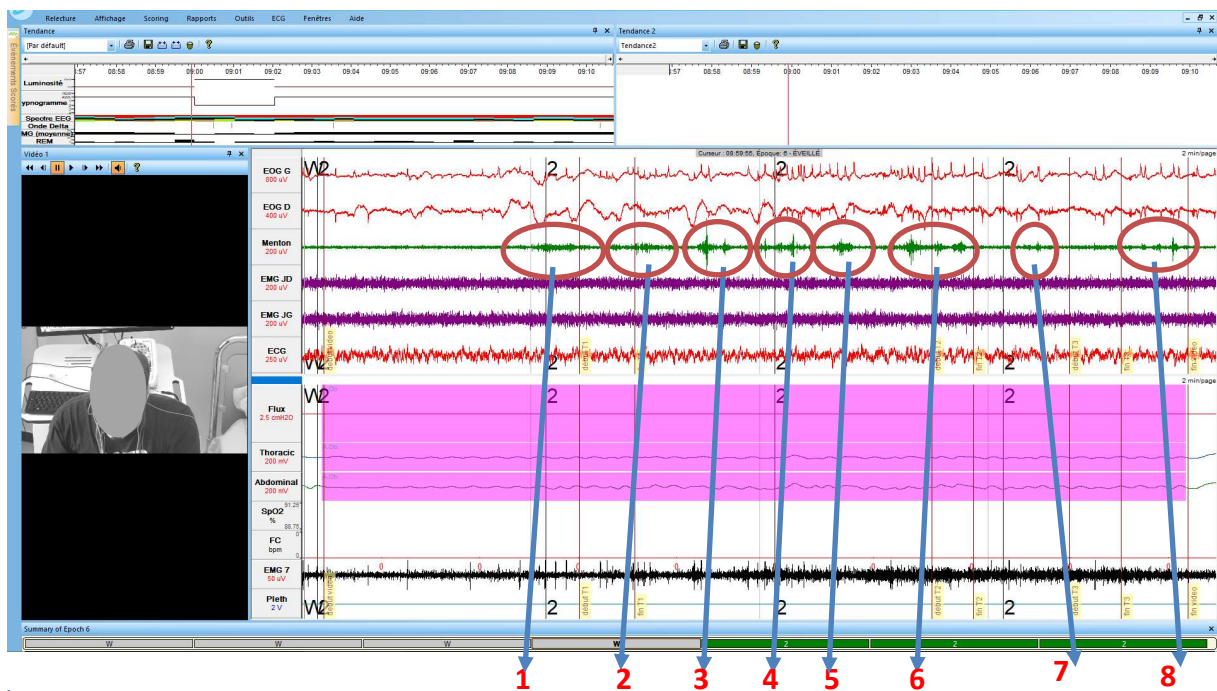


Figure 67: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BA lors du premier visionnage de la vidéo violente.

<sup>108</sup> La montée de la FC est significative

L'observation du tracé de BA montre qu'il a beaucoup réagit au niveau du menton. Il a contracté 8 fois le menton tout au long de la vidéo. L'EMG7 semble aussi montrer des réactions, mais qui sont difficilement interprétables, le tracé n'est pas clair et on a l'impression qu'il y a beaucoup d'artefacts – pour cela, l'analyse ne sera faite qu'avec le menton. La première contraction (1) survient avant le début de T1 et correspond à l'extrait où il y a le passage entre ce qu'ils disent et ce qui se passe en réalité : les images et les textes brouillés, le changement de son et de registre – il y a un genre d'entre deux où on aperçoit les débuts des images violentes. D'ailleurs, cet entre-deux est un élément que BA considère comme un des éléments qui l'a le plus frappé : « euh ben ce qui m'a le plus frappé c'est [...] puis euh [s] de manière générale le montage il est assez bien fait du coup l'espèce de distorsion auditive qui se fait à chaque fois que ça change entre les noirs et les blancs etc. ». Sa réaction est donc bien due à cela. La deuxième réaction (2) arrive juste un peu après la première et après le moment T1, elle correspond à la séquence où on voit :

---

[Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant : ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. »]

---

Mais est-ce vraiment ce passage qui l'émeut ? Nous avons vu précédemment que certains volontaires réagissaient à une séquence quelques secondes après l'avoir vue. Cela semble corroborer un temps de latence entre la vue de l'image (violente) et la réponse physiologique à celle-ci. Cependant, il est aussi probable que ce ne soit pas seulement l'image en elle-même qui fasse réagir le volontaire mais aussi le texte. Bien qu'il ait parlé d'« images de morts » sans préciser dans quelle séquence, il y a des chances que cela fasse référence à l'image de l'homme jeté dans le ravin. L'autre hypothèse, selon laquelle le texte pourrait aussi très bien être la source de cette réaction n'est pas à écarter. En effet, lors de son entretien, BA parle beaucoup de propagande, de recrutement, et déclare qu'il est en politique : ce qui pourrait afficher un certain intérêt pour les textes dans la vidéo. Par ailleurs, lors de l'entretien qu'il passe avant de revoir la vidéo violente, il explique que : « là je viens de me rendre compte que je n'avais pas fait trop attention aux textes la première fois que je l'ai visionné aux

phrases qui sont dites euh [s] ben j'étais plutôt euh [s] voilà euh [s] j'ai capté les images et la musique », ce qui va écarter l'hypothèse du texte. Il est donc probable que cette réaction soit bien liée à l'image de l'homme jeté dans un ravin. De plus, lors de cet entretien, il finit par parler de cette séquence lorsque l'investigatrice lui demande les éléments qui l'ont le plus marqué lors du visionnage : « ben [s] les trucs qui m'avaient le plus marqué c'était [...] des gens qui sont jetés par une [s] je ne sais pas comment on appelle ça falaise ou voilà bref des gens qui sont tués ». Il réagit (3) également au moment où la séquence décrite *supra* se termine et laisse place aux images brouillées et violentes. Encore une fois, la transition des images le fait réagir. La quatrième contraction du menton (4) se réfère à la séquence :

---

EN RÉALITÉ TU ENLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR. On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras de quelqu'un. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigü avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

La cinquième (5), au moment où il y a la transition entre les images d'enfants joyeux dans une cour et la séquence :

---

EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler,

une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage rempli de larmes.

---

La sixième réaction (6), quant à elle, correspond à la séquence ci-dessus. Sur ces trois séquences, sur lesquelles BA a réagi, les enfants sont mis en avant. Ce qui affecte particulièrement le volontaire et il le dit : « euh ben ce qui m'a le plus frappé c'est les gamins quoi », « je suis particulièrement sensible à tous les enfants parce que ben [s] c'est des enfants quoi ». Ici, les réactions émotionnelles du volontaire sont en adéquation avec son discours. D'ailleurs, lors de ces moments où il a vu la souffrance des enfants, des larmes lui montent aux yeux, visibles sur la vidéo ; ce qui montre son désarroi face aux images d'enfants et de leur souffrance. L'avant dernière contraction (7) des muscles du menton correspond à la transition entre la séquence :

---

ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

---

Et

---

EN RÉALITÉ : COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

---

Comme depuis le début, la transition entre les images de propagande et celles de l'anti-propagande – l'alternance entre les images en couleur et le noir et blanc et le son – font réagir BA. La dernière réaction (8) survient à la fin du moment T3 (les hommes crucifiés) et au passage où l'on voit :

---

[la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert pour traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant : LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES]

---

Bien qu'elle l'ait marqué, BA ne parle pas du tout de cette séquence dans son récit. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la séquence en elle-même n'est pas le sujet de sa réaction, comme déjà vue dans certains cas, mais plutôt une sorte de moment où les émotions qu'il a accumulées tout au long de la vidéo surgissent à ce moment précis. Il est néanmoins aussi possible que la séquence l'ait réellement marqué mais qu'au moment de parler, il ait omis d'en parler ou qu'il l'ait oublié, au profit d'autres scènes marquantes qu'il a relatées avant.

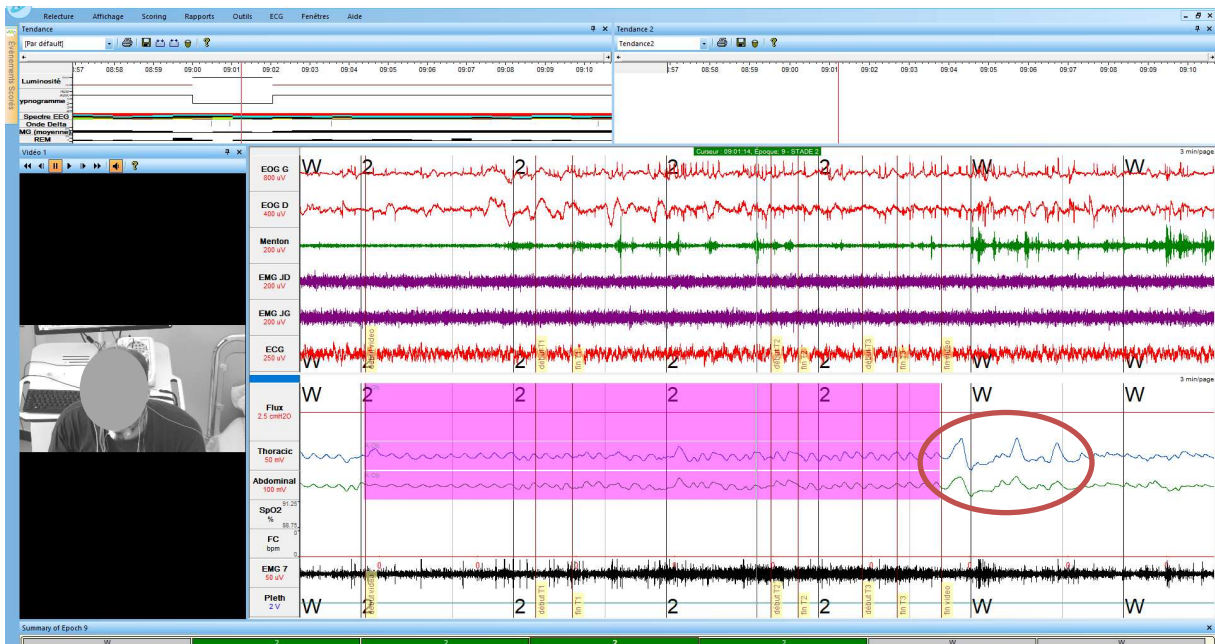


Figure 68: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BA lors du second visionnage de la vidéo violente.

Après le visionnage de la vidéo, BA se tourne vers sa droite, il regarde le mur ou la fenêtre dans la chambre et pousse un grand soupir, qui est visible à la fois sur la vidéo sur laquelle on le voit mais aussi sur le tracé au niveau du Thoracic et de l'Abdominal. Ce geste de tourner la tête peut vouloir mettre à distance ce qu'il vient de voir – il s'éloigne de l'écran qui lui a montré ces images violentes. Le soupir qui vient après montre une émotion forte qui s'est manifestée avant et qui se manifeste sous cette forme. Soupirer lui permet de se soulager, d'évacuer la frustration qu'il a eu tout au long du visionnage.

**Pour ce volontaire, suite à un problème technique, le tracé du second visionnage de la vidéo violente n'est pas accessible. Il n'y aura donc pas d'analyse à ce stade.**

# Volontaire RM – Numéro 10 – Groupe 1

## Premier visionnage

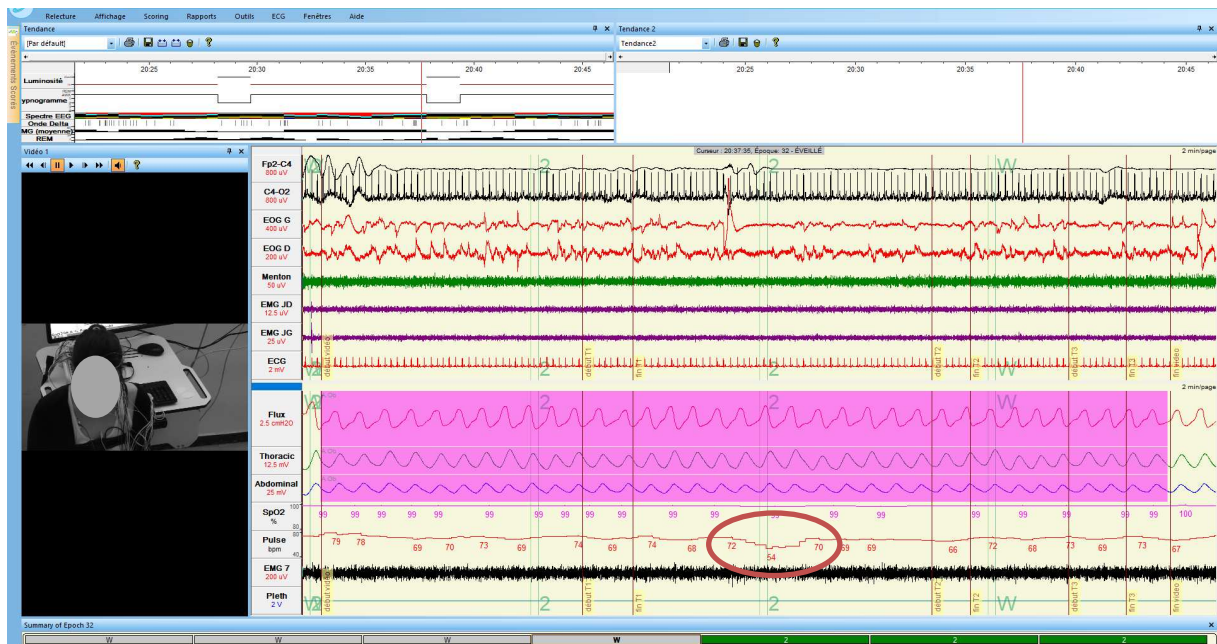


Figure 69: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RM lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Lors de ce premier visionnage, la volontaire ne montre pas vraiment de réactions physiologiques. Cela peut s'expliquer d'une certaine manière par le fait qu'elle s'attendait un peu de voir une vidéo violente : « je m'attendais à voir une nouvelle vidéo disons bon on va dire négatif mais bon ben [s] [rire] », ce qui peut atténuer l'effet de surprise et donc de réactions physiologiques. La seule donnée observable ici est une diminution et une augmentation de la fréquence cardiaque (72-54-70), que l'on pourrait qualifier de significative. Cette réaction n'est accompagnée d'aucune autre et n'est pas visible sur la vidéo sur laquelle on la voit. Elle concorde néanmoins avec la séquence qui montre :

---

un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes. Un fond noir apparaît très furtivement. Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de



basket. suivant : ILS TE DISENT : « REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS. » L'image est ensuite brouillée et fait apparaître une autre image en noir et blanc et le texte est remplacé par un autre qui dit : EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital.

---

Les images passant très vite, il est assez difficile de cibler exactement ce qui a fait réagir la volontaire. Cependant, cette séquence met en évidence la souffrance et les pleurs des enfants donc il est probable que ça soit le sort des enfants qui a fait réagir RM. Dans l'entretien qui suit immédiatement cette projection, la volontaire ne mentionne à aucun moment d'images qui l'ont marquée. Dans son discours, elle généralise, elle est dans l'analyse et parle plutôt des objectifs de la vidéo au détriment des images. C'est uniquement lors d'un autre entretien (celui qui est avant le second visionnage) et en y étant incitée que la volontaire décrit les images qu'elle a vues et qu'elle exprime ce qu'elle en a ressenti. A cet instant, elle décrit ce qu'elle a vu : « oui d'accord alors j'ai vu une première image de [s] d'un compte \*facebook qui bouge et qui reçoit des messages où on voit des images de guerre de [s] d'armes etc. donc en faisant référence aux djihadistes et que [s] ensuite montrer des images de guerres en \*syrie et des enfants qui pleuraient de [s] des [s] des sortes de soldats voilà du djihad [s] ». Bien qu'elle parle d'enfants, elle n'a pas l'air de mettre l'accent sur cette image ; il est donc difficile de savoir si cela la touche ou non ; et de fait, aussi difficile d'interpréter les changements de fréquence cardiaque au moment où elle a vu les enfants dans la vidéo. Cela pourrait être un artefact ou bien, comme déjà vu plutôt : ne pas parler de quelque chose ne veut pas dire qu'elle y est insensible. Au contraire, ne pas en parler pourrait s'avérer être aussi une stratégie de défense, visant à inhiber un ressenti trop fort du côté de la souffrance. Nous savons en effet aujourd'hui que face à des vécus traumatiques, notre cerveau peut en effet bloquer certains circuits, afin de protéger et préserver l'individu.

## **Second visionnage**



Figure 70: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RM lors du second visionnage de la vidéo violente.

La volontaire contracte son menton au passage (1) :

---

[il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite. Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. » Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.]

---

Ce qui peut vouloir dire qu'à la vue de ces images, elle ressent des émotions négatives. En parcourant son entretien, elle dit avoir vu : « des images de soldats du djihad qui avaient l'air très enthousiastes », ce qui pourrait montrer un certain intérêt pour cette séquence et par la même occasion, engendrer une réaction physiologique. Sur la vidéo dans laquelle elle est aperçue, cette contraction du menton correspond à un moment où la volontaire passe sa langue sur ses lèvres, ce qui crée un mouvement au niveau du menton. Néanmoins, cela ne veut pas dire que cette réaction n'est pas liée à une émotion – ce geste (s'humidifier les

lèvres) peut s'apparenter à une manifestation de stress. Pendant le visionnage de la vidéo, RM a recontracté le menton (2). Cette réaction arrive au moment où la vidéo montre :

---

[un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.]

---

Ce qui pourrait témoigner de la présence d'une émotion négative de la part de la volontaire à ce moment-là. Cependant, comme d'autres volontaires, RM ne fait pas mention de ce passage dans son entretien, même si elle parle de manière globale, et générale, « des images de femmes d'enfants » sans expliciter ce qu'elle a vu. Ses réponses après ce second visionnage sont davantage centrées sur les textes qu'elle a vus ; elle se montre aussi un peu plus analytique et décrit moins – elle parle de choses qu'elle a vues en général. Ce qui ne permet pas vraiment de pointer les éléments qui ont déclenché ses émotions. Le fait d'analyser ce qu'il·elle·s voient est assez courant dans cette étude. Il faut rappeler que les volontaires ayant des parcours dits académiques sont habitué·e·s à faire ainsi, ce qui biaise un peu l'étude mais ne compromet en rien les analyses.

## **Volontaire DS – Numéro 13 – Groupe 1**

### **Premier visionnage**



Figure 71: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DS lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus affiche plusieurs réactions du volontaire face à la vidéo violente. La première (1) se manifeste au début de la vidéo et perdure quelques secondes : les premières images ont fait bouger la jambe droite du volontaire. Il peut s'agir, à ce stade, soit des images vues soit d'une manifestation d'appréhension face à une nouvelle vidéo, sachant que les volontaires s'attendent à voir une vidéo violente. Si l'on se réfère à son discours, les images du début ne l'ont pas vraiment marqué émotionnellement – il ne mentionne à aucun moment les passages du début ni même du réseau social, choses que plusieurs volontaires ont fait. L'utilisation de Facebook dans la vidéo, alors que c'est un réseau social très connu et populaire à cette époque, en a marqué plus d'un·e. Le mouvement de jambe aperçu ici est probablement le fruit d'un stress de la part du volontaire ; bien que la vidéo violente soit la seconde vidéo qu'il voit, il peut y avoir de l'appréhension. D'autant plus, que la vue de la vidéo neutre en premier peut les préparer à voir la vidéo violente à ce moment-là. À peine ce mouvement terminé, la jambe gauche (2) se met à bouger et coïncide au moment où les images Facebook laissent place à la séquence où on voit :

---

[des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux

jeunes garçons : le plus petit a les bras croisés devant lui et un plus grand, porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière. Derrière ce premier groupe il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite. Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI. Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique.]

---

Cette réaction s'arrête à peu près à la séquence :

---

[La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond d'un ravin.]

---

Cet arrêt soudain de la part du volontaire, peut être interprété comme une sorte de sidération de sa part : la violence des images est telle qu'il est médusé, il arrête de bouger et se fige face à ce qu'il voit. La force des émotions ressenties peut canaliser toute l'attention et tous les mouvements du corps ; elle peut aussi empêcher de réagir ; ce qui semble être le cas ici. D'ailleurs, juste après les images du moment T1, DS rebouge sa jambe gauche (d'une façon assez régulière et légère) (4). Aussi, juste après ce moment T1, on remarque une réaction au niveau des muscles corrugateurs (3), c'est-à-dire que juste après avoir vu les images des personnes gisant par terre et d'un homme jeté dans un ravin, il fronce les sourcils. Comme déjà mentionné plus tôt, le froncement de sourcils peut signifier des émotions négatives telles que la colère, le dégoût ou la peur ; mais aussi la surprise<sup>109</sup>. Bien que ce froncement de sourcils intervienne après ces scènes choquantes, il est fort probable qu'il y soit associé. C'est comme

---

<sup>109</sup> Ce ne serait donc pas vraiment une contraction des sourcils comme nous le pensons mais plutôt un mouvement contraire à ce froncement – les yeux écarquillés qui feront bouger les muscles corrugateurs

si après avoir été choqué, sidéré, les émotions sortaient et se manifestaient par le corps : les sourcils se contractent, la jambe (re)bouge, on peut même voir une très légère contraction au niveau du menton. En plus de ces réactions physiologiques, le volontaire indique dans son discours que les images qui montrent : « des corps comme ça qui sont jetés par-dessus des falaises, des corps comme ça qui jonchent le sol » font partie des éléments qui l'ont le plus frappés ; ce qui va dans le sens de ses réactions. Après cela, un mouvement de ses deux jambes (6) est perceptible sur le tracé, et survient à la fin de la séquence T2, à la séquence suivante :

---

[des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI. L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE. La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant.]

---

et plus précisément lorsque les deux scènes se chevauchent - lors de la transition entre ce « qu'ils disent » et « en réalité ». Comme vu précédemment, certain·e·s volontaires sont sensibles à ces parties de la vidéo : le changement de décor, de son et de la teneur des images marquent et peuvent apparaître comme une sorte d'électrochoc. Dans son discours, DS parle de « contrastes entre les discours de ceux qui embrigadent les gens, les djihadistes qui veulent embrigader les gens. et le contraste avec la, la réalité des choses », ce qui peut nous induire à penser que cette partie l'a bien marquée et l'a fait réagir par la suite. Par la suite, il réagit encore une fois : un petit mouvement de l'EMG7 (5) est aperçu. Cette contraction des muscles sourciliers est relevée vers la fin du moment T3 de la vidéo où :

---

[La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et on voit le sang couler sur ces écritures. On voit également quelqu'un qui est en train de photographier l'homme crucifié avec son téléphone portable. En arrière-plan, on voit une scène de la « vie quotidienne », il y a des gens qui passent derrière l'homme crucifié, on voit aussi des voitures.]

---

Ces images d'hommes crucifiés font partie des images les plus violentes dans la vidéo et font réagir plus d'un·e volontaire lors de l'expérimentation, dont DS fait partie. Il parle notamment de « une personne qui était accrochée en fait sur sur une croix comme le christ voilà elles étaient tuées comme ça voilà ça ça m'a frappé ». Ici et comme chez plusieurs volontaires, les émotions verbalisées sont bien le reflet de leurs réactions physiologiques. Cela veut dire que grand nombre d'entre eux·elles arrivent à extérioriser/verbaliser leurs émotions. Les dernières réactions de DS sont un mouvement assez prononcé de la jambe gauche suivi d'une autre très légère et d'un petit mouvement de la jambe droite (7). Ces réactions arrivent à la toute fin de la vidéo lorsqu'on voit :

---

[Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert pour traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant : LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES. Le texte se brouille et on voit apparaître à la fin le logo du gouvernement français devant un fond noir et juste en dessous un lien internet avec un fond blanc et une écriture noire : [WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](http://WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)]

---

Les mouvements des jambes, pouvant être associés à divers états émotionnels tels que le stress, l'anxiété ou la réflexion, ont suscité une réponse chez le volontaire lors de cette partie de la vidéo. Cependant, il n'a pas mentionné ce passage dans son discours. Cela ne signifie pas nécessairement qu'il n'a pas réagi aux images, mais plutôt qu'il n'a pas abordé la question de leur impact sur lui. Dans des situations où de nombreux stimuli sont présents, comme dans ce cas, il est fréquent que le volontaire verbalise principalement l'impact le plus marquant, au détriment des autres. Il est également possible que les réactions observées à la fin de la vidéo résultent en réalité de l'accumulation de toutes les émotions ressenties tout au long de la vidéo, qui se déchargent à la fin.

## **Second visionnage**

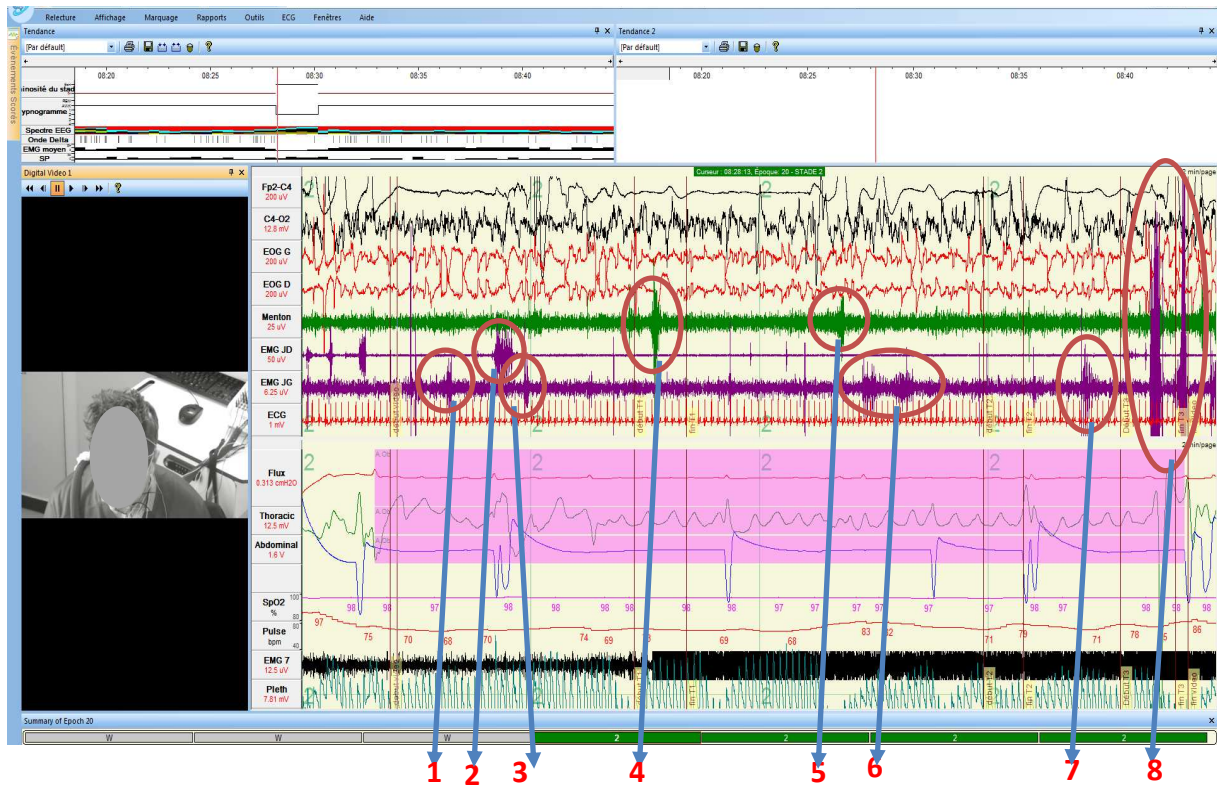


Figure 72: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DS lors du second visionnage de la vidéo violente.

Comme au premier visionnage, DS est assez réactif à la vidéo. Bien qu'il ait déjà vu la vidéo, il est toujours aussi affecté (physiologiquement) par ce qu'il est en train de voir. Pour commencer, dès le début de la vidéo, il bouge sa jambe gauche (1) à la vue des images Facebook qui défilent. Ce mouvement, il l'explique par le fait que lors du premier visionnage il ne l'a pas bien remarqué et donc n'y a pas fait attention : « oui par exemple le début de la vidéo qui commence avec donc un message \*facebook qui nous a s enfin qui qui nous arrive comme quoi voilà il y a une personne qui nous demande est-ce que [s] est-ce qu'on a entendu parler donc de la vérité et est-ce qu'on veut connaître ça et qui nous demande notre numéro donc ça je l'avais pas [s] je ne l'avais pas bien remarqué la première fois » - le deuxième visionnage lui a donc permis de voir réellement cette séquence et de réagir par la même occasion. La réaction suivante est celle de la jambe droite (2), qui arrive toujours dans le défilement des images Facebook, mais plus précisément au moment où la notification avertissant de l'arrivée d'un message apparaît à l'écran avec le son. Ce qu'il mentionne déjà *supra*. Cette notification est un moment assez particulier, car bon nombre de volontaires réagissent à ce même moment. Après cela, le



volontaire se remet à bouger la jambe gauche (3) et ce au moment où il y a un changement de registre et :

---

[Un fond noir apparaît très furtivement. Et de là, on passe à une scène complètement différente : On voit une image en couleur avec au premier plan des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux jeunes garçons : le plus petit a les bras croisés devant lui et un plus grand, porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière.]

---

Ces images sont accompagnées d'un chant (comme religieux), qui donne une sorte d'effet dramatique et qui surprend un peu. De plus, celui-ci arrive furtivement après l'apparition du message Facebook. Cette réaction est donc certainement consécutive à un effet de surprise lié à ce moment précis. Un peu plus loin dans la vidéo, le tracé montre une réaction assez marquée au niveau du menton (4) et qui survient en plein milieu du moment T1. Comme il le dit dans ses entretiens, cette image d'homme jeté dans la falaise est une des images qui l'a le plus frappé. Il est donc tout à fait normal qu'à la (re)vue de cette scène il réagisse ainsi. De plus, comme mentionné plus tôt, la réaction du menton est généralement associée aux émotions négatives – cette scène entraîne donc des émotions négatives chez lui. En avançant dans la lecture du tracé, DS contracte encore une fois son menton (5) suivi de mouvements assez prononcés et prolongés de la jambe gauche.

---

[La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes. Un fond noir apparaît très furtivement. Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket.]

---

L'image d'enfants en pleurs est un élément qui a, d'après lui-même, particulièrement frappé le volontaire : il l'a mentionné deux fois au cours de l'entretien et même lors du premier visionnage. La contraction du menton vient au moment où l'enfant s'agrippe à sa mère et le mouvement de jambes, à la suite. Il y a donc une sorte de scission entre les deux réactions : le

menton se contracte à la vue d'image négative et les jambes bougent lorsque les images sont « normales ». Le mouvement de la jambe gauche (6) pourrait ainsi trahir la manifestation d'une émotion neutre ou bien d'une réflexion de la part du volontaire. Le tracé montre aussi un autre mouvement de la jambe gauche (7) au moment où la vidéo montre

[le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.]

Cette réaction de la part du volontaire est significative. Comme nous avons pu le remarquer, il bouge cette jambe lorsqu'il est face à des images qui nécessitent une sorte de réflexion de sa part. Les images qu'il voit lorsqu'il bouge la jambe gauche sont des images qui l'interpellent. Les dernières réactions visibles du volontaire sur le tracé sont de grands mouvements de la jambe gauche et peut-être de la droite (8) à la fin de la vidéo. Cependant, il s'agit d'artefact, et ne sera pas analysé comme relevant d'une manifestation émotionnelle.

## Volontaire DJ – Numéro 14 – Groupe 2

### Premier visionnage

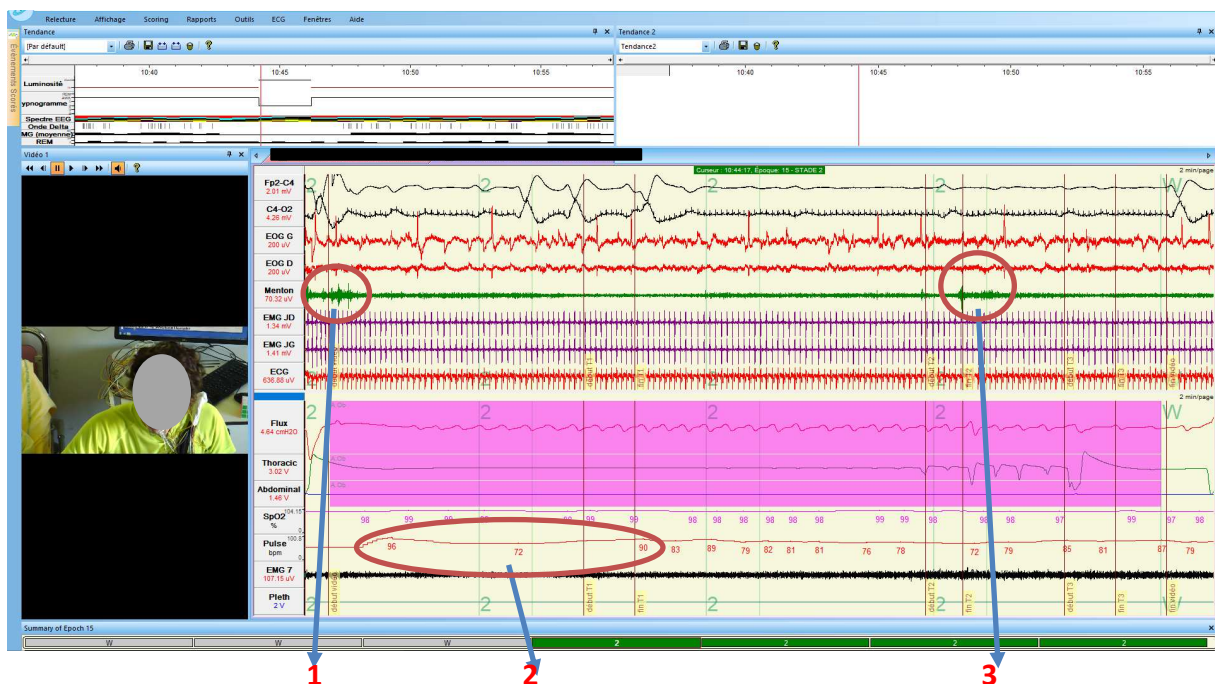


Figure 73: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Dès le début de la vidéo, le volontaire réagit au niveau du menton (1). Cette réaction peut être associée aux images qu'il voit lors du visionnage ou bien la surprise de voir la vidéo en elle-même. Bien que les volontaires s'attendent à voir une vidéo violente, l'attente et la réalité ne se correspondent pas toujours et un effet de surprise peut toujours surgir. Juste après cette réaction du menton, le tracé affiche des modifications assez significatives au niveau du pulse (fréquence cardiaque) : 96 – 72 – 90 (2). Ces changements interviennent après la « surprise » du volontaire face à la vidéo – l'effet de surprise provoqué par la vidéo a fait monter la fréquence cardiaque du volontaire à 96 bpm (battements par minute) et a diminué au cours du visionnage jusqu'à atteindre 72 bpm. Après avoir été surpris, le volontaire s'est « calmé » et a fait redescendre sa fréquence cardiaque. Cela dit, les images violentes projetées par la suite ont fait remonter sa fréquence cardiaque jusqu'à atteindre les 90bpm juste après le visionnage du moment T1. Ce qui pourrait indiquer que les images suivantes, bien qu'il ne les mentionne pas explicitement, ont eu un effet sur le volontaire.

---

[Une image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI (fond blanc et écriture en noir). Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond d'un ravin.]

---

Dans son entretien, le volontaire n'a pas mentionné les images qu'il a vues dans cette séquence, il parle seulement « des images choquantes les messages les gens qui sont morts derrière » et de « violences » en général. Ce qui ne veut pas dire que ce qu'il a vu ne l'a pas affecté. Et bien qu'il ne parle pas de cette séquence dans l'entretien qui suit ce premier visionnage, l'entretien qui précède le visionnage est un peu plus explicite, il raconte par exemple : « bah j'ai vu que [s] ils ont mis des gens sur une croix comme [s] comme la croix de \*jésus euh il y avait des gens qui étaient à l'eau et ils l'ont tiré des balles après ils les ont jetés dans un ravin et il y a encore eu des enfants qui [s] qui étaient malheureux j'ai vu qu'à un moment donné

il y a des cadavres qu'ils ont mis derrière une voiture qu'ils ont traîné sur la route je me rappelle plus du reste ». Onze heures après avoir vu la vidéo violente pour la première fois, et en avoir parlé tout de suite après, DJ a comme pris le temps de repenser à ce qu'il a vu et réussit à en parler un peu plus à ce moment-là. Comme par exemple quand il dit : « quand ils jettent les cadavres dans le ravin ça me rappelle d'avoir vu ce matin mais j'ai [s]quand j'avais parlé ce matin ça ne m'était pas venu à l'esprit et là je m'en suis bien rappelé », ce qui confirme que sa réaction corporelle lors de la projection de ces images est légitime. Aussi, lors de cet entretien DJ est plus expansif, il décrit un peu plus ce qu'il a vu et ce qui l'a marqué, il généralise moins, même s'il reste assez concis dans ses descriptions. La prise de recul est aussi un bon moyen de se voir et de mettre en question sur les choses vues et ressenties – la période de veille a aussi peut-être permis au volontaire de penser et de repenser à la vidéo et à ce qu'il aurait pu ou dû dire pendant l'entretien ; ce qui arrive très souvent. Nous avons tou-te-s déjà vécu ce moment où après une discussion, une dispute, un rendez-vous, un entretien, ... nous nous disons que nous aurions dû dire ou faire autrement. Souvent nous nous rendons compte de certaines choses seulement après coup, ce qui pourrait expliquer cette loquacité du volontaire lors de cet entretien. Mais cela peut aussi être une expression de sa satisfaction à pouvoir enfin s'exprimer/ parler après un long moment sans personne à qui parler.<sup>110</sup>

Après le passage du moment T2, le volontaire réagit de nouveau au niveau du menton (3) au moment précis où la vidéo montre :

---

[le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes. Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant : ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI ». L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène.]

---

Dans ses entretiens, le volontaire ne mentionne à aucun moment ces images – ce qui ne veut pas dire que cette réaction n'est pas liée à ses émotions. Cependant d'après ce qu'il a dit dans

---

<sup>110</sup> Rappelons que le protocole ne stipule qu'aucun·e volontaire ne doit parler/discuter avec personne en dehors des interviews.

ses entretiens, cette réaction pourrait être provoquée par les scènes suivantes qui montrent des enfants en pleurs et en souffrances :

---

[EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme.]

---

En effet, tout au long des entretiens le premier y compris, le volontaire n'a cessé de dire que ce qui l'a marqué le plus ce sont les images des « enfants », « les enfants qui étaient malheureux [s] », « ben les enfants ils étaient [s] il y a des moments où on les voyait heureux mais dans l'image d'après on les voyait être malheureux souffrants etc. ». Là encore cela semble orienter l'interprétation d'une réaction physiologique cumulative, qui advient après avoir vu et assimilé les images, et non simultanée à la diffusion des images. Comme nous l'avons constaté à plusieurs reprises, ce n'est pas le seul volontaire à avoir ce type de réaction – les réactions physiologiques liées à des moments visuels et textuels forts n'interviennent pas toujours au moment exact où l'image est projetée, dans certains cas elles arrivent juste après ou bien un peu plus tard (après une sorte d'accumulation d'images violentes et au moment où les images sont moins choquantes). Il existe donc plusieurs façons de réagir face à certaines situations.



Figure 74: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ après le premier visionnage de la vidéo violente.

Après avoir visionné la vidéo, DJ reste un petit moment figé avant de contracter le menton et prendre une grande inspiration. Ces réactions attestent de la dureté des images vues et des diverses émotions éprouvées avant. Ce moment où il inspire est comme un moment de reprise de souffle – après avoir été en apnée, après avoir réprimé ses émotions, il se reprend, littéralement, son souffle.

## Second visionnage

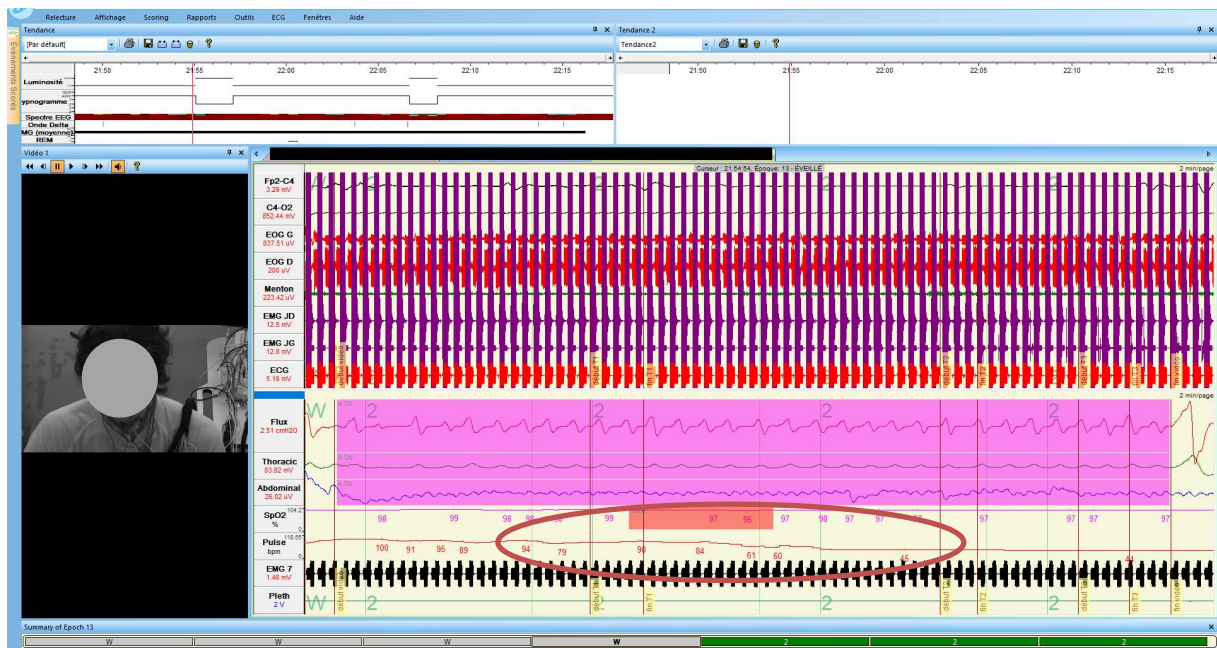


Figure 75: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ce tracé affiche plusieurs réactions au niveau de la mesure pulse. Comme lors du premier visionnage, la fréquence cardiaque du volontaire est assez haute au début de la vidéo et ralentit ensuite progressivement, pour remonter à nouveau au moment T1 (1). Ce qui confirme que ce moment affecte le volontaire d'un point de vue émotionnel. Après cet épisode, la fréquence cardiaque du volontaire ralentit et descend même en flèche avant d'être plus ou moins stable jusqu'à la fin de la vidéo. Cette baisse de la fréquence cardiaque porte à comprendre que le volontaire s'apaise au fur et à mesure que la vidéo avance – ce qui ne veut pas dire qu'il ne ressent plus rien par rapport aux images qu'il était en train de voir, mais qu'il pourrait aussi s'agir d'une forme d'habituation. L'ayant déjà vu une première fois, le volontaire n'est plus surpris par ce qu'il voit, il sait ce qu'il va voir, ce qui pourrait atténuer les réactions émotionnelles.

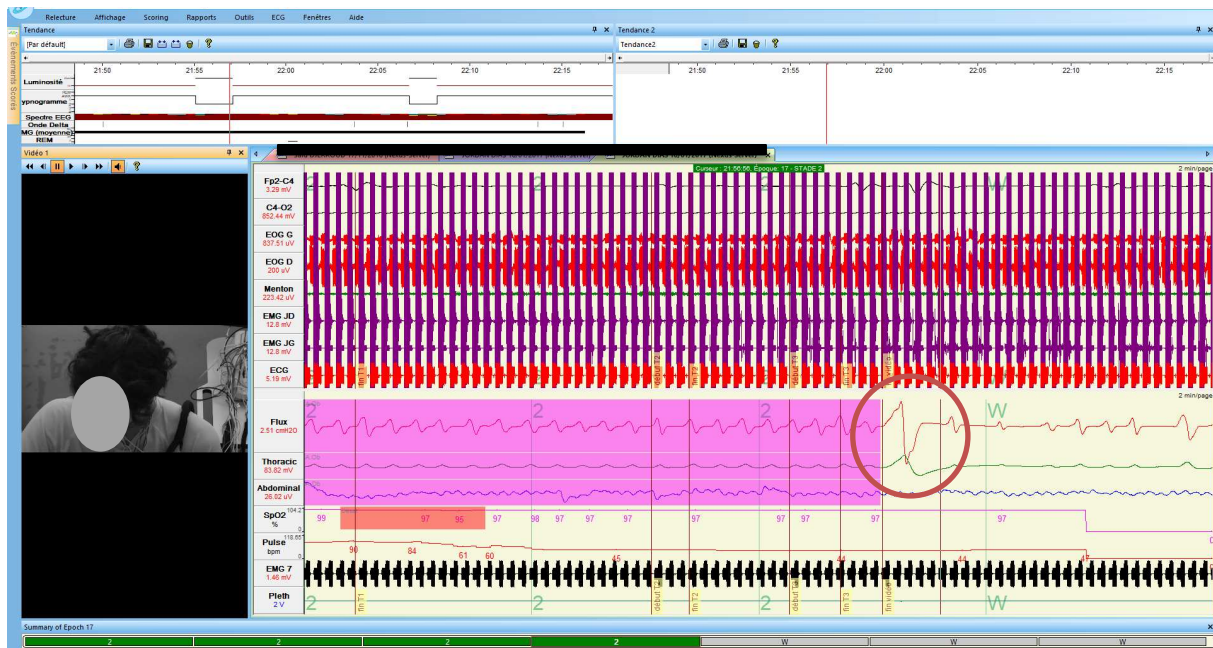


Figure 76: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire DJ après le visionnage de la vidéo violente.

Comme avec la première vidéo, DJ inspire quelques secondes après avoir vu la vidéo en entier. C'est donc une réaction typique de la personne et cela montre bien l'impact émotionnel que la vidéo a eu sur lui-même au second visionnage, bien qu'il ait été un peu moins impacté cette fois-ci.

## Volontaire SJ – Numéro 15 – Groupe 1

### Premier visionnage



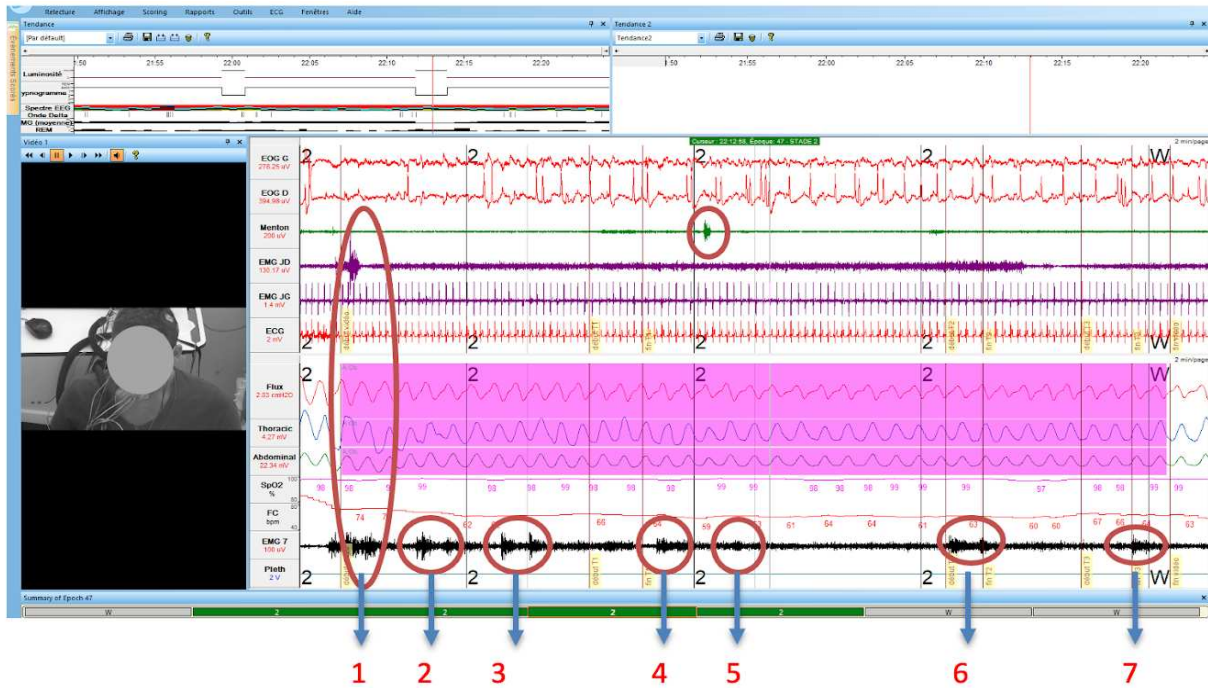


Figure 77: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire SJ lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus montre les différentes réactions du volontaire tout au long de la vidéo violente. Nous pouvons remarquer que l'EMG7<sup>111</sup> est très souvent sollicité. Dès le début de la vidéo, le volontaire contracte ses sourcils et bouge également sa jambe droite (1). Ces premières réactions, d'un point de vue des sciences du langage<sup>112</sup>, de la nervosité de la part du volontaire : il est face à une nouvelle vidéo et est peut-être à la fois surpris et un peu nerveux. Juste après cela, il contracte une nouvelle fois ses sourcils (2) et ce au moment où la vidéo montre :

---

[l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

si ta des questions hésite pas, la vérité elle est la bas, c'est

---

<sup>111</sup> Sept qui sont bien visibles

<sup>112</sup> Un signe étant porteur de sens, cette réaction s'apparente à de la nervosité.

maintenant qu'il faut partir ! si tu veux plus d'infos tu me  
donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »]

---

Comme chez les autres volontaires, la réaction de SJ à cette séquence pourrait-être le son de la notification qui l'aurait fortement interpellé. Mais lors du visionnage de la vidéo sur lequel se trouve le volontaire, je me suis aperçue qu'il ne s'agissait peut-être pas de la notification, du moins pas totalement. En effet, en ayant visionné plusieurs fois la vidéo du volontaire, je me suis aperçue qu'à cet instant le volontaire, en fronçant les sourcils, n'exprimait pas forcément une ou des émotions mais était plutôt en train de lire le message qui suit ladite notification. Il s'agirait donc davantage d'un plissement des yeux que d'un froncement des sourcils – le volontaire en voulant lire les textes passés dans la vidéo plisse les yeux, ce qui provoque le froncement des sourcils ou la contraction des muscles corrugateurs. Et d'ailleurs les autres réactions : froncements de sourcils vus ici sont presque tous liés au moment où le volontaire lit les différents textes présents dans la vidéo, c'est le cas des EMG7 (1, 2, 3, 4, 5 et 7) qui sont bien visibles dans la vidéo : froncements des sourcils, mouvement des yeux et parfois de la tête qui montrent l'action de lire. Quant à l'EMG 7 numéro 6, il peut être à la fois associé à la lecture et aux images vues. En plus de lire, le volontaire prend un air assez concentré sur les images et fronce les sourcils comme pour se concentrer sur ce qu'il regarde mais aussi à la fois inquiet et/ou en colère sur ce qu'il voit. Ce qui peut se comprendre, parce qu'à ce moment-là, il regarde la séquence :

---

[EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.]

---

Dans cette séquence, la souffrance et « les enfants qui pleurent et qui meurent » sont les éléments considérés comme les plus violents selon SJ. La vue des images décrites précédemment explique donc les émotions qui lui sont survenues. En plus de ces différentes réactions, SJ contracte son menton au moment de la vidéo où des images brouillées se superposent :

---

[Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant : Ils te disent : « viens fonder une famille avec un de nos héros. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit : En réalité tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur.]

---

Cela pourrait signifier qu'à cet instant, le volontaire réagit à quelque chose : aux textes ou aux images qu'il est en train de voir, ou bien de ce qu'il a vu auparavant. Cette question du vecteur de l'émotion est toujours assez difficile à restituer, d'une part parce que nous ne réagissons pas tous aux mêmes choses et d'autre part parce que chaque personne réagit différemment par rapport à une situation donnée. La réaction du volontaire est peut-être en rapport avec les morceaux d'images qu'il voit ou bien aux textes. Le premier texte parle de famille : « viens fonder une famille avec nos héros » - cette notion est peut-être un point important pour le volontaire et c'est ce qui l'a interpellé lors du visionnage. Mais cela peut aussi être « les enfants » : « tu élèveras tes enfants dans la guerre et la terreur », d'autant plus que le volontaire a mentionné dans son entretien que les images des « enfants qui pleurent et qui meurent » font parties des images qui l'ont le plus frappé – et même s'il parle d'images, il est probable qu'en plus des images, le fait de savoir des enfants en souffrance l'affecte personnellement.

## **Second visionnage**

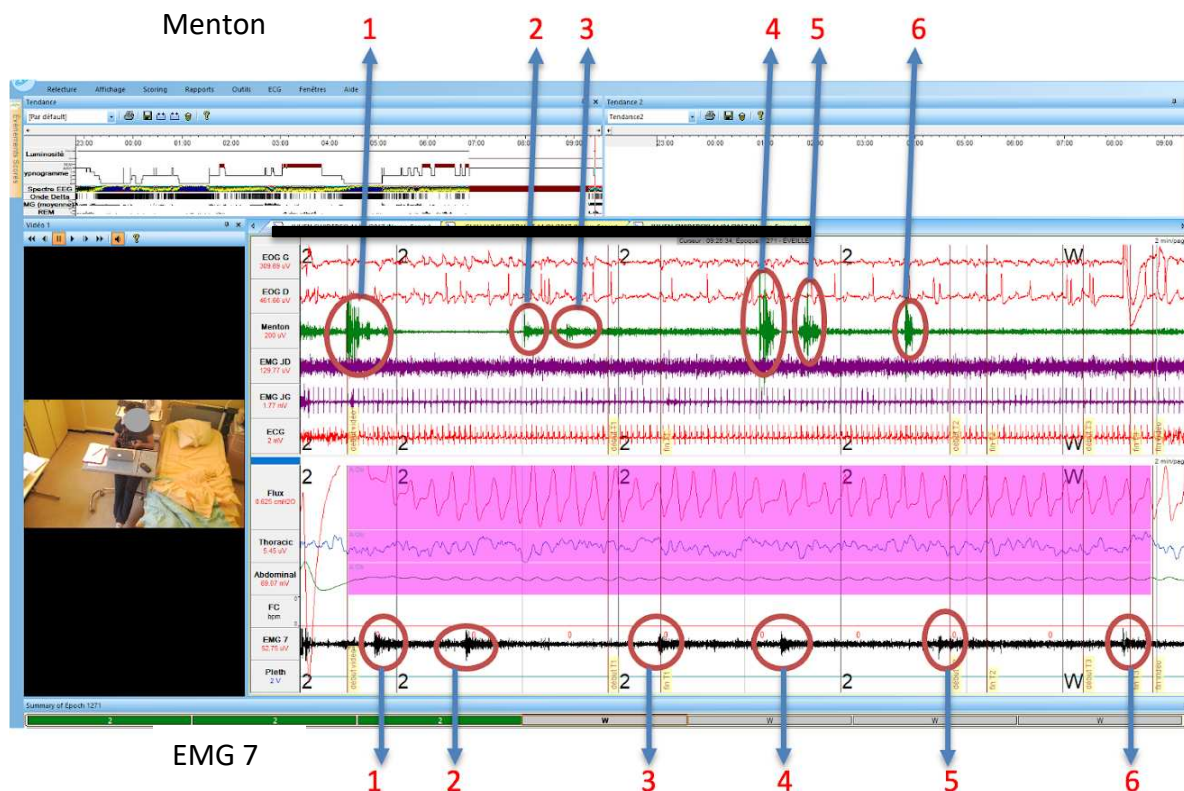


Figure 78: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire SJ lors du second visionnage de la vidéo violente.

Fidèle à lui-même, SJ réagit beaucoup lors du second visionnage de la vidéo dite violente : plusieurs réactions au menton et au niveau des muscles corrugateurs. Lorsque la vidéo commence, il contracte tout de suite le menton (menton 1). Revoir la même vidéo, de plus une vidéo violente, ne semble pas lui plaire – la contraction du menton exprime une émotion négative. Cependant en regardant la vidéo le montrant, on voit qu'il parle, et dit : « ça c'est la vidéo Facebook ». Cela pourrait expliquer ce mouvement au début de la vidéo et au moment où les premières images Facebook apparaissent – ce qui ne l'empêche pas de ressentir des émotions négatives en même temps. Juste après cela, le tracé montre un mouvement au niveau des sourcils (EMG7 (1) – muscles corrugateurs). Ce qui indique qu'au moment où les images sur les différentes pages Facebook ayant attrait au djihadisme défilent, le volontaire plisse les yeux pour pouvoir voir mieux les images et fait donc réagir les muscles corrugateurs par la même occasion. Par ailleurs, cette réaction pourrait aussi relever de l'expression d'une émotion négative. L'EMG7 (2) affiché sur le tracé correspond quant à lui au moment de la vidéo où la notification de Facebook arrive et où le message incitant la personne à rejoindre la

cause djihadiste s'affiche. Ici, il n'y a pas de doute quant à l'origine de cette réaction. Le volontaire à ce moment-là est en train de lire ce qu'il y a écrit, il plisse les yeux et parcourt l'écran. La réaction qui suit est Menton (2) – à cet instant, le volontaire voit le texte :

---

[ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE »]

---

Suivi de la réaction Menton (3) au moment où le texte ci-dessus et les images derrière se brouillent et montrent :

---

[une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI. Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique.]

---

La succession de ces images provoque une réaction chez le volontaire ; la contraction du menton est en général associée au dégoût mais peut aussi être attribuée à la colère ou à la tristesse, en fonction des personnes et des moments. Dans ce cas-ci, le volontaire mentionne la peur comme l'émotion qui prédomine au moment où il parle et, selon lui, ce qu'il a ressenti en regardant la vidéo. Et ce parce que : « c'est une vidéo un peu effrayante puisqu'on se rend compte que ça peut nous toucher nous-mêmes » ; mais aussi parce qu'il y a « des images qui sont assez assez troublantes quand même ». Au moment de la vidéo où la séquence suivante, qui est la suite directe de la précédente, est montrée, SJ réagit au niveau des muscles corrugateurs EMG7 (3) :

---

[La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.]

---

Et plus particulièrement au moment où l'homme ou le cadavre est jeté dans le ravin. C'est un passage qui fait en général réagir la plupart des volontaires, par la violence des actes commis,

ce qui n'a pas échappé à SJ. D'ailleurs, dans son discours ce passage en particulier l'a marqué : « il y a un homme qui est jeté dans une falaise et qui meurt tout seul » et pas seulement lors de ce second visionnage. A l'entretien du premier visionnage, son discours le mentionne à deux reprises. Une première fois lorsque l'investigatrice lui pose la question : « vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous me dire ce que vous avez vu ? » en disant : « on voit quelqu'un qui meurt toute seule en tombant dans une falaise ou une montagne » et une seconde fois à la question : « Quels sont les éléments qui vous ont le plus frappés de ce que vous avez vu ? » en répondant : « ce qui m'a frappé le plus [s] l'image de l'homme qui se jette qui se jette dans la colline je ne sais pas pourquoi c'est [rire] c'est l'image qui m'a le plus frappé ». Ce passage de la vidéo avec cette image en particulier affecte le volontaire : il le dit et son corps l'exprime aussi à sa façon. Après avoir vu ce passage, le volontaire réagit cette fois-ci au niveau du menton simultanément au moment où la vidéo montre le texte et les images suivantes :

---

Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant : ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. »

---

Les images décrites ici ne font pas partie de celles qui provoquent des émotions de manière récurrente chez les volontaires. Il ne s'agit pas d'images qui pourraient être définies comme violentes ; elles ont pourtant fait réagir le volontaire. Quels sont le ou les éléments qui ont suscité une réaction de sa part ? En revoyant les entretiens, le volontaire a parlé de ce passage en mentionnant : « des hommes en armes », « il y a beaucoup d'hommes armés » et également : « sur le fait de fonder une famille », en parlant des « slogans » qu'il a vus lors du visionnage. Il y a donc un indice sur le fait que les hommes armés qu'il a vus l'ont relativement marqué puisqu'il les mentionne par deux fois comme pour bien souligner cette image. Quant à cette notion de famille, mentionnée lors du premier visionnage, il utilise le mot famille une fois et ne le met pas vraiment en évidence. Par ailleurs, lors du second visionnage, il a utilisé le mot famille quatre fois en racontant d'abord ce qu'il a vu puis, en manifestant de

l'empathie pour les familles des victimes du djihadisme. Il y a donc comme un point d'intérêt pour cette notion qui est apparue lors du second visionnage – ce qui pourrait expliquer sa réaction à l'affichage du texte qu'il a vu sur le moment. Cette réaction au niveau du menton est probablement liée à la fois à la vision des hommes armés – ce qui peut être de la peur, de la crainte ou un dégoût de les voir - mais aussi à la notion de famille. Il est triste pour les familles, ce qui fait qu'il contracte son menton lorsqu'il voit le texte qui mentionne la famille. À peine cette réaction passée, suivent, voire se superposent, deux autres réactions : le volontaire fronce les sourcils EMG7 (4), juste avant de contracter à nouveau le menton (5). Cet enchaînement survient au moment où la vidéo montre :

---

un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Avec les entretiens à la suite du premier visionnage, on peut remarquer que le volontaire manifeste une certaine sensibilité envers les enfants, leur souffrance et la situation dans laquelle ils sont mis. On voit à travers ce qu'il dit, qu'il est inquiet pour les enfants qu'ils voient et peut-être aussi pour les enfants en général. Il dit par exemple : « on voit les enfants en fait qui sont en guerre ce n'est pas du tout un bon environnement pour eux ». Il utilise par ailleurs le mot « enfant (s) » 10 fois au cours des entretiens sur les deux visionnages. Un peu plus loin dans le tracé, le volontaire réagit encore une fois au niveau du menton (6). Cette réaction intervient sur le passage :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos.

---

Or il semble s'agir ici d'un passage relativement banal sans violence saillante. Il est donc difficile de savoir ce qui fait réagir SJ. Cependant, en parcourant ses entretiens, on peut s'apercevoir que « la petite fille qui joue à la corde à sauter » est un passage qui l'a fait réagir – en effet, d'après lui, c'est une image qu'il n'avait pas vu la veille et qu'il l'a donc interpellé. Un retour sur la concordance du dit verbal et de l'enregistrement de l'expression émotionnelle montre que la réaction du menton détectée à cet instant-là correspond à de la surprise, à de l'étonnement. Ensuite, juste un temps avant le moment T2 et plus précisément au moment où les pleurs d'un enfant sont perceptibles, SJ fronce les sourcils – EMG 7 (5). Il réagit aux images et aux sons qu'il entend. Là encore, la souffrance des enfants et leurs images entrecoupées d'images violentes le touche. La sensibilité du volontaire sur la question des enfants, sa réaction à ce passage est cohérente avec ce qu'il verbalise et ressent. La dernière réaction du volontaire à cette projection intervient vers la fin de la vidéo, il fronce encore une fois les sourcils – EMG 7 (6) au moment où il voit les images suivantes :

---

L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert pour traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche.

---

Cette scène fait partie du moment T3. Elle est donc considérée comme l'une des plus violentes de la vidéo. Il n'est donc pas surprenant que le volontaire réagisse. De plus, il le dit et le précise, l'un des éléments qui l'a le plus frappé est « un homme qui se fait traîner par la voiture ça m'a marqué et je ne l'avais pas vu hier en fait » d'autant plus qu'il ne l'a pas remarqué lors du premier visionnage : « que je n'avais pas vu hier [...] l'homme qui se fait traîner par le [s] par la voiture il est allongé comme ça et il y a il y a une corde et une voiture qui le tire ». SJ est un volontaire qui exprime ses émotions verbalement et physiologiquement. Ce qu'il dit et ce que son corps révèle sont en accord et il est conscient des émotions qu'il éprouve.



## Volontaire LG – Numéro 17 – Groupe 2

### Premier visionnage

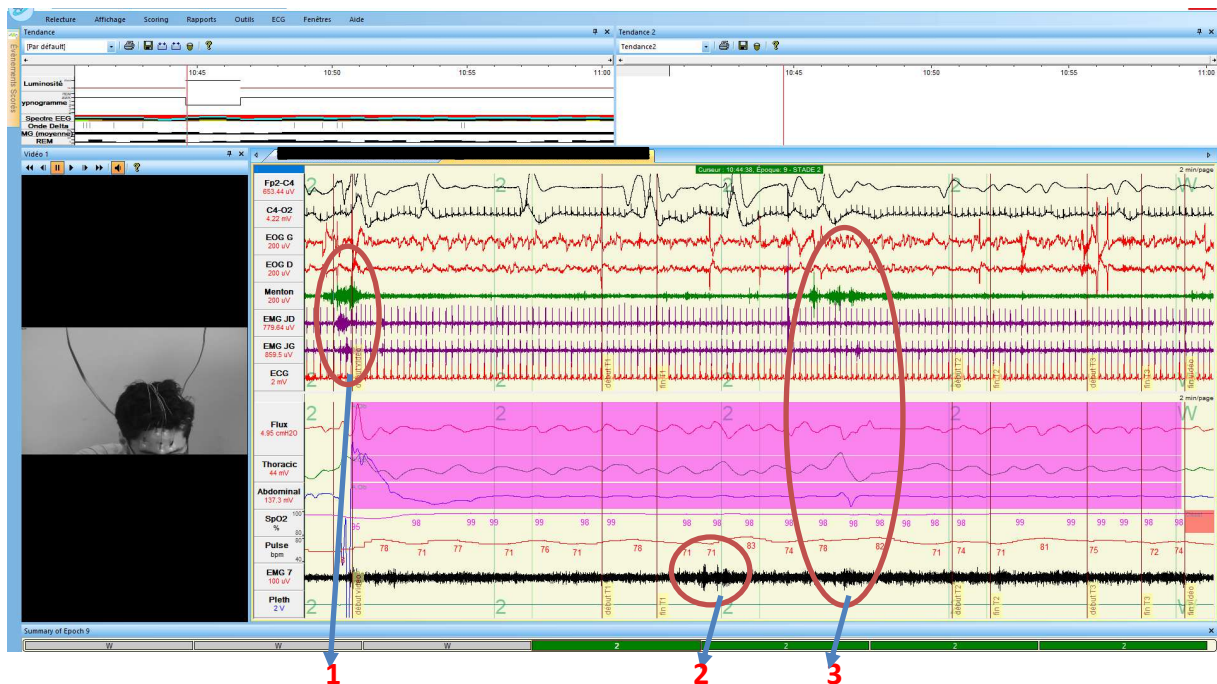


Figure 79: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire LG lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Au tout début de la vidéo, et avant même que celle-ci ne soit lancée, le volontaire réagit au niveau du menton et des deux jambes (1). Cela peut être un marqueur d'appréhension face à ce qu'il va voir – un peu comme la plupart des volontaires, il est plus ou moins conscient qu'il va voir une vidéo violente, ou du moins quelque chose qui est en rapport avec le djihad. Aussi, il est tout à fait humain d'avoir une forme de trac, de stress avant de se lancer dans quelque chose – qu'elle soit nouvelle ou pas. Dans ce cas, ne sachant pas à quoi il sera confronté, le volontaire est un peu anxieux et c'est ce qui fait probablement contracter son menton et bouger ses jambes. LG réagira ensuite au niveau des arcades sourcilières (2) juste après le moment T1, ce qui correspond à la séquence :

---

Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce

rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant : ILS TE DISENT :  
« VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. »

---

La ou les raisons pour lesquelles LG réagit à cette séquence ne sont pas perceptibles : les images ne présentent pas de violences apparentes, et le texte n'en évoque pas non plus. À moins que cette réaction ne survienne après coup, c'est-à-dire que la séquence qui l'a fait réagir ne soit pas celle qu'il voit sur le moment, mais une séquence qui est déjà passée un peu plus tôt : ici, la séquence qui précède est celle avec l'homme jeté dans le ravin ; or cette séquence a été pointée par le volontaire : « ce qui m'a marqué aussi la question d'avant c'est l'homme qui se fait balancer d'une falaise vivant ». Il est donc possible que ce soit la raison pour laquelle il a réagi à ce moment-là. Après cela, on aperçoit à peu près simultanément : le menton se contracter pendant un petit moment, suivi d'un petit mouvement de la jambe gauche, un mouvement aperçu au niveau du flux, du thoracique, de l'abdominal et au niveau des sourcils (3). Ces réactions surviennent au moment où la vidéo montre :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. À droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. À gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket. La scène peut faire penser à une cour de récréation. Cette scène est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS. »

---

La séquence ne montre pas de scène de violence, loin de là. Il s'agit au contraire de scène qui pourrait apporter de la joie : elle montre des enfants heureux, joyeux. Aussi, la réaction du volontaire face à cette séquence n'est peut-être pas reliée à cette scène-ci, mais à autre chose. En effet, comme avec la réaction précédente, il est probable que cette réaction découle de la séquence vue précédemment qui est :

---

EN RÉALITÉ TU ÉLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR. On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une

bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

En regardant la vidéo montrant le volontaire en train de regarder les images, on devine que les réactions successives sont bien dues à ces images. C'est comme si lors de la séquence, il avait retenu ses émotions pour les laisser s'exprimer après – ce qui provoque cette sorte d'explosion émotionnelle. On voit très bien sur l'enregistrement par exemple, qu'après avoir vu la séquence décrite ci-dessus, il expire assez fortement et en même temps bouge le visage : ce qui provoque une contraction de son menton ainsi que de ses sourcils. Quant à ses jambes, on peut apercevoir un mouvement très léger, mais perçu et commenté aussi par le volontaire : « faire peur non ça ne m'a pas fait peur mais [s] mais oui un sentiment plutôt d'énerverment et de [s] et d'agitation **je le ressentais déjà à bouger mes jambes plus** peut-être [inaudible] voilà ». Le fait de faire le mouvement et de s'en apercevoir montre que le volontaire est pleinement conscient de ses émotions et en capacité de s'auto-analyser.

## Second visionnage



Figure 80: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire LG lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ce second tracé contient quantité d'artéfacts, ce qui rend sa lecture très difficile et peu fiable. La seule donnée observable reste au niveau de la pulse (84-66), qui survient un peu après le début de la vidéo. Cette réaction montre plus ou moins une sorte de stress de la part du volontaire au début de la vidéo ; puis son atténuation au fur et à mesure que la vidéo avance. Nous constatons ainsi que le fait de regarder des images violentes, même une seconde fois, atténue certes l'effet de surprise, mais ne fait pas disparaître les émotions.

## Volontaire CR – Numéro 18 – Groupe 1

### Premier visionnage

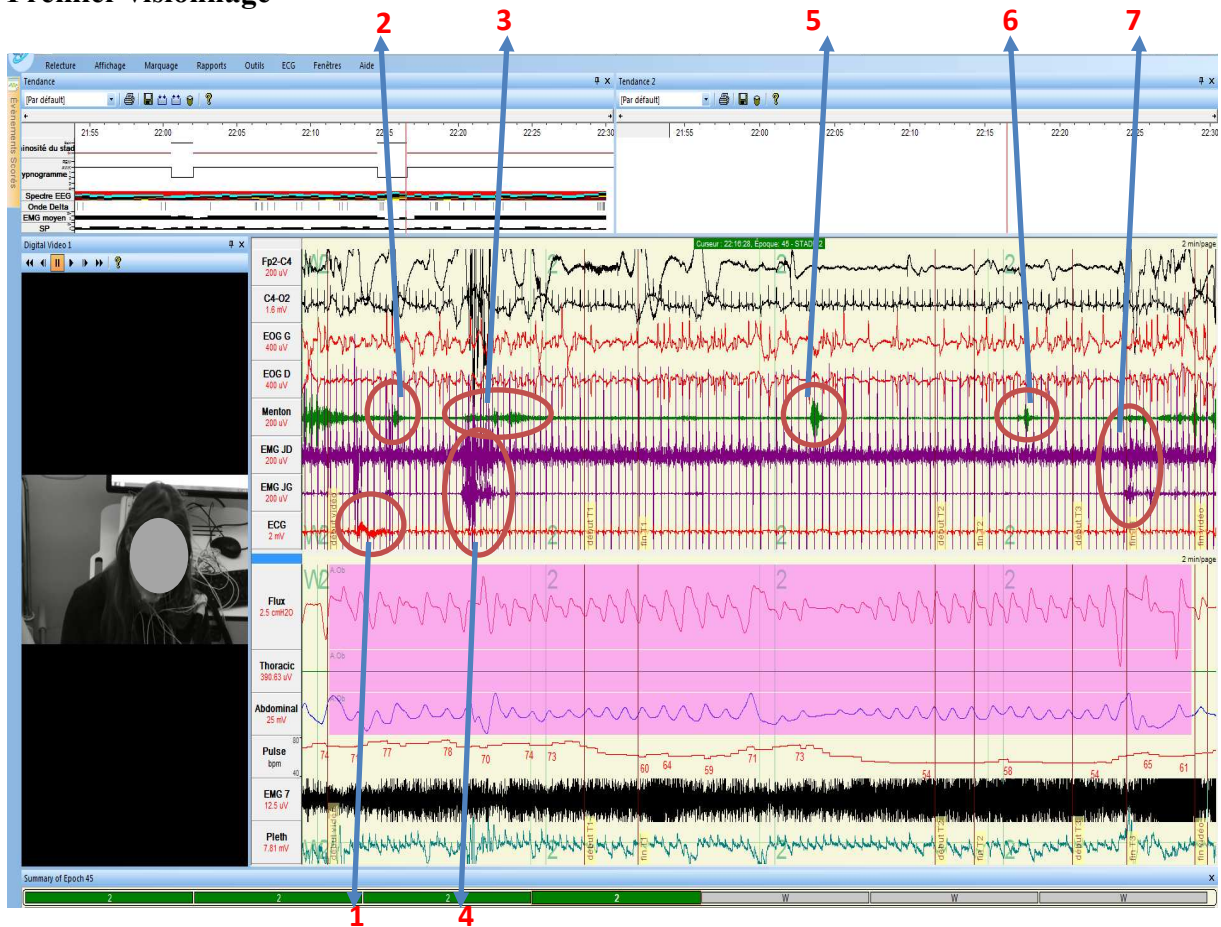


Figure 81: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CR lors du premier visionnage de la vidéo violente.

La première réaction (1) de la volontaire aperçue sur le tracé est au niveau de l'ECG (électrocardiogramme) ; elle indique une activité au niveau du cœur. L'accélération de la fréquence cardiaque peut être signe d'anxiété, de stress, d'une excitation ou même de frayeur.

Dans le cas de la volontaire, et étant données les circonstances, ce mouvement de l'ECG peut être associé au stress que ressent la volontaire au tout début du visionnage de la vidéo, d'autant plus que c'est la première fois qu'elle la visionne. Et même si elle a déjà vu la vidéo neutre avant, et qu'elle ne se trouve pas au tout début des expérimentations, il y a toujours cette petite appréhension de voir quelque chose de nouveau. De plus, il y a cette sorte d'attente que les volontaires ont sur le fait de voir une vidéo sur le djihad, dont il·elle·s ont pris conscience lors des pré-admissions et qui les a préparés en quelque sorte déjà à ce qu'il·elle·s vont voir. Cette appréhension semble en effet être un facteur de stress ou d'anxiété pour certaines personnes, ce qui semble être le cas ici. Juste un peu après la réaction de l'ECG, la volontaire contracte un tout petit peu son menton (2), signe qu'elle n'est toujours pas sereine. Cependant, il est difficile de dire si cela se produit à cause du stress ou bien à cause de ce qu'elle voit sur la vidéo. Ce que montre la vidéo au moment de cette réaction correspond à peu près à<sup>113</sup> :

---

une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages Facebook de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armé.e.s et cagoulé.e.s ; ou un homme en train d'en égorger un autre ; des scènes de guerres.

---

Et même si la volontaire a parlé de ce passage, elle ne paraît pas en être touchée. De plus, étant donné que le mouvement est très léger, il se peut que ce soit juste un mouvement involontaire et non significatif. Quelques instants après, elle contracte à nouveau le menton (3) mais d'une façon un peu plus prononcée ; cette réaction est également accompagnée d'autres réactions au niveau des jambes (4). Les images de la vidéo associées à ces réactions sont :

---

des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre

---

<sup>113</sup> Je dis à peu près car l'image exacte n'est pas bien définie et la séquence passe extrêmement vite, ce qui rend difficile la capture du contenu

derrière les hommes, en noir, à droite. Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE ». Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.

---

On observe que volontaire commence à réagir au moment où les images se brouillent<sup>114</sup> accompagnées de grésillements sonores inhabituels - ce qui pourrait expliquer en partie ces réactions de la volontaire. Mais comme toujours, il est difficile de savoir exactement ce que pensent et ressentent les volontaires - d'autant que dans son discours, qui est plus analytique que descriptif, CR ne mentionne pas cette partie de la vidéo, et ne parle pas non plus des sons qu'elle entend explicitement. Elle dit néanmoins, en répondant à la question 31 : « euh [ss] **déjà la transition entre** ce[s] je ne sais pas ça[s] ce vocable enfin ce [s] pas ce vocable mais ce [s] cette idée de la radicalisation très rapide euh ça me[s] je ne sais pas ça me pose toujours des questions et[s] ensuite les messages qu'ils ont quand même[s] je ne sais pas je [ss] je ne sais pas comment dire mais ils sont [ss] je comprenais pas toujours les associations et[s] et peut-être je ne sais pas ça me dérange parce que comme dans beaucoup de discours c'est nié que[s] il y a des gens qui n'iront mais pas parce qu'ils croient que ça va être quelque chose mais tout en le sachant et[s] et qu'il n'y ait pas la place pour ça je pense que ça m'a marqué avec après cette ambivalence du mot victime et le **tu** je ne sais pas enfin c'est ça qui m'a frappé ». Aussi, finalement, la volontaire semble dire que c'est bien la transition entre les deux types d'images qui l'a marqué, ainsi que la façon dont elle se sent adressée, en "tu", pas la vidéo. La réaction qui suit se produit au niveau du menton (5) et au moment de la vidéo où est montrée la séquence suivante :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter.

---

---

<sup>114</sup> Il est aussi à noter que dans ma description de la vidéo, je parle de d'images brouillée au moment où il y a la transition réelle entre les images de promesses et celles de la réalité – mais dans les faits, il y a des micro-brouillages dans chaque séquence et ceux un peu après le début de chacune d'elles. Ici donc, ce brouillage commence à peu près où la description ci-dessus commence.

Et elle réagit très précisément à ce moment – l’enregistrement en chambre la montre à la fois les yeux rivés sur l’écran et avalant sa salive d’une façon perceptible et peu naturelle. Cette action d’avaler la salive est également un signe potentiel de stress ou de forte émotion contenu. Or, elle vient de voir une séquence tout aussi violente que les autres, qui montre la place et le sort des enfants dans cette atmosphère djihadiste. Elle parle explicitement des images d’enfants dans ses entretiens et assez souvent, ce qui pourrait confirmer l’hypothèse que la réaction exprimée ici soit bien liée au fait de voir des enfants en souffrance. L’avant dernière réaction de la volontaire se produit également au niveau du menton (6), et concorde avec l’apparition du texte :

---

ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

---

Elle fait une sorte de grimace mais uniquement avec sa bouche et son menton. La réaction est-elle provoquée par cette phrase ou bien par ce qu’elle a vu avant ? Il est difficile de le savoir, ni même de savoir si ce geste involontaire est bien lié à l’émotion ou s’il s’agit juste d’un mouvement non significatif. Une observation plus attentive de la vidéo en chambre donne l’impression plutôt d’une sorte de gymnastique du visage pour se détendre après un moment de crispation. Ce qui veut dire qu’avant cette action de relâche, elle était tendue voire irritée par ce qu’elle avait vu. Or, juste avant, il y a une séquence entière qui montre la détresse des femmes et des enfants au milieu de la guerre ; or nous avons vu précédemment que la volontaire semble assez sensible aux images d’enfants dans cette vidéo ; aussi n’est-il pas étonnant qu’elle réagisse ainsi. La dernière réaction arrive un peu avant la fin de la vidéo, et plus précisément à la fin du moment T3. À cet endroit, le tracé montre un mouvement au niveau des jambes (7). La volontaire réagit ici aux images d’hommes crucifiés qui constituent une bonne partie des images montrées dans cette séquence.

## **Second visionnage**



Figure 82: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CR lors du second visionnage de la vidéo violente.

L'enregistrement était indisponible. Il n'a pas pu être retrouvé lors de mon séjour à l'hôpital en mai 2023.

## Volontaire RD – Numéro 19 – Groupe 2

### Premier visionnage



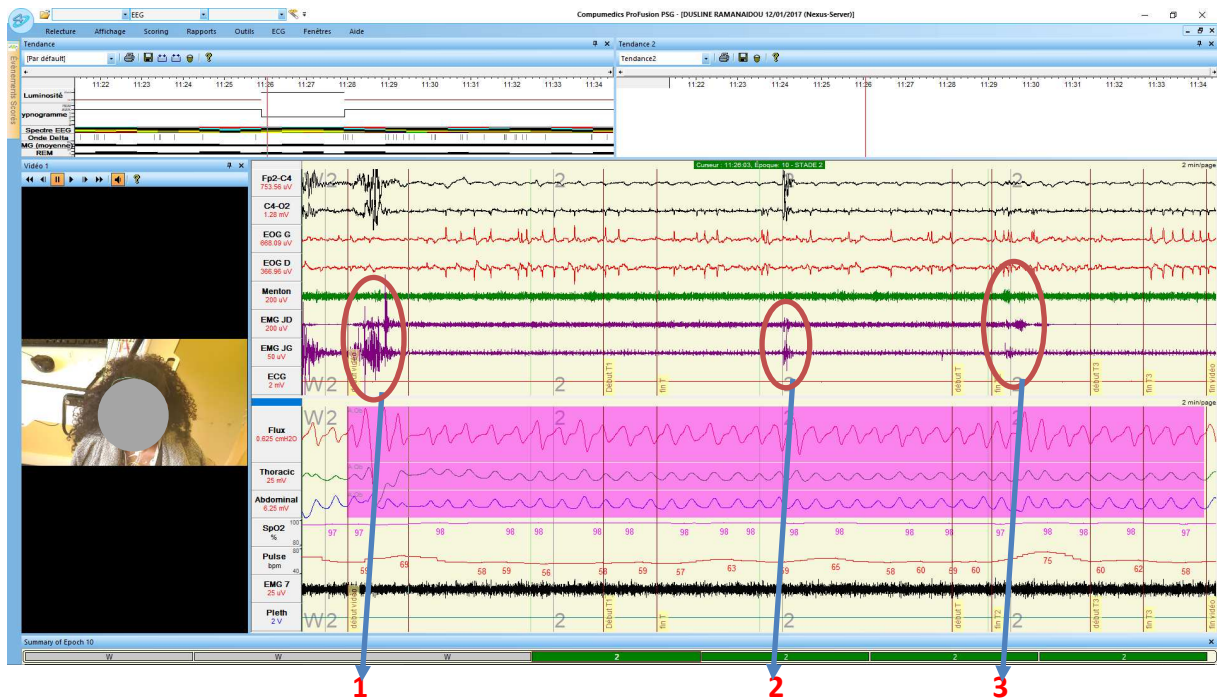


Figure 83: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RD lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus montre une première réaction de la volontaire au niveau de ses deux jambes (1) – comme déjà énoncé précédemment, les mouvements des jambes sont souvent liés au stress, à l'angoisse, à l'anxiété, etc. Ici, il est assez normal que la volontaire éprouve cela : c'est le début de l'expérimentation, elle ne sait pas ce qui l'attend et en voyant les premières images, elle formule elle-même verbalement se sentir « un peu anxieuse » en répondant à la question de l'intervieweuse un peu avant le visionnage de la vidéo. C'est donc bien cette anxiété qui ressort lors des débuts du visionnage. La deuxième réaction observée sur le tracé montre également des mouvements au niveau de ses jambes, moins intenses et moins durables que les premiers, mais suffisamment visibles pour que l'on puisse les considérer. Au moment où RD bouge ses jambes, la vidéo montre la séquence suivante :

---

L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé.

---

À l'aune des précédentes observations sur les autres volontaires, la concomitance entre les mouvements de jambes qui exprime potentiellement une forme de stress et la visualisation des souffrances des femmes et des enfants semble pouvoir être corrélée.

La dernière réaction de la volontaire se situe juste un peu après le moment T2 : elle bouge ses jambes et on peut aussi apercevoir un petit mouvement du menton (3). Il y a donc bien un ou des éléments qui l'ont fait réagir ici. La séquence vue en correspondance avec ces réactions est la suivante :

---

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant : ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI ». L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène.

---

À ce stade, soit elle réagit exactement à ce qu'elle est en train de voir et donc à ce qui est décrit dans le texte ci-dessus ; soit elle réagit à cet instant, mais en ayant en pensée ce qu'elle vient de voir juste avant. Et juste avant il y a eu la scène suivante :

---

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

En relisant l'entretien correspondant, aucune de ces scènes n'est explicitée. Il est donc presque impossible de savoir à quoi elle réagit ici. Mais en regardant la captation en chambre, on peut voir qu'au moment où la vidéo montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes, elle écarquille légèrement les yeux. Ce qui peut traduire une forme d'étonnement ou de frayeur de sa part – là encore est-ce que cette réaction est directement associée à cette image ou bien à

l'accumulation d'images qu'elle a vues avant et qui s'exprime uniquement à cet instant-là, impossible à dire ; mais "quelque chose se passe". Cependant, les entretiens du second visionnage, sont a posteriori, encore une fois avec un temps de latence, ceux qui apportent la réponse aux questions posées ici : sa réaction à cet instant était bien instantanée et était causée par le mot « mécréants » qu'elle a vu, au moment où elle a réagi, dans la vidéo. En répondant à la question 19, elle dit en effet : « ben tout le [s] j'allais dire le champ lexical [inaudible] mécréants la vérité tout ça ».

## Second visionnage

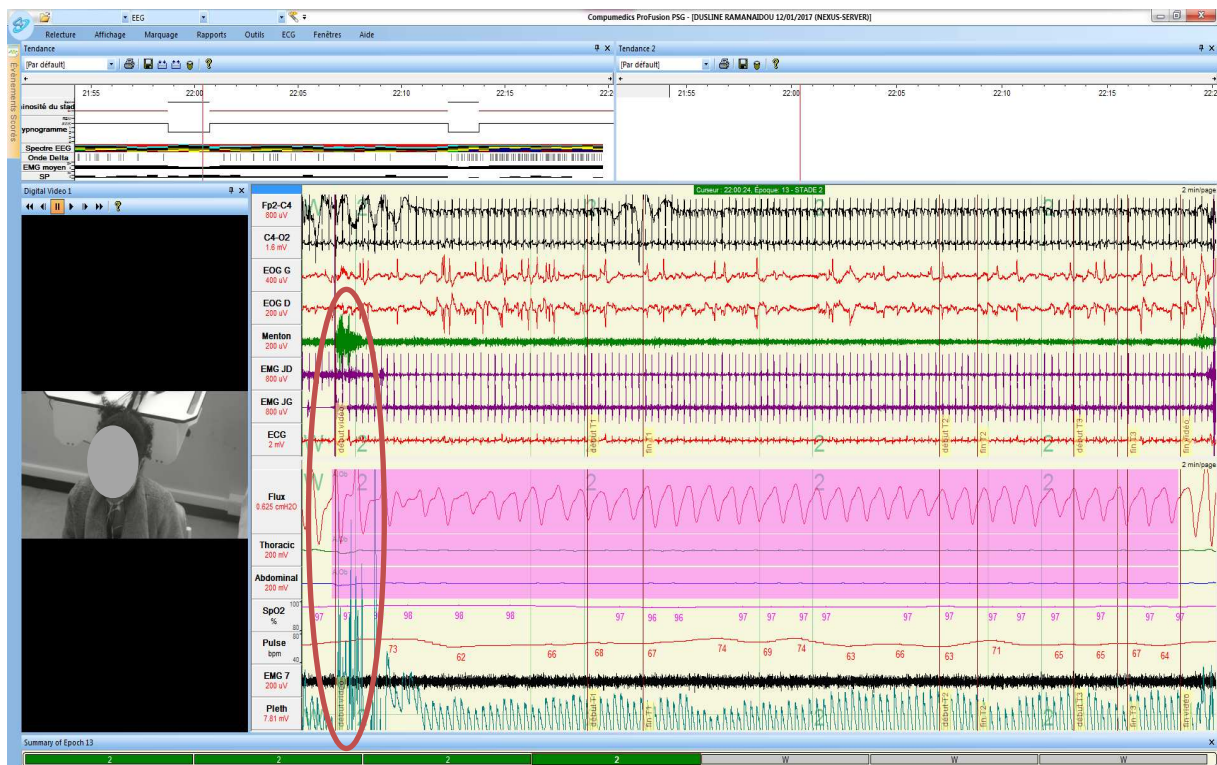


Figure 84: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire RD lors du second visionnage de la vidéo violente.

En revanche, lors du second visionnage, ses réactions semblent minimisées. La seule fois où le tracé capte ses réactions c'est au tout début : son menton est contracté, il y a de très petits mouvements au niveau de sa jambe droite, et une activité au niveau de la pleth<sup>115</sup>. Ici encore et comme lors du premier visionnage, c'est au début de la vidéo que la réaction est la plus visible.

<sup>115</sup> Ou (pléthysmographie) – pour mesurer la fréquence cardiaque.

Elle montre des signes de stress et d'émotion négative : le stress étant associé aux mouvements de la jambe et de la pleth, et l'émotion négative au mouvement du menton. On pourrait donc dire que recommencer la même expérience la stresse et en même temps lorsqu'elle découvre qu'elle revoit la même vidéo, elle ressent une ou des émotions négatives.

## Volontaire RI – Numéro 20 – Groupe 2

### Premier visionnage

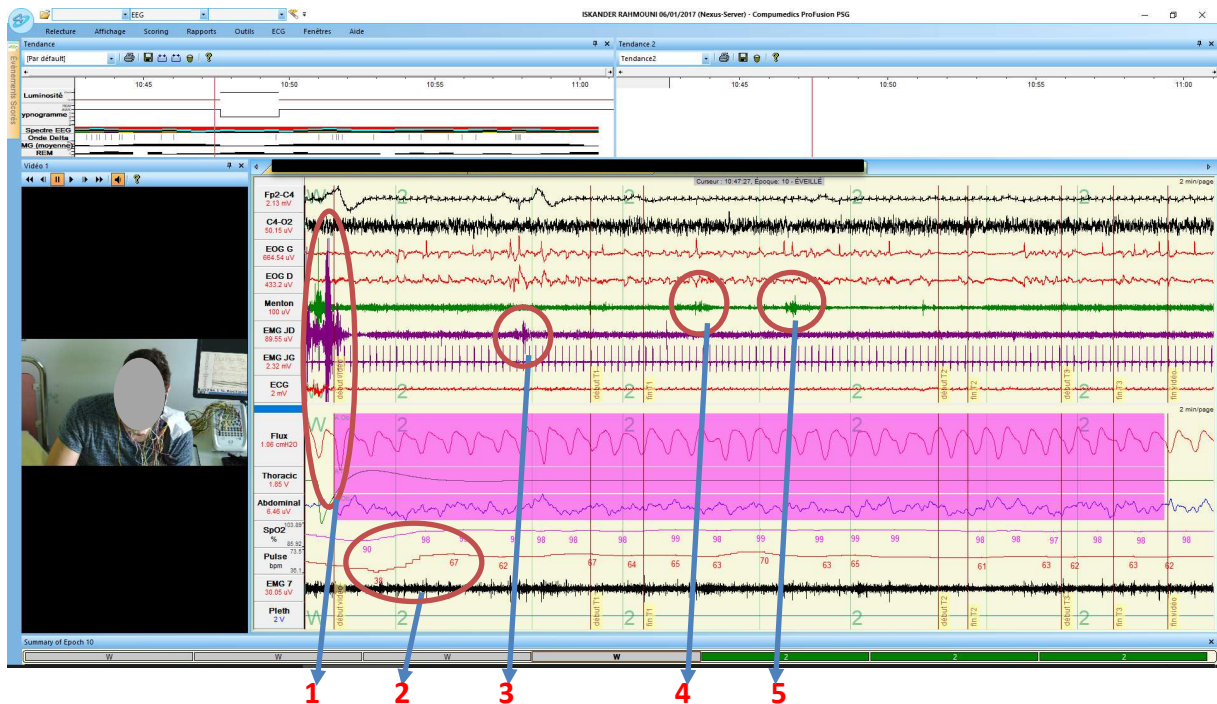


Figure 85: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire RI lors du premier visionnage de la vidéo violente.

La première fois que le volontaire visionne la vidéo violente, voici comment il réagit physiologiquement. Tout d'abord, avant et au tout début de la vidéo on peut observer sur le tracé (1) qu'il bouge fortement la jambe droite - ce qui peut vouloir dire qu'à cet instant, une forme de stress s'empare de lui, ce qui est tout à fait normal. De plus, il s'agit de la toute première vidéo pour le volontaire, ce qui le rend encore plus tendu/ stressé – il n'est donc pas encore question d'images vues ou de textes lus mais bien d'une réaction d'appréhension due à l'expérimentation en elle-même. Juste après avoir surpassé son stress, RI regarde la vidéo normalement jusqu'à ce que la pulse (2) détecte une activité cardiaque accélérée (Pulse 38 – 67 bpm). L'accélération cardiaque est un élément très parlant dans la détection des émotions – il

s'agit d'un état qui indique que la personne éprouve une forte émotion à un moment donné. Bien qu'il ne s'agisse pas d'un indice précis sur l'émotion éprouvée, dans le cas ici, il est assez évident qu'il ne s'agit pas d'une manifestation d'une émotion positive ou neutre – mais bien d'une émotion négative. Cependant, la nature exacte de cette émotion est difficile à détecter : cela peut très bien être de la peur comme ça peut être de la colère – les réponses du volontaire ne contribuent pas vraiment à une interprétation précise, il est un peu difficile de bien reconnaître la nature de cette émotion. En regardant et en mettant en relation le tracé et la séquence observée sur la vidéo, celle-ci montre à ce moment-là les images suivantes :

---

La vidéo violente commence par une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages Facebook de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armés et cagoulés ; ou un homme en train d'en égorger un autre ; des scènes de guerres. Le fait de passer du temps sur ces pages provoque l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

si ta des questions hésite pas , la vérité elle est la bas, c'est

maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me

donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »

---

La réaction n'est pas visible dès le début de la vidéo, mais afin de bien comprendre l'ensemble de la séquence vue, la description a été prise depuis le début de la vidéo, d'autant plus que l'accélération de la fréquence cardiaque s'est faite crescendo, au fur et à mesure du déroulement des images avec un pic (67 bpm) au moment de la notification du message Facebook. Comme nous l'avons déjà observé à maintes reprises, c'est un passage qui a fait plus ou moins réagir (sursauter) plus d'un volontaire dans cette expérimentation ; et comme nous l'avons également déjà vu, ce son, étant donné qu'il est familier aux volontaires, les interpelle. La

réaction engendrée n'est donc pas créée par la vidéo elle-même mais plutôt par le son caractéristique de notification qui interpelle par sa familiarité, ce qui correspond ici à au pic de fréquence cardiaque (67 bpm) . En avançant dans la vidéo, RI bouge très légèrement sa jambe droite (3), ce qui montre un petit signe de réaction face à ce qu'il est en train de voir, à savoir la séquence suivante :

---

ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit :

EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.

---

Ce mouvement est exactement concomitant au moment de la vidéo et du tracé où se passe la transition entre la promesse des djihadistes et la réalité. Lors de cette transition, il y a les premières images qui s'estompent et qui laissent place aux secondes - mais il y a aussi un changement de registre sonore qui peut surprendre un peu. Or le volontaire semble assez sensible au son, il ne semble dès lors pas étonnant que ce passage l'ait fait réagir – même si c'est d'une façon légère. Cependant, il se peut aussi que cette réaction corresponde aux premières images violentes qu'il voit ou bien du texte écrit. Son discours n'étant pas très explicite, il est un peu difficile de bien identifier ce qui le fait réagir ou non dans la vidéo. Après cela, il réagit encore assez légèrement, mais cette fois-ci au niveau du menton (4), sur la séquence suivante :

---

ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit :

EN RÉALITÉ TU ÉLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR.

---

Encore une fois, RI réagit au moment où se fait entendre cette forme de transition séquentielle et sonore. On peut donc vraiment dire qu'il est sensible au son qu'il entend, bien qu'il n'en

parle pas dans les entretiens. Le fait de ne pas en parler peut par ailleurs nous faire supposer qu'il n'a pas conscience de cette sensibilité auditive : ici, donc l'émotion ressentie n'est pas perçue de manière réflexive par le volontaire. La dernière réaction du volontaire visible sur le tracé est une autre réaction au niveau du menton (5) et qui se manifeste au moment de la vidéo où la séquence suivante passe :

---

La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

La réaction du menton, comme vu chez plusieurs volontaires, manifeste une émotion négative. À la vue de cette séquence, le volontaire est donc en proie à une ou des émotions négatives. La question est de savoir si cette ou ces émotions s'orientent réellement sur cette image ou bien sont provoquées par d'autres. À première vue, c'est à ce moment précis que le volontaire réagit – cela dit, cette image arrive après toute une série d'autres images qui montrent la souffrance des femmes et des enfants au milieu des guerres. Il est donc possible que ce soit à l'accumulation de ces images qui ont précédées que le volontaire a réagi. Dans son discours, il n'évoque pas précisément cette image, mais les enfants vus, en général : « qui m'ont le plus frappé [...] je pense c'est surtout les enfants quoi quand on voit des enfants qui [s] qui ont rien demandé quoi et qui [s] qui se retrouvent au milieu de tout ça ». En tenant compte de ce qu'il dit, il a bien été touché par la souffrance des enfants montrée dans cette vidéo ; la concordance émotionnelle relevée sur les tracés avec le dit semble donc ici aussi pertinente.

## **Second visionnage**

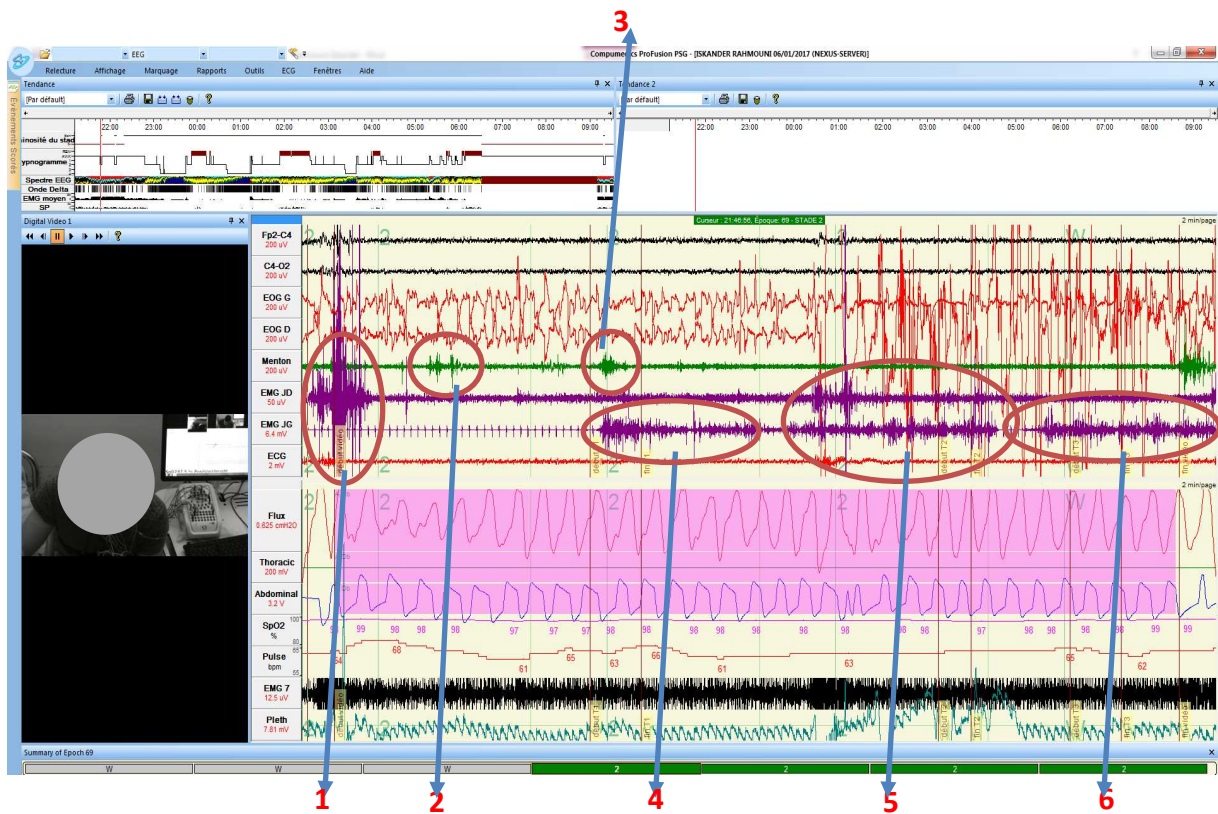


Figure 86: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire RI lors du second visionnage de la vidéo violente.

Après avoir vu une première fois la vidéo violente, RI y est confronté une seconde fois. Et cette fois-ci, ces réactions sont plus visibles et même plus intenses que la première fois. On voit par exemple qu'il bouge beaucoup les jambes (1,4,5,6) – gauche comme droite. Cela montre qu'il y a à la fois un certain stress, de la nervosité ou de l'anxiété lors de ce visionnage. Il y a ce stress de revoir des choses qui ne sont pas toujours plaisantes et dont on connaît l'issue – ressenti d'impuissance chez certaines personnes. Ces mouvements de jambes interviennent au début de la vidéo (1), comme la première fois, ce qui peut être considéré comme une sorte de mouvement réflexe chez lui. Lorsqu'il commence à faire, à voir, à dire quelque chose, il fait bouger involontairement ses jambes. Ici, il a commencé à bouger la jambe gauche (4) au début et pendant le moment T1. Toujours au niveau des jambes, celles-ci se sont mises à bouger en même temps (5), un peu avant et ce jusqu'à la fin du moment T2. Ses derniers mouvements de jambes interviennent quelques secondes après la précédente et ne s'arrêtent plus jusqu'à la fin de la vidéo et même après (6). En plus de cela, il a également réagi deux fois au menton, lors de deux séquences : la première (2) se manifeste au moment où la notification Facebook retentit - comme lors du premier visionnage. Et la seconde (3), en plein milieu du moment T1, c'est-à-



dire lorsque la vidéo montre l'homme jeté dans le ravin. Ces différentes réactions (au niveau des jambes et du menton), ne transparaissent pas du tout dans son discours. À aucun moment il ne parle de ces deux passages-là, pourtant son corps semble réagir de manière conséquente à ces moments. Comme remarqué lors du premier visionnage, RI n'est pas réellement conscient des émotions que son corps exprime – ou peut-être qu'il le sait mais l'être analytique / pensant prime sur le sentant ; c'est-à-dire qu'il est plus dans l'analyse que dans l'émotionnel, ce qui transparaît également dans l'analyse de ses entretiens.

### **Volontaire ASA – Numéro 21 – Groupe 2**

#### **Premier visionnage - Second visionnage**

Malheureusement, les tracés de cette volontaire ont disparu pour des raisons techniques durant les manipulations au moment de l'expérimentation. Il n'est donc pas possible de l'étudier d'un point de vue physiologique. Cependant, dans l'analyse de discours et notamment des entretiens, la volontaire ASA est bien présente.

### **Volontaire BS – Numéro 23 – Groupe 1**

#### **Premier visionnage**

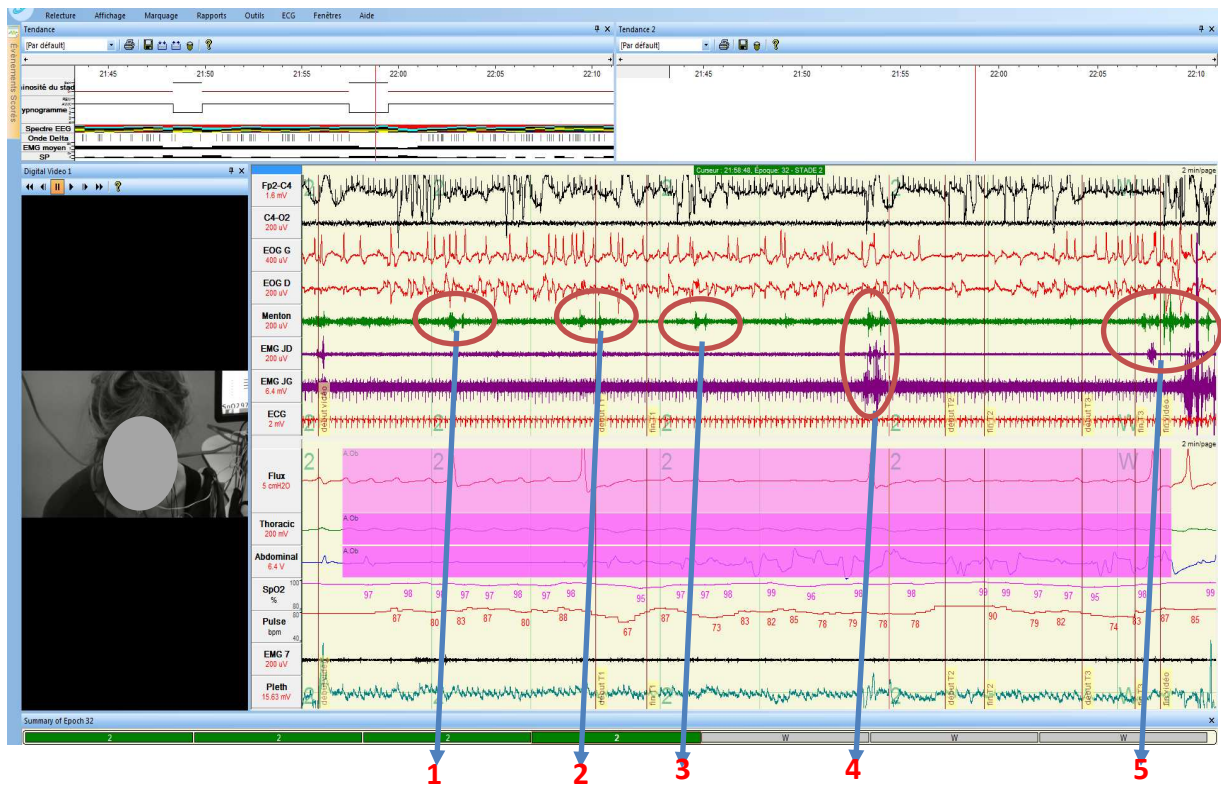


Figure 87: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire BS lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Sur le tracé ci-dessus, BS réagit cinq fois lors de son premier visionnage de la vidéo dite violente. On peut aussi remarquer qu'elle réagit beaucoup au niveau du menton (1,2,3,4,5) - d'ailleurs toutes ses réactions se situent au niveau du menton, parfois combinées avec d'autres mouvements. Ces réactions, si elles sont considérées comme ayant une relation avec les émotions, montrent que tout au long de la vidéo, elle a éprouvé des émotions négatives. La contraction du menton, comme déjà vue plusieurs fois, est une manifestation d'émotions négatives. Cela dit, il se peut que ce ne soit pas complètement une réaction montrant des émotions négatives. Mais plutôt une sorte de tic chez la volontaire. En effet, enregistrement en chambre à l'appui, nous pouvons remarquer que lorsqu'elle regarde la vidéo, elle a la bouche légèrement entrouverte et que de temps en temps elle la referme ; ce mouvement fait à un moment donné réagir les capteurs sur son menton et montre cette contraction sur les tracés. Il est néanmoins aussi possible que ce soit sa manière d'exprimer ses émotions et, ici, une forme d'attention ébahie. Une observation plus précise de sa gestuelle montre que la première réaction (1) arrive au moment où le message Facebook apparaît avec le son de notification. À ce moment-là, BS regarde et lit ce qu'elle voit à l'écran ; faisant même mine de plisser un peu les

yeux et aussi de fermer la bouche – ce qui fait automatiquement se contracter son menton. Ici, on ne sait pas trop si elle a ressenti une émotion particulière en voyant, en lisant ce qu'elle voit et/ou en entendant le son. Ce qui est évident, c'est qu'elle a l'air de se concentrer et de lire – mais cela ne saurait être considéré en soi comme étant une émotion. La deuxième réaction (2) arrive juste avant le moment T1 et se poursuit jusqu'à la moitié de celui-ci ; ce qui correspond à la séquence suivante :

---

il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite. Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE ». Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI. Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux.

---

À cet instant, et comme avec toutes ses réactions, la volontaire était en train de regarder la vidéo avec la bouche un peu entrouverte et elle fait un petit mouvement comme pour la refermer légèrement – ce qui a pour effet de contracter un peu son menton. Il peut donc s'agir d'une réaction face à ce qu'elle voit. Juste après le moment T1, elle recontracte le menton (3). Ici encore, cette réaction semble être liée à ce qu'elle voit. En vérifiant parallèlement ce qui est dit dans ses entretiens, nous constatons que, contrairement à ce que nous pensons, la volontaire ne réagit pas instantanément à ce qu'elle voit. Si nous nous basons sur ses dires : par exemple lors du moment T1 (l'homme jeté dans le ravin) – elle ne réagit pas juste à ce moment-là, mais le fait juste après. Pourtant dans son discours, elle parle des « images de [s] d'un homme jeté dans un [s] enfin dans le désert là en [s] donc jeté dans le vide ouais ça c'était choquant ». Ce qui pourrait signifier que lorsque la volontaire ne réagit pas c'est parce qu'elle est médusée par ce qu'elle voit. Et lorsque cet état passe, elle réagit en fermant la bouche et donc contracte le menton. Ses réactions ne sont donc pas instantanées mais sont en

réalité l'après choc de ce qu'elle a vu. Cela dit, à la réaction (4) : contraction du menton et des jambes, on peut voir sur la vidéo qu'elle a un mouvement, comme une sorte de recul lors du passage :

---

une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

Au contraire des autres fois, il semble s'agir ici plutôt d'une réaction instantanée et instinctive ; non contrôlée, et sans besoin d'assimiler le ressenti pour réagir - pas de phénomène de latence. Vers la fin de la vidéo, juste après le moment T3, à la fin de la vidéo et même un peu plus, elle contracte son menton d'une manière prolongée. Cette réaction est accompagnée d'un mouvement très furtif de la jambe droite. La contraction du menton arrive au moment où la vidéo montre :

---

au premier plan un homme enturbané à l'arrière d'un 4x4, il est en train de tenir quelque chose dans les mains (une sorte de corde). Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert pour traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant :

LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES

Le texte se brouille et on voit apparaître à la fin le logo du gouvernement français devant un fond noir et juste en dessous un lien internet avec un fond blanc et une écriture noire :

[WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](http://WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)

---

Le mouvement de la jambe se manifeste au moment exact où BS voit l'homme traîné derrière le 4x4. On peut donc supposer que cette image l'a choqué, et que cette réaction de la jambe indique une surprise (choc) ressentie. Ici, réaction physiologique et dite sont en concordance: le volontaire dit explicitement que cette image fait partie de celles qui l'ont le plus frappées : question intervenante « ok quels sont les éléments donc qui vous ont le plus frappés dans ce que vous avez vu », **réponse de BS** « ben des images les images on va dire réelles enfin qui [s] qu'ils appellent réelles visiblement c'est-à-dire les corps qu'on tire qu'on traîne les images d'enfants les images de vieille [inaudible] voilà les images de [s] d'un homme jeté dans un [s] enfin dans le désert là en [s] donc jeté dans le vide ouais ça c'était choquant ». Dans cette réponse, elle parle également de l'homme jeté dans le ravin – qui fait partie, comme vu plutôt, des éléments qui l'ont fait réagir dans la vidéo. Elle mentionne aussi les images d'enfants comme des éléments frappant, ce qui correspond bien à la réaction (4). Ce qu'elle décrit dans ses entretiens et ce qu'elle a ressenti lors de la projection est cohérent.

## Second visionnage

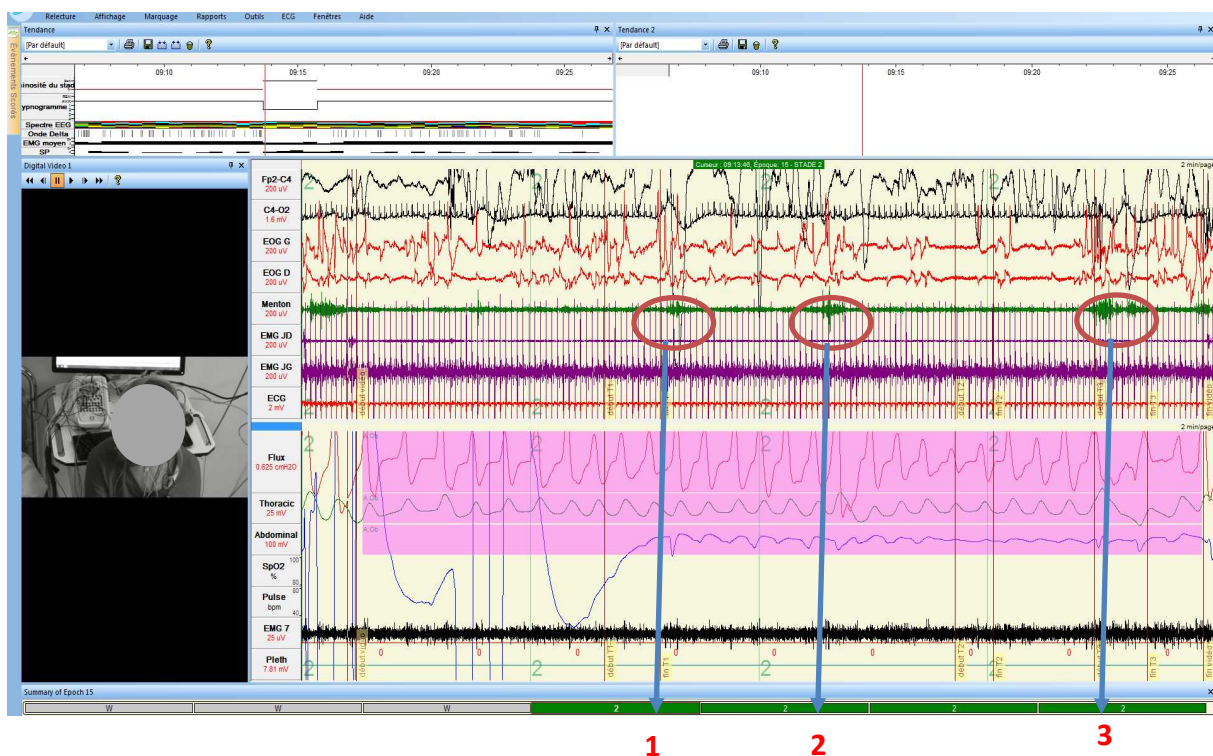


Figure 88: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire BS lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ce second visionnage affiche moins de réactions que le premier, ce qui peut se comprendre étant donné que l'effet de surprise se trouve atténué. Cependant, même avec l'effet de surprise en moins, certains passages de la vidéo semblent toujours affecter la volontaire. En (1) par exemple, sa réaction au niveau du menton vient juste après le moment T1 : comme au premier visionnage, lorsqu'elle regarde la vidéo, quand elle est concentrée, elle entrouvre la bouche. Et après avoir vu les images qui la frappe, elle fait mine de refermer légèrement la bouche ou bien de faire un mouvement avec celle-ci avant de l'entrouvrir à nouveau. Ici, après avoir (re)vue le passage de l'homme jeté dans le ravin, elle bouge sa mâchoire inférieure, ce qui a pour effet de faire se contracter son menton et de faire apparaître une petite oscillation sur le tracé. Ce qui, d'après ce que l'on a remarqué de ses réactions, est une image, une séquence qui la marque. En plus de réagir corporellement, elle confirme également dans son discours que cette séquence l'a marquée, à la question 55, elle répond : « euh ben là encore les photos les mêmes photos qu'hier soir c'est-à-dire **le cadavre qu'on jette** [s] euh et toutes les photos qui ont à voir avec la mort et les photos de cadavres avec des cagoules voilà ». Cela vient en renfort de notre hypothèse selon laquelle elle a souvent des réactions « après coup », même si toutes ne le sont pas. Pour la réaction (2) par exemple, elle bouge également le menton et le fait lors de la séquence où on voit :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos.

---

Ce passage ne montre pas vraiment une séquence et des images violentes en soi, mais puisque la volontaire réagit plutôt après avoir vu et pas pendant les séquences qui la choquent, il est possible, ici encore, qu'elle réagisse à ce qu'elle a vu juste avant :

---

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigü avec le visage sale, triste et désespéré. La scène qui suit montre un enfant qui

regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Il est difficile cependant de déterminer exactement ce qui l'a fait réagir dans la séquence, d'autant plus qu'elle n'en parle pas dans son discours. Dans ce cas, et si c'est la première séquence qui a fait réagir la volontaire, on pourrait aussi imaginer, en surinterprétant, que voir la petite fille jouer à la corde à sauter a fait jaillir un souvenir, une sorte de reconnaissance de soi en la petite fille qu'elle voit - l'idée est ici de montrer que nos réactions peuvent être motivées pour la plupart par des mouvements internes qui demeurent, précisément, internes et dont les réactions physiologiques constituent comme les dire, des traces, manifestations, symptômes. Lors de la réaction (3), BS contracte le menton : il s'agit des mêmes gestes qu'elle a fait précédemment : regarder la vidéo avec intérêt et avoir la bouche entrouverte et une manière de fermer légèrement la bouche ou bien de faire tourner la mâchoire lors des passages qui l'interpellent. À cet instant, la volontaire réagit comme tel en étant confronté aux images suivantes :

---

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. Après cette scène, on voit des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage.

---

Là encore, la question se pose de savoir si c'est cette séquence qui l'amène à contracter le menton, ou bien la séquence vue avant. Et encore une fois, ses entretiens n'aident pas à éclaircir dans un sens ou dans l'autre. Par ailleurs, le manque d'éléments au niveau du discours, ne nous permet pas non plus d'aller particulièrement dans le sens d'une interprétation émotionnelle ; il peut en effet s'agir ici d'un simple mouvement réflexe.

## **Volontaire AT – Numéro 24 – Groupe 1**

### **Premier visionnage**

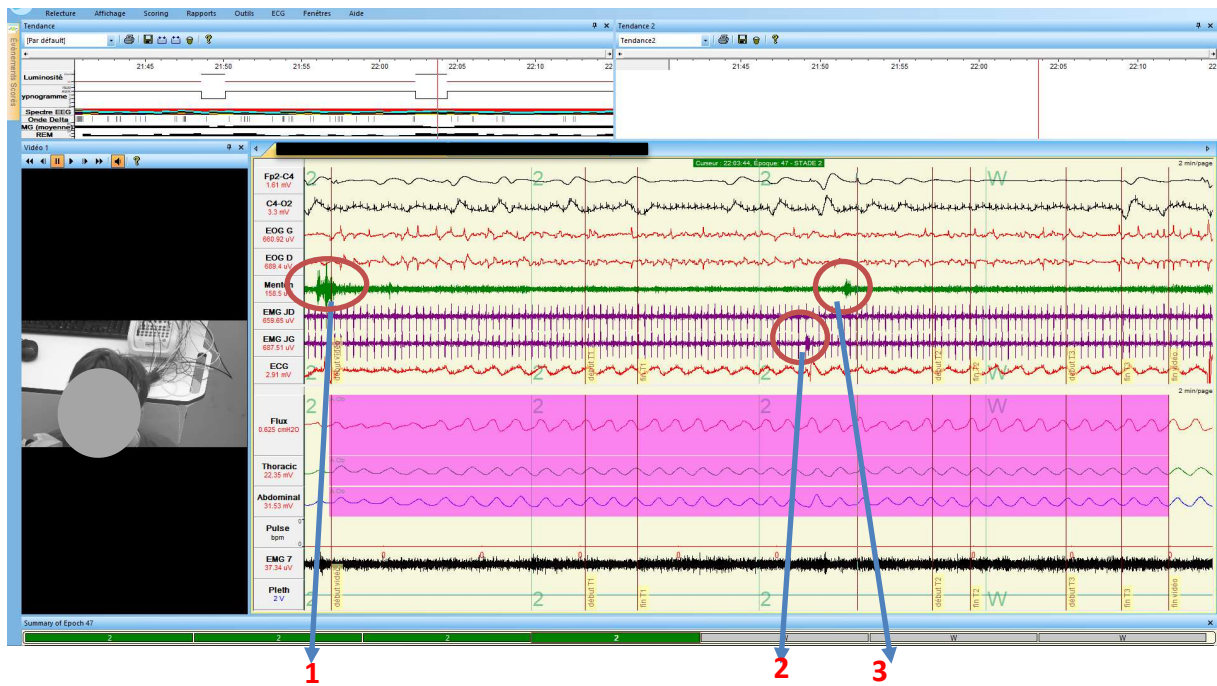


Figure 89: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire AT lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Avant même que la vidéo ne commence, AT contracte le menton – il s'arrête à peine au début de la vidéo. En observant les enregistrements en chambre, on peut se rendre compte qu'il ne s'agit en aucun cas d'un réflexe émotionnel. Il s'agit juste d'un moment où le volontaire a arrêté d'interagir avec l'investigatrice et se prépare pour regarder la vidéo. De plus, au moment où il arrête de contracter son menton, la vidéo débute à peine ; il n'a donc pas encore eu le temps de voir ce qu'il s'y passe vraiment. Pour cette raison, nous n'analyserons pas ici cette réaction comme étant liée à une émotion - qui serait en lien avec la vidéo. En revanche, la réaction (2) peut en être une, malgré qu'elle soit très légère. Il s'agit ici d'un mouvement de la jambe gauche qui intervient au moment de la vidéo où la scène suivante apparaît :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter.

---

L'image en soi ne montre pas d'images violentes : elle est au contraire joyeuse et fait transparaître l'insouciance et la joie des enfants, ce qui peut également provoquer des réactions émotionnelles, d'autant qu'il s'agit de manifestations de joie au milieu d'images violentes, ce qui peut interpeller. Mais encore une fois, il est impossible de déterminer exactement ce que la



personne ressent et nous nous appuyons ici sur les comparaisons triangulées entre images et sons vidéo, dires des volontaires et manifestations physiologiques visibles aux enregistrements de leurs réactions pour étayer des hypothèses et observer de potentielles régularités. Il est aussi possible que AT réagisse à ce moment car ce qu'il a vu avant l'a ému. Il n'est pas non plus impossible que cela soit un geste réflexe sans motivation émotionnelle ; d'autant plus que cette réaction n'est pas visible sur la vidéo et que le volontaire ne semble pas être ébranlé par quoi que ce soit à cet instant. Juste après, une réaction au niveau du menton apparaît sur le tracé ; elle correspond à la séquence suivante :

---

une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket. La scène peut faire penser à une cour de récréation. Cette scène est accompagnée du texte suivant :  
ILS TE DISENT : « REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS. »

---

Là encore, il ne s'agit pas d'images violentes, ni surprenantes, mais plutôt d'images joyeuses. Il est donc assez difficile de comprendre exactement ce qui fait réagir le volontaire à ce moment précis. D'autant plus que dans son discours les images d'enfants, que ce soient dans la partie violente comme dans la partie neutre, l'affecte moins que certaines images. Il le dit d'ailleurs : « comme je disais le[s] le gars qui tombe dans la fosse c'est des petits détails quoi qui sont plus forts à mon avis que voir les enfants en train de pleurer avec les [s] les fausses voix derrière » - même s'il n'est pas vrai de dire qu'il y est indifférent. En revanche, si l'on se reporte à son discours, il aurait dû réagir physiologiquement à la séquence de l'homme jeté dans le ravin – ce qui n'est pas le cas ici. Cela nous pousse à interpréter comme plus probable que la réaction observée ici n'est autre qu'une réaction réflexe qui n'est pas en lien avec les émotions. A moins le volontaire ne soit pas du tout conscient de l'impact qu'ont eu certaines images sur lui, comme il le pense.

## **Second visionnage**



Figure 90: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire AT lors du second visionnage de la vidéo violente.

Sur ce tracé, les réactions du volontaire ne sont pas vraiment mises en évidence. Tout le long de la vidéo, AT semble être très stable, une seule réaction au menton est visible, qui se recoupe de surcroît avec la séquence suivante :

---

il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite. Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

---

Bien que cette séquence ne soit pas mentionnée dans son discours, elle semble avoir affecté négativement AT, la contraction du menton évoquant en général une émotion négative. Le fait qu'il n'évoque pas ce passage dans ses entretiens, peut induire que la réaction ait été régie par le son qu'il a perçu. Néanmoins, en l'absence de commentaires à ce sujet de sa part, nous ne pouvons tirer aucune piste ni conclusion particulière de cet événement.

## Volontaire CL – Numéro 26 – Groupe 1

## Premier visionnage



Figure 91: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CL lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Sur le tracé ci-dessus, on peut voir deux réactions : une au niveau du menton (1) et l'autre au niveau des deux jambes et des voies respiratoires (2). Celle au menton arrive quelque temps avant le moment T3, au passage suivant :

---

La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI. L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE. La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre.

---

La réaction au niveau du menton indique une émotion négative, et même si elle n'est pas très prononcée, il s'agit quand même d'une réaction présente lors de la visualisation de la vidéo. Sur le passage décrit ici, la partie qui semble atteindre la volontaire serait : « les phrases

ils te disent et après la vérité ben c'est la vérité à mon avis c'est ça qui m'a le plus frappée ». CL, contrairement à la majorité des volontaires, n'est pas très sensible aux images qu'elle a vues mais plutôt aux textes. Dans son entretien, elle ne mentionne aucune image qui l'aurait frappé jusqu'à ce que l'investigatrice le lui demande avec insistance. En ce qui concerne la réaction (2), elle n'intervient qu'après la fin de la vidéo. Après avoir vu la vidéo en entier, la volontaire pousse une expiration que l'on peut voir à travers le flux, le thoracique et l'abdominal, elle bouge également les deux jambes. Cette réaction montre en quelque sorte un état de soulagement (à cause de l'expiration) : comme si elle avait retenu son souffle pendant qu'elle regardait la vidéo et les images violentes, et qu'à la fin elle expulse tout cela. Le mouvement des deux jambes semble quant à lui mimer un mouvement de fuite – ses deux jambes bougent comme pour courir loin de ce qu'elle vient de voir. Ici, le corps réagit comme dans un état primitif – la fuite causée par la peur et l'expiration après avoir longtemps retenu son souffle semble en attester.

## Second visionnage

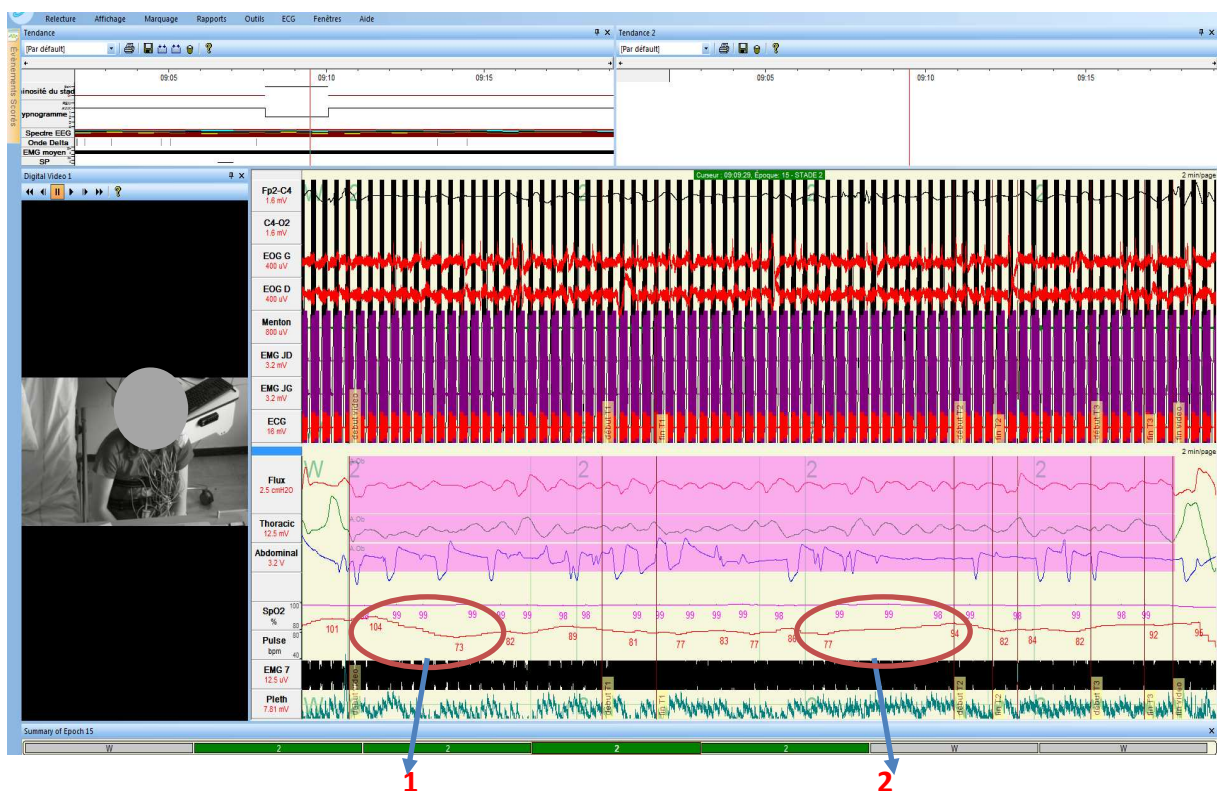


Figure 92: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CL lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ce second tracé n'est pas très clair et présente des artéfacts, néanmoins au niveau de la pulse, deux réactions sont très visibles (1) et (2). En (1), il y a une descente importante de la fréquence cardiaque peu après le début de la vidéo. La volontaire passe de 104 à 73 battements par minute : cette réaction témoigne a priori d'un stress, au début de la vidéo qui s'apaise au fur et à mesure que la vidéo avance. Pour la réaction (2), c'est l'inverse elle passe de 77 à 94 bpm. En voyant la séquence suivante :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket. La scène peut faire penser à une cour de récréation. Cette scène est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS ». L'image est ensuite brouillée et fait apparaître une autre image en noir et blanc et le texte est remplacé par un autre qui dit : EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

La volontaire commence à réagir au début de la séquence et atteint 94 bpm au moment où les pleurs d'enfants sont audibles. Il semble donc bien y avoir là des choses qui l'affectent émotionnellement, bien qu'elle ne le mentionne pas dans son discours. À aucun moment lors de ses entretiens après le deuxième visionnage, elle ne parle des images d'enfants ou des femmes en souffrance. Selon elle, les images qui l'ont le plus frappées sont : « les corps là cette fois même il y a un moment ils jettent quelqu'un dans un fossé ravin je ne sais pas c'est ça qui m'a beaucoup marquée là ». Il semble y avoir un décalage entre ce qu'elle montre et ce qu'elle dit – ce qui n'est pas un problème en soi, car il pourrait

aussi s'agir dans le cas du tracé, d'un artéfact – d'un mouvement qui a entraîné l'activation de l'électrodes ou autres. Il est possible aussi possible que chez notre volontaire la personne analytique et la personne émotionnelle soient dissociées. Nous pouvons prendre un exemple simple : un enfant nous jette une araignée en plastique – nous allons sursauter à cause de l'effet de surprise plus que par crainte de l'araignée, et par conséquent nous mettre en mode de survie, ce qui va entraîner des réactions corporelles de fuite ou de défense. A ce stade, la personne émotionnelle va se réveiller. Vient ensuite la personne analytique qui va analyser la situation et se rendre compte qu'il n'y a rien d'effrayant, car l'araignée est en plastique et c'est une blague. Dans le cas présent, il pourrait s'agir de l'une de ces deux situations.

## Volontaire MB – Numéro 28 – Groupe 1

### Premier visionnage

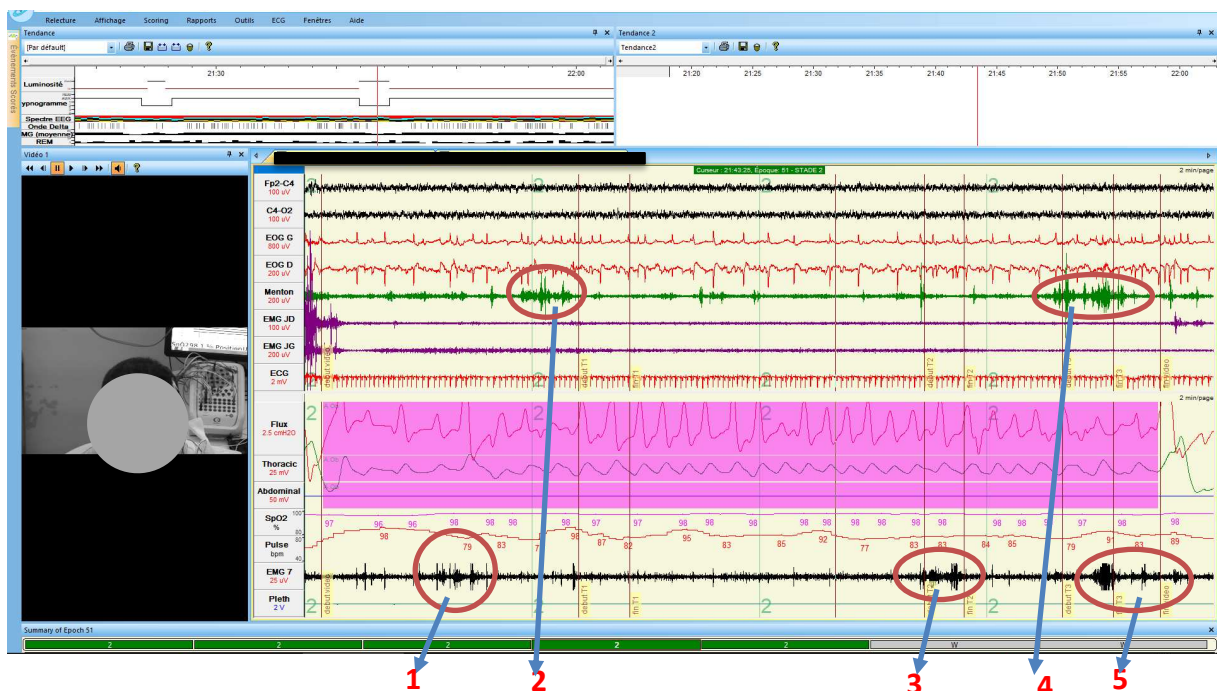


Figure 93: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Dès le commencement de la vidéo, on remarque que le volontaire réagit beaucoup. Par exemple, il y a de multiples réactions au niveau des muscles corrugateurs ainsi qu'au niveau du menton, et ce tout au long de la vidéo, bien que certaines réactions soient plus accentuées que d'autres. En (1) par exemple, les muscles corrugateurs se contractent avec plus d'intensité que lors de la

réaction précédente : la réaction (1) sera donc davantage prise en considération que la réaction précédente. L'observation de la réaction (1) montre qu'à cet instant, le volontaire est face à la vidéo violente, au moment où celle-ci montre

---

On peut voir par exemple sur ces pages [Facebook] des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armé.e.s et cagoulé.e.s, ou un homme en train d'en égorger un autre, ou encore des scènes de guerres.

---

Ces images, défilant très rapidement, il est donc question de savoir ce qui a ainsi fait réagir le volontaire. En revoyant ses entretiens, il ne fait pas mention de cette partie de la vidéo et encore moins des images projetées alors. Dans ce cas, il est assez difficile d'identifier la source de sa réaction et de l'expliquer. Cela dit, certaines émotions que l'on éprouve ne sont pas toujours conscientes et il arrive donc parfois que nous réagissions inconsciemment par rapport à certaines choses ; c'est ce qui est peut-être le cas de MB ici. Après cela, il réagit de nouveau, mais cette fois-ci au niveau du menton (2) : la réaction est relativement accentuée et même visible sur la vidéo en chambre. En la mettant en relation avec la vidéo, elle correspond au moment où :

---

La visite de ces pages semble comme provoquer l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

si ta des questions hésite pas, la vérité elle est la bas, c'est

maintenant qu'il faut partir ! si tu veux plus d'infos tu me

donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »

---

Comme beaucoup de volontaires, ce passage a fait réagir MB. Le son de notification produit toujours un effet de surprise chez les volontaires mais aussi une impulsion à réagir : c'est-à-dire nous pousse à prendre notre téléphone et regarder le message reçu, de qui et pourquoi - pour

mémoire, nous rappelons que les volontaires ont tous et toutes été recrutée·es dans une tranche d'âge fortement active sur les réseaux sociaux et, à l'époque de réalisation des expérimentations, Facebook et Messenger en particulier; néanmoins, précisément, pendant l'expérimentation, nous leur avons demandé de tenir leurs téléphones éteints. La réaction qui apparaît à cet instant-là paraît donc motivée et justifiée de manière régulière chez la majorité des volontaires. Après cette première réaction au niveau du menton, on en constate plusieurs autres au menton, et ce d'une façon moins intense que la réaction (2). En observant ces passages, je me suis aperçue qu'il s'agissait d'une sorte de tic chez le volontaire mais aussi des moments où il semble lire ce qui est écrit sur la vidéo – chose qu'il a aussi faite lors des visionnages de la vidéo neutre. La présence d'émotion ou non lors de ces micro-réactions n'est donc pas confirmée ni infirmée. Une analyse approfondie n'étant ici pas possible, j'ai décidé de ne pas les prendre en compte dans mes analyses. La réaction suivante se situe au niveau des muscles corrugateurs (3), et se manifeste tout au long du moment T2 :

---

Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

Lors de ce passage, le volontaire fronce les sourcils d'une manière plus forte et plus longtemps, ce qui a pour effet d'avoir un tracé assez dense comme ici. Cela peut témoigner du fait que ce passage ne plaît pas au volontaire – il en éprouve des émotions négatives, qui sont en effet mentionnées dans ses entretiens : « ce que j'ai vu j'ai vu du monde des enfants des musulmans notamment des des cris des pleurs des morts aussi ce qui m'a choqué d'ailleurs des armes », « tout ça ben déjà c'est dans [s] pour la peine c'est dans le visage des enfants et surtout à un moment quand on voit une larme il y a un enfant qui pleure ça m'a fait des [s] enfin j'ai une larme aussi qui a coulé ». On constate ici une adéquation entre le dit et le ressenti et donc aussi une conscientisation de ses émotions – MB identifie ses émotions et en reconnaît les sources. Il est même très précis sur les émotions qu'il ressent et ce sur quoi elles sont dirigées. À propos du



passage ci-dessus, il exprime avoir ressenti de la peine – ce qui aurait donc eu comme effet chez lui de lui faire froncer les sourcils. En (4), une réaction au niveau du menton est affichée sur le tracé, elle commence un peu avant le moment T3 et tout au long :

---

L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. Après cette scène, on voit des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage. Celui du premier plan est légèrement dévêtu et porte les marques d'une blessure par balle au niveau de son abdomen. Et sur le second plan, on voit un autre avec les pieds accrochés au barreau d'une cage. On ne voit pas les têtes de ces deux hommes. La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et on voit le sang couler sur ces écritures. Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert à traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ».

---

En mettant en relation cette réaction et les entretiens du volontaire, on remarquera que ce dernier est particulièrement touché par la crucifixion affichée dans la vidéo : « ce qui m'a plus [s] c'est la mort un moment **il y a un un mort** il est [s] je crois même qu'il est [s] enfin il est [s] enfin **il est comme \*jesus** quoi il est comme ça ça c'est cette image que je me rappelle », d'où sa réaction. Il indique aussi que face à ces images-là, il a ressenti : « de l'angoisse celle-là quand je l'ai vu tout à l'heure j'avais peur en fait [s] oui c'est de la peur mais c'est rarement avec ça ». Cela montre, en quelque sorte, qu'en ayant contracté le menton, le volontaire a bien éprouvé des émotions négatives lors de certaines scènes de la vidéo. Vers la fin de la séquence décrite *supra*, une autre réaction s'affiche sur le tracé. Il s'agit cette fois-ci d'une réaction au niveau des muscles corrugateurs (5) qui se manifeste plus précisément au passage suivant :

---

L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert à traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». LES DISCOURS

Lors du passage en question, il faut le rappeler, MB contracte également le menton. Il y a donc une double réaction au même passage – ce qui pourrait indiquer qu'à ce moment précis, il peut y avoir plusieurs émotions combinées, ou bien une augmentation de l'intensité de l'émotion ressentie - ou manifestée. D'après les propos du volontaire, il se pourrait que la deuxième hypothèse soit la bonne – bien que dans ses interviews, il ne parle pas explicitement de ce passage où l'on voit de gens traînés derrière une voiture : « j'ai ressenti de la peur et le pire c'est que la peur à un moment [s] comment dire en fait la peur ça monte ça descend mais ça monte plus fort que ça descend je veux dire au fur et à mesure que la vidéo passe ben la peur monte de plus en plus et pareil enfin il y a l'effet sonore-là qui travaille aussi et là ça fait vraiment vraiment peur ». Bien qu'il ne précise pas à quel moment exact il pense que ses émotions s'amplifient, on peut déduire du fait que ses émotions montent en crescendo, qu'à la fin de la vidéo, qui correspond au passage dont il est question ici, l'intensité de ses émotions soit à son apogée. Toutefois, même s'il dit que ses émotions augmentent au fur et à mesure de la vidéo, et que tout au long des réactions et des micro-réactions sont aperçues, il est quand même assez difficile de prendre cette auto-analyse comme fait. Il n'est pas faux cependant que vers la fin de la vidéo, lors des réactions (4) et (5) ses émotions sont les plus intenses.

## **Second visionnage**

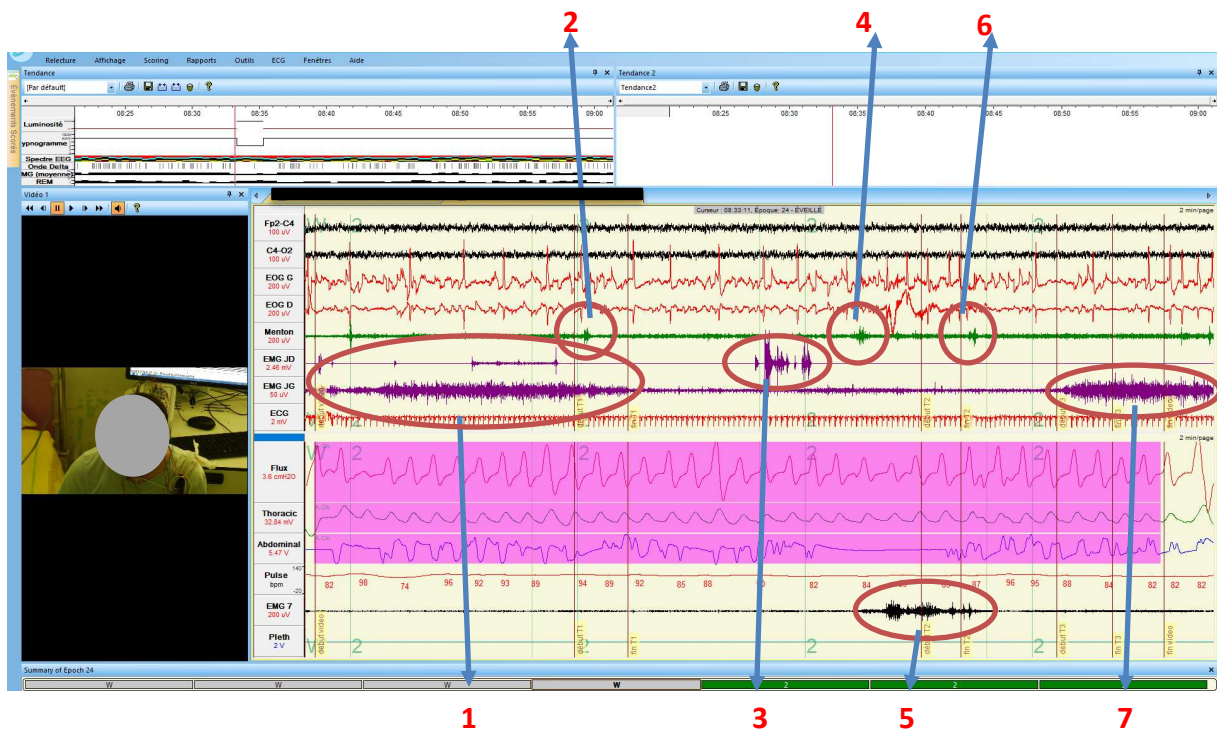


Figure 94: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB lors du second visionnage de la vidéo violente.

Lors du second visionnage, MB réagit dès le début de la vidéo (1) : il bouge beaucoup sa jambe gauche lors d'une longue période et de temps en temps on peut voir des mouvements de sa jambe droite. Sur le tracé ci-dessus, le mouvement de la jambe gauche intervient dès que la vidéo commence. Il s'accroît ensuite à un moment donné avant de s'arrêter complètement. En visionnant la vidéo, tout cela se manifeste lors de la séquence suivante :

La vidéo violente commence par une page Facebook de quelqu'un qui fait défiler des pages Facebook de personnes ou de groupes qui montrent leur appartenance aux groupes terroristes ou à leur engagement dans des réseaux islamistes. Cette appartenance ou cet engagement sont visibles à travers leurs photos de profil, leur photo de couverture ou leurs publications. On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armés et cagoulés, ou un homme en train d'en égorger un autre, ou encore des scènes de guerres.

La visite de ces pages semble comme provoquer l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

si ta des questions hésite pas , la vérité elle est la bas, c'est  
maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me  
donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »

Un fond noir apparait très furtivement. Et de là, on passe à une scène complètement différente : On voit une image en couleur avec au premier plan des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux jeunes garçons : le plus petit a les bras croisés devant lui et un plus grand, porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière.

Derrière ce premier groupe il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite.

Cette image est accompagnée du texte suivant :

ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.

Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

---

Le moment où le mouvement de la jambe gauche s'accroît se situe au moment où les différentes pages sont visitées (ces pages montrant parfois des scènes de violences – d'éborgnements – d'armes, etc.). La vitesse des images ne permet pas de situer exactement le moment et l'image qui a fait accentuer les mouvements du volontaire. Il est probable que ce n'est pas une image précise qui l'a fait réagir comme cela, mais plutôt le fait de savoir ce qui va suivre : sachant ce qu'il va voir plus tard, cela témoigne peut-être d'une forme de préparation psychologique de sa part, qui conduit à cette réaction. Pour en être sûre, les entretiens ont été vérifiés et d'après les dires de MB, ces réactions sont belles et bien dues aux images Facebook :

« j'ai vu un truc qu'hier je n'avais pas vu enfin je l'avais vu mais je ne me souviens pas de l'avoir vu c'était [s] les premières images c'était quand il y a un appel sur \*facebook au début quand c'est sur \*facebook avec le message d'ailleurs sur \*facebook j'ai vu des images qui sont violentes mais que je m'en souvenais plus du tout vraiment je vois quelqu'un qui a un couteau qui est sur une personne ». Ayant oublié cette partie de la vidéo, la revoir a probablement surpris le volontaire – qui, par la même occasion, a regardé ce passage avec beaucoup plus d'attention. C'est donc comme cela qu'il a vu les images violentes présentes dans cette séquence et a réagi en conséquence. On pourrait aussi, grâce aux entretiens, déterminer à peu près l'image qui l'a le plus marqué dans cette séquence et qui pourrait correspondre au moment où l'intensité maximale de la réaction est mesurée ; il s'agit de : « qui m'a le plus frappé c'est l'image sur \*facebook quand justement quand il y a **le couteau plein de sang** dessus il y a **le monsieur qui est sur la personne** et qui [s] enfin c'est tout au début en fait quand [s] en fait c'est pour ça qu'il a tué c'est ça ben ça **c'est l'image qui m'a le plus marqué** ». Outre les images Facebook, et bien après les avoir vues, il continue de bouger sa jambe. Mais le motif de cette réaction demeure inconnu et impossible à interpréter de manière évidente, et nous ne pouvons là encore que faire des suppositions guidées par le déroulement même de l'expérimentation : il est possible que ce qu'il a vu l'a tellement marqué qu'il ait eu du mal à évacuer ses émotions ; il est aussi possible que ce qui suit l'ait également affecté que ce qu'il vient de voir. Ces deux hypothèses sont toutes les deux possibles, même si la première pourrait être la plus probable : en effet, dans ses entretiens, MB ne mentionne à aucun moment le passage de l'homme jeté dans le ravin, et ce même au premier visionnage, ce qui fait penser que ce n'est pas quelque chose qui l'a marqué en particulier. Et même si ce passage est considéré comme l'un des plus marquants de la vidéo, tous les volontaires, dont MB, ne réagissent pas toujours dessus. Pourtant, un peu au début du moment T1, on peut apercevoir qu'il contracte son menton (2). Ce qui pourrait signifier qu'à ce moment, il a pu réagir aux images qu'il a vues et ces dernières lui ont fait ressentir des émotions négatives – sans qu'il l'admette ou juste le conscientise pour autant. Mais là encore, il est difficile de déterminer exactement si la réaction est instantanée ou bien différée. Après cet épisode, MB est calme et ne présente aucune réaction pendant un certain temps. En (3), il bouge la jambe droite pendant un moment qui dure un peu, et qui correspond à la séquence suivante :

---

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désespéré. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Dans ses entretiens, il ne parle pas explicitement de ce passage : il parle d'enfants à un moment donné : « j'ai vu des enfants », « il y a aussi d'autres enfants mais du côté méchant pas du côté civil ils étaient avec les gens cagoulés j'ai vu une fille qui faisait de la corde à sauter aussi ». Bien qu'il y ait une précision sur certaines images, les enfants dont il parle la première fois ne sont pas tout à fait désignés, sachant que dans la vidéo, il y a deux séquences où on peut voir des enfants en souffrance. Dans ce cas, on ne peut donc pas affirmer qu'il parle bien de cette séquence lorsqu'il parle d'enfants – on pourrait donc supposer que ce mouvement est une manifestation émotionnelle à valence négative. En (4) par contre, la contraction du menton aperçue sur le tracé s'apparente à une réaction déclenchée par une émotion. Rappelons que la contraction du menton indique en général une émotion négative de la part du·de la volontaire. Ici, elle intervient lors de l'apparition à l'écran de la scène suivante :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux.ses.

---

L'image de la fillette avec sa corde à sauter semble avoir eu un effet sur MB – elle fait partie des images qu'il a remarquées lors de son deuxième visionnage et donc qui semblait l'avoir surprise. Ici, l'émotion éprouvée n'est pas en soi une émotion négative – mais plutôt de la surprise, il ne l'explique d'ailleurs pas dans ses entretiens – mais l'indique comme étant une

image qu'il a vu la veille, qu'il a oublié mais qu'il a bien remarquée cette fois. Si l'image a été oubliée, il est donc fort probable que sa vue ait perturbé quelque peu le volontaire et l'a fait réagir, comme ici. Un peu après cette surprise, MB fronce les sourcils (5) lors du passage montrant :

---

L'image est ensuite brouillée et fait apparaître une autre image en noir et blanc et le texte est remplacé par un autre qui dit : EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS. L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme

qui essuie son visage en larmes.

---

En explorant les entretiens, et comme déjà dit plutôt, MB parle d'enfants dans son discours sans préciser de quelle scène il s'agit. Il n'est donc pas facile de savoir exactement ce qu'il ressent ni dans quelle situation/ image/ séquence. En ce qui concerne cette scène par exemple, les entretiens du second visionnage ne mentionnent aucune scène/ image en particulier. Cependant lors du premier visionnage, cette scène et en particulier les suivantes l'ont « choqué » : « tout ça ben déjà c'est dans [s] pour la peine c'est dans le visage des enfants et surtout à un moment quand on voit une larme il y a un enfant qui pleure ça m'a fait des [s] enfin j'ai une larme aussi qui a coulé », « des enfants des musulmans notamment des des cris des pleurs » et lui fait ressentir de la « peine » selon lui. L'explication que l'on pourrait donner dans cette situation est donc que le volontaire a omis de parler de cette scène lors de ses entretiens, mais que cela n'a pas empêché sa psyché de réagir à ces scènes lors du visionnage de la vidéo. Bien qu'il n'ait pas verbalisé ses émotions, son corps lui les a extériorisés. Il est en effet tout à fait possible que nous ne nous rendions pas compte de ce que nous ressentons par rapport à quelque chose, mais que notre corps lui réagisse

en conséquence. La réaction (6), arrive juste après le moment T2 et arrive au passage de la vidéo qui montre :

---

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant : ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. » L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène.

---

Cette séquence ne montre pas de scène de violence et pourtant la réaction de MB semble montrer une émotion négative à ce moment-là. Pourtant rien dans son discours, n'indique ce passage non plus. Mais en regardant l'enregistrement en chambre, on peut s'apercevoir qu'à ce moment-là, on le voit visionner la vidéo en entrouvrant la bouche comme s'il lisait, sans que l'on ne sache vraiment si c'est le cas. C'est ce qui explique la réaction du menton à ce passage. En (7), le tracé montre de grands mouvements effectués par la jambe gauche dès le début du moment T3 et ce jusqu'à la fin de la vidéo et même un peu après :

---

La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et on voit le sang couler sur ces écritures. On voit également quelqu'un qui est en train de photographier l'homme crucifié avec son téléphone portable. En arrière-plan, on voit une scène de la « vie quotidienne », il y a des gens qui passent derrière l'homme crucifié, on voit aussi des voitures. La scène qui suit montre au premier plan un homme turbané à l'arrière d'un 4x4, il est en train de tenir quelque chose dans les mains (une sorte de corde). Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert à traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant :

LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES

Le texte se brouille et on voit apparaître à la fin le logo du gouvernement français devant un fond noir et juste en dessous un lien internet avec un fond blanc et une écriture noire :

[WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](http://WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)

---

Faisant partie des moments les plus violents de la vidéo, il n'est pas surprenant que MB ait réagi. De plus, dans ses entretiens il indique explicitement les éléments, les images qu'il a vues



et qui l'ont plus ou moins marquées tout au long de la vidéo. Dans son entretien, il dit : « non en fait [inaudible] j'ai vu ah oui oui si parce que [s] et comme je disais aussi il y a un moment ils sont sur une voiture et ils traînent plein de corps et je crois qu'il y a une image comme ça je n'en suis pas sûr où on voit un mort qui est décapité enfin il n'a plus de tête mais je sais pas si c'est parce qu'on ne voit pas sa tête ou vraiment il est [s] est décapité » - les personnes traînées par les voitures est donc en principe l'élément qui a le plus frappé MB et qui le fait réagir de la sorte. Ce qui n'est pas du tout la même chose par rapport au premier visionnage, qui a été les personnes crucifiées : « ce qui m'a plus [s] c'est la mort un moment il y a un un mort il est [s] je crois même qu'il est [s] enfin il est [s] enfin il est comme \*jesus quoi il est comme ça ça c'est cette image que je me rappelle ». Les émotions éprouvées par MB lors du premier et du second visionnage ne sont pas les mêmes et leurs causes non plus. Revoir les mêmes choses les rendraient-elles moins impactantes ? C'est comme s'il ne ressentait plus rien face aux images qui l'ont pourtant bien marquées au début – il n'en parle plus au second visionnage. Mais ne pas en parler veut vouloir forcément dire que la personne ne ressent plus rien face à ce qu'il voit – ou bien c'est parce qu'il en a déjà parlé le matin qu'il pense que ce n'est plus la peine d'en parler et de voir autre chose. Dans tous les cas, les réactions et les émotions du volontaire lors du premier et du second visionnage ne sont plus les mêmes. Il le dit d'ailleurs : « quand j'ai vu une deuxième fois je me suis dit que ça suffit là enfin ça doit suffire il faut il faut arrêter ça clairement en fait hier je me dis vraiment je me dis qu'hier en le regardant je ne sais pas enfin j'étais peureux un peu j'avais peur et là je n'ai plus peur je me dis qu'il faut agir en fait hier j'étais passif là maintenant je suis plus actif on va dire ». Ce changement d'attitude, de position a donc pu avoir une influence sur le regard du volontaire face à ce qu'il a vu – et qui pourrait expliquer ces changements dans sa vision des images visionnées.

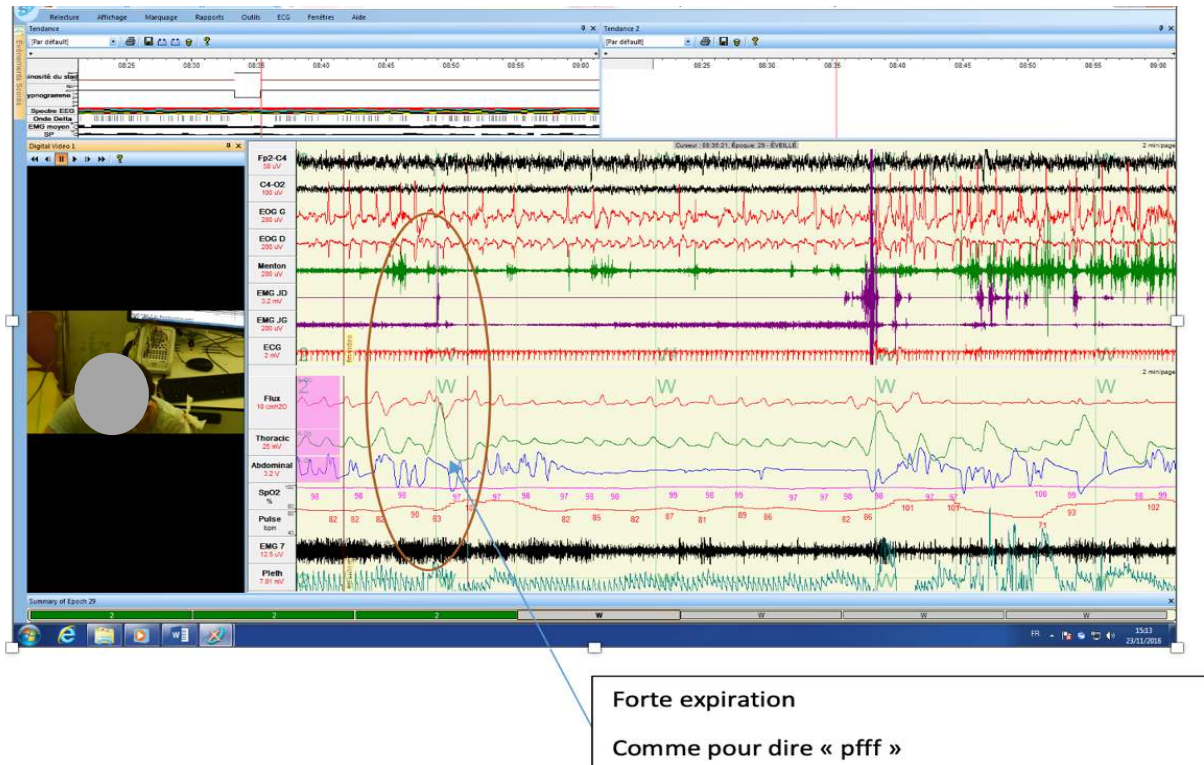


Figure 95: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire MB après le second visionnage de la vidéo violente.

À la fin de ce second visionnage, MB expire fortement, comme pour dire « pffff », ou bien pour soupirer. Cette réaction est visible sur la vidéo sur laquelle on le voit mais aussi captée par les électrodes placées sur lui. Comme chez certain·e·s volontaires vu·e·s plus tôt, le fait d'expirer comme cela après avoir vu la vidéo peut signifier une sorte de libération d'une forte émotion éprouvée lors du visionnage. C'est comme si pendant la durée de la vidéo, il a retenu son souffle ou bien respirait mal et qu'à la fin il se libère de ce poids en expirant comme il le fait.

## Volontaire FCH – Numéro 30 – Groupe 2

### Premier visionnage



Figure 96: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FCH lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus n'affiche pas beaucoup de réactions. Tout d'abord, certains tracés ont présenté des artefacts : comme l'EMG JD par exemple – ou bien comme l'EMG7 qui n'a pas été configuré correctement. Dans ce cas, il est difficile de savoir ce qu'il en est réellement et donc de savoir si la volontaire n'a réellement pas ressenti grand-chose. Outre ces inconvénients, à un moment de la vidéo, FCH montre des réactions au niveau du menton, des jambes et de l'ECG, il y a même une toute petite augmentation du Pulse (63-71) qu'on peut apercevoir au même moment (1). D'après ces indices, il y a bien un changement d'état observé à ce moment-là. Malheureusement, l'enregistrement permettant de recouper la vidéo visionnée et les réactions de la volontaire n'ont pas permis de déterminer à quel moment exact elle a eu ses réactions<sup>116</sup>. Tout ce qui est sûr c'est que la réaction a eu lieu après le moment T2 et avant le moment T3, soit le passage suivant :

<sup>116</sup> L'ordinateur sur lequel la volontaire avait visionné la vidéo n'avait pas de son – le son étant le moyen que nous avons utilisé pour connaître, à quelques détails près, ce que la volontaire visionne au moment T.

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant :

ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI ». L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à une ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI. Ils sont suivis par un cortège de voitures. La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI.

L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, trainé par terre.

Mais là encore, il n'y a aucune certitude sur ce qui l'a fait réagir dans cette séquence. Lors de ses entretiens, FCH ne mentionne pas cette séquence – on n'en retrouve aucune trace dans son discours. Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'a rien ressenti à ce moment-là, mais cela ne veut pas dire non plus qu'elle a éprouvé quelque émotion que ce soit. Ces différentes réactions peuvent en effet signifier la présence d'une émotion mais peuvent aussi être un moment où la volontaire a bougé et a fait actionner les différents capteurs sur elle.

## Second visionnage



*Figure 97: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire FCH lors du second visionnage de la vidéo violente.*

Contrairement au tracé précédent, celui-ci affiche plus de réactions de la part de la volontaire. Bien qu'il y ait quelques artéfacts, ainsi que la mauvaise configuration de l'EMG7, les tracés au niveau du menton, de l'EMG JD et de la pulse fonctionnent et montrent des réactions pouvant être utilisées. La première réaction observée ici se passe au niveau du menton – elle n'est pas intense et paraît fugace. Au moment où elle apparaît, la volontaire regarde la vidéo avec attention et en ayant la bouche un peu entrouverte – à cet instant précis, elle bouge un peu la tête et par la même occasion contracte son menton. Elle est au même moment en train de visionner sur l'écran le passage suivant ; et plus précisément celui où les images commencent à se flouter avec le grésillement en fond sonore :

---

On voit une image en couleur avec au premier plan des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux jeunes garçons : le plus petit a les bras croisés devant lui et un plus grand, porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière.

Derrière ce premier groupe il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe.

---

Dans ses entretiens, FCH ne parle pas de ce passage – elle ne décrit pas ce qu'il y a ici. Mais par contre, elle parle : « des musiques aussi qui font le le contraste entre entre la réalité et la fiction et le côté fiction qui est représenté donc avec des images déjà quotidiennes » - ce qui pourrait correspondre à ce qu'il y a ici. Cet aspect de la vidéo (la musique et le contraste entre les images), l'ont surpris d'après elle. L'absence de son la première fois a aussi sans doute contribué à cette surprise, ce qui l'a fait réagir cette fois-ci. Mise à part cette histoire de son et de contraste, ce second visionnage a été pour FCH un moyen de voir plus, d'analyser plus la vidéo – elle parle de plusieurs choses qu'elle n'a pas vu, pas remarqué la première fois et qui l'ont fait réagir et ressentir plus d'émotions. Entre autres, les images Facebook, les « messages subliminaux », les sons, les contrastes, etc. Les messages Facebook venant avant la réaction qu'elle a ici, il n'est pas impossible que cette contraction du menton soit également le fruit de toute une série de chose qu'elle a vu avant et qui se manifeste qu'à ce moment précis – comme pour se libérer de ce qui l'a scotché avant. Il

faut rappeler que dès le début de la vidéo, son regard s'est figé sur l'écran, elle entrouvre la bouche et elle ne bouge presque pas, et ce durant toute la séquence où il y a les images sur Facebook. Et ce n'est qu'au moment où l'on voit la contraction du menton qu'elle bouge – ce qui peut laisser penser qu'il est possible que ça soit une réaction montrant une sorte de relâchement après un événement choquant. Ce qui est très probable dans le cas présent. En (2), elle réagit encore une fois au niveau du menton, mais cette fois-ci la réaction est accompagnée d'une petite expiration visible au niveau du Thoracique et de l'Abdominal – mais également visible dans la vidéo. Au même moment, les images qu'elles voient sont les suivantes :

---

Une image tout en couleur apparaît sur laquelle on voit au premier plan une petite fille qui joue avec sa corde à sauter. A droite d'elle, on voit deux petites filles qui jouent et derrière elles une autre petite fille qui passe avec un cartable sur le dos. A gauche de l'image on voit des enfants qui semblent heureux. Vient ensuite une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket.

---

Les images en soi ne montrent pas de scènes violentes ni de texte violent, au contraire ce qui est montré ici est plutôt joyeux : des enfants qui jouent. Ce qui laisse penser que la réaction de la volontaire n'est peut-être pas dirigée vers ces images-là, mais autre part ; la contraction du menton ne dénotant pas d'émotions positives (si c'était le cas ici). En parcourant les entretiens de FCH, il est assez facile de comprendre la raison de ces réactions. Dans son discours, elle semble bien affectée par le sort des enfants. Elle dit par exemple : « le dégoût ben tout simplement aussi de voir des corps des corps morts des corps torturés euh [s] des [s] des bébés effrayés des enfants effrayés des enfants utilisés ». Bien qu'il y ait deux séquences qui montrent des enfants, elle ne les différencie pas, elle en parle en général. Mais lorsqu'elle parle de « bébés effrayés » par exemple, elle sous-entend la scène d'avant la séquence de la fillette avec la corde à sauter et où l'on voit :

---

un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne.

---

Quant aux « enfants effrayés des enfants utilisés », elle pourrait faire référence aux deux séquences<sup>117</sup> :

Séquence 1

---

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désespéré. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Et :

Séquence 2

---

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

Ce qui, nous allons voir, l'ont fait réagir l'une comme l'autre. En revenant à la contraction du menton et de l'expiration qu'elle a eu au moment où elle a vu la fillette jouant avec sa corde à sauter, ces réactions pourraient être véritablement des réactions « après-coup » et donc résulter de ce qu'elle a vu avant. Lors de la séquence 1, et comme elle l'a fait au tout début, elle était figée avec la bouche entrouverte. Elle était comme ébahie par ce qu'elle regardait, le choc était

---

<sup>117</sup> La première séquence est celle qui vient avant les images de la petite fille jouant avec sa corde à sauter et la seconde est celle qui suit.

tel qu'elle ne bougeait plus et vient ensuite l'image de la fillette à la corde à sauter qui arrive comme une sorte de délivrance pour elle. Elle respire enfin, elle bouge : et c'est ce qui l'a fait réagir comme cela. La contraction du menton indiquant l'émotion négative et l'expiration signifiant en quelque sorte le soulagement, la délivrance. En (3), une autre contraction du menton est aperçue sur le tracé. Elle intervient au moment T2, c'est-à-dire la séquence nommée « séquence 2 » *supra*. Ayant constaté l'aversion de la volontaire pour les images montrant des enfants en pleurs et en souffrance, la réaction présente ici semble tout à fait normale. Elle contracte le menton car elle ressent une émotion négative lorsqu'elle voit la souffrance et les pleurs d'enfants. De plus, dans cette séquence, les pleurs d'enfants sont audibles et peuvent décupler les émotions ressenties à ce moment-là. Dans son discours, elle parle d'ailleurs : « des pleurs des cris » qui l'ont marqué, et qui sont bien présents dans cette séquence. En ce qui concerne cette réaction, elle semble bien avoir été ressentie instantanément. La dernière réaction de la volontaire lors de ce second visionnage est un mouvement au niveau de la jambe droite. Chaque personne étant différente, il est difficile de certifier ce que ce mouvement signifie vraiment, cependant il est possible de supposer certaines choses en se basant sur des données et des faits qui sont présentés. Dans le cas de FCH, il n'est pas impossible que cela ce mouvement de jambe soit une manière pour elle d'être dans la réflexion, l'analyse. D'autant plus que ses autres réactions émotionnelles ont toutes été extériorisées par la contraction du menton et au niveau des appareils respiratoires. De plus, la réaction vient vers la fin de la vidéo, ce qui pourrait supposer qu'après avoir été submergée par ses émotions, la volontaire se reprend et au vu des images qu'elle continue de voir, elle s'auto-protège en commençant à analyser, plutôt que de se laisser envahir par ses émotions. Ce qui pourrait expliquer ce geste. Mais encore une fois, nous ne pouvons pas affirmer ce qui se passe réellement dans le corps et l'esprit des gens – ce qui ne nous empêche pas d'analyser les choses d'un point de vue extérieur.

## **Volontaire LM – Numéro 32 – Groupe 2**

### **Premier visionnage**



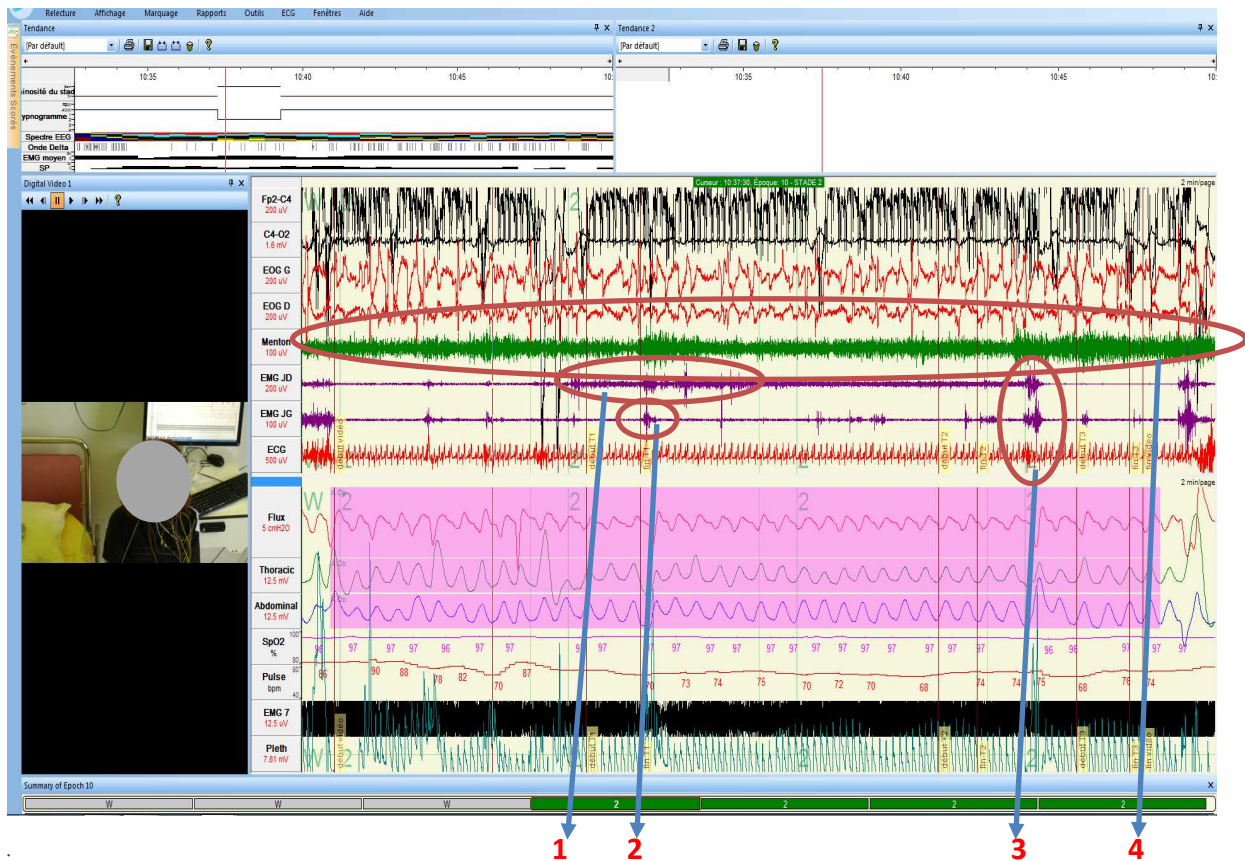


Figure 98: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire LM lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Le tracé ci-dessus montre plusieurs petits mouvements des jambes durant toute la durée de la vidéo. Toutefois, on peut remarquer qu'avant le début de la vidéo, la volontaire bouge beaucoup la jambe gauche ainsi qu'un petit mouvement de la jambe droite, qui semble s'arrêter complètement au commencement de la vidéo et ce, pendant un certain moment. La réaction d'avant la vidéo montre en quelque sorte une certaine nervosité de la volontaire : elle ne sait pas ce qui l'attend, donc ses jambes bougent. Dès que la vidéo est projetée, ses mouvements de jambes s'arrêtent – le stress est partie et laisse place à autre chose, qui pourrait s'apparenter au choc, ce qui l'immobilise : comme si ce qu'elle voit semble la méduser, la sidérer. Après un long moment sans réactions apparentes, LM bouge sa jambe droite (1). Ce mouvement commence un peu avant le moment T1, pendant et après la séquence suivante :

---

La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette

partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

Un fond noir apparaît très furtivement. Une autre scène en couleur apparaît ensuite : Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement. Au milieu de cette image il y a le texte suivant :

ILS TE DISENT : (fond noir, texte blanc) « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. » (fond noir, texte jaune)

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit :

EN RÉALITÉ TU ÉLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR. (fond blanc et écriture en noir)

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand.

---

Étant donné que cette séquence contient des images fortement chargées en émotion, il est fréquent que les volontaires réagissent émotionnellement à son égard. Le mouvement de la jambe exercé par la volontaire est donc lié à une émotion qu'elle éprouve au moment où elle regarde cette séquence. Là encore, l'émotion qu'elle ressent n'est pas entièrement identifiable, mais selon la teneur des images, la réaction ressentie à ce moment-là est certainement négative. Outre ces réactions, quelques petites réactions apparaissent au niveau des deux jambes, mais leur intensité et le fait qu'elles soient très légères n'ont pas permis de les prendre en considération. Après cette phase, la volontaire continue de bouger de manière assez régulière sa jambe droite, jusqu'au moment où le mouvement s'intensifie et en même temps elle bouge sa jambe gauche mais aussi une réaction se fait voir au niveau de l'ECG (3). À cet instant précis, il est donc très probable qu'il y ait une réaction émotionnelle assez forte qui la traverse. En regardant la vidéo, on s'aperçoit que la séquence qu'elle regarde est la suivante :

---

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant :

ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. » L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions

transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI.  
Ils sont suivis par un cortège de voitures.

---

Sur cette séquence, il n'y a pas vraiment d'images ou de textes pouvant expliquer cette réaction de sa part. Mais comme nous l'avons déjà vu chez plusieurs volontaires, les réactions émotionnelles ne sont pas toujours instantanées – parfois il arrive que nous réagissions après coup, lorsque le choc est passé. Dans le cas présent, cette éventualité est tout à fait possible. De plus, dans son discours, LM parle des images d'« enfants qui pleurent », qui l'ont rendu triste. Ces images, elle les désigne comme étant la source de sa tristesse mais aussi comme étant celles qui l'ont le plus frappées dans la vidéo. Les réactions qu'elle a eues après les avoir vues sont donc bien justifiées et sont compréhensibles – en voyant les enfants pleurer et sûrement en entendant leurs cris, elle a été choquée. Le choc passé, elle a bougé ses jambes et son rythme cardiaque s'est accéléré (ECG). D'autres réactions sont remarquées sur ce tracé, les contractions du menton : tout au long du visionnage, et même avant, la volontaire semble contracter son menton (4), et ce d'une manière plus ou moins intense. C'est à se demander s'il s'agit bien de réactions captées ou d'artéfacts – de plus, dans les images qui la montre, aucune contraction à ce niveau n'est constatée ; ce qui n'exclut pas qu'il y ait bien réactions. Cela étant dit, et s'il s'agit d'artéfacts, on remarque quand même qu'à certains moments où elle a réagi, en (2) et en (3), les contractions de son menton sont intensifiées – ce qui pourrait signifier qu'il y a bien réaction de sa part à ce niveau. Contracter son menton étant un signe connu de manifestation d'émotions négatives, on pourrait dire qu'à ces moments-là (2) et (3), LM éprouve des émotions négatives par rapport à ce qu'elle voit ou a vu.

## **Second visionnage**

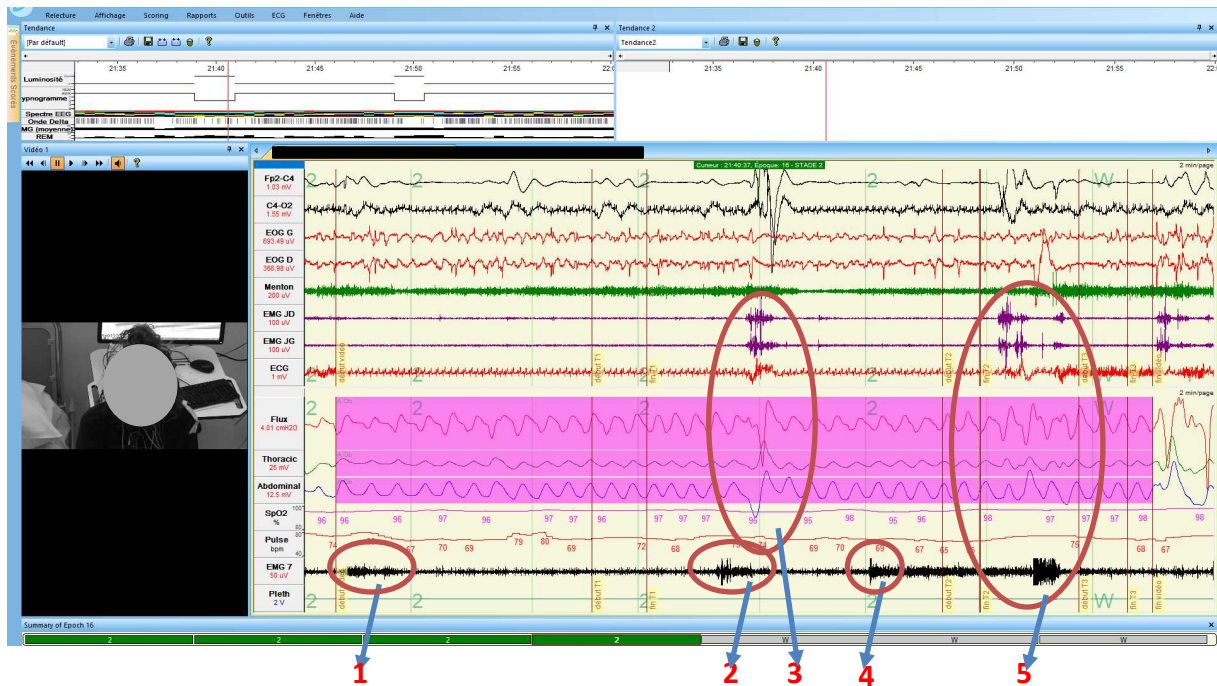


Figure 99: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire LM lors du second visionnage de la vidéo violente.

Ce second tracé montre un peu plus de réactions que lors de la première vidéo. La première réaction apparaît dès le commencement de la vidéo. LM en déclenchant et en voyant la vidéo, fronce les sourcils (1), comme pour signifier son mécontentement à l'idée de revoir la vidéo – soit les scènes et textes violents. Mais cette réaction pourrait aussi être autre chose, en regardant la vidéo sur laquelle LM est aperçue, au début de la vidéo et un petit peu après, elle touche des électrodes notamment celle qui mesure sa respiration mais aussi son front, ce qui a eu probablement comme effet d'activer l'EMG7 à ce moment-là. De plus, lors de ses entretiens, à aucun moment elle ne parle du début de la vidéo ou du passage sur Facebook. Cela ne veut pas dire qu'elle n'a rien ressenti à ce moment-là, mais qu'il est possible que ce ne soit pas une véritable réaction. En (2), une deuxième contraction des sourcils est affichée sur le tracé. Ce mouvement est aperçu alors que LM est en train de voir la séquence suivante :

---

une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre.

---

Juste après avoir réagi à cela, elle bouge simultanément les deux jambes, il y a une activité cardiaque visible sur l'ECG, mais aussi une activité au niveau du Flux, du thoracique et de l'abdominal (3), et ce au moment où elle visionne cette séquence :

---

La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Étant particulièrement touchée par le sort des enfants, LM réagit dès qu'elle voit la souffrance des enfants dans la vidéo, comme lors du premier visionnage. En voyant la vidéo en chambre, on peut même remarquer un changement d'attitude de sa part à cet instant précis : dès le début de la vidéo, et comme mentionné plus tôt, LM se touche le visage, le front, la tête et les cheveux pendant qu'elle est devant l'écran – mais au moment où ce passage surgit, elle arrête brusquement de se toucher, a une sorte de mouvement de recul et une inspiration avant de regarder la vidéo attentivement, et de reprendre. La séquence touche la volontaire, on voit clairement qu'une émotion se dégage à ce moment-là. La cessation momentanée et soudaine de ses activités gestuelles en cours est une marque de surprise ; suivie d'une attention marquée manifeste. Le mouvement des deux jambes peut signifier à la fois qu'elle ressent des émotions – mais cela pourrait aussi être une sorte de réaction biologique de fuite – comme si elle voulait fuir la situation ou ce qu'elle voit. La prise d'inspiration peut dénoter une préparation à quelque chose de fort – comme les nageurs qui prennent leur respiration avant de plonger dans l'eau, elle inspire parce qu'elle sait que ce qu'elle est en train de voir et ce qui suit va être dur et donc s'y prépare. Et d'ailleurs, lorsque l'investigatrice lui demande ce qui l'a le plus frappée dans la vidéo, elle répond : « euh [s] c'est euh bah [s] c'est encore les enfants en fait oui et les [s] les images des morts j'ai encore plus de mal à les regarder » - ce qui étaye l'hypothèse selon laquelle le sort des enfants lui importe beaucoup, et que ce

second visionnage l'affecte un peu plus que le premier. En (4), elle fronce une fois de plus les sourcils. Au moment où elle le fait, elle voit :

---

une autre image montrant une fillette qui joue avec un ballon de basket.

---

Ce qui paraît étrange, car l'enfant sur la vidéo semble heureuse. En explorant ses entretiens, rien sur ce sujet n'apparaît. Le fait de voir des enfants la fait donc réagir peu importe les circonstances ? Pour éclaircir cette réaction, la vidéo sur laquelle on la voit montre qu'en fait à ce moment-là, elle se touche le front, ce qui a pour effet d'activer les électrodes de l'EMG7. Il ne s'agit donc pas de réactions émotionnelles de sa part mais d'un geste extérieur. En (5) par contre, en plus d'une réaction au niveau de l'EMG7 elle bouge ses deux jambes et on peut même entrevoir une légère activité cardiaque au niveau de l'ECG. Le mouvement des jambes correspond aux images suivantes :

---

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant :

ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. » L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI. Ils sont suivis par un cortège de voitures. La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI.

---

L'activité cardiaque arrive au moment où :

---

L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

---

Et le froncement de sourcils à :

---

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. Après cette scène, on voit des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage. Celui du premier plan est légèrement

dévêtu et porte les marques d'une blessure par balle au niveau de son abdomen. Et sur le second plan, on voit un autre avec les pieds accrochés au barreau d'une cage. On ne voit pas les têtes de ces deux hommes. La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et on voit le sang couler sur ces écritures

---

Ces séquences ne transparaissent nulle part dans ses entretiens et pourtant elles semblent bien l'affecter, autant que celles avec les enfants, vues plus tôt. Lorsqu'elle commence à voir la première séquence et qu'elle bouge les jambes, c'est comme ce qui a été dit précédemment. Cette réaction semble vouloir montrer une sorte de fuite de la part de la volontaire – une réaction face à la peur, bien souvent. En voyant les images à l'écran, et connaissant ce qui va suivre, elle se prépare à fuir : au premier visionnage, un des éléments qui l'a frappé, selon elle est le passage où « un moment quand ils traînent des morts par terre » – qui est un passage qui vient juste après la séquence qu'elle est en train de voir à ce moment-là. Bien qu'elle ne le dise pas, c'est probablement une scène qui l'a encore frappée ; et en sachant à l'avance qu'elle va la revoir, elle préfère la fuir. Ce qui pourrait expliquer cette réaction qu'elle a au niveau des jambes. L'activation de l'ECG vient en appui de cette hypothèse – en sachant ce qu'elle va voir, son rythme cardiaque s'accélère à l'approche de l'objet de sa crainte. Le froncement de sourcils qui intervient juste après est la marque que ce qu'elle voit ne lui plaît pas et lui fait ressentir des émotions négatives (mécontentement, contrariété, colère).

## **Volontaire CB – Numéro 36 – Groupe 1**

### **Premier visionnage**

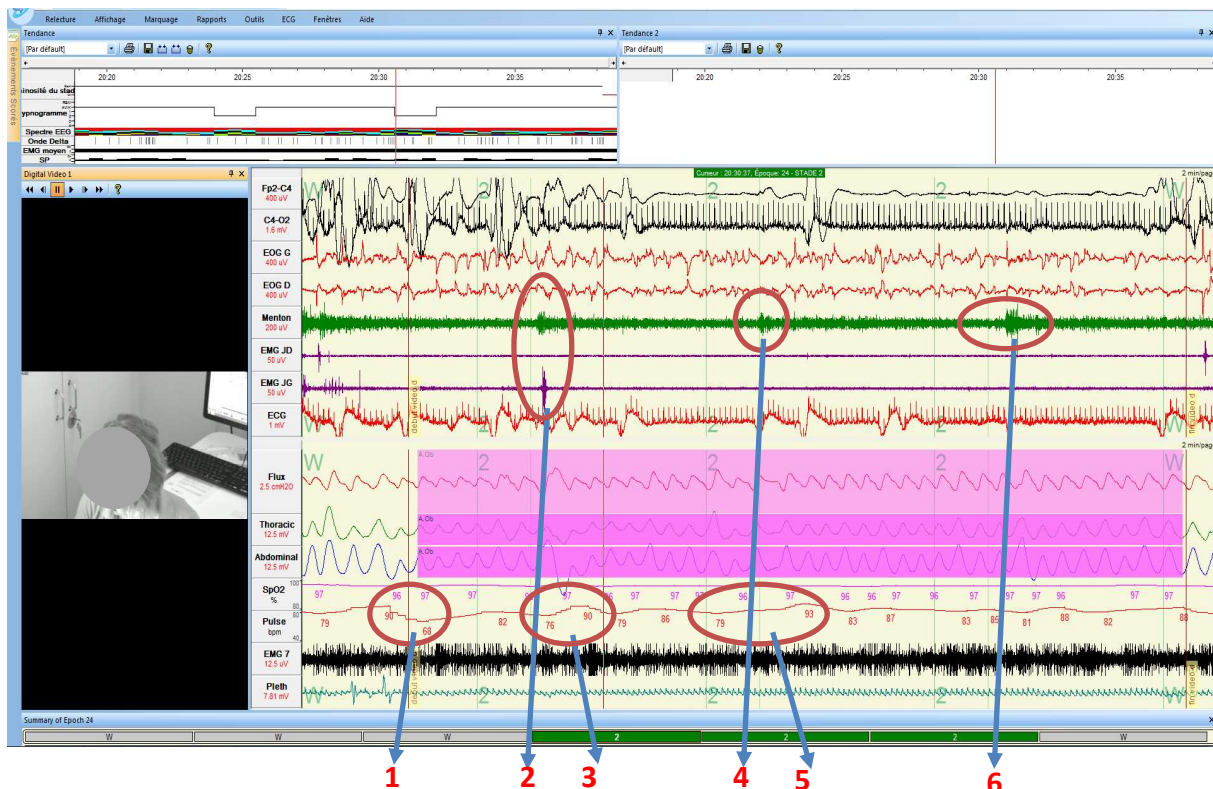


Figure 100: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CB lors du premier visionnage de la vidéo violente.

Avant même que la vidéo ne commence, le tracé montre déjà une réaction au niveau de la pulse (1), celle-ci est à 90 bpm avant que la volontaire ne voie la vidéo et descend à 68 bpm juste après le début du visionnage. Cela pourrait s'expliquer par une sorte de stress ou d'anxiété de sa part. Puisqu'elle a déjà vu la première vidéo (la neutre), elle s'attend sans doute à être confrontée à une vidéo violente, ce qui la stresse un peu. Mais ce stress s'estompe assez vite dès que le visionnage commence. Après cet épisode, la volontaire réagit à un moment donné au niveau du menton et de la jambe gauche (2). À ce même moment, la vidéo montre :

---

des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite.

Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

---



En voyant ces images, CB il y a probablement quelque chose qui affecte la volontaire, la stresse ou l'angoisse. Cependant, il n'est pas possible de déterminer la cause étant donné qu'elle ne mentionne pas cette séquence dans son discours. En même temps que cette réaction, le tracé montre une contraction du menton. Cette réaction laisse à penser que les émotions ressenties dans ce cas-ci sont négatives - la contraction du menton étant associée à la colère, la peur, le dégoût. Bien qu'elle n'en ait pas explicitement parlé dans ses entretiens, la volontaire indique tout de même que parmi ce qui l'a frappé dans cette vidéo, il y a des « images de guerre », ce qui est relativement en lien avec ce qu'il y a dans cette séquence. À peine cette réaction terminée, on remarque au niveau de la pulse (3) une accélération de la fréquence cardiaque – le battement par minute passe de 76 à 90. Et au même moment, la vidéo affiche :

---

Cette image [celle présentée dans la séquence précédente] est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit :

EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI. Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux.

---

D'après ce qui est montré sur le tracé, cette scène provoque une forte émotion à la volontaire, dont la nature reste indéterminée, mais il s'agit sans doute d'une émotion négative. Et si l'on se fie à ce qu'elle dit dans ses entretiens, il s'agirait « peut-être un peu d'inquiétude je sais pas un mal être comme ça quelque un gêne en fait », qu'elle a ressenti face aux images « de personnes attachées », qui fait partie des éléments qui l'ont le plus frappés dans la vidéo. Elle-même se disant incertaine de son propre ressenti, il nous est a fortiori assez difficile de déterminer ce qu'elle ressent à cet instant. En (4), CB contracte son menton. Au même moment, un peu avant et un peu après, on peut voir aussi qu'il y a une activité au niveau de la pulse (5) : 79 - 93 bpm. Tout ceci a lieu à la vue des images suivantes :

---

on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement.

Au milieu de cette image il y a le texte suivant :

ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. » Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent qui dit :

EN RÉALITÉ TU ÉLÈVERAS TES ENFANTS DANS LA GUERRE ET LA TERREUR.

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée.

---

Selon ce qu'elle dit dans ses entretiens, en plus des images qui l'ont frappées, les émotions négatives qu'elle ressent sont aussi en partie dues à des « images euh de là-bas c'est (en)fin c'est triste en fait c'est des c'est vraiment la galère et c'est la pauvreté c'est les blé les blessés les choses comme ça donc voilà », **ce qui** décrit un peu ce qu'il y a dans la séquence ci-dessus, et qui expliquerait ces réactions face à elles. Pour terminer, CB contracte à nouveau son menton (6) un peu plus loin. À ce moment précis, la vidéo montre :

---

un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main.

---

Cette scène provoque une émotion négative à CB, qui peut s'apparenter à de la tristesse, du dégoût ou bien de la colère. D'après ce qu'elle rapporte, il s'agirait plus de tristesse et de « mal être » qu'elle éprouve par rapport aux enfants qu'elle voit souffrir et pleurer. D'ailleurs, la chose qui l'a le plus affectée dans cette séquence est vraisemblablement les « cris » d'enfants qu'on entend très distinctement dans la vidéo, ce qu'elle dit explicitement.

## **Second visionnage**



Figure 101: Capture d'écran montrant le tracé de la volontaire CB lors du second visionnage de la vidéo violente.

Avant même que la vidéo ne commence, on observe une contraction du menton (1) chez la volontaire et ce jusqu'au début du visionnage. À ce stade, la réaction n'est pas vraiment significative car elle avait parlé avant. Lorsqu'elle a commencé à regarder la vidéo, elle s'est simplement ajustée – ce qui fait qu'elle a bougé un peu le menton. En avançant un peu, le tracé affiche une réaction dans la pulse (2) : une accélération de la fréquence cardiaque, de 84 bpm à 117 bpm. Cette augmentation soudaine et significative de la fréquence cardiaque peut être la manifestation d'un stress de la part de CB – lié au début du moment où elle regarde les images. Au moment où sa fréquence cardiaque augmente, voici ce qu'elle voit :

---

On peut voir par exemple sur ces pages des drapeaux de l'état islamique, des versets coraniques, des armes à feu, des balles, des hommes, des femmes et même des enfants armé.e.s et cagoulé.e.s, ou un homme en train d'en égorger un autre, ou encore des scènes de guerres. La visite de ces pages semble provoquer l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

**si ta des questions hésite pas, la vérité elle est la bas, c'est  
maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me  
donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »**

---

La source de ce stress est liée soit aux images qu'elle est en train de visionner, soit au fait de revoir la vidéo et de ressentir les émotions qu'elle a déjà eu la veille. À ce propos, rien dans son discours ne semble affirmer l'une ou l'autre des hypothèses qui sont proposées ici – ce qui rend l'interprétation de cette réaction équivoque. À peu près au moment où sa fréquence est au plus haut, CB contracte son menton (3) la séquence qu'elle voit à ce moment-là correspond au moment où la notification du message apparaît. En voyant la vidéo la filmant au moment où ces images apparaissent, on peut s'apercevoir qu'elle est en train d'avalier sa salive et de bouger un peu de sa position initiale. Ces gestes peuvent être interprétés comme une sorte de gêne de sa part face à ce qu'elle voit – ce qu'elle n'admet pas dans son discours. Selon elle, elle ne ressent « rien de particulier », « rien de spécial », et ce « parce que euh j'ai vu la vidéo hier donc là euh bah je revoyais les mêmes images donc du coup là après je me sens pas plus concerné par ça parce que ça ne m'intéresse pas du tout comme euh comme truc donc voilà mais ouais je sais pas donc du coup euh je pense que l'effet de surprise un peu de la vidéo n'a plus d'effet »<sup>118</sup>. Mais là aussi, il peut tout simplement s'agir d'un geste anodin qu'elle a fait sans qu'il y ait forcément d'interprétation émotionnelle. Car en avalant sa salive comme mentionné plus tôt, cela a provoqué la contraction du menton, qui peut se faire de facto sans être liée à une quelconque émotion négative à ce moment précis. En (4), le tracé affiche une micro-réaction visible au niveau de l'EMG 7, soit un froncement de sourcil. Réaction suivie, presque tout de suite par un mouvement assez long au niveau de la jambe gauche (5). Ces réactions interviennent lorsque la vidéo passe la séquence suivante :

---

On voit une image en couleur avec au premier plan des hommes habillés en noir, cagoulés et armés. A gauche on voit un homme tout habillé en noir et cagoulé qui brandit un drapeau. A l'extrême gauche, il y a deux jeunes garçons : le plus petit a les

---

<sup>118</sup> Lors de ce second visionnage, CB semble très détachée dans ses propos et pourtant ce que le tracé montre durant la diffusion de la vidéo ne paraît pas en accord avec ce qu'elle dit.

bras croisés devant lui et un plus grand porte un bonnet et une feuille dans la main juste derrière.

Derrière ce premier groupe il y a des dizaines d'hommes : certains habillés en noir, cagoulés et armés, d'autres ne sont pas armés mais brandissent des drapeaux de l'état islamique et une pancarte avec une écriture arabe. D'autres ne sont pas cagoulés mais on ne voit pas s'ils sont armés ou pas. On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite.

Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

---

Le froncement de sourcil indique une émotion négative pouvant être de la tristesse, de la colère ou bien du dégoût – il pourrait également exprimer de la contrariété ou du mécontentement. Le mouvement de la jambe gauche est quant à lui un marqueur émotionnel. A ce moment-là, ou peut-être un peu avant, la volontaire éprouve des émotions négatives à l'égard de quelque chose – probablement de la vidéo et/ ou des images qu'elle voit. Il n'est néanmoins pas possible d'identifier exactement ce qui l'a fait réagir ainsi – car rien dans ses entretiens ne parle de ce passage en particulier. Cependant, ce qu'elle dit par rapport aux « bruits », pourrait expliquer certaines réactions qu'elle a depuis le début de la vidéo. Elle indique en effet, : « que les bruits sont bien faits pour vraiment faire peur après euh ouais », la musique de fond qui accompagne la vidéo semble ainsi être pour elle un élément qui peut déclencher la peur chez elle. Si dans certaines séquences, il a été difficile d'indiquer ce qui l'a fait réagir, cet élément pourrait expliquer les différentes réactions qui ont été vues plus tôt, comme ici par exemple. Aussitôt que ses jambes sont sur le point de ne plus bouger, CB contracte encore une fois le menton (6) en voyant la scène suivante :

---

ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE ». Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.

---

Et plus précisément au moment où il y a une sorte de grésillement qui s'insère entre les deux textes. Là encore, sa réaction donne l'impression que le changement de fond sonore la fait réagir. Sur la vidéo où on la voit, cette contraction du menton se traduit concrètement par le fait qu'elle avale sa salive – avaler sa salive de la manière dont elle l'a fait peut-être un signe de

malaise ou de stress. Après cette énième réaction, CB bouge la jambe gauche (7) pendant un long moment durant lequel elle est exposée aux images suivantes :

---

Derrière ce texte, la vidéo montre trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

Un fond noir apparaît très furtivement.

Une autre scène en couleur apparaît ensuite : Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre. Dans cette scène on peut entrevoir un enfant habillé en rouge assis sur les épaules de quelqu'un qui participe à ce rassemblement.

Au milieu de cette image il y a le texte suivant : ILS TE DISENT : « VIENS FONDER UNE FAMILLE AVEC UN DE NOS HÉROS. »

---

Tout ce segment correspond à toute la durée du moment T1, un peu avant et un peu après. Contrairement aux réactions précédentes, celle-ci coïncide avec un élément que CB a mentionné dans ses entretiens, lorsqu'elle raconte ce qu'elle a vu dans la vidéo : « plusieurs corps euh qui sont attachés qui qui sont jetés » ; et lorsqu'elle indique que l'élément qui l'a le plus frappé est : « les corps attachés ». Il y a bien une émotion qui se dégage à ce moment-là et sur ces images. Avant même que sa jambe gauche ne s'arrête de bouger, elle bouge en même temps l'autre jambe, mais contracte aussi son menton. On peut voir également une réaction au niveau du flux (8) – et donc au niveau de sa respiration. Mais en voyant le thoracique et l'abdominal, on comprend qu'il ne s'agit pas d'une grande respiration – ni même d'inspiration, car les capteurs au niveau des poumons n'ont pas été activés ; il ne peut donc s'agir que d'une petite expiration au niveau du nez n'impliquant pas le travail des poumons qui n'est par ailleurs, pas non plus un soupir – qui serait isolable visuellement alors qu'ici la vidéo la montrant ne témoigne d'aucune action. Il pourrait donc aussi bien s'agir d'un simple artéfact. Néanmoins, les réactions au niveau de la jambe droite et du menton sont bien présentes. Et d'ailleurs sur la vidéo, on la voit avaler sa salive et faire une sorte de mouvement

de recul à ce moment-là. Ce qui pourrait être interprété comme une forme de répulsion de ce qu'elle voit ou de ce qu'elle a vu – une manière de fuir, comme nous l'avons vu plus tôt chez d'autres volontaires – associé aux mouvements visibles des jambes. Ici, dans la récurrence des réactions chez l'ensemble des volontaires, nous constatons depuis le début que des contractions du menton sont le signe associé à la présence d'une émotion négative quand le mouvement de recul est signe d'une répulsion. Après ces multiples réactions se succédant les unes aux autres, CB semble rester calme pendant un long moment avant de réagir une dernière fois au niveau du menton (9) au moment où elle voit la séquence suivante :

---

le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant : ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène.

---

La contraction du menton témoigne d'une émotion négative vis-à-vis de ce qu'il y a en face d'elle ; bien qu'elle ne mentionne aucun élément de cette séquence, celle-ci semble avoir un effet sur elle. Il est néanmoins aussi possible que cet instant où elle réagit ne soit pas réellement l'objet de son désarroi/ ébranlement. Ce doute est installé car dans son discours, elle parle de certaines choses qui laissent penser que cette réaction est plutôt associée à ce qui se passe avant, à savoir des images d'enfants en souffrance et en pleurs – qu'elle a en effet mentionnées : « un moment joyeux avec des enfants qui font de la corde à sauter d'autres où en fait on les voit pleurer ils sont en train de mourir de faim ».

## **Volontaire GV – Numéro 37 – Groupe 2**

### **Premier visionnage**

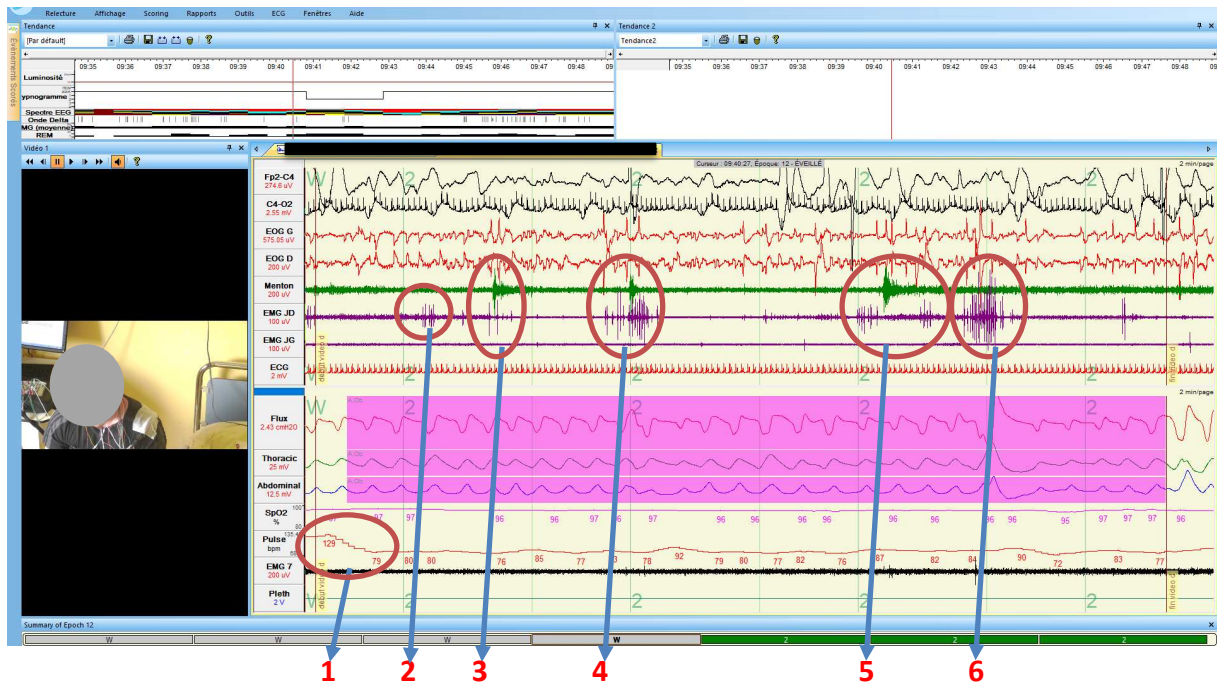


Figure 102: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire GV lors du premier visionnage de la vidéo violente.

L'idée de voir une vidéo ou bien de participer à une étude semble perturber le volontaire : sur le tracé ci-dessus, on remarque que la fréquence cardiaque (1) est très élevée au début de la vidéo, avant de redescendre progressivement au bout de quelques secondes. En (2), un léger mouvement de la jambe droite est affiché alors que GV est en train de voir le passage suivant :

---

l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

« Salut

**Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?**

**si ta des questions hésite pas , la vérité elle est la bas, c'est maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me**

**donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »**

---

Il pourrait s'agir d'un mouvement réflexe qui intervient lorsqu'on est interpellé - ou bien de la nervosité ou du stress. Dans le cas présent, il pourrait s'agir d'une sorte d'effet de surprise causé



par le son de la notification de message - le volontaire pouvant être utilisateur de ce réseau, la notification l'a fait réagir.

La réaction (3) quant à elle est multiple et regroupe un très léger mouvement de la jambe droite ainsi qu'une contraction du menton. Cela présuppose qu'il y aurait une émotion négative de la part du volontaire, au moment où il regarde le passage suivant :

---

On peut aussi apercevoir un enfant qui traverse cette foule à gauche. Et un autre derrière les hommes, en noir, à droite.

Cette image est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : « SACRIFIE-TOI À NOS CÔTÉS, TU DÉFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »

Cette image est ensuite brouillée et c'est là qu'apparaît une autre image en noir et blanc, qui montre un nouveau texte superposé au précédent et qui dit : EN RÉALITÉ TU DÉCOUVRIRAS L'ENFER SUR TERRE ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.

---

Même s'il n'y a pas vraiment d'images à caractère violent dans ce passage, le texte qui annonce « la réalité » est assez explicite, ce qui a probablement fait réagir GV. Il dit d'ailleurs ceci dans son entretien : « c'est euh la réalité sur le djihadisme et tout ça enfin on nous a euh comment dire ils ont ils disent la vérité ils disent c'est pas clair euh ils nous font croire des choses ils appelle les gens tout ça via les réseaux sociaux et ce documentaire nous a montré la réalité par rapport à ce qu'ils veulent nous faire croire ». Par ces mots, le volontaire montre son intérêt pour le texte qui est écrit et qui dénonce les paroles des djihadistes et la réalité des faits. La quatrième réaction du volontaire intervient quelques temps après celle-ci et se produit au même niveau : mouvement de la jambe droite et contraction du menton (4). Lorsque cela se produit, il visionne la scène suivante :

---

trois hommes agenouillés par terre avec des sacs plastiques recouvrant leur tête, les mains menottées par l'arrière ; derrière eux, trois autres hommes pointent leur arme sur les têtes des captifs et un autre agite un drapeau de l'État islamique. La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

---

D'après ses entretiens, cette séquence, et en particulier la scène où la personne est jetée dans le ravin, montre notamment une des images la plus marquante pour lui lorsqu'on lui demande ce qui l'a le plus frappé dans la vidéo : « les morts de de civils surtout quand il y en a un qui le jettent carrément dans un trou à un moment donné » ; les mots viennent ici en confirmation des réactions relevées face à ces images. En (5), GV réagit toujours en bougeant à la fois sa jambe droite et son menton et sont associées aux images suivantes :

---

EN RÉALITÉ

TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS.

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

---

Or, ce moment correspond au moment T2 et même un peu avant. Comme plusieurs volontaires, ce passage a fait réagir GV – et a provoqué chez lui des émotions négatives, qu'il désigne par « de l'énerverment » et de « la tristesse ». La dernière réaction de GV, se manifeste un peu après celle-ci et se situe au niveau de la jambe droite (6), comme la plupart de ses réactions. Au moment où il bouge sa jambe droite, il voit :

---

au milieu de l'écran le texte suivant : ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI. Ils sont suivis par un cortège de voitures. La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes enturbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI.

---

La lecture des textes semble faire réfléchir GV – depuis le début de la vidéo, ses réactions au niveau de la jambe droite semblent liées à la lecture des textes présents sur la vidéo. En lisant et en écoutant ses entretiens, on peut se rendre compte que GV, lors du visionnage de la vidéo, est beaucoup dans la réflexion. Par exemple, lorsqu'on lui demande de décrire ce qu'il a vu dans la vidéo, il dit : « euh stop djihadiste c'est euh la réalité sur le djihadisme et tout ça enfin on nous a euh comment dire ils ont ils disent la vérité ils disent c'est pas clair euh ils nous font croire des choses ils appellent les gens tout ça via les réseaux sociaux et ce documentaire nous a montré la réalité par rapport à ce qu'ils veulent nous faire croire ». Sa réponse montre qu'il rentre immédiatement dans l'analyse plutôt que dans la description des images vues - ce qui a souvent constitué un biais nécessitant un recadrage de questions lors des entretiens. Ici, sa réponse nous informe sur la façon dont il a perçu la vidéo tout au long du visionnage.

## Second visionnage

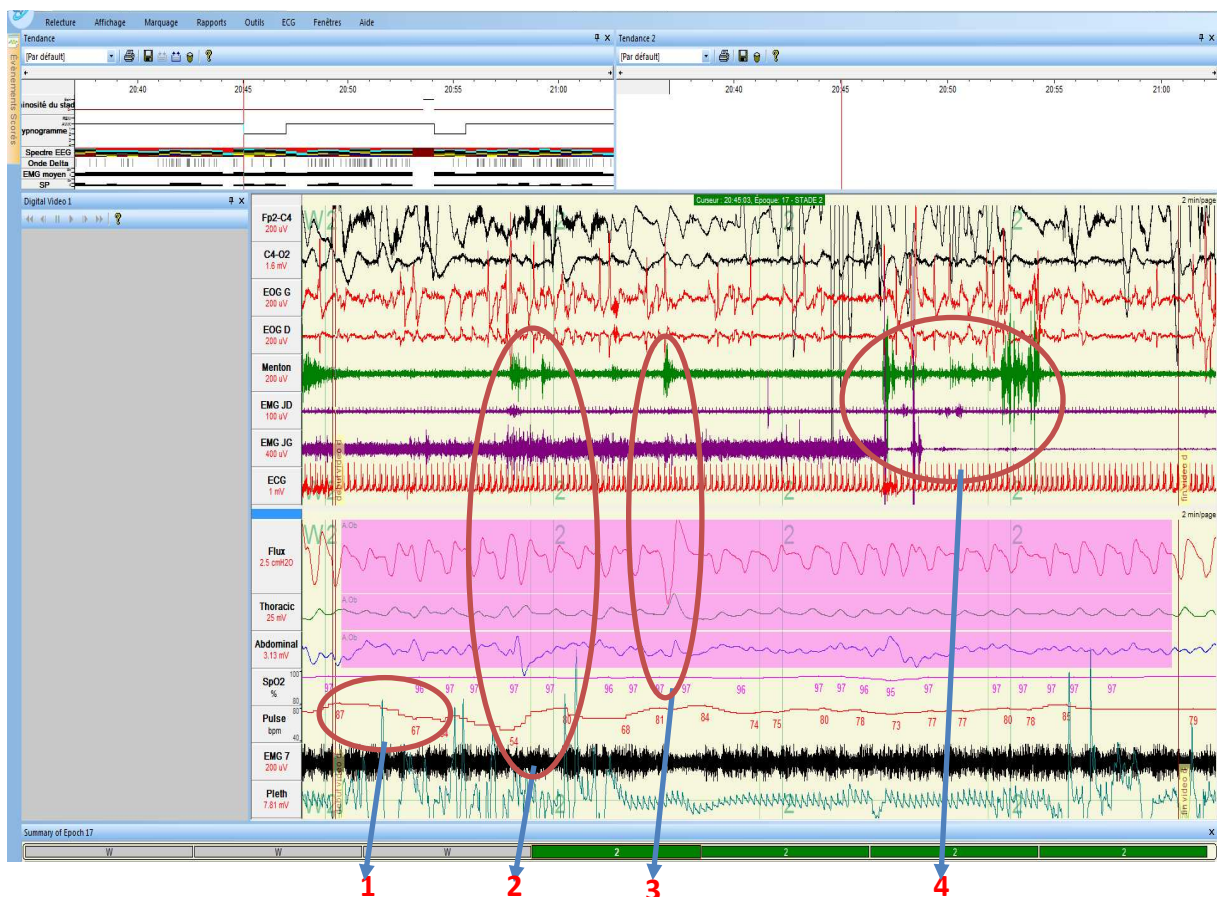


Figure 103: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire GV lors du second visionnage de la vidéo violente.

Comme la première fois, le début de la vidéo provoque toujours chez GV une forme de stress, d'anxiété, d'appréhension. Sa fréquence cardiaque (1) aux premières images est élevée et s'atténue ensuite au fur et à mesure que la projection avance. Passée cette étape, il réagit ensuite un peu plus tard au niveau de différents capteurs placés sur les parties de son corps (2) : sur le tracé ci-dessus, on constate qu'il a de fortes contractions au niveau du menton, un petit mouvement de la jambe droite et un autre plus intense de la jambe gauche. On remarque aussi une accélération de la fréquence cardiaque : de 54 bpm à 80 bpm. Ces diverses réactions sont fort probablement le signe d'expressions émotionnelles. Afin de le vérifier, nous avons comparé les tracés de réponses physiologiques avec les enregistrements en chambre et ses réponses verbales aux entretiens. Au moment de cette agitation, le volontaire voit :

---

La visite de ces pages semble provoquer l'apparition d'une notification qui apparaît sur l'onglet des messages (avec le son caractéristique que tout utilisateur de Facebook reconnaît). Le destinataire ouvre le message et voit le texte suivant apparaître :

**« Salut**

**Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en**

**ce moment ?**

**si ta des questions hésite pas , la vérité elle est la bas, c'est**

**maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me**

**donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact »**

---

Comme beaucoup de volontaires, GV réagit à l'apparition de la notification du message Facebook. Toujours avec ce son très caractéristique et familier qui interpelle la plupart des personnes, en raison aussi de la familiarité induite (ce son est reconnu) qui a créé une habitude. En temps normal, lorsque les volontaires entendent cette petite sonnerie, il·elle·s ont l'habitude de prendre leur téléphone, vérifier le message reçu, et y réagir - ce qui n'est pas possible ici. De même que la familiarité du signal, qui relève habituellement de l'intime, n'est pas "attendue" et pourrait même, être perçue comme invasive dans ce contexte. Le compte personnel Facebook est en effet associé à un espace d'échanges personnels, de l'ordre de l'intime, avec une sphère choisie d'interactions ; or, ici, il y a irruption d'un message). Cette réactivité induite inconsciemment les fait donc réagir par une augmentation de réponses

émotionnelles et/ou d'attention au moment où le son survient et rappelle d'une certaine façon aussi aux volontaires qu'il·elle·s n'ont pas leur téléphone à leur portée<sup>119</sup>. Ce qui pourrait expliquer cette réaction que la plupart ont à cet instant précis de la vidéo, comme ici. En (3), les signes physiologiques affichés sur le tracé montrent une contraction du menton, un très léger mouvement de la jambe gauche et une respiration assez forte observée au niveau des capteurs flux, thoracique, abdominal. Sur la vidéo dans laquelle on le voit, GV soupire après avoir vu la séquence suivante :

---

La scène d'après montre la suite des événements avec les trois hommes abattus, gisant par terre avec, toujours, des hommes armés derrière eux. La dernière scène de cette partie montre un groupe d'hommes armés et cagoulés qui marchent vers un ravin et transportent un homme inanimé ou d'un cadavre, avant de le jeter au fond du ravin.

---

Même si la réaction se produit quelques secondes après cette scène, on voit très bien que c'est la vue de celle-ci qui a fait réagir le volontaire. De plus, comme lors du premier visionnage, la scène montrant la personne jetée dans le ravin est l'une des images qui l'a le plus marqué dans la vidéo : « comme euh le dans la personne qui se fait jeter dans le trou après après avoir été tuée », ce qui appuie cette hypothèse. La dernière réaction affichée sur ce tracé arrive au moment où la vidéo affiche les images suivantes :

---

EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS.

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital. La scène suivante montre une personne avec des gants blancs, probablement un médecin, en train de soigner/ de nettoyer les pieds d'une personne blessée. Cette scène laisse ensuite place à une autre scène qui montre un enfant avec un paquet de biscuits dans les mains, blotti contre un adulte et en train de pleurer. Juste après on voit un petit garçon couché par terre avec une sorte de drap servant de lit et un petit oreiller sous la tête. Il est en train de pleurer toutes les larmes de son corps, il est à l'agonie (les pleurs de l'enfant sont audibles). On aperçoit en même temps des mains qui viennent lui caresser le visage pour le consoler, une main qui soulève son t-shirt comme pour voir ce qui se passe et une autre qui lui tient la main. La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs

---

<sup>119</sup> Rappelons que tout au long de l'expérimentation, les volontaires n'ont pas eu accès à leur téléphone, ordinateur ou autres objets numériques.

dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

Sur ces images, GV contracte le menton et bouge les jambes. Ces réactions, comme déjà vu depuis le début avec lui, dénotent la présence d'émotions négatives au moment où elles se produisent - la contraction du menton exprimant en général des émotions comme le dégoût, la tristesse ou bien la colère, ce qui paraît légitime face à ce qu'il est en train de voir. Qui plus est, il rapporte dans son discours sa tristesse par rapport au sort des enfants pendant la guerre : « c'est les enfants qui sont qui ont rien demandé et qui sont en plein milieu de cette guerre qui sont qui sont qui sont encore plus touchés que d'habitude parce que parce qu'ils sont petits et du coup le leurs parents il y en a qui partent à la guerre il y en a qui sont tués donc euh c'est malheureux pour eux ».

## Volontaire PA – Numéro 38 – Groupe 1

### Premier visionnage

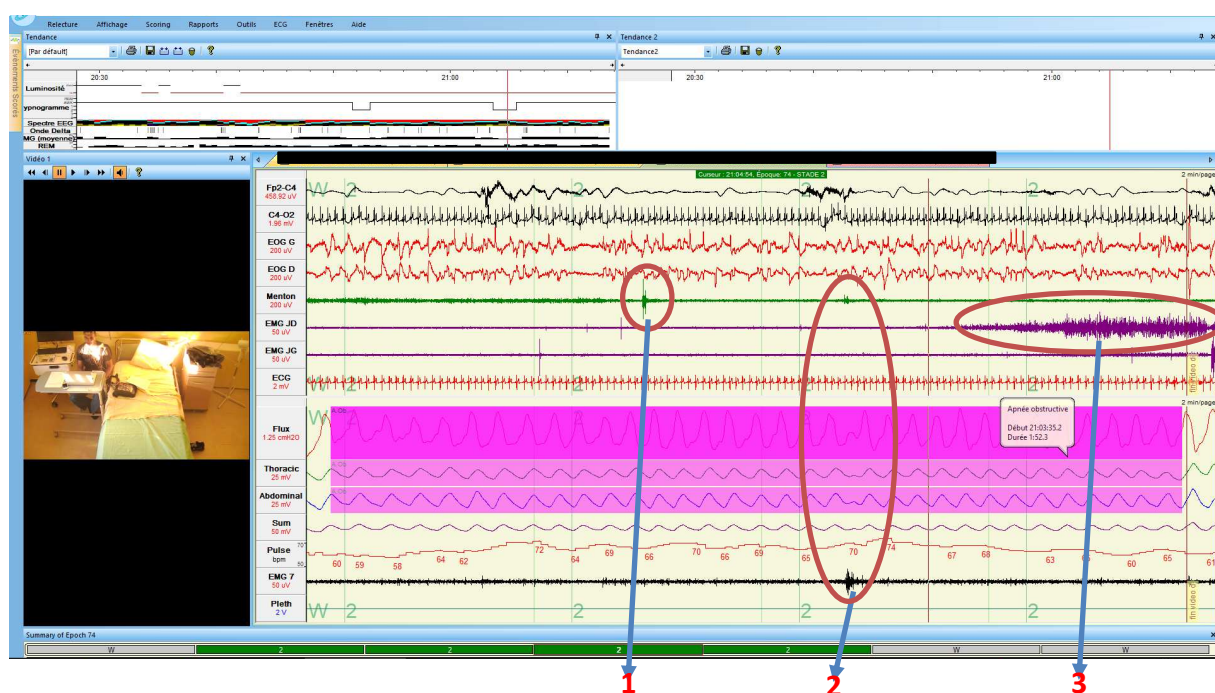


Figure 104: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire PA lors du premier visionnage de la vidéo violente.

La première réaction observée sur ce tracé est une légère contraction du menton (1). Étant donné cette légèreté, il n'est pas possible de savoir exactement s'il s'agit bien d'une réaction

émotionnelle ou bien d'un simple petit geste qui a produit cet effet. En revanche, l'association de cette contraction à la vidéo montre qu'au même moment, les images vues sont les suivantes :

---

Des hommes presque tous vêtus de noir de la tête aux pieds, cagoulés et armés, lèvent leur arme, brandissent des drapeaux de l'état islamique comme pour célébrer quelque chose ou bien avant d'aller en guerre.

---

La vue de ces gens prêts à combattre a provoqué chez les volontaires une émotion négative à ce moment-là. Cela dit, une autre hypothèse peut être avancée ici. Comme chez plusieurs volontaire, certaines réactions émotionnelles peuvent survenir « après-coup », et donc après avoir vu un élément déclencheur et non au moment exact où les images sont vues. Si on prend cela en compte et en regardant les images qui viennent avant celles-ci, le volontaire ne réagirait pas à la vue de ces hommes mais plutôt à la séquence montrant l'homme jeté dans le ravin. Ce qui paraît plus plausible, en prenant en compte les réponses verbales fournies lors des entretiens. En effet, cette scène fait partie des images les plus violentes de la vidéo d'après plusieurs volontaires mais aussi d'après PA. Quand l'investigatrice lui demande ce qui l'a le plus frappé dans la vidéo, il répond : « quand ils ont poussé le [s] un homme euh d'une falaise au début de la vidéo » - ce qui vient corroborer ses dires un peu plus tôt. Mais encore faudrait-il être sûr que la réaction présente ici soit bien une émotion qui s'est extériorisée et non un simple geste quelconque, ou bien un artefact. La deuxième réaction aperçue sur le tracé peut, là encore, être discutée. Il s'agit d'une très légère contraction au niveau du menton<sup>120</sup> et d'un froncement de sourcil (2). Selon Ekman, l'association de ces deux réactions pourrait signifier que la personne éprouvait du dégoût. Il est donc probable que GV ressente du dégoût par rapport à ce qu'il est en train de voir. Dans son discours, ce dégoût est effectivement exprimé, lorsque l'investigatrice lui demande quelles émotions la vidéo a provoqué chez lui, il répond : « [s] plutôt négative je dirais mais pas pas dans la colère ou quoi que ce soit [inaudible] [s] le dégoût je dirais ». L'émotion est bien exprimée de façon explicite – le vocable employé est bien le dégoût. Le volontaire est donc capable d'identifier ses émotions et de les mettre en mots. Cela dit, la partie sur laquelle il exprime cette émotion n'est pas celle

---

<sup>120</sup> qui est à peine perceptible – mais que j'ai décidé de prendre en compte étant donné qu'elle est accompagnée d'une autre réaction plus visible, même si cela n'est pas un gage de présence de l'autre réaction.

qu'il a identifiée dans son discours. Dans ses entretiens, il ne parle à aucun moment de cette séquence – et ne la présente même pas dans la description qu'il a faite de la vidéo. Cela ne veut pas dire que ces images ne l'ont pas frappées – mais plutôt qu'elles ne l'ont pas marqué, au sens où elle n'ont pas laissé une trace pour autant. Il se peut aussi que la séquence présentée ici ne soit pas la source du dégoût qu'il ressent. Comme déjà constaté précédemment et chez beaucoup de volontaires, la séquence émouvante peut avoir été visionnée plus tôt dans la vidéo et les émotions arrivent plus tard. Et si l'on se fie à son discours, l'objet de ce dégoût serait **davantage** : « [ss] parce qu'ils ont montré beaucoup de scènes où il y a la il y a beaucoup de cadavres des enfants qui sont qui sont maltraités avec beaucoup de violence », ce qui correspond aux images vues jusqu'ici. Un peu avant la séquence présentée ici, PA a vu celles-ci :

---

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée. L'image suivante montre deux femmes voilées avec leurs enfants dans les bras. Ensuite, une autre image apparaît, et là on voit plusieurs femmes, un jeune garçon et plusieurs jeunes enfants assis par terre comme tassés dans un endroit exigu avec le visage sale, triste et désemparé. La scène qui suit montre un enfant qui regarde l'objectif avec une larme sèche sous son œil gauche ; il tient également deux petites gaufrettes dans ses mains. La dernière image de la séquence montre un enfant en pleurs, qui est en train de s'agripper à la jupe de sa mère ; celle-ci tient dans ses bras son autre enfant qui est plus jeune et console en même temps celui qui pleure en le serrant contre son ventre. Ils sont au milieu d'autres personnes.

---

Cette séquence pourrait correspondre à ce qu'il a dit juste avant. Ici, il s'agit donc d'une émotion qui survient, non en simultanée mais en différée. L'image ou la séquence est passée et ce n'est qu'après que le·la volontaire réagit. La dernière réaction observable sur le tracé est un mouvement, tout d'abord léger puis plus intense, de la jambe droite (3), au moment où PA visionne la séquence suivante :

---

La scène qui vient après montre une petite fille en pleurs dans les bras d'un homme. La dernière image de la séquence montre le visage d'une femme qui essuie son visage en larmes.

Un fond noir apparaît ensuite, et on voit au milieu de l'écran le texte suivant :



ILS TE DISENT : « TU VIS DANS UN MONDE DE MÉCRÉANTS IMPURS, LA VÉRITÉ EST ICI. »

L'image de fond montre quelque chose qui ressemble à ville ? un village ? un camp ? avec le drapeau de l'EI qui flotte au milieu de cette scène. La scène d'après se déroule sur un pont, sur lequel on voit deux gros camions transportant des hommes vêtus comme des militaires brandissant le drapeau de l'EI. Ils sont suivis par un cortège de voitures. La scène suivante montre quant à elle, des chars d'assaut roulant en pleine ville et transportant des hommes turbanés en agitant fièrement le drapeau de l'EI.

L'image se trouble et fait apparaître une image en noir et blanc, suivie du texte suivant : EN RÉALITÉ COMME SEULES VÉRITÉS TU DÉCOUVRIRAS L'HORREUR ET LA TROMPERIE.

La scène derrière le texte fait entrevoir un homme torse nu, traîné par terre. L'image suivante montre un homme crucifié, derrière lui des écritures arabes peintes sur une toile noire et devant lui une foule le regardant. Après cette scène, on voit des corps d'hommes étalés sur le sol d'une sorte de cage. Celui du premier plan est légèrement dévêtu et porte les marques d'une blessure par balle au niveau de son abdomen. Et sur le second plan, on voit un autre avec les pieds accrochés au barreau d'une cage. On ne voit pas les têtes de ces deux hommes. La troisième image que l'on aperçoit est un autre homme, lui aussi crucifié avec une sorte de papier blanc l'enveloppant à partir du ventre jusqu'en bas. Des écrits en arabes sont tracés sur le papier et on voit le sang couler sur ces écritures. On voit également quelqu'un qui est en train de photographier l'homme crucifié avec son téléphone portable. En arrière-plan, on voit une scène de la « vie quotidienne », il y a des gens qui passent derrière l'homme crucifié, on voit aussi des voitures. La scène qui suit montre au premier plan un homme turbané à l'arrière d'un 4x4, il est en train de tenir quelque chose dans les mains (une sorte de corde). Au second plan, on voit un autre homme cagoulé passer devant une maison criblée de balles. L'image suivante montre la suite de la scène précédente et montre que ce que tenait l'homme à l'arrière du 4x4 est une corde qui lui sert à traîner des gens/ des cadavres derrière la voiture en marche. Avec une bande son en fond où on entend un homme dire : « tire mon frère, tire ces kouffars, tire ». L'image se floute et on voit un fond noir avec le texte suivant : LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES

Le texte se brouille et on voit apparaître à la fin le logo du gouvernement français devant un fond noir et juste en dessous un lien internet avec un fond blanc et une écriture noire : [WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR](http://WWW.STOP-DJIHADISME.GOUV.FR)

Pendant toute la durée de la vidéo, le volontaire affiche peu de réactions, à l'exception de ce moment précis, ce qui suscite un intérêt particulier. Il semble que cette partie ou séquence de la vidéo ait captivé son attention. Cela n'est pas surprenant, étant donné que les images contenues dans cette séquence sont chargées émotionnellement, et il est probable que PA ne s'attendait pas à une telle intensité émotionnelle. De plus, cette réaction ne résulte peut-être pas uniquement de cette séquence en particulier, mais pourrait découler de l'accumulation

progressive des émotions tout au long de la vidéo, trouvant leur expression à ce moment précis, ce qui expliquerait sa durée inhabituellement longue.

## Second visionnage

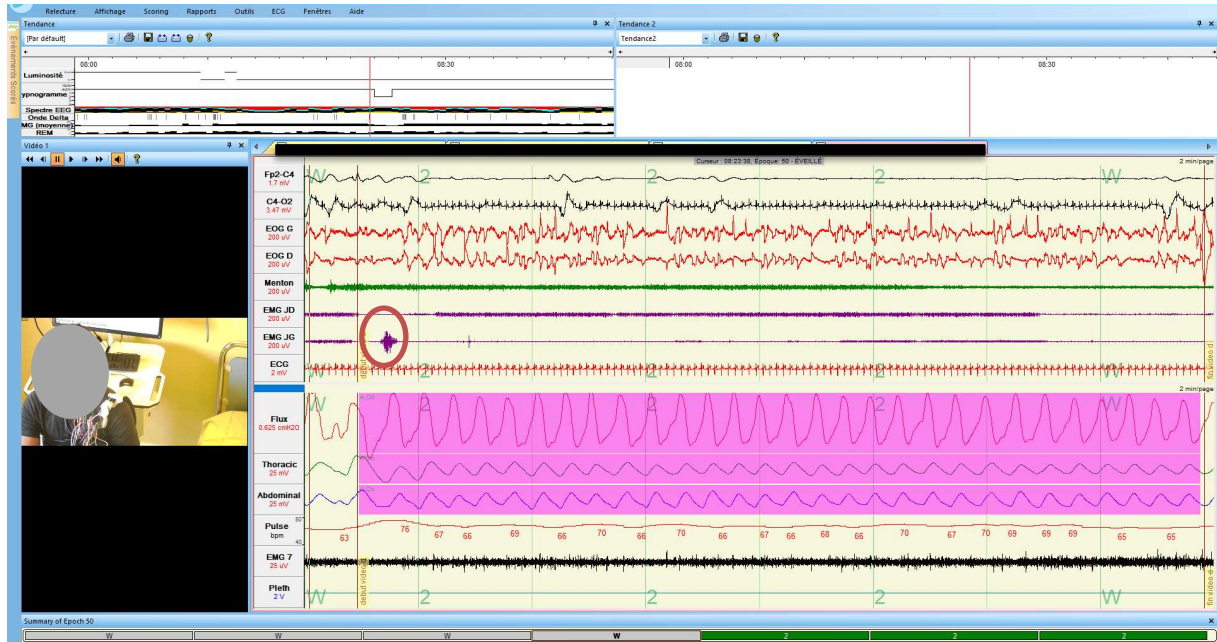


Figure 105: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire PA lors du second visionnage de la vidéo violente.

Lors de ce second visionnage, le tracé du volontaire ne montre pas beaucoup de réactions de sa part. La seule réaction visible est un mouvement au niveau de sa jambe gauche après le début de la vidéo, soit au moment où les pages Facebook défilent. L'image vue en question n'est pas vraiment identifiable car la séquence est très rapide mais si l'on se fie à son discours, il pourrait s'agir d'une image montrant : « la photo avec des balles en forme de cœur sur \*facebook » - qui aurait pu l'interpeller car c'est une image qu'il n'a pas vu la première fois et qui a pu le faire réagir. Quant à l'émotion ressentie, elle n'est pas vraiment identifiable.

## Volontaire BL – Numéro 39 – Groupe 1

### Premier visionnage



très vite : il est difficile de vérifier précisément ce qui fait l'objet de sa réaction. Par ailleurs, il peut aussi ne pas s'agir d'images. Puisque c'est la première fois qu'il voit la vidéo, et que la première vidéo qu'il a vue était la neutre, il est possible que ce soit plutôt la surprise, le décalage, le choc qu'il a eu en visionnant la violente par comparaison avec la neutre qui ait provoqué ces réactions, d'autant que de manière globale, également par comparaison avec les autres volontaires, on peut dire qu'ici BL n'est pas très expressif corporellement. La seconde et dernière réaction lors de ce visionnage arrive bien plus tard et se manifeste au niveau de la jambe gauche. Le mouvement est très perceptible et correspond à l'extrait suivant :

---

On voit un nourrisson en pleurs enveloppé d'une petite couverture dans les bras d'une personne. Ensuite, on voit un autre enfant qui lui aussi est en pleurs et se frotte les yeux, à côté d'un autre enfant un peu plus grand. Après on peut voir une femme voilée et deux enfants à côté d'elle, une petite fille et apparemment un petit garçon et ils sont assis par terre. La petite fille donne à boire au petit garçon dans une bouteille en plastique usagée.

---

Vraisemblablement, cette séquence a eu pour effet d'émouvoir BL. Même si la nature de l'émotion ressentie ici n'est pas bien définie, il s'agit sans doute d'une émotion négative. Le volontaire n'a pas évoqué explicitement cette partie de séquence dans son discours, mais plutôt des : « images euh très violentes très très crues ». Déterminer la source de cette réaction est d'autant moins évident que BL n'est pas très explicite.

### **Second visionnage**



Figure 107: Capture d'écran montrant le tracé du volontaire BL lors du second visionnage de la vidéo violente.

Au début de la vidéo, on peut remarquer une réaction au niveau de la pulse (1). Dès que la vidéo commence, la pulse est à 82 bpm et descend progressivement jusqu'à 57 bpm, ce qui peut s'apparenter à un indice de stress de la part du volontaire au démarrage de la vidéo, qui s'est ensuite atténué au cours du visionnage. Sans raison apparente, il peut s'agir d'une simple réaction suite à des mouvements effectués, et un retour au calme suite à la concentration de l'attention sur les images qui défilent (au repos, assis et sans bouger) et qu'il connaît déjà. La deuxième réaction de BL se produit tout de suite après la diminution de sa fréquence cardiaque. Il s'agit de mouvements au niveau des jambes et des voies respiratoires, ce qui peut être un indicateur émotionnel. Cependant, la vidéo en chambre indique qu'à ce moment-là il ajuste sa position sur la chaise : ce qui a donc fait bouger ses deux jambes et par la même occasion l'a fait respirer un peu plus fort. Il ne s'agit donc pas a priori d'une réaction émotionnelle mais juste d'un geste anodin, néanmoins relevé par les capteurs et présent sur le tracé. On voit ici de manière typique les raisons et la nécessité de lier l'ensemble des données sous leurs divers aspects pour pouvoir en donner une relative interprétation. Ni le tracé, ni le discours, ni les enregistrements en chambre ne se suffisent à eux seuls. Après cela, BL présente une autre réaction de la jambe droite (3) au moment où la vidéo montre les images suivantes :

---

La scène peut faire penser à une cour de récréation. Cette scène est accompagnée du texte suivant : ILS TE DISENT : REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER LES ENFANTS SYRIENS. »

L'image est ensuite brouillée et fait apparaître une autre image en noir et blanc et le texte est remplacé par un autre qui dit : EN RÉALITÉ TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE DE CIVILS.

L'image en couleur vire au noir et blanc et l'image des enfants qui jouaient dans la cour de récréation laisse place à une scène qui montre une fillette en pleine agonie, transportée dans un endroit qui semble être un hôpital

---

Il n'a pas évoqué cette séquence dans son discours, mais son corps a quand même réagit - il peut donc s'agir soit d'une réaction émotionnelle soit d'un simple réflexe. La dernière réaction (4) de BL se produit en dehors du défilement de la vidéo. On y voit : une contraction du menton, un mouvement des deux jambes, une oscillation de l'ECG, du flux, du thoracique et de l'abdominal, on peut voir aussi que la fréquence cardiaque commence à augmenter. Tous ces événements se produisent alors que le volontaire vient de voir la vidéo et avant qu'il ne commence à écrire<sup>122</sup>. Après un temps de canalisation de l'attention sur la vidéo de type cognitif "passif" (en réception), ces réactions marquent essentiellement un changement d'activité durant lequel le volontaire devient actif, au sens propre. Par ailleurs, on note également sur la vidéo dans laquelle on le voit, à la fin de la vidéo, que c'est un moment où il soupire, ce qui peut également être un signe de soulagement après de fortes stimulations émotionnelles, ou bien pour laisser échapper les émotions qu'il a comprimées tout au long de la vidéo.

---

<sup>122</sup> Remplir de test FMIS – rappelons qu'à la fin de chaque vidéo, le volontaire est amené à remplir une sorte de questionnaire d'auto-évaluation émotionnelle.

## Synthèse des résultats

Parfois, une émotion peut survenir face à certaines choses auxquelles nous ne nous attendons pas : cela peut être provoqué par une image, une odeur, une couleur, une atmosphère, etc. Ce qui rend la détection exacte de la source des émotions difficile. Par ailleurs, nous ne réagissons pas toutes et tous pareil et pas aux mêmes choses même si certaines images provoquent plus d'émotions que d'autres, ce qui transparait ici dans la dimension individualisée des volontaires.

Les réactions de chaque volontaire par rapport aux mêmes images ne sont pas toutes les mêmes : si certains bougent les pieds pour extérioriser leur stress, d'autres les bougent pour réfléchir et se concentrer sur les images qu'il·elle·s voient. Mais il y a aussi les contractions du menton ou des muscles corrugateurs qui sont de bons indicateurs d'émotions négatives chez presque tou·te·s les volontaires.

Cette partie nous a permis d'avoir accès à des manifestations corporelles (mouvements comme celui des jambes, du menton, des muscles corrugateurs (lieu de ladite 'ride du lion') cela nous permet d'avoir des indications sur le para verbal, le co-verbal et le non verbal (= la perception du sujet que l'on voit à travers la vidéo, est aussi observable sur les tracés.) Par exemple : le froncement des sourcils qui pourrait être interprété comme de la contrariété, le mécontentement vis-à-vis de quelque chose qui se passe. Ce froncement qui se dessine sur les fronts des volontaires en train de regarder la vidéo est également retranscrit par le tracé à plat observé au niveau du corrugateur (qui indique le mouvement des muscles corrugateurs), un peu de la même manière que l'écriture est un "à plat" de la voix. Dans les deux cas, il s'agit de la restitution d'un signal.

Dans l'ensemble, on peut voir que pour la quasi-totalité des sujets, la Fréquence cardiaque (FC en bpm : battement par minute), augmente au moment de la prise de parole, ce qui est logique du fait que lorsque l'on prend parole, plusieurs muscles de notre corps se mettent en mouvement pour exécuter une action.

Dans la théorie des actes de langage, Austin décrit la prise de parole comme un « acte locutoire », dans le sens où la parole est une action, un acte au même titre que n'importe quel

autre acte physique, comme le fait de marcher, prendre quelque chose... La thèse, et la méthodologie que nous avons suivie, bien qu'un peu laborieuse par endroits, montre une confirmation de cette théorie actionnelle du langage par la mise en mouvement du corps, ici observée et objectivée au niveau des tracés physiologiques ; d'une certaine manière, ce qui chez Austin restait du domaine de l'intuition s'avère pouvoir être ici prouvé par la physiologie.



## Conclusion

Avant de conclure cette thèse, il est important de souligner que le travail de recherche accompli dans cette thèse ainsi que les résultats exposés dans ce document ne représentent qu'une étape dans un travail de recherche plus global dont l'objectif vise à s'intéresser à la manière dont les individus réceptionnent, physiquement et physiologiquement, les actes indirects de violence verbale, visualisée, en sont plus ou moins atteints émotionnellement, et comment ils et elles l'expriment verbalement. Ressentir, éprouver des émotions est une donnée universelle des êtres humains. Dans son intégralité, cette étude a mis en lumière la complexité des émotions, à la fois personnelles et collectives, et a montré que chaque individu a sa manière unique d'exprimer ses émotions face à une situation donnée. Les réactions émotionnelles comme réponses à la violence verbale peuvent varier en fonction de l'expérience personnelle, du contexte et d'autres paramètres comme l'habitation ou l'intégration par le sommeil ou, plus précisément par la désensibilisation émotionnelle par le sommeil (Perlis & Nielsen, 1993; Clé et al., 2019 ; Masset et al., 2023), ce qui était aussi l'un des objectifs de recherche visé par le protocole qui fonde notre recherche. Les résultats des analyses menées tout au long de cette étude révèlent plusieurs points intéressants en ce qui concerne la perception des émotions d'une part, et de son expression d'autre part. Tout d'abord, d'un point de vue général, il a été observé que chaque individu réagissait de manière unique à une situation donnée en raison de son vécu et de ses expériences personnelles. Ce fait rappelle la théorie de l'appraisal de Magda Arnold, qui met justement l'accent sur la manière dont les individus évaluent et interprètent une situation en fonction de leur expérience personnelle, ce qui influe sur leurs réponses émotionnelles. Cependant, certaines émotions peuvent être partagées universellement (Ekman), que ce soit la joie lors de moments heureux ou la tristesse face à des événements tragiques. Les émotions peuvent donc être à la fois personnelles et universelles, dans leur ressenti comme dans leur expression, ce qui les rend complexes ; ainsi, on peut dire que l'émotion est à la fois une réaction personnelle et/ ou collective (Christophe, 1998). Dans le même sens, il a été également remarqué que les émotions peuvent avoir une composante collective, comme lorsqu'une vidéo violente suscite des émotions négatives et qu'une vidéo neutre voire joyeuse procure des émotions neutres et/ou joyeuses, chez un groupe de volontaires - et qui est aussi ce qui se passe

comme phénomène cathartique lorsque vous allez voir un film et que tout le monde pleure ou a peur dans la salle. Il a été vu par exemple que le discours de la plupart des volontaires reflète de l'empathie envers les personnes représentées dans les vidéos, en particulier les enfants. On peut donc dire que les personnes partageant des cultures similaires ou un environnement commun (ici les volontaires sont issus·es d'une même génération : 18 - 25 ans, d'une culture assez proche voire la même : francophones/européennes, et de milieu étudiant : brevet des collèges au moins) ont tendance à avoir des ressentis et opinions relativement comparables sur les émotions suscitées par une situation donnée. Comme nous l'avons vu et dit, l'expérimentation a mis en évidence divers facteurs qui influencent les émotions ressenties et exprimées par les volontaires, notamment leur vécu, leurs expériences personnelles, leur culture et leur environnement. De plus, l'ordre dans lequel les vidéos ont été visionnées a également joué un rôle clé dans les réactions émotionnelles. Par exemple, revoir la vidéo dite neutre a entraîné une diminution de l'expression de la joie lors du deuxième visionnage en raison de l'habituation et du « déjà-dit ». Certains volontaires ont même exprimé de l'agacement, de la déception ou de l'ennui en revoyant la même vidéo, induisant ainsi des émotions négatives.

[SJ] : « non mais j'étais énervé parce que j'ai revu la même chose que ce matin je m'attendais à une nouvelle vidéo en fait. et c'est juste pour ça »

En ce qui concerne les vidéos dites violentes, les résultats ont varié en fonction de l'ordre de visionnage. Le groupe 1, ayant visionné la vidéo violente avant de dormir, a montré une diminution globale des émotions négatives, suggérant l'influence du sommeil sur l'inhibition de ces émotions. En revanche, le groupe 2 a présenté des réponses émotionnelles plus irrégulières, avec à la fois des diminutions et des augmentations d'émotions négatives. Par exemple, les volontaires du groupe 2 ayant vu la vidéo neutre après la vidéo violente ont partagé des sentiments de surprise ou de déception, tandis que ceux du groupe inverse s'attendaient déjà à voir quelque chose de violent.

[SJ] : « ben je me suis senti assez normal ni ni triste ni ni joyeux par rapport à ce que ce que j'ai vu et c'était plutôt une vidéo informative après je m'attendais peut-être à quelque chose d'autre »

Quant au second visionnage de la vidéo violente, les volontaires ont tendance à être moins sensible aux images et à exprimer moins d'émotions. Comme le montre l'extrait de ce volontaire : [FB] : « je suis moins choqué que la première par les mêmes images ».

En somme, cette expérimentation souligne l'importance de prendre en compte divers facteurs, y compris l'ordre de visionnage, pour comprendre les émotions exprimées par les volontaires. Les phénomènes d'habituation et les réactions à la répétition des vidéos sont également des éléments clés dans la dynamique émotionnelle observée. En ce qui concerne la verbalisation des émotions, il a été constaté que les termes provenant du lexique des émotions sont la façon la plus évidente pour décrire ce qui est ressenti : l'expression des émotions par les volontaires est généralement simple. Cependant, et comme déjà anticipé dans la section « proximité sémantique entre les termes émotions, affects, humeurs et sentiment », la distinction entre termes d'émotions et de sentiments est souvent floue. Aussi, afin de respecter l'authenticité des réponses, tous les termes ayant trait aux lexiques des émotions, du sentiment, de l'affect ou de l'humeur ont été pris en compte. La manière la plus facile d'exprimer ce que l'on ressent est de le désigner. Pour autant, l'exercice n'a pas toujours été simple, car bien que la langue française soit riche, certains ressentis sont difficilement identifiables et donc difficilement exprimables. C'est l'une des raisons pour lesquelles, afin de mieux décrire et de mettre en mots ce qu'il·elle·s ressentent, les volontaires ont employé diverses stratégies linguistiques pour le faire :

- l'utilisation du lexique (déjà mentionné) :

[BL] : « c'était très négatif ça m'a rendu **triste** et ça m'a **énervé** »

- les paraphrases :

[AT] : « je me suis laissé aussi un peu embarquer »

- les textes descriptifs (description physique ou physiologique qui sous-entend la présence d'émotions) :

[BS] : « ça me donne juste envie de fuir et de ne pas regarder la vidéo »

- le choix des mots qui ne sont pas toujours liés au lexique des émotions qui peuvent expliciter certains états émotionnels :

[LM] : « donc ça me fait [s] c'est ça fait bizarre »

- les expressions imagées (expressions idiomatiques) :

[FB] : « voir ces images-là enfin ça coupe un peu le cœur »

Nous pouvons donc dire que nous avons tou·te·s une façon d'extérioriser verbalement nos émotions même si nous partageons en fond commun lexical courant. Cependant, même dans ces cas, les réponses émotionnelles individuelles varient en fonction de l'expérience personnelle de chaque individu. Les différences individuelles résident dans l'intensité des émotions ressenties. Or, c'est cette "qualité" émotionnelle (c'est-à-dire un ressenti émotionnel variable en termes d'intensité) que la partie physiologique clinique de l'étude nous a permis d'approcher. Sans être spécialiste des neurosciences, le corpus a été abordé avec certaines adaptations et, surtout, une approche et un regard spécifiques dans le but de comprendre la complexité des phénomènes physiologiques liés aux émotions. Cette compréhension a pu en quelque sorte s'incarner grâce à une mise en pratique des concepts relatifs aux émotions à travers les aspects physiologiques. Ce travail de recherche s'inscrit dans une perspective interdisciplinaire, et met en relation les sciences humaines et sociales et les sciences du vivant dans leurs complémentarité pour aborder la complexité du vivant dans son ensemble, même si, *in fine*, certaines données, certaines complexités du vivant nous échappent toujours. Nos observations, bien que qualitatives, peuvent en cela fournir des aperçus utiles qui méritent d'être croisés avec des données cliniques pour une compréhension plus approfondie des mécanismes émotionnels. Cette synergie entre les approches qualitatives et cliniques a ainsi pu mettre en perspective certains phénomènes que nous décrivons ici à la suite. Tout d'abord, l'un des phénomènes mis en évidence est la difficulté à trouver la source exacte des émotions. Bien que certains stimuli aient tendance à provoquer des réactions émotionnelles chez les volontaires, il y a toujours cette question de la variabilité individuelle qui fait qu'aucune réaction émotionnelle n'est similaire à une autre. Les réactions des volontaires face aux mêmes images ne sont pas uniformes. Certain·e·s peuvent bouger les pieds pour extérioriser leur stress, tandis que d'autres peuvent le faire pour se concentrer sur les images. Cependant, des indicateurs tels que les contractions du menton ou des muscles corrugateurs se manifestent chez presque tous les volontaires et sont reconnus comme étant des signaux d'émotions négatives. L'observation des manifestations

corporelles, telles que les mouvements des jambes, du menton et des muscles corrugateurs (rides du lion), permet d'obtenir des informations sur le langage para-verbal, co-verbal et non verbal des sujets. Par exemple, le froncement des sourcils peut indiquer de la contrariété ou du mécontentement face à quelque chose qui se passe. Les tracés observés au niveau des muscles corrugateurs confirment ces manifestations. Dans l'ensemble, la fréquence cardiaque (FC en bpm) augmente chez presque tous les sujets au moment de la prise de parole. Cela s'explique par le fait que la prise de parole nécessite l'activation de plusieurs muscles du corps, ce qui entraîne une augmentation de la fréquence cardiaque. Cette étude révèle que la perception et l'expression des émotions sont soumises à diverses influences, telles que les caractéristiques individuelles, les éléments culturels, et même l'ordre de visionnage des vidéos. Les émotions s'inscrivent à la fois dans le domaine personnel et collectif, ce qui reflète la riche complexité de l'expérience humaine. De manière générale, cette recherche met en évidence la complexité des réponses émotionnelles, la variabilité des réactions individuelles face aux mêmes stimuli, ainsi que l'importance de l'observation des manifestations corporelles pour une meilleure compréhension des émotions. De plus, elle souligne l'augmentation de la fréquence cardiaque lors de la prise de parole, en relation avec l'activité musculaire associée à la communication verbale. Tout cela suggère que parfois, nos pensées et actions peuvent sembler irrationnelles ou confuses pour les autres, mais elles sont probablement motivées par des processus internes, même si elles ne passent pas nécessairement par une réflexion consciente. En d'autres termes, nos comportements peuvent être influencés par des émotions ou des états internes que nous ne comprenons pas toujours consciemment.

Ainsi, bien que ce travail puisse comporter à certains endroits des éléments interprétatifs et des suppositions, inévitables dans un travail de recherche, il constitue une étape importante dans la compréhension des réponses émotionnelles. Ces observations peuvent servir de point de départ pour des recherches futures, potentiellement enrichies par des études cliniques plus poussées, afin d'approfondir notre connaissance des émotions et de leurs manifestations, ainsi que des liens entre un ressenti (état interne) et son expression (externalisation), que celle-ci soit physiologiquement « silencieuse » ou verbalement (vocalement) formulée. Dans la synthèse de nos résultats, il est essentiel d'expliquer de manière synthétique que bien que les corrélations

établies entre les mouvements, les images et la verbalisation ne puissent pas être prouvées de manière clinique, au sens strict, elles n'en demeurent pas moins significatives car observables. Le principal apport de cette recherche réside en effet dans la mise en évidence de la récurrence des observations faites sur l'ensemble des entretiens et des volontaires. En cela, cette thèse, ainsi que l'ensemble du projet COREV, représente une avancée dans la compréhension de la complexité humaine et de certaines des fonctions du langage en action.

## Bibliographie

- Achard, M. (2010). Le sens cataphorique de ceci, cela, et ça. Dans *2ème Congrès Mondial de Linguistique Française*. EDP Sciences. <https://doi.org/10.1051/cmlf/2010127>
- Arnauld, A. (1877). *Logique de Port Royal*. Hachette et cie.
- Aue, T. (2019). Chapitre 5. Psychophysiologie des émotions. Dans *Traité de psychologie des émotions* (p. 157-188). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sande.2019.01.0157>
- Auger, N., Fracchiolla, B., Moïse, C. et Schultz-Romain, C. (2010). Interpellation et violence verbale : essai de typologisation. *Corela. Cognition, représentation, langage*, (HS-8). <https://journals.openedition.org/corela/1023#tocto1n4>
- Bandura, A., Ross, D. et Ross, S. A. (1961). Transmission of aggression through imitation of aggressive models. *The Journal of Abnormal and Social Psychology*, 63(3), 575-582. <https://doi.org/10.1037/h0045925>
- Bègue-Shankland, L. (2016, 21 décembre). *Ultraviolences dans le jeu video : catharsis ou mimesis ?* The Conversation. <http://theconversation.com/ultraviolences-dans-le-jeu-video-catharsis-ou-mimesis-70713>
- Benveniste, É. (1970). L'appareil formel de l'énonciation. *Langages*, 5(17), 12-18. <https://doi.org/10.3406/lgge.1970.2572>
- Bergeret, J. (2014). *La violence fondamentale: l'inépuisable Oedipe* (Nouvelle éd.). Dunod.
- Bertucci, M.-M. (2006). Chronique « violences verbales ». Violence à l'école : le rôle de la verbalisation des émotions. *Le français aujourd'hui*, 155(4), 105-110. <https://doi.org/10.3917/lfa.155.0105>
- Blanchet, A. (1991). *Dire et faire dire: l'entretien*. A. Colin.

- Boquet, D. et Lett, D. (2018). Les émotions à l'épreuve du genre. *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, (47), 7-22. <https://doi.org/10.4000/cliio.13961>
- Bordet, L. (2019). Le rôle des marqueurs d'intensification dans l'expression des émotions en anglais. *Lexis. Journal in English Lexicology*, (13). <https://doi.org/10.4000/lexis.2753>
- Boutin, J.-F. (2012). La multimodalité : mieux comprendre la communication actuelle [et à venir]. *Québec français*, (166), 46-47.
- Brunel, M.-L. (2007). La place des émotions en psychologie et leur rôle dans les échanges conversationnels. *Santé mentale au Québec*, 20(1), 177-205. <https://doi.org/10.7202/032338ar>
- Buscail, L. (2010). Qu'est-ce que ça veut dire ? *Linx. Revue des linguistes de l'université Paris X Nanterre*, (62-63), 135-151. <https://doi.org/10.4000/linx.1379>
- Cappeau, P. et Gadet, F. (2007). L'exploitation sociolinguistique des grands corpus. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. XII(1), 99-110.
- Carré, P. (2004). Bandura : une psychologie pour le XXIe siècle ? *Savoirs, Hors série*(5), 9-50. <https://doi.org/10.3917/savo.hs01.0009>
- Channouf, A. et Rouan, G. (2002). Chapitre 1. Historique des liens entre émotion et cognition. Dans *Emotions et cognitions* (De Boeck Supérieur, p. 7-39). <https://www.cairn.info/emotion-et-cognitions--9782804139902-page-7.htm>
- Charaudeau, P. (2008). Pathos et discours politique. Dans M. Rinn (dir.), *Émotions et discours: l'usage des passions dans la langue*. Presses universitaires de Rennes.
- Charaudeau, P. (2009). Dis-moi quel est ton corpus, je te dirai quelle est ta problématique. *Corpus*, (8), 37-66. <https://doi.org/10.4000/corpus.1674>
- Christophe, V. (1998). *Les Émotions : Tour d'horizon des principales théories*. *Les Émotions : Tour d'horizon des principales théories*. Presses universitaires du Septentrion. <http://books.openedition.org/septentrion/51006>



- Clé, M., Maranci, J.-B., Weyn Banningh, S., Lanfranchi, J., Vidailhet, M. et Arnulf, I. (2019). Smiling asleep: A study of happy emotional expressions during adult sleep. *Journal of Sleep Research*, 28(4), e12814. <https://doi.org/10.1111/jsr.12814>
- Colletta, J.-M. et Tcherkassof, A. (dir.). (2003). *Les émotions: cognition, langage et développement*. Mardaga.
- Cope, B., Kalantzis, M. et New London Group (dir.). (2000). *Multiliteracies: literacy learning and the design of social futures*. Routledge.
- Coppin, G. et Sander, D. (2010). Théories et concepts contemporains en psychologie de l'émotion. Dans *Systèmes d'interaction émotionnelle* (p. 25-56). Hermès Science publications-Lavoisier. <https://archive-ouverte.unige.ch/unige:34368>
- Corblin, F. (1987). Ceci et cela comme formes à contenu indistinct. *Langue française*, 75(1), 75-93. <https://doi.org/10.3406/lfr.1987.4666>
- Corcos, M., Pirlot, G. et Loas, G. (2011). *Qu'est-ce que l'alexithymie?* Dunod. <https://www.cairn.info/qu-est-ce-que-l-alexithymie--9782100566587.htm>
- Dalbera, J.-P. (2002). Le corpus entre données, analyse et théorie. *Corpus*, (1). <https://doi.org/10.4000/corpus.10>
- Damasio, A. R. (2008). *L'erreur de Descartes: la raison des émotions*. Odile Jacob.
- Danon-Boileau, L. (1999). Affect, éprouvé, émotion, sentiment : notations terminologiques. Dans *L'Hygiène mentale : journal de psychiatrie appliquée* (vol. LXIII). Presses Universitaires de France. <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k96299229>
- Dantzer, R. (1993). Psychobiologie de la peur. *Communications*, 57(1), 25-34. <https://doi.org/10.3406/comm.1993.1864>

- Darwin, C. (1809-1882) A. du texte. (1874). *L'expression des émotions chez l'homme et les animaux / par Charles Darwin,...* ; traduit de l'anglais par les Drs Samuel Pozzi,... René Benoit,...  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k1328032>
- Descartes, R. (1596-1650) A. du texte. (1649). *Les Passions de l'âme*, par René Descartes.  
<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8601505n>
- Deshmukh, R. et Jagtap, V. (2017). A Survey: Software API and Database for Emotion Recognition.  
<https://doi.org/10.1109/ICCONS.2017.8250727>
- Dictionnaire de l'Académie française. (s. d.). Récupéré le 26 septembre 2023 de  
<http://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9A0698>
- Dictionnaire Le Petit Robert de la langue française*. (2022). Le Robert.
- Dumas, G. (1922). L'expression des émotions. *Revue Philosophique de la France et de l'Étranger*, 93, 32-72.
- EIA Group FR - Analyse Comportementale. (2017, 21 août). *Paul Ekman - Arte (3/5) - Le visage décrypté (Documentaire)*. <https://www.youtube.com/watch?v=iXB6sNwfyRM>
- Ekman, P. (1989). L'expression des émotions. Dans *Les émotions: [textes de] / Charles Darwin, Jean Piaget, Jean-Paul Sartre, ... [et al.]* (p. 303). Delachaux et Niesté.
- Fehr, B. et Russell, J. A. (1984). Concept of emotion viewed from a prototype perspective. *Journal of Experimental Psychology: General*, 113(3), 464-486. <https://doi.org/10.1037/0096-3445.113.3.464>
- Fischer, A. H. (1993). Sex Differences in Emotionality: Fact or Stereotype? *Feminism & Psychology*, 3(3), 303-318. <https://doi.org/10.1177/0959353593033002>
- Fodjo, K. K. (2021). Les insultes « mots-doux » dans les échanges conversationnels dans l'espace public en Côte d'Ivoire. *Multilinguales*, (15). <https://doi.org/10.4000/multilinguales.6309>

- Fortin, A. (2009). L'enfant exposé à la violence conjugale : quelles difficultés et quels besoins d'aide ? *Empan*, 73(1), 119-127. <https://doi.org/10.3917/empa.073.0119>
- Fracchiolla, B. (2013). *De l'agression à la violence verbale, de l'éthologie à l'anthropologie de la communication*.
- Fracchiolla, B. (2019). *Corpus pour l'étude de la violence verbale: problèmes méthodologiques et éthiques et apport de l'interdisciplinarité*, 11.
- Fracchiolla, B., Lorenzi Bailly, N., Moïse, C. et Romain, C. (2023). Violence verbale. Dans *Discours de haine et de radicalisation: Les notions clés* (p. 299-307). ENS Éditions. <https://doi.org/10.4000/books.enseditions.44080>
- Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. et Auger, N. (2013). *Violences verbales: analyses, enjeux et perspectives*. PUR.
- Girandola, F. (2004). Violence dans les médias : quels effets sur les comportements ? *Questions de communication*, (5), 55-68. <https://doi.org/10.4000/questionsdecommunication.7096>
- Glucksmann, A. (1966). Les effets des scènes de violence au cinéma et à la télévision. *Communications*, 7(1), 74-119. <https://doi.org/10.3406/comm.1966.1097>
- Greco, L. (2021). Contexte. *Langage et société, Hors série(HS1)*, 65-68. <https://doi.org/10.3917/l.s.hs01.0066>
- Grossmann, F. et Boch, F. (2003). Production de textes et apprentissage lexical : l'exemple du lexique de l'émotion et des sentiments. *Repères. Recherches en didactique du français langue maternelle*, 28(1), 117-135. <https://doi.org/10.3406/reper.2003.2425>
- Halbwachs, M. (1997). *La Mémoire collective*-. Albin Michel.
- Iramuteq — IRaMuTeQ. (s. d.). Consulté le 8 octobre 2021 de <http://www.iramuteq.org/>

- Jacquet-Andrieu, A. V. (2012). Entre langage & émotion (p. 116). Les langues latines et l'interculturalité. <https://shs.hal.science/halshs-00732754>
- Jacquinet-Delaunay, G. (2001). La violence des images télévisuelles : une question grosse comme un coup de poing ! *Le Divan familial*, 7(2), 123-133. <https://doi.org/10.3917/difa.007.0123>
- James, W. (1884). *What Is an Emotion ?* Mind
- Jeanjean, C. (1982). Qu'est-ce que c'est que « ça » ? Etude syntaxique de « ça » sujet en français parlé: la construction « quand P + ça ». *Recherches Sur Le Français Parlé*, (4), 117-151.
- Jouanne, C. (2006). L'alexithymie : entre déficit émotionnel et processus adaptatif. *Psychotropes*, 12(3-4), 193-209. <https://doi.org/10.3917/psyt.123.0193>
- Jounin, N. (2008). *La violence verbale*. Harmattan.
- Kaiser, S., Wehrle, T. et Schenkel, K. (2019). Chapitre 3. Expression faciale. Dans *Traité de psychologie des émotions* (p. 77-108). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sande.2019.01.0077>
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1980). *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*. A. Colin.
- Kerbrat-Orecchioni, C. (1995). *Les interactions verbales. Tome 1* (2. éd. mise à jour). Colin.
- Kirouac, G. (2004). *Cognition et émotions*. Impres da uiniversidade.
- Lagorgette, D. (2006). Insultes et conflit : De la provocation à la résolution - et retour ? *Crises, conflits, médiations, Cahiers des études doctorales de Paris X-Nanterre*, 5. [http://www.jacques-pain.fr/ftp/cahiers5/C5\\_lagorgette.pdf](http://www.jacques-pain.fr/ftp/cahiers5/C5_lagorgette.pdf)
- Le Breton, D. (1998). *Les passions ordinaires: anthropologie des émotions*. A. Colin.

- Lebrun, M., Lacelle, N. et Boutin, J.-F. (dir.). (2012). *La littératie médiatique multimodale: de nouvelles approches en lecture-écriture à l'école et hors de l'école*. Presses de l'Université du Québec.
- Lemitre, S. (2017). Introduction. Agressivité et violence. Dans *Violences ordinaires et hors normes* (p. 1-7). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.couta.2017.01.0001>
- Maranci, J.-B. (2022). *Décoder l'émotion des rêves à l'aide des parasomnies et du sommeil paradoxal lucide* [These de doctorat, Sorbonne université]. <https://www.theses.fr/2022SORUS458>
- Maranci, J., Aussel, A., Vidailhet, M. et Arnulf, I. (2021). Grumpy face during adult sleep: A clue to negative emotion during sleep? *Journal of Sleep Research*, 30(6), e13369. <https://doi.org/10.1111/jsr.13369>
- Margat, C. (2011). Phénoménologie du dégoût. Inventaire des définitions. *Ethnologie française*, 41(1), 17-25. <https://doi.org/10.3917/ethn.111.0017>
- Marzano, M. (2008). *De la violence à l'indifférence. Pourquoi les adolescents nous poussent-ils à inventer ?* (p. 47-56). ERES. <https://www.cairn.info/pourquoi-les-adolescents-nous-poussent-ils-a-inve--9782749209487-page-47.htm>
- Marzano, M. (dir.). (2011). *Dictionnaire de la violence*. Presses universitaires de France.
- Masset, L., Nigam, M., Ladarre, A., Vidailhet, M., Leu-Semenescu, S., Fossati, P., Arnulf, I. et Maranci, J.-B. (2023). The dynamics of emotional behaviors in rapid eye movement sleep. *Sleep*, 46(2), zsac285. <https://doi.org/10.1093/sleep/zsac285>
- Mazur-Palandre, A. et Colón de Carvajal, I. (2019). *Multimodalité du langage dans les interactions et l'acquisition* (UGA Editions).
- Michaud, Y. (2014). Définir la violence? *Les Cahiers Dynamiques*, n° 60(2), 30-36. <https://doi.org/10.3917/lcd.060.0029>

- Michaud, Y. (2018). Chapitre premier. Définir la violence ? Dans *La violence* (vol. 8e éd., p. 3-10). Presses Universitaires de France. <https://www.cairn.info/la-violence--9782130813538-p-3.htm>
- Michaud, Y. (2023). *La violence* (9e éd. mise à jour). Que sais-je ?
- Micheli, R. (2014). *Les émotions dans les discours*. De Boeck Supérieur. <https://doi.org/10.3917/dbu.mchel.2014.01>
- Moïse, C. (2001). Violences verbales et banlieues en France : des pratiques langagières à la création artistique. *Francophonies d'Amérique*, (12), 13. <https://doi.org/10.7202/1005141ar>
- Moïse, C. (2003). *Effets de rupture dans la violence verbale ou la violence verbale. Délégation Interministérielle à la ville*. [Research Report]. Université Grenoble - Alpes. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-02485257>
- Moïse, C. (2012). Argumentation, confrontation et violence verbale fulgurante. *Argumentation et Analyse du Discours*, (8). <https://doi.org/10.4000/aad.1260>
- Moïse, C. et Auger, N. (2008). *La violence verbale*. Harmattan.
- Moïse, C., Auger, N., Fracchiolla, B. et Schulz-Romain, C. (2009). *La violence verbale*, 2 tomes  
Tome 1 : Espaces politiques et médiatiques Tome 2 : Des perspectives historiques aux expériences éducatives 2008, L'Harmattan  
Compte rendu de Marielle Rispaïl. *Langage et société*, 128(2), 163-165.
- Mondada, L. (2012). Organisation multimodale de la parole-en-interaction : pratiques incarnées d'introduction des référents. *Langue française*, n°175(3), 129-147.
- Mondada, L. (2017). Le défi de la multimodalité en interaction. *Revue française de linguistique appliquée*, Vol. XXII(2), 71-87.
- Mucchielli, A. (2007). RECHERCHES QUALITATIVES – Hors Série – numéro 3. Les processus intellectuels fondamentaux sous-jacents aux techniques et méthodes qualitatives. *Recherches qualitatives, Hors-série*.

- Nachez, M. et Schmoll, P. (2003). Violence et sociabilité dans les jeux vidéo en ligne. *Sociétés*, 82(4), 5-17. <https://doi.org/10.3917/soc.082.0005>
- Neuberg, M. (1990). Le Traité Des Passions De L'âme De Descartes Et Les Théories Modernes De L'émotion. *Archives de Philosophie*, 53(3), 479-508.
- Niedenthal, P., Krauth-Gruber, S. et Ric, F. (2009). Chapitre 8. Émotion et différences de genre. Dans *Comprendre les émotions* (p. 275-309). Mardaga. <https://www.cairn.info/comprendre-les-emotions--9782870099971-p-275.htm>
- Niedenthal, P., Krauth-Gruber, S. et Ric, F. (2009). Chapitre 1. Que sont les émotions et comment sont-elles étudiées ? *PSY-Individus, groupes, culture*, 9-45.
- Novakova, I. et Tutin, A. (2009). *Le lexique des émotions*. Ellug.
- Paveau, M.-A. (2017). *Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition. Les prédiscours : Sens, mémoire, cognition*. Presses Sorbonne Nouvelle. <https://doi.org/10.4000/books.psn.722>
- Perlis, M. L. et Nielsen, T. A. (1993). Mood regulation, dreaming and nightmares: Evaluation of a desensitization function for REM sleep. *Dreaming*, 3(4), 243-257. <https://doi.org/10.1037/h0094383>
- Plantin, C. (2011). *Les bonnes raisons des émotions: Principes et méthode pour l'étude du discours émotionné*. PETER LANG.
- Plantin, C. (2014). Construire, justifier, signifier, gérer l'émotion en interaction. Dans E. Pustka et S. (Hg) Goldschmitt, *Emotionen, Expressivität, Emphase* (p. 57). Berlin: Eric Schmidt. <https://shs.hal.science/halshs-01503026>
- Plantin, C. (2015). Micro-émotions en interaction : « ah merde, ya rien pour maman ». *Voix Plurielles*, 12(1), 5-21. <https://doi.org/10.26522/vp.v12i1.1171>
- Poudat, C. et Landragin, F. (2017). *Explorer des données textuelles: méthodes - pratiques - outils* (1re édition). De Boeck supérieur.

- Renaut, O. (2010). Platon : l'invention de la psychologie. *Sciences-Croisées*, 7. <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01443133>
- Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (2002). *Grammaire méthodique du français*. Presses universitaires de France.
- Rimé, B. (2009). *Le partage social des émotions* (Presses Universitaires de France). Presses Universitaires de France. <https://doi.org/10.3917/puf.mosco.2009.01>
- Rimé, B. (2016). L'émergence des émotions dans les sciences psychologiques. *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, (16), 448. <https://doi.org/10.4000/acrh.7293>
- Rimé, B. et Scherer, K. R. (1989). *Les émotions: [textes de] / Charles Darwin, Jean Piaget, Jean-Paul Sartre, ... [et al.]*. Delachaux et Niesté.
- Rizzolatti, G. et Sinigaglia, C. (2007). *Les neurones miroirs / Giacomo Rizzolatti, Corrado Sinigaglia ; traduit de l'italien par Marilène Raiola. Les neurones miroirs* ( M. Raiola, trad.). Odile Jacob.
- Robbins, S. P., Judge, T. A. et Tran, V. (2019). *Comportements organisationnels*. Pearson Education.
- Rosier, L. (2012). Introduction. *Argumentation et Analyse du Discours*, (8). <https://doi.org/10.4000/aad.1321>
- Sander, D. et Scherer, K. R. (2014). Chapitre 1. La psychologie des émotions : survol des théories et débats essentiels . Cairn.info. Dans *Traité de psychologie des émotions* (p. 11-50). Dunod. <https://doi.org/10.3917/dunod.sande.2014.01.0011>
- Sander, D., Grandjean, D. et Scherer, K. R. (2005). A systems approach to appraisal mechanisms in emotion. *Neural Networks*, 18(4), 317-352. <https://doi.org/10.1016/j.neunet.2005.03.001>



Sartre, J.-P. (1995). *Esquisse d'une théorie des émotions*. Hermann.

Scherer, K. R. (2001, 1<sup>er</sup> novembre). *Psychologie des passions* [conférence]. Emotions et sentiments. [https://www.canal-u.tv/video/universite\\_de\\_tous\\_les\\_savoirs/psychologie\\_des\\_passions.1251](https://www.canal-u.tv/video/universite_de_tous_les_savoirs/psychologie_des_passions.1251)

Scherer, K. R., Rimé, B. et Chipp, P.-E. (1989). L'expérience émotionnelle dans la culture européenne \*. Dans *Les émotions*. Delachaux et Niestlé.

Sitri, F. et Barats, C. (2017). Constituer un corpus en analyse du discours, un moment crucial. Dans *Méthodes et outils informatiques pour l'analyse des discours*. Presses universitaires de Rennes.

Six, C. (2019). *Analyse lexicale appliquée à une question ouverte à l'aide d'IRaMuTeQ*.

Thayer, R. E. (1989). *The Biopsychology of Mood and Arousal*. Oxford University Press.

TLFi. (s. d.). Récupéré le 4 avril 2022 de <http://atilf.atilf.fr/>

Vaguer, C. (2007). Corpus, vous avez dit corpus! De la notion de corpus à la création d'un <corpus informatisé>. *Corpus, Langues et Linguistique, Actes des 3es Journées de la linguistique de corpus*, 207-223.

Vincent, É. (2010). *Les émotions*. Milan.

Zelano, C., Jiang, H., Zhou, G., Arora, N., Schuele, S., Rosenow, J. et Gottfried, J. A. (2016). Nasal Respiration Entrains Human Limbic Oscillations and Modulates Cognitive Function. *Journal of Neuroscience*, 36(49), 12448-12467. <https://doi.org/10.1523/JNEUROSCI.2586-16.2016>

# ANNEXES

# LE TEST FMIS

### ECHELLE D'INTROSPECTION

Cette liste contient **16 adjectifs** qui font référence à différents états émotionnels. Pour chacun d'eux, vous devez entourer le symbole qui correspond au mieux, à l'état que vous ressentez **en ce moment**. Vous pouvez graduer vos réponses en fonction de l'intensité émotionnelle que vous ressentez actuellement.

Si vous ne ressentez pas du tout l'état mentionné, entourez XX

Si vous ressentez un peu cet état, entourez X

Si vous ressentez un peu plus cet état, entourez V

Si vous ressentez tout à fait cet état, entourez VV

	<i>pas du tout</i>			<i>tout à fait</i>
1. Joyeux	XX	X	V	VV
2. Enervé	XX	X	V	VV
3. Inquiet	XX	X	V	VV
4. Nerveux	XX	X	V	VV
5. Mélancolique	XX	X	V	VV
6. Heureux	XX	X	V	VV
7. Déprimé	XX	X	V	VV
8. Hostile	XX	X	V	VV
9. Effrayé	XX	X	V	VV
10. Malheureux	XX	X	V	VV
11. Furieux	XX	X	V	VV
12. Vif	XX	X	V	VV
13. Fou	XX	X	V	VV
14. Triste	XX	X	V	VV
15. Apeuré	XX	X	V	VV
16. Gai	XX	X	V	VV

#### Echelles :

Bonheur : Joyeux, Heureux, Vif, Gai

Colère : Enervé, Hostile, Furieux, Fou

Inquiétude : Inquiet, Nerveux, Effrayé, Apeuré

Tristesse : Mélancolique, Déprimé, Malheureux, Triste

*Merci de votre participation*

# LE PROTOCOLE COREV (2016)

**PROJET DE RECHERCHE BIOMÉDICALE  
NE PORTANT PAS SUR UN BIOMÉDICALE, NE PORTANT PAS SUR UN  
PRODUIT**

**MENTIONNE A L'ARTICLE L. 5311-1 DU CODE DE LA SANTE PUBLIQUE  
DEMANDE D'AVIS AU COMITÉ DE PROTECTION DES PERSONNES**

**Indiquez le CPP choisi**

**Titre: Y a t-il une désensibilisation pendant le sommeil après réception de violence verbale ?**

**Titre abrégé : COREV**

**1. 1 - Informations Générales**

1. 1.1 - Numéro d'enregistrement du promoteur  
CNRS : | 1 | 6 | 0 | 0 | 9 |

1. 1.2 - Numéro d'enregistrement (AFSSAPS)  
ID RCB : 2016-A01467-44

1. 1.3 - Promoteur  
CNRS

Représenté par :

Madame Catherine JESSUS

Directrice

Institut des sciences biologiques

3 Rue Michel-Ange

75794 – Paris Cedex 16

Téléphone : 01.44.96.40.32 Télécopie : 01.44.96.49.22

Compagnie d'Assurance : GERLING Contrat n° :

0100630314037

A Paris, le

*Signature du promoteur*

Catherine JESSUS

*Directrice*


1. 1.4 - Investigatrices

Nous sommes 2 investigatrices principales sur ce projet pour ce projet interdisciplinaire

1. 1.4.1 - Investigatrice principale coordonatrice n°1

Nom, prénom : Fracchiolla, Béatrice	Signature
Grade et qualité Professeure en sciences du langage	
Unité CNRS - USR 3261	
Adresse Université de Lorraine-Metz, île du Saulcy - UFR SHS, 4ème étage	
Tél. <b>0387315832</b>	
Fax	
E-mail: <a href="mailto:beatrice.fracchiolla@univ-lorraine.r">beatrice.fracchiolla@univ-lorraine.r</a>	
<b>N° d'inscription à l'ordre des médecins NA</b>	

Investigatrice principale coordonatrice n°2

Nom, prénom : Arnulf, Isabelle	Signature
Grade et qualité	
Unité CNRS UMR 7225- ICM	
Adresse Service des pathologies du sommeil, Hôpital Pitié-Salpêtrière, 47-83 bd de l'Hôpital, 75651 Paris Cedex 13	
Tél.: 01 42 16 77 02	

Fax: 01 42 16 77 00	
E-mail : isabelle.arnulf@aphp.fr	
<b>N° d'inscription à l'ordre des médecins 75/59559</b>	

1. 1.4.2 - Autres investigateurs\* et collaborateurs scientifiques

<b>Nom, prénom Signature</b>	<b>Titres et fonction</b>	<b>Lieu(x) de la recherche et n° d'autorisation</b>
Moïse, Claudine	Professeure en sciences du langage, LIDILEM, Université de Grenoble 3	Service des pathologies du sommeil, Hôpital Pitié-Salpêtrière 47-83 bd de l'Hôpital 75651 Paris Cedex 13
Schultz-Romain, Christina	Maîtresse de conférences en sciences du langage, laboratoire Parole et langage UMR 6057	
Bernard Barbeau, Geneviève	Professeure à l'université Trois Rivières, Québec, Canada	
Chapouthier, Georges	Directeur de recherches émérite, USR CNRS 3246, ICM	

**Justification scientifique et description générale de la recherche**

2.1 - Synthèse de l'état des connaissances et hypothèses.



## Contexte de la recherche

### 1. **Contexte général et description synthétique**

Depuis 2000, Claudine Moïse, Béatrice Fracchiolla, Christina Schultz Romain et Nathalie Auger ont travaillé ensemble sur la violence verbale en production (2000-2015 - [www.violenceverbale.fr](http://www.violenceverbale.fr)) selon une perspective interdisciplinaire qui les a menées à élaborer une modélisation de la montée en tension de la violence verbale en général et une typologie de certaines interactions entrant dans cette dynamique : interpellation, agression au tiers émissaire, attaque courtoise .... Ces travaux les ont conduites à s'intéresser à la **perception** de la violence verbale et de ses montées en tension. Néanmoins, comprendre et analyser la perception en interaction nécessite d'avoir accès à des données objectivables par d'autres méthodologies que les seules méthodologies de l'analyse énonciative (à travers un acte donné de prise de parole individuelle), conversationnelle (analyse de la structuration de l'échange conversationnel, constituée par les tours de parole, les interruptions et chevauchements, etc.), et du discours en interaction (c'est-à-dire l'influence réciproque que les interactants ont les uns sur les autres (valeurs, énoncés, actions) à travers leurs productions discursives), même si celles-ci sont d'une grande utilité pour la compréhension de la réflexivité, de la subjectivité ou encore de la mémorisation. Les projets menés depuis 2014 les ont ainsi conduites à imaginer un processus expérimental novateur afin de recueillir des données qualitatives (entretiens) et quantitatives (tests psychométriques, mesures, enregistrements) méthodologiquement exploitables de manière croisée et collaborative en SHS (sciences humaines et sociales) et SDV (sciences du vivant). Ce protocole s'inscrit dans le cadre d'une recherche. L'objectif de ce projet (soutenu par le CNRS dans le cadre du Défi S2C3 de la mission pour l'interdisciplinarité (AMI 2016) – Projet libellé : AAP2016-S2C3–Fracchiolla) est de comprendre la perception physiologique et neurologique de la violence verbale afin de mieux comprendre l'impact de celle-ci sur un sujet donné. Afin d'objectiver cette perception nous avons mis en place un projet interdisciplinaire visant la compréhension de l'influence du temps, du sommeil et de la parole en interaction (parole rassurante, ménageante) sur la perception de la violence verbale.

### 2. **Recherche appliquée et contexte actuel**

Suite à cette démarche scientifique globale et à la volonté de s'inscrire dans une recherche appliquée visant des pistes de remédiation à la réception de la violence verbale et plus spécifiquement encore des pistes de contre-discours, le contexte immédiat et actuel de

la montée de la radicalisation en France et dans le monde, et de la lutte gouvernementale pour s'y opposer, nous a paru fournir des données opportunes directement exploitables d'un point de vue sociétal pour mieux comprendre la violence en réception. Nous avons ainsi choisi de montrer à un ensemble de 24 sujets sains âgés de 18 à 25 ans le clip gouvernemental diffusé à la télévision après les attentats de novembre 2015 et conçu pour dissuader les jeunes d'adhérer à ce discours en montrant certains des mécanismes qui y sont mis en œuvre. La plupart des jeunes susceptibles d'être séduits par un discours d'embrigadement ont en effet été identifiés comme ayant entre 18 et 25 ans (l'âge cible est ici justifié par l'âge connu des personnes endoctrinées à partir des appels des familles au CPDSI (Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam). Selon les chiffres de novembre 2014 : 20% ont entre 15 et 18 ans ; 43% entre 18 et 21 ans et 37% entre 21 et 28 ans) cf. <http://www.bouzar-expertises.fr/metamorphose>). Il s'agit de comprendre quelles sont les émotions ressenties et perçues à la diffusion de ce clip qui présente d'une part la promesse d'une vie meilleure – en couleur – opposée à la violence de la réalité – en noir et blanc – à partir de textes et d'images. Les données recueillies seront directement mesurables et exploitables (test d'agressivité, test de personnalité, test d'émotionnalité ; enregistrement des réponses végétatives aux émotions ressenties et polysomnographie. Ces données seront croisées avec celles recueillies lors de quatre entretiens effectués avec les sujets : juste avant chaque visionnage de vidéo, et juste après (Piolino, Desgranges & Eustache, 2000). Le premier objectif de ces entretiens est de mesurer qualitativement le taux de stress et la possibilité de sa régulation en partie par la parole (dimension interactionnelle). Ils seront associés à un test d'autoévaluation émotionnel qui sera réalisé avant et après avoir vu chaque vidéo, et à la fin de chaque entretien long. Le second objectif des entretiens est de recueillir le type de mémorisation qui est faite de chaque vidéo, en fonction du type de vidéo (émotions négatives/dissuasives ou émotions positives/neutres) – et de manière corrélée, de comprendre a) L'influence du temps écoulé (sur une période de 11h) b) celle d'une période de temps identique mais comportant du sommeil sur la consolidation mnésique et émotionnelle; et c) comment le sommeil et les rêves peuvent être eux-mêmes influencés par le fait d'avoir visionné l'un ou l'autre type de document (enregistrement via caméra infrarouge et polysomnographie pour évaluer la qualité du sommeil en comparaison en fonction des images vues juste avant la phase nocturne) (Picard, Cousin & al. 2012). Ainsi, les entretiens (voir document questionnaires/entretiens joint ci-après) auront non seulement pour fonction de recueillir un discours objectif de type événements, images, etc. mémorisés, mais également, en seconde partie de l'entretien, de

recueillir les émotions retenues et mémorisées, avec des questions portant précisément sur ces éléments (Piolino, 2003, 2004, 2005). Parallèlement, nous faisons également l'hypothèse que les mesures physiologiques recueillies pendant le déroulement des entretiens nous permettront de voir si les interactions avec les investigateurs permettent une régulation des émotions (cf. Seltzer & al. 2012). Aucun test invasif ne sera réalisé ; c'est le croisement des données numériques et discursives qui permettra de répondre à cette question.

On peut imaginer qu'après cette étude, la compréhension des émotions et des réactions de ces sujets permettra d'envisager la mise en place de procédures de gestion de ces différentes confrontations (subjectives/discursives et objectives/physiologiques) – de la relation à la violence, de ses représentations, etc.

### **3      *Discours de haine et discours extrêmes : perspectives appliquées*** ***/L'analyse des discours de haine en SHS***

D'une manière plus large, ce projet s'inscrit dans le cadre d'une recherche appliquée internationale concernant la compréhension de phénomènes discursifs de haine et de radicalisation au sein de la société civile en collaboration avec d'autres disciplines, institutions et chercheurs. La méthodologie suivie en SHS prend sa source dans les sciences du langage – au sens large – et en particulier dans la pragmatique (étude du langage en interaction, en situation, par opposition à l'étude systémique du langage (cf. Moeschler et Reboul, 1994)) et l'énonciation (cf. Benveniste (1974 : 80) qui définit l'énonciation comme « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation »), à travers les notions de discours indirect (cf. usage de l'implicite dans le discours, la façon dont, en langue, un contenu indirect s'exprime sous le couvert d'un contenu direct), de discours rapporté (citations de paroles attribuées non pas au locuteur mais à un autre individu), de circulation des discours (la façon dont un discours initial, premier, produit par un locuteur, va passer de locuteur en locuteur, circuler et se transformer), d'effet du discours en termes d'impact sur le faire, l'agir et la pensée d'autrui. Dans ce cadre, l'analyse de discours (comme « étude de l'usage réel du langage, par des locuteurs réels dans des situations réelles » (Van Dijk, 1985 : 1, 2) est envisagée dans la mesure où elle considère le discours comme étant essentiellement un objet politique et un outil polémique. Si des résultats ont en effet été obtenus qui ont permis de circonscrire la violence verbale, de rendre compte des théories sociolinguistiques et discursives mobilisées, des terrains investis et de modéliser la violence d'un point de vue

linguistique (voir travaux de Auger, Moïse, Fracchiolla, Romain <http://violenceverbale.fr/pages/bibliographies.html>), le phénomène demeure néanmoins problématique du point de vue de la compréhension des interactions humaines (ex. la notion d'intention, à mettre en rapport avec celle de réception, et le fait de pouvoir en mesurer un niveau d'intensité).

Analyser les discours de haine signifie à la fois comprendre leur impact émotionnel sur autrui (notion d'empathie négative) et les effets perlocutoires recherchés (effets que le locuteur cherche à produire sur son interlocuteur, par exemple le pousser à agir), mais aussi les enjeux en termes de remédiation, d'aide à la compréhension et à la gestion de la violence verbale perçue. Le travail d'analyse consistera aussi à affiner la distinction entre 'reçue' et 'perçue' – c'est-à-dire à travailler sur la distinction entre ce qui est visé en termes de

production par un discours – qui peut se présenter comme plus ou moins violent – ou, ici, visant une mise en garde – et la manière dont il est perçu par les personnes qui les reçoivent – qui peut être très relatif en fonction des individus et de leur capacité respective à lire les marques linguistiques objectives et subjectives de la violence dans le discours. La question de l'habitude est également posée à ce sujet.

L'analyse de la relation interpersonnelle (relation entre des personnes hors interaction verbale) et de la relation interdiscursive (relation qui se tisse entre des personnes lors de l'interaction verbale) *in absentia* qui se développent lors de l'utilisation des technologies numériques – et qui se distinguent de celles qui se développent *in praesentia* (Selzer, 2012), nous intéresse également en raison de leur impact sur les sciences humaines et sociales. Diverses études linguistiques (analyse conversationnelle (étude de la structuration des échanges entre interlocuteurs), analyse interactionnelle (étude des échanges entre des individus et des contenus de l'interaction verbale), analyse multimodale (analyse prenant en compte le verbal, la prosodie, la mimogestualité, etc.) propre aux interactions en face à face) nous apprennent que la structure même des relations qui se développent de l'une ou l'autre manière est différente et renvoie à des typologies différentes (plus schématiques, objectivables pour celles supportées par les médias numériques ; plus fines et négociables, évolutives, pour celles incarnées en présence physique). Les médias numériques contribuent ainsi au figement des discours comme des représentations, à leur stéréotypage, renvoyant à une binarité cognitive propre à favoriser les idéologies manichéennes et totalitaires, antithétiques de la

réflexion et de l'adaptation. Cela en opposition avec les relations négociées en face à face. Les études pragmatiques (c'est-à-dire des interactions verbales dans un contexte spécifique), notamment sur le langage indirect sont fondées sur cette considération.

Le protocole établi vise ainsi la compréhension de la violence verbale en réception dans le contexte des discours de haine. Ces derniers sont propices à la convocation des émotions et donnent à voir, en termes de réception (et de discours « sur »), une mesure et une verbalisation des émotions.

### ***Discours de haine et émotions***

Le discours de haine a été défini par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe comme « couvrant toutes formes d'expression qui propagent, incitent à, promeuvent ou justifient la haine raciale, la xénophobie, l'antisémitisme ou d'autres formes de haine fondées sur l'intolérance, y compris l'intolérance qui s'exprime sous forme de nationalisme agressif et d'ethnocentrisme, de discrimination et d'hostilité à l'encontre des minorités, des immigrés et des personnes issues de l'immigration » (Weber 2008 : 3). En ce sens le discours de haine concerne la haine ethnique, raciale, religieuse, de genre – à l'égard des femmes en particulier, les propos homophobes, la menace pour l'ordre démocratique, le négationnisme et le révisionnisme, l'apologie des crimes de guerre, de la violence et du terrorisme. Le discours de haine questionne à la fois la philosophie politique et les tensions entre l'incitation à la haine et la liberté d'expression (voir à ce sujet la Cour suprême du Canada) et la définition même de ce discours.

Du point de vue de l'analyse de discours, avant même de parler de discours de haine, dans le cadre des nombreuses études sur le discours politique et polémique, certaines études se sont penchées, d'un point de vue sémantique ou argumentatif, sur les discours terroristes (Koren 1996), sur le *bashing* (Bernard Barbeau 2015), sur le négationnisme (Rinn 2009), sur le discours raciste (Rastier 2008). A travers une vidéo qui présente les mécanismes d'un discours de recrutement, d'adhésion et de persuasion à des fins de mise en garde pour ne pas y succomber, une partie du travail portera sur l'adéquation entre les discours produits et les cibles visées – ou rencontrées. Les retombées seront alors autant scientifiques que sociales, académiques que citoyennes.

Dans la mesure où ce projet est initié par des chercheuses en sciences du langage, le cadre théorique des analyses et de la méthodologie se fonde sur une conception actionnelle (analyse du langage en termes d'acte de langage, dire quelque chose est une action qui a des causes et des conséquences – sur autrui) et sociopragmatique (prise en compte du contexte et de la dimension sociale voire sociologique) du langage (Austin, 1962 ; Searle 1972, 1982 ; Romain et Lorenzi, 2013 ; Romain et Rey, 2016). Ce sont les discours en situation qui sont décrits et étudiés, afin d'analyser la construction interactive du sens (Bakhtine, 1977 ; Portes et Bertrand 2011 ; Portes et Reyle, 2014, Michelas, Portes et Champagne-Lavau, 2015 ; Prévot, Tseng, Chen, et Peshkov, 2015 ; Prévot, Gorisch et Mukherjee, 2016 ; Romain et Rey, 2016) dans le cadre de l'interaction conflictuelle. Les outils proviennent de l'analyse conversationnelle (Sacks, Schegloff et Jefferson, 1974 ; Kerbrat-Orecchioni, 1990, 1992, 1994, 1996, 2005), de la théorie de la politesse (la politesse linguistique réfère à tout ce qui dans le discours relève du ménagement de la face de soi et d'autrui et s'oppose à l'impolitesse linguistique qui vise au contraire la production de menaces) (Brown et Levinson, 1978, 1987) et de l'argumentation (Amossy, 2010 ; Perelman et Olbrechts-Tyteca, 1988 ; Plantin, 1996) mais aussi du concept de la préservation des faces (c'est-à-dire de l'image de soi dans sa dimension narcissique mais aussi territoriale, institutionnelles, etc.) (Goffman, 1973, 1974) et de l'analyse des actes de qualification péjorative (discréditants voire disqualifiants) (Laforest et Vincent, 2004).

Si la dimension argumentative, c'est-à-dire persuasive, est toujours centrale dans les discours d'adhésion, les fonctions pathématiques (qui vise le maintien de l'interaction) et pathémique (qui vise l'expression et la communication des émotions) occupent des places prépondérantes dans des espaces discursifs idéologisés. Les mises en récit, *storytelling*, sont des formes très efficaces de l'argumentation (Vincent et Laforest 1993) et donc de la persuasion, quand raconter des histoires permet d'émouvoir le public et de retenir son attention pour le convaincre. Le pathos est l'effet émotionnel produit sur l'allocutaire (celui à qui l'on s'adresse ; ce n'est pas, systématiquement, celui ressenti par le sujet parlant) et le recours aux émotions, dans un cadre de connivence, sert autant à convaincre son auditoire de bons arguments qu'à susciter à son égard une certaine compassion, compréhension,

---

<sup>123</sup>Qui vise l'expression et la communication des émotions

sympathie ou, en tout cas, une forme d'adhésion.

Au-delà de l'analyse argumentative et pathémique des discours, il s'avère qu'il est pratiquement impossible d'imaginer des expériences sur des sujets « en première personne », *in vivo*, qui seraient directement soumis à des discours de haine (hors protocole de recherche).

Néanmoins, l'utilisation de plusieurs capteurs peut permettre d'accéder aux émotions et notamment en fonction des zones cérébrales activées : les capteurs de sudation, les mesures électrodermales (permettant de mesurer l'émotion via les réactions cutanées, l'augmentation et la diminution de la température de la peau), les mesures cardiaques (capteurs pour mesurer les battements du cœur et la contraction des vaisseaux), respiratoires.<sup>124</sup>

---

<sup>124</sup> Les électrodes

Il sera ainsi possible d'identifier quelles émotions sont mobilisées par le discours de prévention à l'égard des techniques de radicalisation..

L'analyse et la portée du discours pathémique (à visée émotionnelle) se fera à la fois dans une perspective argumentative, à l'aune de modélisations sur la violence verbale (violence fulgurante : menace directe, dépréciative, immédiate, explicite ; polémique : contenu indirect, implicites, argumentation et figures de rhétorique à visée polémique et persuasive et détournée : interactions feintes et ambiguës, produites à des fins de manipulation et de harcèlement, Moïse, Romain, Fracchiolla, Auger 2008, 2013), mais aussi à partir d'expérimentations autour de la réception des discours produits (mesures liées à la conductivité thermique, entretiens, demande d'évaluations des discours). **A travers des entretiens semi-directifs et des questions progressivement plus ouvertes, les discours seront progressivement mis en relation avec l'histoire de chacun pour en saisir les différences de perception (liens entre souvenirs personnels, perception émotionnelle d'une histoire, d'une scène, régulation émotionnelle ou pas, etc.).** En cela, l'étude des réactions au discours de prévention de la radicalisation permettra de mieux comprendre aussi le mécanisme d'endoctrinement mis en place par les organisations terroristes notamment (Conway & ; Piolino, 2009 ; Piolino 2003, 2004, 2005). Le rôle du sommeil sera pris en compte au regard des fonctions qu'il assume à la fois dans la mémorisation mais aussi la dans l'habituement en lien (ou non) avec la mémorisation, dans la réception à la violence verbale.

---



La vidéo étudiée est considérée comme une forme de contre discours à l'égard des discours visant la radicalisation (site du gouvernement <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/decrypter.html> et <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr/videos.html>. Nota Bene : les vidéos de contre propagande sont dans la logique des discours de haine considérés comme faux, complotistes.)

La vidéo choisie pour être comparée à celle-ci présente des images neutres/positives de tourisme et de vacances associées à des visages heureux et des paysages naturels.

#### **4 Apports méthodologiques de l'interdisciplinarité**

Plusieurs travaux ont déjà montré l'existence de modifications cérébrales en fonction de traitements des modifications linguistiques. Friederici (2002) a travaillé sur la construction de la phrase et son impact sur le lobe temporal et lobe frontal et montré des modifications cérébrales corrélées à des modifications linguistiques ; Grodzinsky et Friederici (2006) ont mis en évidence le lien qui existe entre la syntaxe et l'hémisphère droit ; Friederici et Weissenborn (2006) ont travaillé sur la procédure de construction des phrases dans le cerveau ; Hagoort (2006) a montré le rôle du cortex pré-frontal sur la réalisation de la production et de la compréhension du langage. **Néanmoins, à notre connaissance, rien de spécifique n'a été fait sur la violence verbale** (NB : Isabelle Arnulf a travaillé sur la production de gestes violents durant le sommeil, en relation avec la mise en évidence d'un début de maladie de Parkinson). D'un point de vue cérébral, nous savons qu'il existe des zones de l'émotion (si on se met en colère, les amygdales sont sollicitées), mais nous ne savons pas s'il existe des zones de la violence différentes des zones générales de l'émotivité/des émotions.

Dumas (2010, 2011) a montré la présence d'une zone interactionnelle dans le cerveau. A la suite de ces travaux, nous posons la question de savoir ce qui se passe lors d'une interaction *in absentia*. C'est-à-dire, ici, non face à une personne qui interagit physiquement mais devant un écran qui projette une vidéo pendant 1'55. Est-il possible de créer une zone « interactionnelle » similaire ? Parallèlement les travaux de Seltzer et al. (2012) ont montré une absence de production d'ocytocine lors des interactions *in absentia*. Nos propres travaux (Romain et Fracchiolla, 2014, 2015) ont montré que, malgré l'absence physique, on peut agir sur la tension interactionnelle en usant de la politesse linguistique (cette dernière permettant de favoriser une relation apaisée). Nous voudrions vérifier si la politesse linguistique peut agir en remplacement, pallier réellement le déficit de production de substances chimiques

régulatrices de l'humeur comme l'ocytocine. Aucun test invasif ne sera ici pratiqué. **Le protocole consistera néanmoins à suivre une ligne comportementale polie, positive et rassurante lors des interactions entre sujets et investigateurs, afin d'en vérifier éventuellement l'effet d'un point de vue émotionnel (sourires, ton de voix agréable et rassurant, utilisation de structures polies dans le discours).** La modification ou non des réponses émotionnelles végétatives lorsque le sujet, ayant fini de voir la vidéo, seul, est à nouveau adressé par l'expérimentateur, de manière polie et rassurante, pour lui proposer le questionnaire sur la réception de la vidéo, sera observée. **Enfin, les travaux de Rizzolatti et son équipe (2008) ont expliqué les neurones miroirs (et leur impact empathique). Que se passe-t-il alors dans le cas de la diffusion d'une vidéo qui montre des êtres humains – dans un cas en souffrance – dans l'autre cas, sereins et heureux ?**

Enfin, la question de l'accoutumance à la violence verbale, qui recoupe le phénomène mnésique de l'habituation, proche, dans ses mécanismes cellulaires, du conditionnement (Chapouthier 2006) se pose. Quelles sont les zones cérébrales impliquées dans l'habituation? Quelles sont les réponses émotionnelles à un même stimulus après un certain laps de temps avant/après éveil ? avant/après sommeil ? Peut-on concevoir que ces mêmes zones jouent un rôle dans l'accoutumance à la violence verbale ? Peut-on étendre ou non au domaine verbal ce que l'on sait sur les médiateurs impliqués dans l'habituation ?

##### ***5 Le rôle du sommeil sur les processus de mémorisation et dans la désensibilisation aux émotions***

**Les fonctions du sommeil sont largement méconnues, mais une des hypothèses les plus récentes et les plus solides suggère que le sommeil aurait un rôle déterminant dans les processus de mémorisation chez l'être humain comme chez d'autres mammifères. La mise en mémoire peut être divisée en trois sous-processus : l'encodage, la consolidation et le rappel. L'encodage se réfère au processus d'acquisition du matériel d'apprentissage. Initialement, les traces mnésiques nouvellement construites sont labiles. **Durant la consolidation, les traces mnésiques récentes sont renforcées et transformées en une forme stable et persistante pour être intégrées au réseau de connaissance préexistant. Cette mémoire devient ainsi accessible à un rappel ultérieur. Le sommeil agirait principalement sur la consolidation des traces mnésiques.****

##### ***Amélioration post-sommeil des performances***

Les premiers arguments en faveur d'un lien entre sommeil et mémoire sont venus des expériences de privation de sommeil chez l'animal et chez l'homme, qui montraient une altération des performances après privation de sommeil (Smith, 2001). Inversement, les performances à différentes tâches aussi bien procédurales que déclaratives (ex : apprentissage de paires de mots) sont meilleures après le sommeil qu'après une même quantité d'éveil (Stickgold, 2005). Même si une partie de la consolidation mnésique peut s'opérer à l'éveil (Karlsson and Frank, 2009), le sommeil a un rôle actif, qui n'est pas juste une conséquence de l'effet « off-line » (Fischer et al., 2005). Ces expériences ont par ailleurs montré que chaque type de mémoire bénéficiait préférentiellement d'un stade de sommeil particulier. Ainsi la mémoire déclarative serait surtout consolidée en sommeil lent profond tandis que les mémoires procédurale et émotionnelle seraient dépendantes du sommeil paradoxal (Diekelmann et al., 2009). Néanmoins, cette dichotomie reste controversée et certains auteurs ont proposé que la succession des différents stades de sommeil – plutôt qu'un stade en particulier, permettrait une bonne consolidation des apprentissages (Fogel et al., 2009). Comme le réseau d'activation des aires cérébrales est différent lors du sommeil et lors de l'éveil (Braun et al., 1997; Maquet et al., 1996), il est possible que les mécanismes de traitement des informations soient également différents. C'est ce que suggèrent plusieurs études montrant un gain d'*insight* (ou illumination nocturne) après le sommeil. Ainsi les dormeurs sont capables de découvrir une règle cachée après leur réveil (Wagner et al., 2004) ou résolvent des anagrammes de manière différente à l'éveil ou lors d'un réveil provoqué en sommeil paradoxal (Walker et al., 2002). D'un point de vue neurophysiologique, on observe une modification du sommeil après un apprentissage : quand des sujets apprennent une tâche mettant en jeu la mémoire implicite (une rotation) qui active les aires pariétales droites (aires 40 et 7) durant la soirée, le taux de sommeil lent profond est localement augmenté dans les mêmes aires que durant la période suivant l'apprentissage. De plus, les performances sont améliorées le jour suivant proportionnellement au taux de sommeil profond local (Huber et al., 2004).

### ***Facteurs favorisant la consolidation mnésique liée au sommeil***

Même si le rôle du sommeil sur la consolidation mnésique est largement démontré, il existe néanmoins plusieurs facteurs qui peuvent atténuer ou renforcer son effet. Ainsi, **les**

**apprentissages à caractère émotionnel bénéficient plus fortement du sommeil que les apprentissages neutres (Payne et al., 2008).** Par ailleurs, la motivation, notamment financière, augmente la consolidation liée au sommeil (Fischer, *soumis*). La force de l'encodage (due en partie à la difficulté de la tâche) a également une influence déterminante sur la consolidation mnésique exercée par le sommeil. Drosopoulos montre que le renforcement est plus fort pour les tâches encodées faiblement que pour celles encodées plus fortement (Drosopoulos et al., 2007). Stickgold nuance ce point de vue et propose un modèle de courbe en U inversée, qui montre que les encodages très forts ou très faibles ne bénéficieraient pas du sommeil au contraire de ceux qui présentent des niveaux intermédiaires (Stickgold, 2009).

### ***Replay cognitif en rêve***

Pour évaluer la réactivation de la mémoire durant le sommeil chez l'homme, on peut évaluer l'activité neuronale grâce aux techniques d'imagerie cérébrale. Il est également possible d'utiliser les rapports d'expériences subjectives que sont les rêves. Le haut taux d'intégration des événements d'éveil dans les rêves est en faveur de l'existence d'un replay chez l'homme. Dans une étude de 14 jours, menée chez 29 patients, seulement 1 à 2% des rêves montraient une répétition complète et parfaitement fidèles des événements de la journée précédente. Néanmoins, 65% des rêves contenaient plusieurs éléments d'éveil (Fosse et al., 2003). De même, dans une autre étude, 86% des rêves incorporaient un élément d'une phrase sémantiquement absurde apprise avant de dormir (Cipolli et al., 2004). En outre, après un apprentissage intensif à un jeu de simulation de ski en réalité virtuelle, 30% des rêves reportés lors des nuits suivant l'entraînement étaient reliés directement ou indirectement au jeu. La nature de ce *replay* cognitif était altéré avec l'augmentation de la durée de sommeil, devenant de plus en plus abstrait au fur et à mesure que le sommeil se poursuivait : au lieu de voir des images du jeu, le sujet coupait du bois dans une station de ski (Wamsley et al., 2009).

### ***Mémoire émotionnelle et sommeil***

Cette recherche s'inscrit aussi dans l'étude du rôle du sommeil dans la consolidation de la mémoire et l'atténuation des émotions associées à de tels souvenirs. Ainsi, il existe un gain de performance mnésique lié au sommeil (d'environ 20%), que l'apprentissage soit épisodique verbal, procédural, spatial ou émotionnel, comparé à la même période d'éveil et encore plus à une nuit de privation de sommeil (Walker, 2009). Les apprentissages de matériel

à charge émotionnelle négative sont particulièrement consolidés pendant le sommeil. Par contre, si la mémorisation est améliorée, la réaction à un stimulus émotionnel négatif s'atténue après avoir dormi (par rapport à la même durée de veille), comme mesuré par l'activation de l'amygdale en IRM fonctionnelle et par la réponse électrodermale lors de la présentation d'images effrayantes (Gujar *et al.*, 2011; Payne and Kensinger, 2011; van der Helm *et al.*, 2011). Cette atténuation de la réponse émotionnelle après le sommeil est liée au sommeil paradoxal, et en particulier à la quantité d'ondes thêta dans ce stade, et à une forte connectivité réciproque entre l'amygdale et le cortex préfrontal ventromédial, ce dernier exerçant un rétrocontrôle négatif sur l'amygdale, qui permet cette atténuation. La privation de sommeil paradoxal affecte cette fonction (Lara-Carrasco *et al.*, 2009). Le sommeil paradoxal semble la meilleure période pour opérer cette désensibilisation aux émotions, dans la mesure où : i) il est le siège des rêves les plus riches en émotions, dont 2/3 sont de nature négative chez le sujet normal (Domhoff and Schneider, 2008); ii) l'amygdale y est fortement activée (Maquet *et al.*, 1996) ; iii) de nombreuses menaces y sont simulées (agression, rejet du groupe, difficultés du quotidien) (Valli and Revonsuo, 2009; Domhoff, 2011); iv) alors qu'en parallèle les systèmes adrénergiques cérébraux et périphériques sont au repos, de même que les systèmes musculaires sont bloqués ; v) permettant possiblement une ré-exposition à la violence et aux émotions par « morceaux » et dans un contexte physique « sûr » (Nielsen and Levin, 2007). Plus récemment, il a été montré que la privation de sommeil affectait fortement notre capacité sociale à distinguer une personne menaçante (qu'il faut fuir) d'une personne amicale (dont il faut se rapprocher) (Goldstein-Piekarski *et al.*, 2015). Dans cette direction, nous avons fait apprendre à des sujets normaux et à des sujets qui parlent en dormant un texte chargé d'émotion négative (un fait divers d'infanticide et un fait divers de cannibalisme) : le souvenir de celui-ci était non seulement bien mieux mémorisé après une nuit de sommeil (et dégradé après la même période de veille), mais un des sujets somniloques a intégré le contenu sémantique de ce texte dans l'un de ses rêves et a produit des phrases, endormi en sommeil paradoxal, en lien avec le texte (Ugiccioni *et al.*, 2013).

**L'ensemble de ces travaux indique que le sommeil, en particulier paradoxal, joue un rôle important dans la désensibilisation aux émotions négatives et dans la consolidation mnésique parallèle. Mais son rôle face à la réception de la violence verbale n'est pas encore connu.**

2.2 - Résumé des bénéfices, le cas échéant, et des risques prévisibles et connus

pour les personnes se prêtant à la recherche.

### **Bénéfice de l'étude**

Cette étude devrait nous permettre de contribuer à une meilleure compréhension des relations entre langage, émotions, sommeil et mémoire. De plus nous serions en mesure de mieux comprendre ce qui favorise le déclenchement des rêves pendant le sommeil.

Nous comprenons que le fait de passer 24h dans un laboratoire de sommeil et de participer au processus soit contraignant, c'est pourquoi une indemnisation de 150 euros sera versée par l'hôpital à chaque personne qui aura accepté de participer à cette recherche, à la fin de l'étude (après la réception du dernier carnet de rêve).

### **Quels risques comportent la participation à l'étude ?**

Cette étude ne comporte pas de risque particulier. Seule la confrontation à deux vidéos émotionnellement chargées est à prendre en compte. Il faut savoir que celles-ci peuvent heurter la sensibilité de certains, bien qu'elles aient été sélectionnées à partir de vidéos grand public diffusées à la télévision.

#### 2.3 - Description de la population à étudier

**Nombre de participants** : 24 sujets sains

**Critères d'inclusion** : 24 sujets sains des deux sexes, 12 femmes et 12 hommes, de 18 ans et plus et de moins de 25 ans, francophones, de niveau scolaire du brevet des collèges ou plus.

**Critères de non-inclusion** : âge supérieur à 25 ans, pathologies neuropsychiatriques (PSQI), troubles du langage, prise régulière de psychotropes. Avoir vu la vidéo du gouvernement « stop-djihad ».

2.4 - Références à la littérature scientifique et aux données pertinentes servant de référence pour la recherche.

### ***Bibliographie***

- Arkin AM, Toth MF, Baker J, Hastey JM. The degree of concordance between the content of sleep talking and mentation recalled in wakefulness. *J NervMent Dis* 1970; 151: 375-93.
- Baudry F. Remarks on spoken words in the dream. *PsychoanalyticQuarterly* 1974; XLIII: 581-605.
- Benveniste, E. *Problèmes de linguistique générale, II*. Paris : Gallimard, 1974.
- Bouzar, D. *La vie après Daesh*. Paris: L'Atelier, 2015.
- Braun AR, Balkin TJ, Wesenten NJ, Carson RE, Varga M, Baldwin P, et al. Regional cerebral blood flow throughout the sleep-wake cycle. An H<sub>2</sub>(15)O PET study. *Brain* 1997; 120 (Pt 7): 1173-97.
- Cipolli C, Fagioli I, Mazzetti M, Tuozi G. Incorporation of presleep stimuli into dream contents: evidence for a consolidation effect on declarative knowledge during REM sleep? *J Sleep Res* 2004; 13: 317-26.
- Cook TW. A case of abnormal reproduction during sleep. *Journal of Abnormal Social Psychology* 1937: 465-470.
- Conway M. & Piolino P. Tous les rouages de votre identité. Numéro Spécial Mémoire, *La Recherche*. 2009, 432 : 42-47.
- Dave AS, Margoliash D. Song replay during sleep and computational rules for sensorimotor vocal learning. *Science* 2000; 290: 812-6.
- Dement WC. *Some must watch while some must sleep*. San Francisco: W.H. Freeman, 1972.
- Deregnaucourt S, Mitra PP, Feher O, Pytte C, Tchernichovski O. How sleep affects the developmental learning of bird song. *Nature* 2005; 433: 710-6.
- Diekelmann S, Wilhelm I, Born J. The whats and whens of sleep-dependent memory consolidation. *Sleep Med Rev* 2009; 13: 309-21.
- Domhoff G. Dreams are embodied simulations that dramatize conceptions and concerns: The continuity hypothesis in empirical, theoretical, and historical context. *International*

*Journal of Dream Research* 2011; 4: 50-62.

Domhoff GW, Schneider A. Studying dream content using the archive and search engine on DreamBank.net. *Consciousness and Cognition* 2008; 17: 1238-47.

Drosopoulos S, Schulze C, Fischer S, Born J. Sleep's function in the spontaneous recovery and consolidation of memories. *J Exp Psychol Gen* 2007; 136: 169-83.

Fischer S, Nitschke MF, Melchert UH, Erdmann C, Born J. Motor memory consolidation in sleep shapes more effective neuronal representations. *J Neurosci* 2005; 25: 11248-55.

Fogel SM, Smith CT, Beninger RJ. Evidence for 2-stage models of sleep and memory: learning-dependent changes in spindles and theta in rats. *Brain Res Bull* 2009; 79: 445-51.

Fosse MJ, Fosse R, Hobson JA, Stickgold RJ. Dreaming and episodic memory: a functional dissociation? *J Cogn Neurosci* 2003; 15: 1-9.

Fracchiolla, B, Moïse, C, Schultz-Romain, C, Auger, N, *Violences Verbales*. Rennes : PUR, 2013.

Fracchiolla, B. L'adhésion comme événement personnel et historique. L'exemple des verts. *Mediazioni*. Rivista online di studi interdisciplinari su lingue et culture, 2013 ; 15. Les facettes de l'événement: des formes aux signes, Ballardini, E., Pederzoli, R., Reboul-Touré, S., Tréguier-Felten, G. (eds.), <http://www.mediazioni.sitlec.unibo.it/index.php/no-15-special-issue-2013.html>

Fracchiolla, B. De la communication chimique à la parole, in *L'Origine du langage et des langues / The Origin of the Language Faculty and of Languages*, Marges Linguistiques, 2006 ; 11 : 230-243.

Girardeau G, Benchenane K, Wiener SI, Buzsaki G, Zugaro MB. Selective suppression of hippocampal ripples impairs spatial memory. *Nat Neurosci* 2009; 12: 1222-3.

Goldstein-Piekarski AN, Greer SM, Saletin JM, Walker MP. Sleep Deprivation Impairs the Human Central and Peripheral Nervous System Discrimination of Social Threat. *J Neurosci* 2015; 35: 10135-45.



- Gujar N, McDonald SA, Nishida M, Walker MP. A role for REM sleep in recalibrating the sensitivity of the human brain to specific emotions. *Cereb Cortex* 2011; 21: 115-23.
- Henning H. *Der Traumalsassoziativkurzschluss*. Weisbaden: Bergmann, 1914.
- Karlsson MP, Frank LM. Awake replay of remote experiences in the hippocampus. *Nat Neurosci* 2009; 12: 913-8.
- Kédia, M, Vanderlinden J, Lopez G. et Saillot I., et al. *Dissociation et mémoire traumatique*, Paris : Dunod, 2012.
- Kreibig, S. Autonomic nervous system activity in emotion: A review. *Biological Psychology* 2010; 84: 394-421.
- Lara-Carrasco J, Nielsen TA, Solomonova E, Levrier K, Popova A. Overnight emotional adaptation to negative stimuli is altered by REM sleep deprivation and is correlated with intervening dream emotions. *J Sleep Res* 2009; 18: 178-87.
- Larguèche E. *L'injure à fleur de peau*, Paris : L'Harmattan, 1993.
- Lee AK, Wilson MA. Memory of sequential experience in the hippocampus during slow wave sleep. *Neuron* 2002; 36: 1183-94.
- Maquet P, Laureys S, Peigneux P, Fuchs S, Petiau C, Phillips C, et al. Experience-dependent changes in cerebral activation during human REM sleep. *Nat Neurosci* 2000; 3: 831-6.
- Maquet P, Peters J, Aerts J, Delfiore G, Degueldre C, Luxen A, et al. Functional neuroanatomy of human rapid-eye-movement sleep and dreaming. *Nature* 1996; 383: 163-6.
- Maury LFA. *Le sommeil et les rêves*. Paris: Didier, 1878.
- Michelas, A. ; Portes, C. ; Champagne-Lavau, M. When pitch accents encode speaker commitment : evidence from French intonation. *Language and Speech*, 59. 2015, p. 266-293.
- Moeschler, J. ; Reboul, A. *Dictionnaire encyclopédique de pragmatique*. Paris : Seuil, 1994.
- Moïse, C, Auger, N, Schultz-Romain, C, Fracchiolla, B. De la violence verbale : pour une sociolinguistique des discours et des interactions, Actes du Congrès Mondial de Linguistique Française, Paris : 2008 ; 630- 642,

<http://www.linguistiquefrancaise.org/articles/cmlf/abs/2008/01/cmlf08140/cmlf08140.html>

Mougin S. *La Médisance*, Reims, Presses Universitaires de Reims, 2006.

Nielsen T, Levin R. Nightmares: a new neurocognitive model. *Sleep Med Rev* 2007; 11: 295-310.

Noël A; Quinette P; Dayan J; Guillery-Girard B; Piolino P; Pélerin A; de la Sayette V; Viader F; Desgranges B; Eustache F. Influence of patients' emotional state on the recovery processes after a transient global amnesia. *Cortex*; 2011, 47(8):981-91.

Payne JD, Kensinger EA. Sleep leads to changes in the emotional memory trace: evidence from FMRI. *J CognNeurosci* 2011; 23: 1285-97.

Payne JD, Stickgold R, Swanberg K, Kensinger EA. Sleep preferentially enhances memory for emotional components of scenes. *PsycholSci* 2008; 19: 781-8.

Peigneux P, Laureys S, Fuchs S, Collette F, Perrin F, Reggers J, et al. Are spatial memories strengthened in the human hippocampus during slow wave sleep? *Neuron* 2004; 44: 535-45.

Picard L.; Cousin S.; Guillery-Girard B.; Eustache F.; & Piolino P. How do the different components of episodic memory develop? Role of executive functions and feature-binding abilities. *Child Development*; 2012, 83, 1037-50.

Pinkerton JN. *Sleep and its phenomena*. London: Fry, 1839.

Piolino P., Eustache F. Souvenirs d'enfance, mémoire épisodique et conscience auto-néotique : les énigmes et les révélations de l'amnésie infantile. In : F. Eustache, M. Wolf (Eds.), *Monographies de Psychopathologie : affections neurologiques et processus psychiques*. Paris, PUF : 2002 : 73-114.

Piolino P. Mémoire autobiographique et conscience. In : B. Guégen, P. Chauvel, J. Touchon (eds). *Neurophysiologie des mémoires*, pp 155-164. Paris, Elsevier : 2005.

Piolino P. La mémoire autobiographique. In *Notre Mémoire*, Larousse, pp. 108-110, 2004.

Piolino P. Neuropsychologie de la mémoire autobiographique, *Lettre du Neurologue*, 7, septembre. 2003.

Piolino P., Desgranges B., Eustache F. La mémoire autobiographique : théorie et pratique. Marseille, Solal, 2000.

Plancher G, Barra J, Orriols E, Piolino P (in press). The influence of action on episodic memory: a virtual reality study. *Quarterly Journal of Experimental Psychology*.

Portes, C. ; Bertrand, R. Permanence et variation des unités prosodiques dans le discours et l'interaction. *Journal of French Language Studies*.2011, p. 97-110.

Portes, C. ; Reyle, U. The meaning of French "implication" contour in conversation.

*Proceedings of Speech Prosody 2014*.2014, p. 413-417.

Prévoit, L. ; Tseng, S. ; Chen, A. C. ; Peshkov, K. Processing Units in Conversation: A Comparative Study of French and Mandarin Data. *Language and linguistics, vol. 16, no. 1*. 2015.

Prévoit, L. ; Gorisch, J. ; Mukherjee, S. Annotation and Classification of French

Feedback

Communicative Functions. *Proceedings of The 29th Pacific Asia Conference on*

*Language, Information and Computation*.2015, p. 302-310.

Radestock P. Schlaf und traum. Leipzig: Breitkopf u. Härtel, 1879.

Rechtschaffen A, Goodenough DR, Shapiro A. Patterns of sleep talking. *Arch GenPsychiatry* 1962; 7: 418-26.

Romain, C. ; Lorenzi, N. Interactions conflictuelles et actes de langage menaçants

en classe de la maternelle au collège. In Fracchiolla, B., Moïse, C., Romain, C. et Auger, N. *Violences verbales. Analyses, enjeux et perspectives*. Presses Universitaires de Rennes : Rennes, 141-164. 2013

Romain, C. ; Rey, V. Enjeux sémantiques des actes de langage menaçants en

classe : de la menace argumentative positive à la menace polémique négative. In Olga Galatanu, Ana-Maria Cozma et AbdelhadiBellachhab (dir.), *Représentations*

- du sens linguistique : les interfaces de la complexité*, (pp. 321-336). Bruxelles : Peter Lang. 2016.
- Rudoy JD, Voss JL, Westerberg CE, Paller KA. Strengthening individual memories by reactivating them during sleep. *Science* 2009; 326: 1079.
- Smith C. Sleep states and memory processes in humans: procedural versus declarative memory systems. *Sleep Med Rev* 2001; 5: 491-506.
- Sperduti M; \*Martinelli P; Piolino P.A (2012).neurocognitive model of meditation based on ALE meta-analysis: implications for clinical applications. *Cognition and consciousness*; 21, 269-76.
- Spitta H. Die traumzustände der menschlichenseele.Tübingen, 1873.
- Stickgold R. Sleep-dependent memory consolidation. *Nature* 2005; 437: 1272-8.
- Stickgold R. How do I remember? Let me count the ways. *Sleep Med Rev* 2009; 13: 305-8.
- Tisseron, S. Rêver, fantasmer, virtualiser, du virtuel psychique au virtuel numérique, Paris : Dunod, 2012
- Uguccioni G, Pallanca O, Golmard J, Dodet P, Herlin B, Leu-Semenescu S, et al. Sleep-related declarative memory consolidation and verbal replay during sleep talking in patients with REM sleep behavior disorder. *Plos One* 2013; 8: e83352.
- Valli K, Revonsuo A. The threat simulation theory in light of recent empirical evidence: a review. *Am J Psychol* 2009; 122: 17-38.
- Van der Helm E, Yao J, Dutt S, Rao V, Saletin JM, Walker MP. REM sleep depotentiates amygdala activity to previous emotional experiences. *CurrBiol* 2011; 21: 2029-32.
- Van Dijk, T.A. *Handbook of Discourse Analysis, 4 vol.* London : Academic Press, 1985
- Van Hooland M.La Parole Emergente. Approche psycho-sociolinguistique de la résilience. Parcours théorico-biographique, Paris : L'Harmattan, 2002.
- Van Hooland M. La troisième personne. Paris :L'Harmattan, 2005.

Wagner U, Gais S, Haider H, Verleger R, Born J. Sleep inspires insight. *Nature* 2004; 427: 352-5.

Walker MP. The role of sleep in cognition and emotion. *Ann N Y Acad Sci* 2009; 1156: 168-97.

Walker MP, Liston C, Hobson JA, Stickgold R. Cognitive flexibility across the sleep-wake cycle: REM-sleep enhancement of anagram problem solving. *Brain Res Cogn Brain Res* 2002; 14: 317-24.

Walsh WS. *The psychology of dreams*. New York: American University, 1920.

Wamsley EJ, Perry K, Djonlagic I, Babkes L, Stickgold R. Cognitive Replay of Visuomotor Learning at Sleep Onset: Temporal Dynamics and Relationship to Task Performance. *Sleep* 2009.

Wilson MA, McNaughton BL. Reactivation of hippocampal ensemble memories during sleep. *Science* 1994; 265: 676-9.

NB : pour des références bibliographiques plus complètes sur la violence verbale : <http://www.violenceverbale.fr/pages/publications.html#Bibliographie>

### **3 - Objectifs de la recherche**

Ce projet a pour visée globale la compréhension des comportements humains de réception des discours visant à contrer ceux d'adhésion et de recrutement, qui visent eux-mêmes à modifier le comportement individuel à des fins d'adhésion et de recrutement ou de terreur collective. Nous pensons que l'élaboration d'une méthodologie croisée sciences humaines et sciences du vivant peut nous permettre d'avoir une vision plus complète et plus complexe des relations qui existent entre manifestations émotionnelles non contrôlées et production de la parole en interaction. Les études et pratiques jusqu'à présent mises en œuvre à des fins de dé-radicalisation ont mis en évidence que le phénomène de radicalisation passait par une étape de coupure à l'égard des relations d'attachement habituelles (cercle familial, amis, et des activités de loisirs habituelles) et que la dé-radicalisation passerait par le fait de parvenir à faire ressentir, à nouveau, des émotions positives aux personnes radicalisées, en lien avec leur vécu émotionnel mémorisé : habitudes de l'enfance, par exemple, fondatrices de liens affectifs solides et pérennes avec les parents, les frères et sœurs... (Piolino & Eustache, 2002 ; Dounia Bouzhar, 2015). **Ainsi, la radicalisation, comme la**

**déradicalisation impliquent toutes les deux à un moment donné un changement d'état émotionnel qui apparaît comme l'une des clefs dans la compréhension de ce phénomène. C'est pourquoi le protocole vise à recueillir les mécanismes discursifs et végétatifs de la perception émotionnelle.** Cela, afin d'offrir des moyens de déconstruire les discours de séduction d'une part mais aussi de perfectionner les processus et stratégies de remédiation (contre-séduction). Nous nous intéressons ainsi au rôle du sommeil dans l'activation de ces transformations émotionnelles.

**Cette étude a trois objectifs principaux :**

1° objectif : Analyse descriptive des perceptions émotionnelles et discursives de la violence (images et discours)

Viktor Klemperer, dans *La langue du IIIème Reich* (1975 pour la publication), a montré certains processus inhérents au langage qui permettent de modifier les comportements collectifs et de produire des totalitarismes par un processus de resémantisation de la langue. Une même séquence, reproduite à différents moments dans le temps, est-elle ou non susceptible de produire des réponses différentes chez les sujets ? (notre hypothèse est que oui, elle le peut) ; si oui à quel niveau se situent/se produisent, ces changements, transformations ?

L'analyse des données recueillies doit nous permettre de mieux comprendre les comportements humains collectifs de réception des discours verbalement violents et de haine en particulier – qui se fondent sur une banalisation de la violence sous toute ses formes, au point de la rendre acceptable, voire enviable – visant à modifier, par le discours – oral, textuel, imagé, vidéo – le comportement individuel, à des fins d'adhésion.

***Elaborer des stratégies au service d'un processus de résistance et remédiation,***

Par rapport aux discours de haine, l'objectif est à la fois de comprendre les impacts émotionnels sur autrui et les effets perlocutoires recherchés, mais aussi de répondre à des enjeux en termes de remédiation, d'aide à la compréhension des émotions perçues et des réactions face à la violence verbale perçue – et donc reçue.

Dans cette perspective, nous entendons affiner la distinction entre **perception** et **réception** de la violence verbale, en lien avec la notion **d'empathie**. La compréhension des

émotions et des réactions des sujets permettra d'envisager la mise en place de procédures linguistiques et langagières en adéquation avec les émotions humaines, au service de la gestion de ces différentes confrontations (subjectives et objectives) – de la relation à la violence, de ses représentations, etc. **Nous attendons de la combinaison de ces deux phases expérimentales qu'elle fournisse des résultats complémentaires concernant la réception/perception de la violence verbale et son intégration dans le temps via la mémoire et le sommeil.**

**Le langage est ici considéré comme input.** Comme nous l'avons évoqué, nous ferons en même temps conduire des entretiens avec les sujets, qui visent à leur permettre de verbaliser leur ressenti et de mesurer leur réceptivité ressentie à ces mêmes séquences en termes d'expressivité.

### 2° objectif : Le sommeil favorise-t-il la désensibilisation aux émotions négatives ?

Nous savons que les apprentissages à caractère émotionnel bénéficient plus fortement du sommeil que les apprentissages neutres (Payne et al., 2008). C'est pourquoi nous nous questionnons plus spécifiquement sur l'impact du sommeil sur la réception d'un contenu fortement émotionnel : comment la réponse au stimulus émotionnel va-t-elle varier sur un certain laps de temps prenant en compte l'avant et l'après sommeil ? Dans quelle mesure le sommeil transforme-t-il le contenu émotionnel perçu par un individu ? Même si le *replay* neuronal observé chez les rats et les oiseaux semble bien conservé au cours de la phylogénie, il n'existe pas de preuve directe de son existence chez l'homme. Les seuls arguments viennent des études d'imagerie fonctionnelle et des rapports de rêves collectés *a posteriori*. Nous souhaitons observer ce dont les volontaires se souviennent en comparant les traces mnésiques descriptives et émotionnelles diurnes aux traces mnésiques descriptives et émotionnelles nocturnes, suite à l'exposition à une même vidéo, l'une étant propre à susciter *a priori* plutôt des émotions négatives, de stress ; l'autre étant propre à susciter *a priori* plutôt des émotions positives, apaisantes. A partir de là nous souhaitons voir si le sommeil joue un rôle déterminant dans l'intégration mnésique d'un document et des émotions qu'il suscite en fonction de si elles sont ressenties comme positives ou négatives, et si le sommeil joue un rôle dans l'habituation, l'accoutumance éventuelle à des images négatives (ou dans leur neutralisation émotionnelle au moins partielle). Donc, est-ce que si en se rappelant ce que l'on a vu la veille, on emploie des mots, on évalue un ressenti de stress moindre ? Qu'est ce qu'il

se passe après une nuit lorsqu'on a été exposé la veille à un message stressant et que c'est le principal message perturbateur que l'on a eu ? En comparant cela à ce qui se passe après une nuit lorsqu'on a été exposé la veille à un message apaisant/dépaysant et que c'est le principal message perturbateur que l'on a eu ?

### 3° objectif : Y a-t-il une habitude à la violence (verbale) dans le temps ?

Le protocole est conçu comme une confrontation répétée à deux types de discours que nous pouvons considérer comme opposés, à des intervalles réguliers et identiques pour chaque vidéo. Les questions élaborées visent à recueillir le discours des sujets sur leurs perceptions et leur réception des mots et images vues. Dans cette mesure, nous nous intéressons aussi à la mise en discours comme partie prenante d'un possible processus d'habitude et d'intégration des informations. **Nous considérons ici les interactions avec les chercheuses et chercheurs comme régulatrices et constituant donc des facteurs d'apaisement (Seltzer et al. 2012), mais aussi comme opératrice de synchronie interactionnelle sociale (Dumas et al., 2010), et encore comme un moyen de comprendre l'autre et ses actions à travers les actions des neurones miroirs (Rizzolatti&Sinigaglia, 2008) et au final d'assurer une attention conjointe entre les interactants (Tomasello, 2011). Par conséquent, nous considérons que les interactions avec les chercheurs constituent des facteurs d'apaisement par rapport à un éventuel stress ressenti lors du visionnage des vidéos. En dehors de ce stress, la situation en elle-même n'aura rien de particulièrement stressant.** Les sujets seront en effet en milieu hospitalier normal, avec une circulation constante, des médecins et soignants (y compris psychologue et psychiatre) à côté, les bruits normaux d'un service, une lumière normale – les chambres ont des fenêtres avec une vue sur l'extérieur.

**Nous souhaitons observer si les émotions activées sont identiques lorsque le sujet est soumis à un même stimulus après un certain laps de temps ; mais également en faisant varier le stimulus (ici, deux vidéos distinctes) afin d'observer quelles sont les variations de manière claire. Nous procéderons en parallèle à une analyse du discours portant sur la mémoire – la narration – de ce qui a été vécu et ressenti lors de l'exposition aux différents stimuli (Kreibig, 2010).**

#### 4 - Conception de la recherche



4.1 - Énoncé précis des critères d'évaluation principaux et, le cas échéant, des critères d'évaluation secondaires.

**Critères principaux :**

Analyse comparée des réponses physiologiques, émotionnelles et discursives à des émotions négatives avant/après sommeil et avant/après éveil. Nous analyserons la fréquence cardiaque pendant la visualisation des vidéos. Notre étude porte sur le rôle du sommeil dans l'intégration des émotions. Nous faisons l'hypothèse qu'une représentation de la même vidéo va déclencher une même réponse émotionnelle, alors qu'après 8h de sommeil, la réponse neurovégétative devrait être atténuée. Nous voulons donc analyser la variance des mesures répétées sur un même sujet à partir de deux groupes différents. Nous souhaitons pour le vérifier comparer les variations du rythme cardiaque 1/ de base avec celui produit pendant la projection de la Vidéo n°1 (projection n°1) ; puis 2/ de base avec la projection de la Vidéo n°1 (projection n°2). Nous comparerons ensuite les variations du rythme cardiaque 1/ de base avec celui produit pendant la projection de la Vidéo n°2 (projection n°1) ; puis 2/ de base avec la projection de la Vidéo n°2 (projection n°2), en alternant sur 2 groupes de 12 les sujets qui auront visionné le clip « émotions négatives » le soir et le lendemain matin avec ceux qui auront visionné le clip « émotions neutres/positives » le soir et le matin suivant.

**Critères secondaires :**

a) L'ensemble de notre analyse porte sur les réponses du sujet à son ressenti. Des études ont déjà montré que la réponse amygdalienne est atténuée par le sommeil. Nous voulons en mesurer tous les corrélats, en croisant l'analyse de différentes expressions du ressenti (physiologiques et langagiers/linguistiques). Nous faisons l'hypothèse que les différents types de réponses doivent se recouper pour se consolider ensemble. C'est-à-dire que si un sujet voit son rythme cardiaque augmenter à la vue du clip, nous nous attendons à ce que la réponse en production de sueur, de vasoconstriction, de mimique faciale, et de réponses aux entretiens convergent vers une même réponse qui traduise un ressenti de type stress/anxiogène.

b) Nous faisons également comme hypothèse secondaire que l'interaction avec un autre individu fonctionne comme un régulateur de l'humeur, *a fortiori* lorsque l'autre nous invite à exprimer notre ressenti et à parler de nos émotions. Le fait d'effectuer des tests en continu

(rythme cardiaque, vasoconstriction, sueur...) pendant la durée de l'entretien doit également nous permettre de comparer l'état « post vidéo », avant que l'investigateur ne rentre à nouveau dans la pièce, et celui à la fin de l'entretien, juste avant que l'on enlève les capteurs et que l'investigateur ressorte.

c) Une comparaison des données mémorisées avant et après sommeil, en fonction du type de données émotionnelles (traitement uniquement à partir du corpus des entretiens recueillis et leur comparaison sera effectuée : a) infra sujet à des moments différents b) entre sujets à des moments identiques, pour voir s'il y a des régularités apparentes ou non dans le discours). Cela, de manière croisée avec les émotions : l'objet est d'évaluer l'impact des émotions ressenties sur la mémoire, et du sommeil sur la mémoire, en fonction des émotions ressenties (positives-neutres/négatives). (Noël, Quinette et al. 2011).

4.2 - Description de la méthodologie de la recherche, accompagnée de sa présentation schématique précisant notamment les visites et les examens prévus.

### **Méthodes**

**Méthodes d'investigation** : Tests d'agressivité, de qualité du sommeil (PSQI), de personnalité et d'état émotionnel, tests de mémoire verbale (enregistrés via une double caméra) et vidéo-polysomnographie (qui inclut un enregistrement EEG, de l'activité musculaire du menton, des mouvements oculaires, de l'ECG et des efforts respiratoires), microphone numérique et caméra vidéo infrarouge, synchronisés avec les enregistrements neurophysiologiques (consolidation de la mémoire émotionnelle durant le sommeil paradoxal)

**Déroulement de l'étude** : Sélection des sujets par entretien clinique et test psychométrique, entretien et examen médical au CIC.

Les sujets devront tenir un carnet de rêves pendant 15 jours et voir deux vidéos deux fois de suite, pendant la journée et après une nuit, à des intervalles de 11 heures. Des tests végétatifs et des entretiens seront réalisés pour recueillir leurs réactions émotionnelles et leur mémoire émotionnelle, immédiate et dans la durée (après une période de 11h) avant et après chaque projection de vidéo, en journée et après une nuit d'enregistrement vidéo-polysomnographique. La randomisation concernera l'ordre des vidéos : un Groupe 1 (NUIT) verra une vidéo agréable le matin, consolidera l'information émotionnelle positive en journée, puis verra une vidéo violente le soir et consolidera l'information émotionnelle négative la nuit.

Le Groupe 2 (JOUR) verra la vidéo violente le matin, consolidera l'information émotionnelle négative le jour, et verra la vidéo agréable le soir puis consolidera l'information émotionnelle positive la nuit.

4.3 - Description des mesures prises pour réduire et éviter les biais telles que notamment le tirage au sort.

Il s'agit effectivement d'une étude randomisée en groupes parallèles. Le groupe sera tiré au sort selon une liste de randomisation par blocs de 4 et des enveloppes préparées par une personne indépendante du laboratoire de sommeil, le groupe d'inclusion de chaque volontaire étant dans une enveloppe fermée qui sera ouverte au moment de son inclusion.

**Pour tous les sujets :**

**Randomisation :**

Les sujets seront randomisés dans le groupe 1 (NUIT) ou 2 (JOUR) en utilisant par ordre d'inclusion une liste de code préétablie 1 ou 2, générée par un logiciel de randomisation par le Dr Arnulf, par blocs de 4, soit 6 blocs de 4 codes (exemple type 1212112222112121221111221212). Les sujets qui ne complèteraient pas l'étude entière seront remplacés par des sujets soumis au même code. Chaque code de randomisation sera placé dans une enveloppe fermée qui sera ouverte par l'investigateur (Béatrice Fracchiola ou Christine Romain) ou l'assistante de recherche Charlotte Chaumereuil la veille du jour à l'hôpital, pour bien préparer les chambres et les vidéos.

**Evaluation du profil neuropsychologique et du sommeil du patient :**

Tests neuropsychologiques utilisés :

- Test de mémoire de Grober et Bushke pour évaluer la qualité de la mémoire verbale « basale »\*

Questionnaires de sommeil utilisés :

- Index de qualité du sommeil (PSQI)

- *EVA spécifique au sommeil au laboratoire (variation par rapport au sommeil habituel)*

*Tests expérimentaux :*

### Matériel

Nous demanderons aux volontaires de visionner 2 fois les 2 vidéos suivantes :

Vidéo 1/ Stop djihad : clip vidéo de 1'55 secondes lancé par le gouvernement 3 semaines après les attentats de novembre 2015 à Paris. Site dédié : <http://www.stop-djihadisme.gouv.fr>

Description de la vidéo « stop djihad » - retranscription des séquences

### **Des sons/de la musique**

**Images flash qui se succèdent, pages facebook, en couleur (hommes politiques, cœur avec des balles, des mains formant une alliance, drapeaux en langue arabe, des mots, hommes armés et cagoulés, scènes de guerre, sang, pages facebook... puis un plan long sur un message :**

Salut

Cool les trucs que tu like, ça t'intéresse ce ki se passe au Cham en ce moment ?

si ta des questions hésite pas, la vérité elle est la bas, c'est

maintenant qu'il faut partir !si tu veux plus d'infos tu me

donnes ton num j'ai des amis la bas ki se battent jte met en contact

*Voix humaine en fond sonore avec des images en couleurs d'hommes armés et habillés tout de noir, seuls les yeux sont visibles. Puis les images en noir et blanc commencent à se succéder avec la vignette suivante qu'il est difficile de lire avant qu'elle ne se fige avec les nouvelles images en noir et blanc :*

**ILS TE DISENT :**

**« SACRIFIE-TOI A NOS COTES,  
TU DEFENDRAS UNE JUSTE CAUSE. »**

---

*Sons froids, inquiétant, angoissant, un long cri en fond sonore avec des images d'hommes morts, exécutés gisant au sol ou jetés au fond d'un ravin.*

EN REALITE

**TU DECOUVIVRAS L'ENFER SUR TERRE  
ET MOURRAS SEUL, LOIN DE CHEZ TOI.**

---

*Voix humaine en fond sonore avec des images en couleur d'hommes armés, levant les armes, plus ou moins couvert, plus ou moins habillés de noir. Puis les images en noir et blanc commencent à se succéder avec la vignette suivante qu'il est difficile de lire avant qu'elle ne se fige avec les nouvelles images en noir et blanc :*

ILS TE DISENT :

**« VIENS FONDER UNE FAMILLE  
AVEC UN DE NOS HEROS. »**

---

*Sons avec pleurs d'enfants et voix de femmes. Images où l'on voit des enfants nombreux, seuls avec des femmes, ils pleurent et les femmes ont les yeux qui semblent implorer à l'aide :*

EN REALITE :

**« TU ELEVERAS TES ENFANTS  
DANS LA GUERRE ET LA TERREUR. »**

---

*Voix humaine en fond sonore accompagnée d'images en couleur d'enfants jouant dans une cour d'école. Puis les images en noir et blanc commencent à se succéder avec la vignette suivante qu'il est difficile de lire avant qu'elle ne se fige avec les nouvelles images en noir et blanc :*

ILS TE DISENT :

**« REJOINS-NOUS ET VIENS AIDER**

**LES ENFANTS SYRIENS. »**

---

*Sons avec pleurs et cris (hurlements) d'enfants accompagnés d'images violentes d'enfants souffrants et d'une femme pleurant :*

EN REALITE :

**TU SERAS COMPLICE DU MASSACRE**

**DE CIVILS.**

---

*Voix humaine en fond sonore accompagnée d'images en couleur d'une ville, avec ses habitants vaquant à leurs occupations quotidiennes, traversée par des hommes avec des drapeaux sur les chars. Puis les images en noir et blanc commencent à se succéder avec la vignette suivante qu'il est difficile de lire avant qu'elle ne se fige avec les nouvelles images en noir et blanc :*

ILS TE DISENT :

**« TU VIS DANS UN MONDE DE MECREANTS**

**IMPURS, LA VERITE EST ICI. »**

---

*Sons froids accompagnés d'images violentes de cadavres avec du sang, des hommes crucifiés, des corps trainés derrière une voiture en marche. Une voix parle en arabe à la fin.*

EN REALITE :

**COMME SEULES VERITES TU DECOUVRIRAS**

**L'HORREUR ET LA TROMPERIE.**

**LES DISCOURS D'EMBRIGADEMENT DJIHADISTES**

**FONT CHAQUE JOUR DE NOUVELLES VICTIMES**

**Vidéo 2/ vidéo d'une durée équivalente :**

1'24 secondes : <https://www.youtube.com/watch?v=mhDqDXbR7f4>

Description : il s'agit d'une vidéo dynamique avec des plans successifs rythmés par une musique dynamique et portante. Les différentes thématiques abordées valorisent la région [Languedoc Roussillon Midi Pyrénées](#) dans son potentiel attractif, dans sa dynamique culturelle, humaine, productrice etc. et dans sa séduction touristique (le nombre d'habitants, les sites inscrits au patrimoine mondial de l'Unesco, la côte méditerranéenne, la montagne, la campagne, les saveurs, les vignobles, l'aéronautique, les écoles et les universités, la recherche et le développement, les constructions médiévales et les constructions innovantes, etc...). Les plans se succèdent à un rythme continu et soutenu. Toute la vidéo est en couleur et des vignettes commentant les différents plans apparaissent tout au long de la vidéo. L'image finale réunit un groupe de personnes et une vignette indique « ensemble conjuguons nos talents ». La vidéo conduit les potentiels touristes, investisseurs ou encore habitants potentiels à venir rejoindre la région et ceux qui la composent. C'est une invitation au départ, à une nouvelle aventure, à une nouvelle « famille ».

**Justification du choix :**

Dans le cadre de ce projet sur les discours extrêmes, déposé avant les attentats de novembre 2015, il a semblé opportun de travailler dans une perspective de recherche appliquée et de considérer l'actualité dans le choix du corpus. La vidéo réalisée et diffusée dans les médias par le gouvernement, adressée aux jeunes, pour les dissuader de partir faire le Djihad a semblé dès lors appropriée. Les critères de choix pour la sélection de la vidéo contrastive ont été les suivants : qu'elle soit également publicitaire (donner envie de partir) mais seulement fondée sur un message positif et relaxant ; voire d'action, aventure, mais sans la dimension violente. L'idée sous-jacente de cette vidéo devait être également de vouloir « vendre » un produit et entraîner un déplacement *vers*. Une dimension argumentative, persuasive devait donc aussi s'y trouver. Le critère d'une voix qui en explique les mécanismes ne semblait en revanche pas pertinent.

**Les deux vidéos sont des vidéos grand public d'une durée relativement courte, avec des changements d'images assez rapides (une trentaine de plans différents pour les deux vidéos) et des mots du vocabulaire courant. Elles ont été diffusées à la télévision et leur l'objet est de viser un maximum de personnes. Elles sont ainsi conçues dans une perspective d'efficacité. Elles devraient donc être facilement comprises et l'on s'attend à ce que certains de leurs contenus soient suffisamment saillants pour être retenus, et marquer le ressenti émotionnel. Les émotions ressenties devraient être assez saillantes pour que le rôle neurovégétatif du sommeil sur les émotions puisse être objectivable.**

### **Déroulement de l'expérimentation :**

Le déroulement de l'expérimentation se déroulera sur site en **4 phases distinctes**.

Les personnes volontaires arriveront pour 8h30 dans l'unité. Elles seront accueillies individuellement et amenées jusqu'à leur chambre par l'une des investigateur.ices.

Les tests se dérouleront en parallèle dans deux chambres (individuelles) différentes. Les personnes ne communiqueront pas entre elles. Elles seront néanmoins en milieu hospitalier



normal, ce qui inclut une circulation constante de personnes dans les couloirs, la présence de médecin et de soignants à côté (y compris psychiatres et psychologues) de nombreux bruits, au moins 8 interactions différentes dans la journée (au moment des 3 repas, des 4 tests, de la mise en place des capteurs (hors chambre) et de leur retrait ; la durée totale des interactions sur 24h sera ainsi au moins de 2 à 3h), une lumière normale (chaque chambre possède une grande fenêtre sur l'extérieur). Les sujets auront volontairement accepté de ne pas utiliser leur téléphone portable, ni internet. Mais elles ne seront nullement privées sensoriellement (des crayons de couleurs, coloriages, et puzzles seront mis à leur disposition).

Chacune des deux chambres où se déroulera l'expérimentation sera équipée au moment de l'expérimentation :

- D'un ordinateur sur lequel seront projetées les 2 vidéos au moment voulu. D'une table (pour poser l'ordinateur).
- D'un miroir placé de telle manière à ce que le visage du sujet s'y reflète au moment où il visionnera le clip. Son visage sera filmé par l'une des deux caméras fixes se trouvant déjà dans la chambre.
- D'un microphone intégré au plafond de la chambre
- D'une caméra infra-rouge pour filmer la nuit  
(NB : ces deux dispositifs font partie de la routine d'un laboratoire de sommeil, les sujets étant avertis de sa présence.)

L'ordinateur sera installé et enlevé à chaque réitération de projection, soit 4 fois au total sur les 24 heures.

Les investigateurs déclencheront les enregistrements vidéos, doublés d'un enregistrement audio de toutes leurs interactions avec les sujets, dès leur entrée dans la chambre, et ce jusqu'à la sortie de la chambre.

### **Phase 1**

A 8h30, les sujets seront accueillis et installés dans leur chambre. Après leur avoir re-expliqué le déroulement de l'expérimentation, on leur posera le dispositif de capture des réponses végétatives émotionnelles (capteurs au niveau du visage, du torse et du doigt). Le premier entretien semi-directif et le questionnaire d'autoévaluation de l'état émotionnel présent seront ensuite réalisés. Dans cet entretien seront insérés des éléments du questionnaire de mesure de l'état émotionnel afin de pouvoir croiser les mesures qualitatives avec les mesures quantitatives des réponses au test émotionnel (voir questionnaire ci-après).

### **Entretien n°1 :**

- Avez-vous passé une bonne nuit ?
- Est-ce que vous vous souvenez de rêves que vous avez faits ?
- Comment vous sentez-vous ?

Juste avant de leur projeter la première vidéo, les personnes volontaires passeront le test d'émotions Formood introspection scale (FMIS) afin de mesurer leur état émotionnel.

Un ordinateur sera disposé sur la table, à un endroit déterminé afin de permettre de filmer en simultané à l'aide de 2 caméras distinctes, l'une de face : le visage et les expressions du sujet ; l'autre de dos : le déroulement de la vidéo. L'exploitation de ces documents filmés se fera ensuite en simultané, afin de pouvoir analyser les expressions précises du sujet à chaque seconde de la vidéo, et en relation avec les mesures relevées à l'aide des électrodes. Cette phase de l'expérience constitue la première phase méthodologique de recueil systématique de données objectives concernant la perception/réception des informations (de l'input).

Pendant la visualisation de la vidéo, le sujet sera seul dans la chambre. Soit environ 2 minutes.

### **Projection de la Vidéo n°1.**

Réitération ensuite du test d'émotions Formood introspection scale (FMIS). Puis, les investigateurs rentreront à nouveau en souriant dans la chambre (à 1 ou 2 si possible) pour réitérer l'entretien semi-directif sur l'état émotionnel et recueillir les propos sur ce qui a été retenu de la vidéo visionnée (activation de la mémoire immédiate). Les questions suivantes seront posées les unes après les autres. Toutes les réponses et interactions seront enregistrées par une vidéo, mais également doublées d'un enregistrement sonore pour en sécuriser la sauvegarde :

### **Questionnaire n°2 : (matin J1 post-vidéo n°1)**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqués de ce que vous avez vu ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Est-ce que des éléments vous ont **frappé** en particulier ?
- Diriez-vous globalement que la vidéo que vous avez vue a provoqué chez vous des émotions positives ? négatives ? neutres ? (pourquoi ?...)
- Comment vous sentez-vous maintenant ?

- Est-ce que cette vidéo vous fait penser à d'autres choses particulières ? Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?

Les interactions sociales pouvant être régulatrices du stress et des humeurs, il est plus logique de faire le test Formood juste après la vidéo, avant l'entretien. Pour cette raison également, nous demanderons aux sujets de le faire seul, juste après avoir vu la vidéo, et avant que les investigateurs ne reviennent dans la chambre.

Le fait de demander au sujet « comment vous sentez-vous au début de l'entretien », juste après la vidéo, et à la fin de l'entretien, après un ensemble d'interactions sociales susceptibles d'être régulatrices d'humeur paraît fondamental pour réfléchir également au rôle des interactions dans l'expérimentation, comme faisant à part entière partie du protocole. Les données physiologiques (rythme cardiaque etc.) seront observées plus précisément pour voir si elles sont corrélées avec le ressenti exprimé par les sujets à ces deux moments, en particulier si le ressenti exprimé lui est corrélé ou en diffère.

Les capteurs du dispositif de capture thermodermale des réponses émotionnelles sera ensuite enlevé, ainsi que l'ordinateur portable.

### **Phase 2 intermédiaire : durée 11h**

Pendant les heures qui suivent, le sujet pourra avoir des activités calmes orientées de type : puzzle, coloriage de mandala. Un repas lui sera servi, si possible par l'un des investigateurs afin de contrôler les interactions. Il aura consenti à ne pas utiliser son téléphone portable, ni un ordinateur ou une tablette dès la phase de recrutement.

A 17h, on viendra le chercher afin de les préparer pour la polysomnographie. Les électrodes nécessaires seront posées sur le crâne. Il devra les garder jusqu'au lendemain matin.

### **Phase 2 : 19h30**

Un peu avant 19h30, les investigateurs reviendront dans la chambre pour réinstaller le protocole technique en chambre (système ordinateur, miroir, caméra) ainsi que les capteurs au niveau du visage, du torse et du doigt pour recueillir les données thermodermales.

L'entretien semi-directif sera réitéré en commençant par des questions sur ce qui a été

retenu de la vidéo visionnée le matin :

**Questionnaire n°3 : (soir pré-vidéo n°1b)**

- Vous avez vu une vidéo ce matin, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqué de ce que vous avez vu ce matin ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?
- Comment vous sentez-vous maintenant ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?

Juste avant de leur projeter à nouveau la première vidéo, ils feront à nouveau le test d'émotions Formood introspection scale (FMIS).

Puis, une seconde projection de la Vidéo n°1 aura lieu qui sera immédiatement suivie par la réitération du test d'émotions Formood introspection scale (FMIS). Puis une réitération de l'entretien semi-directif sur l'état émotionnel aura lieu et les propos sur ce qui a été retenu de la vidéo visionnée (activation de la mémoire presque immédiate) seront recueillis.

L'investigateur sortira alors de la pièce.

**Projection de la vidéo n°2 – juste après la séquence précédente. Entre 19h30 et 20h**

Réitération ensuite du test d'émotions Formood introspection scale (FMIS). Puis réitération de l'entretien semi-directif sur l'état émotionnel et complément sur ce qui a été retenu de la vidéo visionnée (activation de la mémoire immédiate) :

**Questionnaire n°4 : (soir post-vidéo n°1b)**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqués de ce que vous avez vu ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vu/remarqué pendant cette projection mais que vous n'aviez pas vu la première fois ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection que vous aviez déjà remarqués ce matin, mais que vous aviez oubliés ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Est-ce que des éléments vous ont **frappé** en particulier ?
- Diriez-vous globalement que la vidéo que vous avez vue a provoqué chez vous des émotions positives ? négatives ? neutres? (pourquoi ?...)
- Comment vous sentez-vous maintenant ?
- Que pensez-vous de cette vidéo ?

- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Est-elle utile selon vous ?
- Pourriez-vous partir pour cette région/est-ce que cette vidéo pourrait vous dissuader de partir rejoindre Daesh ? vous persuader d'aller dans cette région ? (pourquoi ?...)

Comme le matin, toute cette séquence sera enregistrée par vidéo et en audio.

Une fois le questionnaire terminé, les investigateurs enchaîneront directement sur :

- – « Maintenant, nous allons vous montrer une autre vidéo ».

Ils feront repasser le test Formood, puis projeteront la vidéo n°2. Pour 12 des sujets, cette vidéo sera la vidéo d'une publicité pour une région, pour les 12 autres, celle de « stop-djihad ». L'entretien semi-directif ne sera pas réitéré au début, puisque l'état émotionnel viendra d'être décrit juste avant et régulé par l'interaction en entretien.

### **Projection de la vidéo n°2.**

A la fin de cette projection, le test Formood sera à nouveau effectué, ainsi que l'entretien suivant :

### **Questionnaire n°5 : (soir J1 post-vidéo n°2)**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqué ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Est-ce que des éléments vous ont **frappé** en particulier ?
- Diriez-vous globalement que la vidéo que vous avez vue a provoqué chez vous des émotions positives ? négatives ? neutres ? (pourquoi ?...)
- Que ressentez-vous en voyant cette vidéo par comparaison à ce que vous avez ressenti à la vidéo vue hier ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Cette vidéo est-elle utile ? réussie ?
- Est-ce que vous pourriez comparer vos émotions/sentiments en fonction des deux vidéos ?
- Comment vous sentez-vous maintenant ?

### **Phase intermédiaire n°2 -soir nuit**

A la fin de l'entretien, les investigateurs s'en vont après avoir ôté l'ordinateur. Le repas sera servi par l'un d'entre eux, soit juste avant l'expérimentation, soit juste après. Le coucher se fera au plus tard à 23h. Entre temps, les sujets volontaires pourront s'ils le souhaitent

poursuivre les activités puzzle et coloriage de mandalas.

Chaque sujet bénéficiera pendant la nuit d'une vidéo-polysomnographie. L'examen inclut une électroencéphalographie (dérivations EEG Fp1-Cz, O2-Cz, C3-A2), une électro-oculographie (EOG gauche et droit), et une électro-cardiographie. Une électromyographie du menton et des jambiers permettra de mesurer le tonus musculaire et de détecter les mouvements pendant le sommeil. De plus, le renforcement de l'activité du muscle mentonnier accompagne souvent, dans notre expérience, la parole dans le sommeil, ce qui peut aider à repérer rapidement (ainsi que les variations de l'enregistrement phonologique) les périodes où le dormeur parle, s'il parle. Les vocalisations et comportements nocturnes seront enregistrés à l'aide d'un microphone numérique d'ambiance et d'une caméra vidéo infrarouge. Les ceintures thoraciques et abdominales enregistreront les variations des efforts respiratoires, l'ECG les variations de fréquence cardiaque (utiles en particulier lors de terreurs nocturnes). Nous placerons également un capteur de pression nasale et un capteur de saturation en oxygène.

### **Jour 2 :**

Le réveil se fera au plus tard à 7h00. Le petit déjeuner sera servi, les volontaires prendront soin de noter leurs rêves dans le carnet de rêves fourni. Ils remettront ce carnet aux expérimentateurs avant leur départ.

### **Phase 3 :**

Entre 7h20 et 7h30, les investigateurs viendront réinstaller le dispositif technique du protocole en chambre (ordinateur, miroir). Le test Formod (FMIS) d'autoévaluation de l'état émotionnel sera passé. Puis l'entretien semi-directif réitéré, en commençant par des questions sur ce qui a été retenu de la vidéo visionnée la veille et la qualité de leur sommeil :

### **Questionnaire n°6 : (matin pré-vidéo 2)**

Qualité du sommeil :

- Avez-vous dormi comme d'habitude ?
- Diriez-vous que vous avez-vous passé une bonne nuit ?
- Est-ce que vous vous souvenez de rêves que vous avez faits ?
- Vous êtes-vous réveillé pendant la nuit ? Avez-vous eu du mal à vous endormir ?
- Est-ce que vous pensez ou avez remarqué que la vidéo que vous avez vue a eu une

influence sur votre sommeil d'une manière ou d'une autre ? si oui, laquelle ?  
Vidéo :

- Pouvez-vous décrire la vidéo que vous avez vue hier soir ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqué ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti pendant la projection ?
- Vous souvenez-vous de ce que vous avez ressenti après la projection ?
- Diriez-vous globalement que la vidéo que vous avez vue a provoqué chez vous des émotions positives ? négatives ? neutres ? (pourquoi ?...)
- La vidéo est-elle utile ? atteint-elle son but selon vous ?
- Auriez-vous (encore) envie (ou pas) de partir ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Comment vous sentez-vous ?

### **Projection de la Vidéo n°2.**

Réitération ensuite du test d'émotions Formood introspection scale (FMIS). Puis réitération de l'entretien semi-directif sur l'état émotionnel et complément sur ce qui a été retenu de la vidéo visionnée (activation de la mémoire immédiate) :

### **Questionnaire n°7 : (post-vidéo n°2b)**

- Vous venez de voir une vidéo, pouvez-vous dire ce que vous avez vu ?
- Quels sont les éléments qui vous ont marqué ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection mais que vous n'aviez pas vus la première fois ?
- Y-a-t-il des éléments que vous avez vus pendant cette projection que vous aviez déjà remarqués hier soir, mais que vous aviez oubliés ?
- Qu'avez-vous ressenti pendant la projection ?
- Est-ce que des éléments vous ont **frappé** en particulier ?
- Diriez-vous globalement que la vidéo que vous avez vue a provoqué chez vous des émotions positives ? négatives ? neutres ? (pourquoi ?...)
- Est-elle utile ? atteint-elle son but selon vous ?
- Auriez-vous (encore) envie (ou pas) de partir ?
- Y a-t-il d'autres choses que vous voulez-dire à propos de cette vidéo ?
- Comment vous sentez-vous maintenant ?
- Que pensez-vous de cette vidéo ?
- Question finale : 0 à 10 : est-ce que cela vous dissuade de partir ? Est-ce que ça vous donne envie de partir ?

A la fin de ce dernier entretien, dernier passage du test FMIS. Puis remise du carnet de rêves aux investigateurs. Les investigateurs remettront la suite du carnet de rêves dans une enveloppe pré-timbrée aux noms et adresses de réception. Retrait des électrodes. Les sujets

peuvent rentrer chez eux. L'ensemble de cette phase matinale doit impérativement se terminer pour 8h afin que les chambres puissent être faites avant l'arrivée des volontaires suivants, à 8h30.

### **- 8 jours après :**

Renvoi sous pli du carnet de notation des rêves sur les 7 derniers jours.

4.5 - Durée prévue de participation des personnes, et description de la chronologie et de la durée de toutes les périodes de la recherche, y compris le suivi, le cas échéant.

Durée de participation sur **16 jours au total** : une première visite pour le passage de la visite médicale, des tests d'inclusion, remise du carnet de rêves, et l'enregistrement du dossier (1 jour); 7 jours de tenue de carnet de rêves, puis **24h dans le service**, puis sept jours successifs de tenue de carnet de rêves et renvoi de celui-ci.

4.6 - Durée totale de la recherche (temps nécessaire pour l'inclusion de tous les sujets).

7 mois. Pour l'ensemble de l'étude : 18 mois (7 mois pour la réalisation du protocole - le temps de trouver les volontaires adéquats pour l'étude et d'obtenir un rendez-vous pour chacun d'entre eux à l'unité des pathologies du sommeil). **Le recueil des données est prévu de la dernière semaine d'octobre au 15 novembre 2016.**

4.7 - Description des règles d'arrêt définitif ou temporaire

- De la participation d'une personne à la recherche ;

Les sujets sont libres d'interrompre leur participation à tout moment, sans encourir la moindre responsabilité et préjudice pour la qualité des soins qui leur seront prodigués. Ils indiqueront alors au médecin qui les suit, s'ils souhaitent ou non que les données recueillies, jusqu'au moment de leur décision, soient utilisées. L'indemnité ne pourra être versée en cas d'interruption.

4.7.2 - D'une partie ou de la totalité de la recherche.

Si un problème imprévu extérieur à la recherche venait à surgir qui soit en mesure d'en



empêcher le déroulement venait à surgir (grève, blocages, etc.). Il n'y a pas d'éléments inhérents à la recherche elle-même qui semblent pouvoir justifier son arrêt définitif.

4.8 - Identification de toutes les données à recueillir directement dans les cahiers d'observation, qui seront considérées comme des données source.

Le carnet de rêves, sur 15 jours ; les résultats à l'ensemble des tests (décrits précédemment) passés lors de la première visite concernant: l'agressivité, la personnalité, la qualité du sommeil; les 8 résultats combinés de l'ensemble des données recueillies avant, pendant, et après visionnage de chaque vidéo, 2 fois : questionnaire d'état émotionnel, questionnaire semi ouvert de ressenti personnel ; mesures végétatives (sudation, fréquence cardiaque, vasoconstriction); polysomnographie.

## **5 - Sélection et exclusion des personnes de la recherche**

5.1 - Critères d'inclusion des personnes qui se prêtent à la recherche ;

- Adulte de plus de 18 ans et de moins 25 ans
- Sujets francophones
- Niveau scolaire du brevet des collèges ou supérieur

Par ailleurs, les sujets devront être en bonne santé (examen de routine), sans traitement psychotrope, avec un cycle veille sommeil normal, et des heures de coucher (entre 23h et 1h) et de lever (entre 6h et 9h) habituelles.

5.2 - Critères de non-inclusion ;

- Pathologie neuropsychiatrique associée
- Trouble du langage.
- Avoir vu la vidéo « stop-djihad »

5.3 - Procédure d'arrêt prématuré de la recherche ou d'exclusion pour une personne de la recherche et procédure de suivi de la personne.

Les personnes qui ne se prêteront pas au déroulé prévu de l'étude en seront exclues

et remplacées.

## **6 - Traitement administré aux personnes qui se prêtent à la recherche**

Aucun, non applicable

## **7 - Evaluation de la sécurité**

Rôle des investigateurs en matière de vigilance / description des paramètres d'évaluation de la sécurité :

La sécurité des participants sera assurée pendant leur séjour du fait que l'encadrement hospitalier, avec des médecins et des infirmier.es toujours présents, de nuit comme de jour, permettent de signaler l'éventuelle survenance d'un événement et qu'un éventuel lien de causalité puisse être identifié par le service hospitalier. La présence de deux chercheurs pendant la phase d'entretien permettra à tout moment une verbalisation et une explicitation des tests réalisés, avec la certitude de savoir à la fin via le debriefing l'objet précis de la recherche. Les chercheurs assureront une présence permanente auprès des sujets permettant à la fois de les accompagner et de proposer des échanges verbaux tout au long de la période éveillée permettant d'assurer le déroulement satisfaisant de l'expérimentation. Les sujets partageront la vie du service pendant 24h. Ils pourront se déplacer dans le service, échanger avec le personnel médical et infirmier, ainsi qu'avec les chercheurs.

Par ailleurs, les sujets auront à tout moment la liberté d'interrompre le protocole s'ils/elles le désirent.

### **7.1 - Description des paramètres d'évaluation de la sécurité ;**

Les tests de personnalité, examens de routine, le passage avant et après chaque vidéo du test d'émotions etc. nous permettront de nous assurer que les sujets sont bien sains et ne courent aucun danger particulier en termes de variations émotionnelles.

### **7.2 - Méthodes et calendrier prévus pour mesurer, recueillir et analyser les paramètres d'évaluation de la sécurité ;**

Visite médicale d'inclusion au CIC Paris Est et tests de personnalité et agressivité au plus tard une semaine avant le début du protocole. Les vidéos ont été choisies précisément parce qu'elles ont été diffusées auprès du grand public à la télévision, et que la plus émotive

est une production gouvernementale.

7.3 - Procédures mises en place en vue de l'enregistrement et de la notification des événements indésirables ;

Les événements indésirables qui pourraient survenir dans le cadre de cette expérimentation pourraient être :

- l'ennui ou l'impatience, que les sujets souhaitent partir ou utiliser des appareils électroniques ou livres personnels ; une crise d'angoisse, ou qu'ils/elles ne supportent pas les questions concernant la vidéo « stop djihad », pourtant diffusé par le gouvernement.

Dans tous ces cas, le fait de se trouver en hôpital permet d'avoir accès à une assistance thérapeutique immédiate, et les entretiens réguliers avec les chercheurs permettent d'identifier rapidement le surgissement d'un problème éventuel.

7.4 - Modalités et durée du suivi des personnes suite à la survenue d'événements indésirables.

Pour le cas d'une réaction postérieure à la recherche, ou qu'un suivi soit désiré par les participants ou qu'il y ait survenance d'événements indésirables, nous proposerons aux participants de pouvoir reprendre contact volontairement avec les chercheur.es s'ils/elles le désirent.

## **8 - Effets indésirables**

L'investigateur s'engage à notifier au promoteur, sans délai, à compter du jour où il en a connaissance, tous les événements indésirables graves survenus dans l'essai à l'exception de ceux qui sont recensés dans le protocole ou dans la brochure pour l'investigateur comme ne nécessitant pas une notification immédiate. Cette notification initiale fera l'objet d'un rapport écrit et sera être suivie rapidement par un ou des rapport(s) complémentaire(s) écrit(s) détaillé(s).

L'investigateur s'engage à documenter au mieux l'événement et en donner, si possible, **le diagnostic médical.**

Chaque événement indésirable est être évalué par l'investigateur ce qui inclut l'évaluation de la gravité et du lien de causalité entre l'événement indésirable et le dispositif

expérimental ou les procédures de la recherche, sa sévérité, ainsi que son caractère attendu ou inattendu.

L'investigateur doit s'assurer que des informations pertinentes de suivi soient communiquées au promoteur dans les 8 jours suivant la première déclaration.

8.1 - Critères permettant de déterminer le caractère inattendu d'une suspicion d'effet indésirable grave sous la forme d'une liste d'effets indésirables prévisibles ou sous la forme de critères de fréquence ou de gravité ou de tout autre élément pertinent.

Le cas échéant, conformément aux modalités et délais précisés dans le protocole, l'investigateur transmet au promoteur les événements indésirables et/ou les résultats d'analyse anormaux définis dans le protocole comme déterminants pour l'évaluation de la sécurité des personnes qui se prêtent à la recherche biomédicale.

## **9 - Statistiques**

9.1 - Description des méthodes statistiques prévues, y compris du calendrier des analyses intermédiaires prévues ;

### ***Plan d'analyse et statistiques***

Chaque sujet sera comparé à lui-même sur deux plans. On effectuera un test de t apparié pour comparer les scores à T1 et T2 chez le même sujet où T1 correspondra au temps de veille entre le visionnage de la même vidéo deux fois, et T2 au temps écoulé entre visionnage de la seconde vidéo avant et après sommeil. Pour comparer l'effet du sommeil sur la consolidation de la mémoire émotionnelle entre les deux groupes (sommeil vs éveil pour une même vidéo), nous effectuerons un test de comparaison portant sur la différence T2-T1 (test t de Student). Ce même test de comparaison portant sur la différence T2-T1 (test t de Student) sera effectué pour comparer l'effet du sommeil sur la consolidation de la mémoire émotionnelle entre les deux groupes du point de vue des émotions négatives vs émotions positives (avec le rythme cardiaque comme critère principal, mais les autres données recueillies seront utilisées comme corrélats, et seront comparées relativement à ces deux tests).

9.2 - Nombre prévu de personnes à inclure dans la recherche, avec sa justification statistique ;

24 personnes au total, 12 pour chaque Groupe, appariés hommes/femmes : un Groupe 1 (NUIT) verra une vidéo agréable le matin, consolidera l'information émotionnelle positive en journée, puis verra une vidéo violente le soir et consolidera l'information émotionnelle négative la nuit. Le Groupe 2 (JOUR) verra la vidéo violente le matin, consolidera l'information émotionnelle négative le jour, et verra la vidéo agréable le soir puis consolidera l'information émotionnelle positive la nuit. Nous nous limitons ici à 24 sujets au total d'abord pour des raisons budgétaires. En fonction des résultats obtenus, nous envisageons de reconduire l'expérimentation avec des variables si cela s'avérait nécessaire.

### 9.3 - Choix des personnes à inclure dans les analyses.

Seules les personnes ayant complété l'ensemble du protocole seront incluses dans l'étude. L'analyse sera par protocole.

## **10 - Droit d'accès aux données et documents source**

Celui-ci sera donné par l'IP à la mise en place de l'étude aux personnes autorisées (investigateurs, assistantes de recherches, médecins) sur la liste appropriée. Les personnes qui se seront prêtées aux recherches pourront également avoir accès à leurs données.

## **11 - Contrôle et assurance de la qualité**

Le CIC Paris Est sera en charge de vérifier si les volontaires sains le sont.

La saisie des données sera faite par l'assistante de recherche sur un fichier Excell avec masque de limites pour réduire le risque d'erreur de saisie. Le critère principal d'évaluation fera l'objet d'une double saisie avec vérification.

## **12 - Considérations éthiques**

### 12.1 - Consentement

(Voir document joint « consentement\_Notice\_d'information\_COREV.docx »)

### 12.2 - Anonymat des données

Toutes les données seront anonymisées, les volontaires étant dénommés sur le cahier d'observation comme sur le fichier de saisie par un numéro d'inclusion de 01 à 24. La liste de

correspondance sera conservée dans le classeur investigateur qui sera conservé dans une armoire sous clef, à l'écart de toutes données et de tout document anonymisé). La publication des résultats de la recherche ne comportera aucun résultat individuel identifiant.

Détail: Tous les tests passés et tous les entretiens enregistrés seront systématiquement anonymisés. Les extraits vidéo/audio réalisés pendant la journée durant les phases d'interaction avec les investigateurs et de visualisation des clips vidéos, ainsi que ceux réalisés lors de la polysomnographie seront conservés, ainsi que le tracé brut de polysomnographie. Le reste des vidéos et données audio sera effacé. Les sujets qui accepteront de participer au protocole autoriseront l'utilisation de ces vidéos au sein de la communauté scientifique (présentation à des congrès ou publications internationales), après les avoir entendues. Il sera également précisé que les extraits vidéos éventuellement conservés seront anonymisés et que leur visage ne sera pas reconnaissable. En revanche, leur voix ne sera pas modifiée. Ainsi, avant une éventuelle diffusion à un public scientifique, ils pourront visualiser/écouter les extraits et refuser que certains d'entre eux soient utilisés. Dans ce cas, ils devront le stipuler par lettre aux Pr Isabelle Arnulf ou Béatrice Fracchiolla.

De même tout nom propre ou mot qui permettrait aisément d'identifier le sujet sera effacé lors de reproduction scientifique des extraits. Les données les concernant seront anonymisées avant d'être saisies sur un fichier informatique sécurisé.

### 12.3 - Indemnités en compensation des contraintes subies

Chaque participant recevra 150 euros après la complétion totale du protocole et la remise du carnet de rêves complété, 7 jours après son séjour dans le service.

### 12.4 - Lieu de Recherche

Centre d'Investigation Clinique Paris Est

Et

Service des pathologies du sommeil

Hôpital Pitié-Salpêtrière

47-83 bd de l'Hôpital

75651 Paris Cedex 13

#### 12.5- CNIL

La saisie sur un fichier informatique des données individuelles pour cette étude fera l'objet d'une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

Les chercheur.es s'engagent à se conformer à la méthodologie de référence MR001.

#### **13 - Traitement des données et conservation des documents et des données relatives à la recherche**

Les informations médicales recueillies par le Dr Arnulf sont anonymes et couvertes par le secret médical.

Les documents seront conservés 15 ans, selon la législation, dans le dossier du volontaire sain, archivé à l'hôpital Pitié-Salpêtrière.